This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

460962

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

1er TRIMESTRE 1910

(Publication trimestrielle)

PARIS

C. KLINCKSIECK

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ

11, RUE DE LILLE, 11

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

Digitized by Google

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

Digitized by Google

460962

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

1910

PARIS
C. KLINCKSIECK
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ
11, RUE DE LILLE, 11

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

POUR L'ANNÉE 1910.

MM. R. Cagnat,	Président.
E. Michon,	Premier Vice-Président.
G. Lafaye,	Deuxième Vice-Président.
H. Stein,	Secrétaire.
F. de Mély,	Secrétaire adjoint.
H. Martin,	Trésorier.
C. Pallu de Lessert,	Bibliothécaire-Archiviste.

Membres de la Commission des Impressions.

MM. A. Héron de Villefosse.
l'abbé H. Thédenat.
H. Omont.
M. Prou.
E. Michon.

Membres de la Commission de publication des METTENSIA.

MM. H. Omont.
M. Collignon.
R. Cagnat.
A. Blanchet.

Digitized by Google

Membres de la Commission des Fonds.

MM. le comte DELABORDE.
J. MARTHA.
M. PROU.

Digitized by Google

LISTE

DES MEMBRES HONORAIRES

Au 8 Juillet 1910.

MM.

1. Delisle (Léopold), G. O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), administrateur général honoraire de la Bibliothèque nationale, président du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'histoire), rue de Lille, 21 (9 juillet 1855-2 décembre 1885 — *Villiers du Terrage-Renier*).
2. Passy (Louis), membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), ancien sous-secrétaire d'État, député, membre honoraire du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue de Courcelles, 75 (7 août 1861-6 janvier 1886 — *Vincent-Egger*).
3. Perrot (Georges), G. O. ✻, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur honoraire à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, directeur honoraire de l'École normale supérieure, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, quai Conti, 25 (8 janvier 1868-3 décembre 1890 — *Grésy-Michelant*).
4. Héron de Villefosse (Antoine), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur du département des antiquités grecques et romaines au Musée du Louvre, directeur à l'École pratique des Hautes-Études, président du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'archéologie), membre de la Commission des monuments historiques, rue Washington, 16 (5 janvier 1876-5 janvier 1898 — *Brunet de Presle-Le Blant*).

Digitized by Google

MM.

5. Heuzey (Léon), G. O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres et Académie des beaux-arts), directeur honoraire des Musées nationaux, professeur honoraire à l'École des Beaux-Arts, membre honoraire du Comité des travaux historiques et scientifiques, boulevard Exelmans, 90 (1er mai 1867-3 mai 1899 — *de la Saussaye-Chabouillet*).
6. Saglio (Edmond), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur honoraire du Musée des Thermes et de l'Hôtel de Cluny, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques et de la Commission des monuments historiques, rue de Sèvres, 85 (3 novembre 1875-2 mai 1900 — *Villot-Deloche*).
7. Longnon (Auguste), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, directeur à l'École pratique des Hautes-Études, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue de Bourgogne, 50 (7 juin 1876-2 mai 1900 — *de Saulcy-Bertrand*).
8. Mowat (Robert), O. ✻, chef d'escadrons d'artillerie en retraite, membre honoraire du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue des Feuillantines, 10 (6 novembre 1878-14 décembre 1904 — *de Guilhermy-de Barthélemy*).
9. Guiffrey (Jules), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des beaux-arts), administrateur honoraire de la Manufacture nationale des Gobelins, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques et de la Commission des monuments historiques, boulevard Bonne-Nouvelle, 34 (7 février 1877-14 décembre 1904 — *Marion-Weschcr*).
10. Thédenat (l'abbé Henry), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Campagne-Première, 7 (8 novembre 1882-2 mai 1906 — *de Barthélemy*).

Digitized by Google

LISTE

DES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

HONORAIRES

Au 8 Juillet 1910.

MM.

1. Helbig (Wolfgang), associé étranger de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Rome, villa Lante sul Gianicolo (10 janvier 1893).
2. Hirschfeld (Otto), associé étranger de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie des sciences et professeur à l'Université de Berlin, à Charlottenbourg, près Berlin, Carmerstrasse, 8 (10 janvier 1893).
3. Ouvaroff (la comtesse), présidente de la Société impériale archéologique de Moscou, à Moscou (8 avril 1893).
4. Lovatelli (la comtesse Ersilia Caetani), à Rome, palazzo Lovatelli, piazza Campitelli (7 juin 1893).
5. Schlosser (le chevalier Julius von), directeur des collections d'armes et d'objets d'art de la Maison impériale, à Vienne, Daungasse, 2 A (1er février 1905).
6. Michaelis (le professeur Adolf), ancien professeur d'archéologie à l'Université de Strasbourg, à Strasbourg (6 janvier 1909).
7. Pirenne (Henri), membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'Université de Gand, à Gand, rue Neuve-Saint-Pierre, 132 (6 janvier 1909).
8. . . . . .
9. . . . . .
10. . . . . .

Digitized by Google

LISTE

DES MEMBRES RÉSIDANTS

Au 8 Juillet 1910.

MM.

1. Vogüé (le marquis Melchior de), C. ✻, membre de l'Institut (Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres), ancien ambassadeur, rue Fabert, 2 (4 juillet 1860 — *Le Bas*).
2. Schlumberger (Gustave), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, avenue Montaigne, 29 (7 février 1877 — *Boutaric*).
3. Gaidoz (Henri), ✻, directeur à l'École pratique des Hautes-Études, rue Servandoni, 22 (7 novembre 1877 — *Renier*).
4. Lasteyrie (le comte Robert de), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à l'École des chartes, secrétaire du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'archéologie), membre de la Commission des monuments historiques, rue du Pré-aux-Clercs, 10 *bis* (5 novembre 1879 — *Egger*).
5. Duchesne (Mgr Louis), C. ✻, membre de l'Institut (Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur de l'École française de Rome, directeur à l'École pratique des Hautes-Études, rue de Vaugirard, 71 *bis*, et à Rome, au Palais Farnèse (3 décembre 1879 — *Deloche*).

Digitized by Google

MM.

6. Rougé (le vicomte Jacques de), au château de Bois-Dauphin, par Précigné (Sarthe) (5 juillet 1882 — *Quicherat*).

7. Bapst (Germain), ✻, rue Vignon, 15 (4 février 1885 — *Dumont*).

8. Collignon (Maxime), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, boulevard Saint-Germain, 88 (6 janvier 1886 — *Delisle*).

9. Babelon (Ernest), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur du département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, professeur au Collège de France, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques et de la Commission des monuments historiques, rue de Verneuil, 30 (7 avril 1886 — *Passy*).

10. Ravaisson-Mollien (Charles), ancien conservateur adjoint au Musée du Louvre, rue Vital, 39 (12 janvier 1887 — *Ramé*).

11. Homolle (Théophile), C. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur des Musées nationaux et de l'École du Louvre, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques et de la Commission des monuments historiques, au palais du Louvre (4 mai 1887 — *Rayet*).

12. Durrieu (le comte Paul), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur honoraire au Musée du Louvre, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, avenue Malakoff, 74 (7 mars 1888 — *Ch. Robert*).

13. Omont (Henri), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), inspecteur général des bibliothèques, conservateur du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, membre du

Digitized by Google

MM.

Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Raynouard, 17 (9 janvier 1889 — *Bordier*).

14. Baye (le baron J. de), avenue de la Grande-Armée, 58 (3 avril 1889 — *Aubert*).

15. Delaborde (le comte H.-François), ✻, professeur à l'École des chartes, rue de Phalsbourg, 14 (4 février 1891 — *Guérin*).

16. Martha (Jules), ✻, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, rue de Bagneux, 16 (4 février 1891 — *Perrot*).

17. Prou (Maurice), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à l'École des chartes, secrétaire adjoint du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'archéologie), rue des Martyrs, 51 (6 mai 1891 — *Nicard*).

18. Cagnat (René), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques et de la Commission des monuments historiques, rue Stanislas, 10 (6 janvier 1892 — *Flouest*).

19. Michon (Étienne), conservateur adjoint du département des antiquités grecques et romaines au Musée du Louvre, professeur à l'École du Louvre, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Barbet-de-Jouy, 26 (9 janvier 1895 — *de Laurière*).

20. Lafaye (Georges), ✻, professeur adjoint à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, boulevard Raspail, 146 (9 janvier 1895 — *Guillaume*).

21. Blanchet (Adrien), bibliothécaire honoraire au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, avenue Bosquet, 40 (11 décembre 1895 — *de Montaiglon*).

Digitized by Google

MM.

22. Valois (Noël), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiviste honoraire aux Archives nationales, rue de l'Abbaye, 13 (9 décembre 1896 — *de Rozière*).

23. Girard (Paul), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, rue du Cherche-Midi, 55 (9 décembre 1896 — *Courajod*).

24. Lefèvre-Pontalis (Eugène), professeur suppléant à l'École des chartes, directeur de la Société française d'archéologie, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue de Phalsbourg, 13 (13 janvier 1897 — *Prost*).

25. La Tour (Henri de), conservateur adjoint du département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, avenue de Villars, 2 *bis* (2 juin 1897 — *Lecoy de la Marche*).

26. Enlart (Camille), directeur du Musée de sculpture comparée du Trocadéro, membre de la Commission des monuments historiques, rue de Vaugirard, 58 (3 mai 1899 — *Read*).

27. Martin (Henry), administrateur de la Bibliothèque de l'Arsenal, rue de Sully, 1 (5 juillet 1899 — *Duplessis*).

28. Tardif (Joseph), docteur en droit, rue du Cherche-Midi, 28 (5 juillet 1899 — *Heuzey*).

29. Monceaux (Paul), ✻, professeur au Collège de France, directeur adjoint à l'École pratique des Hautes-Études, rue de Tournon, 12 (13 juin 1900 — *Saglio*).

30. Stein (Henri), sous-chef de section aux Archives nationales, rue Gay-Lussac, 38 (13 juin 1900 — *Longnon*).

31. Clément Pallu de Lessert (A.), docteur en droit, rue de Tournon, 17 (9 janvier 1901 — *Berger*).

Digitized by Google

MM.

32. Mély (Fernand de), rue de la Trémoille, 26 (4 février 1903 — *de la Noë*).

33. Maurice (Jules), rue Washington, 33 (4 février 1903 — *Muntz*).

34. Toutain (Jules), ✱, directeur adjoint à l'École pratique des Hautes-Études, professeur à l'École normale supérieure de Fontenay-aux-Roses, rue du Four, 25 (3 février 1904 — *U. Robert*).

35. Ruelle (Ch.-Émile), ✱, administrateur honoraire de la bibliothèque Sainte-Geneviève, rue Soufflot, 5 (4 mai 1904 — *Corroyer*).

36. Mazerolle (Fernand), archiviste de la Monnaie, à Paris, quai Conti, 11 (1er mars 1905 — *Mowat*).

37. Marquet de Vasselot (Jean-J.), attaché au département des objets d'art du Moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes au Musée du Louvre, rue de Marignan, 19 (1er mars 1905 — *Guiffrey*).

38. Loisne (le comte Auguste Menche de), docteur en droit, rue de Varenne, 51 (4 avril 1906 — *Rey*).

39. Male (Émile), chargé de cours à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, rue de Navarre, 11 (6 juin 1906 — *Thédenat*).

40. Espérandieu (le commandant Émile), ✱, commandant du bureau de recrutement du Havre, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Clamart, villa Madeleine, rue des Tricots (4 juillet 1906 — *Molinier*).

41. Vitry (Paul), conservateur adjoint du département de la sculpture du Moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes au Musée du Louvre, professeur à l'École nationale des Arts décoratifs, à Paris, avenue des Sycomores, 16 *bis* (9 janvier 1907 — *Bouchot*).

Digitized by Google

MM.

42. Lauer (Philippe), sous-bibliothécaire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue de la Tour, 141 (5 décembre 1907 — *Beurlier*).

43. D'Allemagne (Henry), ✱, archiviste paléographe, rue des Mathurins, 30 (1er avril 1908 — *Hauvette*).

44. Roman (Joseph), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), rue de l'Université, 25 (3 juin 1908 — *de Boislisle*).

45. Chénon (Émile), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris, rue des Écoles, 30 (1er juin 1910 — *d'Arbois de Jubainville*).

Digitized by Google

LISTE

DES ASSOCIÉS CORRESPONDANTS

NATIONAUX ET ÉTRANGERS

Au 8 Juillet 1910.

Associés correspondants nationaux[1].

Ain.

MM.

* Nodet (le Dr Victor), à Bourg, place Bernard, 23 (6 juillet 1904).

Chanel (Émile), professeur au lycée Lalande, président de la Société des naturalistes de l'Ain, à Bourg, rue Bel-Air (6 mars 1907).

Aisne.

Pilloy (Jules), membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Saint-Quentin, rue Calixte-Souplet, 28 (13 février 1884).

Vauvillé (Octave), à Pommiers, par Soissons, et à Paris, rue Christiani, 17 (2 mars 1887).

Souchon (Joseph), archiviste honoraire du département de l'Aisne, à Paris, rue Bridaine, 11 (4 mars 1891).

1. La Commission des impressions croit devoir rappeler qu'aux termes de l'art. 2 du règlement, la qualification d'*associé correspondant national* ou *étranger* est la seule qui puisse être prise par les personnes dont les noms suivent. La qualification de *membre de la Société des Antiquaires de France* est réservée aux 45 membres résidants et aux 10 membres honoraires.

L'astérisque désigne les associés correspondants qui ont racheté leurs cotisations annuelles, conformément à l'article 32 du règlement.

Digitized by Google

MM.

Hennezel d'Ormois (le vicomte Jehan de), au château de Bourguignon, par Mons-en-Laonnois, et à Paris, rue de Chaillot, 16 (7 avril 1909).

Allier.

*Moreau de Néris, à Airebelle, par Arpheuilles-Saint-Priest (7 janvier 1903).

Lebrun (Eugène), au château de la Baume, au Veurdre, et au Vésinet (Seine-et-Oise), rue Thiers, 12 *bis* (5 juillet 1905).

Mallat (Antonin), à Beauregard, par Bellerive-sur-Allier, et à Paris, rue des Écoles, 24 (7 avril 1909).

Alpes (Basses-).

Ripert-Monclar (le marquis de), C. ✻, ministre plénipotentiaire, au château d'Allemagne, par Riez (4 février 1885).

Alpes (Hautes-).

*Manteyer (Georges de), au château de Manteyer, et à Paris, quai de Béthune, 34 (7 juin 1899).

Alpes-Maritimes.

Essling (le prince d'), ✻, à Nice, et à Paris, rue Jean-Goujon, 8 (15 décembre 1886).

Durand-Gréville (Émile-Alix), à Menton, villa Henry-Gréville (3 février 1892).

La Mazelière (le marquis de), à Nice, Carabacel, 33 (7 juin 1900).

Degrand (A.), ✻, consul général de France en retraite, à Nice, rue de la Buffa, 26 (7 novembre 1900).

*Guebhard (le Dr Adrien), ✻, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, secrétaire perpétuel de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes, à Saint-Vallier de Thiey, et à Paris, rue de l'Abbé-de-l'Épée, 4 (6 juin 1906).

Digitized by Google

MM.

MARGUERITE-DE LA CHARLONIE (P.), ingénieur des arts et manufactures, à Nice, rue Macarani, 13, et à Paris, rue Bonaparte, 21 (3 juin 1908).

Ardèche.

*LE SOURD (Auguste), à Baix, et à Paris, boulevard Saint-Germain, 189 (6 avril 1910).

Ardennes.

VINCENT (le Dr Henri), à Vouziers, rue des Moulins (6 janvier 1892).

LIEBRE (Elias), au château de Trugny, par Rethel, et à Paris, rue Pergolèse, 48 (14 septembre 1898).

DIEUDONNÉ (Adolphe), archiviste paléographe, sous-bibliothécaire au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, à Carignan, et à Paris, boulevard de Clichy, 41 (1er février 1899).

BOSSE (E.), receveur de l'enregistrement, à Château-Porcien (1er décembre 1909).

Aube.

BABEAU (Albert), ✻, membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), à Troyes, et à Paris, boulevard Haussmann, 133 (3 juillet 1878).

LE CLERT (Louis), conservateur du Musée archéologique de Troyes, à Troyes, rue Saint-Martin, 2 (4 mars 1891).

LA BOULLAYE (Ernest ARBELTIER DE), à Troyes, rue de la Monnaie, 38 (16 mai 1894).

Aude.

AMARDEL (Gabriel), à Narbonne (5 juillet 1893).

Bouches-du-Rhône.

CLERC (Michel), professeur à la Faculté des lettres de l'Université d'Aix-Marseille, directeur du Musée d'archéologie de Marseille, à Marseille, château Borély (7 décembre 1898).

Digitized by Google

MM.

Gérin-Ricard (Henry de), secrétaire perpétuel de la Société de statistique de Marseille, à Marseille, rue Grignan, 60 (5 février 1902).

Arnaud d'Agnel (l'abbé G.), à Marseille, rue Monteaux, 10 (5 novembre 1902).

Rouquette (le Dr), médecin-major au 55e régiment d'infanterie, correspondant du Ministère, à Aix, avenue Victor-Hugo, 9 (6 décembre 1905).

Calvados.

Travers (Émile), archiviste paléographe, à Caen, rue des Chanoines, 18, et à Paris, rue Paul-Louis-Courier, 13 (7 mars 1877).

Letaille (Joseph), à Riva bella, Ouistreham, et à Paris, rue Garancière, 15 (20 janvier 1886).

* Rainaud (Armand), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Caen, à Caen (27 février 1889).

Besnier (Maurice), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Caen, à Caen, rue Pémagnie, 14 (7 mars 1900).

Cantal.

Rhodes (Émile), avocat, ancien magistrat, à Murat (3 mars 1909).

Pagès-Allary (J.), à Murat (2 février 1910).

Charente.

Chauvet (Gustave), ancien président de la Société archéologique et historique de la Charente, à Ruffec (2 avril 1884).

Montégut (Henri de), ancien vice-président du tribunal de Limoges, au château des Ombrais, par La Rochefoucauld (2 juillet 1884).

Charente-Inférieure.

Musset (Georges), bibliothécaire de la ville de La Rochelle, à La Rochelle (6 février 1884).

Digitized by Google

MM.

Noguès (le chanoine Jules-L.-M.), à la Rochelle, rue Tallemant-des-Réaux, 8 (2 novembre 1887).

Cher.

Goy (Pierre de), à Bourges (2 avril 1884).

Gauchery (Paul), ingénieur-architecte, à Vierzon (6 mai 1903).

Deshoulières (François), au château de l'Isle-sur-Arnon, par Lignières, et à Paris, rue de la Tour, 49 (9 janvier 1907).

Corse.

* Bonaparte (le prince Roland), membre de l'Institut (Académie des sciences), à Calvi, et à Paris, avenue d'Iéna, 10 (3 juin 1891).

Côte-d'Or.

Arbaumont (Jules d'), ancien président de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or, aux Argentières, près Dijon (15 novembre 1865).

Beauvois (Eugène), à Corberon (28 juin 1871).

Montille (Léonce de), ✱, président de la Société d'histoire de Beaune, à Beaune, rue Maufoux, 40 (7 avril 1880).

Louis-Lucas (Paul), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Dijon, à Dijon, boulevard Carnot, 2 (5 mars 1884).

Millon (Henry), conseiller à la cour d'appel de Dijon, à Dijon, rue du Palais, 23 (2 juillet 1884).

Morillot (l'abbé Louis), à Dijon, rue du Chapeau-Rouge, 15 (4 juillet 1888).

Lejay (l'abbé Paul), agrégé de l'Université, professeur à l'Institut catholique de Paris, à Pontailler-sur-Saône, et à Paris, rue du Cherche-Midi, 119 (5 mars 1890).

Digitized by Google

MM.

Potey (Georges), à Minot (28 janvier 1891).

Daguin (Fernand), ✻, docteur en droit, à Chamesson, et à Paris, rue de l'Université, 29 (6 février 1895).

Corot (Henry), à Savoisy (1er avril 1896).

Rey (Ferdinand), à Dijon, rue Legouz-Gerland, 5 (4 mai 1898).

Poinssot (Louis), inspecteur des antiquités et des arts de la Régence de Tunis, à Dijon, et à Paris, rue Nicole, 7 (1er mars 1899).

* Truchis (le vicomte Pierre de), au château de Dracy, par Vitteau (30 mars 1904).

Brulard (le Dr René), à Dijon, rue Amiral-Roussin, 2 (10 janvier 1906).

Epery (le Dr René), à Alise-Sainte-Reine (1er décembre 1909).

Côtes-du-Nord.

Rhôné (Arthur), à Kéravel-en-Plouha, et à Paris, rue du Pré-aux-Clercs, 10 (5 janvier 1876).

Dordogne.

Fayolle (le marquis Gérard de), président de la Société historique et archéologique du Périgord, conservateur du Musée du Périgord, au château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre (3 juin 1885).

Cheylud (Émile), à la Roche-Chalais (23 février 1898).

* Babut (le commandant A.), à Monfaucon, par Le Fleix, et à Paris, rue des Gatines, 23 (3 avril 1907).

Drôme.

Chevalier (le chanoine Ulysse), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Romans (3 février 1869).

La Sizeranne (le comte Fernand Monier de), ancien député, au château de Beausemblant, par Saint-Vallier, et à Paris, rue Pierre-Charron, 67 (11 mai 1881).

Digitized by Google

MM.

Vallentin du Cheylard (Roger), à Montélimar, rue du Jeu-de-Paume (4 juin 1890).

Breghot du Lut (F.), au château de Confolin, à Bourg-lès-Valence (7 juin 1905).

Eure.

Régnier (Louis), à Évreux, rue du Meilet, 9 (6 mars 1890).

Porée (le chanoine Adolphe), curé de Bournainville, par Thiberville (23 avril 1890).

* Coutil (Léon), correspondant du Ministère de l'Instruction publique, aux Andelys (6 mars 1895).

Join-Lambert (Arthur), conseiller général de l'Eure, au château de Livet, par Pont-Authou (7 avril 1897).

Vasnier (Henri), ✱, à Saint-Georges de Vièvre (6 juillet 1904).

Engelhard (le capitaine Ch.), ✱, à Saint-Michel-de-la-Haye, par Bourg-Achard (6 février 1907).

Eure-et-Loir.

Janssens (le comte Gaston de), au château de Romainville, par Cloyes, et à Paris, rue Vineuse, 9 (4 mai 1892).

Clerval (l'abbé Alexandre), supérieur de la maîtrise de la cathédrale de Chartres, à Chartres (1er février 1863).

Merlet (René), archiviste départemental, à Chartres (7 mai 1902).

Bonnard (L.), docteur en droit, membre de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, à Chartres, rue des Grenets, 15, et à Paris, rue de Courcelles, 119 (5 février 1908).

Finistère.

Tholin (Georges), ✱, archiviste honoraire du département de Lot-et-Garonne, villa Kerlia, à Concarneau (5 mars 1873).

Digitized by Google

MM.

Brémond d'Ars (le comte Anatole de), ✻, au château de la Porte-Neuve, par Riec-sur-Bélon, et à Nantes, rue Harroüys, 5 (3 avril 1878).

Du Chatellier (Paul), au château de Kernus, par Pont-l'Abbé (7 janvier 1880).

Gard.

Marignan (Albert), à Fonsfougacière, par Aigues-Vives, et à Paris, rue des Beaux-Arts, 5 (4 février 1891).

Garonne (Haute-).

Saint-Paul (Anthyme), à Toulouse, rue Montaudran, 31, et à Paris, rue d'Assas, 87 (9 février 1881).

* Pasquier (Félix), archiviste du département de la Haute-Garonne, à Toulouse, rue Saint-Antoine-du-T, 6 (2 novembre 1887).

Barrière-Flavy (Casimir), au château de Puydaniel, par Auterive (2 décembre 1891).

Gers.

Lacave La Plagne-Barris (le baron Joseph), au château de la Plagne, par Montesquiou (7 mai 1890).

Lauzun (Philippe), à Valence-sur-Baïse (26 juillet 1899).

Gironde.

Jullian (Camille), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Bordeaux, rue Vital-Carles, 14, et à Paris, rue du Luxembourg, 30 (10 janvier 1894).

Mareuse (Edgar), à Bègles, et à Paris, boulevard Haussmann, 81 (5 juin 1895).

Paris (Pierre), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à la

Digitized by Google

MM.

Faculté des lettres de l'Université de Bordeaux, directeur de l'École municipale des Beaux-Arts, à Bordeaux, à l'École municipale des Beaux-Arts (23 février 1898).

Brutails (Auguste), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiviste de la Gironde, juge au tribunal supérieur d'Andorre, à Bordeaux, rue d'Aviau (20 avril 1898).

Amtmann (Théodore), archiviste et bibliothécaire de la Société archéologique de la Gironde, à Bordeaux, rue Doidy, 26 (26 avril 1898).

Meller (Pierre), vice-président de la Société historique de la Gironde, à Bordeaux, pavé des Chartrons, 43 (5 mars 1902).

* Lur-Saluces (le marquis Alexandre de), à Sauternes, et à Paris, rue Dumont-d'Urville, 10 (3 février 1904).

Fourché (P.), à Arcachon, villa Menton, place Brémontier (3 février 1904).

Hérault.

Cazalis de Fondouce (Paul), ingénieur civil, à Montpellier, rue des Étuves, 18 (12 juin 1878).

Berthelé (Joseph), archiviste du département de l'Hérault, à Montpellier, impasse Pagès, 11 (7 novembre 1883).

Pélissier (Léon-G.), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Montpellier, à Montpellier, villa Leyris, boulevard J.-J.-Rousseau (1er juillet 1891).

Joubin (André), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Montpellier, à Montpellier, avenue du Stand, 10 (6 mars 1901).

Bonnet (Émile), avocat à la cour d'appel, à Montpellier, rue du Faubourg-Saint-Jaumes, 11 (7 mai 1902).

Sahuc (Joseph), à Saint-Pons-de-Thomières (5 décembre 1906).

Digitized by Google

MM.

Le Bars (Yvon), à Béziers, rue Porte-Olivier, 6 (1er décembre 1909).

Ille-et-Vilaine.

Joüon des Longrais (Frédéric), à Rennes, rue du Griffon, 4 (11 avril 1881).

Bossard (l'abbé Pierre), à Bruz (10 janvier 1900).

Lesort (André), archiviste du département d'Ille-et-Vilaine, correspondant du ministère de l'Instruction publique, à Rennes, rue Hoche, 21 (5 avril 1909).

Indre.

Creusot (J.), à Châteauroux, rue des Notaires, 1 (7 mars 1900).

La Véronne (Geoffroy de), au château du Bouchet, par Rosnay, et à Paris, rue de Grenelle, 121 *bis* (1er juin 1910).

Indre-et-Loire.

Delaville-Le Roulx (Joseph), docteur ès lettres, archiviste paléographe, à Monts, et à Paris, rue de Monceau, 52 (5 février 1879).

Beaumont (le comte Charles de), à Chatigny, par Fondettes, et à Paris, rue de Grenelle, 134 (24 juillet 1894).

Isère.

Reymond (Marcel), à Grenoble, place de la Constitution, 4 (3 décembre 1890).

Fournier (Paul), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), doyen de la Faculté de droit de l'Université de Grenoble, à Grenoble, place Victor-Hugo, 11 *bis* (5 juillet 1893).

Delachenal (Roland), à Crémieu, et à Paris, rue de Babylone, 4 (5 juin 1895).

Digitized by Google

MM.

Chapot (Victor), ancien membre de l'École française d'Athènes, sous-bibliothécaire à la bibliothèque Sainte-Geneviève, à Grenoble, et à Paris, rue Madame, 30 (27 janvier 1897).

Bizot (Ernest), conservateur du Musée et de la Bibliothèque de Vienne, à Vienne, rue Victor-Hugo, 51 (6 novembre 1900).

Muller (Hippolyte), bibliothécaire de l'École de médecine, à Grenoble (7 novembre 1906).

Jura.

Guichard (l'abbé Alphonse), docteur en théologie, curé de Grozon (6 février 1889).

Brune (l'abbé Paul), curé de Mont-sous-Vaudrey (6 mars 1889).

Landes.

Bouglon (le baron de), à La Bastide-d'Armagnac (1er juillet 1903).

Loir-et-Cher.

Storelli (André), à la Gourre, à Blois (3 juillet 1878).

Joulin (Léon), O. ✻, membre de la Société archéologique du Midi de la France, à Blois, rue Franciade, 35 (3 décembre 1902).

* Plat (l'abbé Gabriel), à Vendôme (3 avril 1907).

Loire.

Gonnard (Henri), à Saint-Étienne, rue Gambetta, 52 (10 décembre 1879).

Brassart (Éleuthère), à Montbrison (4 novembre 1885).

Thiollier (Félix), ✻, à Saint-Étienne, rue de la Bourse, 28 (15 décembre 1886).

Déchelette (Joseph), conservateur du Musée de Roanne, à Roanne (15 novembre 1893).

Digitized by Google

MM.

SAINT-PULGENT (A. DE), à Montbrison (12 décembre 1900).

Loire (Haute-).

ROUCHON (Ulysse), secrétaire de la Société agricole et scientifique de la Haute-Loire, au Puy (1er juillet 1909).

Loire-Inférieure.

QUILGARS (Henry), à Lesguiriac, par Piriac (23 février 1898).

Loiret.

CASATI (Charles), ✻, conseiller honoraire à la Cour de Paris, au château de la Javelière, par Boiscommun, et à Paris, rue de Prony, 29 (5 mars 1873).

COURET (le comte Alphonse), ancien magistrat, à Orléans, rue du Devidet, 16, et à Paris, rue Rousselet, 1 (7 novembre 1877).

DUMUŸS (Léon), directeur du Musée historique de l'Orléanais, à Orléans, rue de la Lionne, 61 (15 juillet 1888).

Lozère.

BARBOT (Jules), à Mende (1er juillet 1903).

Maine-et-Loire.

FARCY (Louis DE), à Angers, parvis Saint-Maurice, 3 (30 janvier 1884).

* CASTELLANE (le comte Henri DE), à Genneteil, et à Paris, rue Saint-Dominique, 11 (4 mai 1898).

URSEAU (le chanoine Charles), chanoine titulaire de la cathédrale d'Angers, à Angers (7 mars 1906).

Marne.

LUCOT (le chanoine Paul), archiprêtre de la cathédrale de Châlons, à Châlons-sur-Marne (1er octobre 1879).

Digitized by Google

MM.

Demaison (Louis), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiviste de la ville de Reims, à Reims, rue Nicolas-Perseval, 21 (20 juillet 1881).

Jadart (Henri), secrétaire général de l'Académie de Reims, bibliothécaire de la ville de Reims, à Reims, rue du Couchant, 15 (5 novembre 1884).

Tausserat-Radel (Alexandre), ✻, sous-chef du bureau historique au ministère des Affaires étrangères, à Vinay, par Épernay, et à Paris, rue Friant, 36 (11 janvier 1888).

Millard (l'abbé Aristide), curé de Saint-Gond, par Sézanne (12 juin 1889).

Gosset (Alphonse), ✻, architecte, à Reims, rue Thiers, 24, et à Paris, rue Vaneau, 37 (3 juin 1891).

Marne (Haute-).

Royer (Charles), conservateur du Musée de Langres, à Langres (4 décembre 1889).

Marcel (le chanoine Louis), supérieur du petit séminaire de Langres, à Langres (6 juillet 1892).

Mayenne.

Chabrun (César), docteur en droit, à Mayenne, et à Paris, rue de Bagneux, 13 (10 janvier 1906).

Meurthe-et-Moselle.

Germain de Maidy (Léon), secrétaire perpétuel de la Société d'archéologie lorraine, à Nancy, rue Héré, 26 (7 mars 1883).

Vernet (Gustave), à Toul, et à Paris, avenue de Suffren, 28 (24 juillet 1895).

Perdrizet (Paul), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Nancy, à Nancy, avenue de la Garenne, 2 (6 mars 1901).

Digitized by Google

MM.

Beaupré (le comte Jules), à Nancy, rue de Serre, 18 (1er février 1905).

Goury (Georges), conservateur au Musée lorrain, à Nancy, rue des Tiercelins, 5 (3 mars 1909).

Morbihan.

L'Estourbeillon (le marquis de), député, à Vannes, place de l'Évêché, 5, et à Paris, boulevard Montmartre, 3 (14 décembre 1887).

Grand (Roger), à Kerguen, Arradon, par Vannes (5 juin 1901).

Aveneau de la Grancière, à Vannes, rue Pasteur, 19 (5 février 1902).

Nièvre.

Lespinasse (René Leblanc de), archiviste paléographe, au château de Luanges, par Guérigny, et à Paris, rue du Bac, 44 (1er juillet 1868).

Gauthier (Gaston), secrétaire adjoint de la Société nivernaise, à Nevers, rue de Paris, 36 (1er mars 1893).

Mirot (Léon), archiviste aux Archives nationales, à Clamecy, et à Paris, rue de Grenelle, 15 (1er mars 1899).

Saint-Venant (Julien de), ✱, inspecteur des eaux et forêts, conservateur du Musée lapidaire de Nevers, à Nevers (3 janvier 1900).

Faulquier (Bernard), archiviste paléographe, au château de Montjoux, par Saint-Honoré, et à Paris, rue de Villersexel, 2 (7 novembre 1900).

Nord.

Rigaux (Henry), à Lille, rue du Chaufour, 14 (4 février 1874).

Hénault (Maurice), archiviste et sous-bibliothécaire de la ville de Valenciennes, à Valenciennes (11 décembre 1895).

Digitized by Google

MM.

* Serbat (Louis), archiviste paléographe, à Valenciennes, et à Paris, rue de Chateaubriand, 8 (9 janvier 1901).

Du Teil (le baron Joseph), à Saint-Momelin, par Watten, et à Paris, quai de Billy, 2 (5 juin 1901).

Théry (Louis), avocat, à Lille, square Duthilleul, 17 (30 mars 1904).

Théodore (Émile), conservateur adjoint des Musées (Palais des Beaux-Arts), à Lille, rue Solférino, 197 (6 décembre 1905).

Leuridan (l'abbé Théodore), archiviste du diocèse de Cambrai, à Lille, boulevard Vauban, 60 (9 janvier 1907).

Bauchond (Maurice), docteur en droit, membre de la Commission historique du département du Nord, à Valenciennes, place du Neuf-Bourg, 28 (3 avril 1907).

Oise.

Caix de Saint-Aymour (le vicomte Amédée de), membre de la Commission des monuments historiques, à Senlis, et à Paris, rue Rennequin, 51 (13 décembre 1876).

Muller (le chanoine Eugène), aumônier de l'hospice Condé, à Chantilly (25 juillet 1888).

Douais (Mgr Célestin), évêque de Beauvais (3 avril 1889).

* Bonnault d'Houët (le baron Xavier de), archiviste paléographe, à Compiègne (14 avril 1897).

* Kergorlay (le comte Florian de), ✻, au château de Fosseuse, par Méru, et à Paris, rue Godot-de-Mauroy, 1 (6 février 1901).

Leblond (le Dr Victor), président de la Société académique de l'Oise, à Beauvais, rue des Halles, 74 (6 mars 1907).

Orne.

Duval (Louis), archiviste honoraire du département de l'Orne, à Alençon (18 février 1868).

Godet (l'abbé Henri), curé du Pas-Saint-Lhomer, par Moutiers-au-Perche (7 avril 1886).

Digitized by Google

MM.

Boutry (Léon), à Alençon, rue de la Barre, 5 (7 février 1900).

Charencey (le comte de), au château de Champthierry, par Saint-Maurice-lez-Charencey, et à Paris, rue de l'Université, 72 (3 juin 1908).

Pas-de-Calais.

Lhomel (le comte Georges de), à Montreuil-sur-Mer, et à Paris, rue Marbeuf, 27 (7 décembre 1898).

Rodière (Roger), à Montreuil-sur-Mer (5 novembre 1902).

* Drouet (Édouard), ingénieur aux mines de Liévin, à Liévin (1er avril 1908).

Puy-de-Dôme.

Audollent (Auguste), professeur à la Faculté des lettres de l'Université, directeur du Musée municipal de Clermont-Ferrand, à Clermont-Ferrand, chemin de l'Oradou, 1 (5 mars 1890).

Charvilhat (le Dr G.), à Clermont-Ferrand, rue Blatin, 4 (6 janvier 1909).

Pyrénées (Basses-).

Croizier (le marquis de), ✻, membre du Conseil supérieur des colonies, au château de Jouandin, à Bayonne, côte Saint-Étienne (9 novembre 1892).

* Planté (Adrien), ancien député, président de la Société des lettres, sciences et arts de Pau, à Orthez (5 février 1896).

* Lemaire (Arthur), à Saint-Jean-de-Luz, et à Paris, rue de Rome, 35 (3 février 1897).

Guilhou (Ernest), au château de Laclau, par le Boucau (12 juillet 1899).

Zeiller (Jacques), agrégé de l'Université, professeur à l'Université de Fribourg, à Jurançon, près Pau, et à Paris, rue du Vieux-Colombier, 8 (1er mai 1901).

Digitized by Google

Pyrénées-Orientales.

MM.

Carsalade du Pont (Mgr Jules de), évêque de Perpignan (10 juillet 1889).

Rhône.

Giraud (Jean-Baptiste), conservateur du Musée archéologique de la ville de Lyon, à Lyon, rue Saint-Dominique, 15 (7 avril 1880).

Vachez (Antoine), membre de l'Académie de Lyon, à Lyon, place Saint-Jean, 2 (9 novembre 1887).

Condamin (le chanoine James), professeur aux Facultés libres, à Lyon, place Bellecour, 26 (2 avril 1890).

Buche (Joseph), professeur au lycée de Lyon (Saint-Rambert), à Lyon, rue Mont-Bernard, 6 (25 janvier 1899).

Galle (Léon), à Lyon, rue du Plat, 2 (3 février 1904).

Vial (E.), à Lyon, quai de la Charité, 29 (1er février 1905).

Birot (le Dr J.), à Lyon, rue du Plat, 31 (5 avril 1905).

* Beyssac (Jules), à Lyon, quai de l'Archevêché, 15 (7 juin 1905).

Chervin (le Dr), à Thizy, et à Paris, avenue Victor-Hugo, 82 (6 juillet 1910).

Saône (Haute-).

Prinet (Max), archiviste paléographe, à Gouhenans, et à Versailles, rue d'Anjou, 10 (1er avril 1908).

Saône-et-Loire.

Charmasse (Anatole de), à Autun (14 mars 1866).

Deseilligny (Jules Pierrot-), à Autun, et à Paris, avenue Henri-Martin, 47 (14 décembre 1887).

Perrault-Dabot (A.), inspecteur général adjoint des monuments historiques, aux Agneux, par Rully, et à Paris, boulevard Saint-Michel, 87 (2 décembre 1903).

Bidault de Grésigny, au château de Boulay, par Baudrières (2 mai 1906).

Digitized by Google

MM.

Boirot (Max), à Bourbon-Lancy, et à Paris, rue Lamartine, 6 (2 juin 1909).

Sarthe.

Bertrand de Broussillon (Arthur), archiviste paléographe, au Mans, rue de Tascher, 15 (2 juillet 1879).

Menjot d'Elbenne (le vicomte Samuel), à Couléon, par Tuffé (17 juillet 1895).

Triger (Robert), inspecteur général de la Société française d'archéologie, au Mans, rue de l'Évêché (7 mai 1902).

Fleury (Gabriel), imprimeur, à Mamers (2 décembre 1903).

Savoie (Haute-).

Buttin (Charles), à Rumilly (6 juillet 1904).

Seine.

Bayet (Charles), C. ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur de l'enseignement supérieur, à Paris, rue du Val-de-Grâce, 1 (2 juillet 1879).

* Sorlin-Dorigny (Albert), à Paris, avenue Félix-Faure, 32 (1er juin 1881).

Weiss (André), ✻, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris, à Paris, rue Copernic, 10 (5 mars 1884).

Bloch (Gustave), O. ✻, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, à Paris, avenue d'Orléans, 118 (11 juin 1884).

Bordes (l'abbé Jean-Marie), à Paris, boulevard Raspail, 234 (4 mars 1885).

Batiffol (Mgr Pierre), aumônier du collège Sainte-Barbe, à Paris, rue Cujas, 2 (11 janvier 1888).

Villenoisy (François de), sous-bibliothécaire au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, à Paris, rue Washington, 32 (1er juillet 1891).

Digitized by Google

MM.

Leprieur (Paul), conservateur du département des peintures, des dessins et de la chalcographie au Musée du Louvre, professeur à l'École du Louvre, à Paris, rue des Écoles, 38 (6 janvier 1892).

Bordeaux (Paul), à Neuilly-sur-Seine, boulevard Maillot, 98 (3 février 1892).

Gauckler (Paul), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), ancien directeur des antiquités et des arts de la Régence de Tunis, membre de la Commission de l'Afrique du Nord, à Paris, rue d'Assas, 90 (11 janvier 1893).

Castanier (Prosper), à Choisy-le-Roi (24 janvier 1894).

* Eude (Émile), ingénieur architecte, à Paris, avenue d'Orléans, 8 (3 juillet 1895).

Séjourné (le R. P. Joseph), à Paris, rue du Bac, 34 (11 décembre 1895).

Capitan (le Dr Louis), ✻, professeur à l'École d'anthropologie, chargé de cours au Collège de France, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, vice-président de la Commission des monuments mégalithiques, à Paris, rue des Ursulines, 5 (6 janvier 1897).

* Expert (Henry), sous-bibliothécaire au Conservatoire national de musique, à Paris, boulevard Arago, 97 (1er juin 1898).

Gaudin (Paul), ingénieur, à Paris, rue de la Grande-Chaumière, 6 (12 juillet 1899).

Sellier (Charles), conservateur adjoint du Musée Carnavalet, inspecteur des fouilles archéologiques de la ville de Paris, à Paris, rue Saint-Louis-en-l'Isle, 5 (4 avril 1900).

Guimet (Émile), O. ✻, directeur du Musée Guimet, à Paris, au Musée Guimet (4 avril 1900).

Swarte (Victor de), ✻, à Paris, rue Clément-Marot, 19 (5 juin 1901).

Kœchlin (Raymond), à Paris, quai de Béthune, 32 (4 décembre 1901).

Digitized by Google

MM.

Lacombe (Paul), bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, à Paris, rue de Moscou, 5 (5 mars 1902).

Rousseau (F.), à Paris, rue Claude-Bernard, 63 (3 décembre 1902).

Poupardin (René), secrétaire de l'École des chartes, à Paris, rue Soufflot, 18 (4 mars 1903).

Furcy-Raynaud (Marc), attaché à la bibliothèque de l'Arsenal, à Paris, avenue des Champs-Élysées, 120 (11 mars 1903).

Fromageot (Paul), ✱, avocat à la Cour d'appel de Paris, à Paris, rue de l'Université, 11 (6 mai 1903).

Dimier (Louis), à Paris, rue du Puits-l'Ermite, 8 (2 décembre 1903).

Vidier (Alexandre), sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, à Boulogne-sur-Seine, rue de Sèvres, 25 (3 février 1904).

Magne (Charles), secrétaire général du Comité d'études archéologiques et historiques de la Montagne-Sainte-Geneviève, à Paris, avenue des Gobelins, 47 (2 mars 1904).

Courtot (l'intendant-général), C. ✱, à Paris, rue Duroc, 17 (2 mars 1904).

Boinet (Amédée), sous-bibliothécaire à la bibliothèque Sainte-Geneviève, à Paris, quai d'Orléans, 40 (30 mars 1904).

Lemoisne (André), sous-bibliothécaire au département des estampes de la Bibliothèque nationale, à Thiais, et à Paris, rue de Prony, 45 (6 juillet 1904).

Nocq (Henry), à Paris, quai Bourbon, 29 (1er mars 1905).

Poëte (Marcel), inspecteur des travaux historiques, conservateur de la Bibliothèque historique de la ville de Paris, à Paris, rue Honoré-Chevalier, 4 (7 juin 1905).

Aubert (Félix), archiviste paléographe, avocat à la Cour d'appel de Paris, à Saint-Mandé, rue de l'Épinette, 17 (6 décembre 1905).

Digitized by Google

MM.

Vernet (Marcel), à Paris, rue d'Offémont, 10 (7 février 1906).

Roche (Denis), à Paris, rue Monge, 59 (7 mars 1906).

Lefebvre des Noëttes (le commandant), ✻, à Paris, quai Bourbon, 19 (7 mars 1906).

Bengy-Puyvallée (Maurice de), archiviste paléographe, à Paris, avenue de Clichy, 91 (4 avril 1906).

* Langlois (l'abbé M.), bibliothécaire de l'Institut catholique de Paris, à Paris, boulevard Montparnasse, 150 (3 mai 1906).

Maindron (Maurice), à Paris, quai Bourbon, 19 (6 juin 1906).

Manneville (Charles), secrétaire général adjoint du Comité d'études archéologiques et historiques de la Montagne-Sainte-Geneviève, à Paris, avenue des Gobelins, 9 (6 juin 1906).

Krafft (Hugues), à Paris, rue de Lubeck, 42 (4 juillet 1906).

* Jameson (Robert), à Paris, avenue Vélasquez, 6 (4 juillet 1906).

Martin-Chabot (Fernand), archiviste aux Archives nationales, à Paris, boulevard Malesherbes, 167 (9 janvier 1907).

Martroye (François), à Paris, boulevard Saint-Germain, 131 (1er avril 1908).

Corbierre (l'abbé A.-Jean), à Paris, rue Cassette, 7 (3 juin 1908).

* Picard (Auguste), O. ✻, directeur de l'exploitation à la Compagnie des chemins de fer de l'Est, à Paris, rue de Maubeuge, 73 (2 décembre 1908).

* Lefèvre (Louis-Eugène), à Paris, rue Jouffroy, 36 *bis* (3 mars 1909).

Aubert (Marcel), sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, à Paris, rue des Saints-Pères, 13 (5 mai 1909).

Chatelain (Louis), à Paris, rue de la Sorbonne, 17 (1er décembre 1909).

Digitized by Google

Seine-et-Marne.

MM.

Héron de Villefosse (Étienne), ✻, à Chartronges, par la Ferté-Gaucher, et à Paris, rue de l'Université, 29 (2 juin 1886).

* Ridder (André de), conservateur adjoint des antiquités grecques et romaines au Musée du Louvre, au Mée, et à Paris, rue de Marignan, 22 (8 mai 1901).

Gassies (Georges), professeur de première au collège de Meaux, vice-président de la Société historique et littéraire de la Brie, à Meaux, impasse Hattingais, 3, rue de la Cordonnerie (5 février 1902).

* Mayeux (Albert), architecte diplômé du gouvernement, à Lagny, et à Paris, rue Vignon, 24 (6 mai 1903).

Husson (Georges), vice-président de la Société historique et archéologique de la Brie, à Couilly, pavillon des Caves (6 mai 1908).

Meuret (Maurice), à Fontainebleau, rue Saint-Merry, 130, et à Paris, rue de Berry, 33 (2 décembre 1908).

Seine-et-Oise.

Chardin (Paul), à Ville-d'Avray, et à Paris, avenue de l'Opéra, 6 (10 décembre 1873).

Caron (Émile), ✻, président honoraire de la Société française de numismatique, aux Camaldules, par Yerres, et à Paris, boulevard Haussmann, 36 (6 avril 1881).

Thélier (Ernest), à Marly-le-Roy, château du Chenil, et à Paris, boulevard de Courcelles, 66 (12 février 1890).

Martin-Sabon (Félix), ingénieur, à Ronquerolles, et à Paris, rue Mansart, 5 *bis* (2 avril 1890).

Dumoulin (Maurice), aux Mureaux, route d'Ecquevilly, 59 (11 décembre 1895).

Legrand (Maxime), à Étampes (10 janvier 1900).

* Rey (Auguste), à Saint-Prix, et à Paris, rue Sainte-Cécile, 8 (4 avril 1900).

Digitized by Google

MM.

Dufour (A.), bibliothécaire de la ville de Corbeil, à Corbeil (6 juin 1900).

Guiffrey (Jean), attaché au département des peintures et dessins du Musée du Louvre, à Saint-Cyr, villa Saint-Jean, et à Paris, boulevard Bonne-Nouvelle, 34 (6 février 1901).

Gusman (Pierre), artiste peintre, à Grosrouvre, et à Paris, boulevard Edgar-Quinet, 22 (6 mars 1901).

Rodocanachi (Emmanuel), ✻, à Andilly, et à Paris, rue de Lisbonne, 54 (11 mars 1903).

Depoin (Joseph), secrétaire général de la Société historique du Vexin, à Pontoise, et à Paris, boulevard Saint-Germain, 150 (4 mai 1904).

* Morgan (Jacques de), C. ✻, directeur général honoraire des antiquités de l'Égypte, délégué général en Perse du ministre de l'Instruction publique, à Croissy-sur-Seine, rue Alfred-Dormeuil, 1, et à Paris, quai de Béthune, 36 (1er mars 1905).

* Biver (Paul), au château de Villiers-le-Bâcle, par Gif, et à Paris, rue de Prony, 14 (6 janvier 1909).

* Bouclier (Alfred), trésorier de la Société française de numismatique, au château du Rouvray, par Condé-sur-Vesgre, et à Paris, rue de Lisbonne, 49 (5 janvier 1910).

Besnard (C.), architecte, Les Ormes, par Saint-Rémy-lès-Chevreuse, et à Paris, rue de Bagneux, 16 (6 avril 1910).

* Rhein (André), archiviste paléographe, à Versailles, rue Neuve, 11 (4 mai 1910).

Seine-Inférieure.

Allard (Paul), ancien magistrat, à Senneville, par Fécamp (10 décembre 1879).

Le Breton (Gaston), O. ✻, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), directeur honoraire du

Digitized by Google

MM.

Musée archéologique départemental, à Rouen, rue Thiers, 25 *bis* (1er février 1882).

Kermaingant (Pierre-Paul Laffleur de), ✻, ingénieur, au Tréport, et à Paris, avenue des Champs-Elysées, 102 (3 janvier 1883).

Prévost (Gustave), ancien magistrat, à Rouen, rue Chasselièvre, 52 (6 juin 1888).

Foville (Jean de), sous-bibliothécaire au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, à Rouen, et à Paris, rue Montalivet, 6 (9 janvier 1901).

Costa de Beauregard (le comte Olivier), au château de Sainte-Foy, par Longueville (3 avril 1901).

Vesly (Léon de), directeur du Musée archéologique départemental, à Rouen, rue des Arsins, 1 (5 mars 1902).

Coutan (le Dr), à Rouen, boulevard Saint-Hilaire, 33 (14 décembre 1904).

Sèvres (Deux-).

Martin (Gabriel), à Airvault, et à Paris, rue de Villersexel, 7 (1er juin 1904).

Clouzot (Étienne), attaché à la Bibliothèque historique de la ville de Paris, à Niort, et à Paris, rue Vineuse, 12 *bis* (5 avril 1905).

Clouzot (Henri), conservateur de la Bibliothèque municipale Forney, à Niort, et à Paris, rue Vineuse, 12 *bis* (7 février 1906).

Somme.

Duhamel-Decéjean (Charles), ancien secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie, au château de Nesle, à Nesle (23 juillet 1884).

Guyencourt (Robert de), à Amiens, rue Gloriette, 1 (9 janvier 1889).

* Guerlin (Robert), président de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens, rue Saint-Louis, 30 (3 février 1892).

Digitized by Google

MM.

Macqueron (Henri), à Abbeville (7 novembre 1900).

Boulanger (C.), ✻, ancien notaire, conservateur honoraire du Musée, à Péronne (9 janvier 1901).

Des Forts (Philippe), archiviste paléographe, au château d'Yonville, par Hallencourt (1er juin 1904).

Delignières (Émile), ✻, à Abbeville, rue des Grandes-Écoles, 3 (7 mars 1906).

Dubois (Pierre), à Amiens (6 juin 1906).

Tarn-et-Garonne.

Bruston (Charles), ✻, doyen de la Faculté de théologie protestante de l'Université de Toulouse, à Montauban, rue de la Banque, 37, et à Paris, rue Georges-Sand, 36 (7 mars 1894).

Var.

*Moulin (Franki), à Bandol, boulevard de Strasbourg, 42 (3 avril 1901).

Roustan (François), architecte du département et des monuments historiques du Var, à Toulon, rue Dumont-d'Urville, 2 (4 février 1903).

Vaucluse.

*Requin (l'abbé), correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), archiviste diocésain, à Avignon, rue Victor-Hugo, 14 (6 janvier 1904).

Vendée.

Vallette (René), directeur de la Revue du Bas-Poitou, à Fontenay-le-Comte (23 juillet 1884).

Arnauldet (Pierre), licencié en droit, au Fossé-Rouge, et à Alfortville, rue de l'Union, 10 (24 janvier 1894).

Digitized by Google

Vienne.

MM.

La Croix (le R. P. Camille de), ✻, conservateur du Musée des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers (1er juin 1881).

Ginot (Émile), bibliothécaire archiviste de la ville de Poitiers, à Poitiers, rue de la Tranchée, 16 (3 janvier 1900).

Vienne (Haute-).

Fage (René), avocat, au Mas-du-Puy, par Verneuil-sur-Vienne, et à Paris, rue de Lauriston, 80 (3 novembre 1886).

Yonne.

Petit (Ernest), ✻, conseiller général de l'Yonne, président de la Société des sciences de l'Yonne, à Vausse, par l'Isle-sur-Serein, et à Paris, rue du Bellay, 8 (7 février 1883).

Roy (Maurice), conseiller référendaire à la Cour des comptes, au château du Chesnoy, par Sens, et à Paris, avenue Rapp, 20 (2 décembre 1891).

Espinas (Georges), archiviste aux archives du Ministère des Affaires étrangères, à Saint-Florentin, et à Paris, boulevard Saint-Germain, 198 (4 mars 1903).

Vignot (Charles), à Joigny, et à Paris, rue de Lille, 30 (2 mars 1904).

*Villetard (l'abbé Henri), curé de Champvallon, par Senan (6 janvier 1902).

Algérie et Tunisie.

Carton (le Dr Louis), ✻, à Khéreddine, villa Stella (3 février 1892).

Delattre (le R. P. Alfred-Louis), ✻, des Pères Blancs, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiprêtre de la primatiale de Carthage, à Carthage (11 décembre 1895).

Digitized by Google

MM.

* Rouvier (le Dr Jules), ✻, professeur à l'École de médecine d'Alger (28 juillet 1897).

Merlin (Alfred), directeur des antiquités et des arts de la Régence de Tunis, membre de la Commission de l'Afrique du Nord, à Tunis, et à Paris, boulevard du Montparnasse, 73 (2 décembre 1903).

Donau (le commandant R.), commandant militaire des territoires du Sud de la Tunisie, à Medenine (6 décembre 1905).

* Bourbon (Henry), à Carthage, villa Marie-Thérèse (5 décembre 1906).

Maguelonne (Jules), directeur de l'enregistrement, des domaines et du timbre du département de Constantine, président de la Société archéologique de Constantine, à Constantine, rue de France, 7 (2 décembre 1908).

Renault (Jules), architecte à la direction générale des travaux publics, correspondant du ministère à Tunis, place Sidi-el-Bahri, 6 (5 mai 1909).

Associés correspondants nationaux résidant à l'étranger.

Engel (Arthur), ancien membre des Écoles françaises de Rome et d'Athènes, à Bâle (Suisse), et à Paris, rue Erlanger, 23 (5 décembre 1877).

* Durighello (Ange), à Beyrouth (Syrie), et à Paris, rue de Courcelles, 179 (10 janvier 1894).

Lagrange (le R. P. Marie-Joseph), de l'ordre des Frères Prêcheurs, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), prieur du couvent de Saint-Étienne, à Jérusalem (6 mars 1895).

Germer-Durand (le R. P. Joseph), prieur des Assomptionnistes, à Jérusalem (11 décembre 1895).

Morin (le R. P. dom Germain), de l'ordre des Bénédictins, à l'abbaye de Maredsous (Belgique) (13 mai 1896).

Digitized by Google

MM.

Labande (L.-H.), conservateur des archives et de la bibliothèque du Palais de Monaco, à Monaco (6 janvier 1904).

Besse (le R. P. dom J.-M.), à l'abbaye de Saint-Martin de Ligugé, à Chevetogne, par Leignon, province de Namur (Belgique) (8 janvier 1908).

Associés correspondants étrangers.

Allemagne.

Pflugk-Harttung (le Dr Julius von), à Berlin, N. W., Spenerstrasse, 23 (1er décembre 1886).

Helbig (Wolfgang), voir p. 9.

Hirschfeld (Otto), voir p. 9.

Michaelis (le professeur Adolf), voir p. 9.

Autriche-Hongrie.

Schlosser (le chevalier J. von), voir p. 9.

Györy de Nadudvar (Arpad de), archiviste aux Archives impériales, à Vienne, Minoritenplatz (3 décembre 1902).

Belgique.

Dognée (Eugène-M.-O.), ✻, à Liège, place des Carmes, 20 (6 juin 1867).

Cloquet (Louis), professeur à l'Université de Gand, à Gand, boulevard Léopold, 9 (3 décembre 1884).

Cumont (Georges), avocat, à Saint-Gilles-lez-Bruxelles, rue de l'Aqueduc, 19 (6 avril 1887).

Witte (Alphonse de), ingénieur, à Bruxelles, rue du Trône, 55 (3 avril 1889).

Soil de Moriamé (Eugène), membre de la Commission royale des monuments, président du tribunal de première instance, à Tournai, rue Royale, 45 (29 juillet 1896).

Digitized by Google

MM.

Destrée (Joseph), conservateur au Musée des antiquités, à Bruxelles, parc du Cinquantenaire, 109 (20 avril 1898).

Donnet (Fernand), administrateur de l'Académie royale des beaux-arts, à Anvers, rue du Transvaal, 53 (4 avril 1900).

Gaspar (Camille), à Bruxelles-Ixelles, rue du Buisson, 8 (3 décembre 1902).

Ghellinck d'Elseghem-Vaernewyck (le vicomte Amaury de), au château d'Elseghem, près Audenarde, Flandre-Orientale, et à Bruxelles, rue de l'Industrie, 15 (7 janvier 1903).

Cumont (Franz), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à l'Université de Gand, conservateur aux Musées royaux des arts décoratifs et industriels, à Bruxelles, rue Montoyer, 75 (3 février 1904).

Loë (le baron Alfred de), conservateur au Musée du parc du Cinquantenaire, à Etterbeek, avenue d'Auderghem, 82 (7 février 1906).

Pirenne (Henri), voir p. 9.

Danemark.

Schmidt (le professeur Valdemar), ✻, professeur à l'Université, à Copenhague, Frederiksholm Canal, 12 (3 juin 1868).

Espagne.

Martinez y Reguera (le Dr Leopoldo), à Madrid, Divino Pastor, 5 (6 novembre 1867).

Gestoso y Perez (José), conservateur du Musée municipal, secrétaire général de l'Académie des beaux-arts de Séville, à Séville, Gravina, 27 (6 avril 1898).

Digitized by Google

États-Unis d'Amérique.

MM.

Frothingham (Arthur-L.), Jr., professeur d'archéologie et d'histoire à l'Université de Princeton, New-Jersey (1er mars 1905).

Grande-Bretagne et Irlande.

Rivett-Carnac (le colonel J.-H.), aide de camp de S. M. le Roi, à Londres, Green Street, 40, Park Lane, et au château de Rothberg, par Rougemont, canton de Vaud (Suisse) (10 décembre 1884).

Evans (Arthur-John), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de la Société des Antiquaires de Londres, conservateur de l'Ashmolean Museum à Oxford, à Youlbury Berks, près Oxford (8 avril 1891).

* Headlam (le Rev. Arthur-C.), King's College (5 février 1896).

* Thompson (H.-Yates), à Londres W., Portman Square, 19 (3 janvier 1900).

Seltman (E.-J.), à Kinghoe, Great Berkhamsted, Herts (3 juillet 1901).

Italie.

Lovatelli (la comtesse), voir p. 9.

* Lazzaroni (le baron), à Rome, et à Paris, rue Spontini, 16 (3 décembre 1902).

Garofalo (Francesco-Paolo), à Naples, Corso Vittorio-Emmanuele, 633 (6 janvier 1904).

Norvège.

Unger (Charles-Richard), professeur à l'Université, à Christiania (28 juin 1871).

Digitized by Google

Roumanie.

MM.

Vaschide (Mme Victoria), à Bukarest, et à Paris, rue Notre-Dame-des-Champs, 56 (2 juillet 1902).

Russie.

Ouvaroff (la comtesse), voir p. 9.

* Bobrinskoy (S. Exc. le comte Alexis Alexandrovitch), ✱, président de la Commission impériale d'archéologie, à Saint-Pétersbourg, Galernaïa, 58 (5 février 1896).

* Boulitchoff (S. Exc. N. de), à Saint-Pétersbourg, quai Anglais, 70 (7 mai 1902).

* Chérémeteff (S. Exc. le comte Serge Dmitriévitch), à Saint-Pétersbourg, Fontanka, 34 (2 décembre 1903).

Polivanoff (S. Exc. Vladimir), membre du Conseil de l'Empire, grand maréchal de noblesse du gouvernement de Simbirsk, à Saint-Pétersbourg, rue Panteleïmonskay, 12 (4 avril 1906).

* Titoff (André de), conseiller d'État, conservateur du Musée archéologique, à Rostoff-la-Grande, gouvernement de Yaroslav (6 juin 1906).

Khanenko (S. Exc. Bogdan de), membre du Conseil de l'Empire, membre de la Commission impériale d'archéologie, à Kiev (3 avril 1907).

* Goloubew (Victor de), à Paris, avenue du Bois-de-Boulogne, 26 (3 juin 1908).

Roerich (Nicolas de), directeur de la Société impériale d'encouragement des arts, à Saint-Pétersbourg, Moïka, 83 (10 mars 1909).

Suisse.

Fazy (Henry), professeur d'histoire à l'Université, à Genève, boulevard Helvétique, 24 (4 février 1863).

Digitized by Google

MM.

Briquet (Charles-Moïse), à Genève, rue D. Colladon, 3 (23 décembre 1885).

* Naef (Albert), architecte, à Mérymont, route d'Ouchy, Lausanne (Vaud) (16 novembre 1892).

Mandach (Conrad de), à Bern, et à Paris, rue de Las-Cases, 15 (1er juillet 1903).

Vogt (l'abbé Albert), conservateur de la bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg, à Fribourg, route de Lausanne, 37 (20 décembre 1905).

Stückelberg (Ernest-Alfred), professeur extraordinaire à l'Université de Bâle, à Bâle (7 février 1906).

Besson (l'abbé Marius), professeur au grand séminaire, professeur agrégé à la Faculté des lettres de l'Université de Fribourg, à Fribourg (3 mars 1909).

Digitized by Google

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES ASSOCIÉS CORRESPONDANTS NATIONAUX ET ÉTRANGERS

Au 8 Juillet 1910.

MM.

Allard (Paul), Seine-Inférieure.
Amardel (Gabriel), Aude.
Amtmann (Théodore), Gironde.
Arbaumont (Jules), Côte-d'Or.
Arnaud d'Agnel (l'abbé G.), Bouches-du-Rhône.
Arnauldet (Pierre), Vendée.
Aubert (Félix), Seine.
Aubert (Marcel), Seine.
Audollent (Auguste), Puy-de-Dôme.
Aveneau de la Grancière, Morbihan.

Babeau (Albert), Aube.
Babut (le commandant A.), Dordogne.
Barbot (Jules), Lozère.
Barrière-Flavy (Casimir), Haute-Garonne.
Batiffol (Mgr Pierre), Seine.
Bauchond (Maurice), Nord.
Bayet (Charles), Seine.
Beaumont (le comte Charles de), Indre-et-Loire.
Beaupré (le comte Jules), Meurthe-et-Moselle.
Beauvois (Eugène), Côte-d'Or.
Bengy-Puyvallée (Maurice de), Seine.
Berthelé (Joseph), Hérault.
Bertrand de Broussillon (Arthur), Sarthe.
Besnard (C.), Seine-et-Oise.

Digitized by Google

MM.

Besnier (Maurice), Calvados.
Besse (le R. P. dom J.-M.), Belgique.
Besson (l'abbé Maurice), Suisse.
Beyssac (Jules), Rhône.
Bidault de Grésigny, Saône-et-Loire.
Birot (le Dr J.), Rhône.
Biver (Paul), Seine-et-Oise.
Bizot (Ernest), Isère.
Bloch (Gustave), Seine.
Bobrinskoy (S. Exc. le comte Alexis Alexandrovitch), Russie.
Boinet (Amédée), Seine.
Boirot (Max), Saône-et-Loire.
Bonaparte (le prince Roland), Corse.
Bonnard (L.), Eure-et-Loir.
Bonnault (le baron de), Oise.
Bonnet (Émile), Hérault.
Bordeaux (Paul), Seine.
Bordes (l'abbé), Seine.
Bossard (l'abbé), Ille-et-Vilaine.
Bosse (E.), Ardennes.
Bouclier (Alfred), Seine-et-Oise.
Bouglon (le baron de), Landes.
Boulanger (C.), Somme.
Boulitchoff (S. Exc. N. de), Russie.
Bourbon (Henry), Tunisie.
Boutry (Léon), Orne.
Brassart (Éleuthère), Loire.
Breghot du Lut (F.), Drôme.
Brémond d'Ars (le comte Anatole de), Finistère.
Briquet (Charles-Moïse), Suisse.
Brulard (le Dr René), Côte-d'Or.
Brune (l'abbé Paul), Jura.
Bruston (Charles), Tarn-et-Garonne.
Brutails (Auguste), Gironde.
Buche (Joseph), Rhône.

Digitized by Google

MM.

Buttin (Charles), Haute-Savoie.

Caix de Saint-Aymour (le vicomte Amédée de), Oise.
Capitan (le Dr Louis), Seine.
Caron (Émile), Seine-et-Oise.
Carsalade du Pont (Mgr Jules de), Pyrénées-Orientales.
Carton (le Dr Louis), Tunisie.
Casati (Charles), Loiret.
Castanier (Prosper), Seine.
Castellane (le comte Henri de), Maine-et-Loire.
Cazalis de Fondouce (Paul), Hérault.
Chabrun (César), Mayenne.
Chanel (Émile), Ain.
Chapot (Victor), Isère.
Chardin (Paul), Seine-et-Oise.
Charencey (le comte de), Orne.
Charmasse (Anatole de), Saône-et-Loire.
Charvilhat (le Dr G.), Puy-de-Dôme.
Chatelain (Louis), Seine.
Chauvet (Gustave), Charente.
Chérémeteff (S. Exc. le comte Serge Dmitriévitch), Russie.
Chervin (le Dr), Rhône.
Chevalier (le chanoine Ulysse), Drôme.
Cheylud (Émile), Dordogne.
Clerc (Michel), Bouches-du-Rhône.
Clerval (l'abbé), Eure-et-Loir.
Cloquet (Louis), Belgique.
Clouzot (Étienne), Deux-Sèvres.
Clouzot (Henri), Deux-Sèvres.
Condamin (le chanoine James), Rhône.
Corbierre (l'abbé A.-Jean), Seine.
Corot (Henry), Côte-d'Or.
Costa de Beauregard (le comte Olivier), Seine-Inférieure.
Couret (le comte Alphonse), Loiret.
Courtot (l'intendant-général), Seine.
Coutan (le Dr), Seine-Inférieure.

Digitized by Google

MM.

Coutil (Léon), Eure.
Creuzot (J.), Indre.
Croizier (le marquis de), Basses-Pyrénées.
Cumont (Franz), Belgique.
Cumont (Georges), Belgique.

Daguin (Fernand), Côte-d'Or.
Déchelette (Joseph), Loire.
Degrand (A.), Alpes-Maritimes.
Delachenal (Roland), Isère.
Delattre (le R. P. Alfred-Louis), Tunisie.
Delaville-Le Roulx (Joseph), Indre-et-Loire.
Delignières (Émile), Somme.
Demaison (Louis), Marne.
Depoin (Joseph), Seine-et-Oise.
Deseilligny (Jules Pierrot-), Saône-et-Loire.
Des Forts (Philippe), Somme.
Deshoulières (François), Cher.
Destrée (Joseph), Belgique.
Dieudonné (Adolphe), Ardennes.
Dimier (Louis), Seine.
Dognée (Eugène), Belgique.
Donau (le commandant R.), Tunisie.
Donnet (Fernand), Belgique.
Douais (Mgr Célestin), Oise.
Drouet (Édouard), Pas-de-Calais.
Dubois (Pierre), Somme.
Du Chatelier (Paul), Finistère.
Dufour (A.), Seine-et-Oise.
Duhamel-Decéjean (Charles), Somme.
Dumoulin (Maurice), Seine-et-Oise.
Dumuÿs (Léon), Loiret.
Durand-Gréville (Émile-Alix), Alpes-Maritimes.
Durighello (Ange), Turquie d'Asie.
Du Teil (le baron Joseph), Nord.
Duval (Louis), Orne.

Digitized by Google

MM.

Engel (Arthur), Suisse.
Engelhard (le capitaine Ch.), Eure.
Epery (le Dr René), Côte-d'Or.
Espinas (Georges), Yonne.
Essling (le prince d'), Alpes-Maritimes.
Eude (Émile), Seine.
Evans (Arthur-John), Grande-Bretagne.
Expert (Henry), Seine.

Fage (René), Haute-Vienne.
Farcy (Louis de), Maine-et-Loire.
Faulquier (Bernard), Nièvre.
Fayolle (le marquis Gérard de), Dordogne.
Fazy (Henry), Suisse.
Fleury (Gabriel), Sarthe.
Fourché (P.), Gironde.
Fournier (Paul), Isère.
Foville (Jean de), Seine-Inférieure.
Fromageot (Paul), Seine.
Frothingham (Arthur-L.), Jr., États-Unis d'Amérique.
Furcy-Raynaud (Marc), Seine.

Galle (Léon), Rhône.
Garofalo (Francesco-Paolo), Italie.
Gaspar (Camille), Belgique.
Gassies (Georges), Seine-et-Marne.
Gauchery (Paul), Cher.
Gauckler (Paul), Seine.
Gaudin (Paul), Seine.
Gauthier (Gaston), Nièvre.
Gérin-Ricard (Henry de), Bouches-du-Rhône.
Germain de Maidy (Léon), Meurthe-et-Moselle.
Germer-Durand (le R. P. Joseph), Turquie d'Asie.
Gestoso y Perez (José), Espagne.
Ghellinck d'Elseghem-Vaernewyck (le vicomte Amaury de), Belgique.
Ginot (Émile), Vienne.

Digitized by Google

MM.

Giraud (Jean-Baptiste), Rhône.
Godet (l'abbé Henri), Orne.
Goloubew (Victor de), Russie.
Gonnard (Henri), Loire.
Gosset (Alphonse), Marne.
Goury (Georges), Meurthe-et-Moselle.
Goy (Pierre de), Cher.
Grand (Roger), Morbihan.
Guebhard (le Dr Adrien), Alpes-Maritimes.
Guerlin (Robert), Somme.
Guichard (l'abbé Alphonse), Jura.
Guiffrey (Jean), Seine-et-Oise.
Guilhou (Ernest), Basses-Pyrénées.
Guimet (Émile), Seine.
Gusman (Pierre), Seine-et-Oise.
Guyencourt (Robert de), Somme.
Györy de Nadudvar (Arpad), Autriche-Hongrie.

Headlam (le Rev. Arthur-C.), Grande-Bretagne.
Helbig (Wolfang), Allemagne.
Hénault (Maurice), Nord.
Hennezel d'Ormois (le vicomte Jehan de), Aisne.
Héron de Villefosse (Étienne), Seine-et-Marne.
Hirschfeld (Otto), Allemagne.
Husson (Georges), Seine-et-Marne.

Jadart (Henry), Marne.
Jameson (Robert), Seine.
Janssens (le comte Gaston de), Eure-et-Loir.
Join-Lambert (Arthur), Eure.
Joubin (André), Hérault.
Joulin (Léon), Loir-et-Cher.
Joüon des Longrais (Frédéric), Ille-et-Vilaine.
Jullian (Camille), Gironde.

Kergorlay (le comte Florian de), Oise.

Digitized by Google

MM.

Kermaingant (Pierre-Paul Laffleur de), Seine-Inférieure.
Khanenko (S. Exc. Bogdan de), Russie.
Kœchlin (Raymond), Seine.
Krafft (Hugues), Seine.

Labande (L.-H.), Principauté de Monaco.
La Boullaye (Ernest Arbeltier de), Aube.
Lacave La Plagne-Barris (le baron Joseph), Gers.
Lacombe (Paul), Seine.
La Croix (le R. P. Camille de), Vienne.
Lagrange (le R. P. Marie-Joseph), Turquie d'Asie.
La Mazelière (le marquis de), Alpes-Maritimes.
Langlois (l'abbé M.), Seine.
La Sizeranne (le comte Fernand Monier de), Drôme.
Lauzun (Philippe), Gers.
La Véronne (G. de), Indre.
Lazzaroni (le baron), Italie.
Le Bars (Yvon), Hérault.
Leblond (le Dr Victor), Oise.
Le Breton (Gaston), Seine-Inférieure.
Lebrun (Eugène), Allier.
Le Clert (Louis), Aube.
Lefebvre des Noëttes (le commandant), Seine.
Lefèvre (Louis-Eugène), Seine.
Legrand (Maxime), Seine-et-Oise.
Lejay (l'abbé Paul), Côte-d'Or.
Lemaire (Arthur), Basses-Pyrénées.
Lemoisne (André), Seine.
Leprieur (Paul), Seine.
Lesort (André), Ille-et-Vilaine.
Le Sourd (Auguste), Ardèche.
Lespinasse (René Leblanc de), Nièvre.
L'Estourbeillon (le marquis de), Morbihan.
Letaille (Joseph), Calvados.
Leuridan (l'abbé Théodore), Nord.
Lhomel (le comte Georges de), Pas-de-Calais.

Digitized by Google

MM.

Liebbe (Elias), Ardennes.
Loë (le baron Alfred de), Belgique.
Louis-Lucas (Paul), Côte-d'Or.
Lovatelli (la comtesse Ersilia Caetani), Italie.
Lucot (le chanoine Paul), Marne.
Lur-Saluces (le marquis Alexandre de), Gironde.

Macqueron (Henri), Somme.
Magne (Charles), Seine.
Maguelonne (Jules), Algérie.
Maindron (Maurice), Seine.
Mallat (Antonin), Allier.
Mandach (Conrad de), Suisse.
Manneville (Charles), Seine.
Manteyer (Charles de), Hautes-Alpes.
Marcel (le chanoine Louis), Haute-Marne.
Mareuse (Edgar), Gironde.
Marguerite-de la Charlonie (P.), Alpes-Maritimes.
Marignan (Albert), Gard.
Martin (Gabriel), Deux-Sèvres.
Martin-Chabot (Fernand), Seine.
Martin-Sabon (Félix), Seine-et-Oise.
Martinez y Reguera (le Dr Leopoldo), Espagne.
Martroye (François), Seine.
Mayeux (Albert), Seine-et-Marne.
Meller (Pierre), Gironde.
Menjot d'Elbenne (le vicomte Samuel), Sarthe.
Merlet (René), Eure-et-Loir.
Merlin (Alfred), Tunisie.
Meuret (Maurice), Seine-et-Marne.
Millard (l'abbé Aristide), Marne.
Millon (Henry), Côte-d'Or.
Mirot (Léon), Nièvre.
Montégut (Henri de), Charente.
Montille (Léonce de), Côte-d'Or.
Moreau de Néris, Allier.

Digitized by Google

MM.

Morgan (Jacques de), Seine-et-Oise.
Morillot (l'abbé Louis), Côte-d'Or.
Morin (dom Germain), Belgique.
Moulin (Franki), Var.
Muller (le chanoine Eugène), Oise.
Muller (Hippolyte), Isère.
Musset (Georges), Charente-Inférieure.

Naëf (Albert), Suisse.
Nocq (Henry), Seine.
Nodet (Victor), Ain.
Noguès (le chanoine Jules-L.-M.), Charente-Inférieure.

Ouvaroff (la comtesse), Russie.

Pagès-Allary (J.), Cantal.
Paris (Pierre), Gironde.
Pasquier (Félix), Haute-Garonne.
Pélissier (Léon), Hérault.
Perdrizet (Paul), Meurthe-et-Moselle.
Perrault-Dabot (A.), Saône-et-Loire.
Petit (Ernest), Yonne.
Pflugk-Harttung (le Dr Julius von), Allemagne.
Picard (Auguste), Seine.
Pilloy (Jules), Aisne.
Planté (Adrien), Basses-Pyrénées.
Plat (l'abbé Gabriel), Loir-et-Cher.
Poëte (Marcel), Seine.
Poinssot (Louis), Côte-d'Or.
Polivanoff (S. Exc. Vladimir), Russie.
Porée (le chanoine Adolphe), Eure.
Potey (Georges), Côte-d'Or.
Poupardin (René), Seine.
Prévost (Gustave), Seine-Inférieure.
Prinet (Max), Haute-Saône.

Quilgars (Henry), Loire-Inférieure.

Digitized by Google

MM.

Rainaud (Armand), Calvados.
Régnier (Louis), Eure.
Renault (Jules), Tunisie.
Requin (l'abbé), Vaucluse.
Rey (Auguste), Seine-et-Oise.
Rey (Ferdinand), Côte-d'Or.
Reymond (Marcel), Isère.
Rhein (André), Seine-et-Oise.
Rhodes (Émile), Cantal.
Rhôné (Arthur), Côtes-du-Nord.
Ridder (André de), Seine-et-Marne.
Rigaux (Henry), Nord.
Ripert-Monclar (le marquis de), Basses-Alpes.
Rivett-Carnac (le colonel J.-H.), Grande-Bretagne.
Roche (Denis), Seine.
Rodière (Roger), Pas-de-Calais.
Rodocanachi (Emmanuel), Seine-et-Oise.
Roerich (Nicolas de), Russie.
Rouchon (Ulysse), Haute-Loire.
Rouquette (le Dr), Bouches-du-Rhône.
Rousseau (F.), Seine.
Roustan (François), Var.
Rouvier (le Dr Jules), Algérie.
Roy (Maurice), Yonne.
Royer (Charles), Haute-Marne.

Sahuc (Joseph), Hérault.
Saint-Paul (Anthyme), Haute-Garonne.
Saint-Pulgent (A. de), Loire.
Saint-Venant (Julien de), Nièvre.
Schlosser (le chevalier Julius von), Autriche.
Schmidt (le professeur Valdemar), Danemark.
Séjourné (le R. P. Paul-M.), Seine.
Sellier (Charles), Seine.
Seltman (E. J.), Angleterre.
Serbat (Louis), Nord.

Digitized by Google

MM.

Soil de Moriamé (Eugène), Belgique.
Soriano y Tomba (Ramón de), Espagne.
Sorlin-Dorigny (Albert), Seine.
Souchon (Joseph), Aisne.
Storelli (André), Loir-et-Cher.
Stückelberg (Ernest-Alfred), Suisse.
Swarte (Victor de), Seine.

Tausserat-Radel (Alexandre), Marne.
Thélier (Ernest), Seine-et-Oise.
Théodore (Émile), Nord.
Théry (Louis), Nord.
Thiollier (Félix), Loire.
Tholin (Georges), Finistère.
Thompson (H. Yates), Grande-Bretagne.
Titoff (A. de), Russie.
Travers (Émile), Calvados.
Triger (Robert), Sarthe.
Truchis (le vicomte Pierre de), Côte-d'Or.

Unger (Charles-Richard), Norvège.
Urseau (le chanoine Charles), Maine-et-Loire.

Vachez (Antoine), Rhône.
Vallentin du Cheylard (Roger), Drôme.
Vallette (René), Vendée.
Vaschide (Mme Victoria), Roumanie.
Vasnier (Henri), Eure.
Vauvillé (Octave), Aisne.
Vernet (Gustave), Meurthe-et-Moselle.
Vernet (Marcel), Seine.
Vesly (Léon de), Seine-Inférieure.
Vial (E.), Rhône.
Vidier (Alexandre), Seine.
Vignot (Charles), Yonne.

Digitized by Google

MM.

Villenoisy (François de), Seine.
Villetard (l'abbé Henri), Yonne.
Vincent (le Dr Henri), Ardennes.
Vogt (l'abbé Albert), Suisse.

Weiss (André), Seine.
Witte (Alphonse de), Belgique.

Zeiller (Jacques), Basses-Pyrénées.

Digitized by Google

LISTE

DES SOCIÉTÉS SAVANTES

avec lesquelles la Compagnie est en correspondance.

Sociétés françaises.

Institut national de France. Académie des inscriptions et belles-lettres.

—

Ain, *Bourg*. Société d'émulation.
Aisne, *Saint-Quentin*. Société académique.
Allier, *Moulins*. Société d'émulation de l'Allier.
Alpes (Hautes-), *Gap*. Société d'études historiques des Hautes-Alpes.
Alpes-Maritimes, *Nice*. Société des lettres, sciences et arts.
Aube, *Troyes*. Société académique de l'Aube.
Aveyron, *Rodez*. Société des lettres, sciences et arts.
Belfort (Territoire de). Société belfortaine d'émulation.
Calvados, *Caen*. Société des Antiquaires de Normandie.
— — Société française d'archéologie.
— — Académie des sciences, arts et belles-lettres.
— *Bayeux*. Société des sciences, arts et belles-lettres.
Charente, *Angoulême*. Société archéologique et historique de la Charente.
Charente-Inférieure, *Saintes*. Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure.
— — Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.

Digitized by Google

CHER, *Bourges*. Société historique du Cher.
— — Société des Antiquaires du Centre.
CORRÈZE, *Brive*. Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze.
CÔTE-D'OR, *Dijon*. Commission des antiquités de la Côte-d'Or.
— — Académie de Dijon.
— *Beaune*. Société d'histoire, d'archéologie et de littérature.
— *Châtillon-sur-Seine*. Société archéologique et historique du Châtillonnais.
— *Semur*. Société des sciences historiques et naturelles.
CÔTES-DU-NORD, *Saint-Brieuc*. Société d'émulation des Côtes-du-Nord.
CREUSE, *Guéret*. Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.
DORDOGNE, *Périgueux*. Société historique et archéologique du Périgord.
DOUBS, *Besançon*. Société d'émulation du Doubs.
— — Académie des sciences, belles-lettres et arts.
— *Montbéliard*. Société d'émulation.
DRÔME, *Valence*. Société départementale d'archéologie et de statistique.
— *Romans*. Comité d'histoire ecclésiastique et d'archéologie.
EURE-ET-LOIR, *Chartres*. Société archéologique d'Eure-et-Loir.
— *Châteaudun*. Société dunoise.
GARD, *Nîmes*. Académie de Nîmes.
— *Alais*. Société scientifique et littéraire.
GARONNE (HAUTE-), *Toulouse*. Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.
— — Société archéologique du midi de la France.
GIRONDE, *Bordeaux*. Société archéologique de la Gironde.

Digitized by Google

Gironde, *Bordeaux*. Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts.

Hérault, *Montpellier*. Académie des sciences et lettres.

— — Société archéologique.

— *Béziers*. Société archéologique.

Ille-et-Vilaine, *Rennes*. Société archéologique d'Ille-et-Vilaine.

Indre-et-Loire, *Tours*. Société archéologique de Touraine.

Isère, *Grenoble*. Académie delphinale.

— — Société de statistique, des sciences naturelles et arts du département.

Landes, *Dax*. Société de Borda.

Loir-et-Cher, *Blois*. Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher.

— *Vendôme*. Société archéologique du Vendômois.

Loire, *Montbrison*. La Diana, société historique et archéologique du Forez.

Loire (Haute-), *Le Puy*. Société d'agriculture, sciences, arts et commerce.

Loire-Inférieure, *Nantes*. Société archéologique.

Loiret, *Orléans*. Société archéologique de l'Orléanais.

Lozère, *Mende*. Société d'agriculture, sciences et arts.

Maine-et-Loire, *Angers*. Société nationale d'agriculture, sciences et arts.

Marne, *Châlons-sur-Marne*. Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne.

— *Reims*. Académie de Reims.

Marne (Haute-), *Langres*. Société historique et archéologique.

Meurthe-et-Moselle, *Nancy*. Académie de Stanislas.

— — Société d'archéologie lorraine.

Meuse, *Bar-le-Duc*. Société des lettres, sciences et arts.

— *Verdun*. Société philomathique.

Morbihan, *Vannes*. Société polymathique du Morbihan.

Nord, *Lille*. Société des sciences, de l'agriculture et des arts.

Digitized by Google

Nord, *Avesnes*. Société archéologique.
— *Cambrai*. Société d'émulation.
— *Douai*. Société centrale d'agriculture, sciences et arts.
— *Dunkerque*. Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.
— *Roubaix*. Société d'émulation.
Oise, *Beauvais*. Société académique d'archéologie, sciences et arts de l'Oise.
— *Compiègne*. Société historique.
Pas-de-Calais, *Arras*. Académie d'Arras.
— *Saint-Omer*. Société des Antiquaires de la Morinie.
Rhône, *Lyon*. Académie des sciences, belles-lettres et arts.
— — Bulletin historique du diocèse de Lyon.
— *Tarare*. Société scientifique et littéraire.
Saône-et-Loire, *Autun*. Société éduenne.
— *Chalon-sur-Saône*. Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire.
Sarthe, *Le Mans*. Société archéologique du Maine.
Savoie, *Chambéry*. Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.
Savoie (Haute-), *Annecy*. Société florimontane.
Seine, *Paris*. Association pour l'encouragement des études grecques.
— — Société française de numismatique et d'archéologie.
— — Société de l'histoire de France.
— — Société des études historiques.
— — Société des Amis des monuments parisiens.
— — Société d'anthropologie.
— — Société de Saint-Jean.
Seine-Inférieure, *Rouen*. Académie des sciences, belles-lettres et arts.
— — Commission départementale des antiquités de la Seine-Inférieure.

Digitized by Google

Seine-et-Marne, *Meaux*. Société historique et archéologique de la Brie.
— *Melun*. Société d'archéologie, sciences, lettres et arts.
— *Fontainebleau*. Société historique et archéologique du Gâtinais.
Seine-et-Oise, *Versailles*. Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise.
— — Commission des antiquités de Seine-et-Oise.
— *Rambouillet*. Société archéologique.
— *Pontoise*. Société historique et archéologique de Pontoise et du Vexin.
Sèvres (Deux-), *Niort*. Société historique et scientifique.
Somme, *Amiens*. Société des Antiquaires de Picardie.
— — Académie d'Amiens.
— *Abbeville*. Société d'émulation.
Tarn-et-Garonne, *Montauban*. Société archéologique.
Var, *Toulon*. Académie du Var.
Vaucluse, *Avignon*. Académie de Vaucluse.
Vendée, *La Roche-sur-Yon*. Société d'émulation de la Vendée.
Vienne, *Poitiers*. Société des Antiquaires de l'Ouest.
Vienne (Haute-), *Limoges*. Société archéologique et historique du Limousin.
Vosges, *Épinal*. Société d'émulation des Vosges.
— *Saint-Dié*. Société philomathique vosgienne.
Yonne, *Auxerre*. Société des sciences de l'Yonne.
— *Sens*. Société archéologique.
Algérie, *Alger*. Société historique algérienne.
— *Bône*. Académie d'Hippône.
— *Constantine*. Société archéologique du département.
— *Oran*. Société de géographie et d'archéologie.
Tunisie, *Carthage*. Institut de Carthage.
— *Sousse*. Société archéologique.

Digitized by Google

Sociétés étrangères.

ALLEMAGNE, *Bonn*. Verein von Alterthumsfreunden im Rheinlande.
— *Iéna*. Verein für thüringische Geschichte und Alterthumskunde.
— *Trèves*. Gesellschaft für nützliche Forschungen.
— *Wiesbaden*. Verein für nassauische Alterthumskunde und Geschichtsforschung.
ALSACE-LORRAINE, *Colmar*. Société d'histoire naturelle.
— *Metz*. Académie de Metz.
— — Gesellschaft für lothringische Geschichte und Alterthumskunde.
— *Mulhouse*. Société industrielle.
— *Strasbourg*. Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace.
AUTRICHE-HONGRIE, *Agram*. Société archéologique.
— *Buda-Pest*. Az archæologiai bizottzág (Société archéologique de Hongrie).
— *Cracovie*. Académie des sciences (Commission d'histoire de l'art).
— *Graz*. Historischer Verein für Steiermark.
— *Knin*. Société archéologique.
— *Laibach*. Musealverein für Krain.
— *Prague*. Société archéologique de la Bohême.
— *Spalato*. Rédaction du Bullettino di archeologia e storia dalmata.
— *Trieste*. Archeografo Triestino.
— *Vienne*. Akademischer Verein deutscher Historiker.
— — Anthropologische Gesellschaft.
— — K. Akademie der Wissenschaften.

Digitized by Google

AUTRICHE-HONGRIE, *Vienne*. K. Central-Commission für Kunst und historische Denkmäler.
— — — Œsterreichisches archaeologisches Institut.
BELGIQUE, *Anvers*. Académie d'archéologie de Belgique.
— *Bruges*. Société d'émulation pour l'étude des antiquités de l'histoire de Flandre.
— *Bruxelles*. Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.
— — — Société d'archéologie.
— — — Société des Bollandistes.
— — — Société royale de numismatique.
— *Courtrai*. Cercle archéologique et historique.
— *Gand*. Comité central de publication des inscriptions funéraires et monumentales de la Flandre orientale.
— — — Cercle historique et archéologique.
— *Liège*. Société liégeoise de littérature wallonne.
— *Malines*. Cercle archéologique, littéraire et artistique.
— *Mons*. Société des sciences, des arts et des lettres de Hainaut.
— *Namur*. Société archéologique.
DANEMARK, *Copenhague*. Kongelige Nordiske oldskrift-Selskab (Société royale des Antiquaires du Nord).
— *Odensee*. Fyens Stifts litterære Selskab (Société littéraire de Fionie).
ÉGYPTE, *Le Caire*. Comité de conservation des monuments de l'art arabe.
ESPAGNE, *Barcelone*. Institut d'estudis catalans.
— *Madrid*. Académie royale de l'Histoire.
— — — Sociedad española de excursiones.
— — — Revista de archivos, bibliotecas y museos.
ÉTATS-UNIS, *Baltimore*. Johns Hopkins University.
— *Cambridge*. Archæological Institute of America.
— *Chicago*. Académie des sciences.
— *Philadelphie*. American philosophical Society.

Digitized by Google

ÉTATS-UNIS, *Topeka*. Kansas State historical Society.
— *Urbana*. Ohio historical and philosophical Society.
— *Washington*. Bureau of Ethnology.
— — Smithsonian Institution.
— *Worcester*. American Antiquarian Society.
GRANDE-BRETAGNE, *Londres*. Society of Antiquaries of London.
— — Society of Biblical Archæology.
— *Cambridge*. Cambridge Antiquarian Society.
— *Dublin*. Royal Irish Academy.
— *Édimbourg*. Royal Society of Edinburgh.
— — Society of Antiquaries of Scotland.
— *Jersey*. Société jersiaise.
GRÈCE, *Athènes*. Institut archéologique allemand.
ITALIE, *Rome*. Reale Academia dei Lincei.
— — Institut archéologique allemand.
— — British School at Rome.
— *Bologne*. Regia deputazione di storia patria per le provincie di Romagna.
— *Catane*. Società di storia patria per la Sicilia orientale.
— *Foligno*. Archivio storico per le Marche e per l'Umbria.
— *Gênes*. Società ligure di storia patria.
— *Milan*. Società storica lombarda.
— *Modène*. Regia Accademia di scienze, lettere ed arti.
— *Turin*. Reale Accademia delle scienze.
— *Padoue*. Rivista di storia antica.
LUXEMBOURG, *Luxembourg*. Institut grand-ducal de Luxembourg, section historique.
NOUVELLE-ÉCOSSE, *Halifax*. Nova-Scotian Institute of science.
PAYS-BAS, *Leeuwarden*. Friesch genootschap van geschied-, oudheid- en taalkande (Société frisonne d'histoire, d'archéologie et de philologie).

Digitized by Google

Portugal, *Lisbonne*. Museu ethnographico português.
— *Porto*. Portugalia.
Russie, *Saint-Pétersbourg*. Commission impériale archéologique.
— *Ékaterinebourg*. Société ouralienne des amis des sciences.
— *Helsingfors*. Suomen Muinaismuisto-Yhdistyks (Société archéologique finlandaise).
— *Moscou*. Société impériale archéologique.
Suède, *Stockholm*. Kongl. vitterhets historie och antiquitets Akademien (Académie royale des belles-lettres, de l'histoire et des antiquités).
Suisse, *Bâle*. Historische und antiquarische Gesellschaft.
— *Genève*. Société d'histoire et d'archéologie.
— *Lausanne*. Société d'histoire de la Suisse romande.
— *Lucerne*. Historischer Verein der fünf Orte, Luzern, Uri, Schwyz, Unterwalden und Zug.
— *Zürich*. Antiquarische Gesellschaft.
— — Musée national suisse.

BIBLIOTHÈQUES

RECEVANT LES PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ.

École des Beaux-Arts, à Paris.
École des Chartes, à la Sorbonne, Paris.
École française d'Athènes.
Musée des Antiquités nationales, à Saint-Germain-en-Laye.
Universités d'Aix-Marseille, Besançon, Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lille, Lyon, Montpellier, Nancy, Paris, Poitiers, Rennes, Toulouse, Alger.
Académie de Chambéry.
Service des Antiquités de la Régence de Tunis.

Digitized by Google

NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR

ULYSSE ROBERT

INSPECTEUR GÉNÉRAL DES BIBLIOTHÈQUES ET DES ARCHIVES

MEMBRE RÉSIDANT

DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

(1845-1903)

Par M. Jules Toutain, membre résidant.

Lue dans la séance du 12 janvier 1910.

Messieurs,

Je n'ai pas eu l'honneur de connaître personnellement Ulysse Robert. Pour vous retracer sa vie, pour évoquer devant vous son image, je ne puis faire appel à des souvenirs de disciple ou d'ami. A de tels souvenirs, qui spontanément jaillissent du fond de la mémoire, qui partent du cœur, je n'ai pas cru devoir substituer le témoignage de ceux qui furent ses intimes. En passant par ma voix, ce témoignage aurait précisément perdu cette fleur d'émotion sincère, ce reflet direct et discret des heures passées auxquels il doit sa vraie valeur et qui lui donnent tout son charme mélancolique. C'est donc la carrière et l'œuvre d'Ulysse Robert que j'essaierai de vous exposer; je vous parlerai moins de l'homme que du savant, du travailleur obstiné. D'ailleurs, l'activité laborieuse, incessante et féconde n'a-t-elle pas été le trait caractéristique de sa physionomie intellectuelle?

Digitized by Google

Ulysse Robert naquit à Blancheroche, dans le Doubs, le 6 août 1845. Son père était d'origine suisse, sa mère était Comtoise. Sa famille le destina d'abord à l'état ecclésiastique. Il fit ses premières études au petit séminaire de Consolation, puis, à dix-huit ans, il entra au séminaire de philosophie de Vesoul, où il demeura trois ans. Ce fut là qu'il prit conscience de sa véritable vocation. En 1866, il cessa de se préparer à la prêtrise. Il avait alors vingt et un ans; il ne possédait aucun titre universitaire, et ses parents étaient sans fortune. Nommé maître d'études au lycée de Besançon, il passa d'abord son baccalauréat; puis il fut admis à l'École des chartes en 1868, à l'âge de vingt-trois ans, en même temps que notre confrère M. de Lasteyrie. La guerre de 1870-1871 interrompit pendant toute une année scolaire les cours de l'École. Pour Ulysse Robert, comme pour ses camarades de promotion, la troisième année ne commença qu'à la rentrée de 1871. Admis à soutenir la thèse d'archiviste-paléographe en juillet 1872, il subit cette épreuve avec succès le 27 janvier 1873; six semaines plus tard, le 7 mars, il fut nommé surnuméraire au Département des manuscrits de la Bibliothèque nationale. Près de sept ans s'étaient écoulés depuis qu'il avait quitté le séminaire de Vesoul. Pendant ces sept années, Ulysse Robert avait dû travailler doublement pour se préparer aux examens et concours de la carrière qu'il avait choisie et pour se procurer les ressources indispensables à la vie quotidienne. Avec la persévérance confiante et la ténacité résolue qui caractérise les Comtois, avec cette robustesse morale et cette vaillance intellectuelle que donne sans doute aux habitants du Jura la pureté fortifiante de l'air qu'ils respirent, Robert franchit tous les obstacles, vint à bout de toutes les difficultés, sortit vainqueur de toutes les luttes qu'il rencontra sur son chemin entre vingt et un et vingt-huit ans. Fidèle à son pays natal, c'était dans l'histoire de la Franche-Comté qu'il avait choisi le sujet de sa thèse : *Essai histo-*

Digitized by Google

rique sur les écoles de la Franche-Comté pendant le moyen âge.

Avec le mois de mars 1873, une période nouvelle commença dans la vie d'Ulysse Robert. Pendant plus de dix ans, il se consacra sans relâche à cette partie spéciale du Département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, longtemps connue sous le nom de *Cabinet des Titres*. Dès 1877, dans le rapport qu'il adressait au ministre de l'Instruction publique sur l'administration de la Bibliothèque nationale, notre vénéré confrère M. Léopold Delisle signalait en ces termes l'œuvre de son collaborateur : « M. Ulysse Robert a entrepris la fusion et le classement des différentes séries de titres originaux qui forment la partie la plus curieuse et la plus considérable du Cabinet des Titres. Au 1er janvier 1877, cette opération, l'une des plus importantes qui aient été exécutées au Département des manuscrits, avait déjà produit 6,087 dossiers... Le nombre des volumes reliés en 1876 s'élève à 185... Dans la série intitulée les Carrés de d'Hozier, les dossiers appartenant aux deux premières lettres de l'alphabet sont constitués en volumes... » Pendant les années qui suivirent, l'activité d'Ulysse Robert ne se ralentit pas, et le même juge, qui avait mentionné les débuts du jeune archiviste, devait, vingt-six ans plus tard, devant sa tombe prématurément ouverte, rappeler encore cette période de labeur acharné : « Les dix années pendant lesquelles il fut attaché au Département des manuscrits ont été marquées par une série de travaux de la plus grande utilité et dont la complication et la longueur pouvaient effrayer les bibliothécaires les plus courageux. C'est à Ulysse Robert que le public doit le classement du Cabinet des Titres; c'est grâce à lui qu'il possède le moyen de mettre à profit l'une des plus considérables sections du Département des manuscrits, qui jusqu'alors s'entr'ouvrait à peine à quelques chercheurs particulièrement favorisés. L'activité et, disons le mot, l'acharnement qu'il mit à accomplir, en moins de huit années, une tâche vraiment

Digitized by Google

effrayante, furent signalées au ministère de l'Instruction publique... » Pour apprécier comme il convient les services alors rendus par Ulysse Robert à tous ceux qui fréquentent le Département des manuscrits, il me faudrait une compétence qui me fait défaut; mais je ne crois pas me tromper en osant dire devant tant de confrères, plus anciens ou plus jeunes, que leurs fonctions ou leurs études ont familiarisés avec le Cabinet des Titres, que cette collection de documents n'est vraiment tombée dans le domaine public que depuis le passage et grâce au labeur d'Ulysse Robert.

Si lourde toutefois que fût sa tâche professionnelle, Ulysse Robert ne se reposait pas lorsqu'elle était accomplie et lorsqu'il rentrait chaque soir au jeune foyer de famille qu'il venait de fonder. Ces pièces, qu'il avait étudiées et classées; ces titres, dont il avait défait toutes les liasses pour les mieux grouper et les cataloguer; ces documents, en général inédits, il fallait qu'on en connût l'existence; il fallait que les historiens fussent mis au courant de ce que les uns et les autres contenaient d'intéressant et d'important. Ulysse Robert se mit dès lors à publier soit des documents originaux, soit des inventaires et des catalogues, soit des notices où il signalait telle ou telle pièce auparavant ignorée ou peu connue. Dès 1873, il imprima dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* un *Vocabulaire latin-français du XIV^e^ siècle*, suivi d'un recueil d'anciens proverbes, vocabulaire et recueil qu'il avait trouvés, sans doute en préparant sa thèse d'archiviste-paléographe, dans le *Cahier d'un écolier d'Arbois*. En janvier 1874, il envoyait au journal *l'Union franc-comtoise* une *Note sur Jean Priorat* de Besançon, auteur d'une traduction en vers des Œuvres de Végèce; dans cette notice, que reproduisit la *Bibliothèque de l'École des chartes*, il fixait la date de cette traduction à la fin du XIII^e^ siècle et décrivait sommairement le manuscrit qu'en possède la Bibliothèque nationale (n° 1604 du fonds français). En 1875, il réunit en un

Digitized by Google

volume, intitulé *Documents inédits concernant l'histoire littéraire de la France*, un grand nombre de lettres provenant de la correspondance des Bénédictins et relatives aux douze premiers volumes de cette grande publication. Reliées l'une à l'autre et sobrement expliquées par un commentaire précis, ces lettres nous renseignent sur les origines et les premiers développements de l'œuvre des Bénédictins; nous y voyons s'ébaucher le projet du créateur de l'*Histoire littéraire*, Dom Rivet; nous assistons aux difficultés qu'il eut avec les éditeurs, à l'élaboration des volumes, même des tables des matières; après Dom Rivet, mort en 1749, Dom Taillandier, Dom Clément et leurs principaux collaborateurs, Dom Colomb, Dom Poncet, nous tiennent au courant, par les lettres ou les billets qu'ils échangent, de tout ce qui concerne la composition et la publication de l'*Histoire littéraire*. La correspondance ainsi publiée par Ulysse Robert embrasse une période de près d'un demi-siècle, de 1717 à 1763.

Ces premiers travaux personnels d'Ulysse Robert, en même temps que l'activité, pleine de compétence et de goût, avec laquelle il avait entrepris le classement du Cabinet des Titres, lui valurent d'être choisi comme directeur du *Cabinet historique*. Cette revue, fondée en 1855 pour « faciliter les recherches des érudits en leur révélant les trésors renfermés dans les bibliothèques et les dépôts d'archives de Paris et des départements », avait été dirigée depuis sa création par M. Louis Paris. Ulysse Robert y avait collaboré; en 1876, il y avait publié une pièce curieuse, les *Observations sur l'état de l'instruction publique, les bibliothèques, etc., dans les départements de la Haute-Marne, de la Haute-Saône, des Vosges, de la Meurthe, du Haut et du Bas-Rhin, du Doubs, etc.*, par le citoyen Grégoire. Ce fut au début de 1877 que M. Louis Paris, désireux de prendre un repos mérité, confia à Ulysse Robert la direction du *Cabinet historique*. De 1877 à 1883, notre confrère s'acquitta de cette tâche avec sa puissance de travail et sa conscience

Digitized by Google

habituelles. Il fut aidé par de nombreux collaborateurs, dont la plupart ont été ou sont encore nos confrères, Léopold Delisle, Tamizey de Larroque, de Boislisle, Roman, Delaville le Roulx, Chabouillet, de Barthélemy, Emile Molinier, Henry Martin, Omont, Bouchot, Duplessis, Noël Valois, Henri Stein. Si les articles ou notices qui forment la première partie de chaque volume du *Cabinet historique* sont tous, ou presque tous, signés des noms que je viens d'énumérer, Ulysse Robert se réserva, pour la plus grosse part, la publication des catalogues ou inventaires dont se compose la deuxième partie de chacun de ces volumes. La 2e partie du tome XXIII (1877) est entièrement son œuvre; aucun des tomes suivants ne parut sans qu'il y publiât plusieurs catalogues ou inventaires, six en 1878, cinq en 1879, trois en 1880, etc. Parmi ces catalogues, il faut citer : l'*Inventaire des cartulaires conservés dans les bibliothèques de Paris et aux Archives nationales;* l'*Indicateur des armoiries des villes, bourgs, villages, monastères, communautés, corporations contenues dans l' « Armorial général de d'Hozier »;* l'*Inventaire des manuscrits des bibliothèques de Paris* relatifs aux anciennes provinces de France, Alsace, Franche-Comté, etc.; divers états des *Catalogues des manuscrits* des bibliothèques de Belgique, de Hollande, de Danemark, de Norvège, de Suède, d'Espagne, de Portugal; l'*Inventaire des manuscrits latins de la Bibliothèque nationale* insérés au fonds des « Nouvelles acquisitions » du 1er mars 1874 au 31 décembre 1881.

Par le maniement quotidien de toutes ces pièces, au contact de ces catalogues et de ces inventaires, Ulysse Robert acquit la conviction que l'organisation des bibliothèques et des dépôts d'archives pouvait et devait être améliorée. Il lui parut en outre utile de fournir aux érudits des renseignements périodiques sur l'état des unes et des autres. Au début de 1882, il agrandit le format et modifia quelque peu le caractère du *Cabinet historique :* outre les articles, notices et inventaires qu'il continuait

Digitized by Google

d'y publier, il y inséra des documents officiels et des informations précises sur les bibliothèques et dépôts d'archives de Paris, des départements, des principaux pays de l'Europe. Ce fut sans doute la même préoccupation qui lui inspira l'idée de composer son *Recueil* des lois, décrets, ordonnances, arrêtés, circulaires concernant les bibliothèques publiques, communales, universitaires, scolaires et populaires.

Les fonctions absorbantes qu'il exerçait au Département des manuscrits et la direction du *Cabinet historique* n'épuisèrent pas l'activité scientifique d'Ulysse Robert. Il fut nommé en 1879 membre suppléant, en 1880, 1881, 1882 membre titulaire de la Commission de publication de l'École des chartes. A la même époque, il fut attaché, comme auxiliaire de l'Institut, à la publication des historiens arméniens des Croisades et spécialement chargé de préparer l'impression de la *Chronique d'Arménie* de Jean Dardel. De 1875 à 1883, en collaboration avec Gaston Paris, il édita, pour la Société des Anciens textes français, les *Miracles de Nostre Dame par personnages*. En 1881, il donna chez Didot son ouvrage intitulé : *Pentateuchi Versio latina antiquissima e codice Lugdunensi*, où le texte même du Pentateuque est accompagné de fac-similés, d'observations paléographiques, de notes philologiques et littéraires.

Ainsi, Messieurs, ce qui paraît caractériser l'œuvre d'Ulysse Robert pendant cette première période de sa vie, c'est, en même temps qu'une étonnante activité et qu'une production singulièrement féconde, le souci dominant de fournir aux érudits des instruments de travail qui leur manquaient encore, de leur ouvrir des domaines longtemps fermés devant eux ou demeurés d'une exploration difficile, de leur mettre entre les mains, pour parcourir ces domaines, les guides dont ils avaient été jusqu'alors privés. C'est là une tâche qu'on serait tenté de juger, sinon ingrate, du moins peu fertile en satisfactions personnelles. Ulysse Robert s'y donna tout entier; il y

Digitized by Google

déploya des qualités si rares qu'il ne tarda pas à acquérir une grande autorité, à la fois administrative et scientifique. M. Xavier Charmes, directeur du secrétariat au ministère de l'Instruction publique, comprit toute la valeur d'Ulysse Robert. Le 10 mars 1883, notre confrère fut chargé de procéder au récolement de l'inventaire des manuscrits conservés dans les bibliothèques des villes des départements de Seine-et-Oise, Seine-et-Marne et Oise; un mois et demi plus tard, le 27 avril, il fut chargé d'examiner les collections de manuscrits conservés dans les bibliothèques municipales, de se rendre compte de leur nombre, de leur importance, de la manière dont elles étaient tenues et cataloguées, et de procéder au récolement de l'inventaire de ces documents. Au début de 1884, ces missions spéciales furent converties en une inspection générale des bibliothèques populaires et scolaires. Ce fut alors qu'Ulysse Robert quitta la Bibliothèque nationale, à laquelle cependant il resta attaché par le titre de bibliothécaire honoraire. Enfin, le 21 mars 1884, un décret du président de la République nomme Ulysse Robert inspecteur général des bibliothèques et des archives. Pour notre confrère, alors âgé de moins de trente-neuf ans, cette nomination était d'autant plus flatteuse que le service des bibliothèques et des archives venait d'être entièrement réorganisé et que ses collègues en inspection générale étaient alors Baudrillart, Servois et Lacombe.

D'autres récompenses, et qui n'étaient pas moins méritées, furent décernées à Ulysse Robert de 1873 à 1884. Officier d'Académie dès 1875, il fut nommé officier de l'Instruction publique en 1882; il devait recevoir le ruban de la Légion d'honneur en 1885. L'Académie des inscriptions et belles-lettres distingua en 1874 sa première *Étude sur les actes du pape Calixte II* et lui accorda, conformément au rapport de M. de Longpérier, une mention au concours des Antiquités de la France. En 1882, notre Compagnie l'accueillait comme membre résidant;

Digitized by Google

elle marquait ainsi en quelle estime elle tenait ses travaux et combien elle lui était reconnaissante des services qu'il rendait, avec une infatigable abnégation, à la science de nos origines et de notre histoire nationales.

Au début de 1885, la carrière d'Ulysse Robert reçut son orientation définitive, lorsqu'un arrêté du 28 janvier lui confia la direction du contrôle et des travaux relatifs au Catalogue des manuscrits des bibliothèques publiques. L'œuvre, à la tête de laquelle il était désormais placé, était plus vaste encore, plus importante, plus lourde que celle dont il avait été chargé au Département des manuscrits de la Bibliothèque nationale. Il y dépensa la même ardeur, la même activité incessante, sans abandonner cependant les publications de documents et les œuvres historiques qu'il avait préparées ou déjà commencées. Si, de 1873 à 1884, Ulysse Robert a surtout édité des textes, des catalogues et des inventaires, s'il a accumulé des matériaux, s'il les a mis, en quelque sorte, à pied d'œuvre pour les autres plus encore que pour lui-même, avec 1884 commence, dans sa carrière scientifique, ce qu'on pourrait appeler la période des réalisations. Robert est alors en pleine possession de son talent. Il s'acquitte de sa tâche administrative, il poursuit ses travaux personnels avec une ampleur de vues, une maturité de pensée, une sûreté de méthode, une maîtrise d'exécution où se révèlent toute la vigueur de son intelligence, toute la rectitude inflexible de son énergique volonté.

Inspecteur général des bibliothèques et des archives, il ne se contenta pas de visiter souvent les collections de livres et les dépôts de manuscrits ou de pièces imprimées; il se donna pour mission d'étudier à fond, sur place, l'état dans lequel les uns et les autres se trouvaient; de remédier aux abus, souvent invétérés et d'autant plus tenaces, dont ils souffraient; d'introduire dans ces organismes, si utiles à la science historique, toutes les améliorations reconnues indispensables par les spécialistes.

Digitized by Google

Contre les abus et pour les améliorations il parlait, il écrivait, il agissait avec une fermeté obstinée; mais, s'il se montrait l'adversaire impitoyable des errements qui lui paraissaient défectueux, il jugeait les hommes avec bienveillance et sympathie; il ne manqua jamais d'encourager, il lui arriva souvent de défendre les bibliothécaires et les archivistes. Ici encore, Messieurs, je me sens bien peu qualifié pour porter un tel jugement et peut-être m'en serais-je abstenu si je n'avais pour garant le maître respecté qui a vu Ulysse Robert à l'œuvre pendant toute sa carrière, qui lui a rendu, au lendemain de sa mort, l'hommage suprême et le témoignage le plus sûr.

En même temps qu'il inspectait, au sens administratif du mot, les bibliothèques et les archives, Ulysse Robert mettait à profit ses visites fréquentes pour surveiller, contrôler et mener à bonne fin l'œuvre considérable dont la direction lui avait été confiée par l'arrêté du 28 janvier 1885, le *Catalogue des manuscrits des bibliothèques publiques de France*.

Les origines de cette œuvre ont été exposées par Ulysse Robert lui-même dans la préface qu'il a écrite pour le tome I du *Catalogue général*. Il y rappelle que l'idée d'un tel catalogue remonte au XVIII^e^ siècle, puisque, dès 1725, elle était formulée par l'abbé Lebœuf dans une lettre au *Mercure de France*. Mais si divers érudits, comme Bernard de Montfaucon, publièrent au XVIII^e^ siècle, et pendant les premières années du XIX^e^ siècle, plusieurs catalogues partiels, il faut arriver en 1830 pour assister à la première ébauche d'un recueil général, à la publication de l'ouvrage d'Hænel. Les pouvoirs publics commencent aussi à se préoccuper de la question. Guizot écrit, le 22 novembre 1833, aux préfets une circulaire dans laquelle il les invite à prescrire aux bibliothécaires de leur département de lui adresser un catalogue des manuscrits de tout genre confiés à leur garde. Quelques années plus tard, en 1841, Villemain fait signer par Louis-Philippe une ordonnance aux termes de laquelle il devait

Digitized by Google

être « dressé et publié un Catalogue général et détaillé de tous les manuscrits, en langues anciennes et modernes, actuellement existant dans les bibliothèques publiques des départements ». Pourtant, malgré l'apparition en 1830 et la réimpression en 1853 du *Recueil général* d'Hænel, malgré la circulaire de 1833 et l'ordonnance de 1841, le Catalogue général et détaillé se faisait toujours attendre. De 1841 à 1884, sept volumes seulement de la publication décidée par Villemain purent paraître; c'étaient de lourds volumes in-4°, de prix élevé et d'un maniement assez difficile. Il est vrai que, pendant la même période, beaucoup de villes avaient fait imprimer à leurs frais des catalogues spéciaux et que plusieurs savants s'étaient efforcés de réaliser plusieurs parties de l'œuvre projetée. Ulysse Robert avait commencé en 1879 un *Inventaire sommaire des manuscrits des bibliothèques de France dont les catalogues n'ont pas été imprimés*. En dépit de toutes ces bonnes volontés, et si importants que fussent les résultats partiels déjà obtenus, l'œuvre d'ensemble, le monument ne s'élevait pas. En 1884, une commission fut nommée pour élaborer le plan d'un nouveau Catalogue général. En 1885, lorsque le plan eut été adopté, Ulysse Robert fut chargé d'en assurer la mise à exécution par la coordination méthodique de tous les efforts nécessaires, de toutes les collaborations éparses. De 1886 à 1903, quarante-trois volumes furent donnés au public. Loin de moi la pensée d'en attribuer le mérite au seul UlysseRobert; lui-même aurait protesté avec énergie contre un tel jugement. Mieux que personne, il savait tout ce que le Catalogue général et détaillé doit aux auteurs des volumes, tout ce qu'il doit aussi à celui de nos confrères qui, dès le début, initia, dans une série de conférences théoriques et pratiques, les bibliothécaires et les archivistes au travail minutieux et délicat qu'on réclamait d'eux et qui, après la mort d'Ulysse Robert, a surveillé la publication des derniers volumes, j'ai nommé M. H. Omont. Mais, ce qu'il faut dire aussi, c'est qu'Ulysse Robert a minutieusement

Digitized by Google

revisé toute la copie et corrigé toutes les épreuves de plus de quarante volumes; c'est que, par sa puissance et sa méthode de travail, il a réalisé en dix-sept années une œuvre dont l'idée première avait été exprimée en 1725, qui avait été tentée à plusieurs reprises et qui avait lassé la patience ou déjoué l'initiative de maints érudits. Si le *Catalogue général et détaillé* existe aujourd'hui, c'est à la volonté ferme et persévérante d'Ulysse Robert que nous le devons, à sa ténacité tranquille, à son labeur infatigable. Pour me représenter tous les services qu'une telle œuvre peut et doit rendre, je n'ai qu'à penser, me semble-t-il, au profit que nous tirons, archéologues, épigraphistes, historiens de l'antiquité, des grands recueils de documents qui sont l'honneur des Bœckh et des Mommsen, des Eckel et des Mionnet, des Clarac et des Helbig. Il est juste que le nom d'Ulysse Robert reste attaché à ce Catalogue, dont M. Léopold Delisle a dit qu'il était l'œuvre maîtresse de notre regretté confrère.

L'œuvre maîtresse, mais non l'œuvre unique. L'activité scientifique d'Ulysse Robert ne fut pas plus épuisée par la direction du *Catalogue général* de 1885 à 1903 qu'elle ne l'avait été entre 1873 et 1884 par le classement du Cabinet des Titres et la direction du *Cabinet historique*. Pour ne parler que de ses grandes publications, l'*Histoire* et le *Bullaire* du pape Calixte II paraissent en 1891; le mémoire sur les *Signes d'infamie au moyen âge* est imprimé en 1891; l'édition paléographique des *Fables de Phèdre* est donnée en 1893, celle de l'*Heptateuque* de Lyon en 1900; en 1902, Ulysse Robert publie son *Philibert de Chalon*, avec le volume de documents et pièces justificatives qui accompagne l'ouvrage; la même année il termine, dans la *Collection des documents inédits* relatifs à l'Histoire de France, le premier volume des *Testaments de l'officialité de Besançon*, pour lequel il a écrit une introduction qui a les dimensions et la valeur d'un véritable ouvrage.

Toutes ces œuvres, Messieurs, Ulysse Robert les por-

Digitized by Google

tait depuis longtemps dans son esprit; quelques-unes même, si j'ose dire, dans son cœur. Le sentiment qui lui avait inspiré, à la veille même de quitter l'École des chartes, le choix de son sujet de thèse, resta toujours vivace au plus profond de son être. Il aimait passionnément sa province, sa Comté. Calixte II, Philibert de Chalon, les membres de l'officialité de Besançon, c'étaient, pour lui, plus et mieux que des sujets d'études; c'étaient des compatriotes, des amis du pays natal.

Dès 1874, il avait commencé d'étudier les documents relatifs au pape Calixte II; son *Étude sur les Actes* de ce pape, d'origine franc-comtoise, était comme le prélude et l'annonce de l'ouvrage plus complet qu'il lui consacra en 1891, lorsqu'il publia en même temps l'*Histoire* et le *Bullaire du pape Calixte II.* Si le premier volume des *Testaments de l'officialité de Besançon* n'a paru qu'en 1902, c'était dix-neuf ans plus tôt, en 1883, que le soin de publier ces documents lui avait été confié, sur sa demande et sur le rapport d'Alfred Maury, par la section d'histoire, d'archéologie et de philologie du Comité des travaux historiques. De même, il lui fallut de longues années pour préparer la biographie de Philibert de Chalon, pour grouper toutes les pièces, pour recueillir tous les renseignements nécessaires. Son premier article sur Jean Priorat de Besançon est daté de 1874; vingt et un ans plus tard, en 1895, il faisait ici même une communication sur les *Provincialismes et les idiotismes dans la traduction du « de Re Militari » de Végèce par Jean Priorat.*

D'ailleurs, dans cette préparation prolongée de ses ouvrages, dans ce long et fidèle commerce avec les sujets qu'il se proposait de traiter, avec les personnages dont il voulait écrire l'histoire, avec les documents qu'il était chargé ou qu'il avait projeté de publier, il faut reconnaître un des traits essentiels qui caractérisent la méthode de travail suivie par Ulysse Robert. Le mémoire sur les *Signes d'infamie au moyen âge*, qui fut récompensé en 1890 au concours des Antiquités de la France, était en

Digitized by Google

germe dans l'*Étude historique et archéologique sur la Roue des Juifs depuis le XIII^e siècle*, article qu'il avait donné en 1883 à la *Revue des Études juives*.

La conscience inquiète avec laquelle Ulysse Robert amassait les matériaux de ses livres; le souci scrupuleux qu'il avait de ne laisser échapper aucune pièce, publiée ou inédite; son désir obstiné d'être le plus complet possible dans le récit des événements : tous ces devoirs qu'il s'imposait à lui-même, toutes ces règles qu'il observait avec rigueur ne lui permettaient pas d'écrire vite, en quelques mois, les œuvres qu'il entreprenait. Il lui fallait du temps, beaucoup de temps, de longues années pour mener à bien les recherches analytiques qu'il jugeait indispensables, puis pour fonder sur leurs résultats une synthèse organique. Chacun de ses livres donne d'abord l'impression d'une masse compacte, d'une succession ininterrompue de faits, racontés, datés, reliés l'un à l'autre avec une parfaite précision. Mais qu'on ne s'abandonne pas à cette impression première et superficielle! Qu'on s'arrête après avoir lu quelques pages, qu'on se donne le temps de reprendre haleine au terme d'un chapitre! Les détails se fondent alors dans un tableau d'ensemble, comme les touches du pinceau disparaissent quand on s'écarte d'une toile qu'on a d'abord regardée de près! Parce que les fondations d'un édifice ont été éprouvées pierre à pierre, parce que les blocs d'angles en ont été longuement taillés, parce que les divers éléments en ont été patiemment et sévèrement choisis, il n'en résulte pas forcément que le plan général en soit obscur, que les grandes lignes en soient dissimulées ou brouillées. Ce n'est pas seulement la biographie détaillée, épisodique, écrite jour par jour de Calixte II ou de Philibert de Chalon qu'Ulysse Robert a reconstituée; c'est ici la vie d'un pape du XI^e et du XII^e siècle; c'est là l'existence singulièrement active et remplie, malgré sa brièveté, d'un général du temps des guerres d'Italie et de Charles-Quint. Grâce à l'abondance et à la précision des

Digitized by Google

détails, le cadre matériel et le milieu humain qui entourent le personnage principal, qui l'enveloppent et se reflètent en lui, qui exercent sur ses actes et sur son caractère une action inévitable, reparaissent devant nous avec leur physionomie réelle, complexe, changeante. Le sujet traité par Ulysse Robert dans son étude sur les *Signes d'infamie au moyen âge* est de ceux qui peuvent prêter à la déclamation facile. Ulysse Robert s'est bien gardé de tomber dans ce travers. Il s'est contenté d'exposer, comme en une suite de pointes sèches, les faits précis attestés par les documents imprimés ou manuscrits. Point d'appréciations; nulle conclusion générale. Mais chacun des détails est si net, le sens en est si clair que l'ensemble acquiert par là même, par le seul rapprochement de toutes ces précisions, beaucoup de vie et un rare intérêt. Tel est encore le caractère de l'Introduction magistrale qu'Ulysse Robert a écrite pour les *Testaments de l'officialité de Besançon*. Il y passe en revue, avec une exactitude minutieuse, tout ce que contiennent ces testaments; il étudie tour à tour les formules, les offrandes, la place que tiennent dans ces actes les prêtres, les messes, les repas funéraires, etc.; il indique ensuite tous les renseignements qu'on en peut tirer sur les dignitaires du chapitre de Besançon, sur les doyens des collégiales, sur les abbés, les abbesses, les prieurs. Des innombrables détails, accumulés dans ces pages, se dégage, sur tout un domaine de la vie religieuse à Besançon pendant plusieurs siècles, une impression générale dont l'exactitude est d'autant plus assurée et la force d'autant plus réelle qu'elle ressort non pas des affirmations de l'historien, mais du groupement purement objectif et pour ainsi dire automatique des faits eux-mêmes. C'est moins dans les pages écrites par le savant et sous sa plume que dans l'esprit même du lecteur et par l'effet d'une synthèse spontanée que les conclusions d'ensemble se formulent.

Si absorbé qu'il fût par l'inspection générale dont il était chargé, par la publication du *Catalogue des manus-*

Digitized by Google

crits, par ses travaux personnels, Ulysse Robert, Messieurs, n'oubliait pas notre Compagnie. Il prit ici la parole dans de nombreuses séances, de 1882 à 1896; ses communications portaient tantôt sur des documents inédits ou peu connus, qu'il avait eu l'occasion d'étudier au cours de ses recherches d'érudition, tels que la *Commande de vitraux* faite en 1494 par Thomas de Riou pour l'église de Lohéac en Bretagne, la *Lettre* adressée par le concile provincial de Narbonne à Silua, abbé de Canigou, en l'an 1031, ou encore la *Bulle de Calixte II* relative à l'église de Catanzaro en Calabre; — tantôt sur des questions de paléographie ou de diplomatique, par exemple sur la *Forme du P dans les manuscrits très anciens*, sur l'*Origine de l'é cédillé dans les manuscrits*, sur les *Souscriptions papales des privilèges au moyen âge;* — tantôt encore sur des monuments d'archéologie ou de sigillographie, comme le *Sceau de Jean de Priorat* de Besançon, le *Reliquaire de saint Léger* conservé à l'église de Chaux-les-Châtillon (Doubs), le *Taureau à trois cornes* d'Avrigney (Haute-Saône), la *Bague en or d'Odo*, évêque de Mâcon en 1359-1360; la *Croix et les deux chaînes d'argent découvertes sur le territoire de Blancheroche*, son village natal, en 1891. Souvent aussi, il traitait devant vous quelque point particulier de ses travaux plus étendus. De là les notes et observations qu'il vous soumit sur *Calixte II et la consécration des évêques de Corse;* sur la *Signification de la Roue des Juifs;* sur les *Provincialismes et les idiotismes dans la traduction du « de Re Militari » de Végèce par Jean Priorat* de Besançon; sur les *Testaments passés devant l'officialité de Besançon*. Le 29 novembre 1893, il lut même devant notre Compagnie un fragment de son Introduction des *Fables de Phèdre*. Pendant l'année 1895, il occupa le fauteuil de la présidence aussi souvent que le lui permirent ses fonctions d'inspecteur général. Enfin, il a publié dans nos *Mémoires* trois études importantes sur les *Signes d'infamie au moyen âge*, sur les *Origines du théâtre à Besançon*, sur un *Tom-*

Digitized by Google

beau et quelques portraits de Philibert de Chalon. Cette dernière étude a été imprimée en 1901, moins de trois ans avant sa mort.

C'est en pleine activité scientifique qu'Ulysse Robert a été frappé. Il avait publié en 1902 son *Philibert de Chalon* et le premier volume des *Testaments de l'officialité de Besançon.* Au mois de novembre 1903, le texte du second volume était entièrement imprimé; la préparation de la Table des noms de personnes et des noms de lieux cités dans les *Testaments* était assez avancée pour qu'on en vît le plan; le second volume des *Testaments* a pu paraître en 1907, grâce au zèle de M. Max Prinet, notre jeune confrère. Se croyant sûr de mener à bonne fin, dans un bref délai, toutes les œuvres qu'il avait encore sur le chantier, Ulysse Robert s'était donné en 1901 une tâche nouvelle; il projetait de publier les Procès-verbaux des chapitres généraux de l'ordre de Cluny, depuis l'origine (1259) jusqu'en 1450; il avait même présenté son projet à la section d'histoire et philologie du Comité des travaux historiques.

D'un coup brutal, la mort a brisé dans ses mains sa plume toute fraîche d'encre encore. Elle a pris ce rude travailleur en plein travail, ce Comtois fidèle à son pays natal au milieu d'autres Comtois. L'imagination populaire affirme que tout homme, à l'heure de la mort, voit sa vie tout entière se dérouler devant ses yeux. S'il en est ainsi, s'il est vrai qu'Ulysse Robert ait revu, comme dans un éclair, toute son existence, ah! Messieurs, il a dû souffrir cruellement de ne pas sentir auprès de lui dans ce moment suprême les êtres chers dont il était la joie et le soutien; il s'est peut-être révolté contre le destin jaloux, qui ne lui permettait pas de conduire lui-même à complet achèvement les œuvres qu'il avait entreprises; il a pu se rappeler, pour se les appliquer non sans amertume, les paroles qu'il prononçait ici, le 8 janvier 1896, en mémoire de M. de Montaiglon : « Si le titre de membre de la Société des Antiquaires est envié et justement enviable,

Digitized by Google

ses amis désiraient plus pour lui ; ils estimaient, non sans raison, qu'il était digne d'être deux fois le confrère des nombreux membres de notre Compagnie qui appartiennent à l'Institut. » Mais, si ces douleurs et ces regrets ont alors pénétré son âme, il est un sentiment qui n'a pas pu même l'effleurer dans cette minute poignante où, devant l'inconnu qui s'ouvre, l'homme fait avec une absolue sincérité son dernier examen de conscience, c'est le remords d'avoir dérobé au travail scientifique et désintéressé un seul jour, que dis-je, un seul instant de sa trop brève existence.

Messieurs, Ulysse Robert ne fut pas un historien de l'antiquité. Et pourtant, la vraie devise de sa vie tout entière n'est-elle pas le mot souvent cité de Septime-Sévère mourant : *Laboremus?* Et n'est-il pas juste aussi de dire, dans une certaine mesure, qu'Ulysse Robert est mort, comme un autre empereur romain, Vespasien, a souhaité de mourir, debout !

Digitized by Google

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 1er TRIMESTRE DE 1910.

Séance du 5 Janvier.

Présidence de M. M. Prou, président sortant,
et de M. R. Cagnat, président élu.

Ouvrages offerts :

Armstrong (Sir Walter). *Histoire générale de l'art. Grande-Bretagne et Irlande.* Paris, 1910, in-12.

Chanel (Émile). *La villa gallo-romaine de Pérignat (Ain).* Bourg, 1909, in-8°.

Cloquet (L.). *Les raffinements architectoniques.* Bruxelles, 1909, in-8°.

Espérandieu. *Note sur un instrument de pêche gallo-romain du Musée de Semur.* Paris, 1909, in-8°.

Théodore (E.). *Notes sur des trouvailles archéologiques faites à Vieux-Berquin et sur des objets recueillis dans la région entre Cassel et Hondschoote.* Bailleul, 1909, in-8°.

M. M. Prou, président sortant, prononce le discours suivant :

« Mes chers confrères,

« Nous ne vivons plus sous le régime des statuts de 1814 dont l'article xxxi prescrivait « qu'en cas de mala-« die et d'événement heureux ou malheureux survenu à « quelque membre de l'Académie [celtique], il lui [fût] « envoyé une députation nommée par le président ». C'était mettre peu de confiance dans les sentiments de

Digitized by Google

confraternité qu'en régler ainsi l'expression; et même ne vous semble-t-il pas que le manque de spontanéité leur faisait perdre de leur charme ? Mais sans doute le souvenir de quelques désaccords qui avaient peu auparavant troublé la Compagnie avait décidé ses réformateurs à affirmer la nécessité de l'union cordiale entre les membres comme la première condition d'existence de la Société renouvelée. A moins, après tout, que cet article xxxi ne cache pas tant de choses et qu'il n'y faille voir que le reflet du goût de ce temps-là pour la cérémonie. Aujourd'hui, bien que le règlement n'en fasse pas une obligation, nous savons discerner les événements qui exigent l'envoi d'une députation auprès de nos confrères, et les membres du bureau de 1898 se souviennent de la visite qu'ils rendirent le 29 juin de cette année-là au vénérable Frédéric Moreau, à l'occasion de son centenaire.

« Les liens qui nous unissent et qui, parce qu'ils sont d'abord scientifiques, paraîtraient ne devoir lier que les intelligences, ont lié aussi les cœurs; nous sommes vraiment les membres d'un même corps dont une partie ne peut être atteinte que les autres n'en souffrent. Aussi, tout naturellement, quand le président fait une revue des événements de l'année qui vient de finir, sa pensée se porte tout de suite vers ceux qui constituent la vie sentimentale de notre Compagnie avant d'en venir à ceux de la vie intellectuelle; et même s'il lui arrive de passer sous silence les manifestations de notre activité scientifique, jamais il ne manque à rappeler ce que chacun de nous ou la Société entière a éprouvé de tristesses ou de joies.

« Sans doute c'est un bonheur pour nous de retrouver aujourd'hui dans la liste des membres honoraires et dans celle des membres résidants tous les noms qui y étaient inscrits au 1er janvier 1909; mais cette satisfaction a sa lourde rançon dans le deuil que nous éprouvons de la disparition d'un trop grand nombre d'associés correspondants.

« Il y a un an, vous décerniez au baron Henry de Gey-

Digitized by Google

müller, associé à nos travaux depuis 1884, le titre de correspondant étranger honoraire. Vous l'inscriviez dans une liste qui ne comprend qu'un petit nombre de savants étrangers, d'une autorité généralement reconnue et à qui l'archéologie française ou l'histoire de France, les savants français ou notre Compagnie même ont de particulières obligations. D'ordinaire, ces savants n'ont pas pris part à nos travaux; c'était donc une bonne fortune que d'en rencontrer un qui, à tous les autres titres nécessaires pour être mis au rang des correspondants étrangers honoraires, ajoutât celui, plus rare que tous les autres, de collaborateur, puisque, plusieurs années durant, il assista régulièrement à nos séances, faisant des communications, lisant des mémoires, intervenant dans les discussions. De telle sorte que, par l'éducation scientifique qu'il reçut à l'École centrale, par le milieu où il vécut, sa famille, la fréquentation de nos séances, l'attachement à notre pays, Geymüller était presque Français, comme aussi par une partie de ses travaux. Car si les premiers et les plus considérables de ses ouvrages se rapportent à l'architecture italienne, s'il a consacré aux projets primitifs de Saint-Pierre de Rome, à l'œuvre de Bramante, de Raphaël, de fra Giocondo et de San Gallo le livre le plus nouveau et le plus complet qui ait été fait sur ce sujet, et avec lequel il a du premier coup conquis la maîtrise parmi les historiens de l'art, s'il a publié cent dessins dans lesquels il avait su reconnaître la main de fra Giocondo, étudié Raphaël comme architecte à l'aide de documents inédits, présenté une histoire à la fois générale et particulière de l'architecture de la Renaissance en Toscane, pour ne signaler que les points culminants de son œuvre, il a aussi publié en 1887 une étude sur *Les Du Cerceau;* et une comparaison minutieuse des monuments italiens et français, et non seulement des monuments existants, mais aussi des dessins anciens, lui a permis de déterminer exactement les relations entre l'architecture italienne et la française du XVI^e^ siècle et comment celle-ci n'a été qu'une imitation servile de celle-là. Les historiens s'ac-

Digitized by Google

cordent à reconnaître la nouveauté des recherches poursuivies et des résultats obtenus par Geymüller. La méthode à laquelle il s'est conformé et qui lui a permis d'envisager, sous des points de vue différents de ceux de ses devanciers, des monuments dont on ne croyait pas que l'histoire fût si mal connue, consistait en un rapprochement continuel entre les documents graphiques et les monuments eux-mêmes.

« Le baron de Geymüller, pour emprunter les expressions de M. Enlart, joignait à une belle âme d'artiste une belle intelligence d'érudit. Il était pour nous tous un confrère particulièrement cher; pour beaucoup, un ami : les regrets qu'il laisse ici après lui sont profonds.

« M. Chantecler dirigeait une importante exploitation agricole à Limoges-Fourches (Seine-et-Marne). C'était un de ces modestes archéologues qui ne prétendent à rien autre que rechercher les vestiges du passé et en assurer la conservation. Par la nature de ses travaux, il était en relation avec les cultivateurs qui, plus que personne, sont à même de rendre au jour les trésors que recèle la terre. Mais aux antiquaires tel objet est un trésor qui n'est au commun des hommes qu'un objet à rejeter, un simple caillou, ou une poterie grossière, un vieux sou. M. Chantecler veillait et ne laissait pas mettre aux décombres les antiquités trouvées sur ses terres ou dans le voisinage.

« A l'examen de plusieurs d'entre nous notre confrère a soumis des objets qu'il avait sauvés de la destruction, parce qu'il les trouvait intéressants et qu'ils l'étaient. Il n'a publié que des notes, et pour faire connaître quelque objet antique découvert dans le pays qu'il habitait, par exemple *Quatre silex taillés trouvés à Limoges-Fourches, à Courceaux et à Coubert*, ou *Une écuelle du XIII^e^ siècle* trouvée près d'Athis.

« Au moment que nous l'avons élu correspondant, le 5 juillet 1899, il venait de contribuer à fonder, l'année précédente, la Société d'histoire et d'archéologie de Brie-Comte-Robert. Peut-être s'étonnera-t-on que nous lui en

Digitized by Google

fassions un mérite. Car, en ces derniers temps, quelques excellents esprits se sont montrés inquiets du nombre toujours croissant des sociétés locales; la concentration des efforts et de l'argent en un petit nombre de grandes sociétés régionales, ou au moins départementales, produirait, pensent-ils, de plus heureux résultats scientifiques qu'un émiettement qui ressemble fort à du gaspillage. C'est là une opinion que nous ne saurions partager. Certes, de petites sociétés ne peuvent trouver en elles-mêmes les ressources nécessaires pour assurer la publication régulière de volumes intéressants : personne n'y contredit. Mais il ne s'agit pas seulement de la publication de documents et de dissertations. Dans une petite ville, si l'on ne rencontre souvent que deux ou trois érudits et qui, pour faire publier leurs mémoires, s'affilieront à une compagnie dont le siège sera plus ou moins éloigné, il y a à côté d'eux des lettrés, des hommes qui recherchent les distractions intellectuelles, curieux aussi de l'histoire et des monuments artistiques, mais pas au point d'adhérer à une société purement scientifique, dont ils ne connaissent pas les directeurs, dont ils ne liront pas les publications d'un objet tout ensemble trop et pas assez local, en ce sens que tout autre qu'un érudit ne peut s'intéresser, en matière d'histoire, qu'à l'histoire générale ou à celle de la ville qu'il habite. Mais tel qui montre quelque paresse à lire, surtout après une journée donnée au travail professionnel, trouvera un délassement à écouter de plus savants qui lui montreront tout autour de lui des témoins du passé qu'il n'avait pas aperçus ou dont il n'avait pas entendu le langage. Désormais, en passant devant les vieux édifices de sa ville, il les regardera d'un autre œil qu'il ne faisait; il en comprendra l'intérêt et souvent la beauté; les liens qui l'attachaient au sol natal ou seulement à son pays d'adoption se resserreront. Une vieille porte, un peu étroite, garde l'entrée de la ville; si quelque jour on veut la jeter à terre pour livrer passage à un tramway, il cherchera avec ses confrères de la Société archéologique les moyens de concilier le passé

Digitized by Google

avec le présent; et tous conviendront que, quitte à démolir, il serait préférable de renverser la masure voisine de la porte et de respecter celle-ci; peut-être seront-ils assez heureux pour gagner le Conseil municipal à leur opinion.

« Ainsi, malgré l'exiguïté de ses ressources, par sa seule valeur morale, en créant dans l'opinion publique un courant en faveur des monuments du passé, la société locale aura rendu un grand service à l'archéologie. Par là elle aura atteint un des buts qu'elle devait se proposer. On peut même se demander si en ce moment, quand le développement de l'industrie et du commerce, et d'autres causes encore, provoquent des destructions de plus en plus nombreuses, la conservation des monuments anciens ne doit pas être l'objet essentiel et immédiat des sociétés d'antiquaires. Mais pour accomplir pareille mission, il faut être sur place, se tenir aux aguets, prévoir les projets des particuliers et, plus encore, des assemblées communales, déjouer leurs conspirations contre le passé. Quand les sociétés du genre de celles qu'ont fondées et que maintiennent nos correspondants auront, grâce à des conférences populaires qu'on pourrait même illustrer de projections photographiques, éveillé dans le public et jusqu'au fond des villages le goût pour les choses du passé et établi la conciliation entre le traditionalisme et le progrès, il n'y aura plus pour elles de luttes à soutenir; les réunions d'historiens n'auront plus qu'à donner d'utiles conseils aux assemblées administratives, celles-ci même les sollicitant, ayant enfin compris que le passé est un tremplin pour s'élancer dans l'avenir.

« Quand tous les Français auront-ils ce sentiment de tristesse et d'humiliation que notre regretté confrère Ernest Roschach déclarait éprouver en présence ou seulement au récit des actes de vandalisme ?

« M. Ernest Roschach nous appartenait comme associé correspondant depuis 1867. Il s'était d'abord essayé à la composition littéraire en de petits articles de journaux, nouvelles et poésies. Mais, dès 1862, il publia un livre

Digitized by Google

dans lequel l'érudition prenait une forme aimable; c'était un guide intitulé *Foix et Comminges. Itinéraire des chemins de fer pyrénéens*, simple guide sans doute, mais où se manifestaient déjà toutes les qualités qui se retrouveront dans les ouvrages plus considérables que M. Roschach donna ensuite au public : esprit d'observation, critique fine, érudition variée, sentiment artistique très développé, langue souple et claire. L'originalité de l'esprit de Roschach consistait dans sa facilité à passer d'une recherche de détail, d'un catalogue par exemple, à un exposé d'ensemble et à une généralisation; et même il y a tel de ses ouvrages, son *Histoire graphique de l'ancienne province de Languedoc*, où ce trait de son talent est fortement marqué.

« Si nous laissons de côté les productions purement littéraires, y compris un roman historique, l'œuvre de Roschach se divise en deux parties, l'une archéologique et l'autre historique, répondant aux deux fonctions qu'il remplit, celle de conservateur du Musée de la ville de Toulouse, à laquelle il fut nommé en 1861, et celle d'archiviste de la même ville, depuis 1863. En 1865, il publia un *Catalogue des antiquités et objets d'art du Musée de Toulouse*, d'autant plus difficile à établir que le Musée, comme la plupart de ceux de province, se compose des collections les plus diverses, des antiquités de l'Égypte à celles du Nouveau-Monde. Et cependant le jeune conservateur s'en tira le plus heureusement du monde. Dans le rapport qu'Egger présenta à notre Société le 16 janvier 1867 sur la candidature d'Ernest Roschach, il loua la justesse de ses descriptions, et surtout l'exactitude avec laquelle il avait transcrit les inscriptions, la sobriété et la clarté des commentaires. Et l'on peut croire qu'Egger y avait regardé de près puisque le catalogue contenait des inscriptions grecques, notamment un décret des Juifs de Bérénice en l'honneur de Titus. Le catalogue du Musée eut une seconde édition en 1892.

« Il ne peut être question d'énumérer ici les mémoires d'archéologie publiés par notre regretté confrère; mais

Digitized by Google

je dois mentionner au moins un mémoire sur les *Sceaux ecclésiastiques recueillis dans les archives abbatiales de Saint-Sernin à Toulouse*, inséré dans le tome XXX de nos *Mémoires*, et une note étendue sur l'*Inscription latine d'un sarcophage de Layrac*, imprimée dans notre *Bulletin* de l'année 1867. D'ailleurs, les monographies qu'il a rédigées n'étaient que les travaux d'approche vers le livre magistral qui fut le couronnement de son œuvre archéologique, cette *Histoire graphique de l'ancienne province de Languedoc*, parue en 1904, et qui n'est rien moins qu'une histoire de l'art et particulièrement de l'art ornemental dans une région de la France qui, à toutes les époques, fut particulièrement féconde en artistes. Cette histoire commence avec les temps préhistoriques, et l'auteur n'est étranger à aucune des étapes du développement artistique; pour chaque époque il connaît les monuments et il en peut dresser des catalogues. Mais artiste, et même s'il n'eût pas habilement manié le crayon, ayant l'âme d'un artiste, il sentait vivement le charme des œuvres d'art et savait rendre ses impressions; il analysait les éléments de la beauté. D'un simple morceau de sculpture ornementale, d'une frise ornée de palmettes, de fleurons, de rinceaux, même de ces entrelacs qui ornent les plaques de ceinturon des Barbares, il nous fait comprendre la structure, et comment une heureuse combinaison des ombres et des lumières crée l'harmonie de l'ensemble. Cette histoire de l'art languedocien est d'une lecture attachante; ce n'est point, je pense, la raison pourquoi elle n'a pas encore acquis parmi les érudits la réputation qu'elle mérite.

« Si importante que soit l'œuvre archéologique de Roschach, elle l'est beaucoup moins que son œuvre historique, comme aussi elle était moins difficile. Car avant d'écrire le récit des événements, il dut façonner ses instruments de travail. Nous entendons par là qu'il lui fallut créer les archives d'où il devait tirer ses documents. Les papiers entassés au premier étage du donjon du Capitole

Digitized by Google

à moitié ruiné, et qui en obstruaient les fenêtres, s'ils contenaient en puissance les archives, ne devinrent tels qu'après que Roschach les eut débrouillés, en eut formé des liasses, les eut répartis en séries; et ce fut là un travail pénible et long dont le successeur de Roschach, M. Galabert, a montré toute la difficulté. Tout en classant les papiers confiés à sa garde, il en préparait l'*Inventaire*, dont le premier volume ne parut qu'en 1891; mieux encore, il en tirait les éléments de nombreux mémoires d'histoire locale se rapportant tantôt au moyen âge, tantôt aux temps modernes, et tout ensemble il trouvait le temps de faire des recherches dans d'autres archives pour écrire une suite de l'*Histoire de Languedoc* que Dom Vaissète avait laissée à l'année 1643; c'est le tome XIII de la nouvelle édition, qui ne comprend pas moins de 1636 pages in-4°; la réunion de plus de mille pièces justificatives forme le tome XIV. Par deux fois l'Académie des inscriptions rendit un témoignage public de l'estime en laquelle elle tenait les travaux historiques de Roschach; en 1877, elle lui décerna le second prix Gobert; en 1899, elle le nomma correspondant.

« M. Charles Piet-Lataudrie, associé à notre Compagnie depuis le 1er décembre 1885, était très assidu à nos séances. Il écoutait les lectures avec une attention que nous admirions sans, hélas! l'imiter. Il s'était fait dans la Société des amis qui avaient su apprécier, sous une réserve un peu timide, un goût très sûr et des connaissances variées. S'étant trouvé jeune encore dans une situation indépendante, il en avait profité pour faire de nombreux et lointains voyages dans les terres classiques de l'Antiquité et jusque dans l'Orient méditerranéen; et il y avait pris un goût très vif pour les arts musulmans, peu appréciés en ce temps-là par les amateurs même les plus éclairés. Dès lors, il avait commencé à acquérir les objets qui lui plaisaient, à former une collection, et bien que les arts industriels de l'Islam fussent alors mal connus, son choix ne s'égarait pas, et il sut acquérir des

Digitized by Google

pièces du plus haut intérêt dont plusieurs, notamment des cuivres, ont été publiées depuis et sont devenues en quelque sorte classiques.

« A ces séries orientales, M. Piet-Lataudrie en joignit peu à peu beaucoup d'autres et finit par réunir dans son cabinet un ensemble important d'œuvres du moyen âge et de la Renaissance, guidé d'abord par les excellents conseils de son ami M. Darcel. Des céramiques italiennes, des émaux de Limoges, une Vierge d'ivoire vinrent prendre place dans ses vitrines à côté des aiguières, des vases, des carreaux, des plats de l'art oriental au décor plus riche, aux couleurs éclatantes.

« Quand il sentit les premières atteintes du mal qui devait l'emporter, notre confrère tint à assurer à son pays le bénéfice des trésors qu'il avait réunis. Par un testament qui est un véritable modèle de libéralité intelligente, et où ses amis ont retrouvé la marque de sa clairvoyante modestie, il a laissé aux Musées du Louvre, de Cluny, des Arts décoratifs, de Sèvres, de Niort (sa ville natale) et au Cabinet des médailles diverses séries d'objets. Et il fit en sorte que chacun de ces Musées reçût ce dont il avait précisément le plus besoin.

« M. Marquet de Vasselot nous a signalé l'importance du legs fait au Musée du Louvre, qui a reçu pour sa part treize pièces orientales (cuivres et faïences) et treize du moyen âge et de la Renaissance (cuivres, bronzes, orfèvreries, faïences et bois). M. Piet-Lataudrie a ainsi, et mieux encore peut-être que lui-même ne l'avait espéré, attaché son nom à l'un des enrichissements les plus utiles que nos collections nationales aient depuis longtemps reçus.

« Alexandre Vitalis, notre correspondant à Lodève depuis le 3 mars 1897, vivait dans un cadre qui lui eût permis bien difficilement de rester indifférent aux choses du passé; cependant, puisque nous voyons que tant de propriétaires gâtent, détruisent même ou laissent détruire leurs vieux logis, il faut croire que le respect ne s'en impose pas. Nous devons savoir gré à M. Vitalis d'avoir

Digitized by Google

conservé et si intelligemment réparé les bâtiments du prieuré de Saint-Michel qu'il habitait et dont il a écrit l'histoire.

« Si dans cette suite d'hommages que nous rendons à la mémoire de nos correspondants, au lieu de nous conformer à l'ordre dans lequel ils ont disparu, nous avions voulu les grouper suivant l'affinité des mérites et des goûts, nous n'aurions pas manqué de rapprocher M. Duruflé de M. Piet-Lataudrie. Car M. Duruflé, lui aussi, était un amateur d'art, particulièrement curieux de médailles grecques ; la vue des pièces du Cabinet des médailles qu'il allait si souvent admirer, et en homme qui savoure les sensations artistiques, n'en regardant qu'une ou deux à chaque visite, ne suffisait pas à contenter sa passion du beau ; il s'était formé un médaillier où n'entraient que des pièces de premier choix. Il avait aussi réuni dans son cabinet de belles antiques, vases peints, terres cuites, bronzes, qu'il mettait à la disposition des archéologues. Nous garderons de ce confrère d'esprit si délicat, et qui depuis 1886 s'intéressait à nos travaux, le souvenir reconnaissant que nous devons accorder à tous ceux qui acquièrent, pour le plus grand profit des savants français, de petits monuments très mobiles qui, n'ayant pas trouvé asile dans nos Musées, auraient pu passer à l'étranger.

« Charles Champoiseau, ministre plénipotentiaire, né à Tours le 1er mai 1830, mort à Paris le 29 juin dernier, a pris rang dans cette longue suite d'agents diplomatiques, ambassadeurs et consuls qui, du commencement du XVIIe siècle jusqu'à nos jours, se sont faits les pourvoyeurs de nos bibliothèques et de nos musées, et dont l'un de nos confrères a raconté l'histoire pendant les XVIIe et XVIIIe siècles. Consul à Andrinople, à Yanina, à La Canée, à Smyrne, à Naples, dans tous ces postes, il a exploré les ruines des alentours, recherché les antiquités, trouvé des morceaux remarquables qui, grâce à lui, sont venus s'ajouter à nos richesses artistiques, soit qu'il en ait fait l'abandon, soit qu'il en ait négocié l'acquisition au profit

Digitized by Google

des Musées du Louvre ou du Cabinet des médailles : trois torses archaïques provenant du temple d'Apollon à Actium, une statue de marbre de l'antique Philomelium, un sarcophage de terre cuite de Clazomène, des terres cuites et des bronzes trouvés à Suessula, etc.

« Mais la découverte qui rendit son nom célèbre fut celle qu'il fit dans l'île de Samothrace en mars 1863.

« Champoiseau avait donné à la villa marseillaise où il s'était retiré le nom de « La Victoire ». Si jamais on grave son image sur un médaillon, le sujet du revers est tout indiqué : l'artiste y reproduira le type du tétradrachme de Démétrius Poliorcète, la Victoire debout sur une proue de navire, sonnant de la trompette, avec la devise *Sub umbra alarum tuarum*. C'est en effet sous la protection de la Victoire de Samothrace qu'il vécut depuis 1863; c'est elle qui fit connaître son nom à tous les archéologues, à tous les artistes, à tous les amateurs de beauté; elle aussi qui, comme l'a dit notre confrère M. Collignon, patronna sa candidature comme correspondant d'abord en 1889 auprès de l'Académie des inscriptions, puis en 1892 auprès de notre Compagnie.

« Ressuscitée par Champoiseau, la Victoire, du haut de sa galère, accueille fièrement les visiteurs du Musée du Louvre, mutilée, mais, comme l'a si bien dit notre confrère M. Héron de Villefosse, vibrante « de la vie qu'un « sculpteur de génie lui [a] donnée [il y a] plus de vingt « siècles ».

« Nous ne mesurons pas la reconnaissance envers les antiquaires et les savants à la beauté des monuments qu'ils ont sauvés ou étudiés. Au point de vue esthétique, les monuments à la conservation et à l'interprétation desquels un autre de nos correspondants, Ernest Rupin, a consacré la plus grande partie de sa vie, ne sauraient soutenir la comparaison avec les chefs-d'œuvre de l'art grec; mais ils sont français.

« Le zèle archéologique de Rupin ne le cédait pas à celui de Champoiseau. Né à Brive en 1843, Ernest Rupin, après quelques années passées hors de sa ville natale,

Digitized by Google

revint y demeurer pour le reste de sa vie dès l'année 1874 et, n'exerçant aucune profession, il eut toute liberté de se créer des occupations qui répondissent à la nature de son esprit. D'abord la botanique le retint; dans la pratique de cette science, il contracta des habitudes intellectuelles de précision et d'ordre qu'il porta dans l'archéologie et l'histoire et dont on trouve la marque dans tous ses ouvrages. Il maniait habilement le crayon et le pinceau. Voilà un talent singulièrement utile à un antiquaire. Peut-être ses amis vous diraient-ils que, comme d'autres archéologues, c'est par le dessin qu'il est arrivé à l'archéologie.

« En 1878, il fut au premier rang des érudits qui créèrent à Brive une société archéologique. Notre confrère M. de Lasteyrie, dans une notice biographique qu'il lui a consacrée et dont le ton ému indique assez les liens d'amitié qui l'unissaient à notre correspondant, a rappelé le peu d'encouragement que « ces audacieux », dont M. de Lasteyrie faisait partie, avaient reçu de leurs compatriotes. On prédisait à la société de Brive le sort de la société fondée à Tulle en 1857 et qui s'était éteinte après quelques mois d'existence. « Avec la modestie dont « il a donné tant de preuves pendant toute sa vie », écrit M. de Lasteyrie, « il [n'accepta] d'abord que le poste de « secrétaire-adjoint; il fut [cependant] dès le premier « jour le véritable directeur de la Société. Ce qu'il en a « fait, trente volumes sont là pour l'attester, car on n'en « peut ouvrir un seul sans y rencontrer la trace de son « activité. Elle se manifeste sous les formes les plus « diverses et s'applique aux sujets les plus variés. » On en trouve les traces hors du Limousin, car Ernest Rupin a donné plusieurs articles à la *Revue de l'art chrétien*, et, devenu notre correspondant le 1er février 1882, il nous fit une communication dans la séance du 20 décembre suivant sur une cuve baptismale de plomb, deux autres en 1886 sur une tombe de cuivre du XVIe siècle et un chapiteau de l'église de Souillac ; le 20 juillet 1887, Émile Molinier nous présenta, sur l'exposition rétrospective de

Digitized by Google

Tulle, une note qu'il avait rédigée en collaboration avec Rupin. Nous ne saurions nous arrêter plus longtemps aux articles et mémoires de notre regretté confrère; il est temps de rappeler les titres des trois livres qui ont achevé de consacrer sa réputation et perpétueront son nom. Il y avait un sujet d'étude qui s'offrait, pour ne pas dire s'imposait à un archéologue limousin : l'émaillerie limousine. Les émaux de Limoges se sont répandus sur tout l'Occident; il n'est pas de trésor d'église, pas de musée, pas de collection privée qui n'en possède quelques-uns. Aussi l'intérêt local d'un livre dont ils sont l'objet est complètement effacé par le caractère et l'intérêt général qui résultent de l'étendue des recherches, de la place des émaux de Limoges dans l'histoire de l'art industriel, de l'importance des résultats. *L'Œuvre de Limoges*, tel est le titre du livre de Rupin, œuvre magistrale, déjà classique parmi les archéologues. Deux autres ouvrages prouvèrent la souplesse du talent et la variété des connaissances de notre correspondant, car de l'art industriel il passait à l'architecture avec un livre sur *L'Abbaye et le cloître de Moissac;* et enfin, en 1904, il faisait œuvre d'historien en critiquant les légendes qui se sont formées autour du sanctuaire de Roc-Amadour.

« Bien que Léon Morel ne fût plus des nôtres quand il mourut le 20 février dernier, nous ne pouvons oublier ni qu'il fut associé à notre Compagnie de 1874 à 1906 et correspondant très actif de 1874 à 1889, ni qu'il fut un des antiquaires français qui, par des fouilles habilement conduites et heureuses, contribuèrent le plus à la connaissance de l'âge du fer en Gaule. Sa première découverte fut celle du cimetière de Somsois (Marne) qui ne comprend pas moins de vingt-cinq tombes, ce qui est un chiffre élevé quand il s'agit d'inhumations gauloises. Encouragé par les résultats de cette exploration, il continua à sonder le sol et fouilla toute une série de cimetières antérieurs à l'époque romaine. Mais de toutes ses trouvailles, la plus célèbre est celle qu'il fit en 1873, à Sommebionne, d'une sépulture à char; c'était la première

Digitized by Google

découverte de ce genre. Depuis, d'autres sépultures analogues ont été trouvées, mais peut-être pas une aussi bien conservée que celle-là dont on admire la reconstitution au Musée des antiquités nationales à Saint-Germain. Léon Morel avait formé une collection importante comprenant le mobilier funéraire recueilli au cours de ses fouilles, et dont Anatole de Barthélemy disait, dès l'année 1874, que c'était un véritable musée. Épées de bronze et de fer, torques, bracelets, bijoux, vases de terre et verreries; tout cet attirail des Champenois préhistoriques est aujourd'hui au British Museum.

« Léon Morel a publié en 1898, sous le titre *La Champagne souterraine*, un ouvrage qui comprend de belles planches donnant l'image des objets les plus remarquables de sa collection qu'il avait pris soin de faire dessiner au fur et à mesure de leur découverte.

« Nous avons eu le regret d'apprendre au mois de novembre la mort d'un autre de nos correspondants, le comte Louis de Fleury qui, depuis quelques années, avait laissé se dénouer les liens qui l'attachaient à nous.

« Enfin nous devons rendre un dernier hommage à la mémoire de M. Léon Morand, secrétaire agent comptable honoraire des Musées nationaux qui, agent de la Société, remplit pendant quarante ans avec zèle et exactitude les fonctions dont notre Société l'avait investi.

« De si nombreux vides dans la liste de nos correspondants, s'ils nous attristent, ne sont pas pour nous inquiéter. La recherche que les érudits font du titre de correspondant de notre Société nous est un gage de prospérité. Pendant l'année qui vient de finir, votre président a souhaité la bienvenue à deux correspondants étrangers et à quinze correspondants nationaux, et il leur en renouvelle l'expression.

« Nous avons donné l'honorariat à deux savants dont l'un, le professeur Adolf Michaelis, ancien professeur à l'Université de Strasbourg, à la haute autorité que lui ont donnée ses études d'archéologie grecque et d'histoire de l'archéologie, ajoute ce mérite, d'un prix tout parti-

Digitized by Google

culier pour nous, d'avoir révélé le nom du célèbre dieu gaulois au maillet qui a si souvent retenu l'attention des Antiquaires de France, et dont l'autre, M. Henri Pirenne, membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'Université de Gand, est l'auteur d'une Histoire de Belgique réputée justement pour le type le plus parfait d'une histoire de peuple, et à qui l'on doit, en outre, des travaux sur l'origine des villes dont l'influence a été grande sur les études du même ordre en France, et la publication en collaboration avec un de nos associés nationaux des documents relatifs à la draperie au moyen âge dans nos villes du Nord.

« Nous avons inscrit au nombre des associés correspondants étrangers MM. l'abbé Marius Besson, de Fribourg en Suisse, et Nicolas de Rœrich, de Saint-Pétersbourg; et sur la liste des associés correspondants nationaux, MM. Paul Biver, le Dr Charvilhat, l'abbé Villetard, Eugène Lefèvre, Georges Goury, Émile Rhodes, le vicomte Jehan de Hennezel d'Ormois, Antonin Mullat, Marcel Aubert, Jules Renault, Max Boirot, Ulysse Rouchon, le Dr Epery, Yvon Le Bars, Louis Chatelain.

« L'empressement des archéologues et des historiens, des érudits et des simples amateurs du passé à se grouper autour de nous n'a rien de surprenant; il est honorable de pouvoir se réclamer d'une Compagnie qui compte parmi ses membres des savants dont les travaux font autorité au delà de nos frontières. Ainsi l'Université de Louvain, à l'occasion de son jubilé dont les fêtes eurent lieu du 9 au 11 mai dernier, a conféré le titre de docteur *honoris causa* à notre confrère Mgr Duchesne, au R. P. Delattre et à MM. Audollent et Paul Fournier.

« Ce n'est pas à dire que nous ne soyons pas prophètes en notre pays. Ce sont des Français qui ont convié les savants de tous pays à rendre hommage au doyen de nos membres résidants, M. le marquis Melchior de Vogüé, membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, ancien ambassadeur, et à lui dédier, comme au « grand maître de l'archéologie orien-

Digitized by Google

« tale et de l'épigraphie sémitique », un recueil de travaux d'érudition auquel ont collaboré plusieurs de nos confrères. M. Georges Lafaye, membre résidant, a été nommé chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur, et pareillement M. le Dr Capitan, associé correspondant national, lequel a été aussi élu membre de l'Académie de médecine. Tout récemment, M. Michel Clerc, professeur à l'Université d'Aix-Marseille, directeur du Musée Borély, a été nommé correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

« Les concours académiques nous ont été favorables. Les ouvrages de plusieurs d'entre nous y ont obtenu des récompenses, et non des moindres. Car le prix Gobert a été décerné à notre confrère M. Roland Delachenal pour son *Histoire de Charles V*. Parmi les lauréats du concours des Antiquités de la France, nous relevons les noms de MM. Labande, Louis Chatelain et le chanoine Urseau. M. Paul Perdrizet a reçu une partie du prix Bordin. MM. Stein, membre résidant, et Briquet, correspondant étranger, ont eu part au prix Brunet. L'Académie française a récompensé le livre de M. Maurice Besnier sur les *Catacombes de Rome*.

« Il me resterait à parler des travaux de notre Société. Pareil compte-rendu est devenu inutile depuis plusieurs années : grâce au zèle de nos confrères MM. Héron de Villefosse et Michon, nos *Mémoires* et *Bulletins* paraissent si régulièrement que l'on peut relire les communications faites ici presque aussitôt après les avoir entendues. Nous n'oublierons pas non plus que nous devons à M. Omont d'assurer par la publication annuelle d'un fascicule des *Mettensia* l'exécution des volontés d'Auguste Prost.

« Nous ne témoignerons jamais assez de reconnaissance à ceux de nos confrères qui ont accepté la charge de diriger nos publications : il n'y a rien qui crée plus d'embarras que l'impression des travaux d'autrui, et surtout quand il faut faire entrer dans un même cadre des articles d'auteurs différents sur les sujets les plus divers.

« Car dans nos études, nous parcourons la suite des

Digitized by Google

siècles depuis l'âge préhistorique jusqu'au XVI^e siècle de notre ère en passant par l'époque des Pharaons; dans un si long espace de temps, il n'est pas de manifestation de l'activité humaine dont nous nous interdisions de rechercher les traces, bien différents en cela de nos prédécesseurs d'il y a cent ans qui ne considéraient que les antiquités celtiques. Le champ était vaste, il est vrai, plus vaste qu'on ne serait tout d'abord porté à le croire. Dans la circulaire que le secrétaire perpétuel adressait de l'Hôtel Bullion à ceux que l'Académie celtique avait nommés correspondants, il rappelait que la Celtique « comprenait « presque toute l'Europe ». Le successeur d'Éloi Johanneau, M. de Saint-Martin, secrétaire de la Société royale des Antiquaires, dans le discours qu'il prononça le 18 octobre 1814, lors de la séance d'installation de cette nouvelle Académie celtique, n'eut pas assez de sarcasmes contre « la manie » de l'ancienne Académie « de rendre « celtiques toutes les parties de l'ancien monde ». Ceci est pour nous inviter à la prudence dans les jugements que nous portons sur les opinions scientifiques opposées aux nôtres; car nos prédécesseurs de 1809 ont eu leur revanche : notre confrère, M. d'Arbois de Jubainville, n'a-t-il pas démontré que « le domaine celtique, au temps « de son plus grand développement, a eu en Europe une « étendue considérable »?

« Si grand qu'ait été cet empire, les témoins qu'il a laissés derrière lui sont trop rares pour que leurs dépositions, souvent obscures, fournissent de matière aux recherches, aux discussions et aux études d'une Société. Aussi l'Académie celtique manqua-t-elle à son programme. Si nous ouvrons le tome III de ses *Mémoires* qui parut en 1809, nous y trouvons une notice d'Alexandre Lenoir sur l'ancienne peinture sur verre et sur Jean Cousin, ce Jean Cousin qu'un siècle plus tard notre confrère M. Maurice Roy devait dédoubler; et aussi, du même Lenoir, une notice sur l'origine de l'architecture gothique : deux mémoires dont il serait difficile de rattacher le sujet aux antiquités celtiques. Mais ne soyons pas trop sévères

Digitized by Google

à ces savants français; rendons hommage, au contraire, à l'initiative qu'ils ont prise sinon de tourner les regards vers nos antiquités nationales, ce que les Benédictins avaient fait avant eux et avec plus de critique, au moins d'avoir appelé sur ces antiquités l'attention des lettrés et des esprits cultivés qui, jusque-là, ne s'était portée qu'à l'antiquité classique. La place une fois faite aux nôtres, il convenait de rappeler les Grecs et les Romains auteurs, les premiers de toute civilisation, les seconds de la civilisation française.

« Il y a d'ailleurs profit pour les historiens et les archéologues qui s'attachent chacun à l'étude d'une seule classe de monuments ou de documents, ou d'une époque déterminée, à se faire part de leurs recherches et à les soumettre à l'examen de savants de compétences différentes : c'est le contrepoids nécessaire de la « spécialisation », passez-moi le mot. C'est principalement dans les sciences dites auxiliaires de l'histoire, c'est-à-dire dans l'étude critique et la préparation des matériaux qui serviront à écrire l'histoire, que les comparaisons entre des documents de divers âges et ordres sont utiles. Il serait oiseux de le démontrer : chacun ici le sait bien, et les échanges d'observations qui suivent toute lecture ou communication et animent nos séances en donnent la preuve.

« Il y a un autre point par quoi la Société des Antiquaires diffère de l'Académie celtique. En 1809, à la suite d'une décision prise dans la séance du 17 avril, une circulaire fut envoyée aux membres résidants et non résidants pour leur enjoindre de souscrire aux *Mémoires;* en outre, on les invitait « à solder l'arriéré de leur cotisation « et à payer chacun une avance de deux années de cette « cotisation »; et quant à ceux « qui voudraient faire une « avance de fonds plus considérable », on leur promettait de les mentionner avec reconnaissance au procès-verbal et de les inscrire « sur le tableau des bienfaiteurs de la « Société ». A en juger par cette circulaire, le tableau des bienfaiteurs serait plus à sa place dans notre salle que dans celle de l'Académie celtique. Des legs et des

Digitized by Google

dons, mais surtout une sage administration de notre petite fortune, nous ont fait une situation prospère. Grâce à la bonne gestion de nos finances par nos trésoriers successifs, nous n'en sommes plus réduits pour mettre notre budget en équilibre à ce mélange de menaces et de prières auquel avaient recours nos prédécesseurs de 1809. Nous en remercions notre trésorier, M. Henry Martin.

« Nous n'avons pas une moindre obligation à M. Pallu de Lessert, qui a la charge des archives et de la bibliothèque; ce sont là des fonctions lourdes, mais dont M. Pallu de Lessert, avec la collaboration de notre confrère M. Mareuse, s'acquitte si habilement que nous solliciterons de lui longtemps encore la permission de les lui renouveler.

« Je remercie en votre nom et personnellement M. Monceaux du soin qu'il a pris de rédiger les procès-verbaux de nos séances, et nous lui savons gré de n'avoir pas interrompu sa collaboration à nos travaux, mais d'avoir concilié le secrétariat avec l'épigraphie chrétienne d'Afrique dont il commente toujours les monuments de façon à faire la lumière sur quelque point obscur de l'histoire de l'Église.

« Enfin, grâce à l'aide de MM. Cagnat et Michon, vice-présidents, grâce à la bienveillance de vous tous, Messieurs, l'exercice des fonctions de président m'a été particulièrement facile. Il ne me restera du temps passé dans ce fauteuil qu'un souvenir très agréable, avec un sentiment très vif de reconnaissance pour mes confrères qui m'ont fait le très grand honneur de m'appeler à suivre, plutôt qu'à diriger des débats toujours courtois. J'ai aussi gagné quelque chose pendant cette année, une bonne habitude que je m'appliquerai à ne pas perdre, celle d'écouter le lecteur ou l'orateur.

« J'invite M. Cagnat à prendre possession du fauteuil présidentiel et M. Stein à occuper le bureau du secrétaire. »

Digitized by Google

M. A. Blanchet, membre résidant, présente un travail de M. E. Chanel, associé correspondant national, sur *La villa gallo-romaine de Pérignat (Ain)*.

« M. Chanel, étudiant les objets découverts dans les ruines de cette villa, a donné en particulier une utile contribution à l'étude des peintures murales des établissements romains en Gaule. »

Sur les rapports de MM. Stein et Blanchet, MM. E. Bosse, présenté par MM. Héron de Villefosse et Vitry, et A. Bouclier, présenté par MM. Babelon et de la Tour, sont élus associés correspondants nationaux.

Séance du 12 Janvier.

Présidence de M. R. Cagnat, président.

Ouvrages offerts :

Actes du quinzième Congrès international des orientalistes, session de Copenhague, 1908. Copenhague, 1900, in-8°.

Biver (Paul). *Les tombes de l'école de Londres au début du XIV^e^ siècle.* Caen, 1910, in-8°.

Clastrier, Guebhard et Goby. *Presses et moulins à huile primitifs.* Paris, 1910, in-8°.

Girard (Paul). *Notice sur la vie et les travaux de M. Barbier de Meynard.* Paris, 1909, in-8°.

Pic (D^r^ J.-L.). *Aphorismen über Ethnographie und Kunstgewerbe in der prähistorischen Archäologie.* Prague, 1910, in-8°.

Poinssot, Hautecœur et Merlin. *Catalogue des musées et collections archéologiques de l'Algérie et de la Tunisie. Musée Alaoui*, supplément. Paris, 1909, in-8°.

Le président annonce la nomination de M. F. de Mély, membre résidant, comme membre du Comité des Sociétés des beaux-arts des départements.

Digitized by Google

M. J. Toutain, membre résidant, donne lecture d'une notice nécrologique sur M. Ulysse Robert, membre résidant.

M. le baron J. de Baye, membre résidant, fait la communication suivante :

« Un de nos compatriotes résidant à Massandra, près Yalta, sur la côte méridionale de la Crimée, M. de Massonneau, est un collectionneur émérite. Il vient de me faire part d'une intéressante découverte de fibules aux environs de Kertch, fibules qui sont entrées dans ses collections.

« Il s'agit de bijoux analogues à ceux trouvés à Mostchina, dans le gouvernement de Kalouga[1], c'est-à-dire dans le centre de la Russie d'Europe; à ceux mis au jour dans le gouvernement de Vilna[2], c'est-à-dire dans la Russie occidentale; enfin à ceux trouvés par notre confrère M. Bogdan Khanenko dans le gouvernement de Kiev, c'est-à-dire dans la Russie méridionale[3]. Voici des points éloignés les uns des autres où ont été exhumés des objets analogues et par leur forme et par leur technique. Plus au nord, en Scandinavie, nous avons vu à Stockholm, au Musée, des antiquités qui, par leur technique, appartiennent au même groupe de bronzes émaillés : elles proviennent de Vendel[4].

« Les fibules encore inédites, en bronze ajouré, ornées d'émaux, signalées par M. de Massonneau, sont de même forme, de décor analogue à celles qui ont été découvertes

1. Baron de Baye, *Les bronzes émaillés de Mostchina, gouvernement de Kalouga (Russie)*, Paris, 1891. Ces objets sont conservés au Musée impérial historique de Moscou.

2. J'ai étudié ces objets au Musée de Vilna durant les deux séjours que j'ai faits dans cette ville en 1893 et en 1904.

3. Bogdan Khanenko, *Antiquités de la région du Dniépre*, livraison IV : *Époque de la grande émigration des peuples*, Kiev, 1901, p. 19 et 20, pl. VII, fig. 196 et 197.

4. Baron de Baye, *Note sur quelques antiquités découvertes en Suède*, *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. L, 1890.

Digitized by Google

en Lithuanie, dans la Russie centrale et en Ukraine. Je citerai quelques lignes extraites de la lettre de mon correspondant : « La ressemblance de ces deux grandes « fibules (13 centimètres de longueur) avec celles de « Mostchina est frappante. Les émaux bleu lapis sont « insérés au moyen de la taille d'épargne ou du champ- « levé. A la base, on voit encore la spirale de fer qui « formait le ressort. L'épingle est en fer et l'arrêt de « l'épingle en bronze. Une de ces fibules a perdu tout « son émail, mais on y remarque aisément les triangles « intaillés qui le contenaient. Dans la seconde, l'émail « est conservé sur les points coloriés dans la photogra- « phie. »

« M. de Massonneau fait remarquer qu'une patine bleue recouvre les parties unies et lisses du bronze de ces fibules.

« Elles se distinguent de celles qui leur sont analogues par quelques particularités dans le décor : elles sont ornées d'une croix gammée (svastika) dans le centre et leur silhouette est entourée de saillies rondes qui étaient creusées et munies d'émail.

« En 1890, je disais dans une communication à l'Académie des inscriptions : « Si nous trouvons entre Vendel « et Mostchina des découvertes intermédiaires, nous « serons amené à supposer que ces jalons indiquent la « route d'un commerce ou la voie d'une migration [1]. »

« Or entre Vendel et Mostchina a eu lieu la découverte faite dans le gouvernement de Vilna, c'est-à-dire à une distance intermédiaire des deux points précités. De plus, nous pouvons constater aujourd'hui que l'ère géographique où l'on rencontre des bronzes émaillés de ce type s'est largement étendue vers le sud, grâce aux trouvailles effectuées à Kiev et à Kertch. D'après moi, la découverte faite dans cette dernière localité, étant la plus méridionale, est la plus rapprochée du pays d'origine.

« Tous ces bronzes émaillés caractérisent une période

1. Séance du 25 avril 1890.

Digitized by Google

d'industrie d'art qui a précédé celle des bijoux avec cloisonnage de pierreries ou de verroteries. Ces deux périodes qui se succèdent, et dont la seconde complète la précédente, constituent l'histoire de l'art industriel chez ces peuples barbares.

« Les fibules de M. de Massonneau faisant l'objet de cette communication ont un double intérêt, celui d'enrichir la série jusqu'ici très restreinte de bijoux d'une forme très particulière et celui de révéler leur présence en une contrée où ils n'avaient pas encore été signalés. »

M. A. Blanchet, membre résidant, fait la communication suivante :

« Les deux petits monuments que je communique à la Société pourraient servir à illustrer deux poèmes de la première moitié du XIII^e^ siècle.

Sceau de bronze. Aristote et la courtisane Campaspe.

Collection G. Schlumberger.

« Le premier est un sceau anonyme portant la légende : + SIGILLVM : VERITATIS [1]. Au centre est représentée la courtisane Campaspe de face, tenant un fouet de la main gauche [2] et assise sur le dos du philosophe Aristote, qui

1. Cette légende existe aussi sur divers contre-sceaux, dont un de l'ancienne collection Charvet (n° 1406).

2. Campaspe paraît tenir une fleur de la main droite. La peti-

Digitized by Google

porte un bonnet de docteur, une longue barbe et de longs cheveux.

« Bronze, diamètre, 0m024; appendice en forme d'oreillette au revers. Deuxième moitié du XIIIe siècle. Collection de M. Gustave Schlumberger[1].

« Ce sceau est peut-être le seul portant la représentation du lai d'Aristote, qui amusa d'autant plus le moyen âge que les murs des Universités commençaient à retentir du nom du philosophe lorsque le chanoine de Rouen Henri d'Andeli composa son fabliau, au commencement du XIIIe siècle[2]. Dans cette pièce de vers, Aristote reproche à son disciple Alexandre de se laisser détourner des nobles ambitions par l'amour de l'Indienne Campaspe, et celle-ci, piquée, trouve l'exquise vengeance de séduire le moraliste, si complètement qu'il consent à se laisser seller et brider pour servir de monture à la courtisane. Et Alexandre, de la fenêtre d'une tour, voyant son maître ainsi abaissé, put mesurer l'inanité de la sagesse humaine[3]. Les derniers vers du fabliau sont à retenir :

> Amour vainc tot et tot vaincra
> Tant com li monde durera.

« Ce fut, au moyen âge, un dicton fameux, et plus d'un bijou porta l'inscription *Amor omnia vincit*[4].

« Les Orientaux avaient aussi le conte du Vizir sellé et

tesse du sujet ne permet pas de voir les signes distinctifs de son métier, qu'elle pourrait porter sur son vêtement.

1. Je remercie vivement mon cher confrère et ami d'avoir bien voulu renoncer en ma faveur au plaisir de vous présenter ce petit monument.

2. J. Bédier, *Les fabliaux, étude de littérature populaire...*, 2e éd., 1894, p. 446 et 447.

3. *Hist. littér. de la France*, t. XXIII, p. 76. Cf. *Mém. de l'Acad. des inscr. et belles-lettres*, t. XX, p. 363 à 371; Ch. Gidel, *La légende d'Aristote au moyen âge*, dans l'*Annuaire pour l'encouragement des études grecques en France*, t. VIII, 1874, p. 285 à 332.

4. Cf. A. Blanchet, *Études de numismatique*, t. I, 1892, p. 242. Des sceaux portèrent aussi cette légende.

Digitized by Google

bridé. C'est sans doute l'origine d'un conte français dont l'auteur trouva piquant de mettre en scène cet Aristote, qui était devenu la personnification de toutes les sciences [1]. Toutefois, si l'on se souvient que la plupart des ouvrages d'Aristote furent répandus dans la seconde moitié du XII^e^ siècle et au commencement du XIII^e^ par des versions latines, faites sur des traductions arabes, on pourra penser que le lai d'Aristote fut une création orientale. Nous savons bien en effet que le grand Alexandre paraît, dans les contes orientaux, sous le nom d'Iskander. Son précepteur fut-il oublié par les conteurs arabes, dont l'esprit était assez caustique pour imaginer la confusion du philosophe?

« Après les écrivains, le conte inspira les artistes. L'influence directe du fabliau se fit sentir à Rouen même, où la scène est représentée sur le portail de la Calande et aussi sur une stalle, plus récente, à la cathédrale [2]. Une sculpture sur bois, du XV^e^ siècle, est originaire aussi de la Normandie [3].

« On cite encore le bas-relief de la fin du XIII^e^ siècle dans la cathédrale de Lyon [4] et le chapiteau du XIV^e^ siècle dans l'église Saint-Pierre de Caen, où l'histoire d'Aristote est rapprochée de celle de Virgile [5]. Mais on a un peu

1. Le problème de la substitution d'Aristote au vizir a paru difficile à Legrand d'Aussy (*Fabliaux et contes des XII^e^ et XIII^e^ s.*, éd. 1829, t. I, p. 279).

2. E.-H. Langlois, *Stalles de la cathédrale de Rouen*, 1838, p. 172, pl. I, 9; J. Adeline, *Les sculptures grotesques et symboliques*, 1878, p. 73 et 206, pl. XXXIX; A. Héron, *Une représentation figurée du lai d'Aristote*, 1891, p. 9, et, du même auteur, *Œuvres de Henri d'Andeli*, 1880, introd., p. XXVIII à LII.

3. A. Héron, *op. cit.*, p. 1 et suiv., pl.

4. Baron de Guilhermy, dans la *Rev. d'architecture*, t. I, 1840, col. 385; C. Guigue et L. Bégule, *Monographie de la cathédrale de Lyon*, 1882, pl. B, 2; Émile Mâle, *L'art religieux du XIII^e^ s. en France*, 1898, p. 428, fig. 90.

5. A. Gasté, *Un chapiteau de l'église Saint-Pierre de Caen*, 1887, pl. (cite diverses représentations, parmi lesquelles celles de Rouen et Lyon, et un ivoire); Eug. de Robillard de Beaurepaire, *Caen illustré*, 1896, p. 180; Ch. Gidel, *loc. cit.*, p. 328, etc.

B.P.L. LYON

Digitized by Google

perdu de vue la clef de voûte du cloître de Cadouin[1] et le pilastre de la chapelle du château de Gaillon[2]. Une stalle du XIII^e siècle, à Lausanne, représente aussi le philosophe transformé en coursier[3]. Enfin, on connaît des ivoires[4], un aquamanile du XIV^e siècle[5] et une peinture sur verre du commencement du XVI^e[6], qui démontrent la persistance de la vogue du poème de Henri d'Andeli.

« Le second monument dont j'ai à vous parler est aussi

Sceau de bronze. L'oiselet et le vilain.
Anciennes collections Schuermans et Charvet.

un sceau. Il provient de la collection de M. Henri Schuer-

1. Baron de Guilhermy, *Iconographie des fabliaux*, dans les *Annales archéol.*, t. VI, 1847, p. 153, fig.

2. Aujourd'hui à l'École des beaux-arts. E. Müntz, *La Renaissance en France et en Italie au temps de Charles VIII*, 1885, p. 477, fig., et, du même, *Guide de l'École nationale des beaux-arts*, 1889, p. 48. Sur le même pilastre était figuré Virgile dans son panier; cette scène était rapprochée aussi de celle d'Aristote, à Cadouin.

3. A. Ramé, dans *Annales archéol.*, t. XVI, 1856, p. 57.

4. Montfaucon, *Antiq. expl.*, t. III, 2^e partie, p. 356, pl. CXCIV; *Mémoires de la Soc. archéologique du midi de la France*, t. V, 1841-1847, p. 153-156, pl. VI (coffret du Musée de Toulouse).

5. V. Gay, *Glossaire archéol. du moyen âge*, t. I, 1887, p. 40, fig. Cf. un autre dans Viollet-le-Duc, *Dict. du mobilier fr.*, t. II, au mot *Aiguière*.

6. Conservée au Musée de Nuremberg; H. Gaidoz, dans le *Bull. de la Soc. des Antiq. de France*, 1888, p. 230.

Digitized by Google

mans[1], dispersée récemment, et m'était du reste déjà connu par la description de la collection Charvet, dont il faisait partie, il y a un quart de siècle[2]. Voici la figure et la description de ce petit monument :

« + S' ROB'TI · DCI · PLEVREPAIN. Au milieu du champ, un buste d'homme, au-dessus de qui s'élève un arbre à quatre branches; au sommet est perché un oiseau dont le bec est entr'ouvert. Devant, en légende circulaire intérieure : OCI OCI · L' VIL'.

« Bronze, diamètre, 0m026; appendice en forme d'oreillette au revers. Fin du XIIIe ou commencement du XIVe siècle. Ma collection.

« La légende extérieure se lit aisément : *Sigillum Roberti dicti Pleurepain*. La seconde inscription intérieure présente un exemple, très rare sur les sceaux[3], d'une légende en langue vulgaire.

« On n'a jamais tenté de donner l'explication du sujet représenté sur le sceau de l'ancienne collection Charvet. Pourtant c'est, je crois, chose aisée, si l'on se souvient d'un conte vraiment charmant du XIIIe siècle, connu sous le nom du « lai de l'oiselet »[4].

1. *Collection de feu M. Henri Schuermans, Sceaux-matrices*, Paris, 1909; vente des 5-7 avril 1909 (Mmes R. Serrure, expert), n° 731, pl. XVI, n° 11.

2. *Collection Charvet, Médailles, antiquités, sceaux-matrices*, vente du 7 mai 1883, p. 122, n° 1348.

3. Sur les monnaies, les inscriptions en langue vulgaire sont plus fréquentes.

4. Ce conte a été publié dans le recueil d'Étienne Barbazan, *Fabliaux et contes françois des XIIe, XIIIe, XIVe et XVe siècles*, Paris, 1756, t. III, p. 114 et suiv. La meilleure édition en a été donnée par Gaston Paris (*Le lai de l'oiselet, poème français du XIIIe siècle*, 1884). Ce savant en a signalé l'origine indienne, ainsi que les versions syriaque, byzantine, arabe, éthiopienne et arménienne. C'est en 1106 que ce conte fut traduit de l'arabe par un Juif converti. Le poème dont il est ici question a été composé dans la première partie du XIIIe siècle et présente des caractéristiques de la langue du pays intermédiaire entre l'Ile-de-France et la Picardie.

Digitized by Google

« Il y est question d'un riche vilain, dont le domaine et le beau château avaient appartenu autrefois à un chevalier :

Bien savés que par mauvais hoir
Dechiéent viles et manoir (vers 27-28).

« Au milieu du verger, près d'une source cristalline, s'élevait un pin où un oiseau merveilleux venait chanter deux fois par jour. Ses chants, pleins de louanges et de bons conseils, s'adressaient aux chevaliers, aux clercs et bourgeois, aux jeunes filles. Mais, un matin, l'oiseau vit au-dessous de l'arbre le vilain qui l'écoutait et, changeant le mode de sa chanson, il mit en opposition les loyaux chevaliers et les gentilles dames des temps passés avec le rustre :

Or m'ot cil vilains pleins d'envie,
Qui aime assés mieus le denier
Qu'il ne face le donoier (v. 188-191).

« Puis le chanteur s'envola. Le vilain, pensant tirer un bon prix de cet oiseau merveilleux, tendit sur l'arbre des lacs où l'oiselet vint se prendre, volontairement peut-être. Le vilain l'ayant saisi, le captif lui dit qu'il ne chantait qu'en liberté, et que, d'autre part, il était trop petit pour que son vainqueur fît un repas copieux. Mais le geôlier n'entend pas les raisons du prisonnier, qui le reconnaît dans une tirade peu flatteuse pour le vilain et mettant une fois de plus en relief les idées de l'auteur :

Douce raison vilain aïre,
Mainte fois l'avons oï dire.
Mais uns dis nos enseigne et glose :
Besoins fait faire mainte chose.
Ma force ne m'i puet tenser;
Mais se vos me laissiés aler,
De trois sens vos feroie sage
Qu'ainc ne sout on de vo lignage,
Si vos porroient mout valoir (v. 247-255).

Digitized by Google

« Le vilain, crédule, lui rend la liberté, et l'oiseau, après avoir lissé ses plumes froissées, lui tint un discours qui se résume ainsi : « Ne crois pas tout ce que tu entends « dire; il ne faut point pleurer ce qu'on n'a jamais pos- « sédé; ne jette pas à tes pieds ce que tu tiens entre tes « mains. » Naturellement, ces adages, qu'on retrouverait dans la sagesse orientale des Mille et une nuits, causèrent une déception :

> Li vilains fronce le nés d'ire,
> Et dit : Je le savoie bien (v. 274-275).

« Non satisfait de ce résultat, l'oiselet malicieux jeta son ennemi dans le désespoir en lui disant que son petit corps renfermait une pierre merveilleuse, pesant au moins trois onces et capable de rendre tout-puissant celui qui la posséderait. Puis, voyant le désespéré qui se déchirait le visage, l'oiseau reprit, d'un ton dédaigneux : « Je ne « pèse pas une demi-once. Comment une pierre de trois « onces pourrait-elle tenir dans mon corps? En vérité, « tu ne savais aucun des trois conseils que je t'ai donnés : « car tu as cru ce que je t'ai dit; tu m'as lâché alors que « tu me tenais entre tes mains, et tu as pleuré ce que tu « n'as jamais possédé. »

« L'oiselet s'envola et ne revint plus; les plantes sé- chèrent, la fontaine tarit et le domaine du vilain fut désormais sans valeur :

> Or sachent bien totes et tuit,
> Li proverbes dit en apert :
> Cil qui tot convoite, tot pert (v. 408-410).

« Que le graveur du sceau ait voulu représenter l'oi- seau merveilleux chantant au-dessus du vilain, c'est ce dont nous ne pouvons douter, car les dernières lettres de la légende intérieure, L' VIL', peuvent-elles être trans- crites par d'autres mots que *li vilains?* Quant au groupe, répété deux fois, *oci*, il est absolument sûr qu'il repré- sente le chant du rossignol. Il suffit, pour s'en convaincre, d'ouvrir les dictionnaires de l'ancien langage français.

Digitized by Google

« Un passage de *Méraugis de Portlesguez*, par Raoul de Houdan, dit :

Quant j'oi chanter a mes oreilles
Le roussignol *oci, oci.*

« Dans une poésie de Froissart, on lit :

Pourquoi tient on le chant gracieus
D'un ozeillon qu'on claimme rossegnol?
Pour ce qu'il est jolis et amoureus,
Et dist *occi, occi,* joieus, joieus.

« Et vers la même époque (fin du XIII^e^ ou commencement du XIV^e^ siècle, Eustache Deschamps écrivait :

Le rossignol crie sur les rainssiaux.
Vray messaige d'amour entretenir,
Occy, occy, entre vous, damoisiaux [1].

« Dans une chanson du XIII^e^ siècle, il est encore question du rossignol :

Et si orrons le roussignol chanter en l'ausnoi
Qui dit : *Oci* ceus qui n'ont le cuer gai.

« Enfin voici un autre texte, dont le dernier vers me paraît contenir une allusion au lai de l'oiselet :

J'oie oi le roxingnol mener,
Qui me fet plaindre et dolouser,
Por les maus que je sens por li,
Qui sor l'arbre chante, à haut cri,
Oci, oci, vilaine gent [2].

« A vrai dire, le mot OCI, même répété, ne rend guère

1. Les textes des trois citations précédentes ont été publiés dans le *Dictionnaire* de Godefroy, t. V, p. 566.

2. Les deux derniers textes ont été empruntés au *Dictionnaire* de La Curne de Sainte-Palaye, t. VIII, 1880, p. 75. Mais la référence qui suit la dernière citation dans cet ouvrage doit être corrigée; le texte est dans le ms. fr. 837, fol. 271 v°.

Digitized by Google

les accents mélodieux du rossignol. Il n'est pas inutile de rapprocher ce groupe de lettres d'un mot désignant les oiseaux en général. On connaît précisément le latin *aucella*, synonyme d'*avicella*, et encore *aucellus*, qui ont servi à désigner de petits oiseaux[1].

« L'antiquité nous fournit un rapprochement bien intéressant. C'est une inscription romaine de Bordeaux, gravée sur un marbre où l'on voit un oiseau se tenant sur un rameau à côté du nom *Ocellio*[2]. Les commentateurs de l'inscription n'ont pas hésité à reconnaître un rapport voulu entre le nom et la représentation.

« Si le sceau de Robert Pleurepain est le plus explicite, il n'est pas le seul qui porte les deux mots qui ont servi, au moyen âge, à désigner le chant d'un oiselet.

« Un autre sceau de la collection Charvet, au nom d'un Pierre Moustarde, d'ailleurs inconnu, représente un oiseau perché sur une branche et l'on voit, sortant de son bec, les mots OCI OCI[3].

« Ces deux monuments sont donc de nouveaux exemples de représentations inspirées par des créations littéraires, devenues assez populaires pour que des personnages inconnus, sans doute de modestes bourgeois ou marchands, aient désiré en avoir un souvenir constant sur le cachet dont ils se servaient journellement[4]. »

M. Prou présente quelques observations.

1. *Aucellus* paraît dans la loi salique. Notons le verbe provençal *Aucela*, « oiseler », venant de *aucel* (Mistral, *Trésor*), qui correspond à *ocellare* de la basse latinité, à l'italien *uccellare* (de *uccello*, « petit oiseau »). Le passage de *au* à *o* est connu par des exemples multiples ; on a d'ailleurs *occa* et *ocha* (*oche* est encore usité dans le centre de la France), à côté de *auca*, synonyme de *anser* (voy. Du Cange, *Gloss.*). Et les romanistes admettent que le français *oiseau* dérive de *aucellus* par l'intermédiaire de *oisel*.

2. C. Jullian, *Inscr. rom. de Bordeaux*, t. I, 1887, p. 183 et 184, n° 66, fig.; A. Allmer, dans *Rev. epigr. du midi de la Gaule*, t. II, 1884-1889, p. 375, n° 721 ; *C. I. L.*, t. XIII, n° 612.

3. *Op. cit.*, p. 121, n° 1335.

4. Depuis que cette communication a été faite, mon confrère et ami M. J. Roman a retrouvé et a bien voulu me communiquer un

Digitized by Google

Séance du 19 Janvier.

Présidence de M. R. Cagnat, président.

Ouvrages offerts :

Alençon (le P. Édouard d'). *L'abbaye de Saint-Benoît au mont Soubase, près d'Assise.* Couvin, 1909, in-8°.

Annales du XX^e^ et du XXI^e^ Congrès de la fédération archéologique et historique de Belgique. Gand, 1907, et Liège, 1908, in-8°.

Cazalis de Fondouce. *Tumulus hallstattiens des Causses du Gard.* Paris, 1906, in-8°.

Müller (H.). *Note sur une pierre à cupules découverte aux environs de Grenoble.* Le Mans, 1909, in-8°.

— *Station néolithique et gallo-romaine de la grotte du Trou-aux-Loups à La Buisse (Isère).* Paris, 1908, in-8°.

— *Coup-d'œil général sur le préhistorique des environs de Grenoble.* Monaco, 1906.

— *Une petite cachette de l'âge de bronze dans l'Aude.* Paris, 1909, in-8°.

Tavares de Proença. *Anta de Urguetra (Beira-Baixa).* Leiria, 1909, in-8°.

M. Ph. Lauer, membre résidant, offre à la Société, au nom du R. P. Édouard d'Alençon, une brochure intitulée *L'abbaye de Saint-Benoît au mont Soubase près d'Assise.*

M. le comte P. Durrieu, membre résidant, communique une photographie et donne le commentaire expli-

sceau d'un clerc du XIII^e^ siècle, nommé Guillaume Sachespée, qui porte, au centre, une tête humaine près d'un arbuste au-dessus duquel est un oiseau. Autour on lit : OCI OCI LE VILAIN. Ce précieux document est conservé au Musée de la Société des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers (cf. *Mémoires de la Soc. des Antiquaires de l'Ouest*, 2^e^ série, t. III, 1880, p. 394, pl. II, 8). La légende intérieure, plus complète que sur le sceau de Robert Pleurepain, confirme pleinement tout ce que j'ai dit plus haut.

Digitized by Google

catif d'une miniature, conservée au Musée Britannique dans un livre d'heures ayant appartenu au roi René (ms. Egerton 1070), miniature qui a été placée dans ce livre d'heures en 1435 ou 1436 et qui représente, avec des détails très intéressants, deux des édifices les plus célèbres de Jérusalem, l'église du Saint-Sépulcre et la mosquée d'Omar.

M. Schlumberger ajoute quelques observations.

M. F. Deshoulières, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« L'abbaye bénédictine de Déols ou du Bourg-Dieu, fondée dans la première partie du x^e^ siècle et dont il ne reste que des ruines qui se dressent à l'extrémité d'un faubourg de Châteauroux, jouissait dans le diocèse de Bourges d'une influence considérable, puisqu'elle avait sous sa dépendance 119 paroisses et 34 prieurés.

« Cette influence a-t-elle eu une répercussion sur le caractère architectural des églises du Berry?

« Il ne le paraîtrait pas si on s'en tenait au plan de l'église de cette abbaye qui a été produit par M. de Salies au Congrès archéologique tenu à Châteauroux en 1873 et qui est aujourd'hui déposé au musée de cette ville. Ce plan figurait une église composée d'une nef avec collatéraux et déambulatoire, mais dépourvue de transept, disposition tout à fait anormale dans cette province. Un porche flanqué de quatre cloches précédait le sanctuaire.

« Mais un texte déposé au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale vient singulièrement infirmer ce document. C'est une description de l'abbaye du Bourg-Dieu[1] faite au xvii^e^ siècle et attribuée à D. Anselme de Michel, dont les travaux sont généralement appréciés. On y constate que cette église était formée d'une nef, flanquée de collatéraux, avec chapelles rayonnant toutes en cul-de-four autour de l'abside, nef séparée du chœur par

1. Bibl. nat., ms. latin 13819, fol. 11.

Digitized by Google

un transept sur le carré duquel s'élevait une coupole supportant un clocher. Le porche était cantonné de quatre clochers et deux autres surmontaient les extrémités des croisillons.

« Ce plan, qui est beaucoup plus normal, avait d'ailleurs peut-être déjà été modifié depuis l'époque où l'église fut dédiée, en 1020, car la *Chronique de Déols*, publiée par le P. Labbé, offre la preuve qu'il y fut fait des travaux en 1160 et en 1247, après la chute du clocher central qui eut lieu en 1220. D'ailleurs, la belle tour carrée qui reste seule aujourd'hui sur l'emplacement du porche et qui est couronnée d'une flèche conique, à la mode des clochers de l'école romane poitevine, ne saurait être imputée à une époque antérieure au XII^e^ siècle.

« Quoi qu'il en soit, il résulte du manuscrit de la Bibliothèque nationale que le plan du Musée de Châteauroux, qui avait jusqu'à présent été seul à faire autorité, doit être regardé comme tout à fait suspect. »

M. M. Roy, associé correspondant national, annonce qu'il a retrouvé un marché passé le 10 décembre 1555 par Dominique Florentin avec Benoît Leboucher pour la fonte en bronze d'une statue représentant un cardinal à genoux. Voici le texte de cette pièce :

10 décembre 1555. — Benoist Leboucher, fondeur et canonnier ordinaire en l'artillerie du Roy, dem. a Paris, rue de la Cerisaye, derrière les Célestins, confesse avoir convenu et marchandé, promis et promect a Dominicque Ricovry, florentin, tailleur d'ymaiges, dem. a Troyes en Champaigne, a ce présent et acceptant, de fondre en cuyvre ung priant au naturel a l'efigie d'un cardinal a genoul, et, pour ce faire, fournir, quérir et livrer a ses despens cuyvre, cire, ferrailles et toutes autres estoffes de son mestier, et led. Dominicque fera faire a ses despens la reparure de la cire et dud. priant après qu'il sera fondu et gecté en cuyvre, et commancer a ce faire par led. Boucher incontinant après que led. priant luy aura esté livré par led. Dominicque tout réparé en cire, selon qu'il le vouldra qu'il soit fondu en cuyvre, et après le rendre fondu bien et deument le plus tost qu'il luy sera possible tout esbarbé

Digitized by Google

tant dehors que dedans. Cesd. promesse et marché faitz moyennant et parmy la somme de trente cinq livres tournois pour chacun cent pesant dud. priant en cuyvre fondu et avant qu'il soit réparé, lequel priant led. le Boucher promect ne faire passer la pesanteur d'icellui la quantité de mil livres, et, où il passera oultre que led. Dominicque ne luy paiera aucune chose de l'outre plus desd. mil livres, sur lequel pris led. Leboucher confesse avoir eu et receu dud. Dominicque qui luy a baillé et advancé comptant en la présence des notaires soubzscriptz la somme de deux cens trente livres tournois, dont led. Leboucher s'en tient pour content et l'en quicte, et le reste dud. pris led. Dominicque sera tenu, promect et gaige bailler et payer aud. Leboucher ou au porteur de ces présentes pour luy si tost et incontinant que led. priant sera fait et fondu bien et deument comme il apartient, et non plus tost ne autrement. Prom. obl. ren., etc. Fait et passé double l'an Mil V^c^ cinq^te^ cinq, le mercredi dix^me^ jour de décembre.

G. Payen. J. Trouvé.

« Le fondeur Benoît Leboucher travaillait à l'Arsenal du roi; des comptes de 1561 et 1565[1] nous apprennent qu'il fut plus tard chargé de la fonte du piédestal du monument du cœur d'Henri II et des figures destinées au tombeau de ce souverain, parmi lesquelles la statue agenouillée du roi, œuvre du même Dominique Florentin. Mais quel pouvait être le cardinal auquel on élevait en 1555 un monument sur lequel devait trouver place le priant faisant l'objet de notre marché?

« Le recueil du P. Alfonso Ciacconius ou Chacon[2] permet de constater que pendant la période comprenant les années 1550 à 1555 la mort a frappé seulement trois cardinaux français.

« Le premier, Philippe de la Chambre, religieux de Saint-Benoît, mourut à Rome le 21 février 1550 et fut enterré dans l'église des Minimes du Mont Pincio.

« Puis Georges II d'Amboise, archevêque de Rouen, décédé le 25 août 1550, et dont la statue agenouillée

1. De Laborde, *Comptes des bâtiments du roi*, t. II, p. 56 et 121.
2. A. Ciacconius, *Vitae et res gestae pontificum romanorum et cardinalium*, Rome, 1677.

Digitized by Google

figure sur le magnifique tombeau de la cathédrale de Rouen, à côté de celle de son oncle, le fameux cardinal d'Amboise. Mais on sait que ces statues sont en marbre blanc.

« Enfin, le cardinal Jean de Lorraine, qui paraît être le seul que notre marché puisse concerner.

« Rappelons-nous d'ailleurs que peu de temps auparavant Dominique Florentin et son associé Jean Picard avaient travaillé au célèbre monument de Claude de Lorraine, duc de Guise[1], et achevé leur œuvre en 1552, ainsi que le constate une quittance de solde du 29 décembre de la même année. Or, le cardinal Jean de Lorraine était frère du duc de Guise. Enlevé subitement à Nogent-sur-Vernisson le 18 mai 1550, ce prélat, surnommé le cardinal « Honufrien » à cause de son titre romain, fut un de ceux qui réunit sur sa tête le plus grand nombre de bénéfices. D'abord évêque de Metz, il reçut presque simultanément les dignités d'archevêque de Narbonne, de Reims, d'Albi, de Lyon, d'évêque de Toul, Valence, Verdun, etc.; il était en outre abbé de Cluny, Fécamp, Marmoutiers, etc.

« Sa dépouille mortelle fut transportée à Nancy et déposée, le 15 juillet 1550, dans l'église des Cordeliers, où on lui fit des obsèques solennelles dont la relation nous a été conservée par le héraut d'armes Edmond du Boullay[2].

« Il paraît donc fort vraisemblable que Dominique Florentin, qui venait de s'acquitter avec un réel mérite de

1. Le tombeau de Claude de Lorraine fut érigé dans l'église Saint-Laurent de Joinville (Haute-Marne). Voy. R. Kœchlin et Marquet de Vasselot, *La sculpture à Troyes*, p. 307 et suiv.

2. *Le catholicque enterrement de feu M. le reverendissime et illustrissime cardinal de Lorraine, qui trespassa a Nogen-sur-Yonne le 18e mai 1550*, Paris, J. Allier, 1550, 15 ff. — L'abbé Guillaume, dans son *Guide des tombeaux des princes de la maison de Lorraine*, Nancy, 1869, mentionne que la sépulture de Jean de Lorraine, cardinal, était non dans la chapelle ducale, mais sous les dalles de l'église des Cordeliers.

Digitized by Google

sa tâche au monument de Claude de Lorraine, dut recevoir vers 1553 ou 1554 de la même famille de Guise la commande du priant destiné au tombeau du premier cardinal de Lorraine.

« Cette statue, fondue à Paris à l'Arsenal du roi, devait être de dimensions assez importantes, ainsi que semble l'indiquer la réserve formulée dans notre marché en ce qui concerne le poids de 1000 livres.

« Nous n'avons pu jusqu'à présent retrouver aucun dessin ni aucune mention se rapportant au tombeau de Jean de Lorraine. »

M. L. Dimier, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« Il s'agit, dans les réflexions qui vont suivre, des écritures relevées sur la plus grande partie des portraits au crayon de Chantilly, crayons du XVI^e^ siècle achetés par le duc d'Aumale en 1883, et provenant de Castle Howard.

« Ces crayons portent la mention manuscrite du personnage qu'ils représentent. Les mentions sont postérieures à l'exécution des crayons; elles ne sont pas le fait de l'artiste, mais évidemment des amateurs qui ont possédé le crayon dans la suite.

« On y reconnaît plusieurs écritures différentes. Dans une de ces écritures, M. Moreau-Nélaton a pu reconnaître celle de Catherine de Médicis. Cette découverte des plus intéressantes a été exposée par lui une première fois dans la *Gazette des beaux-arts* de juin 1907, une seconde fois dans la préface de son catalogue des crayons français du XVI^e^ siècle conservés au Musée Condé.

« Il ne sera pas question ici de cette découverte, qu'on doit regarder comme acquise à la science, mais de plusieurs considérations que l'auteur y ajoute et par lesquelles il a souhaité d'en étendre les conséquences.

« Aux remarques qui concernent l'écriture, en effet, il en joint d'autres sur la rédaction et sur l'orthographe.

« Il croit que la Reine seule a pu nommer de leur nom

Digitized by Google

tout court ses filles d'honneur : « Heilly », « Monchenu » et donner à des personnes de la cour ces désignations familières : « Monsieur de Saint-Vallier le père de la Grand Sénéchale », « le Marquis de Saluces Gabriel ». Mais un tel style n'a rien de particulier. Brantôme écrit : « Feu Monsieur de Guise Claude de Lorraine », « Madame de Guise la bonne femme », « le bonhomme Monsieur de Labrosse », « feu Monsieur le Connétable et Grand Maître », « Monsieur d'Amville aujourd'hui Monsieur le Connétable ». Venant à parler des filles nobles de la cour, il dit : « Torcy », « Tallard », « La Brelandière », « Popincourt ». De telles appellations ne sont donc pas une preuve que les inscriptions partent de Catherine.

« M. Moreau-Nélaton tient pourtant à cette preuve, parce qu'il veut que les autres inscriptions de Chantilly, où ne paraît pas l'écriture de la reine, aient été au moins dictées par elle. Ce style, également constaté dans ces inscriptions, en serait la preuve. Ainsi : « Feu Monsieur de Guise le grand », « Monsieur le comte de Marle fils aîné du roi de Navarre ». Or je ne puis mieux répondre qu'en demandant de qui on croit que viennent les désignations suivantes : « Madame de Rohan sœur du prince de Conti et du roi de Navarre défunt », « la première femme de Monsieur de Montpensier nommée Madame de Givry », « la Baillive de Caen la grand'mère du comte de Lavedan ». Elles viennent d'un recueil de portraits de seconde main conservé au Louvre, où se trouve pour finir celle-ci : « Madame de Lansac mère du premier gentilhomme d'honneur de la reine mère ». Le rédacteur d'une telle mention n'était certainement pas Catherine; il n'écrivait pas sous sa dictée.

« Il n'y a pas plus de raison de croire que les mentions de Chantilly viennent d'elle et soient de la main de ses secrétaires.

« Ces inscriptions disent : « Huban », « Bonneval ». Oui, mais les recueils de seconde main conservés en divers endroits disent : « Beauvays », « Casault », « Assigny » (recueil Montmort, à la bibliothèque d'Aix), « Mermil-

Digitized by Google

lon », « Tallard » (2e recueil de Saint-Pétersbourg et recueil Doubrofsky à la bibliothèque de cette ville). Ce style prétendu familier ne prouve donc rien.

« M. Moreau-Nélaton met de plus en avant l'orthographe, conforme selon lui à la prononciation fautive de la Reine. Mais ce qu'il en cite ne conclut pas. « Monsieur de Voldemont » pour « Vaudemont » n'est qu'une fantaisie orthographique, et nullement l'image d'une prononciation, qui ne serait même pas italienne. « Chandiu » pour « Chandio » n'a rien de décisif, quoiqu'on trouve ce nom écrit « Chandiou », mais on le trouve aussi écrit « Chan- « dieu ». « Chandiu », variante italienne du premier, est variante française du second. « Brasac depuis maréchal » est-il un trait de prononciation de Catherine ? Sur quelles raisons établir cela? Jamais Italien n'a prononcé « Brasac » le nom que nous écrivons « Brissac ».

« Tout cela prend place dans des mentions qui sont de l'écriture de la Reine. Les autres écritures donnent « Merne » pour « Marle », « Boullefontaine » pour « Bueil-Fontaine ». Mais la première variante ne saurait noter le défaut d'un organe italien. La seconde a davantage ce caractère; cependant ce qu'on en perçoit est si vague, et de plus si incertain, ignorants comme nous sommes de la prononciation française et de ses variantes provinciales, multipliées à l'infini et toutes logées en ce temps-là à la cour, qu'il est impossible de rien conclure. Les noms estropiés abondent dans les inscriptions de tous les portraits du temps. Pour Lesparre, Sparot, Esparrot, Asparros; pour Lescun, Lescut; pour Allérac, Lérac, Clérat; pour Boisdauphin, le beau Dauphin; pour Albret, Lebret; pour Lénoncourt, Léloncourt, Lélencourt, etc., témoignent d'un désordre extrême où le patois, l'étranger, l'ignorance, l'inattention, la confusion, l'oubli, estropiant le son d'une part, de l'autre la manière de l'écrire, mêlant et embrouillant ces deux sortes d'erreurs et les traversant l'une par l'autre, engendrent à la fin des effets qu'il ne faut pas songer à définir.

Digitized by Google

« M. Moreau-Nélaton allègue, en confirmation de ce qu'il pense, d'autres raisons qu'il faut examiner.

« Il faut savoir que trois sortes d'écritures se laissent distinguer tout d'abord dans les dessins de Chantilly : une bâtarde rapide et difficile à lire, reconnue pour l'écriture de Catherine de Médicis, des bâtardes plus ou moins calligraphiées, et une cursive, qu'une orthographe très particulière accompagne.

« Un trait de cette orthographe est de substituer *m* à *n* : « Momsieur le Dauphim » pour « Monsieur le Dauphin ». A cause de cela, M. Bouchot, qui l'étudie dans la préface du catalogue manuscrit de Chantilly, a regardé cette écriture comme méridionale et gasconne. Je crois cet indice insuffisant.

« Donc M. Moreau-Nélaton remarque qu'une inscription de l'écriture cursive et de l'orthographe dite gasconne porte une correction de la main de la Reine. On avait écrit : « Madame de Nevers d'Albret ». Celle-ci corrige ainsi : « Madame de Vendosme d'Alençon ». Preuve, dit-il, que l'annotation des pièces était faite sous son contrôle et par son commandement. Point du tout : preuve seulement que le dessin a pu passer des mains de l'auteur de la cursive dans les mains de Catherine de Médicis. L'hypothèse d'un don ou d'un achat peut expliquer cela parfaitement. Plusieurs années peuvent s'être écoulées entre la première inscription et la correction qui y est jointe.

« Pareillement le même auteur veut que la cursive ait collaboré dans cet ouvrage avec les bâtardes calligraphiées, pour le service d'un même maître. Un crayon porte ces mots : « La royne Caterine » en bâtarde calligraphiée. En cursive sont ajoutés ceux-ci : « Mère du roi ». Mais qu'est-ce que cela prouve? Rien autre chose, sinon qu'un amateur a possédé le dessin après un autre. Ici encore, nul besoin de croire qu'ils aient travaillé soit ensemble, soit l'un après l'autre, à titre de secrétaires de la même collection. Ce second exemple oblige

Digitized by Google

tout justement à croire qu'ils n'ont pas travaillé ensemble, l'éclaircissement ajouté étant de ceux que le temps écoulé rend nécessaire. M. Moreau-Nélaton cède à cette vraisemblance quand il écrit[1] que le premier titre « a paru insuffisant à un certain moment ». Ainsi lui-même tient pour probable qu'un certain temps sépare le texte de l'addition. Comment donc peut-il ajouter que l'addition « confirme l'hypothèse d'une collaboration des deux anonymes » ?

« Collaborer, c'est travailler ensemble. Des inscriptions simultanées prouveraient cette collaboration; des inscriptions successives la réfutent. M. Moreau-Nélaton la maintient en ces termes : « La réunion de leurs écritures sur « une même effigie est la preuve de leur attache com- « mune, sinon simultanée, au service de la reine. » Pardon. Simultanée garantissait commune. Qui conteste le premier, remet le second au hasard. Car quelle preuve est-ce qu'on nous allègue qu'une addition, placée peut-être à dix ans de distance, l'ait été en solidarité, en prolongement du même service? Il est bien plus naturel de croire que le dessin avait changé de main. En tout cas, il n'y a rien dans ce fait qui donne à penser le contraire.

« Donc rien ne prouve que bâtardes et cursive émanent des secrétaires d'un même maître. Rien ne prouve non plus que ces écritures aient été au service de la reine. Les preuves alléguées de cette thèse sont trompeuses. Je vais donner maintenant les raisons qui empêchent de regarder cette thèse comme possible et la convainquent positivement d'erreur.

« Elles sont contenues dans le portrait de Henri II jeune, en deux répliques, dont une est à Chantilly et l'autre, débris des mêmes suites et pourvue d'une des écritures en question, est au Cabinet des Estampes de Paris. L'identité de ce portrait est absolument établie. Cependant ces répliques portent, des écritures étudiées par M. Moreau-Nélaton, les mentions que voici : « Mons^r

1. *Crayons du Musée Condé*, p. 15.

Digitized by Google

d'Orléans », « Monsieur d'Orléans filz du roi François ». M. Moreau-Nélaton accorde cette lettre avec l'identité du personnage, en supposant le portrait antérieur à 1536, date à laquelle, le dauphin François étant mort, Henri II quitta le nom de duc d'Orléans pour porter celui de Dauphin. J'ai peine à croire, quant à moi, le portrait du prince si jeune et à ne lui donner que dix-sept ans; je crois le portrait postérieur et le nom d'Orléans mis par méprise ici; mais supposons le contraire, qu'en sera-t-il?

« Toutes ces mentions n'ont été mises que plus tard, après l'avènement et même après la mort de Henri II. A cette époque, il est certain que personne ne s'avisait de désigner ce prince sous le nom de Monsieur d'Orléans. Un tel portrait du Roi, si on l'eût reconnu, eût été désigné de cette sorte : « Le feu roi Henri étant jeune ». Il n'y a pas de doute que l'auteur des mentions a cru que le portrait représentait Charles, troisième fils de François Ier. Cela est porté jusqu'à l'évidence par la mention du second dessin, qui joint en commentaire au nom du personnage ces mots : « fils du roi François ». Il aurait dit, s'il eût reconnu le roi : « qui fut le roi Henri dernier mort ».

« Ainsi ce qu'on peut imaginer de plus favorable à cette mention, c'est qu'elle est exacte littéralement, le portrait remontant réellement à l'époque où le prince était duc d'Orléans. Dans cette hypothèse, une note ancienne ainsi conçue : « Monsieur d'Orléans », aura seulement été transcrite et commentée. Mais ceux qui l'ont transcrite ne la comprenaient plus; elle les a trompés sur la personne. La conclusion est péremptoire. Catherine de Médicis eût reconnu son mari. Le portrait date du temps de son mariage. Les mentions ne sont donc pas son œuvre.

« Ainsi nous ne devons rapporter à cette reine que les mentions attestées de sa main par la comparaison des écritures. Les autres émanent d'une autre source.

« Une autre erreur de M. Moreau-Nélaton est de croire que les inscriptions de Chantilly, au moins celles d'une même écriture, ont été mises toutes à la fois. Comme il

Digitized by Google

voit dans ces inscriptions l'ouvrage des secrétaires de la reine, il se persuade qu'elles sont l'effet d'un récolement. Malgré quelques hésitations, la préface des crayons de Chantilly maintient un récolement unique qu'elle place en 1570. La préface du catalogue des crayons de M. Salting parle formellement de « deux récolements ». Pourquoi deux ? C'est que l'auteur attribue toutes les bâtardes, sauf celle de Catherine, à la même main. Cette main et celle dont émane la cursive distinguent à ses yeux ces deux récolements, auxquels cette fois il n'assigne point de date.

« Or, il est aisé de voir que nulle part M. Moreau-Nélaton n'apporte de preuve de ces récolements. Nulle part il ne prouve que ces lettres n'ont pas été mises en divers temps et à mesure qu'elles entraient chez l'amateur. Ce serait assez pour refuser son hypothèse; mais on peut prouver qu'elle est fausse.

« Je prends deux crayons pourvus de la même écriture, la cursive dite gasconne, et partant supposés du même récolement. L'un porte ces mots : « Monsieur d'Alençon étant petit ». M. Moreau-Nélaton a remarqué lui-même que cette inscription ne pouvait remonter plus haut que 1566, le prince n'ayant porté qu'à partir de cette date le titre qui lui est donné. Je crois qu'on peut avancer l'époque, car on est encore petit à onze ans, et 1570 ne serait pas trop dire; mais accordons ce qu'il désire. L'autre crayon porte cette lettre : « Mademoiselle de Macy, à présent Madame de Pont ». M^me^ de Pont, remariée au baron de Macy, Monchenu de son nom de fille, mourut en 1560. Le mot « à présent » est péremptoire. La lettre est antérieure à 1560, soit de sept ans au moins plus ancienne que l'autre. Ainsi les inscriptions ne sont pas contemporaines. Le récolement n'est qu'une illusion.

« Pour les inscriptions en bâtarde, le défaut de concordance est bien plus apparent. Il affecte jusqu'aux désignations de personnes. Le même portrait répété en copie est appelé une fois « le cardinal Barrois », une fois « le

Digitized by Google

« grand écuyer Galliot » ; le même une fois « Monsieur de « Saint-Marsault », et une fois « Louis Monsieur de « Nevers » ; le même une fois « le sieur de La Noue », et une fois « Monsieur le maréchal de Brissac ». Imaginer ces discordances dans un récolement ne se peut. Cette hypothèse ne se soutient donc pas plus pour l'écriture bâtarde que pour la cursive. L'impossibilité va même plus loin ici. Ces discordances n'attestent pas proprement des époques différentes dans les désignations, mais des propriétaires différents, et pour les inscriptions des auteurs différents.

« Si le même amateur eût pris soin de les tracer, il n'aurait pas manqué de les mettre d'accord en voyant les portraits pareils. Il n'y a pas d'indice plus certain d'une différence d'origine, et, dans l'occurrence, pas de preuve plus palpable d'un fait positivement contraire à la thèse de M. Moreau-Nélaton : à savoir que les crayons de Chantilly faisaient alors partie de collections différentes.

« Aussi bien, à ne considérer que l'écriture, je ne crois pas qu'on puisse regarder les bâtardes de Chantilly comme une seule. Quelques-unes sont parfaitement calligraphiées; d'autres ont beaucoup plus de liberté. Les abréviations n'y sont pas les mêmes; enfin la rédaction diffère; une de ces bâtardes écrit « monsieur », l'autre « le sieur ». Cela indique au moins deux provenances. En un endroit, l'une de ces bâtardes corrige l'autre. Il y avait écrit « le sieur d'Albanie » ; on a biffé cette lettre et substitué celle-ci : « le chevalier d'Ambres ». Ainsi il apparaît que ce crayon avait passé d'un amateur à l'autre.

« La mention du chevalier d'Ambres est la bonne. De même, dans les divergences qui précèdent, « le sieur de La Noue » a tort contre « Brissac », « le sieur de Saint-Marsault » contre « Louis Monsieur de Nevers ». Une de ces mains se révèle donc comme moins bien informée que l'autre. Une fois de plus éclate ici la preuve qu'elles n'ont, ni travaillé de concert, ni succédé l'une à l'autre comme surveillantes des mêmes dessins.

« J'ai démontré pour la cursive que l'hypothèse du

Digitized by Google

récolement ne tient pas. Dira-t-on que pour chacune des bâtardes prises en particulier on peut l'admettre? Mais non.

« Voici deux pièces de la même écriture, soigneusement calligraphiée. D'accord avec ce qu'on nous propose, il faut les faire entrer dans le même récolement. Toutes deux représentent Claude de Beaune, d'abord M^me^ Dugoguier, puis M^lle^ de Chateaubrun, puis en dernier lieu duchesse de Roannais ou M^me^ la Grand, par son mariage avec le grand écuyer Boisy. Or une des inscriptions la nomme « M^lle^ Dugoguier », l'autre « Madame la Grand de Beaune ». Comment expliquer cette différence? Par le souci de marquer des époques diverses? Il est nécessaire de s'expliquer là-dessus.

« Une pareille hypothèse supposerait en effet que l'usage du temps, en nommant les personnes, observait la chronologie de leurs titres et de leurs fonctions. Or, ce souci n'appartient qu'aux modernes; encore est-il chez eux de pure origine scolaire. Nos écoliers sont soigneusement stylés à n'appeler le premier empereur, Napoléon, qu'à partir de 1804; jusque-là ce n'est que Bonaparte. Au temps de nos portraits, cette règle n'a pas cours. On n'en trouverait pas un seul exemple. Tout ce qu'on accordait alors aux désignations chronologiques, était de les joindre en second aux plus usuelles. Ces plus usuelles étaient quelquefois des titres ou des états périmés dont on conservait l'habitude : un rappel du nom officiel et nouveau était alors chose naturelle. D'autre part, quand le nouveau nom était en possession de l'usage et que le portrait était visiblement ancien, une mention marquait la différence du temps. On écrivait par exemple ceci : « Madame de Savoie étant Madame Marguerite », « Le feu roy François 2^e^ étant Dauphin », « La reine d'Écosse étant fille », « Le roi François 2^e^ étant Dauphin », « La reine d'Espagne étant fille ». On disait aussi : « Monsieur d'Embrun depuis cardinal de Tournon », « Brissac depuis maréchal, » « Chataigneraie à présent Madame de Dampierre ».

Digitized by Google

« Voilà l'usage du temps. C'est ainsi qu'on marquait à l'occasion l'époque et l'âge des personnes, par les noms qu'elles avaient porté. Mais quand il n'y a qu'un nom, c'est en vain qu'on voudrait en tirer la précision d'une date. « Mme de Thoury », inscrit sur un crayon, ne signifie pas du tout que cette dame y soit peinte seulement depuis son mariage avec M. de Thoury. Rien n'empêche qu'à l'âge qu'on lui voit, elle n'ait encore été soit fille de Gié, soit femme ou veuve de Laferté-Hubert, son premier mari.

« Ainsi, pour revenir aux portraits de Chantilly qui représentent Mme de Roannais, les différences d'inscriptions ne peuvent tenir qu'à l'une ou à l'autre des causes suivantes. Ou l'usage était incertain dans la manière de nommer cette dame. En ce cas, chaque désignation est le fait d'un homme qui suit en divers temps sa fantaisie. La discipline d'un récolement eût imposé le même nom pour la même personne; les mentions mises ensemble eussent été concordantes. Ou bien l'auteur de ces mentions les a mises dans le temps précis où l'état de la personne les imposait, c'est-à-dire encore en des temps différents. Quelque parti qu'on prenne, il faut renoncer à l'hypothèse du récolement. Un troisième nom, « Mademoiselle de Chateaubrun », vient à la même personne de la cursive dite gasconne. Ce serait une nouvelle preuve, s'il en était besoin, que les deux écritures n'ont pas collaboré.

« On reprendrait aisément cette démonstration sur d'autres exemples. « Boisy jeune » et « Monsieur le Grand ». Un récolement eût donné « Boisy jeune » et « Boisy » ou « Monsieur le Grand jeune » et « Monsieur le Grand ». Le mot « jeune » atteste qu'on ne s'en remet pas aux désignations chronologiques pour se faire entendre, car en ce cas « Boisy » et « Monsieur le Grand » eussent suffi.

« Monsieur le connétable jeune » et « Monsieur le Grand Maître de Montmorency » sont certainement de la même écriture. Or, avec une telle différence, ils n'ont certes pas été rédigés en même temps et dans l'unité d'une même tâche. La conclusion est la même que ci-dessus.

Digitized by Google

« Ainsi les collections de Chantilly ne sauraient être regardées comme provenant uniformément de Catherine de Médicis. Ce qu'on allègue pour l'établir est vain; et des signes positifs et irrécusables prouvent positivement le contraire. Une fois mises à part, les pièces que l'écriture de la Reine fait reconnaître comme provenant d'elle, il faut rapporter ces dessins à trois autres anciennes collections au moins, et peut-être davantage encore, lesquelles ne portent nulle trace de récolement, et qui sans doute ont reçu les inscriptions remarquées au fur et à mesure que les dessins entraient chez l'amateur, et en tout cas en des temps différents.

« Ces conclusions, qui importent à la muséographie d'une partie considérable de la production de nos arts au XVI^e^ siècle, ne sauraient être négligées sans des erreurs qui touchent à l'iconographie et à l'histoire même de l'art. »

MM. Stein et Lauer présentent quelques observations.

Séance du 26 Janvier.

Présidence de M. R. Cagnat, président.

Ouvrages offerts :

Aubert (Marcel). *Auguste Choisy*. Heidelberg, in-4°.

Buttin (Ch.). *Le guet de Genève au XV^e^ siècle et l'armement de ses gardes*. Genève-Annecy, 1910, in-8°.

Gérin-Ricard (comte H. de). *La croix de Jérusalem dans la numismatique sur les sceaux et dans le blason*. Vannes, 1905, in-8°.

M. L. Dimier, associé correspondant national, revenant sur sa communication précédente, soumet à la Société quelques spécimens des écritures des crayons de Chantilly.

M. H. Stein, membre résidant, signale un manuscrit

Digitized by Google

exposé en 1908 au Burlington Club qui appartient à l'atelier ou au pinceau même de « maître François » et qu'il faut ajouter à la liste des manuscrits connus de cet enlumineur célèbre.

M. P. Vitry, membre résidant, entretient la Société de plusieurs morceaux de sculpture française de la fin du XV^e^ siècle ou du début du XVI^e^ entrés récemment au Musée du Louvre, une Vierge de l'Annonciation appartenant à l'école champenoise, un Dieu le Père bénissant, provenant des environs de Chaumont (Haute-Marne), enfin une petite Vierge à l'Enfant paraissant provenir de l'est de la France et témoignant déjà par son style d'une influence italianisante assez caractérisée.

Séance du 2 Février.

Présidence de M. R. Cagnat, président.

Ouvrages offerts :

Cazalis de Fondouce. *Vervelles pour les faucons et pour les chiens.* Montpellier, 1909, in-8°.

Espinas et Pirenne. *Recueil de documents relatifs à l'histoire de l'industrie drapière en Flandre.* Tome II. Bruxelles, 1909, in-4°.

Héron de Villefosse. *Les récipients de pierre en usage pour les sépultures à incinération.* Paris, 1909, in-8°.

Leblond (D^r^). *L'oppidum Bratuspantium des Bellovaques.* Beauvais, 1909, in-8°.

Merlin (Alfred). *Les recherches sous-marines de Mahdia (Tunisie) en 1909.* Paris, 1909, in-8°.

— *Carreaux de terre cuite découverts aux environs d'Hadjeb el-Aioun (Tunisie).* Paris, 1909, in-8°.

Michon (Étienne). *Miroirs antiques de verre doublé de plomb.* Paris, 1909, in-8°.

Sartor. *La cathédrale de Reims. Études sur quelques statues du grand portail.* Reims, 1910, in-8°.

Digitized by Google

Witte (Alphonse de). *Jetons de mariage de Joseph de Baenst et de Jossines Le Fevre en 1511*. Bruxelles, 1910, in-8°.

M. A. Blanchet, membre résidant, offre à la Société au nom de M. le Dr V. Leblond, associé correspondant national, un mémoire où celui-ci a repris la question difficile de l'emplacement de *Bratuspantium*, oppidum des Bellovaques.

« M. Leblond a visité les points de la région où divers auteurs ont placé cet oppidum et il a terminé son enquête par un plaidoyer en faveur du Mont-César de Bailleul-sur-Thérain, près de Hermes. On y a trouvé de nombreux débris et des monnaies de l'époque gauloise.

« Notre Société appréciera certainement les recherches satisfaisantes de M. Leblond. »

Sur le rapport de M. H. de la Tour, M. J. Pagès-Allary, présenté par MM. Babelon et Blanchet, est élu associé correspondant national.

M. le Dr A. Guébhard, associé correspondant national, présente de la part de M. J. Pagès-Allary, associé correspondant national, des dessins et des fragments de deux grands vases de poterie estampée à lustre noir, à décors inédits, trouvés en morceaux dans les fouilles du haut plateau de Chastel-sur-Murat (Cantal), presque ensemble, à 1m50 de profondeur, au-dessous des fondations d'un mur en pierres sèches qui fut complètement dégagé et laissa choir dans les déblais, — venant, par conséquent, d'un niveau supérieur, — la jolie petite pièce de bronze décoré, représentée dans la seconde des figures ci-dessous, sous le n° 12 (à droite de l'échelle) : manche de miroir, croit M. Pagès-Allary, d'après une pièce semblable antérieurement trouvée[1] à côté d'une plaquette de bronze très polie.

1. *Bull. de la Soc. préhist. de France*, t. V, 1908, p. 482, fig. 7, n° M 1.

Digitized by Google

« Malheureusement cet objet, pas plus qu'aucun autre, ne fournit de date précise, et ce sont les tessons eux-mêmes qu'il faut interroger. L'un est un plat, l'autre un

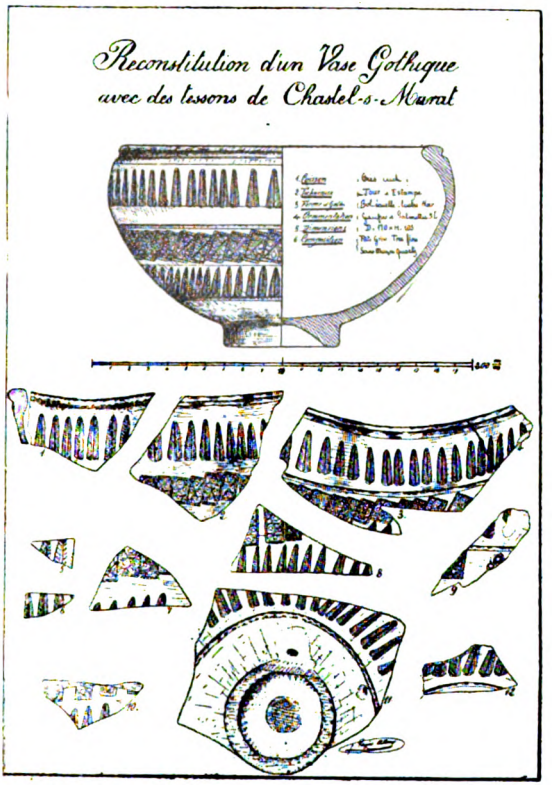

Bol trouvé à Chastel-sur-Murat.

bol, tous deux de pâte, ici grise, là rougeâtre, finement mêlée de grains de quartz et de paillettes brillantes de mica, mais mieux cuite sur le plat que sur le bol, dont l'engobe moins noir et l'argile plus rougeâtre,

Digitized by Google

c'est-à-dire plus ferrugineuse, ne permettent pas cependant de supposer deux époques très éloignées, tout au plus

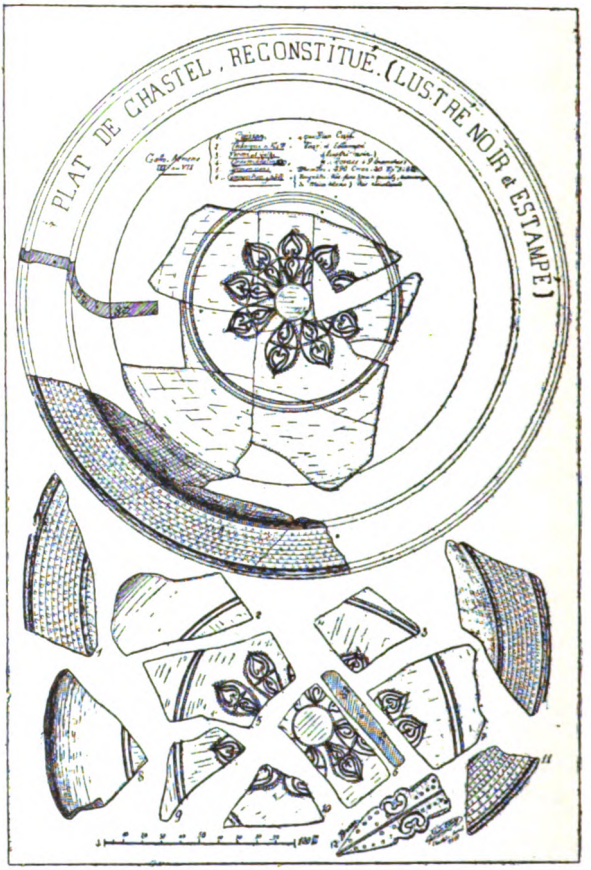

Plat trouvé à Chastel-sur-Murat.

deux origines différentes de fabrication[1], malgré le lien

1. J. Pagès-Allary, *De la valeur chronologique et déterminative*

Digitized by Google

qu'établit entre elles la communauté du feston en dents de loup qui borde dans l'une les pétales de la rosace, dans l'autre les gauffrettes.

« Or, le plat, fait au tour, avec deux cannelures sur le rebord et un semis d'encoches à la molette, pour imiter le martelage du métal, rappelle tout à fait par son vernis le grand vase noir du tumulus de Celles, région voisine, donné par M. Pagès-Allary au Musée de Saint-Germain [1]. D'autre part, toujours de la même région, M. J.-B. Delort a publié autrefois [2] plusieurs vases analogues, dont quelques-uns trouvés entiers et rapportés par lui à l'époque gauloise ou gallo-romaine.

« Serait-ce à dire qu'il faudrait faire remonter aussi loin les deux nouveaux types reconstitués? Ce n'est point l'avis de M. J. Déchelette qui, depuis certaine trouvaille bien datée de Narbonne [3], attribue à l'invasion d'Alaric, v^e^-vii^e^ siècles, l'apparition en France de la poterie estampée à palmettes et rouelles que, cependant, les archéologues hongrois font remonter, sur les bords du Danube, à l'époque celtique.

« M. Camille Jullian, l'ayant rencontrée à Bordeaux avec des sigles chrétiens, va même plus loin [4] et regarde, pour des raisons numismatiques, le vi^e^ siècle comme la plus haute limite à laquelle on puisse faire remonter cette ornementation.

« Certes M. Pagès-Allary ne songe pas à contester de

des tessons de poterie dans les fouilles préhistoriques, dans *l'Anthropologie*, t. XX, 1909, p. 368-372. A noter que le bol présente sous son fond une empreinte digitale du potier.

1. J. Déchelette, J. Pagès-Allary et A. Lauby, *Le tumulus arverne de Celles près Neussargues (Cantal)*, dans *l'Anthropologie*, t. XIV, 1903, p. 385-416.

2. J.-B. Delort, *Dix années de fouilles en Auvergne et dans la Franche-Comté*, Lyon, A. Rey, 1901, in-4°, 86 p., 250 fig., 40 pl. (voy. pl. VI-VIII).

3. J. Déchelette, *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine, narbonnaise, aquitaine et lyonnaise*, t. II, pl. XIII, fig. 12-14 et 16.

4. Camille Jullian, *Les inscriptions romaines de Bordeaux*, t. II, p. 56.

Digitized by Google

pareilles autorités, et il accepte même sans réserves, pour le cas de ses deux vases, l'attribution wisigothique. Mais, en même temps, il croit devoir insister sur le danger qu'il y aurait à attribuer une valeur chronologique trop limitative à un simple décor, qu'il lui est arrivé souvent de rencontrer sur des tessons d'âge évidemment beaucoup plus récent ou beaucoup plus ancien : de ces tessons, tous à palmettes, les uns se rattachent sûrement à la poterie dite samienne de l'époque gallo-romaine, quelques-uns, peut-être, très mal cuits, à l'époque gauloise, et d'autres, au contraire, vitrifiés, au bas moyen âge, à la date encore mal connue de l'apparition de l'émail.

« A l'appui de ces réserves peuvent venir bien d'autres observations. C'est ainsi qu'au Louvre même on peut voir[1] trois phiales de style campanien, dont tout le décor, profondément estampé en creux, est formé exclusivement de combinaisons de palmettes, signées du nom de Gabinios, du IIIe siècle avant notre ère.

« M. G. Vasseur, dans les Bouches-du-Rhône[2], a trouvé la poterie grise à palmettes et rouelles, semblable, sauf quant aux signes chrétiens, à celle de Bordeaux, stratifiée au-dessus d'une couche robenhausienne, sans trace de romain entre les deux, et il n'hésite pas à la rapporter au IIe siècle avant J.-C.[3].

« D.-A. Van Bastelaere[4] a publié un exemple nettement belgo-romain. Par contre, Lindenschmit[5] et Hampel[6]

1. Salle H, sous le n° 246.

2. Vasseur et Repelin, *Découverte de la céramique estampée (rouelles et palmettes) dans un abri sous roche des environs de Marseille*, *Bull. de la Soc. archéol. de Provence*, 1904, p. 83-90.

3. M. Pagès-Allary, à Chastel, ne trouve la poterie grise qu'à un niveau supérieur à la noire.

4. D.-A. Van Bastelaere, *Le cimetière belgo-romano-franc de Strée*, *Acad. d'archéol. de Belgique*, t. XXX.

5. L. Lindenschmit Sohn, *Die Alterthümer unserer heidnischen Vorzeit*, t. IV, pl. 72.

6. Joseph Hampel, *Alterthümer des frühen Mittelalters in Ungarn*, t. I, p. 137, fig. 298; t. II, p. 396 et 884; t. III, p. 285, fig. 2*a*, et pl. 483, fig. 8.

Digitized by Google

attribuent l'un aux Francs ou Alamans, l'autre aux temps mérovingiens, les exemples qu'ils publient.

« Tant de divergences, entre observateurs dont il ne semble pas qu'aucun ait dû mal juger son cas particulier, ne viennent-elles pas à l'appui de la thèse de M. Pagès-Allary, que, si l'époque wisigothique a bien marqué la grande vogue du décor estampé à palmettes et rouelles, celui-ci a eu, à travers les siècles, une durée qu'il est peut-être en dessous de la vérité de limiter du v^e^ au x^e^?

« Certes, il est regrettable qu'à travers ces époques si obscures le décor à palmettes ne puisse jouer le rôle lumineux de fossile directeur; mais, assurément, mieux vaut encore en être averti que de s'exposer, par témérité, à de dangereuses erreurs. »

M. Guébhard présente ensuite la photographie d'une grande buire[1] et des spécimens de poteries trouvées par M. E. Foucault à deux niveaux différents de ses fouilles à la Motte de la Nocherie en Saint-Bômer-les-Forges (Orne).

« Les tessons les plus récents (niveau de 0^m^60) montrent, sur une pâte remarquablement fine, et presque aussi cuite que les grès de fabrication actuelle, tantôt le décor gravé de la ligne d'ondes, qui passe, en Allemagne, pour caractéristique de l'époque wende (environs de l'an mil), tantôt des côtelures horizontales, serrées, sur toute la surface, en anneaux plus ou moins fins, décor qui se retrouve, absolument prédominant, au niveau inférieur (1^m^50), ainsi relié à l'autre malgré les 0^m^80 de couche stérile qui les sépare et qui témoigne d'un temps assez long écoulé après l'incendie évident du premier habitat.

« Il apparaît donc que ce décor annelé, quoique d'origine très lointaine[2], a constitué ici, pendant une durée assez longue, une véritable mode locale, et même régio-

1. Voir *Bull. Soc. préhist. de Fr.*, t. VII, 1910, p. 363.

2. J'en ai réuni des exemples depuis les temps préhistoriques jusqu'à nos jours (*Bull. de la Soc. préhist. de France*, t. VII, 1910, p. 167 et 216).

Digitized by Google

nale, car elle a été retrouvée non loin de là, à Sainte-Gemmes-le-Robert (Mayenne), par M. l'abbé A. Angot. Or, l'occupation médiévale de Sainte-Gemmes, superposée à une autre gallo-romaine très importante, se trouve limitée, par des documents historiques, du VIII^e^ au XI^e^ siècle. Enfin, l'édification du grand château-fort de Domfront, qui ne fut certainement pas étrangère soit à la ruine du premier habitat de la Nocherie, soit à l'installation du second, est de 1011. Voilà donc, pour dater nos poteries, un premier jalon.

« D'autre part, à travers la pénurie de documentation chronologique médiévale, nous voyons les auteurs les plus divers, l'abbé Cochet, D. Van Bastelaere, M. C. Boulanger, s'accorder à constater que c'est vers le VIII^e^ siècle que la mode du décor estampé à la roulette a commencé à céder la place à celle de simples annelets ménagés directement en relief par le tour. Voilà donc un second jalon concordant pour la date d'épanouissement local de cette mode générale, dont la buire nous montre, avec ses quatre rangs méridiens de boutons repoussés, une complication remarquable et peu commune.

« Il est vrai que D. Van Bastelaere[1] mentionne, comme du haut Empire, certaines urnes à quatre rangées verticales de boutons repoussés. D'autre part, l'abbé Baudry, dont les fouilles de puits funéraires en Vendée, poursuivies par l'abbé Rabillé, sont reprises avec tant de succès par M. le D^r^ Marcel Baudouin[2], avait trouvé un assez grand nombre de cruches, de facture indigène, des premiers siècles de notre ère, dont les profils et la taille rappellent de très près la trouvaille de M. Foucault. Mais il s'agirait d'objets d'une technique très différente, et toutes les analogies réelles que nous avons pu recueillir se rapportent aux époques franque ou mérovingienne.

1. *Mém. de l'Acad. archéol. de Belgique*, t. XXXIII, 1876, p. 130.

2. D^r^ Marcel Baudouin et G. Lacouloumère, *Congrès préhistorique de France*, t. III (Autun, 1907), p. 828-909; t. IV (Chambéry, 1908), p. 645-736, et t. V (Beauvais, 1909), p. 557-585.

Digitized by Google

« D'ailleurs, l'observation détaillée des encolures, qui sont toujours les pièces qu'on rencontre en plus grande abondance, a suggéré à M. J. de Saint-Venant des impressions analogues, en lui rappelant ses fouilles si importantes de Viévy-le-Rayé (Loir-et-Cher) et de La Machine (Nièvre)[1].

« Enfin un petit tesson trouvé au niveau supérieur de la Nocherie, mais évidemment remonté de l'inférieur, nous a permis une autre série de rapprochements corroborants. Son décor treillagé se retrouve, en effet, sur plusieurs pièces médiévales anciennement publiées par M. Émile Moreau[2], combiné avec un autre, — dernière dégénérescence, sans doute, du joli procédé de l'estampage, — qui consiste à cribler la surface de l'argile molle d'empreintes de petits cercles plus ou moins profonds, souvent munis d'un point au centre, qui les a fait dénommer œils-de-perdrix.

« Or, ce décor ocellé se retrouve assez fréquemment, seul, sans treillis, à Sainte-Gemmes, et comme il a été vu aussi à Jublains[3], nettement superposé au milieu gallo-romain, il ne saurait y avoir de doute qu'il appartienne à l'époque barbare, malgré les applications bien plus artistiques qui en étaient faites aux beaux temps de l'art[4]. Et la même conclusion semble d'autant plus légitimement pouvoir être étendue à la buire de Saint-Bômer que les boutons de celle-ci se retrouvent, — sous forme de pastillages, il est vrai, — en garnitures de mascarons, dans la poterie treillagée-ocellée de Laval.

1. J. de Saint-Venant, *Anciennes forteresses à Viévy-le-Rayé (Loir-et-Cher)*, dans le *Bull. de la Soc. arch., scient. et litt. du Vendômois*, 1899, et *Les fouilles du château de Barbarie, commune de la Machine (Nièvre)*, dans le *Bull. archéol.*, 1906, p. 91-106.

2. Émile Moreau, *Note sur quelques vases antiques de la Mayenne. Congrès archéol. de France*, XLV[e] session (Le Mans et Laval, 1878), p. 514-519.

3. H. Barbe, *Jublains (Mayenne)*, atlas, pl. XI, fig. 11-12.

4. Voy., pour la bibliographie de ce détail, *Bull. de la Soc. préhist. de France*, t. VII, 1910, p. 215.

Digitized by Google

« En somme, s'il est incontestable qu'aucune démonstration absolue ne ressort de la série de rapprochements auxquels nous nous sommes livré, du moins ceux-ci sont-ils assez concordants, non seulement pour faire rejeter l'âge gaulois qui avait été d'abord attribué à la belle trouvaille de M. Foucault, mais encore pour ne pas la séparer par un très grand nombre de siècles du XI^e^, au delà duquel ne peut guère être reculée la poterie du niveau supérieur. Si donc, avec toute la latitude que doivent comporter de telles estimations, nous parlons du VIII^e^-X^e^ siècle pour le niveau inférieur, du XI^e^-XIII^e^ pour l'autre, c'est en subordonnant expressément ces vagues approximations au résultat des fouilles ultérieures qui, seules, pourront peut-être nous permettre de préciser mieux. »

M. F. de Mély, membre résidant, fait la communication suivante :

« Dans mon étude sur *Les sculpteurs primitifs et leurs signatures*[1], j'ai relevé l'inscription du chapiteau de Clermont-Ferrand du XII^e^ siècle. Un critique d'art avait cru pouvoir lire : *Ritlius me fecit*. J'ai proposé une autre lecture : *Rittibitus me fecit;* je suis aujourd'hui convaincu que mon déchiffrement ne valait pas mieux que celui que je discutais. On voit en effet les lettres RTBTVS ; au-dessus du B est une abréviation. En me disant que *Rittibitus* est un nom bien difficile à accepter, je penserais donc aujourd'hui plutôt y voir le nom de ROBERTVS, beaucoup plus simple, beaucoup plus facile à admettre, car l'inscription est composée en définitive des consonnes du nom de Robertus.

« Je trouve, d'autre part, dans le *Bulletin d'archéologie du Comité*[2], le relevé d'une inscription en caractères gothiques disparue en 1905 : elle était sur le lambris du chœur de l'église paroissiale d'Artins (Loir-et-Cher).

1. Paris, *Ami des monuments*, 1908, p. 51.
2. 1909, p. 141.

Digitized by Google

M. Clément l'a recueillie avant sa disparition. Le *Bulletin* en donne un fac-similé et l'explication : « Mathurin Dolibon de ce mur ma chambrille en l'an 1543 ». Or, sur la reproduction, je crois qu'il est facile de découvrir « ma lambrussé en l'an 1543 »; tout le long de l'article, en effet, il est question du lambris et ce qu'on a pris pour deux *ll* est assurément deux *ff* gothiques droites. »

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, présente quelques observations sur le moule mérovingien découvert en 1884 à Gémigny (Loiret) et actuellement conservé au Musée d'Orléans.

« Notre confrère M. Léon Dumüys a consacré à ce précieux moule un intéressant travail[1] dans lequel il a, le premier, fait connaître les inscriptions qui y sont gravées, inscriptions naturellement gravées à rebours, puisqu'elles devaient venir à l'endroit sur les épreuves tirées. Ces épreuves montraient une décoration composée d'un médaillon central offrant l'image du Christ [*sal*]ATOR, entouré de sept médaillons plus petits, ornés chacun de l'image d'un ange avec son nom. Il paraît impossible qu'il y ait eu huit petits médaillons comme le veut Edmond Le Blant[2]. C'est une question facile à résoudre mathématiquement, car il reste encore la trace de cinq petits médaillons autour du médaillon central. Dans trois d'entre eux, on lit distinctement les noms VRIEL, RAGVEL, [*ra*]FAEL se rapportant aux anges représentés. La lecture de ces noms n'offre aucune difficulté, comme on peut s'en rendre compte en se reportant à l'excellente héliogravure donnée par M. Dumüys et au dessin qu'a publié Le Blant.

« Comment Le Blant a-t-il pu imprimer qu'on lisait facilement le nom ARIEL sur le moule de Gémigny[3]? A

1. *Mémoire sur un moule mérovingien* (extr. des *Mémoires de la Soc. arch. et hist. de l'Orléanais*, XX).

2. *Nouveau recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule*, n. 32.

3. *Ibid.*, n. 32, p. 42.

Digitized by Google

propos d'une inscription de la crypte de Mellebaude à Poitiers, il a répété cette affirmation une seconde fois[1]. Il avait pourtant sous les yeux au moins deux dessins du texte. Cette erreur ne peut s'expliquer que par une obsession analogue à celle du correcteur d'épreuves qui relit plusieurs fois le même passage sans remarquer la faute qui frappera tout de suite les yeux d'une personne non prévenue.

« La haute autorité qui s'attache à l'excellent recueil de notre regretté confrère me pousse à signaler cette transcription fautive. L'ange Ariel est connu[2], mais il est tout à fait distinct de l'ange Ouriel, qui jouissait d'une popularité beaucoup plus grande.

« On sait que l'Église ne reconnaissait que trois anges, Michel, Raphaël et Gabriel; elle considérait tous les autres comme des démons malfaisants, *non angelorum sed daemonum nomina;* ce qui n'empêchait pas de nombreux chrétiens de réclamer leur intercession. Le nom de l'ange Ouriel se rencontre assez fréquemment dans les invocations[3]. L'église grecque et l'église d'Abyssinie lui rendaient hommage; en Éthiopie, on associait son nom à ceux de Michel, de Raphaël et de Gabriel. Malgré les défenses des conciles, la croyance aux anges non reconnus par l'Église se perpétua, surtout par l'usage des *phylactères*, dont on ne parvint pas à arrêter le développement[4]. Les conciles de Soissons et de Rome rendirent pourtant, au sujet des anges, des sentences qui furent renouvelées dans les capitulaires de Charlemagne,

1. *Ibid.*, n. 254, p. 269.

2. Cf. Moïse Schwab, *Dictionnaire de l'angélologie.*

3. Héron de Villefosse, *Tablette magique de Beyrouth conservée au Musée du Louvre* (dans le volume offert au marquis de Vogüé en 1909, p. 293, note). Cf. Dom Cabrol, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne*, v° amulettes, III, et v° anges, col. 2086 et 2093.

4. La question a été traitée par J.-B. de Rossi, *Bull. d'archéol. chrétienne*, 1869, p. 59 et suiv.; cf. Le Blant, *Nouveau recueil*, n. 270.

Digitized by Google

mais ces sentences demeurèrent impuissantes à modifier les croyances de la plupart des fidèles.

« On sait que la Syrie resta toujours une terre d'élection pour les superstitions; les Syriens avaient une confiance inébranlable dans la vertu des talismans et des tablettes magiques. Les relations de la Gaule avec la Syrie furent nombreuses pendant les premiers siècles du christianisme : les textes et les monuments en apportent chaque jour de nouveaux témoignages. C'est vraisemblablement sous l'influence de ces relations que la croyance aux anges non reconnus pénétra en Gaule et s'y développa. »

M. A. Mayeux, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« L'église de Saint-Genis-des-Fontaines, à 20 kilomètres de Perpignan, a toujours été célèbre tant par son importance que par son portail, dont le linteau, daté de 1020, a depuis longtemps attiré l'attention des archéologues. Mais en dehors de ce monument si souvent étudié, le cloître de la vieille église bénédictine existe encore, quoique bien défiguré.

« Il date très probablement du XII^e^ siècle, dit M. Vidal dans son guide du département des Pyrénées orientales[1] : « Les arcades des galeries sud, est et nord ont été « murées; de celle de l'ouest, il ne reste que trois arcades, « dont une donne accès dans le préau. Dans la galerie « sud, qui sert aujourd'hui de cave à huile, se trouve « l'épitaphe de l'abbé Gausbert, mort en 1234, laquelle « ne comprend pas moins de dix-neuf vers hexamètres. « On remarquera, dans la même galerie, une tombe qui, « dit-on, n'a jamais été ouverte; c'est le sarcophage d'un « autre abbé. »

« C'est de ce dernier que nous voulons parler.

1. *Guide historique et pittoresque dans le département des Pyrénées-Orientales*, 2^e^ éd., in-8°, p. 141 (Perpignan, 1899).

Digitized by Google

« La simple mention ci-dessus nous paraît trop laconique pour un monument qui, par sa forme tout à fait exceptionnelle, mérite d'être mieux étudié.

« C'est un sarcophage de forme rectangulaire, couvert d'une dalle inclinée avec cavet au pourtour et reposant sur deux têtes humaines, formant consoles. Le tout est situé à deux mètres de hauteur sous la retombée même

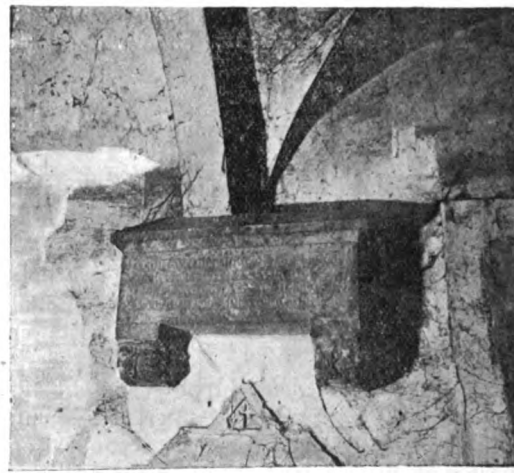

Sarcophage de Guillaume II de l'Abbaye.
Église de Saint-Genis-des-Fontaines (Pyrénées-Orientales).

de l'arc doubleau d'une travée de la galerie voûtée en voûtes d'arêtes de blocage.

« L'aspect de ce sarcophage, à peine saillant de trente centimètres, est fait pour déconcerter. Il ressemble bien plus à un monument antique qu'à une tombe gothique, et les deux têtes écrasées qui lui servent de consoles rappellent certainement les mascarons d'angle soutenant les sarcophages romains. Mais ce monument est daté de la

Digitized by Google

façon la plus précise, car il porte sur sa face l'inscription suivante, parfaitement gravée :

V · IDVS · OCTOB̄R · AN̄O · D̄m · m · CCC · SePTİO
OBIIT · FRATeR · G · De · ABBATIA · HUIUS
mOnASTeRII · ABBAS · CV̄J · AIA · ReQVIe
SCAT · In · PACe · CVJ · CO̅R̄P · ReDOm̄m · ē · In · HAC · TUBA

« Le cinq des ides d'octobre de l'année du Seigneur « 1307 est mort frère G. de l'Abbaye, abbé de ce monas- « tère, dont l'âme repose en paix et dont le corps est « déposé dans cette tombe[1]. »

« Nous n'avons pu en trouver d'autre exemple en France. M. Brutails signale un sarcophage analogue à Gérone[2], daté de 1212, et on peut le rapprocher des quatre sarcophages extérieurs de l'église San-Lorenzo de Vicence et de celui de San-Fermo-Maggiore de Vérone, sans qu'il y ait cependant véritable similitude.

« Ce genre de tombeau ne pouvait en effet exister que là où, comme en Catalogne, la coutume était d'enterrer les morts dans la chaux vive et de retirer au bout de peu de temps les os dépouillés de toute matière organique, pour les murer dans des niches creusées dans l'épaisseur des murailles des églises, car un corps, de dimension ordinaire, ne pourrait y être contenu.

« A ce propos, nous devons faire observer que la date de la mort, 1307, n'est pas certainement celle de l'érection du tombeau, car une année au moins était nécessaire pour la putréfaction des chairs. C'est donc plutôt de 1308-1310 qu'il faut dater ce monument. »

1. Guillaume II de l'Abbaye, XVI[e] abbé, vécut de 1285 à 1307. Cette épitaphe a déjà été reproduite dans la *Gallia christiana*, t. VI, p. 1105, mais avec une erreur. De Bonnefoy, dans son épigraphie roussillonnaise (*Soc. des Pyrénées-Orientales*, t. XII, p. 64), l'a rectifiée en partie sans la donner exactement. Nous avons pu la photographier au magnésium et la reproduire pour la première fois.

2. *Congrès archéologique de France*, 1906, p. 510.

Digitized by Google

MM. Stein et Monceaux présentent quelques observations.

M. C. de Mandach, associé correspondant étranger, fait la communication suivante :

« Une découverte intéressante a été faite, il y a quelques mois, par un savant allemand, M. de Hadeln, dans les archives du peintre Lorenzo Lotto. Cette trouvaille, publiée dans le *Repertorium*, offre, par ricochet, un intérêt d'actualité, en venant appuyer l'intelligente initiative, si injustement attaquée, des conservateurs du Louvre qui ont décidé de sauvegarder les tableaux confiés à leur garde en les plaçant sous verre.

« Il s'agit d'une lettre dans laquelle le duc d'Urbin charge son homme de confiance à Venise, Léonardi, de demander au Titien d'achever au plus tôt une certaine femme en robe bleue et de la munir d'un « timpanon ».

« Cette remarque a paru s'appliquer à la « Bella » du Titien, qui de la succession des ducs d'Urbin a passé au Palais Pitti, où elle constitue un des joyaux les plus précieux de ses collections.

« On ne s'expliquait toutefois pas très bien l'allusion au « timpanon » que l'on identifiait à tort avec un instrument de musique, très fréquemment représenté par les peintres italiens de la Renaissance. Pour justifier l'absence de cet accessoire dans le tableau, on supposait que le peintre n'avait point donné suite au vœu exprimé par le duc.

« Une telle explication n'est guère compatible avec le cachet autoritaire des relations qu'entretenaient alors les princes mécènes avec les artistes dévoués à leurs ordres. Il s'agissait d'exécuter une commande conformément à leur volonté et à leur programme parfois gênant, ou alors d'esquiver tout mandat, comme l'avait fait Giovanni Bellini pour les offres d'Isabelle d'Este.

« Or, M. de Hadeln a retrouvé fréquemment la mention du « timpanon » dans les comptes de Lorenzo Lotto. En rapprochant ces indications du contexte, il a pu identifier

Digitized by Google

ce terme avec un couvercle de toile foncée de Lyon montée sur un cadre de métal et destiné à protéger la peinture.

« Souvent ce couvercle était orné d'un motif peint, par exemple, de l'emblème du saint, lorsqu'il s'agissait de saint Jérôme, ou simplement de lettres initiales, lorsque la toile recouvrait un portrait. Il était mobile et fixé au cadre par des charnières ou par de petits clous.

« Cette interprétation permet de rapporter sans scrupule la lettre du duc d'Urbin au tableau intitulé la « Bella ».

« L'apparition fréquente de ce terme dans les comptes du peintre vénitien Lorenzo Lotto prouve, en outre, que l'usage de ces couvercles était très répandu à une époque ou le souci de conserver les peintures ne s'imposait pas comme aujourd'hui, où l'industrie, concentrée dans les grandes villes, empoisonne l'atmosphère de sa fumée.

« Si les contemporains du Titien estimaient déjà devoir protéger leurs tableaux en les couvrant d'une toile de Lyon, combien plus avons-nous lieu d'applaudir aux mesures adoptées récemment, dans un but analogue, par les conservateurs du Louvre. »

Séance du 9 Février.

Présidence de M. R. Cagnat, président.

Ouvrages offerts :

Germain de Maidy (Léon). *Une sculpture représentant le Père Éternel au Musée historique lorrain.* Nancy, 1906, in-8°.

— *Un nouveau duc de Bar.* Paris, 1907, in-8°.

— *Remarques sur les inscriptions de l'ancien décanat de Dun.* Malzeville, 1907, in-8°.

— *Excursions dans l'histoire de Saint-Mihiel.* Nancy, 1907-1909, in-8°.

— *François de Rosières, seigneur de Chaudenet.* 1907, in-8°.

Digitized by Google

Germain de Maidy (Léon). *Une ancienne traduction du « Pange Lingua » en vers français.* Nancy, 1908, in-8°.

— *Le prieur de Dammarie-sur-Saulx en 1460.* Bar-le-Duc, 1908, in-8°.

— *A propos d'une récente étude sur Marville.* Nancy, 1908, in-8°.

— *Sur un ancien texte liturgique « Patrem parit filia ».* Nancy, 1908, in-8°.

— *La Croix-Gagnée.* Nancy, 1908, in-8°.

— *Sur quelques tombeaux de Royaumont.* Nancy, 1908, in-8°.

— *Une traduction ancienne du « Pange Lingua » du vendredi saint en vers français.* Nancy, 1909, in-8°.

— *A propos de Nicolas Clément, auteur des « Austrasiae reges et Duces ».* Nancy, 1909, in-8°.

— *Un usage ancien remis en honneur : regarder la sainte hostie.* Nancy, 1909, in-8°.

— *Images de saint Michel Psychopompe sur des tombeaux.* Nancy, 1909, in-8°.

— *Un carreau vernissé aux armoiries du cardinal de Vendôme.* Reims, 1909, in-8°.

— *Les statues de S. Henry et de S. Yves à l'église abbatiale de Saint-Mihiel.* Nancy, 1909, in-8°.

— *Les parements d'un tombeau du XVI^e^ siècle à Génissac (Gironde).* Nancy, 1909, in-8°.

— *Une traduction ancienne du « Vexilla regis » en vers français.* Nancy, 1909, in-8°.

Mazauric (Félix). *Note sur une importante découverte d'inscriptions celtiques.* Nîmes, 1910, in-8°.

M. M. Prou, membre résidant, dépose sur le bureau, de la part de MM. Henri Pirenne, correspondant étranger honoraire, et Georges Espinas, associé correspondant national, le second volume du *Recueil de documents relatifs à l'histoire de l'industrie drapière en Flandre*, dont nos confrères ont commencé la publication en 1906 :

« A propos du premier volume, nous avons indiqué le

Digitized by Google

plan de cet ouvrage[1]; nous n'y reviendrons pas. Ce nouveau volume ne le cède au précédent en rien : même importance des documents, même soin apporté à leur publication. La plupart des documents sont en langue vulgaire, français ou flamand, c'est dire la difficulté de l'établissement du texte. Les pièces publiées sont au nombre de 304; elles intéressent quatorze villes rangées dans l'ordre alphabétique de Deynze à Hulst, parmi lesquelles on distingue deux villes où l'industrie drapière prit un développement particulier, Douai et Gand. Cent-soixante-seize documents concernent la seule ville de Douai et forment, par l'ancienneté comme par la qualité des renseignements, un ensemble d'une valeur exceptionnelle. Les plus anciennes pièces sont de 1220; elles relatent une sentence prononcée dans un procès entre la collégiale de Saint-Amé et une société de teinturiers; elles ne concernent donc la draperie qu'indirectement; mais dès l'année 1229 paraît le premier ban échevinal, le ban des tondeurs, qui sera suivi, jusqu'à la fin du XIV^e^ siècle, d'une série ininterrompue de règlements municipaux sur la fabrication des draps et sur l'exercice des métiers entre lesquels se partageaient la suite des opérations nécessaires à cette fabrication. Ce sont là des textes très difficiles à comprendre, mais dont le mémoire de M. Espinas, intitulé *Essai sur la technique de l'industrie textile à Douai*, inséré dans le tome LXVIII de nos *Mémoires*, nous donne l'éclaircissement. On y a joint des chirographes relatifs à des « locaux industriels » ou constituant des contrats de travail. Et parmi ces actes privés, il en est un qui mérite une mention particulière, c'est l'exécution testamentaire de Jean Boine Broke, bourgeois et drapier douaisien, mort dans les premières années du XIV^e^ siècle; les plaintes et réclamations des salariés de Boine Broke, de ses créanciers, de ses voisins, de ses serviteurs ruraux nous font pénétrer dans la vie d'un

1. Voy. *Bull. de la Soc. nat. des Antiq. de France*, 1906, p. 232.

Digitized by Google

riche bourgeois, directeur d'une grande entreprise de draperie et tout ensemble grand propriétaire. Ce document, auquel M. Espinas a consacré une étude approfondie dès l'année 1904, peint au vif l'existence journalière dans une ville d'industrie au XIII^e^ siècle, si bien qu'il a fourni la matière d'un roman.

« Les documents gantois réunis par nos confrères sont moins anciens et moins nombreux que les douaisiens. La raison en est que les archives ont été moins bien conservées; car l'industrie drapière de Gand a été aussi active que celle de Douai, et elle est aussi ancienne, puisque des tarifs de tonlieux témoignent de l'importation des laines à Gand dès la fin du XII^e^ siècle. M. Pirenne, dans l'introduction qu'il a mise en tête du chapitre consacré à Gand, explique très bien la destruction partielle des archives des métiers. Mais les documents relatifs à la draperie gantoise sont encore assez nombreux pour que nos confrères aient pu en réunir cent-cinquante-neuf de 1254 à 1354, auxquels il faut ajouter les notes tirées des comptes communaux qui forment comme la chronique de la draperie gantoise.

« Les historiens accueilleront le second volume de l'ouvrage de MM. Espinas et Pirenne avec la même faveur qu'ils ont témoignée au premier; peut-être même la conception de ce recueil sera-t-elle jugée plus féconde qu'on n'avait pu le croire tout d'abord. D'après les documents publiés, il est manifeste que les conditions d'exercice et de développement de l'industrie drapière furent, en gros, les mêmes dans toutes les villes flamandes; mais, d'autre part, les conditions de conservation des archives ont été différentes : ici telle série de documents nous est parvenue qui ailleurs a disparu; on ne saurait donc prendre une idée ni de la technique, ni de l'état social ou économique des métiers, ni de leur rôle politique, en limitant les recherches à une seule ville. Au contraire, le rapprochement de documents relatifs à des villes d'une même région formant une unité économique, telle qu'était la Flandre, et tels que sont les documents réunis par

Digitized by Google

MM. Espinas et Pirenne, permettra d'écrire l'histoire de la draperie au moyen âge dans l'un des pays où cette industrie a été le plus développée. »

M. Prou offre ensuite, de la part de M. L. Germain de Maidy, associé correspondant national, une série de mémoires, parus de 1906 à 1909, dans lesquels notre confrère a affirmé à nouveau sa parfaite connaissance de l'histoire et de l'archéologie lorraine, comme aussi sa compétence en matière de liturgie.

M. H. Stein, membre résidant, rectifie une lecture proposée à la séance précédente par M. de Mély au sujet d'une inscription de l'église d'Artins.

« Sur cette inscription de 1542, il faut bien lire « cham- « brillé » et non pas « lambrissé ». Le *Dictionnaire de l'ancienne langue française* de Godefroy [1] donne divers exemples du verbe « chambriller » employé pour « lambrisser », et même des substantifs « chambrilleur » et « chambrillis ».

M. R. Cagnat, membre résidant, explique exactement quelle est la signification du mot « tympanon » dans les textes anciens, notamment dans Vitruve, où il signifie nettement un panneau.

M. Ch. Ravaisson-Mollien, membre résidant, démontre que la soumission de Méléagre en guerrier, sur des sarcophages, symbolise son apothéose, analogue à celle du Thésée Borghèse et d'Hadrien en Mars avec Sabine en Vénus.

M. Ph. Lauer, membre résidant, communique, de la part de M. de la Martinière, une notice sur la chapelle de l'ancienne commanderie de Blanzac (Charente), qui appartient au XII[e] siècle et sert de temple protestant, et sur les fresques qui y subsistent : elles représentent un fait

1. T. II, p. 46.

Digitized by Google

d'armes de la lutte des chevaliers français contre les Sarrasins et paraissent contemporaines de l'événement raconté par Guillaume de Tyr.

MM. Schlumberger, Durrieu, Prou, de Mély et Prinet présentent diverses observations.

Séance du 16 Février.

Présidence de M. R. Cagnat, président.

Ouvrages offerts :

Bertier de la Garde. *Valeur approximative des métaux monétaires sur le Bosphore et le Borysthène au IV^e siècle.* Moscou, 1909, in-8°.

Blanchet (Adrien). *Une nouvelle théorie relative à l'expédition des Cimbres en Gaule.* Bordeaux, 1910, in-8°.

Durrieu (comte Paul). *Les petits chiens du duc Jean de Berry.* Paris, 1909, in-4°.

Gérin-Ricard (H. de). *Le Génie du castellum d'Olbia.* Bordeaux, 1910, in-8°.

Le cinquantenaire de l'archive centrale de Vilna. Vilna, 1902, in-8°.

Le président annonce l'élection de M. M. Prou, membre résidant, comme membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et lui adresse les félicitations de la Société.

M. J. Roman, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« J'ai trouvé dans le manuscrit français de la Bibliothèque nationale n° 20912, provenant de Gaignières, deux sceaux de l'abbaye de Saint-Taurin d'Évreux, dont le type est curieux et mérite d'être signalé. Le plus ancien (n° 20) date de 1415 et représente saint Taurin, à mi-corps de face, posé sur une triple arcature gothique, tenant sa crosse et bénissant. Dans l'arcature du milieu est un oiseau perché sur le sommet d'un arc brisé. L'oiseau occupe la place où se trouve presque toujours le prieur

Digitized by Google

ou l'abbé agenouillé et priant. J'avoue n'avoir pu comprendre ce qu'on a voulu représenter par ce type, à moins que l'oiseau ne soit une des pièces principales des armoiries du prieur, ce qui ne serait pas impossible.

Sceau de l'abbaye de Saint-Taurin d'Évreux.
Bibliothèque nationale.

« Le deuxième sceau (nº 25) date de 1472, c'est celui de Jean, abbé de Saint-Taurin, et la légende incomplète peut se reconstituer de la manière suivante : *Sigi[llum Joh]annis abbatis* [*sancti* ou *beati*] *Taurini de* [*Ebroico*]. Sous un baldaquin gothique, saint Taurin est debout tenant la crosse et bénissant; sa tête qui était probablement nimbée a disparu. A droite, dans une niche, est debout un ange tenant un seau et un goupillon. Dans la niche correspondante à gauche, on voit la partie antérieure d'un bœuf, surmontée de la partie antérieure d'un sanglier, surmontée elle-même d'une tête de cheval harnachée; ces trois animaux regardent saint Taurin. Au-dessous, sous une voûte, l'abbé est agenouillé de face tenant sa crosse, les mains jointes. A droite sont ses armoiries timbrées d'une crosse; à gauche celles de l'abbaye.

« La présence de ces trois animaux, le bœuf, le sanglier et le cheval, m'a donné à penser qu'ils faisaient probablement allusion à quelque miracle de saint Taurin. J'ai recouru à sa vie publiée par les Bollandistes et voici ce

Digitized by Google

que j'ai trouvé à la date du 11 août : un homme possédait un bœuf aveugle, il fit brûler un cierge devant le tombeau de saint Taurin et son bœuf recouvra la vue; un autre avait un cheval malade, il fit également brûler un cierge à saint Taurin et son cheval guérit. On peut juger que les

Sceau de Jean, abbé de Saint-Taurin d'Évreux.
Bibliothèque nationale.

miracles attribués à saint Taurin n'étaient pas d'une qualité fort relevée, et je pense que c'est pour d'autres causes qu'il a été canonisé. Il n'est pas question de sanglier dans tout cela, et ce troisième animal reste sans emploi; mais en relisant avec soin le texte, je m'aperçus que, s'il ne parlait pas de sanglier, il parlait d'abeilles qui, en proie à une maladie épidémique, furent guéries, comme les deux animaux précédents, grâce à l'intercession de saint Taurin. Le graveur du sceau, ou plutôt le religieux qui l'a

Digitized by Google

commandé, n'a pas compris le texte qu'il s'agissait d'interpréter, ou bien il avait sous les yeux un manuscrit fautif : là où il devait y avoir *apes* il a lu *aper*, et on a gravé un sanglier au lieu d'une ruche d'abeilles. Je crois que voilà la vraie explication de ce type. »

M. de Mély, membre résidant, à l'appui d'une erreur de copiste, signale des confusions du même genre dans le texte des anciens lapidaires.

M. P. Bordeaux, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« L'attention des archéologues a été appelée récemment sur des objets en verre découverts dans un certain nombre de tombeaux des environs de Locarno et dont la destination a paru difficile à préciser. Les fouilles effectuées ont fait rencontrer : 1° des ballons de verre de diverses couleurs ayant 0^m08 à 0^m010 de diamètre; 2° des bâtonnets de verre tordu, longs de 0^m10 à 0^m20 et pourvus d'un renflement à chaque extrémité.

« La construction d'un chemin de fer arrivant à Locarno, ainsi que l'aménagement des jardins d'un grand hôtel construit dans le voisinage de la gare ont mis à même d'étudier un grand nombre de tombeaux remontant pour la plupart au début de notre ère. Ces tombes étaient situées tant à Locarno que dans le faubourg de Muralto, ou dans celui de Tenero, dépendant de la commune limitrophe de Cintra. M. Emilio Balli, actuellement conservateur du Musée de Locarno, veilla à ce que les objets fussent recueillis aussi intacts que possible. Il rédigea un journal des fouilles, de façon à pouvoir toujours préciser les conditions exactes de chaque découverte. Nous devons d'autant plus regretter que ce manuscrit n'ait pas encore été imprimé que les planches 8 à 24 d'un ouvrage intitulé *I Romani ed i loro precursori sulle rive del Verbano, nell' alto Novarese e nell' agro Varesino* montrent l'intérêt s'attachant aux curiosités répertoriées[1]. Ce livre, qui

1. *Ricerche archeologiche, esplorazioni e scavi*, di Filippo

Digitized by Google

porte comme sous-titre *Recherches archéologiques réalisées de 1886 à 1895*, a eu son premier volume de texte et de planches imprimé en 1896. Il n'a pas été mis dans le commerce, et la suite de l'impression paraît avoir été définitivement interrompue[1]. La rédaction du premier tome ne s'occupe que des objets de l'époque préromaine ou romaine trouvés dans les environs de Novare, de Varèse et de la partie médiane du lac Majeur. Le deuxième volume devait être consacré à la partie nord de ce lac renommé, c'est-à-dire au territoire de Locarno.

« Le Musée de Locarno contient la plus grande partie des objets exhumés sur cette rive suisse du lac Majeur. Les tombes examinées étaient recouvertes non seulement par l'ancien sol, mais encore par des masses de terre de deux mètres de hauteur en moyenne, provenant soit des alluvions de torrents, soit de l'effondrement des montagnes dominant le bassin du lac.

« Nous indiquons pour mémoire la découverte :

« *a)* d'un grand nombre de plats, de coupes ou de petits vases en terre cuite pourvus de marques de potier telles que : GELLI — MOL — QVINTI — INDVITIONIS — XII — CANDAI — CERINIIII — COMVNIS — OCTAVI — T. D. PHICIT · L;

« *b)* d'un strigille de bronze portant gravé en petits points le nom MODESI;

« *c)* de deux poëlons en bronze, ayant sur le manche, l'un C · S · ENNI · BELL, l'autre CIPI · POLYBI;

« *d)* d'un flacon en verre bleuté de $0^{m}25$ de hauteur, constituant un carré de $0^{m}08$ sur $0^{m}08$ et marqué sur le fond de l'inscription en relief : C · SALVI || GRATI en deux lignes;

Ponti ed Emilio Balli, 1886-1895, vol. I, 209 p.; Supplementi e rettifiche, 1889-1893, 61 p.; Indice riassuntivo, 29 p., 1 vol., 26 pl. avec description, Intra, tipografia Intrese, 1896.

1. Il n'existe que quelques exemplaires de cet ouvrage dans la bibliotheque du Musée de Locarno, ainsi que dans celles de Turin et de Milan, en plus du volume soumis à la Société des Antiquaires de France et qui sera finalement destiné à sa bibliothèque.

Digitized by Google

« *e)* D'une amphore et d'une coupe de bronze avec anses ciselées et ornements d'argent. Ces derniers vestiges de l'antiquité ont été estimés assez notables pour figurer en belle place au Musée Poldi-Pezzoli à Milan.

« Indépendamment des inscriptions relevées ci-dessus, et qui par elles-mêmes seraient susceptibles de renseigner sur la date approximative des tombeaux explorés, la trouvaille de monnaies romaines aux effigies des empereurs des deux premiers siècles de l'ère chrétienne précise l'époque des inhumations, dont le mobilier funéraire fut ainsi mis au jour.

« 1° *Ballons de verre.* — Nous voulons appeler spécialement l'attention sur de petits ballons de verre au nombre d'une vingtaine recueillis dans l'intérieur de quelques-unes de ces tombes. Ces sphères ont un diamètre de 0^{m}08 environ. Complètement rondes, elles sont pourvues d'une tubulure ayant un centimètre d'ouverture. La plupart renferment à l'intérieur une poussière blanchâtre, impalpable, qui, sur certains exemplaires, est encore attachée aux parois intérieures, comme si cette poudre blanche provenait de la décomposition d'un enduit interne. Ce composé chimique a parfois un aspect jaunâtre, par suite de la coloration du verre.

« L'usage de ces ballons de verre serait resté énigmatique si M. Balli n'avait eu la bonne fortune d'en recueillir un spécimen pourvu non seulement de la poudre blanchâtre en question, mais sur lequel cette poudre, ne s'étant pas encore décomposée, était remplacée par une mince couche métallique coulée sur le verre et y faisant l'office de miroir. Ce qui reste de l'état primitif de la sphère de verre démontre que les parois intérieures étaient partout revêtues d'un enduit métallique analogue. Le fait est d'autant plus intéressant à constater dès maintenant qu'il est fort probable que, sous l'influence des agents atmosphériques, cet enduit viendra à se transformer à son tour en la poussière blanchâtre qui garnissait le surplus de la boule. Un autre ballon porte aussi

Digitized by Google

sur maintes parties des restes de quelques millimètres du même enduit.

« Tout le monde connaît les boules-miroirs qui figuraient dans nombre de jardins, il y a quelque vingt ans. Les petites sphères retrouvées dans les tombeaux ont constitué des globes identiques de dimensions minimes, semblables à ceux dont on se sert encore de nos jours pour garnir les arbres de Noël. Cette dénomination, boules-miroirs, est partiellement inexacte, en ce sens que ces sphères n'ont pas servi à s'y regarder par coquetterie, ni en faisant sa toilette. En réalité, elles étaient seulement des ballonnets brillants destinés à refléter ce qui les environnait. Il ne paraît pas avoir existé à l'origine, à Locarno au moins, de spécimens de diverses grosseurs. Par suite, il semble que ces boules-réflecteurs devaient servir de jouets pour les enfants ou d'embellissements pour quelques décorations agrestes usitées dans telle ou telle fête[1]. L'effet produit par de tels objets plaît surtout en plein air ou au milieu des lumières.

« L'emploi et la nature de ces boules brillantes peut étonner de prime abord, mais les deux centimètres carrés de surface réfléchissante restés sur la paroi de verre indiquent sûrement l'aspect de la sphère, au moment où elle fut placée dans la sépulture. La poudre blanchâtre, qui a l'apparence d'une poussière métallique, paraît être un sel de plomb, oxyde ou hydrate. Les anciens n'ont vraisemblablement pas connu le moyen d'étamer le verre à l'aide d'un alliage de mercure et d'étain. Ils ont su seulement, grâce à l'emploi du métal et notamment du plomb, constituer un enduit réflecteur derrière une mince couche de verre.

« Un récent et excellent travail de notre confrère M. Michon sur les miroirs antiques de verre doublés de plomb[2] justifie pleinement les indications qui viennent

1. On sait que de telles boules ont parfois également servi d'épouvantails pour effrayer les oiseaux.

2. *Miroirs antiques de verre doublés de plomb*, dans le *Bull.*

Digitized by Google

d'être données. M. Michon a énuméré les nombreux exemples de miroirs de verre enduits de plomb fondu fournis par l'antiquité, et il est arrivé à cette conclusion que le miroir des anciens, qui était en principe un miroir de métal, a été parfois constitué par une mince couche de plomb coulé sur du verre. Il cite comme exemple deux ballons de verre récemment découverts par M. O. Bobeau dans une sépulture d'enfant du cimetière gallo-romain d'Esvres (Indre-et-Loire), qui y reconnut des miroirs sphériques : M. Bobeau a déclaré que ces deux boules-miroirs devaient leur pouvoir réfléchissant à une substance déposée à l'intérieur et qu'après expérience il a énoncé être du plomb pur, sans addition d'autre métal[1].

« La conclusion est qu'un certain nombre de ces boules réfléchissantes ont constitué soit des ex-voto, soit des jouets d'enfants.

« Nous nous permettrons de proposer de réunir ces deux idées et de dire que ces sphères-réflecteurs ont été en usage dans certaines fêtes ou dans des cérémonies peut-être enfantines. Elles auraient été mises ensuite dans les sépultures pour rappeler les amusements survenus en ces occasions. A cet égard, M. Balli a constaté que ces boules avaient été trouvées presque exclusivement dans les tombeaux de grandes personnes, concurremment avec d'autres objets en verrerie, tels que colombes, vases, etc. Il ne se rappelle pas en avoir constaté la présence spécialement dans des tombes d'enfants.

« Il est possible, en outre, que de telles boules-miroirs aient été destinées à orner certains sanctuaires campagnards. Cette hypothèse serait justifiée par la présence dans quelques tombeaux de colombes et d'oiseaux en verre bleu ou opaque, de $0^{m}12$ à $0^{m}15$ de longueur, qui avaient une destination votive ou ornementale analogue. Certaines sphères sont enjolivées de cercles concentriques, montrant que de tels objets ne pouvaient servir

archéol. du Comité des travaux historiques, 1909, p. 231 et suiv.

1. *Ibid.*, p. 225.

Digitized by Google

qu'accidentellement à s'y mirer, mais devaient avoir un but décoratif concordant avec la qualité de réflecteur brillant qui en occasionnait l'emploi.

« Les accessoires de fêtes se continuent d'âge en âge et même de religion en religion. Faudrait-il supposer que l'idée de garnir des sapins avec des verroteries ou avec des sphères d'aspect brillant remonterait à une antiquité aussi reculée? Une telle énonciation, qui peut paraître osée de prime abord, trouve un commencement de preuve dans la particularité que quelques-unes de ces boules sont confectionnées en verre bleu, jaune ou blanc, de façon à présenter des variétés de coloration identiques à celles qui existent encore de nos jours sur les arbres de Noël. De telles variantes étaient facilement imaginées par les anciens souffleurs de verre, puisque les colombes fabriquées par eux en même temps étaient également en verre de diverses colorations. La découverte des nombreux objets présentement étudiés amène à se poser finalement cette question, sans qu'il paraisse possible actuellement de la résoudre.

« 2° *Bâtonnets de verre.* — Certains tombeaux de Locarno contenaient des bâtonnets de verre de 0m10 à 0m18 de longueur, le plus souvent tournés en spirales ou pourvus d'ornements présentant ce même décor et terminés à chaque extrémité par un renflement. Quelques-uns d'entre eux avaient par exception un anneau ou même une boule à l'un des bouts, tandis que la partie opposée était pointue. Ces derniers avaient exactement l'apparence d'épingles en verre à anneau ou à boule. De telles baguettes de verre ne paraissent pas avoir été fréquemment rencontrées et leur destination est difficile à préciser.

« Un premier fait utile à signaler consiste dans la présence de quelques aiguilles à coudre en verre renfermées également dans ces tombes[1]. Ce dernier objet devait être d'un emploi exceptionnel à raison de sa fragilité, et il ne

1. Elles sont reproduites sous le n° 10 de la pl. XII de l'ouvrage *I Romani ed i loro precursori.*

Digitized by Google

pouvait servir à coudre que des tissus d'une extrême ténuité. Cependant quelques-unes de ces aiguilles, dont le trou existant à une extrémité atteste l'emploi, sont plus grandes et atteignent jusqu'à 0m08 ou 0m10 de longueur. Elles feraient supposer que l'emploi de tels instruments de verre s'était, à un moment donné, généralisé dans quelques localités pour servir à des usages plus fréquents qu'on ne serait porté à l'imaginer au premier moment. Ces particularités montrent que, au moins dans la partie nord du lac Majeur, la population avait l'idée de faire en verre des objets qui étaient confectionnés en métal dans la plupart des autres pays.

« D'autre part, il convient de noter que les tombeaux de la contrée contiennent souvent pendant l'âge du bronze, c'est-à-dire pendant la période de temps antérieure à celle des tombes dont nous parlons ici, ce que le texte du premier volume de *I Romani ed i loro precursori* dénomme des *aghi crinali*, c'est-à-dire des aiguilles de bronze destinées à maintenir ou à orner les cheveux[1]. De même qu'à une époque postérieure on a eu l'idée de constituer des aiguilles à coudre avec du verre, on a pu penser à fabriquer des *aghi crinali* en verre dans le but de remplacer ceux de bronze usités antérieurement.

« Ces baguettes de verre sont pleines, ce qui montre qu'on avait tenu à ce qu'elles ne fussent pas trop fragiles. Les rebords qu'elles portent aux deux extrémités semblent avoir eu pour but de retenir quelque chose de léger et de susceptible d'être enroulé autour de la baguette, tels que des cheveux.

« Le mérite de l'hypothèse revient à M. Emilio Balli[2].

1. P. 48 et 83.

2. M. Enrico Bianchetti, qui a fait des fouilles importantes à Ornavasso, dans la vallée d'Ossola, qui descend du Simplon au lac Majeur, a également découvert, dans un certain nombre de tombeaux paraissant de la même époque que ceux en question, des bâtonnets de verre renflés aux deux extrémités, qu'il a ainsi qualifiés à la p. 22 de son travail intitulé *I sepolcretti d'Ornavasso*

Digitized by Google

L'examen attentif de ces bâtonnets nous à amené à partager pleinement son opinion.

« On comprendrait qu'à une certaine époque quelques-unes des aiguilles ou quelques-uns des bâtonnets de métal employés aient été remplacés par des aiguilles ou par des baguettes de verre offrant l'avantage d'être plus légères. Un des inconvénients des *aghi crinali* de bronze ou d'argent devait être leur lourdeur et leur prix élevé. La pensée de les remplacer par des objets identiques d'une substance plus légère et d'une valeur moindre, telle que le verre, devait venir naturellement à l'esprit, surtout quand on remarque le nombre de vases, de plats, d'aiguilles à coudre, de ballonnets et de choses de toute nature qui étaient fabriqués par les verriers, incontestablement nombreux dans la contrée.

« L'enroulement en spirales vitrifiées de couleur, figurant sur presque tous les bâtonnets de verre, fait penser à l'enroulement des cheveux qui devait s'y joindre. L'anneau aussi bien que la pointe existant exceptionnellement aux extrémités de certains bâtonnets ne font que confirmer l'hypothèse d'un emploi dans telle ou telle partie de la chevelure. L'aiguille à boule entièrement en verre, qui a été trouvée au cours des mêmes fouilles, pouvait servir à maintenir un chapeau ou une fleur. Celle pourvue d'un anneau paraît plutôt avoir été

(Torino, 1895, publié par la Societa d'archeologia e belle arti per la provincia di Torino) : « Tombe, n° 44 : *Frammenti d'un bastonino di vetro a cordoni attoreigliati di colore azzura, nero e cenerino, forse un ago crinale.* » Il convient d'ailleurs de remarquer que, dès 1846, Ferd. Keller, dans un travail intitulé *Heidengraber in der Schweitz*, inséré dans les *Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zurich*, t. I-II, 1846-1847, p. 67-68 et pl. II, représente les femmes celtes des siècles précédant l'ère chrétienne avec des coiffures en épingles de bronze disposées en auréole sur le chignon. Il s'est fondé pour arranger ainsi leurs cheveux sur les trouvailles qu'il avait faites dans leurs tombeaux. Ce mode de coiffure a donc été reconnu comme le plus vraisemblable, avant que l'on ait cherché à expliquer l'usage des bâtonnets de verre, comme nous l'avons fait.

Digitized by Google

destinée à former un milieu de coiffure ou à fixer quelques dernières boucles, dont on voulait rendre la position facilement reconnaissable, lorsque l'édifice en cheveux devait être détruit pour permettre le repos de la nuit.

« L'examen de certaines épingles à coiffure de métal encore usitées dans le Tessin paraît singulièrement probant. Il en est une servant à retenir la partie inférieure des cheveux, en usage il y a peu d'années, dont la ressemblance avec les objets anciens en verre est particulièrement frappante. Elle consiste dans un bâtonnet de métal renflé aux deux extrémités de deux rebords identiques à ceux des baguettes de verre. L'orfèvre a ajouté, à la suite de chacun des renflements, un ornement adventice ressemblant à une petite urne antique comme pour dénoter la pensée d'ancienne coutume. A l'origine, cet enjolivement complémentaire ne devait pas exister. Le bâton de métal retenant les cheveux au bas de la coiffure présente, si on supprime l'urne ornementale, l'apparence exacte des bâtonnets de verre dont on se demandait la véritable destination.

« De telles baguettes ont été employées à différentes époques pour retenir les cheveux des coiffures féminines. Un grand nombre de personnes peuvent se rappeler l'usage, il y a quelque quarante ans, à la fin du second Empire, de grandes épingles à cheveux en écaille de grandeur et d'aspect identiques aux baguettes de verre en question et qui étaient pourvues à chaque extrémité d'une boule en écaille équivalant au renflement ancien. Elles étaient mises au-dessous du filet alors usité ou au-dessous des cheveux enroulés formant chignon sur le pourtour et retenus par un cordonnet ou par un élastique. Il convient d'ajouter que les femmes de Paris, aussi bien que celles du Tessin, employaient de telles épingles pour tenir les cheveux à l'état d'unité ou de deux au plus. Or, dans les tombeaux de Locarno, les bâtonnets de verre n'ont été rencontrés qu'à l'état d'unité ou de deux au maximum.

« La découverte dans ces sépultures de petits instru-

Digitized by Google

ments destinés à tenir ou à orner la chevelure est d'autant plus compréhensible que des peignes fins en bois dur, disposés dans un vase de bronze en forme de coquille dite *pecten jacobeus*, ont été rencontrés dans la tombe n° 41, suivant la constatation révélée par le journal manuscrit des fouilles. Ces peignes figurent dans les vitrines du Musée de Locarno avec la mention du numéro de la tombe les contenant. Ceux qui s'occupaient de confier à la terre les dépouilles mortelles avaient pris soin de disposer la chevelure avec les peignes laissés dans la tombe. Il est naturel qu'ils aient en même temps disposé et paré la coiffure avec les ornements locaux appropriés consistant dans les bâtonnets en question.

« La constatation qui précède, effectuée au cours des fouilles, est particulièrement intéressante parce qu'elle dénote la présence d'un bâtonnet de verre dans un tombeau qui doit être celui d'une femme, à raison de l'existence des peignes fins qui y ont été rencontrés. L'état des ossements retrouvés dans ces diverses sépultures à inhumation, et qui ne consistaient qu'en débris informes rongés par le temps, n'a malheureusement pas permis de vérifier si de tels bâtonnets de verre n'ont été trouvés que mêlés à des restes féminins. Sur ce point important, M. Balli a pu nous indiquer cependant que, dans certaines fouilles réalisées sur l'emplacement du grand hôtel, un bâtonnet de verre aurait été rencontré ensemble avec des pendants d'oreilles en or, et d'autres fois les bâtonnets de verre ont été trouvés dans des tombeaux renfermant également des bagues digitales d'or. Ces particularités, si elles étaient absolument acquises, et surtout si elles pouvaient être à nouveau constatées, seraient de nature à donner une certitude sur l'usage des baguettes vitrifiées en question. »

M. E. Michon, membre résidant, revenant sur la question des miroirs antiques de verre doublé de plomb, signale qu'il existe au Musée impérial de l'histoire de

Digitized by Google

l'art à Vienne[1] deux fort jolis petits miroirs qui, par leurs dimensions et leur monture de plomb, se rattachent de très près à plusieurs des miroirs de cette catégorie, dont il a récemment donné une liste aussi complète que possible dans le *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*[2].

« Ils en diffèrent pourtant en ce que, dans l'un comme dans l'autre, la surface réfléchissante ne paraît pas avoir été en verre : le miroir proprement dit, qui est joint à la monture, se compose d'un disque d'environ 0ᵐ002 d'épaisseur, d'un métal très poli, cassant, à surface noire lisse, où le cuivre se reconnaît à la rayure[3]. Il me paraît difficile d'admettre que ce disque, — sans doute en bronze avec alliage d'antimoine, comme certains miroirs d'Asie Mineure jadis étudiés par notre confrère M. P. Gaudin, qui s'était livré à de très intéressantes analyses et insistait précisément sur le caractère brillant et cassant donné au bronze par l'antimoine[4], — n'ait pas servi lui-même de miroir et qu'il ait été recouvert d'une capsule de verre.

« Les miroirs de Vienne que, pour cette raison, je n'ai pas fait figurer dans la liste dressée dans le *Bulletin archéologique*[5], n'en méritent pas moins d'être décrits. J'en dois les photographies reproduites ci-dessous à l'extrême obligeance de M. le Dr Bankó, assistant au Musée, avec le concours de qui j'ai pu les sortir des vitrines et les examiner de près.

« Le premier, trouvé en 1881 à Narona en Dalmatie[6], a, comme on le voit, outre un manche en forme de massue, un encadrement circulaire décoré de points en relief

1. *Übersicht des kunsthistorischen Sammlungen der allerhöchsten Kaiserhauses*, p. 95, salle XIII du rez-de-chaussée, vitrine IX.
2. 1909, p. 231-250.
3. La partie conservée de ce disque est visible sur la reproduction donnée ci-dessous de celui de ces deux miroirs qui provient d'Alt-Szöny.
4. *Bull. des Antiquaires*, 1900, p. 144-147.
5. Voy. p. 243, n. 1.
6. N° 739. Haut., avec le manche, 0ᵐ15.

Digitized by Google

et découpé de manière à former douze dentelures : la plaque du revers, maintenue par des points d'attache, porte un groupe des Trois Grâces, en relief, debout sur une ligne de terre.

Miroir trouvé à Narona.
Musée impérial de Vienne.

« L'autre, qui vient d'Alt-Szöny en Hongrie [1], pourvu aussi d'un manche dont le haut est flanqué de deux dau-

1. N° 740. Haut., avec le manche, 0m17.

Digitized by Google

phins découpés, a sa couronne d'entourage ornée d'une double rangée d'oves et divisée en huit compartiments

Miroir trouvé à Alt-Szöny.
Musée impérial de Vienne.

qu'occupent sur une face des poissons, sur l'autre des palmettes et des grappes de fruits[1].

1. La plaque, aujourd'hui manquante, qui couvrait au revers le

Digitized by Google

« Il existe au Louvre un petit miroir provenant de Trébizonde, avec manche également claviforme, couronné d'un aigle debout, et monture, encadrant une capsule de verre excessivement mince, ornée de branches sinueuses chargées de baies que becquètent des oiseaux[1], qui, par son aspect et sa technique générale, se rapproche des miroirs de Vienne ; mais ceux-ci, qu'il m'a paru intéressant de faire connaître, sont d'une élégance et témoignent d'un soin rare dans les petits miroirs à monture de plomb. »

M. L. Dimier, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« Dans la séance du 19 février 1908, M. Omont a communiqué un très précieux manuscrit latin (n° 6866 de la Bibliothèque nationale), rédigé par le médecin Vidius et dédié à François Ier. Ce manuscrit, tiré d'un original grec possédé en ce temps-là par le cardinal Ridolfi, et qui consiste en une compilation des anciens médecins grecs, est orné d'un grand nombre de dessins tracés à la plume et au bistre.

« Un passage, relevé autrefois par Legrand dans sa *Bibliographie hellénique*[2], et que commente M. Omont, nomme le Primatice comme auteur de ces dessins. Le Primatice est dit dans ce passage avoir aidé Vidius dans son œuvre. Un autre personnage est joint également comme ayant assisté Vidius : c'est Jean Santorinus de Rhodes. Legrand et M. Omont ont pensé que de Jean Santorinus aussi émanait une partie des dessins en question.

« Cependant, quand je les ai étudiés, je n'ai pu me persuader que ces dessins vinssent d'une autre main que de celle du Primatice. En ce qui regarde cet artiste, l'exa-

disque de métal, s'appliquait sur un rebord circulaire ménagé à cet effet sur la monture.

1. Inventaire MND. 391 ; acquis en 1901 (*Bull. des Antiq.*, 1901, p. 358, n° 125) ; cf. *Bull. archéol. du Comité*, p. 238-239, n° 11, fig. 2.

2. T. III, p. 410.

Digitized by Google

men de la manière confirme absolument l'opinion de M. Omont. Seuls font exception trois dessins, fol. 335, 336 v°, 337 v°, de style très différent et de faible mérite. Les autres sont d'un style excellent et quelques-uns d'une beauté supérieure.

« Cette conclusion admise, que devons-nous penser qu'a dessiné Santorinus? Pour trois dessins seulement, est-ce que Vidius aurait pris la peine de le nommer; le trouverions-nous dans ce texte placé comme à égalité auprès du Primatice, auteur de tout le reste?

« Il y a du manuscrit une copie grecque (Cabinet des manuscrits, grec 2247), illustrée de dessins copiés sur les originaux du manuscrit latin. En tête de cette copie, Legrand relève une épigramme grecque de Lascaris à la louange du même Santorinus. Mais, comme Legrand juge les dessins de ce volume indignes de l'idée qu'il se fait de ce dernier, il refuse de les lui attribuer. Pourtant il dit trouver dans l'épigramme mention de cette paternité; mais, parce que ce ne sont là que des copies, il pense que l'indication de Lascaris doit regarder les originaux.

« Ainsi Legrand et M. Omont s'accordent à demander pour Santorinus une part dans des dessins qui, d'un autre côté, ne permettent pas de reconnaître autre chose que le style du Primatice.

« La question serait peut-être insoluble si l'examen des textes latins et grecs ne m'avait fait reconnaître que ces savants auteurs faisaient erreur sur la qualité de Santorinus. Legrand le premier l'a présenté comme peintre. Cela pourtant est sans fondement. En effet, voici le latin de Vidius :

In quibus interpretandis, dum non modo quae dicerentur intelligere, sed illa ipsa etiam machinamenta, quo aptius dictione complecterer, et velut ob oculos ponerem, et pingere et lignea conficere studeo, quantum laboris susceperim, quantum exhauserim, praeter complures alios, testis mihi est Joannes Santurineus Rhodius et ipse Reverendissimi Cardinalis mei familiaris. Testis etiam Franciscus Primadicius Bononiensis, regis Galliarum pictor eximius, quorum aliquando opera usus sum.

Digitized by Google

« Ce qui doit se traduire ainsi :

Et, dans cette interprétation, comme je n'ai pas voulu entendre seulement les mots, mais bien saisir les machines elles-mêmes et les mettre pour ainsi dire sous les yeux du lecteur, en sorte que j'ai résolu de les peindre et d'en faire des figures en bois, quels soins n'ai-je pas dû prendre, et quels travaux accomplir? J'en ai plusieurs témoins, entre autres Jean Santorinus de Rhodes, ami lui-même de mon révérendissime cardinal; ainsi que Francisque Primadicis de Bologne, excellent peintre du roi de France, qui tous deux m'ont aidé de leurs peines.

« Or, dans cet énoncé, rien ne dit que Santorinus ait été peintre. Il a secouru Vidius de ses travaux, comme le Primatice des siens, mais non pas dans le même genre inévitablement. Le Primatice est qualifié de peintre, Santorinus point. Tout ce qu'on ajoute à cela est hypothèse gratuite.

« Mais il y a mieux; l'épigramme grecque prouve positivement que Santorinus n'était pas peintre. La voici :

Ἰωάννου τοῦ Λασκάρεως
Εἰς Ἰωάννην τὸν Σαντορινὸν τὸν Ῥόδιον.

Τίς τάδ' ἀκεστορίης διαγράμματα δηρὸν ἀμαυρά
Αὖθις ἔθηκε φανὰ πράπισι πευκαλίμῃς;
Ἐκ Θήρης μὲν ἄνωθεν ἐπήλυδες ἐς Ῥόδον ἶρην
Σαντορίνου πρόγονοι τῶν κλέος εὐρὺ πέλει.
Καὐτὸς ἄριστος ἀνήρ, κοὐδ' ἐν λογίοις ἀγέραστος
Μοῦνος ἀνίχνευσας θήραμα κοσμοφελὲς,
Βάθρα, βρόχους, τονίων ἐπιδέσμων σχήματ' ἔτευξεν
Πάγχρηστ' ἰσοθέῳ πατρὶ χαριζόμενος.

« En voici le sens en français :

De Jean Lascaris à Jean Santorinus de Rhodes. — Qui de nouveau a mis au jour pour les sages ces ordonnances longtemps oubliées de la médecine? Les ancêtres de Santorinus, émigrés autrefois de Théra en Rhodes, et dont la gloire s'étend au loin. Lui-même, homme éminent, et dont l'éloquence n'est pas indigne

Digitized by Google

de louanges, chasseur d'un gibier dont le monde entier profite, a fait des tables, des ligatures et toutes sortes de modèles de bandages, acquérant de la sorte la faveur du Saint Père.

« Je me demande comment Legrand a pu se tromper et lire dans ces distiques le témoignage que les dessins du manuscrit étaient de Santorinus. Peut-être διαγράμματα l'a-t-il trompé. Ce mot peut signifier dessins. Mais Lascaris demande qui les a mis au jour, ἔθηκε φανά; non pas qui les a faits, et le poète répond : les ancêtres de Santorinus, Σαντορίνου πρόγονοι. Il est clair que cela ne peut être ni des dessins du manuscrit, ni des dessins en général. Διάγραμμα se trouve aussi au sens de décret. Il correspond parfaitement bien ici à notre mot français « ordonnance ». Même erreur peut-être sur σχήματα, mais l'homme qui fait ces σχήματα fait des tables et des ligatures. Ces σχήματα de bandages sont évidemment des patrons, des inventions et des modèles, rien qui concerne l'art de peindre.

« Ainsi Santorinus n'était pas peintre. Il était bandagiste et apothicaire. C'est à ce titre et grâce aux lumières que lui donnait sa profession qu'il a pu secourir Vidius dans l'intelligence de ses auteurs, en façonnant en bois (*lignea conficere*) les appareils que ces auteurs décrivent, et en refaisant sous ses yeux les ligatures savantes et compliquées que le Primatice avait besoin de connaître avant d'appliquer à les représenter ses talents de peintre. »

MM. Durrieu, Stein et Marquet de Vasselot présentent quelques observations.

M. P. Vitry, membre résidant, fait la communication suivante :

« On sait qu'en dehors du célèbre livre d'heures d'Anne de Bretagne, conservé à la Bibliothèque nationale, un assez grand nombre de beaux manuscrits du début du XVI^e^ siècle peuvent être considérés aujourd'hui comme sortis de l'atelier tourangeau de Jean Bourdichon. Plusieurs ont été naguère étudiés dans la *Gazette des Beaux-arts*, en 1902 et 1904, par M. Émile Mâle. Ce sont les Heures d'Ara-

Digitized by Google

gon, un Missel de Tours, un Livre d'heures de Charles VIII, enfin un Livre d'heures qui appartient aujourd'hui à la bibliothèque de M. le baron Edmond de Rothschild. Tout récemment, M. Léopold Delisle a reconnu encore et présenté à l'Académie des Inscriptions les fragments d'un manuscrit appartenant à la collection anglaise du major Holford, dont il compte pouvoir reconstituer l'ensemble dispersé et qui semble presque une répétition des grandes heures d'Anne de Bretagne.

« Sans prétendre à une assimilation complète, nous proposons de rapprocher de ce groupe d'œuvres capitales de l'un des plus fameux miniaturistes français un livre d'heures appartenant à S. A. R. le duc de Cumberland et conservé à Gmunden (Haute-Autriche); ce livre nous a été révélé seulement jusqu'ici par quelques photographies dont nous devons la communication à la très amicale obligeance de M. Alphonse Roersch, professeur à l'Université de Gand et que nous sommes heureux de pouvoir communiquer à la Société. M. H. Buck, bibliothécaire du duc de Cumberland, a bien voulu, d'autre part, nous envoyer au sujet de ce manuscrit des notes fort complètes dont nous donnerons ici l'essentiel.

« Sans pouvoir remonter de façon certaine jusqu'aux origines mêmes de cet ouvrage, nous avons cependant sur son histoire quelques indications qu'il est bon de relever. Le duc de Cumberland, qui le possède actuellement, est l'héritier des princes électeurs de Hanovre dont l'un, probablement Georges II, roi d'Angleterre et électeur de Hanovre, l'acquit et le donna au XVIII^e^ siècle à sa bibliothèque de Hanovre. Sur la cassette qui renferme le manuscrit on lit l'inscription : *Donum regium, 1740.*

« D'autre part, une note en anglais inscrite sur le dernier feuillet de parchemin[1] indique que le manuscrit fut

1. Voici le texte exact de cette note :

In the year 1723 being at Mons and hearing of this Book as the greatest curiosity of its Kind, I found it in the hands of Mons^r^ Charle Benoit Desmanet a Gent^n^ of that Town (and after

Digitized by Google

rencontré à Mons en 1723 chez un certain M. Charles Benoît Desmanet et acheté à ses héritiers après sa mort. Desmanet déclarait qu'il tenait le livre de ses ancêtres et que, d'après la tradition de la famille, celui-ci proviendrait de la bibliothèque du roi Henri VIII d'Angleterre qui lui-même l'aurait reçu en présent de l'empereur Charles-Quint.

« Une autre note sur papier jointe au manuscrit, note beaucoup plus récente, signale que l'ouvrage a été examiné par le Dr L. Tross qui l'attribuait à Memling et le croyait exécuté vers 1440 pour Philippe le Bon; cette note relate d'autre part l'opinion du professeur Waagen de Berlin qui le déclare « ouvrage français des environs « de 1500 ».

« Cette opinion, beaucoup plus raisonnable, ne paraît pas avoir été encore confirmée ni précisée, le manuscrit n'ayant pas encore été à notre connaissance étudié à fond ni publié. Or, le style et la disposition des miniatures dont nous avons la reproduction entre les mains et qui représentent deux pages du calendrier (janvier et mai), l'*Annonciation*, l'*Adoration des Mages* et une *Sainte-Famille* avec un concert d'anges, nous ont frappé par un certain nombre d'analogies avec les œuvres que l'on attribue sans conteste aujourd'hui à Jean Bourdichon,

his Death procured it from his Executors) he shew'd it me with great care and precaution not suffering me to touch it, but turn'd over the leaves with a small pair of silver Tongues made for that purpose, and perceiving me to smile at this nicety, he said with some warmth, Sir, In this manner my ancestors for above a hundred years past have preserv'd this Book from blemish and in the perfection you now se is (sic).

He told me likewise that the tradition of the Family was that it was formerly a present from the Emperor Charles the Fifth to Henry the Eighth King of England and that after his Death it was taken out of his closet and brought into Flanders; the Painter is unknown.

George Wade.

Digitized by Google

notamment avec les peintures du célèbre livre d'heures d'Anne de Bretagne.

« Notre impression a été confirmée par celle d'excellents juges en la matière, tels que M. Léopold Delisle et M. le comte Paul Durrieu. M. Léopold Delisle nous a même affirmé reconnaître dans l'écriture du calendrier et des fragments du texte reproduits une écriture tout à fait analogue à celle du livre d'heures de la reine Anne. Cette seule indication, appuyée sur une autorité aussi considérable, autoriserait à chercher dans l'entourage de Bourdichon l'auteur des miniatures du livre d'heures du duc de Cumberland. Un assez grand nombre de détails, le style général et la facture de certains personnages, le jeune homme qui paraît dans la vignette du mois de mai notamment, le serviteur qui, au milieu d'un paysage neigeux, apporte du bois dans une maison, les types de femme, de vieillard à la barbe blanche et, d'autre part, le style des architectures, la facture des ombres en hachures, la technique de certaines figurations en camaïeu d'or à fond bleu ou brun apparentent certainement ce manuscrit à l'atelier de Bourdichon.

« Toutefois, parmi les pages photographiées, aucune ne contient de ces encadrements de fleurs traitées à la manière naturaliste qui sont un des traits dominants des grandes productions de l'atelier. D'autre part, quelques-unes des scènes sacrées ou profanes représentées se développent avec plus d'ampleur, notamment celle de l'*Annonciation*. On remarque aussi dans le style des personnages une nuance italienne plus accusée. Le manuscrit ne paraît donc pas appartenir tout à fait au même groupe que les Heures d'Anne de Bretagne et leurs dérivés immédiats : celles de la collection du baron Edmond de Rothschild et de la collection du major Holford qui datent, remarquons-le, de 1501 à 1507 environ.

« Mais ne saurait-on admettre que la manière d'un homme qui a travaillé avec succès pendant plus de quarante ans ait pu évoluer et se modifier dans une cer-

Digitized by Google

taine mesure? Bourdichon, qui avait, dès vingt et un ans, travaillé pour le roi Louis XI, était encore en activité au début du règne de François Ier et ne mourut qu'en 1521. Il eut, de plus, certainement des collaborateurs qui travaillèrent sous sa direction, reproduisant ou modifiant plus ou moins sa manière et ses types habituels. Si notre impression est juste, les fragments que nous connaissons de cette œuvre nouvelle les dateraient des dernières années de sa vie. Le nom même du roi d'Angleterre Henri VIII qui a été prononcé au sujet des origines du manuscrit nous fait invinciblement penser à la fameuse entrevue du Camp du drap d'or, où justement en 1520 Bourdichon fut encore employé par François Ier à d'importants travaux de décoration. Ne serait-ce pas en cette occasion que le roi d'Angleterre aurait reçu en présent de la munificence du roi de France cet admirable manuscrit français?

« Mais, laissant ces hypothèses, il nous semble permis d'affirmer que le livre d'heures du duc de Cumberland est une œuvre d'un miniaturiste français qui, s'il n'est pas Bourdichon lui-même, procède certainement de lui, utilise ses types favoris, développe certains de ses thèmes habituels, tout en faisant peut-être une plus large part aux influences de l'art italien, dont l'action se fait sentir de plus en plus à la cour de France après 1515. C'est un des derniers beaux spécimens de l'art de la miniature française à l'aurore de la Renaissance, et le soin qui paraît avoir été apporté à son exécution, l'art très raffiné qui y apparaît confirme ce que la tradition a enregistré et permet de supposer au livre une illustre origine qu'une étude plus approfondie pourra sans doute révéler.

« Les feuillets du manuscrit ont 0m255 de haut sur 0m182 de large; ils sont au nombre de 198, dont 55 portent des miniatures, soit à pleine page, soit comprenant deux scènes sur la même page. Dans ce dernier cas, la scène du bas est généralement exécutée en camaïeu brun ou bleu rehaussé d'or.

Digitized by Google

« Voici du reste, d'après les notes communiquées par M. Buck, bibliothécaire du duc de Cumberland, la liste des sujets représentés dans le livre d'heures :

Fol. 1 à 6. Calendrier avec douze peintures.
Fol. 7. L'Évangéliste saint Jean; au-dessous : le martyre de saint Jean.
Fol. 9. L'Évangéliste saint Luc; au-dessous : l'Annonciation.
Fol. 10. L'Évangéliste saint Mathieu; au-dessous : la Rencontre des Mages.
Fol. 12. L'Évangéliste saint Marc; au-dessous : Jésus ressuscité apparait à ses disciples.
Fol. 13. Arrestation du Christ sur le Golgotha.
Fol. 21. Marie, Joseph et Jésus; au-dessous : Anges musiciens.
Fol. 26. Vierge de Pitié; au-dessous : Descente de croix.
Fol. 30. Annonciation.
Fol. 40. Visitation.
Fol. 51. Marie et Joseph adorant l'Enfant.
Fol. 55. Les Anges annonçant aux bergers la naissance du Christ.
Fol. 60. Adoration des Mages.
Fol. 64. Présentation au Temple.
Fol. 68. Massacre des Innocents.
Fol. 93. Portement de croix.
Fol. 100. Pentecôte.
Fol. 107. David.
Fol. 126. Job et ses amis.
Fol. 133. Histoire du pauvre Lazare.
Fol. 167. La Messe de saint Grégoire.
Fol. 169. Saint Jérôme.
Fol. 170. La Trinité avec des anges adorant.
Fol. 171. Saint Michel et le dragon.
Fol. 172. Baptême du Christ. — Prédication de saint Jean-Baptiste.
Fol. 173. Saint Jean l'Évangéliste.
Fol. 174. Saint Pierre et saint Paul avec leurs martyres.
Fol. 175. Saint Jacques et le mage Hermogène. — Martyre de saint Jacques.
Fol. 176. Deux scènes de la vie de saint Philippe.
Fol. 177. Deux scènes de la vie de saint Christophe.
Fol. 178. Deux scènes de la vie de saint Sébastien.
Fol. 179. Deux scènes de la vie de sainte Claude.
Fol. 180. Deux scènes de la vie de saint Adrien.

Digitized by Google

Fol. 181. Deux scènes de la vie de saint Nicolas.

Fol. 182. Deux scènes de la vie de saint Antoine, ermite.

Fol. 184. Deux scènes de la vie de saint Antoine de Padoue. (Miracle de la Mule. — Prédication de saint Antoine.)

Fol. 185. Sainte Anne et la Vierge. — Sainte Anne et saint Joachim conduisent la Vierge au Temple.

Fol. 186. Sainte Marie-Madeleine aux pieds du Christ. — Ascension de sainte Madeleine.

Fol. 187. Saint François reçoit les stigmates. — Saint François s'élève au ciel.

Fol. 187. Deux scènes de la vie de sainte Catherine.

Fol. 188. Deux scènes de la vie de sainte Marguerite.

Fol. 189. Deux scènes de la vie de sainte Barbe.

Fol. 190. Deux scènes de la vie de sainte Marthe.

Fol. 199. Réunion de tous les Saints.

MM. Durrieu, de Mély et Mâle ajoutent diverses observations.

Séance du 23 Février.

Présidence de M. R. Cagnat, président.

Ouvrages offerts :

Lefèvre (Louis-Eugène). *La grande boucherie de Philippe-Auguste et l'hôtel Saint-Yon à Étampes.* Paris, 1909, in-8°.

— *Quatre études archéologiques étampoises.* Paris, 1909, in-8°.

— *Origine antique du plan quadrilobé de la tour d'Étampes.* Paris, 1909, in-8°.

— *Inauguration de la statue de Boucher de Perthes.* Abbeville, 1909, in-8°.

M. P. Monceaux, membre résidant, communique des objets antiques récemment trouvés à Carthage par le R. P. Delattre, associé correspondant national, directeur du Musée Lavigerie :

« 1. Disque de terre cuite, sans doute une tessère. Diamètre : 0^{m}026 à 0^{m}028. Épaisseur : 0^{m}007 à 0^{m}008.

Digitized by Google

« L'une des faces est polie et semble n'avoir jamais présenté ni inscription ni symbole. Sur l'autre face, une croix pattée et une croix grecque au trait. Légende :

DEDEIPOTENTIVS
De Dei (donis) Potentius.

« La formule *De Dei donis* s'est déjà rencontrée sur une série de monuments africains que nous avons étudiés précédemment[1].

« Le nom de *Potentius* se retrouve à Tipasa de Maurétanie dans la dédicace sur mosaïque de la basilique de Sainte-Salsa[2]. Le *Potentius* qui figure sur cette mosaïque, et qui sans doute était prêtre ou diacre de Tipasa, fut chargé par son évêque de diriger les travaux d'embellissement de l'église. On doit l'identifier probablement avec le *Potentius* qui, vers l'année 446, sur l'ordre du pape Léon le Grand, procéda à une enquête disciplinaire en Maurétanie, et qui devait être alors évêque de Tipasa[3]. D'après la forme des croix, le disque de Carthage peut dater de cette époque et se rapporter au même personnage.

« 2. Plomb de bulle. Diamètre : 0m023. Sur la face, buste d'un personnage à costume byzantin, entre deux croix. Au revers, dans une couronne, une inscription latine, en quatre lignes :

✠
SERGI
VSCOM
MAFR
CAE

✠ *Sergius comm(erciarius) Afr[i]cae.*

1. *Bull. des Antiq. de France*, 1902, p. 245.
2. *C. I. L.*, VIII, 20914; Monceaux, *Enquête sur l'épigraphie chrétienne d'Afrique*, n. 223.
3. Léon le Grand, *Epist.*, 12, 1, 9; *Patrol. lat.* de Migne, t. LIV, p. 646 et 653.

Digitized by Google

« On a déjà trouvé à Carthage plusieurs plombs au nom de Sergius, quelques-uns avec les titres de *commerciarius* ou *commerciarius Africae*. »

M. A. Boinet, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« Le document que nous désirons faire connaître à la Société se rapporte à une œuvre perdue de Germain Pilon dont il est question dans les anciennes descriptions de Paris. Il s'agit d'un magnifique pupitre de cuivre que le célèbre artiste exécuta pour l'église des Célestins, suivant un contrat passé le 29 août 1586, moyennant le prix de 800 écus. Cette somme lui fut payée en plusieurs fois; le dernier paiement date du 2 octobre 1589[1].

« Le pupitre de Germain Pilon est cité par G. Brice[2] et Piganiol de la Force[3]. Ce dernier nous dit : « Le « maître-autel est orné d'une figure de la Vierge et de celle « de l'ange Gabriel, l'une et l'autre de grandeur naturelle; « c'est l'ouvrage de Germain Pilon, qui a fait aussi la balus- « trade qui renferme cet autel, et l'aigle, ou pupitre, qui « est au milieu du chœur. »

« Millin a connu aussi le pupitre et en a même donné une reproduction[4] : « On voit, dit-il, au milieu du chœur, un « lutrin en cuivre, ouvrage estimé de Germain Pilon. « Il est très beau; on admire également son ensemble et « ses ornements. Les évangélistes, qui sont aux quatre « coins du pivot, paroissent un peu petits et maniérés; « mais ils sont bien jetés et d'un beau mouvement. Les « deux petites figures qui surmontent ce lutrin représen- « tent l'Annonciation. »

1. Voy. aux Archives nationales le registre S. 3811, fol. 71-81. Nous devons l'indication de ce précieux document à l'obligeance de notre collègue M. Charles Sustrac, bibliothécaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève.

2. *Nouvelle description de la ville de Paris*, 1725, t. II, p. 282.

3. *Description historique de la ville de Paris*, éd. de 1765, t. IV, p. 186.

4. *Antiquités nationales*, t. I, Célestins, p. 121 et pl. XXI, fig. 1.

Digitized by Google

« Nous reproduisons enfin le passage de Lenoir qui nous apprend que le pupitre a disparu pendant la Révolution : « La balustrade du sanctuaire de l'église des « Célestins ainsi que le lutrin, le tout fondu en cuivre, « étaient de G. Pilon. On admirait la dernière pièce comme « un de ses chefs-d'œuvre; mais, ayant été mutilés par « les ouvriers, ils ont été portés à la fonte[1]. »

« Le dessin de Millin ne correspond pas tout à fait à la description donnée dans le contrat. D'après le document, le lutrin devait comporter, à la partie supérieure, le « Sauveur du monde en croix entre la Vierge Marie et monsieur sainct Jehan ». Millin nous parle, — et sa reproduction est conforme à ce qu'il dit, — d'une Annonciation. Il y a là quelque chose de surprenant. Cette Annonciation était-elle d'une exécution plus récente et avait-elle remplacé les figures de G. Pilon au XVII^e^ ou au XVIII^e^ siècle? C'est ce que nous ne saurions déterminer[2].

« En tout cas, il était intéressant de retrouver le texte qui nous indique d'une façon précise la date d'une œuvre d'un de nos grands sculpteurs du XVI^e^ siècle, pour laquelle les auteurs témoignent d'une vive admiration. Ce pupitre était sans doute d'une composition un peu lourde, mais il devait se distinguer par la qualité du modelé et par la finesse des détails.

« Nous reproduisons ci-après le contrat intégralement, ainsi que les quatre quittances qui l'accompagnent. Au-dessous de chacune de ces quittances, Germain Pilon a apposé lui-même sa signature.

[*Contrat et quittances passés entre Germain Pilon et les Célestins de Paris pour l'exécution d'un lutrin placé dans le chœur de leur église, 1586-1589.*]

Marché du pulpitre de cuivre qui est dedans le cœur.

Fut présent honnorable homme Germain Pillon, maistre sculp-

1. *Arch. du Musée des monuments français*, t. II, p. 182.

2. On peut supposer aussi que le contrat n'a pas été rigoureusement observé, ce qui ne serait nullement étonnant.

Digitized by Google

teur et controlleur de la fabrique des monnoye, bourgeois de Paris, demeurant en l'isle du Pallais, lequel recongnut et confessa et par ces présentes confesse avoir promis et promect aux religieux, prieur et couvent des Célestins de ceste ville de Paris, frères Anthoine Camous, Jacques d'Orléans, Jehan Rossignol et Jacques Anceau, religieux, procureurs et recepveurs de tout ledict couvent à ce présens, stipullans et acceptans pour icelluy couvent de faire bien et deuement comme il appartient les ouvraiges cy après déclarées qu'il convient faire pour la façon du lutrin cy après déclaré.

Estat des ouvraiges de sculpture et architecture qu'il convient faire pour ung grand pupitre qui se doibt assoir et poszer au cœur de l'église de messieurs les religieux des Célestins à Paris.

Premièrement, sur l'aire et platte forme d'icelluy cœur, sera poszé ung plainte de marbre noir de la hauteur de trois pouses sur la largeur propre et raisonnable; et sur icelluy plainte sera encores ung autre plainte où en icelluy y aura ornement et enrichissement de bas relief, tout au portour et aux quatre encoingnures d'icelluy seront quatre griffes ou pattes de lion ornées et accompaignées de rainseaux, de feillames et aux quatre grandes fasses à l'opositte et droict et au meillu d'icelluy seront quatre *testes de chérubins* e[n]richies et ornées de leurs ailles, qui serviront de soutènement d'icelluy plainte, et dessus icelluy plainte sera ung grand piédestal orné de sa corniche et basze, où aux encoingnures se fera retour, et à icelluy y aura quatre niches qui seront de forme tiersée et enfonsée au droict des angles, et tant basze que corniche et icelles quatre niches seront ornées de moullure et impost, comme icelles choses le requièrent, et à icelles quatre niches seront représentés les quatre *Evangélistes*, c'est assavoir : *sainct Iehan, sainct Luc, sainct Marc et sainct Mathieu*, avecq leurs vestemens, tenans ung livre et plumes, chacun selon la quallité estans vestuz de vestemens et .....[1], qui paroisteront par les quatre grandes faces d'icelluy piédestal, seront à chacune d'icelles deux festons pendans, qui sont pour les quatre en nombres de huict, lesquelz seront ornez et enrichis en forme de laurier acompaigné de leur grenes, et au dessus de l'impostz ou timpam d'icelles quatre niches et aux angles seront aussy représentez par chacune d'icelles quatre grandes fasses deux rimseaux de feuillames et rabesque qui seront en

1. Un mot raturé et illisible.

Digitized by Google

nombre de huict pour icelles quatre niches et au millieu d'icelles quatre grande fasses d'icelluy piédestal, dont deux s'ouvriront aux deux costez en forme de guichetz où se doibvent mettre les livres, lesquelles ouvertures et guichetz seront à claire voie de la grandeur et qualité de leurs livres à chanter, ledit piédestal et ouverture d'icelluy de la hauteur du lutrin qui est à présent, s'ouvriront et fermeront lesdictz deux guichetz avecq la serrure et clefz commodes ; au mileu d'icelle quatre clairevoie seront quatre ouvalles ou sera escript telles inscriptions qu'il plaira ou armoirie, ou chifres ou ainsy que le représente le dessin ou pourtraict qui pour ce en a esté faict et paraphé par les notaires soubz signez *ne varietur*, et ainsy que lesditz sieurs aviseront pour le mieux, et au pourtour d'icelles quatre ouvalles d'icelle ouverture seront compartitions et les dedans d'iceulx ornez et embellis de feuillames et rabesques qui rachepteront le quarré d'icelle ouverture et claire voix et au pourtour seront quatre chassix, lequel ne sera à claire voix et sera orné d'enrichissement de bas relief propre et convenable pour telle chose et tout icelluy piédestal, tant corniche que basze, et comprenant les deux plimtes, aura trois piedz et demy du [hault] depuis l'aire et de largeur deux piedz, huict poulces, comprenant toutes saillies, réservé quelque bras et acoustrement des quatre Evangélistes, qui pourront excedder iceulx deux piedz, huict poulces, et sur icelluy piédestal et niche sera pozé ung plimte de haulteur raisonnable et sur icelluy plimte justement et à l'opposite des quatre encoingnures seront les testes des quatre *animaulx des quatre Evangélistes*, selon et à l'endroict des angles desdictz Evangélistes, c'est ascavoir : l'*ange*, l'*aigle*, le *toreau* et le *lion*, lesquelz seront ornez et enrichis de leurs doubles ailles et serviront de soutènement et pivot du lieutrin, lesquelz soutènement, pivot, et les quatre animaulx et plimte aura ung pied et demy de hault et sur icelluy soutènement et pivot sera le lieutrin, lequel aura trois piedz, comprenant le frontispice et entrepiedz du *Crucifix* et des deux imaiges, et au bas d'icelluy lieutrain y aura une corniche faisant la quadrature d'icelluy ou au plus grand membre se fera de petitz cannaux, et droict et à l'opposite du meilleu d'icelle corniche par les quatre fasses seront quatre *testes de chérubins* ornées et enrichies de leurs ailles et sur icelle corniche et aux deux fasses de devant sera une forme de pedoche, duquel sortira enroullement, lesquelz seront ornez de feillames qui serviront pour l'arrest et soustènement des livres que l'on y mettera et aux quatre grandes faces de devant seront aussy quatre claire voix ornées de feuillames et rabesques qui serviront de remplir les

Digitized by Google

compartitions et accordz d'iceulx quatre claire voix, en l'un desquelz quatre costez sera faicte une ouverture pour mettre les libvres processionnaulx accoustumez à ladicte église, auquel lieutrim sera faict ung petit chassis, façon de tirouer, selon qu'il sera advisé, et se pourra tirer demy pied et pour le soutènement d'icelles quatre claire voix sera ung chassis qui se régnera tant aux encoingnures que costez en manière d'architrave et droict et à l'opposite des quatre encoingnures et angles seront quatre *testes de chérubins* ornées et enrichies de leurs doubles ailles, lesquelz par les quatre grandes fasses se montreront de prouffille; et sur iceulx claire voix et chassis y aura une corniche régnant au pourtour de la diminution d'en hault d'icelluy lieutrim et claire voix ornée de moullure convenable, laquelle par les deux grandes fasses se racheptera deux frontispices rompus, ornez de moullures, et aux angles seront de bas relief fleurons ou rabesque; et droict et au meilleu d'en hault d'icelluy lieutrin retornant le frontispice sera une forme de cartouche orné de sa moulure propre et convenable et aux deux costez d'icelluy cartouche et aux deux devant seront aussy deux *testes de chérubins* et sur icelluy cartouche sera la représentation du *Sauveur du monde en croix* de haulteur propre et raisonnable et que telle chose le requiert et aux deux cottez d'icelluy cartouche et dessus icelluy lieutrain se réservera deux formes d'entre piedz où seront posez et mis les deux imaiges, c'est asscavoir : la *Vierge Marie* et *Monsieur sainct Jehan*. Et seront les susdictz ouvraiges faictes et parfaictes bien et deuement comme dit est, lesquelles seront de beau cuivre jaune, reservé la premiere plimte qui se posera sur l'aire, qui sera de marbre noir, et toutes les espoisseurs bonnes et suffisantes comme telle chose le requiert; et les figures et lieutrin se démontreront pour les escurer, quand l'on vouldra, avecq escrouer et adjustement, et le tout faict pour le mieux et sera tenu, jusques à la perfection et finiment d'icelluy œuvre, fournir de toutes matieres quelzconques tant cuivre, chassis de fer, cire, terre, charbon, marbre, fers, crampons, engins, instrumentz, oustis, voictures et chariaiges et toutes autres peinnes d'ouvriers et autre chose à ce nécessaire qu'il conviendra fournir jusques à la perfection et finiment de toute l'œuvre cy dessus dicte, sans que lesdictz religieux soient tenuz luy fournir ny bailler aucune chose que la somme de *huict cens escus*, sur laquelle somme ledict Pillon confesse avoir eu et receu desdictz Célestins la somme de deux cens escus sol; et le surplus montant six cens escus luy seront paiez au feur et ainsy que ledict Pillon fera lesdictes ouvraiges et lieutrin, lequel lieutrin il sera tenu et

Digitized by Google

promect rendre faict et parfaict bien et deuement comme dict est ausdictz Célestins ou au porteur *dedans dix mois* prochainement venant, promettans, obligeans chacun en droict soy esdict noms renonceans. Faict et passé l'an mil cinq cens quatre vingtz six, le jeudy vingt neufiesme jour d'aoust avant midy. Et ont les parties signé la minutte des présentes.

COGUYER. PRONNEGUY [?].

Plus receu sur et tant moings du marché cy dessus la somme de cent escus sol, le XI^e^ jour d'octobre mil V^c^ IIII^xx^ six.

G. PILON.

Plus receu à cause que dessus sur ledict marché, le XIIII^e^ novembre V^c^ IIII^xx^ six, la somme de cent escus sol.

G. PILON.

Plus receu à cause que dessus sur ledit marché la somme de cent cinquante escus sol par la présente que j'ay signé de ma main, le IX^e^ jour apvril mil cinq cens quatre vingtz sep[t].

G. PILON.

Plus receu à cause que dessus sur ledict marché la somme de cent cinquante escus solz par la présente que j'ay signé de ma main, ce quatorziesme jour aoust mil cinq cens quatre vingt neuf.

G. PILLON.

Je, Germain Pilon, sculpteur du Roy et contreolleur général sur la fabrique de ses monnoyes, confesse avoir eu et receu pour reste et parpaye des ouvraiges d'architecture et sculpture que je [ai] faicte pour un lieutrin de bronze pour messieurs les Célestins de Paris, qui est poszé et mis au cœur de leurs esglises à Paris, la somme de cent escus restant de payement et d'icelle somme de payement d'icelluy lieutrim, je quitte ledictz sieurs religieux et tous aultres. Plus ay receu quinze escus solz pour la retauration de *deux images de marbre et alebastre* avec leur ampatement et estofe[1] et toutes icelles sommes je les en quicte et tous aultres, par la présente que je signe de main, ce deuxiesme jour octobre mil cinq cens quatre vingtz neuf.

G. PILLON.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, présente à

1. Il nous paraît difficile de déterminer quelles sont ces images de marbre et d'albâtre.

Digitized by Google

la Société un petit plateau d'argent trouvé dans le lit de la Saône, à Chalon-sur-Saône ou dans le voisinage de cette ville, il y a quelques années.

« Ce petit plateau de forme ronde m'a été communiqué par M. B. Haussoullier, membre de l'Institut; il appartient à un ancien magistrat, M. Fr. Combette. Ses dimensions ne sont pas considérables; il ne mesure que 0m12 de diamètre; son poids est seulement de 133 grammes. Par sa forme, ses dimensions et son poids, il se rapproche des deux plateaux supportés par des griffes de lion qui font partie du trésor de Boscoreale[1]. Cependant il ne semble pas avoir été jamais muni de supports, car on ne retrouve aucune trace de soudure au revers.

« Il a l'apparence d'une petite assiette dont le pourtour serait orné d'une frise en relief; les motifs adoptés pour sa décoration le différencient totalement des deux plateaux de Boscoreale. Au lieu de fleurs et de feuillages, on remarque, sur la collerette qui entoure et surmonte la partie creuse, des masques humains de profil, des animaux et deux figures humaines étendues. Ce système de décoration le relie à d'autres ustensiles d'argent de la même série, trouvés en France et en Italie, sur lesquels Ad. de Longpérier à déjà appelé l'attention[2].

« Ces divers ornements ne sont pas jetés d'une manière indifférente sur le bord de ce petit plateau; ils y sont disposés de telle sorte que les éléments analogues se font

1. Héron de Villefosse, *Le Trésor de Boscoreale*, n. 31-32. Le diamètre du n. 31 est de 0m11; son poids est de 134 gr. 5.

2. Voir le mémoire intitulé : *Vase d'argent antique appartenant à M. le baron Seillière*, dans les *Œuvres* de Longpérier, t. III, p. 419-427, pl. IX. Longpérier croyait que la coupe Seillière avait été trouvée en Champagne. Une communication de notre confrère M. de Mély nous a appris qu'elle vient en réalité de Mérouville (Eure-et-Loir) (*Bulletin*, 1905, p. 128-129). Mais pour quelle raison M. de Mély veut-il qu'elle ait fait partie des bagages qui suivaient l'armée d'un conquérant? Elle ressemble à plusieurs autres vases trouvés en Gaule; rien ne s'oppose à ce qu'elle ait appartenu à un habitant de Mérouville, localité qui, à l'époque romaine, avait une réelle importance; elle ne présente aucun caractère exotique.

Digitized by Google

pendants à chaque extrémité d'une ligne passant par le centre de l'ustensile. Si, en effet, on sépare le plateau en deux parties égales, par une ligne idéale, on retrouve les motifs analogues, dans le même ordre, sur chacune des deux moitiés. On sait que dans l'ornementation antique il ne faut jamais s'attendre à une reproduction servile du même motif, les décorateurs introduisant toujours une certaine variété entre les pendants :

1re moitié de l'ornementation.	*2e moitié de l'ornementation.*
Petit autel rond posé sur une base saillante et surmonté d'une pomme de pin.	Petit autel semblable.
Masque de profil : Satyre barbu, avec une longue chevelure, tourné vers la gauche; devant lui un pedum garni de bandelettes.	Masque de Satyre analogue; pedum.
Masque de profil : Bacchante, les cheveux relevés et noués sur la nuque; tournée vers la droite; devant elle, un thyrse garni de bandelettes.	Masque de Bacchante, les cheveux tombant sur le cou et couvrant les oreilles; thyrse; petit arbuste à trois branches.
Lion marchant à gauche.	Lionne marchant à gauche.
Homme nu, étendu sur une draperie et se retournant pour présenter une touffe de feuillages à un bouquetin.	Femme à demi nue, étendue à terre, lui offrant à manger. Chèvre marchant vers la gauche.

« On reconnaît ainsi facilement de quelle façon la frise se déroule, quelle est sa disposition et de quels éléments elle se compose. Le dessin ci-contre le fera voir plus clairement encore.

« Le relief a été fondu, mais certains motifs sont repris ou complétés au burin. Les animaux sont vus de profil : comme ils s'avancent au pas, chaque patte à un mouvement particulier; celles du premier plan sont venues en relief dans le moule, avec le corps de l'animal; les deux autres, peu visibles au second plan, ont été indiquées seulement par un trait. Les manches des deux thyrses sont

Digitized by Google

rendus par un pointillé. A l'imitation de certains reliefs en pierre de la Gaule, la plupart de ces représentations ont été silhouettées, c'est-à-dire bordées d'un trait creux qui en fait mieux valoir le modelé.

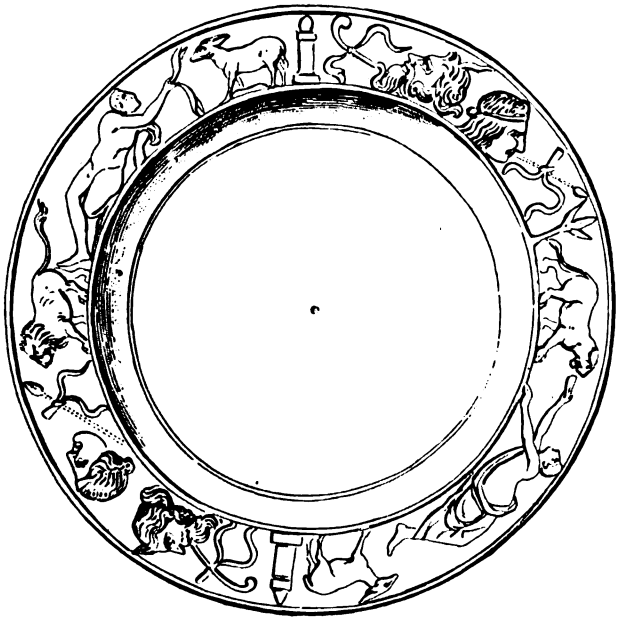

Plateau d'argent trouvé dans la Saône.
Collection de M. Fr. Combette.

« L'assiette est légèrement creuse. Au revers, la partie convexe est renforcée par un cercle saillant assez épais servant de pied, lequel cercle est déformé par un coup qui en même temps a faussé le fond de l'assiette. Sur le bord de la frise on remarque quelques petites déchirures dans le métal, notamment sous l'homme étendu, sous le bouquetin et sous le masque à longs cheveux. La feuille

Digitized by Google

d'argent assez mince a cédé sur ces divers points et des jours se sont produits.

« Au revers, au milieu du pied, on lit distinctement un grafitte de trois lettres très nettement tracées :

L C F

« Ces lettres sont les initiales des trois noms du propriétaire.

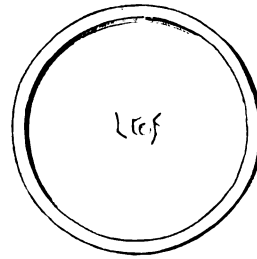

Revers du plateau d'argent trouvé dans la Saône.

« Une assiette d'argent, qui a beaucoup de rapports avec celle de Châlon-sur-Saône, appartient au Louvre où elle est entrée avec la collection Campana[1] ; elle provient vraisemblablement d'Italie. Longpérier l'a signalée dans l'article indiqué plus haut, mais il s'est contenté de publier le grafitte tracé sous le pied sans décrire l'objet lui-même[2]. Le grafitte se compose de deux noms propres :

PITULA PROCULI

« De même que sous l'assiette de M. Combette, on ne trouve sous l'assiette du Louvre qu'une indication de propriété sans aucune notation pondérale. Le cercle en saillie

1. *Cataloghi del Museo Campana*, cl. III, n. 266.
2. On trouvera le fac-similé du grafitte dans Longpérier, *Œuvres*, t. III, p. 422.

Digitized by Google

formant pied, au milieu duquel ce grafitte est légèrement tracé à la pointe, est fort épais; la pièce entière est dans un bon état de conservation. Elle pèse 170 grammes, 2 décigrammes; son diamètre est de 0m106.

« La décoration est tout à fait analogue à celle de l'assiette trouvée dans la Saône. On y voit un lion et une

Plateau d'argent provenant de la collection Campana. Musée du Louvre.

lionne au galop; deux masques bachiques, barbus, posés chacun contre un petit autel carré à base saillante, l'un d'eux a la tête entourée d'une étoffe; deux masques de Satyres, imberbes, disposés de la même façon; deux animaux au galop, l'un avec une queue, l'autre sans queue. Ces huit motifs sont agrémentés de divers accessoires : les deux animaux sont placés chacun entre deux cyprès;

Digitized by Google

trois des masques sont accompagnés d'un thyrse enrubanné et terminé par une fleur ou une pomme de pin; le quatrième est accompagné d'un pedum; sur chacun des quatre autels qui supportent les masques sont déposés des offrandes en forme de fruits. Comme les animaux sont représentés au galop, leurs pattes, à l'avant et à l'arrière, sont réunies deux à deux, de telle sorte que dans chaque paire, vue de profil, l'une des pattes est cachée par l'autre.

« Une suite de motifs semblables, trois fois répétée avec de légères variantes (masques bachiques, animaux au galop, cyprès, autels, etc.), existe sur les bords d'un plateau du Trésor de Bernay [1]. »

M. J. Toutain, membre résidant, revient sur la question du cadastre de l'Afrique romaine et lit une note additionnelle où il insiste sur un texte peu connu de l'historien arabe El-Kerouani relatif à cette question.

M. Toutain étudie ensuite un fragment d'inscription publié au *Corpus inscriptionum latinarum* [2], où il croit reconnaître une borne de délimitation du territoire des *Nybgenii*, étudié par M. R. Cagnat dans une communication à l'Académie des inscriptions et belles-lettres [3].

« Ce fragment a été trouvé à 35 kilomètres ouest-sud-ouest de Gabès, en un lieu dit Sidi Guenaou ou Sidi Gnaoui, dont la position conviendrait certainement à l'emplacement d'une borne de délimitation entre le territoire des *Nybgenii* et celui de Tacape (Gabès). »

M. Ch.-E. Ruelle, membre résidant, annonce qu'il vient de trouver dans le ms. grec 2504 de la Bibliothèque nationale et pourvu d'un nom d'auteur, celui de l'Arabe Apo-

1. S. Reinach, *Répertoire de reliefs grecs et romains*, p. 77. Voir aussi la coupe de Caubiac et le plateau de Bavay, dans Thédenat et Héron de Villefosse, *Les trésors de vaisselle d'argent trouvés en Gaule*, p. 37.

2. VIII, 38, p. 922, et n° 11051.

3. *Comptes-rendus*, 1909, p. 568 et suiv.

Digitized by Google

masar, un texte connu jusqu'à ce jour sous le titre d'*Exégète ou scoliaste anonyme de la tétrabible astrologique de Cl. Ptolémée*. Mais cette attribution est donnée sous toutes réserves.

« Je suis plus affirmatif en ce qui concerne une autre identification résultant de la découverte que je viens de faire dans deux manuscrits du Vatican du texte grec correspondant, avec le nom du même Apomasar, au texte latin intitulé *Hermes philosophus de revolutionibus nativitatum*. »

Séance du 2 Mars.

Présidence de M. R. Cagnat, président.

Ouvrages offerts :

Cumont (G.). *Station néolithique de Nivelles*. Bruxelles, 1909, in-8°.

Peyre (Roger). *Les époques de l'histoire de la céramique en France*. Paris, 1909, in-8°.

Théodore (Ém.). *Donation Géry Legrand au musée de Lille. Trouvailles archéologiques*. Lille, 1910, in-8°.

Le président annonce la mort de M. H. d'Arbois de Jubainville, membre résidant, et donne lecture du discours prononcé à ses obsèques :

« Messieurs,

« Si quelqu'un était désigné par la nature même de ses études pour faire partie de la Société des Antiquaires de France, c'était bien le membre éminent que nous venons de perdre. Quel autre, mieux que d'Arbois de Jubainville, pouvait honorer un groupe d'érudits rassemblés, suivant la charte même de leur fondation, pour « reproduire l'his- « toire des Celtes, rechercher leurs monuments, les exa- « miner, les discuter, les expliquer » ? Aussi bien était-il des nôtres depuis un demi-siècle. C'est en 1859, alors que sa situation d'archiviste le retenait encore en province,

Digitized by Google

qu'il était élu correspondant national; le 5 avril 1882, en possession de sa chaire du Collège de France, qui le fixait à Paris depuis deux mois, il devenait membre résidant huit jours exactement avant la mort de son maître Quicherat, un de ses patrons les plus chauds. Durant les cinquante années qu'il nous appartint, il n'a cessé de collaborer à notre œuvre en nous envoyant des notes et des mémoires quand ses occupations professionnelles le retenaient encore loin de nous, en prenant une part active à nos séances lorsqu'il lui fut donné d'y pouvoir assister régulièrement. Notre *Bulletin* est véritablement le reflet de ses préoccupations scientifiques et de ses études successives; on y sent, année par année, le progrès de la vaste enquête qu'il a si vaillamment conduite sur l'histoire et la civilisation de la Gaule et qui a abouti à ces belles publications que viennent d'énumérer ceux qui m'ont précédé. Nous l'avons entendu aborder, les uns après les autres, tous les problèmes que soulève l'origine de ce peuple gaulois, naguère si mal connu, sa langue, sa mythologie, son organisation militaire, civile ou religieuse, ses mœurs, sa géographie. Un jour, — et je choisis au hasard, — il fixait le sens des mots *Galate*, qui veut dire « brave », et *Celte*, qui signifie « grand »; un autre jour, il combattait les jugements portés par Am. Thierry sur les origines celtiques et montrait que ces jugements reposaient sur des assertions peu exactes de Tite-Live; une autre fois, il expliquait la valeur de noms propres gaulois de personnes ou de lieu, Vercingétorix, Renogenus, Ploermel, Allobrox, et tirait de ces exemples des règles générales sur la méthode à suivre dans les recherches d'étymologie celtique; une autre fois encore, il établissait que l'inhumation et l'incinération avaient été également pratiquées chez nos aïeux, la première dans les classes élevées, la seconde surtout dans les classes inférieures; ou bien, en analysant les noms des grandes rivières de France, il prouvait que celui du Rhin excepté aucun ne s'explique par les langues celtiques et qu'ils doivent tous remonter

Digitized by Google

à une population antérieure. Je pourrais multiplier indéfiniment les citations; il suffira de constater que ces notes, dont il enrichissait nos volumes, et que j'ai relues ces jours derniers avec un vif intérêt, sont remplies de trouvailles de détail; leur portée véritable apparaît clairement à ceux qui connaissent les grands ouvrages de d'Arbois de Jubainville, dont elles étaient la préparation et comme l'annonce.

« Et vous savez avec quelle fermeté, avec quelle chaleur il exposait toutes ces découvertes, mais aussi avec quelle bonhomie modeste, avec quelle mesure, dans la discussion et dans la critique. C'est qu'il n'était pas seulement un maître dans l'érudition; on sentait en lui le meilleur des hommes. Aussi attaché à ses opinions que tolérant pour celle des autres, l'esprit ouvert à toutes les nouveautés scientifiques, mais avec un discernement très réfléchi; réservant son approbation et au besoin sachant la refuser, mais toujours sans aigreur; commandant le respect par la sincérité de sa méthode scientifique, la sympathie par sa courtoisie, l'affection par sa bienveillançe, il est de ceux que des confrères ne peuvent pas se résoudre à voir disparaître après tant d'années de féconde collaboration et dont ils conserveront pieusement le souvenir. C'est ce que je tenais à dire, au nom de la Société des Antiquaires de France, à la famille qui le pleure aujourd'hui; surtout à ceux de ses petits-fils qui, frappés tout jeunes encore d'un deuil cruel, ont trouvé asile à son foyer et dont il m'a parlé plus d'une fois avec une tendresse touchante. Qu'ils n'oublient pas l'exemple de droiture et de bonté que leur a donné leur grand-père et qu'ils tiennent à honneur de lui ressembler. »

M. F. de Mély, membre résidant, étudie les manuscrits fr. 9198 et 9199 de la Bibliothèque nationale, *Les miracles de la Vierge*, que M. L. Delisle a naguère rapprochés du manuscrit fonds Douce 394 de la Bodléienne d'Oxford.

« M. Delisle avait déterminé que le ms. fr. 9198 était le

Digitized by Google

t. I d'un exemplaire dont le t. II était le ms. d'Oxford; quant au ms. fr. 9199, c'était un volume unique. Je trouve qu'effectivement le ms. fr. 9198 et le ms. d'Oxford portent tous les deux la signature *Kazymir de Raczie;* quant au ms. fr. 9199, on y trouve l'inscription *Magister Willelmus,* qui pourrait être la signature de Guillaume Vreland. »

MM. Durrieu et Delaborde déclarent impossible au point de vue paléographique la lecture proposée par M. de Mély et qui donnerait suivant lui un nom d'artiste.

M. L.-E. Lefèvre, associé correspondant national, signale la tapisserie, exécutée vers 1500 et probablement dans le nord de la France, aujourd'hui conservée au Musée de Cluny (n° 6321) comme représentant la sibylle Tiburtine et l'empereur Auguste, selon la composition connue des vitraux de Sens, Fleurigny et d'autres verrières encore de la région champenoise.

« Le sujet de cette tapisserie n'avait pas encore été exactement identifié. »

M. P. Monceaux, membre résidant, au nom de M. A. Merlin, associé correspondant national, directeur du Service des Antiquités de la Tunisie, communique une inscription chrétienne qu'on vient de trouver près de Kassrine, l'ancienne Cillium, à l'ouest de Sbeitla :

« Cette inscription, découverte dans des ruines situées en face de Kassrine, a été signalée à M. Merlin par M. Bérard, chef de section à la construction du chemin de fer d'Aïn-Moularès. Elle est gravée à la partie supérieure d'un corbeau. Sur l'une des faces latérales de ce corbeau est sculpté un grand monogramme constantinien, accosté de l'α et de l'ω, dans un cercle; sur l'autre face latérale, une série de petites rosaces au-dessus de feuilles d'acanthe. La face principale présente une rosace à huit feuilles et, au-dessus, l'inscription suivante, gravée avec soin, sur

Digitized by Google

une seule ligne à gauche, sur trois lignes à l'extrémité droite. Lecture sur l'estampage :

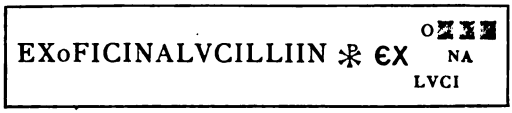

Ex officina Lucilli in (*Christo*) — *Ex o*[*fici*]*na Luci*(*lli*).

« L'inscription est enfermée dans un cadre rectangulaire, long de 0ᵐ42, haut de 0ᵐ04. Hauteur des lettres : 0ᵐ015 à 0ᵐ035, dans la partie gauche; 0ᵐ005 à 0ᵐ035, à droite. Le second E est lunaire, l'F est arrondie en haut, les L sont allongées et arrondies en bas.

« La partie de l'inscription qui se lit à droite du monogramme constantinien reproduit en abrégé l'inscription principale et est disposée sur trois lignes. L'L de *Luci*(*lli*) est de grandes dimensions et traverse le mot EX. Cette seconde inscription est une sorte de signature : peut-être la marque de l'entrepreneur ou du marbrier.

« La formule *ex oficina* est d'usage courant en Afrique. D'après l'aspect des deux chrismes du corbeau, le monument date de la fin du IVᵉ siècle. »

Séance du 9 Mars.

Présidence de M. R. Cagnat, président.

Ouvrages offerts :

Baye (baron de). *Les casques de l'époque barbare et leur répartition géographique en Europe.* Paris, 1910.

Prinet (Max). *Portrait de Jean de Vienne, seigneur de Listenois.* Besançon, 1909, in-8°.

Villenoisy (de) et Frémont. *Le carré creux des monnaies grecques. Évolution des procédés de fabrication.* Paris, 1909, in-8°.

Digitized by Google

M. M. Boirot, associé correspondant national, présente une bague de la Renaissance trouvée à Saint-Servan.

M. E. Michon, membre résidant, donne lecture de la note suivante de M. le commandant E. Espérandieu, membre résidant :

« M. Félix Mazauric, conservateur des musées archéologiques de Nîmes, a publié naguère, dans la *Revue du Midi*, cinq inscriptions celtiques découvertes, au mois de juin 1909, près de Cavaillon (Vaucluse), au lieu dit « Les Girardes », à 1m20 de profondeur, par un cultivateur qui creusait un trou pour l'enfouissement d'une chèvre.

« Elles sont gravées, en caractères irréguliers, à la partie supérieure de stèles dont la hauteur varie de 1m20 à 1m75. M. Mazauric, à la fin de la note qu'il leur consacre, est d'avis que ces inscriptions « ne manqueront « pas d'attirer vivement l'attention des spécialistes ». On peut partager son sentiment, et c'est la raison qui m'engage à leur donner une publicité plus étendue que celle d'un périodique, à la vérité fort apprécié, mais local.

1° ///ΑΟΥΙCCΑ
ΜΑΓΟΥΡΕΙ (M *et* A *liés*)
ΓΙ ΑΟΥΑ

« Ελουισσα Μαγουρειγι αουα. L'orthographe grecque ει pour ī étant admise, le second mot devient le datif du nom gaulois *Magurix* fourni par des monnaies carnutes[1]. Αουα est, sans doute, à rapprocher du mot *avo-ti-s*, « fabricant. » Il est, par suite, probable qu'on doit lire : « Elvissa a fait à Magurix (cette stèle). » *Elvisius*, *Elvisso*, *Elvissa* sont des noms celtiques connus[2].

2° ΚΑΒΙΡΟCΟΥΙ
ΝΔΙΑΚΟC

1. Muret-Chabouillet, n° 6398 = Holder, *Alt-celtischer Sprachschatz*, I, col. 386.
2. Cf. Holder, I, col. 1432.

Digitized by Google

« Καβιρος Ουινδιακος. « Cabirus Vindiacus » ou « Cabirus, fils de Vindius ». Les noms sont connus[1].

3° ΒΑΛΑΥΔΟ
ΥΙ ΜΑΚΚΑΡΙΟ
ΥΙ

« Βαλαυδουι Μακκαριουι. Les deux mots peuvent être les datifs singuliers de thèmes en ŭ (4e déclinaison), ce qui permettrait de lire : « A Balaudus Maccarius »; mais la lecture : « A Balaudus, fils de Maccarius », n'est pas impossible. On connaît le nom gaulois *Baiauso*[2]; peut-être la copie de M. Mazauric devrait-elle porter Βαιαυδουι.

4° ///ᴗ ΤΕΟΜΤ
///ι ΜΑΓΟΥ
ΤΙΟΝΝΑ
COYI

« Une légère correction à la copie de M. Mazauric est probable à la seconde ligne. Je pense qu'il faut lire : Ματουτιον Νασουι, « Matutio à Nasus. » Le premier des deux noms s'est rencontré à Bordeaux[3]; le second paraît nouveau. Je ne comprends pas la première ligne, sans doute fautive.

5° MICCO
ΥΚΟC
CΙΛΟΥ
ΚΝΟC

« Μισσουκος Σιλουκνος. « Missucus, fils de Silus. » Le second nom a été des plus répandus; l'autre est nouveau. On connaît cependant *Misso.. us*[4]. »

1. Cf. Holder, I, col. 665, et III, col. 339, 341 et 342.
2. Cf. Holder, I, col. 333.
3. *C. I. L.*, XIII, 570.
4. Cf. Holder, II, col. 601.

Digitized by Google

M. E.-A. Durand-Gréville, associé correspondant national, soumet à la Société diverses photographies de dessins attribués par lui à Tierry Bouts.

M. le comte P. Durrieu, membre résidant, présente un petit livre d'heures manuscrit, orné de miniatures d'exécution très fine, qui porte à la fin la signature du calligraphe, rédigée en ces termes : *Ego enim magister Johannes de Porzellis, Mediolanensis, scripsi, millesimo quadringentesimo vigesimo sexto.*

« Il faut rapprocher de cette signature un texte de la fin du XIV^e^ siècle[1] qui signale l'existence à Milan, une quarantaine d'années plus tôt, d'un « Albertus Porzellus » très renommé comme calligraphe et qui tenait, en 1382, une école où il enseignait son art aux enfants et aux jeunes gens. Le « Johannes de Porzellis » de Milan, qui a signé en 1426 comme calligraphe le livre d'heures, et l' « Alber- « tus Porzellus », exerçant le même métier en 1382 dans la même ville de Milan, sont très vraisemblablement des membres d'une même famille. »

Séance du 16 Mars.

Présidence de M. R. Cagnat, président.

Ouvrages offerts :

Baye (baron J. de). *L'art chez les barbares.* Paris, 1890, in-8°.

Blanchet (Adrien). *Inventaire des mosaïques de la Gaule. Lugdunaise, Belgique et Germanie.* Paris, 1909, in-8°.

Gidon (D^r^ F.). *Sur l'étendue considérable de la ligne de direction des menhirs dans deux groupes mégalithiques du département du Calvados.* Le Mans, 1909, in-8°.

Götze (A.). *Neolithische Gräber bei Poserna, Kreis Weissenfels.* 1909, in-8°.

1. Notes recueillies par Johannes Alcherius, ms. latin 6171 de la Bibliothèque nationale.

Digitized by Google

Lafaye (Georges). *Inventaire des mosaïques de la Gaule. Narbonnaise et Aquitaine.* Paris, 1909, in-8°.

Le Sourd. *Conseils d'un vieux gentilhomme à son fils (1738).* Privas, 1906, in-8°.

— *M. Mazon et son œuvre.* Privas, 1908, in-8°.

Mortillet (Paul de). *Les polissoirs néolithiques de France.* Paris, 1910, in-8°.

Pigorini (Luigi). *Gli abitanti primitivi dell' Italia.* Rome, 1910, in-8°.

Prou (Maurice). *Notes sur le latin des monnaies mérovingiennes.* Paris, 1909, in-8°.

Romanones (comte de). *Las ruinas de Termes.* Madrid, 1910, in-8°.

Sandvig (Auders). *Les collections Sandvig. Contribution à l'histoire de la civilisation dans la vallée de Gudbrandsdal en Norvège.* Christiania, in-8°.

Schmit (Émile). *Châlons préhistorique. Discours prononcé le 7 novembre 1909.* Châlons-sur-Marne, 1909, in-8°.

Tardif (J.). *R. Delachenal. Histoire de Charles V.* Compte-rendu critique. Paris, 1910, in-8°.

M. le comte de Charencey, associé correspondant national, étudie diverses étymologies de mots français :

« I. Requin. Plusieurs explications ont été proposées pour ce mot, dont aucune ne semble absolument satisfaisante. On a voulu y voir une altération du mot *Requiem*, sous prétexte que, à celui qui avait été attaqué par un requin, il convenait de dire un *requiem* pour le repos de son âme. Nous ne pouvons voir en tout ceci qu'un de ces jeux de mots comme en invente volontiers l'imagination populaire.

« Voir dans le nom du poisson en question le picard *Kien*, prononciation locale pour *chien*, ne semble guère plus acceptable. Quel rapport établir entre le fidèle serviteur de l'homme et un animal si redoutable?

« Somme toute, nous pensons qu'il a existé en très vieux français un adjectif *requin* au sens de « dur, désa-« gréable, odieux », que Roquefort ne nous donne plus que

Digitized by Google

sous la forme adoucie *réchin*, qui a la même valeur. Rappelons-nous qu'un comte de Champagne avait été surnommé *le Réchin* en raison de son extérieur rébarbatif. D'ailleurs, la forme *requin* est visiblement postulée par le verbe *requigner*, devenu plus tard « *rechigner* », d'où l'espagnol et portugais *rechinar*.

« Il semble assez naturel que l'on ait qualifié le plus féroce et le plus redoutable des poissons d' « être dur, « cruel, fort désagréable à rencontrer ». Maintenant, d'où seraient venus à leur tour les termes ici étudiés? Littré voit dans « réchigner » le verbe vieil allemand *chinnan*, « faire la grimace, rire jaune », à rapprocher de l'allemand *kinn*, « menton », mais qui, ainsi que l'observe M. Kluge, possédait les valeurs de « joue, mâchoire », auquel se serait joint notre préfixe de renforcement *re*.

« Une telle étymologie nous paraît un peu compliquée. Mieux vaut, sans doute, ainsi que nous le fait remarquer un de nos savants collègues, voir dans « réchin, requin », notre adjectif « rèche », allemand *rasch*, « souple, rapide, « fort », pour un ancien *rask*, comme le prouve le vieux norrain *ræskr*, synonyme de « brave ». La gutturale s'est, on le voit, transformée en chuintante, ainsi que cela a lieu le plus souvent. D'autre part, la chute du *s* devant la consonne qui suit n'est pas rare en français; exemple « archevêque » pour un ancien « arcevesque ».

« II. Joli et anciennement « jolis » est tiré par Littré du vieux norrain *hiol*, « fête solaire des anciens Scandi- « naves pendant laquelle on se livrait à toutes sortes de « réjouissances. » Voilà une explication qui ne nous paraît acceptable à aucun point de vue. *Joli*, *jolis* constituent sans doute comme *taudis*[1] des formes originairement participielles. Reconnaissons dans l'adjectif ici étudié le béarnais *golitz*, « rouge-gorge », littéralement « muni « d'un rabat, d'une colerette »; cf. espagnol *gola*, « rabat ».

1. Voy. Kluge, *Etymologisches Worterbuch der deutschen Sprachen*, art. *Zelt*.

Digitized by Google

Cela convient assez au rouge-gorge marqué d'une tache rouge sur la poitrine. Le *g* dur primitif sera devenu *j* en français. C'est ce qui arrive parfois lorsque cette consonne est initiale. Citons par exemple « jardin », de l'allemand *garten*, « jambe », de l'italien *gamba*, « javelle », de l'espagnol *gavilla*.

« III. Arlequin a été expliqué de bien des façons, mais aucune ne peut être tenue pour réellement acceptable. On a voulu tour à tour le tenir pour un emprunt à l'allemand *hellekœnig*, « roi de l'enfer », ou *erlekœnig*, « roi des « aulnes », sorte de génie légendaire. Mais quel rapport y a-t-il entre l'inoffensif arlequin et le chef des mauvais anges? Quant à *erlekœnig*, nous serions assez portés à le tenir pour un emprunt au français. Les Allemands, ne se rendant pas bien compte de ce qu'était le personnage d'arlequin, auront, afin de lui donner un nom dans leur propre idiome, dénaturé son caractère primitif.

« Pour nous, le mot ici étudié ne signifie autre chose que « petit harle ». En effet, le plumage de cet oiseau, composé de plaques alternativement blanches et noires, rappelle un peu un costume d'arlequin. Dans ce dernier, reconnaissons le vieil allemand *heigir*, *heiger*, suédois *haeger*. Cela nous explique la prononciation normande *hégron* pour *héron*.

« Ensuite se présente le diminutif *le*, du dunois que l'on rencontre aujourd'hui encore jusque dans l'anglais *little*, « petit ».

« Enfin la finale *quin* est-elle aussi diminutive et d'origine germanique? Nous la retrouvons dans bon nombre de mots du français actuel : *brodequin*, *baldaquin*, *mannequin* ou « petite manne », *casaquin* ou « petite ca- « saque », etc.

« Le mot « harle », qui désignait primitivement le héron, a pu aisément passer à une autre espèce d'oiseau aquatique. La chute du *h* initial dans arlequin ne saurait faire difficulté; cf. notre verbe « avoir », du latin *habere*.

« Le français *harle* aurait donc été pris non pas direc-

Digitized by Google

tement à l'allemand, mais bien aux dialectes scandinaves. Serait-ce un souvenir de l'invasion normande.

« Si le terme *arlequin* constitue un double diminutif, ce n'est pas, certes, le seul mot français qui soit dans ce cas. Citons à preuve nos termes « enfantelet, rossignolet. »

« S'étonnera-t-on maintenant de voir ce qualificatif de « petit harle » appliqué à un personnage de comédie? Mais combien de fois n'avons-nous pas entendu qualifier de « petit serin » des individus de taille notablement supérieure à celle de n'importe quel canari? »

M. M. Prinet, associé correspondant national, étudie le traité du xv^e^ siècle intitulé le « Trésor de noblesse », adaptation frauduleuse faite en 1497 d'un petit ouvrage composé vers 1441 par l'auteur espagnol Diego de Valera, que l'on pourrait attribuer à Antoine Vérard.

M. Durrieu ajoute quelques observations.

M. H. Stein, membre résidant, signale une tapisserie récemment passée en vente sous le nom de « Règne de Julie », et qui est en réalité une pièce relative au « Règne de police », le nom sous lequel elle a été faussement cataloguée provenant d'une mauvaise lecture paléographique.

M. R. Cagnat, membre résidant, appelle l'attention de la Société sur un certain nombre d'inscriptions qui ont été publiées dans le premier fascicule du *Boletin de la Real Academia de la Historia* (1909)[1], par M. Gomez Moreno.

« Ces inscriptions, qui proviennent d'une localité située à 20 kilomètres d'Astorge, étaient déjà en partie connues, mais par des copies défectueuses et interpolées[2]. On en possède actuellement le texte exact. Toutes sont dédiées à Jupiter, pour le salut de Marc-Aurèle, de Lucius Verus ou de Commode, *ob natale aquilae*, lorsqu'il s'agit de la

1. P. 19 et suiv.
2. *C. I. L.*, II, 2552-2556.

Digitized by Google

légion VII^e^ Gemina, corps d'occupation de l'Espagne bien connu, *ob natale signorum*, quand il est question de cohortes auxiliaires.

« Quelques-unes, qui étaient inconnues, portent une dédicace semblable, datée du dix avant les kalendes de mai, mais cette fois *ob natale apprunculorum;* les dédicaces sont faites par la cohorte première des Gaulois. Comme dans le mot *apprunculi,* on ne peut voir que les animaux portés sur les enseignes du corps, il s'en suit que cette cohorte de Gaulois avait pour enseignes des sangliers, et ceci au II^e^ siècle de notre ère. Dès lors, on ne pourra plus dire avec M. S. Reinach[1] : « Le fait que les Gaulois et d'autres peuples étrangers à la Gaule ont fait usage de sangliers-enseignes est attesté par les monuments comme par les textes; mais, à l'époque gallo-romaine, à laquelle nous rapportons ces figures d'animaux, il ne peut guère être question d'enseignes militaires. On peut songer, cependant, à des enseignes employées dans les cérémonies religieuses. » Les enseignes nationales des Gaulois avaient, comme l'avait avancé M. Renel à juste titre, été conservées après la conquête et servaient dans les cohortes auxiliaires dites *gallorum* ou *gallicae.* »

Séance du 23 Mars.

Présidence de M. R. Cagnat, président.

Ouvrages offerts :

Fortes (José). *Necropole lusitano-romana da Lomba.* Porto, 1908, in-8°.

— *Restos de una villa lusitano-romana.* Porto, 1905, in-8°.

— *A sepultura da Quinta da Agna Branca.* Porto, 1906, in-8°.

1. *Antiq. nat., Bronzes*, p. 255; cf. la note sur le culte du sanglier et les différentes représentations des sangliers, p. 50, 51, 254 à 257, 268 et 269.

Digitized by Google

Héron de Villefosse (A.). *Lamelle magique de Beyrouth conservée au Musée du Louvre*. Paris, 1910, in-8°.

Martin (Dr Henri). *Ébauches de points de flèches*. Le Mans, 1905, in-8°.

— *Contribution à l'étude de la cité lacustre de Condette (Pas-de-Calais)*. Le Mans, 1906, in-8°.

Müller (H.). *La baisse des eaux du lac de Paladu, en 1904-1905, et les palafittes*. Grenoble, 1906, in-8°.

— *Découverte d'un buste gallo-romain à Goncelin (Isère)*. Grenoble, 1906, in-8°.

Stuckelberg (E.-A.). *Zwei frühmittelalterliche Kapitelle*. Bâle, 1906, in-8°.

Le président annonce la mort de M. le marquis A. des Méloizes, associé correspondant national, et se fait l'interprète des regrets de la Société.

M. F. de Mély, membre résidant, revenant sur la signature de Kazymir qu'il a découverte dans les *Miracles de la Vierge*, en rapproche la signature d'Allaert, qui inscrit son nom en caractères presque identiques au bas de la *Femme adultère* du Musée de Bruxelles, et, pour montrer qu'il n'était nullement interdit aux miniaturistes de signer leurs œuvres, il apporte cent noms, antérieurs au XVIe siècle, inscrits dans les manuscrits et suivis de *me illuminavit*.

M. Stein déclare inadmissible la lecture « Allaert » sur le tableau de Bruxelles.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, annonce que le P. Delattre, en faisant de nouvelles fouilles dans l'axe de l'amphithéâtre de Carthage, vient de trouver une nouvelle *tabula lusoria*[1].

1. Cf. *Bulletin* de 1909, p. 374-377, sur les tables à jeu précédemment découvertes en Tunisie.

Digitized by Google

« Ce qui en reste permet de la restituer ainsi :

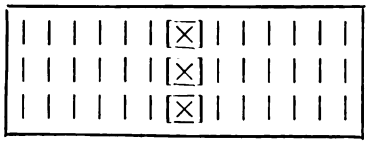

« La dalle de pierre calcaire a 0m66 de longueur, 0m47 de largeur et 0m05 d'épaisseur. Les barres et les côtés des carrés dans lesquels sont inscrits des croix de Saint-André et qui occupent le milieu de chaque ligne ont 0m06.

« Cette table correspond bien à celle qui a été trouvée à Damons-el-Karita en novembre dernier. C'est le même système, les trente-six barres remplaçant les vingt-quatre cœurs et les douze anneaux.

« Les fouilles de l'amphithéâtre m'ont procuré une dalle du *podium* correspondant à la place d'un II VIR. »

« Le P. Delattre ajoute à cette communication le texte d'un nouveau plomb trouvé à Carthage :

« Plomb très bien conservé, de 0m025 de diamètre. D'un côté, on lit :

✠
✠ΘΕΟΔ
ΟΤΟV Α
ΠΟ ΕΠΑ
Π Χ Ω Ν

« Et de l'autre :

✠
✠ Δ Ο V
ΛΟV ΤΗ
CΘΕΟΤ
Ο Κ Ο V

Digitized by Google

« Ce plomb était donc le sceau de *Théodotos*, ex-préfet, serviteur de la Mère de Dieu. »

Séance du 30 Mars.

Présidence de M. R. Cagnat, président.

Ouvrages offerts :

Demartial (André). *Les émaux peints. Les primitifs; l'école de Monvaerni.* Limoges, 1910, in-8°.

Goury (Georges). *Une fouille de tumulus au XVIII^e siècle.* Nancy, 1910, in-8°.

Rouquette (Dr). *Un génie pathologique du Musée du Louvre.* Paris, 1910, in-8°.

M. L. Demaison, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« L'ancienneté de quelques-unes des grandes statues du portail occidental de la cathédrale de Reims ayant été révoquée en doute dans une notice publiée récemment[1], je me suis efforcé d'étudier de très près la question, afin de pouvoir intervenir dans le débat en parfaite connaissance de cause. J'ai donc examiné ces statues avec grand soin, et j'ai acquis la conviction absolue qu'elles sont bien du XIII^e siècle, suivant l'opinion émise jusqu'ici par les archéologues les plus compétents. Je me refuse à admettre en particulier que les belles statues de la sainte Vierge et de sainte Élisabeth, qui forment le groupe de la Visitation, et dont les moulages figurent au Musée du Trocadéro parmi les chefs-d'œuvre de l'art du moyen âge, aient été exécutées seulement en 1739, comme on vient nous le dire aujourd'hui. Les arguments invoqués à l'appui de cette thèse ne reposent sur aucune base solide et soulèvent, au contraire, des objections qui me paraissent irréfutables.

1. *La cathédrale de Reims, études sur quelques statues du grand portail*, par M. Sartor, Reims, 1910.

Digitized by Google

« 1° Il est bien vrai que l'on a procédé de 1734 à 1742 à la restauration des sculptures du grand portail, qui étaient alors fort détériorées. Les archives de Reims ont conservé des états et des devis très détaillés des réparations entreprises alors. Nous connaissons, grâce à ces pièces, toutes les parties qui ont été remises à neuf; or, il n'est fait aucune allusion à une réfection de nos statues, et pourtant, le travail eût été assez important pour mériter d'être signalé, et les frais qu'il aurait nécessités ne permettaient pas de le passer sous silence.

« On a fait grand état de la date du 4 octobre 1739, gravée sur le sommet de la tête de la Vierge, et l'on y a vu une précieuse indication fournie par l'artiste qui aurait achevé la statue à cette époque. Mais cette inscription n'a pas la valeur qu'on lui attribue; c'est une simple fantaisie d'un ouvrier qui, grimpé sur un échafaudage au moment où l'on s'occupait des réparations, a voulu laisser une trace de son passage, suivant un usage commun à tous les gens de métiers. On irait loin, si l'on voulait fixer la chronologie des travaux de la cathédrale, d'après les noms et les dates tracés en divers temps par les ouvriers et les visiteurs !

« 2° La robe de la sainte Vierge est agrafée par un fermail, bijou très authentique du XIII^e^ siècle, dont la statue de sainte Eutropie, au portail septentrional, est munie également. Un sculpteur, en 1739, n'aurait certainement pas imaginé ce détail.

« 3° On possède une gravure du portail de la cathédrale de Reims, exécutée en 1625 par un artiste rémois, Nicolas de Son, d'après un dessin fait à la chambre noire et offrant dans tous ses éléments une remarquable exactitude. Les statues de la Visitation existaient déjà alors; elles sont représentées fidèlement dans la gravure, et leur attitude, leurs gestes, les rendent facilement reconnaissables. On a voulu le nier, mais c'est nier l'évidence.

« 4° Ces statues ont été imitées vers 1280, en la cathédrale de Bamberg, par un maître allemand qui les avait vues en place, et dont l'éducation artistique paraît s'être

Digitized by Google

faite à Reims. Cette relation a été parfaitement établie par M. A. Weese, qui a montré l'indiscutable ressemblance de la Vierge et de sainte Élisabeth de Bamberg avec les nôtres, qu'on voudrait faire passer actuellement pour des œuvres modernes[1]. Il a publié en regard (fig. 15 à 18) des reproductions photographiques de ces statues. Leurs rapports sont frappants; dans les statues de la Vierge, l'agencement des draperies est identique.

« 5° Nos statues sont supportées par des culs-de-lampe ornés de figurines qui accusent nettement l'art du XIII^e^ siècle. Tout le monde en convient, et ce caractère n'a jamais été contesté. Or, ces culs-de-lampe font corps avec les statues. On a prétendu que celles-ci avaient été rapportées ici postérieurement et qu'elles sont simplement posées sur les consoles. Cette assertion est tout à fait erronée. En examinant certaines cassures qui se sont produites aux moulures supérieures des culs-de-lampe, on constate que la pierre ne présente aucune solution de continuité et que tout est bien d'un seul morceau. Les statues, les colonnes auxquelles elles sont adossées et les culs-de-lampe ont été taillés dans un même bloc de pierre. Les statues sont reliées aux colonnes par des tenons très visibles, et les culs-de-lampe eux-mêmes tiennent aux colonnes, ainsi qu'aux statues.

« Ces dispositions nous donnent un argument décisif pour rejeter sans hésiter l'attribution de notre groupe de la Visitation au XVIII^e^ siècle. Du reste, il suffit d'y jeter un coup d'œil pour reconnaître combien il diffère des sculptures si médiocres qui ont été refaites en ce temps au portail. Sans doute les statues de ce groupe ne sont pas dans la note habituelle de l'art du moyen âge, et l'on a déjà songé pour elles à la Renaissance; mais leur caractère très particulier et si étrange, à première vue, leur vient de ce qu'elles sont imitées de modèles antiques. C'est de l'art gréco-romain, traduit par un maître du

1. *Die Bamberger Domsculpturen*, Strasbourg, 1897, p. 89 et suiv.

Digitized by Google

XIII^e siècle. Quant aux sculpteurs du temps de Louis XV, ils avaient une tout autre conception de l'art antique et une façon bien différente de l'interpréter.

« Il me reste un mot à dire d'une date assignée par l'auteur du mémoire que je viens d'essayer de réfuter, à un ange placé à la droite d'une statue de saint Nicaise, dans l'ébrasement du portail de gauche. Celui-là ne serait pas non plus ancien; on fixe son origine à l'année 1611, date à laquelle on a opéré aussi quelques restaurations au portail. Cette opinion ne peut se soutenir davantage; comme les statues de la Visitation, l'ange fait corps avec sa console gothique. Il s'agit là non point d'une conjecture sujette à la controverse, mais d'un fait matériel que le premier maçon venu peut vérifier. »

M. le baron J. de Baye, membre résidant, étudie divers casques barbares découverts dans la Russie méridionale, en interprétant les théories émises à ce sujet par deux archéologues allemands, MM. Ebert et Götze.

M. J.-J. Marquet de Vasselot, membre résidant, étudie les inscriptions tracées sur deux émaux limousins du XV^e siècle, du groupe que l'on attribue à Monvaerni.

« L'un d'eux, qui représente le martyre de saint Étienne, a été légué récemment au Musée des Arts décoratifs par notre confrère M. Piet-Lataudrie; l'autre, une Flagellation du Christ, est au Petit-Palais dans la collection Dutuit. »

MM. de Mély et Blanchet présentent diverses observations.

M. F. Pasquier, associé correspondant national, soumet à la Société des vues de murailles gallo-romaines de Saint-Lizier, petit chef-lieu de canton, arrondissement de Saint-Girons (Ariège), ancien siège de l'évêché de Couserans.

« Ces murailles forment une enceinte ayant un développement de 700 mètres, flanquée de tours semi-circulaires et dont une partie sert de soutien à l'ancien palais épiscopal, aujourd'hui converti en asile départemental d'alié-

Digitized by Google

nés. Au moyen âge, pour garantir un côté faible, un donjon carré a été élevé sur les substructions antiques. Par les caractères de sa construction, cette tour ressemble à celles que l'on rencontre dans les Pyrénées centrales, notamment dans le Comminges. En prenant comme points de comparaison des monuments qu'on est parvenu approximativement à dater, le donjon, bâti sur l'enceinte gallo-romaine, comme un autre qui défendait le chemin du pont à la ville, comme ceux de la région, ont dû être élevés du XI^e^ au début du XIII^e^ siècle. A partir de cette époque, plusieurs donjons elliptiques, comme à Caumont, commencent à remplacer les tours carrées.

« Il y aurait encore lieu de signaler la muraille gallo-romaine qui, partant de l'enceinte, va rejoindre la rivière du Salat en suivant les déclivités de la colline. Elle était destinée à fermer le passage de la vallée et à permettre à la garnison de s'assurer l'approvisionnement de l'eau.

« Saint-Lizier mérite encore d'attirer l'attention par sa cathédrale, dont l'abside est bâtie avec des débris arrachés à des monuments romains, par son cloître, par les objets d'art religieux conservés à la sacristie de l'ancienne cathédrale.

« Il serait à désirer que, dans le projet de classement en ce moment à l'étude, on comprenne non seulement les tours et les courtines de l'enceinte, mais aussi le donjon du moyen âge et la muraille s'étendant de l'enceinte à la rivière. »

Digitized by Google

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 2e TRIMESTRE DE 1910.

Séance du 6 Avril.

Présidence de M. R. CAGNAT, président.

Ouvrages offerts :

DELATTRE (R. P.). *Sceau de Jean, diacre des Blachernes.* In-8°.

DONNET (Fernand). *Quelques rectifications de Jacques Van der Sanden concernant Turnhout.* Turnhout, 1909, in-8°.

E. A. (C. D'). *Dictionnaire des familles françaises anciennes et modernes*, t. IV à VIII. Évreux, 1905-1909, in-8°.

FAGE. *La décoration géométrique dans l'École romane de Normandie.* Caen, 1910, in-8°.

Le président déclare vacante la place de membre résidant de M. H. d'Arbois de Jubainville.

L'élection est fixée au 1er juin.

Sur les rapports de MM. Martha et Roman, MM. C. Besnard, présenté par MM. Cagnat et Michon, et A. Le Sourd, présenté par MM. Blanchet et Pallu de Lessert, sont élus associés correspondants nationaux.

M. A. Boinet, associé correspondant national, présente la photographie d'une sculpture romane du Musée de Lyon offrant cette particularité d'être comprise dans un encadrement où est gravée une pseudo-inscription arabe qui paraît n'avoir aucun sens.

MM. Blanchet, de Mély, Toutain et Marquet de Vasselot présentent diverses observations.

Digitized by Google

M. le commandant Lefebvre des Noëttes, associé correspondant national, entretient la Société de la question de la ferrure des chevaux dans l'antiquité romaine.

« Les ferrures à clous n'existaient pas, et l'argument tiré de la tessère de Domitien n'a aucune valeur. »

MM. Babelon, Michon, Blanchet, Toutain, Chénon présentent quelques observations.

M. E. Chénon, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« En parcourant dernièrement les anciens registres paroissiaux du village de Lourouër-Saint-Laurent, près La Châtre (Indre), j'ai trouvé, entre deux actes de sépulture, l'un du 14 décembre 1642 et l'autre du 4 janvier suivant, le singulier *Noël* que voici, sur la mort toute récente alors (jeudi 4 décembre), du cardinal de Richelieu :

Sur le chant : *A la venue de Noël.*

A la mort du grand Cardinal
Chacun se doibt bien réjouir;
Car il ne faira plus de mal
A ceux qu'ilz faisoient (*sic*) tant souffrir.

Quand par orgueil ce Luciffer
Mit dans l'Europe le discord,
L'on revit le ciècle de fer,
Mais l'on reverra celuy d'or.

Nous alions tous à l'hospital
Sans l'assistance du bon Dieu,
Qui a hasté le jour fatal
Du cardinal de Richelieu.

Nostradamus l'avoit prédit
Qu'après la prise du grand fort[1]
Se fairoit un tyran maudit
Quatorze années jusqu'à sa mort.

Mais les quatorze ans sont passés,
Et tous nos malheurs avec luy

1. Allusion à la prise de la Rochelle en 1628.

Digitized by Google

Sont heureusement trespassés;
Maudit soit qui en prend ennuy.

Seulement sont tristes et dolenz
Les esclaves de sa faveur,
Et tous ses fauteurs insolenz
Qui l'adoroient comme un sauveur.

En un cœur on verra servir
Tous ceux qu'ilz avoit désunis,
Et bien tost après revenir
Les innocens qu'il a bannis.

On verra mettre en liberté
Ceux qui détenoient les prisons,
Et peu[t] estre en captivité
Les outils de ses trahisons.

Il faisoit semblant d'enchérir
Sur ceux qui conservoient nos Lis;
Mais on les verra reflorir
Sur ses menbres ensevelis.

Il n'y aura plus tant d'ympostz;
On verra la paix revenir.
Dieu la luy donne et le repos,
S'il est [d']humeur à s'y tenir.

Prions Dieu que le Roy longtemps
Solempnize son annuel;
Et que tous, d'un esprit comtens,
Nous chantions : Noël, Noël, Noël.

« Cette « poésie » a été transcrite sur le registre des sépultures de Lourouër par messire Gervais Ribot, né à Peyrat-l'Annonier, au diocèse de Limoges, et curé de Lourouër d'octobre 1623 à janvier 1670. A en juger d'après certaines ratures, il doit en être l'auteur. En tout cas, il en est l'approbateur; aussi nous a-t-il paru intéressant de la reproduire pour donner une idée des sentiments qu'inspirait Richelieu aux curés de campagne du Bas-Berry. »

M. F. Pasquier, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« Des fouilles entreprises à Toulouse, au mois de février

Digitized by Google

1910, sur la place du Capitole, pour la réparation d'un égout, ont amené la découverte de substructions gallo-romaines. On en connaissait l'existence; les travaux de voirie en diverses circonstances avaient permis d'en suivre la trace, et ce sont des restes de l'enceinte gallo-romaine qui a servi de fortification à la ville jusqu'au moment où Simon de Montfort fit procéder à la destruction.

« Les fouilles ont permis de dégager l'emplacement où s'ouvrait une des principales portes de la ville et de constater quels étaient les ouvrages défendant l'approche. On a relevé la courbe d'un mur qui devait appartenir à une tour : un autre mur partait de l'enceinte, se prolongeait à l'extérieur et devait se rattacher à une construction établie devant l'entrée. Les assises des murailles sont en petit appareil alternant avec des assises de brique : les fouilles qui ont été continuées dans le voisinage de la porte sont restées sans résultat; aucun objet, digne de remarque, n'a été recueilli.

« On a relevé le plan des substructions mises à jour, et il est question de représenter, sur la place du Capitole, au moyen de dalles spéciales, la direction et les dimensions de cette partie de l'enceinte. Tel a été le système adopté quand, en 1898, on a trouvé, rue du rempart Saint-Étienne, des restes de l'enceinte gallo-romaine. A la demande de la Société archéologique du Midi, on est arrivé, par un pavage de forme distincte, à figurer le passage de la muraille à cet endroit. »

Séance du 13 Avril.

Présidence de M. R. Cagnat, président.

Ouvrages offerts :

Durrieu (comte Paul). *La Bible du duc Jean de Berry conservée au Vatican*. Paris, 1910, in-8°.

Jadart (Henri). *Notes inédites sur l'église d'Asfeld, sa construction, son entretien (1680-1909)*. Reims, 1910, in-8°.

Digitized by Google

— *La maison natale de dom Mabillon à Saint-Pierremont (Ardennes)*. Sedan, 1910, in-8°.

Skrilenko. *Matériaux pour une carte archéologique du gouvernement d'Ekatérinoslav*. Ekatérinoslav, 1905, in-8°.

M. le comte P. Durrieu, membre résidant, rappelant les communications qu'il a faites dans les séances du 19 juin 1901 et du 19 novembre 1902 sur le merveilleux manuscrit des Heures de Turin détruites, hélas! par un incendie en 1904, communique un agrandissement qu'il a fait faire d'une des miniatures du volume représentant le comte de Hollande et Hainaut, Guillaume IV de Bavière, sa fille Jacqueline et son gendre Jean de France, duc de Touraine, fils du roi Charles VI.

« Cet agrandissement permet d'apprécier mieux encore la beauté de l'original disparu, monument d'autant plus précieux qu'il s'y attachait un élément de date, la présence, dans la peinture, du comte Guillaume IV de Bavière-Hainaut établissant que la miniature ne pouvait être plus récente que 1417. »

M. F. de Mély, membre résidant, fait la communication suivante :

« A l'une de nos dernières séances, M. Marquet de Vasselot nous a parlé de deux noms, Jupiter et Mahon, qu'il trouva sur la bordure des vêtements de deux des hommes qui lapident saint Étienne, sur la plaque représentant le martyre du saint qu'on attribue à Monvaerni, léguée en 1909 par M. Piet-Lataudrie au Musée des Arts décoratifs. L'artiste aurait voulu, en nommant ainsi les bourreaux, montrer combien les dieux du paganisme étaient hostiles à la religion chrétienne, subtilité théologique qui lui aura été inspirée par quelque mystère ou quelque sermon.

« Je ne puis parler que de Mahomet. Au moyen âge, la *Ballade* M C XXVIII d'Eustache Deschamps parle ainsi de Mahomet : « Si fut Mahom, homs de povre lignée, lar-

Digitized by Google

« ron, mourdreux. » Mahomet, dans un accès d'ébriété, avait, dit la vieille légende, tué un de ses favoris : de là le nom de *mourdreux*, meurtrier, qui peut ainsi le faire tout naturellement placer au nombre des meurtriers qui lapidèrent saint Étienne. »

M. de Mély signale ensuite à ceux qui s'occupent des Clouet un nom qui pourra peut-être leur être de quelque utilité.

« Je l'ai trouvé dans le *Keuren* des peintres de Bruges : Cloet (Jean), peintre décorateur, admis à la maîtrise en 1459, reçoit pour élèves : en 1462, Liévin Van der Straten; Josse Cloods en 1465; Seut [Vincent] Kerchoorne en 1468; Corneille Van der Haghe en 1468; Corneille Willemszuene en 1471; Pierre Van Goudegheem en 1473; Henri Dierkins en 1478; Josse Kanin en 1479; Adrien de Busscere en 1482-1484. Il fut vinder en 1467, 1468, 1476, 1477; gouverneur en 1469, 1477; doyen en 1481, 1487. Son nom est inscrit à l'obituaire. »

M. M. Aubert, associé correspondant national, entretient la Société de l'alternance dans l'église romane non voûtée de Jumièges.

« On peut l'expliquer par la présence des arcs diaphragmes portant fermes, qui ont dû être plus nombreux qu'on ne le pense dans les grandes églises romanes normandes; peut-être à Jumièges doit-on y reconnaître l'influence lombarde des compagnons de saint Guillaume. »

M. le commandant Lefebvre des Noëttes, associé correspondant national, poursuivant son examen de la ferrure des chevaux dans l'antiquité, étudie les hipposandales et réfute les théories exposées par M. Joly dans la revue *Pro Alesia*.

MM. Martha, Monceaux, de Mély et Toutain présentent diverses observations.

Digitized by Google

Séance du 20 Avril.

Présidence de M. R. Cagnat, président.

Ouvrages offerts :

Beaumont (comte Charles de). *Les jetons tourangeaux. Supplément.* Chalon-sur-Saône, 1908-1909, in-8°.

Deshoulières. *Les églises romanes du Berri. Caractères indigènes et pénétrations étrangères.* Caen, 1910, in-8°.

Guebhard (Dr). *Quelques pièces à remarquer de la céramique néolithique de Provence.* Bergerac, 1910, in-8°.

Hénault. *Note sur une sépulture gallo-romaine trouvée à Louvignies-Bavay (Nord).* Paris, 1909, in-8°.

Lespinasse (René de). *Les compagnies d'ordonnance et leurs officiers nivernais au XVIe siècle.* Nevers, 1909, in-8°.

Ruelle (Ch.-Em.). *Le musicographe Aristide Quintilien.* In-8°.

M. J. Roman, membre résidant, offre de la part de M. le Dr A. Guebhard, associé correspondant national, une brochure intitulée *Quelques pièces à remarquer de la céramique néolithique en Provence.*

M. H. Martin, trésorier, donne lecture de son rapport sur la situation financière de la Société :

« Mes chers confrères,

« Pour la quatrième fois depuis que vous m'avez fait l'honneur de me confier la gestion des intérêts de la Société, j'ai à vous présenter le tableau de notre situation financière. Voici quelles ont été nos recettes et nos dépenses pendant l'année 1909 :

Recettes :

« Rente 3 % legs Prost	2890 fr. »»
« Rente 3 %	795 »»

Digitized by Google

« Vingt-quatre obligations Paris-Lyon-Méditerranée.	345	60
« Cotisations des membres résidants .	1710	»»
« Cotisations des associés correspondants	3347	»»
« Diplômes (15)	375	»»
« Rachat de cinq cotisations	750	»»
« Subvention du ministère.	500	»»
« Intérêts de la somme déposée à la Caisse d'épargne	216	52
« Vente de publications de la Société .	645	70
« Vente d'un jeton d'argent	5	»»
Total. . .	11579 fr.	82

Dépenses :

« Frais d'impression (*Mémoires*, tome LXVIII); expédition et tirage à part . .	2240 fr.	35
« Frais d'impression (*Mettensia* V, Cartulaire de l'évêché de Metz, fasc. 3); expédition et frais divers	990	20
« Frais d'impression (*Bulletin*, 1908, t. LXIX); frais d'expédition et tirage à part	2839	50
« Frais d'impression d'une circulaire .	20	»»
« Honoraires payés à M. Engerand pour travaux de catalogue	500	»»
« Honoraires payés à M. Marichal . .	260	»»
« Factures Riolet, Cueille et Bouché, Descomble, Angot, Ledoarin, etc. . . .	748	35
« Factures de fournitures diverses et menues dépenses	161	10
« Frais de bureau et correspondance .	26	22
« Frais de la banque Devos.	67	85
« Gratifications annuelles	59	»»
« Agence Morand	800	»»
« Agents de la Société	500	»»
Total. . .	9212 fr.	57

Digitized by Google

« L'excédent des recettes sur les dépenses a donc été de 2367 fr. 25. En y ajoutant les 17936 fr. 90 qui, au 31 décembre 1908, constituaient notre encaisse, nous atteignons le chiffre de 20304 fr. 15. Au cours de cette dernière année, le montant de notre dépôt à la Caisse d'épargne a dû encore être augmenté; et, par suite, l'encaisse de la Société s'est trouvée ainsi répartie au 31 décembre 1909 :

« A la Caisse d'épargne	14269 fr. 19
« Chez le trésorier	6034 96
Total. . .	20304 fr. 15

« Si vous comparez nos budgets des deux dernières années, vous pourrez constater en 1909 une légère baisse des dépenses, aussi bien que des recettes. Cela tient à ce que la tradition s'était établie de porter aux recettes divers articles qu'il était nécessaire ensuite de faire figurer au chapitre des dépenses. C'est ainsi, par exemple, que l'on comptait comme reçues toutes les cotisations mises en recouvrement. Or, chaque année, un certain nombre de quittances reviennent impayées à votre trésorier, soit par suite de décès ou de démissions qui ne nous ont pas été notifiés à temps, soit parce que la quittance a été présentée à une époque où le destinataire était absent de son domicile habituel, soit pour d'autres causes.

« Il m'a semblé que c'était là une complication inutile. On n'a donc porté cette année aux recettes que les sommes réellement perçues; et j'ai pu déjà me rendre compte que notre budget, comme je l'espérais, y a gagné en clarté.

« Comme conséquence de ces modifications, nos recettes en 1909 accusent, par rapport à l'exercice précédent, un fléchissement de 339 fr. 72; mais les dépenses ont baissé parallèlement de 429 fr. 18, c'est-à-dire d'une somme plus élevée. En d'autres termes, notre budget se trouve simplement débarrassé de quelques recettes et dépenses fictives; et nous avons une preuve absolue que cette baisse

Digitized by Google

des recettes n'est qu'apparente. En effet, bien que les dépenses réelles aient été, à quelques francs près, les mêmes que l'an dernier, l'excédent des recettes a été cette année supérieur de 89 fr. 46 à celui de 1908.

« Comme vous le voyez, mes chers confrères, l'état de nos finances continue à être très satisfaisant. Sans chercher à réaliser des économies mal entendues, sans rien négliger pour que nos publications soient dignes et de ceux qui y collaborent et de notre bonne renommée, nous pouvons chaque année accroître notre capital de certaines sommes, qui, au cours des derniers exercices, ont toujours dépassé 2000 francs. Ce sont là vraiment des conditions qui nous permettent d'envisager l'avenir avec confiance. »

M. le baron J. du Teil, associé correspondant national, en présentant deux photographies du Christ descendu de la croix, l'une d'après une terre cuite conservée à Newton-Manor par M. Robinson, l'autre d'après un bronze lui appartenant, étudie les œuvres successives consacrées par Michel-Ange à l'épilogue du drame du Golgotha, depuis la *Pieta* de Saint-Pierre de Rome jusqu'à la *Descente de croix* du dôme de Florence.

« La terre cuite de M. Robinson et le bronze en ma possession sont des étapes intermédiaires, la première étant l'œuvre de l'artiste lui-même, l'autre la reproduction d'une maquette ignorée ou égarée. On peut les rapprocher d'une esquisse du torse du *Christ mort*, du Louvre, et elles rappellent l'*Adam* de la naissance d'Ève de la Sixtine et le *Crépuscule* du tombeau de Laurent de Médicis. »

M. A. Boinet, associé correspondant national, étudie les grandes statues qui sont abritées dans les niches des contreforts de la tour nord de la façade occidentale de la cathédrale de Bourges.

« Ces statues, qui datent du milieu ou du troisième quart du XIII^e^ siècle, proviennent certainement des deux portails situés à la base de la tour, reconstruits dans le

Digitized by Google

premier quart du XVI^e siècle. Ce sont, pour la plupart, de purs chefs-d'œuvre de la grande statuaire de l'époque gothique qui ont passé jusqu'ici inaperçus et qui soutiennent la comparaison avec les statues les plus vantées de la cathédrale de Reims. »

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, communique la photographie d'une fontaine romaine de petites dimensions, en marbre blanc, trouvée à Beaurepaire (Isère) près de la voie romaine de Vienne à Grenoble. Elle décorait probablement l'atrium d'une riche villa. Elle rentre dans la catégorie des petites fontaines à gradins qui se voient dans les maisons de Pompéi; le Louvre en possède une qui provient des ruines de Lambèse, en Numidie. Au centre, une grande coquille recevait l'eau qui se brisait ensuite en tombant sur une série de petits gradins avant d'arriver dans le bassin inférieur. Ce motif central est accompagné à droite et à gauche d'une niche occupée par un enfant nu, ailé, dans un mouvement de marche, qui porte sur l'épaule gauche une urne inclinée : cette urne repose sur une draperie enroulée autour de l'épaule et dont les bouts retombent en arrière. Des gradins sont aussi placés sur le bord de chaque face latérale. Le tout est d'un caractère très gracieux. Ce petit monument se trouve à Lyon chez M^me^ Savigné; sa hauteur est de 0^m^30 et sa largeur de 0^m^54[1]. Le Musée de Lyon possède un anneau d'or trouvé en 1841 dans cette même localité de Beaurepaire[2].

M. Héron de Villefosse fait ensuite la communication suivante :

« Le P. Delattre me prie d'annoncer à la Société qu'il a relevé à Carthage une marque de lampe lui paraissant digne d'attention. La lampe est en terre grise, munie d'un

1. Une image de ce petit monument se trouve dans Espérandieu, *Recueil général des bas-reliefs*, III, n. 2639.

2. *Corp. inscr. lat.*, XII, 5692, 5.

BIBL. LYON

Digitized by Google

anneau, elle a pour sujet un léopard. Comme marque de fabrique, elle porte au revers le nom d'une famille chrétienne, célèbre au IVe et au Ve siècle :

ANICIO
RVM

« Les lettres ont été tracées à la pointe, dans l'argile encore fraîche, avant la cuisson. On sait que les domaines des *Anicii* étaient considérables en Afrique.

« D'autre part, un de ses confrères, un Père Blanc, a découvert à Gamart et lui a apporté le fragment d'une tablette de marbre portant, d'un côté, la première lettre d'une inscription gravée (un A) et, de l'autre côté, plusieurs caractères hébraïques peints en rouge. C'est, pense le P. Delattre, une nouvelle preuve que la nécropole de Gamart est bien une nécropole juive. »

M. F. de Mély, membre résidant, signale la note consacrée par M. Jean Mascart, dans la *Nature* du 23 avril, à la comète de Halley et émet l'avis que c'est cette comète qui est représentée dans la tapisserie de Bayeux.

« S'il en est bien ainsi, la tapisserie, dont on a discuté il y a quelques années la date d'exécution, se trouverait datée en quelque sorte à une dizaine d'années près à partir de 1066, date où la comète parut dans le ciel. »

M. Héron de Villefosse demande le dépôt entre les mains du trésorier d'un pli cacheté envoyé par le colonel de Ville-d'Avray.

Il est entendu que le dépôt accepté n'engage en aucune façon la Société.

Séance du 27 Avril.

Présidence de M. R. Cagnat, président.

Ouvrages offerts :

Bordeaux (Paul). *Les sequins vénitiens contremarqués de caractères arabes.* Milan, 1910, in-8°.

Digitized by Google

Merlin et Poinssot. *Bronzes trouvés en mer près de Madhia (Tunisie)*. Paris, 1909, in-fol.

Sartor (M.) *La cathédrale de Reims. Étude descriptive et iconographique des statues et bas-reliefs du portail occidental*. Reims, 1910, in-fol.

— *Catalogue historique et descriptif du Musée de Reims*. Paris, 1909, in-12.

Le président annonce la mort de M. E. Châtel, ancien archiviste du Calvados, associé correspondant national, et se fait l'interprète des regrets de la Société.

M. le commandant Lefebvre des Noëttes, associé correspondant national, présente les photographies de différents objets appartenant au Saalburg-Museum et soutient que tous les fers de chevaux prétendus romains, qui proviennent des fouilles faites par M. Jacobi en 1863-1865, appartiennent au moyen âge.

M. P. Monceaux, membre résidant, communique des plombs byzantins récemment découverts à Carthage par le R. P. Delattre, associé correspondant national, directeur du Musée Lavigerie :

« 1. Plomb de bulle. Diamètre : environ 0m025. Sur la face, dans une couronne, le monogramme cruciforme :

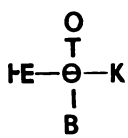

Θεοτόκε, βοήθει.

« Au revers, dans une couronne, une inscription en quatre lignes :

✠ Εὐλαμπίῳ πατρικίῳ.

Digitized by Google

« 2. Plomb de bulle. Diamètre : 0m023. D'un côté, dans une couronne, le monogramme cruciforme :

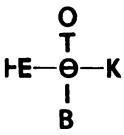

Θεοτόκε, βοήθει.

« De l'autre côté, dans une couronne, un autre monogramme cruciforme :

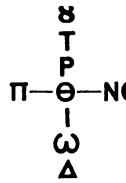

Πέτρου νεωτέρου δούλου τοῦ Θεοῦ (?).

« 3. Moitié d'un plomb de bulle. L'une des faces est entièrement fruste. Sur l'autre, on distingue la partie droite d'une inscription :

« 4. Plomb de bulle. Diamètre : 0m022. Sur la face, dans une couronne, le monogramme cruciforme :

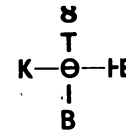

Θεοτόκε, βοήθει.

Digitized by Google

« Au revers, dans une couronne, un monogramme constantinien accosté d'un A et d'un ω :

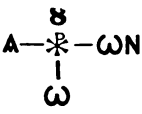

Ἰωάννου νεωτέρου (?).

M. E. Chénon, associé correspondant national, complète en ces termes une communication antérieure :

« A la séance du 26 mai 1909, j'ai signalé la découverte à Châteaumeillant (Cher), dans le faubourg Saint-Martin, d'un puits gallo-romain, le cinquième depuis 1898[1], me réservant d'en faire par la suite une étude complète. J'ai fait cette étude, et je viens aujourd'hui vous en apporter les résultats.

« I. J'ai reconnu d'abord que le puits en question, qui a été fouillé cette fois jusqu'au fond, c'est-à-dire jusqu'à 18 mètres, devait être identifié avec un puits que j'avais signalé dans une note écrite en 1884, et qui n'avait été déblayé à cette époque que jusqu'à 5 mètres de profondeur[2]. Il appartenait alors à un propriétaire nommé Charles Rollin, et était situé près d'une salle rectangulaire, d'environ 6 mètres de long sur 3 mètres de large, pavée de mosaïques et recouverte d'enduits diversement colorés, salle dont les vestiges ont été retrouvés par le propriétaire actuel, nommé Louis Gallerand. Dans la partie déjà déblayée, on ne trouva naturellement que la terre rejetée par le sieur Rollin. A 5 mètres, la pioche rencontra une pierre de taille, sensiblement carrée, de 1 mètre de côté sur $0^{m}15$ d'épaisseur. A côté, se trouvaient les morceaux d'un flacon de verre à deux anses (fig. 1), et autour les débris d'un vase de fer, dans lequel le flacon devait être contenu. A partir de 5 mètres, la muraille du puits,

1. Cf. *Mém. des Antiq. du Centre*, t. XXXI, p. 49.

2. Cf. *ibid.*, t. XI, p. 134, 149, 154; sur le plan annexé à cette étude, la salle est figurée en K et le puits au n° 4.

Digitized by Google

absente jusque-là, subsiste intacte jusqu'au fond. Le vide intérieur a de 0m65 à 0m80, selon les niveaux. De 5 mètres à 10 mètres, le puits ne renfermait que de la terre, des pierres, et des ossements, dont la plupart étaient des ossements d'animaux, mais parmi lesquels cependant se trouvaient les débris d'un squelette humain, circonstance qui ne s'était pas encore présentée dans les puits romains de Châteaumeillant. A 10 mètres, on rencontra deux pierres de taille, de 0m65 de long, 0m50 de large, 0m15 d'épaisseur; au-dessous, des décombres et des ossements d'animaux, notamment une tête de bélier; à 11 mètres, un chapiteau carré, et auprès, un cruchon cylindrique (fig. 2) et quelques débris de poterie; à 12 mètres, deux fragments de fût de colonne. L'un, lisse, a 0m20 de haut et 0m26 de diamètre; l'autre, à feuilles imbriquées, légèrement conique, malheureusement brisé, a 0m44 de haut et 0m27 de diamètre moyen. Un troisième fragment de fût, lisse, avait déjà été recueilli dans la partie du puits déblayée par Ch. Rollin. Au-dessous des fûts de colonne, se trouvaient des ossements d'animaux [1], un plat creux à trois pieds (fig. 3), une griffe de fer servant à retirer les seaux (fig. 4), et une monnaie complètement fruste; à 14 mètres, des fragments de *tegulae* et de briques, dont quelques-uns percés de clous, encore en place, un couteau de fer (fig. 5), et deux fragments d'enduits colorés, provenant de la salle rectangulaire signalée plus haut. De 14 mètres à 17 mètres, il n'y avait que des décombres, d'assez grosses pierres, quelques débris de bois (douelles de seaux), des morceaux de fer oxydés. A 17 mètres, on rencontra un seau en bois épais, assez bien conservé, qui n'a pas moins de 0m54 de haut et pèse 13 kilogrammes (fig. 6); à côté, une partie de ses anses, plusieurs autres morceaux de fer : clef, griffes, trépieds (fig. 7), anneaux, chaînes, cercles et

1. Parmi les animaux représentés, M. Amichau, vétérinaire, a reconnu : le cheval, le chien, le bœuf, le mouton, le cerf, le porc, et le lapin.

Digitized by Google

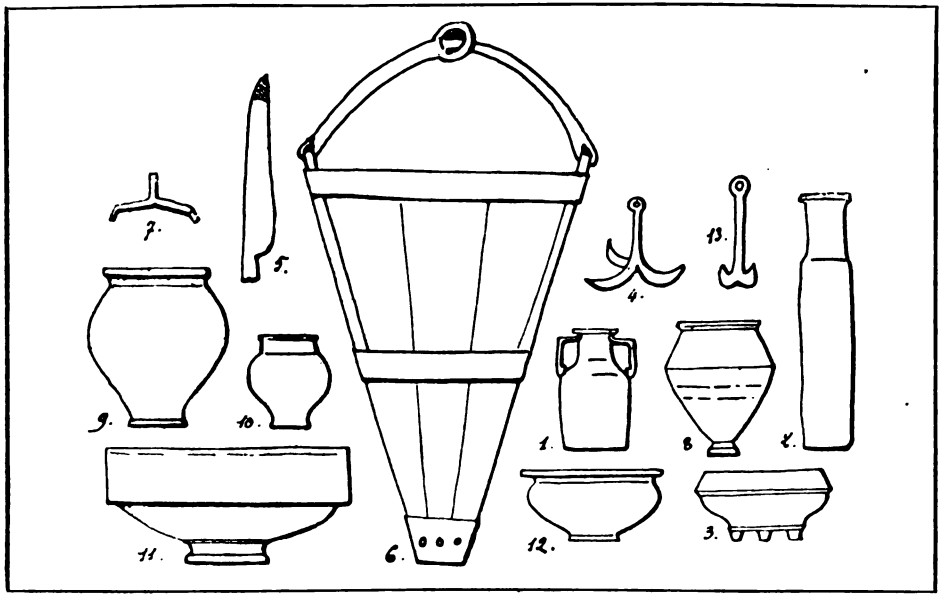

Objets divers retirés d'un puits gallo-romain au faubourg Saint-Martin à Châteaumeillant (Cher).

Digitized by Google

anses de seaux, etc.[1], et de la poterie noire, brisée en petits fragments; à 18 mètres, une *olla* en terre noire entière (fig. 8), de nombreux fragments de poteries variées, dont j'ai pu reconstituer quelques-unes (fig. 9 à 12), et finalement plusieurs coquilles d'escargots. On retira encore du puits, mais je n'ai pu savoir à quelles profondeurs, trois morceaux de meules, une pierre, percée au centre d'un trou cylindrique, 3 mètres cubes de moellons, une monnaie assez bien conservée d'Alexandre-Sévère, de l'an 222, une écaille d'huître et des noyaux de pêche, sans compter un amas assez considérable de terre détrempée par l'eau qui s'élève maintenant dans le puits déblayé à plus de 10 mètres de hauteur[2].

« II. D'après ce qui précède, l'histoire du puits Gallerand me paraît assez simple à retracer. Elle peut comporter trois phases : 1° le puits a été creusé pour procurer de l'eau à la maison voisine, celle à laquelle appartenait la salle aux enduits colorés située tout auprès; il a longtemps servi à cet usage : la présence du seau intact, les fragments de douelles, de cercles et d'anses, les nombreuses griffes retrouvées, tout concourt à le prouver. C'est dans cette phase de son existence que les seaux, les griffes, les fragments de chaîne, trouvés au fond, y sont tombés et y sont restés, ainsi que l'*olla* intacte et les vases qui ont pu être reconstitués. 2° A la suite d'un événement inconnu, émeute, invasion ou guerre, la maison voisine a été détruite et le puits comblé, au moins en grande partie, avec ses décombres : pierres de taille, chapiteau, fûts de colonne, carreaux, tuiles, moellons, enduits colorés, et aussi avec les détritus divers : débris de poteries, ossements d'animaux, etc., qui devaient,

1. Il y a en tout 140 morceaux de fer.

2. Pour les détails et la description des objets recueillis, voir les *Mém. des Antiq. du Centre*, t. XXXII (sous presse). — J'ai relevé sur une *patina* en terre rouge lustrée la marque de potier [D]OICCI, déjà rencontrée à Châteaumeillant; sur une *olla* en terre grise lustrée, le graffite incomplet KAR[.....].

Digitized by Google

comme de nos jours, former un amas dans un angle de la cour. D'après sa position dans le puits, l'individu humain dont on a retrouvé le squelette a dû y être précipité à la même date. Quelle date? Ici la monnaie d'Alexandre-Sévère peut servir d'indication : la date est évidemment postérieure à 222 et ne doit pas en être trop éloignée. 3° Enfin, si l'on admet, ce qui est possible, que le flacon de verre renfermé dans le vase de fer constituait une urne cinéraire, il faut supposer que la partie haute du puits, n'ayant pas été entièrement comblée, a pu être employée à un usage funéraire; mais cet usage ne serait en tout cas qu'accidentel. Ce n'est pas pour cela que le puits a été creusé, et ce n'est pas à cette occasion qu'il a été comblé. »

Séance du 4 Mai.

Présidence de M. E. Michon, vice-président.

Ouvrages offerts :

Héron de Villefosse (A.). *Jules Delamarre, archéologue, explorateur de l'île d'Amorgos.* Meaux, 1910, in-8°.

Renault (Jules). *Cahiers d'archéologie tunisienne.* IIIe cahier. Tunis, 1910, in-4°.

Ross (Ronald). *Malaria in Greece.* Washington, 1909, in-8°.

Vitry (Paul). *Louis Courajod.* Paris, 1910, in-8°.

Winckler et Puchstein. *Excavations at Boghaz-Keui in the summer of 1907.* Washington, 1909, in-8°.

Sur le rapport de M. Lefèvre-Pontalis, M. A. Rhein, présenté par MM. Delaborde et Prou, est élu associé correspondant national.

M. Piton entretient la Société de la population de Paris à l'époque de Philippe le Bel.

Il signale les erreurs de statistique commises par les

Digitized by Google

érudits antérieurs et propose de nouvelles évaluations qui permettent de fixer à 60000 personnes le chiffre de cette population.

M. P. Vitry, membre résidant, communique les photographies de deux fragments de voussures provenant des chantiers de Notre-Dame de Paris et actuellement exposés au Musée du Louvre.

Il y voit des morceaux de même style et de même époque que les plus anciennes parties de la porte Sainte-Anne et présente quelques observations nouvelles sur l'histoire de cette porte et sur l'ensemble iconographique auquel elle se rattache.

MM. Lefèvre-Pontalis, Mâle, Mayeux et Aubert présentent diverses observations.

Séance du 11 Mai.

Présidence de M. E. Michon, vice-président.

Ouvrages offerts :

Carton (Dr). *Thugga-Dougga.* Tunis, 1910, in-8°.

Magne (Charles). *Premiers éléments d'un inventaire des noms et marques de potiers.* Paris, 1909, in-8°.

— *Découvertes archéologiques dans les fouilles de la rue Dante.* Paris, 1909, in-8°.

— *Génie funèbre. Statuette de bronze recueillie dans les fouilles du sous-sol parisien de la rive gauche.* Paris, 1909, in-8°.

Valérian (Isidore). *L'antique cité de Pisavis de la Table de Peutinger.* Bergerac, 1910, in-8°.

M. E. Michon, membre résidant, offre à la Société au nom de l'auteur, M. le Dr L. Carton, associé correspondant national, un ouvrage intitulé *Thugga.*

« Le livre de M. le Dr Carton remplace un premier guide, vite épuisé, qu'il avait publié en 1893 après les deux

Digitized by Google

premières campagnes de fouilles dirigées par lui et si, à en croire l'auteur, il n'est encore ni le travail scientifique complet, ni l'ouvrage luxueux que ses successeurs auront la satisfaction d'éditer quand les travaux seront plus avancés, nous avons du moins le droit et le devoir de dire que, à ces deux mérites, scientifique et luxueux, souhaités à la publication de l'avenir, il participe largement. Trente-deux reproductions photographiques parfaitement venues, n'est-ce pas déjà une illustration singulièrement riche? Et, quant à la science, le seul nom de notre correspondant, sa parfaite connaissance de Dougga suffisent amplement à l'attester.

« *Thugga* commence par les renseignements pratiques indispensables à tout guide; suit une bibliographie, et nous trouvons ensuite, entre deux chapitres consacrés l'un au trajet depuis Tunis, l'autre aux environs, l'étude même des ruines : d'abord la situation générale, l'histoire de la ville et l'historique des fouilles; puis, en trois divisions, les parties orientale et méridionale, centrale et occidentale. Ici ce sont, pour ne citer que les curiosités principales, le temple de Célestis, la porte d'Alexandre-Sévère ou Bab-er-Roumia, l'hippodrome; là le Dar-el-Acheb, le temple de la Piété, le temple de Mercure, le temple du Capitole; là encore le temple de Saturne, le théâtre d'une si rare conservation, le mausolée libyco-punique, les thermes.

« Il se dégage de cette description un double intérêt. Le premier tient au sujet lui-même, s'il est vrai que, par la série la plus complète qui existe des monuments de toutes les civilisations qui ont fleuri sur le sol de l'Afrique, Dougga offre comme la synthèse de l'évolution de ce pays. Il en est un autre dû à ce que M. le Dr Carton, — il y a, non pas à le lui pardonner, comme il le demande, mais à le remercier de n'avoir pas su ou plutôt voulu être toujours impersonnel, — depuis près de vingt ans qu'il mit à Dougga la première pioche, non de destruction, mais de résurrection, s'est passionné pour elle et que c'est de toute son âme qu'il s'en est fait le cicerone enthousiaste. »

Digitized by Google

M. F. de Mély, membre résidant, fait la communication suivante :

« Dans son intéressant article sur les *Heures de Boussu*, précieux manuscrit conservé à l'Arsenal, M. H. Martin montre dans une des allégories le pélican se déchirant les flancs pour nourrir ses petits. Effectivement, c'est la légende adoptée par le symbolisme chrétien. Ici, par exemple, le pélican est représenté sous la forme d'un oiseau avec un bec crochu. On pourrait dire que, au moyen âge les animaux exotiques étant peu connus, leur représentation était souvent très conventionnelle. Cependant, dans les *Heures de Boussu*, on peut constater la présence d'un éléphant, admirablement dessiné, quand dans d'autres manuscrits d'époque voisine, par exemple le *Bon Alexandre* du Musée Dutuit, ce sont d'informes animaux de pure imagination.

« Mais revenons à notre pélican.

« Sa légende n'est pas à l'origine celle du symbolisme chrétien. Je la trouve pour la première fois dans un antique « bestiaire », celui des *Cyranides*, que je pense d'ailleurs être le plus ancien livre scientifique de l'humanité. Je crois donc utile de vous la rappeler. « Le ῥάμφιος est « un oiseau qui vit le long des rives du Nil; on l'appelle « aussi pélican (πελέκανος). Il vit dans les marais du Nil « et voici comment il aime ses enfants. Lorsqu'ils sont « nés et qu'ils commencent à grandir, ses petits le frappent « au visage. Ne pouvant supporter cela, les pélicans « battent leurs petits sur la tête et les tuent. Mais plus « tard, leurs entrailles sont émues et ils pleurent les « petits qu'ils ont fait mourir. Le même jour, la mère a « pitié de ses propres enfants; elle se déchire les flancs « et les ouvre et son sang, dégouttant sur leurs petits « cadavres, les ramène à la vie et ils ressuscitent natu- « rellement. »

« Il y a quelque chose ici de remarquable : c'est que ῥάμφιος veut dire « bec crochu », alors que le pélican, au contraire, a un bec plat, très long, et que le *Livre d'heures de Boussu* représente précisément un pélican avec un bec crochu.

Digitized by Google

« Y aurait-il là une survivance de la tradition antique, semblable à celle que naguère je vous montrais dans le symbolisme des *Triomphes de Pétrarque* qui, jusqu'au XVI^e^ siècle, fut exclusivement basé précisément sur les légendes de ces mêmes *Cyranides?* Ce serait donc une fois de plus la constatation d'une influence atavique ignorée, qui aurait ainsi fourni le thème d'une représentation, pour nous, au premier moment, scientifiquement inexplicable. »

M. le commandant E. Espérandieu, membre résidant, signale une inscription de Langres[1] dont la copie est ainsi donnée, d'après un manuscrit de Vignier, conservé à la Bibliothèque nationale (fonds fr. n° 5993) :

D M
CR·AXANO /// III·INDIIRCILEALI
HILARVS FIL· P·C·

« Cette inscription, que l'on croyait perdue, a dû être retrouvée depuis peu. En tout cas, je l'ai copiée l'année dernière au Musée de Langres, où elle est entrée postérieurement à la rédaction du *Catalogue* publié en 1902 par M. Charles Royer. Il faut lire :

D M
CRAXALLO IIT INDIIRCI NIAII
HILARVS · FIL · P · C ·

« Le texte est gravé dans un cartouche, au-dessous de deux bustes, l'un d'un homme barbu, l'autre d'une femme, sur une stèle de calcaire tendre de 0^m^44 de haut, 0^m^81 de large et 0^m^13 d'épaisseur. Un défaut de la pierre a forcé le lapicide à partager en deux groupes les lettres du mot *Inderciniae*.

« Il s'agit, ainsi qu'on le voit, du monument funéraire

1. *Corpus inscriptionum latinarum*, XIII, 5748.

Digitized by Google

élevé à ses parents par un personnage appelé Hilarus. La stèle n'aurait que peu d'intérêt si les deux noms de la première ligne étaient connus; mais je les crois inédits.

« *Crax-allus* est un vocable celtique formé sur le même thème que *Crax-ius*, *Crax-anius* et *Crax-illus*, dont on a des exemples[1]. *In-derc-inia* est à rapprocher des noms *In-derc-illus* et *In-derc-a*, tous deux fournis par une inscription de Bordeaux[2], et d'autres appellations, telles que *Derc-eia*, *Derc-eio*, *Derc-enna*, *Derc-etius*, etc.[3], où réapparaît le thème *Derc*, auquel on attribue, par analogie avec le vieil irlandais *dercaim*, le sens de « regarder » ou d' « apercevoir ».

« On peut observer que Craxallus et sa femme Indercinia, qui portaient des noms celtiques, avaient donné à leur fils un nom latin. C'est un témoignage, dont les exemples, du reste, sont nombreux, des progrès que faisait la romanisation dans les provinces. »

M. M. Prou, membre résidant, signale une note inédite de l'abbé Lebœuf, transmise à Montfaucon en 1721 par le bénédictin Baillivet et relative à une inscription romaine contenant une dédicace à la rivière Yonne.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, présente une pièce de céramique trouvée en Syrie, aux environs de Homs, l'antique Émèse. Elle a été envoyée au Musée du Louvre par le R. P. Ronzevalle, professeur à l'Université de Beyrouth.

« Vraisemblablement, c'est une lanterne, à peu près de la dimension de celles dont on se sert encore dans nos campagnes. Cette pièce est en terre grisâtre; elle a l'aspect d'une grosse carafe dont le goulot aurait été bouché et surmonté d'un anneau de suspension également en terre

1. Holder, *Altcelt. Sprach.*, I, col. 1157.
2. *C. I. L.*, XIII, 747 = Camille Jullian, *Inscript. de Bordeaux*, I, p. 345.
3. Holder, *Altcelt. Sprach.*, I, col. 1266.

Digitized by Google

cuite. L'anneau indique bien qu'elle était habituellement portée à l'aide d'un doigt comme on portait les anciennes lanternes d'écurie. Sa hauteur est exactement de 0m27, y compris l'anneau dont la hauteur particulière atteint 0m035; le diamètre de la base circulaire est de 0m13.

Lanterne en terre cuite trouvée à Emèse.
Musée du Louvre.

« A la partie basse, une ouverture arrondie en forme de gueule de four a été ménagée afin de pouvoir introduire une lampe à l'intérieur : c'est l'arrangement adopté pour nos veilleuses en porcelaine blanche. Au moment où l'argile était encore molle, douze trous ont été pratiqués dans l'enveloppe extérieure à l'aide d'une baguette ronde en bois ou en métal; ils sont répartis de la façon suivante. Six se trouvent disposés à peu près régulièrement dans la partie haute, un peu au-dessous du goulot; ils y forment comme une couronne; trois sont placés irrégulièrement,

Digitized by Google

au-dessous des premiers, sur la portion arrondie de l'objet, et enfin, près de la base, on en remarque trois autres aussi très irrégulièrement disposés. Ces trous étaient destinés à établir un courant d'air et à laisser passer la fumée qui se dégageait de la lampe. Des bavures intérieures indiquent bien qu'ils ont été percés de l'extérieur.

« Nous ne possédons aucun renseignement particulier sur la trouvaille. La parfaite conservation de l'objet permettrait de supposer qu'il provient d'un tombeau. D'ailleurs, ainsi que les lampes découvertes dans les tombeaux, il ne porte aucune trace de combustion.

« Cet objet peu commun présente une grande analogie avec un autre presque semblable, également en terre cuite, conservé au Musée de Sousse (Tunisie) et qui a été décrit de la façon suivante par M. C. Gouvet, conservateur de ce Musée[1] :

Sorte de veilleuse, de terre rouge ; le fond est formé d'un plateau tronconique renversé et très évasé, dont la petite base sert de pied, 0m09 ; la grande base, 0m17 et 0m03 de profondeur, est surmontée d'un tronc de cône légèrement renflé et fermé à sa partie supérieure ; il mesure 0m17 à la grande base, 0m105 à la petite sur 0m10 de hauteur. La petite base supérieure ou couverte reçoit une forte anse de 0m035 de largeur sur 0m05 de hauteur.

Dans le corps du cône on a ménagé une ouverture pour le passage de la lampe, de 0m09 de large sur 0m07 de hauteur, et trois trous de 0m005 ont été percés en triangles sur chaque côté de la grande ouverture afin d'établir un courant d'air à l'intérieur[2].

« M. Gouvet a publié un dessin de cet objet dans lequel on remarque une petite lampe en terre cuite introduite dans l'ouverture. Je pense que cette lampe est une adjonction de l'auteur de la note, destinée à faire comprendre l'usage de l'objet, car, si elle avait été trouvée en même temps que lui, M. Gouvet l'aurait décrite et mesurée avec la minutie et l'exactitude qui distinguent la rédaction

1. *Inventaire d'antiquités diverses trouvées dans le sud de la Tunisie*, dans le *Bulletin archéologique du Comité*, 1905, p. 112-119.

2. *Ibid.*, p. 114 et fig. 1, *veilleuse de terre rouge*.

Digitized by Google

de son inventaire. Sur ce dessin, la lampe est placée à l'intérieur de la veilleuse, la mèche tournée vers la partie close, l'anse restant du côté de l'ouverture. Est-ce bien la position qu'elle devrait occuper en réalité? Il m'a semblé plus prudent de ne pas la reproduire sur le dessin que j'en donne à mon tour et qui permettra de comparer la

Lanterne en terre cuite trouvée dans le sud de la Tunisie. Musée de Sousse.

lanterne de Sousse avec celle d'Émèse. La forme n'est pas exactement la même, mais les deux objets étaient évidemment destinés au même usage. Au lieu d'un anneau pour passer le doigt, l'exemplaire de Sousse est muni à la partie supérieure d'une anse un peu différente. Il a été trouvé dans un tombeau près de Bled-Maknassi, à 123 kilomètres de Sfax, dans la région desservie par la ligne de Sfax à Gafsa avec prolongement sur Metlaoui.

« La lanterne en bronze, récemment publiée dans nos *Mémoires* par le Dr Rouquette, avait été également recueillie dans un tombeau à Aïn-el-Hout, près de Souk-Arrhas[1]. On sait que l'habitude de placer une lampe près

1. *Mémoires*, t. LXV, p. 187-205; cf. *Bulletin*, 1908, p. 225.

Digitized by Google

du mort dans la sépulture a une origine asiatique; les populations puniques observaient cette tradition.

« Nous avons donc là deux exemplaires de lanternes communes en terre cuite. La fragilité de la matière ne saurait nous étonner, car nous nous servons nous-mêmes de lanternes en verre qui sont exposées aussi à bien des dangers. »

M. P. Monceaux, membre résidant, au nom du R. P. Delattre, associé correspondant national, directeur du Musée Lavigerie, communique des sceaux byzantins récemment découverts à Carthage :

« 1. Plomb de bulle. Diamètre : 0m022. Sur la face, buste d'un personnage barbu, dont la chevelure abondante est surmontée d'une croix grecque; à droite et à gauche, deux bustes plus petits, également surmontés d'une croix grecque. Au revers, dans une couronne, au-dessous d'une croix grecque, inscription en deux lignes :

+ Ἰωάννου π(ρωτο)κόμε(τος).

« L. 2. — Πρωτοκόμης (génitif κόμητος), titre byzantin, analogue à *primicerius*. Le mot est de formation barbare, moitié grec, moitié latin; κόμης est une simple transcription du latin *comes*.

« 2. Moitié d'un plomb de bulle, qui avait environ 0m021 de diamètre. Sur la face, dans une couronne, le buste de la Vierge, nimbée. Au revers, dans une couronne, la moitié droite d'une inscription en trois lignes :

[Μη]νὰ [ἀργ]υρο[πρά]του.

« L'ἀργυροπράτης était un banquier ou un agent financier. »

Digitized by Google

Séance du 18 Mai.

Présidence de M. Héron de Villefosse, ancien président.

Ouvrages offerts :

Guide de Smolensk. Smolensk, 1909, in-18.

M. F. Deshoulières, associé correspondant national, donne lecture de la note suivante de M. A. Blanchet, membre résidant :

« MM. le colonel Thil, F. Deshoulières et F. Bertrand ont bien voulu me signaler les nouvelles découvertes qui viennent d'être faites à Saint-Ambroix (Cher)[1]. On a découvert les substructions d'un monument qui pourrait être l'église primitive dont j'ai parlé. A côté gisaient plusieurs sarcophages ornés de croix et un autre creusé dans un fragment de frise d'un monument antique important. Cette sculpture, représentant des aigles, des boucliers ronds et des *peltae*, a peut-être appartenu à un temple de Jupiter. L'hypothèse paraît vraisemblable, car ces mêmes fouilles ont fait découvrir l'inscription suivante, gravée sur un bloc, qui a pu être une base de statue :

I · O · M
M · CATIVS · QVIR
INA · DIOCHARVS
V · S · L · M

« Le texte m'avait d'abord été signalé comme portant CAIIVS et l'estampage que j'ai eu sous les yeux ne laissait voir que ces lettres. Mais M. le colonel Thil a bien voulu nous écrire qu'une commission, dirigée par M. D. Mater, avait examiné et nettoyé la pierre. Cette opération

1. Voir ma communication dans le *Bulletin* de 1909, séance du 3 novembre.

Digitized by Google

fit apparaître une barre transversale, plus légèrement gravée, au sommet de la troisième lettre. Le gentilice *Catius* est bien connu. Quant au *cognomen*, c'est une forme provinciale de *Diochares*, qu'on connaît par divers textes et inscriptions [1].

« La dédicace d'une statue ou d'un autre monument à Jupiter s'explique d'autant mieux, venant d'un personnage portant ce surnom (Διοχάρης, de Διὸς χάρις, *Jovis gratia*).

« Le sol de Saint-Ambroix nous réserve certainement encore des surprises intéressantes. »

M. P. Vitry, membre résidant, entretient la Société de diverses sculptures de la fin du XV^e^ et du début du XVI^e^ siècle qui se trouvent dans les églises de la région du Roumois et ont été récemment publiées par M. Louis d'Heudières.

MM. Gaidoz, Enlart et Marquet de Vasselot présentent diverses observations.

M. F. de Mély, membre résidant, à la suite de la communication de M. Vitry et à propos d'une statue représentant un seigneur portant un faucon sur le poing, rappelle qu'à Auxerre le seigneur de Chastellux, chanoine de la cathédrale, avait le droit d'assister à la messe dans sa stalle, en costume de chasse avec son oiseau sur le poing [2]. En 1450, Rolland de Kernechrion avait obtenu le droit « d'antrer et de demeurer durant son vouloir, heugé et éperonné, l'oiseau sur le poing, durant l'office, au cueur de la cathédrale [de Tréguier], sans reproches des curés ni autrement » [3]. Le seigneur de Maintenon devait offrir, le jour de l'Assomption, un faucon à l'offrande de

1. Par exemple, une inscription de Narbonne, *C. I. L.*, t. XII, 4763.

2. *Bulletin des Antiquaires*, 1862, p. 69.

3. *Bulletin des Comités*, 1849-1853 [Beaux-Arts], t. III (2), p. 220.

Digitized by Google

la cathédrale de Chartres [1]. Enfin, ce qui pourrait fournir un renseignement plus précis peut-être pour la statue mentionnée par notre confrère, le seigneur de Sassay faisait dire une fois l'an, dans la cathédrale d'Évreux, par le curé de son village, au son du tambour, une messe à laquelle il assistait botté, éperonné, tenant un faucon sur le poing [2].

M. de Mély fait ensuite la communication suivante :

« Je crois intéressant de vous résumer une étude de M. Folgheraiter qui a paru il y a quelques années dans le *Journal de physique* et qui pourrait, pour les études d'archéologie, être fort utile, si on se donnait la peine de la mettre au point pour l'examen des terres cuites grecques et italiques.

« Voici le principe de son expérimentation : si on prend un cylindre ou un vase de forme quelconque en argile et qu'on le porte à une température d'environ 800°, on observe qu'après refroidissement le vase de terre est devenu un aimant permanent, dont la distribution magnétique est celle qu'il a acquise par induction terrestre pendant son refroidissement même.

« Il en résulte que l'examen magnétique du vase cuit pourrait donner des renseignements exacts sur la direction du champ terrestre par rapport aux coordonnées terrestres.

« Les observations de M. Folgheraiter, sur les vases étrusques, lui ont donné au VIII^e^ siècle av. J.-C. une inclinaison magnétique très petite, qui de plus était australe, c'est-à-dire que l'extrémité la plus basse d'une aiguille magnétique était, non le pôle nord, comme à présent, mais le pôle sud. Deux siècles plus tard, l'inclinaison avait une valeur sensiblement nulle.

« Dans la première moitié du I^er^ siècle, l'inclinaison à Arezzo avait à peu près la même valeur qu'aujourd'hui.

1. Souchet, *Histoire de la ville de Chartres*, t. IV, p. 18, 19, 113.
2. De Belleval, *Nos pères*, p. 392.

Digitized by Google

A Pompeï, en 79 ap. J.-C., l'inclinaison avait la valeur de 66.

« L'examen des vases corinthiens a fourni les résultats suivants : au VII^e siècle av. J.-C., l'inclinaison était australe, comme pour les vases étrusques de même époque ; vers le VI^e siècle, l'inclinaison était sensiblement nulle ; à la fin du V^e siècle, l'inclinaison était boréale et de près de 20°. »

M. Ch. Besnard, associé correspondant national, décrit une église primitive découverte au Mont-Saint-Michel et qui disparut dans le grand éboulement de 1103.

Séance du 25 Mai.

Présidence de M. E. Michon, vice-président.

Ouvrages offerts :

Boutroue (Alexandre). *Rapport sur une mission archéologique dans le sud de l'Espagne.* Paris, 1893, in-8°.

Cumont (Georges). *Le jeton de la Société d'archéologie de Bruxelles.* Bruxelles, 1909, in-8°.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, présente à la Société deux coupes d'argent de basse époque qui viennent d'être achetées par le Musée du Louvre. Elles ont été découvertes au mois de mars 1900 à Valdonne, commune de Peypin (Bouches-du-Rhône), et ont fait partie de la collection de M. Ernest Guilhou.

« Notre confrère M. H. de Gérin-Ricard les a signalées au Comité d'archéologie en 1901, peu de temps après leur découverte[1]. Toutes deux ont la même forme et à peu près la même dimension. Chaque fois qu'on découvre deux coupes ou deux casseroles en argent, il y a toujours un des deux objets légèrement plus petit que l'autre, c'est

1. *Bulletin archéologique du Comité*, 1901, p. 27-31, pl. II.

Digitized by Google

celui qui est destiné à reposer dans ou sur le plus grand; ils doivent entrer l'un dans l'autre. La plus grande de nos deux coupes mesure 0m175 de diamètre, beaucoup plus épaisse que l'autre, elle pèse 409 grammes; la plus petite mesure 0m17 de diamètre et ne pèse que 296 gr. Si on n'admet pas que ces deux coupes aient été primitivement fabriquées pour aller l'une avec l'autre, elles ont été du moins certainement appareillées.

« A première vue, leur ornementation est presque identique. Du côté intérieur, elles ont l'apparence de deux assiettes un peu creuses, entourées de bords légèrement rabattus en bourrelet. La décoration de ce côté se compose d'un motif central et de cercles concentriques en creux exécutés au tour. La première coupe présente d'abord un groupe de cinq cercles concentriques sur le bourrelet du bord; un peu au-dessous, un groupe de deux cercles; plus près du centre, un nouveau groupe de deux cercles; enfin, un dernier groupe de deux cercles (en tout onze cercles, disposés 5, 2, 2, 2) entourant une croix dont chaque branche se termine par deux annelets; cette croix est aussi en argent, mais le métal a reçu une teinte plus foncée (gris-bleu), elle est plate, incrustée sans aucun relief. La seconde coupe présente aussi quatre groupes de cercles concentriques disposés de la même façon (4, 2, 3, 3); au milieu du dernier groupe de trois cercles, du point central du plateau se détachent quatre traits creux en croix qui aboutissent sur un cercle dentelé.

« Les revers de ces deux coupes sont travaillés au marteau et chargés de contremarques différentes qui ont été reproduites isolément, sans une précision absolue, par M. de Gérin-Ricard. Ces contremarques, disposées circulairement sous le fond de chaque coupe, sont entourées par la bordure saillante qui constitue le pied. Sous chaque coupe, elles sont au nombre de cinq. Celles de la première coupe sont byzantines : elles se composent de deux croix et de trois monogrammes chargés de lettres grecques; l'un des monogrammes a été deux fois poinçonné, ainsi que la croix. Celles de la seconde sont méro-

Digitized by Google

vingiennes : elles se composent de deux croix (même poinçon), de deux têtes de profil en relief (même poinçon) et d'une inscription de trois lignes en relief entourée d'un grènetis et offrant le nom d'homme *Arbaldo*. Ainsi, sous le fond de chaque coupe, deux des estampilles sont imprimées deux fois tandis que la cinquième estampille n'apparaît qu'une seule fois. Les dessins de ces contremarques, donnés par M. de Gérin-Ricard, avaient été exécutés d'après des empreintes; je les ai fait refaire d'une manière plus exacte, d'après les originaux, en conservant à chaque contremarque la place qu'elle occupe sous le pied du vase ainsi que sa position par rapport aux autres contremarques.

« Notre confrère M. de Gérin-Ricard a décrit les deux plats de Valdonne avec un grand soin; il a rappelé les contremarques byzantines de la casserole de Cherchel, conservée au Louvre, et celles d'une autre pièce d'argenterie provenant du gouvernement de Perm en Russie, conservée au Musée de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg. Sans avoir la prétention d'être complet, on peut produire quelques autres exemples de contremarques byzantines relevées sur des pièces d'argenterie des Musées de Vienne, de Saint-Pétersbourg, de Paris et de Londres.

« Dès l'année 1850, Joseph Arneth [1] signalait, au Cabinet impérial de Vienne, un vase d'argent faisant partie d'un trésor découvert en 1814, extérieurement orné de six figures de divinités en relief. Sous le fond, on remarque *cinq* estampilles, dont quatre sont disposées circulairement autour de la cinquième (une cruciforme avec monogramme en lettres grecques; une circulaire présentant une tête nimbée de face entourée du nom ΑΝΔΡΕΑC; une troisième à base rectangulaire et à sommet arqué, avec tête nimbée et monogramme; une quatrième incom-

1. *Die antiken Gold- und Silber-Monumente des k. k. Münz- und Antiken- Cabinettes in Wien*, p. 78-79, n. 90; pl. S. VII. Ces contremarques sont reproduites par Dalton, *Catalogue of early christian antiquities and objects from the christian east*, p. 186.

Digitized by Google

plètement venue qui paraît être la répétition de la précédente; une cinquième mal venue qui a quelque rapport avec la troisième). Arneth pense que ces contremarques sont du VII^e siècle.

« En 1867, Ludolf Stefani[1] faisait connaître une casserole d'argent ornée de la représentation d'un nilomètre, trouvée en 1859 dans le voisinage de Perm. Trois estampilles (une circulaire avec buste nimbé; une hexagonale, une triangulaire) sont appliquées sous le fond[2]. Une coupe décorée d'une chasse au lièvre, trouvée en Russie et conservée au Musée de l'Ermitage[3], porte sous le fond *cinq* estampilles (une cruciforme deux fois répétée; une rectangulaire deux fois répétée; une hexagonale avec buste nimbé)[4]. Enfin, Stephani rapproche de la première casserole une autre plus petite, mesurant 0^m27 de diamètre et appartenant au comte Obolensky. On y voit sur le manche Neptune, debout, le pied posé sur un dauphin; autour de la panse se développe une scène de pêche[5]. *Cinq* estampilles ont été appliquées sous le fond (une cruciforme avec monogramme en lettres grecques, deux fois répétée; une rectangulaire avec le nom de l'impératrice ΘΕΟΦΑΝΩ; une circulaire peu lisible; une hexagonale avec un buste nimbé et le nom ΙΩΑΝΝΟΥ)[6].

« Une nouvelle trouvaille faite en 1878 dans le gouvernement de Perm, trouvaille renfermant des vases analogues à ceux qui avaient été découverts en 1780 et qui sont conservés dans la collection du comte Serge Stroganoff, fournit à Stephani l'occasion de signaler d'autres

1. *Compte-rendu de la Commission impériale archéologique pour l'année 1867*, p. 48-50; *Atlas*, pl. II, n. 1.

2. *Ibid.*, p. 50.

3. Stephani dit qu'elle présente de grands rapports avec une coupe du comte Stroganoff; il les considère comme deux produits du même atelier; *Ibid.*, p. 52.

4. *Ibid.*, fig. de la p. 52; *Atlas*, pl. II, n. 4.

5. Fig. de la p. 209. Cette scène offre la plus grande analogie avec celle qui décore la casserole de Cherchel.

6. *Ibid.*, p. 211.

Digitized by Google

estampilles analogues. Une première pièce porte au revers *cinq* estampilles (une cruciforme; une avec le sommet arqué, renfermant un buste nimbé et un monogramme; deux circulaires remplies par un buste de face, l'une d'elles est très imparfaite; une rectangulaire). Au-dessus de ces contremarques le nom ΑΝΔΡΕΟΥ est gravé à la pointe[1]. Un plat montre d'un côté, au centre d'un élégant rinceau de feuillage, une croix niellée dont les branches se terminent par de petits anneaux, comme sur un des plats de Valdonne; au revers, on constate la présence de *cinq* estampilles imparfaites; le diamètre du plat est de 0m27[2]. Un autre plat, également décoré d'un côté d'une croix niellée à branches annelées, entourée d'un rinceau de lierre, présente aussi au revers *cinq* estampilles mal venues (une avec un buste nimbé; deux cruciformes; deux autres presque méconnaissables)[3].

« Le Musée du Louvre, aujourd'hui en possession des plats de Valdonne, conservait déjà la casserole de Cherchel[4], représentant Neptune et des scènes de pêche. Il est nécessaire d'en rappeler ici les contremarques, au nombre de quatre, qui ont été déchiffrées, sous toutes réserves, par notre confrère M. G. Schlumberger. La première, cruciforme, contient le nom ΑΝΔΡΕΟΥ et en monogramme le mot ΕΥΒΙΟΥ; la seconde, ovale, offre un buste nimbé, accompagné du nom ΚΟCΜΑ; la troisième, rectangulaire, porte un buste nimbé avec le nom ΙΩ[ΑΝΝ]ΟΥ et peut-être ΕΥΒΙΟΥ en monogramme; la quatrième, placée sous le manche, est hexagonale et paraît renfermer le nom de Justinien, [ΙΟΥCΤΙ]ΝΙΑΝΟΥ (?)[5].

« Le Musée britannique possède aussi dans ses riches collections plusieurs pièces d'argenterie présentant des

1. *C.-R. de la Comm. imp. arch. pour 1878-1879*, p. 148; *Atlas*, pl. VII.
2. *Ibid.*, p. 156, avec fig.
3. *Ibid.*, p. 158, avec fig.
4. Victor Waille, *Note sur une patère d'argent découverte en Algérie*, dans le *Bulletin d'archéologie*, 1893, p. 83-90, pl. X.
5. *Ibid.*, p. 88-89.

Digitized by Google

contremarques byzantines. Dans le trésor de Lampsaque se trouvent deux objets d'argent contremarqués. Le premier est un trépied, destiné à supporter une lampe, qui a reçu deux estampilles, cruciformes, avec lettres grecques formant le nom CЄCTOC[1]. Le second est un disque

Contremarques sous la première coupe trouvée à Valdonne. Musée du Louvre.

arrondi, peu profond, avec quatre estampilles toutes imparfaites (une cruciforme, deux fois répétée, où a été lu le nom CICINNHC (?); une rectangulaire; une à sommet arqué)[2]. Dans un autre trésor d'argenterie provenant

1. Dalton, *Catalogue*, n. 376, avec fig.
2. Dalton, *Catalogue*, n. 379, avec fig.

Digitized by Google

de la côte nord de l'île de Chypre et trouvé dans un tertre voisin du monastère d'Acheripoetos, on remarque aussi un plat dont le revers porte *cinq* estampilles (deux circulaires, deux à sommet arqué et à base rectangulaire, une cruciforme)[1]. Un vase hexagonal du même trésor porte sous le pied trois estampilles semblables à celles qui se voient sous le vase précédent (marque cruciforme deux fois répétée)[2].

« De cette énumération, on peut essayer de tirer un enseignement. En comptant les deux plats de la Valdonne, elle comprend quatorze pièces d'argenterie portant des marques byzantines. Il y en a neuf sur lesquelles les estampilles sont au nombre de *cinq ;* c'est là un fait assez significatif. Des marques cruciformes sont répétées deux fois sur cinq pièces, d'autres marques le sont également. Plusieurs d'entre elles présentent des bustes de face entourés d'un nimbe, quelquefois placés sous une arcade et accompagnés de noms dans lesquels on a cru reconnaître des noms de saints. Enfin, il faut observer qu'on y relève le nom de l'empereur Justinien, celui de l'impératrice Théophano et que le nom de Jean peut également convenir à un empereur. Malheureusement, la plupart de ces marques sont imparfaitement venues; elles ont été détériorées par l'usage et le frottement, de sorte qu'il est aujourd'hui difficile de les reconnaître avec certitude ou d'en saisir tous les détails. De plus, les monogrammes présentent de grandes difficultés d'interprétation. D'après M. Schlumberger, le style de ceux de Valdonne nous reporterait au VII^e^ siècle. C'est aussi l'époque à laquelle certains spécialistes font remonter la plupart des autres. Peut-être retrouverait-on dans la législation contemporaine des prescriptions relatives au contrôle officiel des objets d'argent? Ce sont les juristes qui peuvent nous éclairer sur ce point. Je crois pour mon compte, avec MM. Smirnoff et Dalton, que ces estampilles représentent des marques officielles

1. Dalton, *Catalogue*, n. 397, avec fig.
2. Dalton, *Catalogue*, n. 399, avec fig.

Digitized by Google

de contrôle et que *cinq* devait être le nombre usuel de ces marques[1]. »

M. M. Prou, membre résidant, présente de son côté quelques observations sur la seconde de ces coupes, celle qui porte des contremarques mérovingiennes.

« Le buste rappelle les bustes gravés sur les monnaies mérovingiennes. La tête est ceinte d'un diadème, qui n'est plus visible, soit que la surface ait été usée, soit que le diadème soit mal venu à la frappe. Ce diadème était certainement un diadème perlé ou fait de deux traits minces, je veux dire un diadème étroit, fait d'une bandelette, peut-être ornée de perles; on en voit les lemnisques par derrière. Les cheveux dépassaient sur le front, les tempes et la nuque au-dessous du diadème, formant deux masses, l'une au sommet du front, au-dessus du nez, masse qu'on pourrait prendre pour un diadème formé d'un large cercle de métal, mais la comparaison avec les têtes des monnaies mérovingiennes montre qu'il s'agit bien d'une touffe de cheveux; l'autre masse de cheveux, sur la nuque, sous les lemnisques du diadème.

« Le dessin de cette tête est analogue au dessin de la tête des monnaies de Marseille, ce qui nous permet d'en fixer la date approximativement, puisque l'atelier de Marseille a émis des monnaies à noms d'empereurs ou de rois.

« L'effigie de Maurice Tibère sur les sols et tiers de sol marseillais présente les caractères que nous signalions. Comparez par exemple avec les sols d'or figurés pl. XXII, nos 28 et 30 du *Catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque nationale*[2]. Maurice Tibère a régné de 582 à 602. Mais on n'en conclura pas que l'effigie frappée sur le plat d'argent remonte à cette date. D'abord, il faut prendre garde que le monnayage au nom de Maurice Tibère s'est continué longtemps après sa

1. Cf. Dalton, *Catalogue*, sous le n. 397.
2. Maurice Prou, *Les monnaies mérovingiennes*.

Digitized by Google

mort; l'altération des légendes en est la preuve. C'est un monnayage d'imitation. Et particulièrement sur les sols d'or cités plus haut (nos 1374 et 1378 [1]), les légendes sont extrêmement altérées, presque méconnaissables sur le n° 1378 (pl. XXII, n° 30). Ces monnaies peuvent n'avoir été frappées que sous le règne de Clotaire II.

« Les monnaies de Clotaire II (613-629) ont les mêmes caractères que celles de Maurice Tibère, c'est-à-dire, outre les deux masses de cheveux au-dessous du diadème, l'une en haut, l'autre en bas, l'œil formé d'un globule, les lèvres représentées par deux petits traits à peu près horizontaux.

« Mais il faut remarquer que généralement sur les pièces de Maurice Tibère l'arcade sourcilière n'est pas reliée à la ligne du nez aussi nettement que sur la tête de notre plat, et qu'en outre le menton est mieux modelé et présente des contours plus arrondis. Tandis que parmi les pièces de Clotaire II, si les unes sont tout à fait semblables à celles de Maurice Tibère, les autres présentent des têtes avec tous les caractères ci-dessus énumérés, par exemple, *Catalogue*, pl. XXIII, nos 4 et 5, et le n° 3, où les caractères sont exagérés.

« Les mêmes caractères persistent sur les monnaies marseillaises de Dagobert (629-634) et sur celles de Sigebert III (634-656). Mais sous Sigebert, dont le règne fut long, le dessin s'altère. Et si sur certaines pièces de ce roi la tête rappelle celle du plat, comme par exemple *Catalogue*, pl. XXIII, n° 9, où nous voyons le nez relié très nettement à l'arcade sourcilière, le nez et l'arcade formant un seul trait très accentué, où le dessous du menton est fortement marqué d'un trait comme sur le plat; sur d'autres pièces au nom du même roi Sigebert, la tête prend un aspect de caricature. Il ne peut plus être question de la comparer au dessin de la tête du plat.

« Certainement le poinçon à l'aide duquel on a frappé

1. Maurice Prou, *Catalogue des monnaies mérovingiennes*, p. 301 et 302.

Digitized by Google

(ou repoussé) la contremarque du plat a été gravé entre 600 et 654; mais plutôt avant la fin du règne de Sigebert, puisque c'est sous ce roi que le dessin des têtes est devenu plus barbare.

« Nous inclinons à fixer la date du poinçon entre 613 (Clotaire II) et 640 environ, c'est-à-dire dans le second quart du VII^e^ siècle.

Contremarques sous la seconde coupe trouvée à Valdonne. Musée du Louvre.

« Nous n'avons considéré jusqu'ici que la tête proprement dite et non le buste. Le buste, c'est-à-dire les épaules, est bien différent de celui qui, sur les monnaies mérovingiennes en général et sur celles de Marseille en particulier, soutient la tête. A Marseille, ce buste est en forme de trapèze, drapé, avec les plis du paludamentum d'abord courbes et rappelant bien les plis de l'étoffe,

Digitized by Google

puis passant à des lignes à peine courbes et parallèles. Ici, nous n'apercevons que l'extrémité supérieure du vêtement, le col, qui a l'aspect d'un col d'étoffe souple, échancré sur le devant. C'est une disposition tout à fait exceptionnelle, dont la numismatique offre cependant un exemple. Nous trouvons une représentation analogue du buste sur un triens d'Autun au nom du monnayeur *Flavatus* (*Catalogue*, n° 131, p. 32, pl. III, fig. n° 5).

« Ce triens d'Autun, par son style, par les inscriptions, doit se placer au VII^e^ siècle.

« Reste la petite branche ou palme placée devant l'effigie. Le graveur a pu en trouver le modèle sur les monnaies. Car, sur certaines monnaies de Banassac (Lozère, cité de Javols), on remarque devant la tête une tige à plusieurs branches dont la plus haute est parfois terminée par une petite croix[1]. Sur le n° 2079 du Cabinet de France (*Catalogue*, pl. XXX, n° 13), le buste est encadré entre deux palmes d'une seule tige, comme celle du plat, mais légèrement courbée et terminée par une croisette. Or, il est notable que le dessin de la tête de cette pièce rappelle le dessin de la tête d'une pièce, n° 2062 du Cabinet de France (*Catalogue*, pl. XXX, n° 9), au moins pour l'œil, le nez et la touffe de cheveux supérieure; cette pièce n° 2062 est au nom du roi Sigebert III (634-656). Mais la pièce de Banassac avec palme est d'un style meilleur que celle de Sigebert III; le buste proprement dit y a encore un aspect antique; sur la pièce de Sigebert III, ce n'est plus qu'une confusion de lignes. La palme nous ramène donc, elle aussi, vers le deuxième quart du VII^e^ siècle. »

M. M. Prinet, associé correspondant national, étudie l'emploi de la crosse et de la mitre dans le blason français.

« Le canoniste Bernard de Rousergue, qui écrivait vers

1. *Catalogue*, p. 436, n^os^ 2092 à 2098. Ces pièces ne sont pas figurées dans le *Catalogue*; on en trouvera des dessins dans A. de Belfort, *Description générale des monnaies mérovingiennes*, n^os^ 736 et suivants.

Digitized by Google

le milieu du xv[e] siècle, a prétendu que ces deux insignes, lorsqu'ils étaient joints aux armoiries d'un prélat, devaient recevoir des dispositions différentes selon que ce prélat était un évêque ou un abbé.

« Les monuments prouvent qu'aucune distinction de ce genre n'a été observée avant l'époque moderne. »

M. Ch. Bruston, associé correspondant national, présente la reproduction d'une sculpture du chœur de la basilique de Saint-Sernin à Toulouse et propose une nouvelle lecture de la légende relative à Calvin.

M. le commandant Lefebvre des Noëttes, associé correspondant national, étudie les documents que fournissent pour l'histoire du cheval les plats sassanides du Musée de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg.

MM. Michon et de Mély présentent diverses observations.

Séance du 1[er] Juin.

Présidence de M. E. Michon, vice-président.

Ouvrages offerts :

Gérin-Ricard (Henry de). *Stèle grecque d'Égypte découverte à Marseille.* Bergerac, 1910, in-8°.

Loisne (comte de). *Note justificative de la carte des communes du Pas-de-Calais dont le nom remonte à l'époque gallo-romaine.* Paris, 1909, in-8°.

Mazauric (Félix). *Les musées archéologiques de Nîmes. Recherches et acquisitions. Année 1909.* Nîmes, 1910, in-8°.

Mély (F. de). *Le miniaturiste parisien Honoré.* Paris, in-4°.

Valois (N.). *Conseils et prédictions adressés à Charles VII en 1445 par un certain Jean du Bois.* Paris, 1909, in-8°.

M. E. Michon, membre résidant, dépose sur le bureau,

Digitized by Google

au nom de la Commission des impressions, le 4e fascicule du *Bulletin* de 1909.

Le président adresse les félicitations de la Société à Mgr Duchesne, membre résidant, élu membre de l'Académie française.

M. E. Chénon est élu membre résidant.

Sur le rapport de M. Lefèvre-Pontalis, M. G. de la Veronne, présenté par MM. Enlart et Maurice, est élu associé correspondant national.

M. M. Roy, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« Parmi les artistes italiens de la Renaissance venus en France sous François Ier, Lucca Penni et Francesco di Pellegrino furent du nombre de ceux qui parurent les premiers à la cour presqu'en même temps que le Rosso et le Primatice.

« Lucas Penni, originaire de Florence, élève de Raphaël, s'exerça à Gênes avec Perino del Vaga et, après avoir travaillé à Lucques et dans d'autres parties de l'Italie, arriva en France un peu après 1530. Il portait le surnom de Romain et nous le trouvons à Fontainebleau employé aux ouvrages de peinture de la chambre située au-dessus du portail d'entrée, de la salle du roi, de la grande galerie du château et de la salle haute du pavillon des Poêles, en même temps que le Primatice, sous la direction du Rosso. Il figure au compte des bâtiments de 1537-1540, à raison de 20 l. par mois, prix accordé aux artistes de premier ordre; le Primatice ne touchait alors que la même somme. Le compte de 1540-1550 le mentionne encore comme occupé aux patrons d'une tapisserie du roi et aux peintures de la grande galerie ainsi que des pavillons situés près de l'étang; il travaillait à cette époque dans l'équipe du Primatice, qui avait succédé au Rosso. Mais

Digitized by Google

au milieu de tous ces ouvrages de décoration du château de Fontainebleau, il est impossible de déterminer la part de Lucas Penni et par conséquent d'apprécier sa valeur personnelle; sa notoriété est surtout établie par les nombreux dessins qu'il nous a laissés ou qu'on lui attribue; quelques-uns de ceux-ci ayant été gravés portent la date et le nom de l'auteur, comme *la Marche au Calvaire* (1544) et une estampe représentant une bataille avec l'inscription : *L. Penne inven. 1562 H. Cock excud.* Toutefois, il ne faut pas conclure de cette dernière indication que Lucas vivait encore en 1562, les documents que nous rapportons plus loin prouvent au contraire qu'il avait disparu à cette époque depuis plusieurs années; ces dates doivent donc être considérées uniquement comme celles de la gravure; mais la légende qui révèle le nom de l'artiste est particulièrement précieuse et a permis à notre confrère M. Dimier[1] d'établir des comparaisons avec certains dessins du Louvre que l'on peut ainsi restituer à Lucas Penni avec la plus grande vraisemblance. Son style, facile à reconnaître, s'inspire surtout du genre italien; les caractères particuliers sont le détail des formes, l'exagération du relief des membres et de l'ossature ainsi que l'allongement des figures, en somme une imitation évidente du Primatice, mais en une interprétation plus grêle et plus sèche. D'ailleurs, Lucas, ainsi que l'affirme Vasari[2], a reproduit de nombreux sujets empruntés à l'œuvre du Primatice, parmi lesquels sont cités *le Jugement de Paris*, *le Sacrifice d'Abraham*, *le Mariage mystique de sainte Catherine*, *la Métamorphose de Callisto par Jupiter*, *le Conseil des Dieux*, etc. L'auteur des vies des plus excellents peintres a consacré une notice à un frère de Lucas, nommé Jean-François, dit le Fattore, l'élève préféré de Raphaël, qui le considérait comme l'un de ses enfants, lui donna asile dans sa maison et l'institua son héritier en même temps que Jules Romain. Le Fattore aurait été dans

1. L. Dimier, *Le Primatice* (Paris, 1900), p. 417.
2. Vasari, édit. Leclanché, t. VIII, p. 104.

Digitized by Google

la maturité de son talent vers 1528 et serait mort à l'âge de quarante ans. En donnant ces détails, Vasari mentionne que Lucas Penni passa d'Italie en Angleterre où, après avoir travaillé pour le roi et quelques marchands, il finit par se consacrer entièrement à faire des dessins que gravaient des Flamands. En cela Vasari se trompe évidemment et confond sans aucun doute Lucas avec son second frère Barthélemy, peintre du roi Henri VIII, qui était déjà à la cour d'Angleterre en 1531, année où il touche le prix d'une livrée. Ce dernier apparaît encore dans les comptes en 1538 pour une gratification et en 1539 pour un présent à l'occasion du nouvel an. Horace Walpole, qui a recueilli ces extraits de comptes dans ses *Anecdotes of painting in England*, fait également erreur quand il affirme que Lucas et Barthélemy ne sont qu'une même personne. L'acte suivant que nous avons retrouvé ne laisse plus le moindre doute à cet égard :

4 juillet 1553. — Honorable homme Loucas Despenis, paintre du Roy, dem. à Paris, fait, constitue, ordonne et establit son procureur noble homme Anthoine Marie, chantre et musicien du Roy d'Angleterre, pour plaider, eslire domicille, opposer et appeller et substituer et par especial pour par sond. procureur demander, poursuir, pourchasser, prendre et retenir tout ce que aud. constituant a esté delaissé, donné et légué par Berthelemy Despenis, son frère, en son vivant paintre dud. roy d'Angleterre, soit par donation faicte entre vifz, donation testamentaire ou autrement en quelque maniere que ce soit ou puisse estre et de ce que par sond. procureur aura esté receu et luy sera baillé et delivré en passer quictances et descharges vallables telles que au cas appartiendra et généralement prom. obl. — Fait et passé l'an mil cinq cens cinquante troys, le mardi quatriesme jour de juillet.

J. T. G. P.

« C'est, on le voit, une procuration donnée le 4 juillet 1553 par honorable homme Loucas Despenis, peintre du roi, demeurant à Paris, à noble homme Antoine Marie, chantre et musicien du roi d'Angleterre, pour le représenter et recueillir tout ce qui lui a été laissé, donné et légué par Barthélemy Despenis, son frère, en son vivant

Digitized by Google

peintre du roi d'Angleterre. Nous apprenons en même temps que Barthélemy était mort, sans doute à Londres, au commencement de l'année 1553 et que Lucas n'avait pas quitté la France à cette date et ne se disposait nullement à revenir en Italie, comme l'a supposé notre distingué confrère M. Dimier dans sa belle étude sur le Primatice[1].

« Fixé définitivement à Paris, rue de la Cerisaie, derrière le couvent des Célestins, Lucas Penni devait y terminer sa carrière à la fin de l'année 1556. Par son testament daté du 21 septembre 1556, il demande à être inhumé à côté de sa femme dans le cimetière de l'église Saint-Paul, sa paroisse :

21 septembre 1556. — Luc de Pennis, paintre, dem. à Paris rue de la Cerisaye derrière les Célestins, gisant au lict malade, toutesvoyes sain de pensée, bon propos, mémoire et entendement comme par ses présentes parolles et maintien il est deument aparu aux notaires soubzscriptz, lequel pensant et en luy sagement considérant qu'il n'est rien plus certain que la mort ne moins certain que l'heure d'icelle et que decedder luy convient de ce mortel monde en l'autre ne sçait quant ne comment, Parquoy non voullant decedder intestat, mais tandis que sens et raison sont en luy et gouvernent sa pensée, voulloir au salut et remedde de son âme disposer d'aucuns biens temporelz que Dieu et sa saincte grace luy a envoyéz en ced. mortel monde, auroit et a fait, ordonné et disposé son testament et ordonnance de dernière volonté, Au nom du père, du fils et du benoist st Esperit, Amen, en la forme et manière qu'il s'ensuit :

Et premièrement, comme bon et vray catholicque, a recommandé et recommande son ame, quant de son corps partira, a Dieu, notre créateur, a la benoiste et glorieuse Vierge Marie, mère de Dieu, a M. St Michel ange et archange et a toute la Court celleste de Paradis.

Item veult ses debtes estre payées et ses tors faiz reparez et amendez.

Item veult estre inhumé au cymetière de l'église St Pol, sa paroisse, a l'endroit ou a esté inhumée sa feue femme.

1. *Ibid.*, p. 399.

Digitized by Google

Item pour convoyer son corps en sépulture et pour le service et luminaire s'en raporte a ses exécuteurs cy après nommez.

Item veult avoir en lad. église St Pol pour le salut et remède de son ame le jour de son trespas ou le lendemain d'icellui ung service complet de troys haultes messes a diacre et soubz diacre, vigilles a neuf pseaulmes et neuf leçons, laudes et recommandances, et ung autre pareil service pour son bout de l'an qu'il veult et ordonne estre dit après en lad. église St Pol le plus tost que faire se pourra.

Item donne et laisse à Claude Trubart, sa chamberière, six escuz sol tant pour ses sallaires et services qu'elle luy a fait depuis deux ans en ça qu'elle l'a servy et pensé tant en santé que en maladie et pour ce qu'elle le gardera et pensera cy aprés et durant sa maladie de laquelle il a présent détenu au lict, laquelle somme il veult estre prinse sur la piece qu'il a paincte pour Madame de Guyse; Et se declare led. testateur qu'il ne prétend aucune chose en deux robbes, une cotte, deux chapperons et autres hardes et linge qu'elle a a son usaige en la maison dud. testateur par ce qu'elle les a achetez de ses deniers et non de ceulx d'icelluy testateur.

Aussi a déclaré led. testateur qu'il doibt a Guillaume Morin, drappier, vingt livres cinq solz troys deniers t. pour vente de drap qu'il en a eu de luy. Et se doibt a ung marchand grossyer de la rue au feurre a Paris près St Innocent la somme de vingt une livres dix huit s. pour vente et delivrance de marchandise qu'il a eue de luy par achapt, en seuretté de laquelle lad. Trubart a baillé aud. marchant grossyer deux anneaulx que led. testateur veult estre renduz a lad. Trubart.

Plus a la dame de la Mothe la somme de dix escuz sol tant d'argent a luy presté que pour despence qu'elle a faite pour luy.

Eslit pour ses exécuteurs Messire Jouan Portinari, gentilhomme fleurantin, et Francisque Scibec de Carpy.

Revocant par luy tous autres testamens et codicilles qu'il pourroit avoir cy devant faictz et passez, voullant que cestuy vaille et sortisse son plain et entier effect, force et vertu en tous ses poincts et articles... Ce fut fait et passé l'an Mil V^c^ cinquante six, le lundi vingt ungniesme j^r^ de septembre [1].

De la Vigne. J. T.

1. La minute de cet acte est à moitié rongée par l'humidité, mais, heureusement, au dos de la pièce se trouvent épargnées les notes prises par le notaire pour la rédaction définitive et nous

Digitized by Google

« On remarque parmi les quelques affaires que notre artiste tient à régler avant de disparaître un petit legs de six écus sol fait à sa servante et devant être prélevé « sur la piece qu'il a paincte pour Madame de Guyse ». Cette dame de Guise était sans doute Anne d'Este, fille d'Hercule, duc de Ferrare, et de Renée de France, qui avait épousé, le 4 décembre 1549, François de Lorraine, duc d'Aumale et de Guise, et il est intéressant de constater que Lucas Penni travaillait pour cette illustre maison. Il choisit pour exécuteurs testamentaires deux compatriotes, le gentilhomme florentin Jouan Portinari et Francisque Scibec de Carpi, l'habile menuisier du roi, qui, ayant reçu mission de veiller sur ses deux jeunes enfants, fit procéder à l'inventaire de ses biens par deux notaires au Châtelet de Paris. En effet, quelques mois seulement après la mort de notre artiste, Francisque Scibec, stipulant pour « Ysabeau Pennis, fille de feuz Luc Pennis, en son « vivant maître paintre à Paris, et de Marguerite (le nom « patronymique est malheureusement resté en blanc), « jadis sa femme », lui fait épouser Claude de Fresne, maître orfèvre à Paris, suivant contrat de mariage du 24 avril 1557. Par le même acte, l'exécuteur testamentaire s'engage à remettre aux jeunes époux la moitié des deniers à provenir de la vente qui « sera faicte par jus- « tice de tous les biens demourez du décès dudit defunct « Luc Pennis », et le futur constitue à sa femme un douaire assez modeste de 80 l. t. :

24 avril 1557. — Furent présens en leurs personnes honorable homme Francisque Scibecq, dit de Carpy, maitre menuysier bourgeoys de Paris, au nom et comme stippullant en ceste partie pour Ysabeau Pennis, fille de feuz Luc Pennis, en son vivant maitre peintre à Paris, et de Marguerite , jadis sa femme, du testament duquel defunct Luc Pennis led. Scibecq est l'un des exécuteurs, d'une part, et Claude de Fresne, maitre orfèvre à Paris, pour luy en son nom, d'autre part, lesquelles parties en la

avons pu ainsi rétablir aussi complètement que possible les parties effacées.

Digitized by Google

présence des notaires soubzcriptz, Loys Touchard, canonnier ordinaire en l'artillerie du Roy, et de Guillaume Touchard, aussi maitre orfèvre à Paris, cousins dud. de Fresne, à ce présens, recongnurent et confessèrent pour raison du mariaige futur qui p. le plaisir de Dieu se fera et sollempnisera en face de Saincte Eglise d'entre led. de Fresne et lad. Ysabeau Pennis, avoir fait et font ensemble de bonne foy les traictez, accords, douaire et convenances qui s'ensuivent : c'est assavoir led. Francisque avoir promis et promect bailler p. loy et nom de mariaige lad. Ysabeau aud. de Fresne qui la promis et promect prendre à sa femme et espouse le plus tost que bonnement faire se pourra si Dieu et Saincte Eglise se accordent et qu'il sera advisé entre eulx, leurs parens et amys. En faveur duquel mariaige led. Francisque promect bailler ausd. futurs mariez dedans la veille du jour desd. espousailles la moictié des deniers qui proviendront de la vente qui sera faicte par justice de tous les biens demourez du decès dud. defunct Luc Pennis a plain declarez en l'inventaire qui faicte en a esté après son trespas par deux notaires du Chastellet de Paris à la requeste dud. Francisque oud. nom d'executeur, sur icelle moictié préalablement desduict la moictié du paiement de quelques fraiz et debtes qu'il convient payer, lesquelz fraiz, debtes led. de Fresne dit luy avoir esté communicquez et donnez à entendre par icellui Francisque, et partant led. de Fresne a doué et doue lad. Ysabeau Pennis, sa future femme, de la somme de 80 l. t. en deniers pour une foys de douaire prefix à l'avoir et prendre par elle sans retour sur tous les biens dud. de Fresne, son futur mary, qu'il en charge du tout dès à present et si veult en oultre led. de Fresne que s'il prédeccedde lad. Ysabeau sans enffans vivans d'eulx deux au jour de la dissolution de leurd. mariage qu'elle ait et prengne par preciput et hors part les habillemens qu'elle aura et fera servir à son usaige les jours de dimanche oultre sond. droit de douaire prefix qui sera le propre des enffans venans dud. mariaige, et se consentent ced. present traicté de mariaige estre insinué et enregistré au greffe des insinuations de la ville et prevosté de Paris suivant l'ordonnance prom. obl. ren. — Fait et passé double l'an mil cinq cens cinquante sept, le samedi vigille de Quasimodo vingt quatriesme jour d'avril.

De la Vigne. J. T.

« En résumé, ces précieux documents me permettent de fixer les points suivants qui ont leur importance :

« 1° Lucas Penni eut deux frères, le premier bien connu

Digitized by Google

sous le surnom du Fattore et le second Barthélemy, avec lequel on le confondait jusqu'à présent, ce dernier peintre du roi Henri VIII, mort en Angleterre en 1553.

« 2° Lucas Penni, contrairement à l'opinion généralement admise, ne dut pas quitter la France, il paraît au contraire s'y être marié, mourut à Paris à la fin de l'année 1556 et fut enterré dans le cimetère de l'église Saint-Paul, sa paroisse.

« Francisque de Pellegrin, également florentin et compagnon d'atelier de Lucas Penni, auquel nous l'associons ici pour compléter un point biographique resté obscur, figure dans les comptes de 1534 à 1536 aux gages de 20 l. par mois comme peintre imagier employé aux travaux de décoration de la galerie François Ier au château de Fontainebleau. Vasari fait plusieurs fois mention de cet artiste, notamment à l'occasion de la mort du Rosso, qui, ayant été convaincu d'avoir injustement accusé de vol son ancien ami Pellegrin, se serait tué de désespoir vers 1541 ; mais nous n'entrerons pas dans les détails connus de la vie de F. Pellegrin, M. Dimier les a réunis, beaucoup mieux que nous ne pourrions le faire, dans une notice publiée par la Société historique du Gâtinais[1], notre but consiste uniquement à combler une petite lacune qui subsistait. En terminant son article, M. Dimier écrivait : « A « tous ces renseignements manque la date de sa mort que « Vasari n'a point fournie. » Cette date, nous pouvons l'indiquer approximativement. Pellegrin avait disparu en 1552 et sans doute depuis fort peu de temps, car le 25 juillet de cette année Francisque Scibec de Carpi, qui était décidément le soutien dévoué de ses compatriotes, place en apprentissage pour quatre années chez Jean Leschanson le jeune, maître serrurier à Paris, Barthélemy de Pellegrin, âgé de quinze ans environ, fils « de feu « Francisque de Pellegrin, en son vivant maître paintre, « natif d'Italye :

25 juillet 1552. — Honorable homme Francisque de Carpy,

1. *Annales*, 1901, p. 29 et suiv.

Digitized by Google

menuysier du Roy, n. s., dem. à Paris, confesse pour le proffit faire de Berthelemy de Pellegrin, filz de feu Francisque de Pellegrin, en son vivant paintre natif d'Italye, et à ce que led. Berthelemy gaingne à l'advenir plus aisément sa vie, l'avoir baillé et mis en aprentis de jour d'huy jusques à quatre ans après ensuivans finis et acomplis à hon. homme Jehan Leschanson le jeune, maître serrurier à Paris à ce present, prenant et retenant led. myneur à son aprentis auquel pendant led. temps il promet monstrer et enseigner sond. mestier, la marchandise et tout ce dont il se mesle et entremet en icellui luy querir et livrer son vivre et boire, menger, feu, lict, hostel et lumiere et avecques ce entretenir led. aprentis de linge, chausses, soulliers, habillemens... A ce faire fut present led. aprentis, aagé de quinze ans ou env., qui a declaré avoir ced. bail pour agréable..., prom. obl. ren. — Fait et passé double l'an mil cinq cens cinquante deux, le lundi vingt cinquiesme jour de juillet.

PICHON. J. T.

« On voit que ces artistes italiens, auxquels il faut ajouter leur ami Scibec, ne quittèrent pas notre pays, mais, l'adoptant comme une seconde patrie, s'y établirent définitivement, y moururent et leur descendance se confondit dans la nation française. »

Séance du 8 Juin.

Présidence de M. R. CAGNAT, président.

Ouvrages offerts :

AUBERT (Marcel). *Monographie de la cathédrale de Senlis.* Senlis, 1910, in-4°.

DURRIEU (comte Paul). *Découverte de deux importants manuscrits de la « librairie » des ducs de Bourgogne.* Paris, 1910, in-8°.

MARTROYE. *De la date d'une entrée solennelle de Justinien.* Paris, 1910, in-8°.

Le président annonce la mort de M. A. Rhôné, associé correspondant national, et exprime les regrets de la Société.

Digitized by Google

M. F. Martroye, associé correspondant national, entretient la Société de la chaire épiscopale conservée à Ravenne, dans la chapelle de l'évêché.

« Cette chaire est ornée d'un monogramme. Considérant ce chiffre comme celui d'un des anciens évêques de Ravenne, on a été amené à lire MAXIMIANVS EPISCOPVS et l'interprétation donnée au monogramme a fait attribuer le siège à l'évêque Maximien, sacré le 14 octobre 546[1]. Mais ce siège n'a pas toujours appartenu à l'église de Ravenne. Une chronique, due à un ambassadeur vénitien, le diacre Jean, nous apprend, en effet, qu'en l'an 1001 le doge de Venise, Pierre Orseolo II, envoya à l'empereur Othon III, à Ravenne, par ce diacre lui-même, une chaire artistement ornée de plaques d'ivoire sculpté qu'Othon reçut avec le plus vif plaisir et qu'il laissa à Ravenne pour y être conservée[2]. La précision du diacre Jean ne permet aucun doute. La chaire qu'il décrit est bien celle qui se trouve à Ravenne. Elle ne peut donc être celle de Maximien, car on ne voit pas comment, de Ravenne, elle serait passée en la possession du doge de Venise. D'ailleurs,

1. Molinier, *Hist. générale des arts appliqués à l'industrie;* t. I : *Les Ivoires*, p. 67; Ch. Diehl, *Justinien*, p. 652-654.

2. *Petrus Orseolus II Ottoni III cathedram elephantinis artificiose sculptam tabulis, per eundem diaconum, Ravennae direxit quam avide suscipiens in eadem conservandam reliquit* (*Monum. German. histor.*, in-fol., *Scriptores*, t. VII, p. 34, l. 45-48). Cf. Corrado Ricci, *Avori di Ravenna* (*Arte italiana decorativa e industriale*, t. VII (1898), p. 42-43, 50-51); *Byzantinische Zeitschrift*, t. VIII (1899), p. 713-714; Corrado Ricci, *Guida di Ravenna*, p. 25; Ch. Diehl, *Ravenne*, p. 93. Le diacre Jean avait été déjà précédemment l'ambassadeur du doge Pierre Orseolo II auprès d'Othon III, lors du premier séjour de ce prince à Ravenne. Après la mort d'Othon III, il fut délégué à Ratisbonne, avec Jean Orseolo, fils du doge, pour obtenir du nouvel empereur, Henri II, la confirmation des privilèges concédés aux Vénitiens et des titres de duc de Venise et de Dalmatie reconnus à leur doge par son prédécesseur (Diaconus Johannes, l. c.; Andrea Dandolo, *Chronicon venetum;* Muratori, *Rerum Italicarum Scriptores*, t. XII, p. 232, E).

Digitized by Google

dans le monogramme, considéré sans idée préconçue, on ne déchiffre pas nécessairement *Maximianus*. On y lit aussi bien, comme on le verra, *Maximus*. On est ainsi conduit à chercher hors de Ravenne l'origine du présent adressé à Othon III et à rappeler les circonstances dans lesquelles il lui fut offert.

« Trois ans auparavant, Pierre Orseolo II avait pris le titre de duc de Dalmatie, au retour de son expédition entreprise en 997 pour établir la domination vénitienne au delà de l'Adriatique[1]. Quand, en 1001, Othon III, qui, le 16 février de cette même année, avait été contraint de sortir de Rome, vint, en attendant les troupes qu'il faisait lever en Germanie, séjourner au monastère de Classe, près de Ravenne, où il célébra les fêtes de Pâques[2], Pierre Orseolo s'empressa de déléguer vers lui le diacre Jean avec mission de l'informer du succès de son entreprise et d'obtenir la reconnaissance des avantages qu'elle avait procurés aux Vénitiens[3]. Jean fut bien reçu par l'empereur, qui le chargea de remettre au doge deux ornements impériaux en or d'un magnifique travail. Ce fut comme remercîment de ces dons que le doge envoya un présent à Ravenne[4]. Pierre Orseolo ayant un intérêt évident à ne rien négliger pour bien marquer l'assentiment de l'empereur, ce présent dut, apparemment, être de nature à rappeler, par sa provenance, la conquête de la Dalmatie dont il sollicitait la confirmation.

« Or, le nom de Maximus se retrouve dans la dénomination d'une localité que mentionnent les récits de l'expédition de Pierre Orseolo II. Accueilli avec joie dans toute l'Istrie et la Dalmatie jusqu'à Spalato, Pierre Orseolo

1. *Ibid.*, p. 227-230.

2. Gregorovius, *Geschichte der Stadt Rom im Mittelalter*, lib. VI, ch. VI, § 6.

3. La négociation du diacre Jean après la mort d'Othon III prouve qu'il avait obtenu de ce prince pour le doge la confirmation du titre de duc de Dalmatie. Voir p. 267, note 1.

4. Diaconus Johannes, *Chron.* (*Mon. Germ.*, *Scriptores*, t. VII, p. 33 et 34).

Digitized by Google

résolut de soumettre le reste de cette contrée. Il voulait, est-il dit, aller occuper l'église de Saint-Maximus. Il en fut empêché par l'hostilité des habitants de l'île de Curzola qu'il dut réduire par la force[1]. Il eut ensuite à combattre les habitants de l'île de Lesina, dont la ville fut détruite par son ordre. Puis, aussitôt après ces victoires, il se mit en possession de l'église de Saint-Maximus, et ce fut en ce lieu que l'évêque de Raguse vint le trouver et lui prêter serment de fidélité[2].

« La localité dite l'église de Saint-Maximus était donc située entre Spalato et Raguse, dans la partie de la Dalmatie où le doge eut à vaincre des résistances, où il agit en conquérant, d'où par conséquent il put emporter un butin de guerre.

« Cette région n'est point éloignée de l'antique Salone, ruinée par les Goths en 535 et détruite par les Avares en 639. Trois cents ans avant son entière ruine, en 342 ou 343[3], l'église de Salone était régie par un évêque du nom de Maximus qui figure parmi les destinataires de la lettre encyclique adressée de Philippopoli à tout l'épiscopat, au clergé et aux fidèles par les évêques eusébiens dissidents du concile de Sardique[4]. Une inscription qu'on remarque dans la cathédrale de Spalato atteste que des reliques furent tirées des ruines de Salone[5] et on sait que, dès l'époque même de sa destruction, le pape Jean IV y avait envoyé un abbé nommé Martin avec mission de rechercher et d'apporter à Rome les reliques des saints[6]. Il est

1. Diaconus Johannes, p. 32-33; Andrea Dandolo, *Chron.*, lib. IX, cap. I, 28; Marino Sanuto, *Vite dei Duchi di Venezia* (*RR. II. SS.*, t. XII, p. 229, D; t. XXII, p. 468, D).

2. Diaconus Johannes, l. c.; Andrea Dandolo, *Chron.*, p. 230, C.

3. Pour la date du concile de Sardique, voir : Mgr Duchesne, *Hist. anc. de l'Église*, t. III, p. 215, note 3; Dom H. Leclercq, *Hist. des conciles*, t. I, 2e partie, p. 740 et note 2.

4. Hardouin, *Conc. collect.*, t. I, p. 671; Mansi, *Conc. ampliss. collect.*, t. III, p. 126.

5. J. Zeiller, *Les origines chrétiennes dans la province romaine de Dalmatie*, p. 39-40.

6. *Liber Pontificalis*, LXXXIV; éd. Duchesne, t. I, p. 330.

Digitized by Google

fort probable que le corps ou des reliques de l'évêque Maximus, considéré comme un saint[1], ont été tirées de même des ruines de Salone et placées dans cette église, élevée en son honneur ou désignée sous son nom, qui devint le centre du bourg dont se rendit maître Pierre Orseolo II. Il a pu y trouver le siège épiscopal de Maximus, transporté autrefois de Salone, le recevoir en don

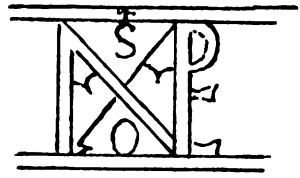

Monogramme de la chaire de Maximien.
Chapelle de l'Évêché de Ravenne.

ou s'en emparer. On comprend aisément la raison qui devait le déterminer ensuite à l'envoyer à Othon III. Faire agréer par l'empereur un trophée de ses victoires, c'était en quelque sorte obtenir dès l'abord, avant toute négociation, une consécration de sa conquête. Les circonstances de l'ambassade du diacre Jean donnent ainsi lieu de conjecturer que la chaire offerte à Othon III provient de la Dalmatie, soit de l'église de Saint-Maximus, soit des ruines de Salone ou d'une église voisine[2].

1. Le qualificatif *sanctus* attribué généralement aux évêques dans les inscriptions de leurs tombeaux (J. Zeiller, p. 116, note 3, et p. 131) a pu faire considérer les restes de Maximus comme les reliques d'un saint.

2. Maximus étant nommément cité dans l'adresse de la lettre des évêques eusébiens qui semblent ainsi le considérer comme pouvant être sympathique à leur parti, M. J. Zeiller se demande si les erreurs qui obligèrent les évêques de la province de Milan à sévir contre Leontius, le second des successeurs de Maximus, ne dataient pas du pontificat de celui-ci, et si, pour la même raison qui fit, semble-t-il, exclure Leontius de la confession des évêques

Digitized by Google

« De l'examen du monogramme résulte une forte présomption en faveur de cette hypothèse. D'une part, la forme de la lettre S qu'on y remarque prouve clairement qu'il est composé de lettres latines. On ne peut donc lire *Maximianos* et, si on admet la lecture *Maximianus*, la présence d'un O oblige à déchiffrer *episcopus* en toutes lettres, conformément à l'interprétation donnée par Dom Bacchini en 1723[1]; ce qui ne se peut qu'en prenant pour un C renversé la boucle de la lettre P. Cela n'est point sans difficulté. D'autre part, si, comme l'exige également l'interprétation de Dom Bacchini, qui est encore admise sans qu'aucune objection ait été opposée à cet égard, on admet qu'un monogramme de ce genre peut contenir, outre le nom, le titre du personnage, il est aisé de trouver dans le chiffre dont il s'agit toutes les lettres donnant MAXIMVS SALONAE EPS[2], la lettre L apparaissant dans la barre inférieure du signe X, à gauche la lettre O. La chaire de Ravenne serait par conséquent le siège d'un évêque de Salone, selon toute probabilité celui de Maximus, évêque vers 342.

« Les plaques d'ivoire dont elle est ornée ne peuvent, assure-t-on, être antérieures au VI^e^ siècle[3]. Cette appréciation semble exacte, du moins pour une partie des plaques. Mais si le siège lui-même était du VI^e^ siècle, il

martyrs dans la basilique de Salone, Maximus ne fut pas enseveli hors de cette basilique, dans une église suburbaine (J. Zeiller, p. 108 et 110).

1. Agnellus, *Vitae Pontificum Ravenn.*, éd. Bacchini, appendice (*RR. II. SS.*, t. II, pars I, p. 215, col. 2, D).

2. On pourrait lire également SALON, c'est-à-dire, selon la forme la plus fréquemment employée dans les conciles pour les titres des évêques, *Salonitatus* ou *Salonensis*. Mais, dans la lettre des évêques eusébiens, Maximus est nommé *Salonarum Dalmatiae episcopus* (Hardouin, *Conc. collect.*, t. I, p. 671, A). La forme *Salona*, au singulier, est employée par les auteurs anciens (*Mon. Germ.*, *Auct. antiq.*, t. IX, p. 231, 308, 738; t. XIII, p. 337).

3. Molinier, *ouvr. cité*, t. I, p. 73; Ch. Diehl, *Manuel de l'art byzantin*, Paris, Picard, 1910, p. 278-282.

Digitized by Google

faudrait, s'il provient de Salone, l'attribuer à un autre Maximus, évêque de cette ville de 593 à 620[1]. Ce n'est guère possible. Maximus II prenait le titre d'archevêque. Une inscription gravée sur un sarcophage retrouvé à Spalato ne laisse aucun doute à cet égard[2], et ce personnage, dont les intrigues mirent à si dure épreuve la patience de saint Grégoire le Grand[3], n'était pas homme à négliger d'affirmer ses prétentions. Or, le monogramme porte *episcopus*, non pas *archiepiscopus*. Peut-être la chaire de Ravenne a-t-elle, au VI^e^ siècle, subi des restaurations? Peut-être des anciennes plaques ont-elles été alors remplacées par d'autres? On aurait ainsi l'explication de la saisissante différence de qualité qu'on remarque entre les plaques du dossier de ce siège et celles de la partie antérieure, où se trouve le monogramme, et dont la décoration rappelle l'art du IV^e^ siècle. »

MM. Cagnat et Marquet de Vasselot déclarent assez difficile à accepter la lecture qui vient d'être proposée.

MM. Monceaux, de Mély et Lefebvre des Noëttes ajoutent quelques observations.

M. L. Mirot, associé correspondant national, communique des lettres inédites de Jean de Piles relatives au transport de divers obélisques à Rome au XVI^e^ siècle.

M. Lauer insiste sur l'intérêt de ces documents pour la topographie de Rome et particulièrement du Latran.

M. G. Serbat, associé correspondant national, étudie divers textes et dessins relatifs à l'église Saint-Julien-en-Grève à Paris.

1. Il succéda à Natalis en 593 (J. Zeiller, p. 151-152).

2. *Bullettino di archeologia e storia dalmata*, t. XXIII (1900), p. 292.

3. Saint Grégoire le Grand, *Ep.* IV, 20; VI, 3, 25, 26; IX, 81 (Migne, *Patr. Lat.*, t. LXXVII, p. 689, 795, 815, 817, 1013); T. Tarducci, *Storia di Gregorio Magno e del suo tempo*, p. 241-254.

Digitized by Google

Séance du 15 Juin.

Présidence de M. R. Cagnat, président.

Ouvrages offerts :

Chervin (Dr). *Le symbolisme dans la céramique américaine.* Paris, 1910, in-8°.

Delaborde (comte François). *Note sur le Carolinus des Gilles de Paris.* Paris, 1910, in-4°.

Durrieu (comte Paul). *Ingobert : un grand calligraphe du IXe siècle.* Paris, 1910, in-4°.

Mély (F. de). *Ugo de Vosor ou Nabuchodonosor.* Paris, 1910, in-8°.

M. Ch. Bruston, associé correspondant national, essaie de déterminer le sens général de l'inscription hiéroglyphique du disque en argile récemment découvert à Phaestos (Crète)[1].

« Me fondant sur la valeur idéographique de quelques signes, qui semble assez claire, et sur la répétition de plusieurs groupes de certains autres, je pense que ce document renferme d'abord l'énumération des dix principaux gouverneurs de l'île. Les trois premiers avaient chacun une ville forte. Le cinquième, le sixième et le septième étaient dans un rapport de subordination à l'égard du troisième; le neuvième avait à l'égard du huitième la même situation que le sixième à l'égard du troisième.

« La face A contient l'énumération des neuf premiers. Le dixième est mentionné au début de la face B, laquelle semble ajouter à cette énumération celle de quelques autres personnages moins importants.

« Ce curieux document renfermerait, d'après cela, la liste des principaux dignitaires de l'île de Crète au XVIIe ou XVIIIe siècle avant notre ère.

1. A.-J. Reinach, *Revue archéologique*, 1910, I, p. 1 et suiv.

Digitized by Google

« L'emploi, en Crète à cette époque, d'une écriture hiéroglyphique analogue à celle de l'Égypte paraît un peu moins surprenant quand on se souvient que, d'après la table des peuples dans la Genèse, les *Kaphtôûm* étaient un des peuples issus de *Mitsraïm* (l'Égypte) et que dans l'Ancien Testament l'île de Crète est appelée l'île de *Kaphtôr*.

« Quant à la langue qui se cache sous ces signes, il se peut que, comme l'écriture elle-même, elle fût plus ou moins apparentée à celle de l'ancienne Égypte. Quelques indices semblent militer cependant en faveur d'une origine sémitique. »

M. F. de Mély, membre résidant, signale, dans la miniature initiale du superbe manuscrit français 138 de la Bibliothèque nationale, l'*Histoire de la Toison d'or*, sur la tenture du fond, l'inscription : PAVO M̊ 447 BEV, c'est-à-dire Pavo, 1447, *be*[*velet*] (en flamand « me composa »). Le nom de Pavo est très connu. C'est celui de toute une dynastie de miniaturistes de Bruges qui se retrouvent dans le *Keuren* sous le nom de Pau, Paeu, Peau, pendant la deuxième moitié du xv^e^ siècle : Pauw en flamand veut effectivement dire paon. Nous lisons dans les registres de la Gilde de Saint-Luc, sur cette famille :

1460, François de Pau, admis à la maîtrise, reçoit pour élèves, en 1465, Pierre Willemssœne; en 1469, Louis van Hackere; en 1475, Pierre Róozel; en 1478, Jean Wouters et Jacques de Paeu; en 1489, Thierry Claerbout; en 1497, Liévin van de Watere.

1469, Jean de Paeu.

1478, Jacques de Paeu, fils de Josse.

1498, François de Pau, reçoit pour élève Nicolas van Risselle.

1509, Roger de Pau, admis à la maîtrise.

1513, Richard de Pau, admis à la maîtrise.

1527, Pierre de Pau, admis à la maîtrise.

1534, Daniel de Pau, admis à la maîtrise.

Digitized by Google

« Nous ne parlons pas des élèves miniaturistes formés par les de Pau après 1500.

« De la même époque est la signature de Watreleus qu'on lit sur la croupière d'un cheval de la miniature du folio 235 v° du manuscrit 5089 de la Bibliothèque de l'Arsenal, l'*Histoire romaine*, datée de 1462. Ce nom de Watreleus nous est connu comme celui d'un artiste de Bruges ayant travaillé pour le duc de Bourgogne. Laborde en parle dans ses *Preuves*[1]. Mais le *Keuren* précise, et dans le registre de la Gilde nous trouvons : Henri Van Watreloos, étranger, peintre, admis à la maîtrise en 1471, reçoit pour élèves Pierre Meuwels en 1471, Nicolas Myleman en 1475, Pierre Van Merghele en 1477, Nicolas Van Hontenesse en 1481. Il fut *winder* (juré) en 1472, 1478, 1479, 1481.

« Ces deux signatures se trouvent donc absolument identifiées par les textes d'archives qu'on peut en rapprocher. »

M. Durrieu présente quelques observations.

M. J. Toutain, membre résidant, fait la communication suivante :

« Au cours des fouilles importantes entreprises à Djemila, sur l'emplacement de l'antique cité de Cuicul, par le service des Monuments historiques, a été récemment découvert un autel de dimensions restreintes. Cet autel a été recueilli au milieu des restes d'un portique qui est peut-être celui du Capitole, peut-être celui d'un édifice voisin. Notre président, M. Cagnat, a réussi, malgré l'état de dégradation de la face qui portait l'inscription, à en déchiffrer le texte, et il m'a prié de vous le communiquer :

*m*ATRI DEVM MAGNAE AVG SAC
//*c*AECILIVS PAVLINVS MAGISTR
DENDROPHORORVM FLAMEN
ANNVVS CVRANTE C · CAE
CILIO RV//I//O FIL V S L A

1. T. I, p. CI.

Digitized by Google

[M]atri Deum Magnae Aug(ustae) sac(rum). [. C]aecilius Paulinus magister Dendrophororum flamen annuus curante C. Caecilio Ru[f]i[n]o v(otum) s(olvit) l(ibem) a(nimo).

« Au-dessus du texte, sur la face antérieure de l'autel, on distingue une femme assise dans un fauteuil à dossier; sur la face latérale gauche, une pomme de pin; sur la face latérale droite, deux objets dont l'un, de forme circulaire et en apparence bombé, est peut-être un crotale ou une cymbale, dont l'autre rappelle cette offrande si fréquente sur les ex-voto populaires de l'Afrique du Nord et désignée par le nom de gâteau cornu.

« Le texte et les représentations figurées appellent quelques observations. L'image de la déesse n'est pas accompagnée de ses animaux favoris, lions ou taureaux. Elle se rattache donc moins au type spécial de la Cybèle asiatique qu'à la série plus générale des déesses assises qui personnifient la Fécondité ou l'Abondance, plus spécialement la Fécondité agricole. Plusieurs statues ou statuettes de cette série ont été trouvées, aux environs de Tébessa, dans le caveau muré d'H^r^ Rohban[1]. Faut-il voir une confirmation de cette idée dans l'absence même de l'épithète *Idaea?* Ce serait peut-être un peu subtil.

« La pomme de pin qui orne la face latérale gauche de notre autel est caractéristique à la fois du culte de Cybèle et d'Attis et de la religion du Saturne africain. On sait que l'arbre porté par les Dendrophores dans le sanctuaire de la déesse phrygienne était précisément un pin; la présence d'une pomme de pin sur un autel consacré par un *magister Dendrophororum* n'a rien que de fort naturel. On sait, d'autre part, que la pomme de pin est un des objets ou des symboles le plus fréquents sur les stèles à Saturne soit de Thignica[2], soit des environs de Theveste[3].

1. Gsell, *Musée de Tébessa*, p. 83, n^os^ 7, 8, 9.
2. *C. I. L.*, VIII, 14912 et suiv.
3. Gsell, *Musée de Tébessa*, p. 15, pl. I.

Digitized by Google

« Si nous ne nous trompons pas en voyant soit un crotale, soit une cymbale dans l'un des objets figurés sur la face latérale droite, la présence de l'un ou l'autre s'explique fort bien par l'usage qui était fait des crotales et des cymbales dans les cérémonies et processions en l'honneur de Cybèle. Crotales et cymbales sont d'ailleurs fréquemment sculptés sur les autels tauroboliques[1].

« L'image du gâteau cornu est, au contraire, purement africaine. On ne l'a point, à notre connaissance, rencontrée ailleurs que dans l'Afrique du Nord; là, en revanche, elle est courante sur les stèles votives les plus populaires, sur celles qui ont le moins subi l'influence de l'imagerie religieuse gréco-romaine.

« L'autel découvert dans les ruines de Djemila atteste, par la nature ou l'aspect même des images et des objets dont il est décoré, le caractère particulier qu'a revêtu, dans cette partie de l'Afrique, le culte de la déesse phrygienne. Elle paraît ici moins sous les traits de la déesse asiatique inséparable d'Attis qu'avec la physionomie plus générale d'une divinité de la Fécondité surtout agricole appartenant au même cycle que le Saturne africain.

« Le culte de la Grande Mère des Dieux et d'Attis était répandu dans la Numidie septentrionale et dans les régions voisines; on a des preuves de son existence à Cirta[2], à Rusicade[3], à Mileu[4], à Sétif[5]. Le nouvel autel de Cuicul vient compléter la série de ces documents.

« Le personnage qui a dédié cet autel pour accomplir un vœu porte le titre de *magister Dendrophororum;* cette expression est, sous une forme un peu simplifiée, exacte-

1. Voir en particulier Espérandieu, *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine*, t. I, n. 313, 315, 317, 320; t. II, n. 1267.

2. *C. I. L.*, VIII, 6940, 6941.

3. *Ibid.*, 7956.

4. *Ibid.*, 8203 = 19981.

5. *Ibid.*, 8157; Graillot, *Revue archéologique*, 1904, I, p. 322 et suiv.

Digitized by Google

ment synonyme de la formule *magister coll(egii) Dendrophororum* qui se lit sur une inscription de Cemenelum = Cimiez[1]. Il y avait à Cuicul une confrérie de Dendrophores, dont Caecilius Paulinus était le président. Mais Caecilius Paulinus porte encore un autre titre : *flamen annuus*. Ce titre, sans être inédit, n'a été jusqu'à présent rencontré que sur deux inscriptions, l'une de Thubursicum Numidarum[2], l'autre, incomplète et mutilée, de Leptis Magna[3]. Mention du *flamonium annuum* se trouve sur une inscription de Theveste[4], dont on peut rapprocher un texte de Thala[5]. Sur aucun de ces documents le mot *flamen* ou *flamonium* n'est suivi du mot *Augusti* ou de l'abréviation *Aug.* On admet cependant qu'il s'agit dans toutes ces inscriptions du flaminat municipal. Or, on sait que dans les provinces africaines le titre de *flamen perpetuus* (*FL. PP.*) est beaucoup plus fréquent. Sans revenir sur les interprétations qui ont été données de ce titre, il est vraisemblable que la mention *flamen annuus* désignait plus spécialement le flamine en exercice, le flamine de l'année, tandis que le titre de *flamen perpetuus* était donné aux flamines sortis de charge et qui continuaient à porter le titre sans exercer le sacerdoce[6]. Si cette explication est juste, c'est l'année même où Caecilius Paulinus exerça le flaminat municipal qu'il a consacré cet autel à la Grande Mère des Dieux. Notre texte prouve donc, une fois de plus, quel accord régnait, dans le monde romain, entre la religion officielle de l'empire et les autres cultes, ici en particulier le culte oriental des divinités phrygiennes[7]. »

1. *C. I. L.*, V, 7904.
2. *C. I. L.*, VIII, 17167.
3. R. Cagnat, *Année épigraphique*, 1904, n° 16.
4. *C. I. L.*, VIII, 1888.
5. R. Cagnat, *Année épigraphique*, 1898, n° 96.
6. J. Toutain, *Les cultes païens dans l'empire romain*, t. I, p. 155-156.
7. *Ibid.*, p. 230-232.

Digitized by Google

Séance du 22 Juin.

Présidence de M. E. Michon, vice-président.

Ouvrages offerts :

Audollent (Auguste). *Bandeau de plomb avec inscription trouvé à Haïdra (Tunisie)*. Paris, 1910, in-4°.

Gauckler (Paul). *La « prêtresse » d'Anzio*. Paris, 1910, in-8°.

Guebhard (Dr). *Sur une spécialité céramique méconnue de l'arrondissement d'Uzès avant l'histoire*. Le Mans, 1910, in-8°.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, offre à la Société de la part de M. A. Audollent, associé correspondant national, un travail sur un bandeau de plomb avec inscription trouvé à Haïdra (Tunisie).

« M. Audollent est passé maître dans l'art difficile de déchiffrer et d'expliquer les inscriptions des tablettes magiques; il y a acquis une compétence particulière à laquelle tout le monde se plait à rendre hommage. L'objet propre de la tablette d'Haïdra est une restitution par suggestion divine, procédé nouveau dans cette catégorie d'inscriptions. Un certain Vitalianus y implore le secours des dieux pour rentrer en possession de son bien. Le texte est en langue grecque; le bandeau de plomb qui le porte est conservé au Musée de Constantine. »

Le président annonce la mort de M. F. Des Robert, associé correspondant national, et exprime les regrets de la Société.

M. P. Gauckler, associé correspondant national, entretient la Société de la célèbre statue de la « Fanciulla » d'Anzio récemment acquise par le gouvernement italien pour le Musée national des Thermes.

Digitized by Google

Il présente diverses photographies exécutées peu de jours après la découverte et qui montrent l'état de la plinthe avant toute restauration et étudie la technique des deux morceaux de la statue.

M. L. Joulin, associé correspondant national, entretient la Société des fouilles faites ces dernières années dans la célèbre station d'Ampurias et présente le plan des constructions et les photographies des nombreux objets découverts.

« La première étude topographique d'Emporion date de 1823. Après avoir reconnu le port de huit hectares derrière un grand môle en partie conservé, Jaubert de Passa plaçait la première ville (Palaiopolis) dans la petite île de Saint-Martin et, sur une grande colline voisine, entre de nombreux témoins d'une muraille de béton, la ville ibérique d'Indica. Sur la pente qui regarde la mer se trouvait la deuxième ville grecque (Neapolis), à laquelle Tite-Live donne une enceinte de 400 pas[1]. Depuis cette époque, les propriétaires du sol avaient découvert des substructions romaines sur différents points de la colline et fouillé des sépultures grecques et romaines, notamment dans une nécropole qui occupe une terrasse rocheuse le long de la mer, près de Neapolis.

« Des fouilles méthodiques, entreprises en 1908 par la Junte du Musée de Barcelone, ont déjà donné des résultats considérables, que nous résumons d'après les relations publiées et les communications de M. le professeur Manuel Cazurro, de Gérone, le très distingué directeur des fouilles.

« La muraille de la ville grecque de terre ferme est découverte sur deux côtés. Le côté sud a une centaine de mètres de longueur; au milieu se trouve la porte flanquée de deux grandes tours carrées; une troisième tour

1. Jaubert de Passa, *Notice historique sur la ville et le comté d'Empurias*, dans les *Mém. de la Soc. des Antiq. de France*, 1823.

Digitized by Google

réunit les deux côtés de l'enceinte. La muraille a 2 mètres d'épaisseur; les tours ont 8 et 10 mètres de largeur et 5 mètres de saillie. Tous ces ouvrages sont construits en énormes blocs d'un appareil polygonal assez fruste, posés sur mortier de terre et calés de petits matériaux. Les jambages de la porte sont assisés; on y voit la large rainure dans laquelle les bois étaient fixés. Les blocs ont été extraits sur place, dans le calcaire secondaire qui forme la colline d'Ampurias. La partie inférieure de la tour d'angle est taillée dans le roc. En s'élevant sur la pente de la ville, on a rencontré successivement un grand escalier conduisant à un soubassement en matériaux d'appareil quadrangulaire, plusieurs citernes et les substructions d'un petit temple et d'un autre édifice. Des sondages poussés jusqu'à 4 mètres sur divers points de la ville ont traversé des murs d'habitations en terre ou en pisé avec enduits d'argile. Les nombreux débris de poteries recueillies jusqu'ici dans la couche hellénique sont d'une époque postérieure au milieu du v^e^ siècle.

« Les fouilles faites sur la colline ont montré que la muraille en béton attribuée à la ville ibérique était celle de la colonie romaine d'Emporion. Toutefois, cette muraille repose sur un soubassement de pierres quadrangulaires à bossages, de l'appareil dit ibérique, qui doit être rapporté à une enceinte de la ville barbare. La ville romaine, d'une vingtaine d'hectares de superficie, a été fouillée dans sa partie sud; la rue avec portiques qui conduisait à la porte est découverte, ainsi que les habitations qui la bordaient.

« Deux nécropoles grecques sont connues. L'une, à inhumation, a des fosses creusées à la surface du roc; l'autre, à incinération, qui lui fait suite, a été découverte par les ingénieurs du service des Dunes. C'est dans ces deux nécropoles qu'ont été trouvés de nombreux objets, parmi lesquels des poteries grecques archaïques, dont certaines remontent à la première moitié du vi^e^ siècle.

« Les vestiges réunis dans les musées de Gérone et de Barcelone comprennent des décorations architectoniques

Digitized by Google

et de nombreux menus objets provenant de la nécropole, parmi lesquels la céramique et les bijoux occupent la première place. A Gérone, les éléments architectoniques sont des chapiteaux doriques et corinthiens et un bloc orné de dessins géométriques. La céramique renferme : 1° des poteries importées, vases chypriotes, chalcidiens, corinthiens, attiques à figures noires et rouges et à fond blanc et poteries campaniennes; 2° des vases de formes grecques très variées, destinés aux usages ordinaires, de pâtes grise, noire, brune, rose ou rouge brique, qui sont de fabrication locale, ainsi que les urnes du cimetière à incinération; 3° des vases peints ibéro-grecs; 4° des vases de terre recouverts d'engobe noir, qui rappellent les poteries de l'âge du fer du sud de la France. Il faut ajouter des alabastres de pâte vitreuse et des amphorisques émaillés. Parmi les parures, on trouve des bracelets et des anneaux de jambe, des bagues, des perles d'or, des amulettes égyptisantes, etc. Enfin, avec toutes les séries de monnaies d'Emporion, il a été trouvé des pièces massaliètes, celtibériennes et des Tectosages. Si l'on excepte quelques poteries campaniennes et arétines, des poteries dites « sagontines » et des monnaies de la République, aucun des vestiges romains ne peut être attribué d'une manière certaine à la première période de la domination romaine.

« Sur plusieurs points de la colline, il a été signalé des silos de grande dimension, que M. Cazurro considère comme des fonds d'habitations ibériques. L'un d'eux, situé en dehors de l'enceinte romaine et au sud-est, renfermait des tessons de poteries primitives et de vases ibéro-grecs. Des sépultures à inhumation et à incinération, vidées par les propriétaires du sol, sont également attribuées à la population indigène; c'est dans ces cavités que l'on a trouvé les poteries de pâte grossière du Musée de Gérone, qui rappellent le premier âge du fer du sud de la France, et les colliers, bracelets et fibules de Hallstatt et de Latène du même musée.

Digitized by Google

« Les principaux résultats des nouvelles recherches sont les suivants :

« 1° Les indications de Strabon et de Tite-Live, relatives à la situation de la ville grecque de terre ferme et à l'établissement barbare voisin, sont confirmées.

« 2° L'époque de la fondation d'Emporion était depuis longtemps discutée; on la plaçait vers 575, à la fin du VI^e^ siècle, dans le courant du V^e^ et même au IV^e^. Les poteries grecques archaïques d'Ampurias montrent que la colonie existait dans la première partie du VI^e^ siècle. L'enceinte récemment découverte permet de rapporter au plus tard au V^e^ siècle la ville de terre ferme.

« 3° Emporion se trouve aujourd'hui représenté par la muraille qui le défendait contre les barbares, son temple, de nombreux produits de l'industrie locale, des objets importés de la métropole, les monnaies et les cimetières. C'est l'ensemble de la vie coloniale qui apparaît, en jetant un nouveau jour sur les découvertes faites antérieurement à Marseille et dans la portion du littoral comprise entre Valence et Alicante, où s'élevait Artémision.

« 4° Ces fouilles éclairent puissamment les observations recueillies depuis une vingtaine d'années dans les stations barbares du nord de l'Espagne et du littoral méditerranéen de la France et de l'isthme pyrénéen. Elles expliquent toutes les influences helléniques relevées dans l'installation et les défenses des agglomérations, l'industrie et le commerce, les monnaies, l'art et la décoration. »

Séance du 29 Juin.

Présidence de M. E. Michon, vice-président.

Ouvrages offerts :

Chatelain (Louis). *Le culte de Silvain en Afrique et l'inscription de la plaine du Sers.* Rome, 1910, in-8°.

Le Clert (Louis). *Étude historique et archéologique sur*

Digitized by Google

les éperons. Les éperonniers troyens et les statuts de leur corporation. Troyes, 1910, in-8°.

Le Clert (Louis). *Catalogue de sigillographie du Musée de Troyes.* Troyes, 1910, in-8°.

Rhodes (Émile). *Les trompettes du roi.* Paris, 1909, in-8°.

Saintenoy (Paul). *L'église de Saint-Jacques de Compostelle et le décor architectural de l'Annonciation de Jean Van Eyck.* Anvers, 1908, in-8°.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, offre à la Société au nom de M. Louis Châtelain, membre de l'École française de Rome, un mémoire sur une inscription métrique, trouvée en 1909 en Tunisie et relative au culte de Silvain.

« C'est une pièce de vers fort curieuse au point de vue littéraire et qui se distingue surtout par une grande variété de rythmes. M. L. Châtelain l'a étudiée avec soin et en a fait ressortir tout l'intérêt. »

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, fait la communication suivante :

« Un de nos confrères de Seine-et-Oise, M. Maxime Legrand, associé correspondant national, qui habite Étampes et qui regrette de ne pouvoir assister à nos séances, m'a prié de communiquer à la Société divers objets recueillis à Mérouville, canton de Janville (Eure-et-Loir). Cette localité est située à quelques mètres d'une voie romaine qui mettait en communication les villes de Chartres et de Sens, voie très reconnaissable à Boinville-au-Chemin et qu'on peut suivre jusqu'aux environs de Sermaises. Entre ces deux points, son parcours est nettement indiqué sur la carte du ministère de l'Intérieur; à diverses reprises elle sert de limite entre deux communes.

« Dès 1847, un fermier de Mérouville, M. Sellerin, avait commencé des fouilles sur le territoire de Mérouville, au lieu dit Sampuy [1]; pendant plusieurs années, il y

1. C'est encore au même lieu qu'on fait le plus fréquemment des découvertes.

Digitized by Google

recueillit, à un mètre environ au-dessous du sol, des objets de toute espèce, monnaies en assez grande quantité, tuiles à rebord, poteries estampillées, meules de moulins à bras, épingles en os et en métal, clefs, poids en terre cuite de forme pyramidale..., etc.; il y reconnut également des constructions voûtées[1].

« En 1857, M. Ernest Menault rendit compte à notre Société des nouvelles découvertes et des constatations qu'il avait pu faire de son côté sur le même emplacement[2]. Bientôt les Musées voisins s'émurent et surveillèrent ce point. Comme Mérouville est situé à peu de distance d'Orléans, de Chartres et d'Étampes, les Musées de ces trois villes s'enrichirent d'un certain nombre de documents provenant de cette localité. Nous en avons la preuve dans le catalogue du Musée d'Orléans, où l'on peut relever la mention de plus de vingt objets provenant de Mérouville[3]. Dans le nombre figure une épingle à cheveux en argent découverte en 1872 et terminée par un buste qui semble représenter Vitellius[4].

« Les propriétaires des environs recueillirent aussi à Mérouville quelques monuments, et c'est grâce à l'obligeance de l'un d'eux, M. le comte de Cosnac, qu'en 1878 j'ai pu signaler à la Société des Antiquaires un poids en marbre noir trouvé à Mérouville et portant une inscription latine au pointillé[5]. Plus récemment, notre confrère M. de Mély nous a raconté l'histoire d'un très beau vase d'argent, publié jadis par M. de Longpérier, comme provenant de Champagne, à la suite d'une fausse indication d'origine, intentionnellement donnée par le vendeur. D'après les souvenirs de M. le Dr Robin, membre de la Société archéo-

1. *Bulletin des Antiq. de France*, 1857, p. 148-152.
2. *Ibid.*, l. c.
3. Cf. Desnoyers, *Catalogue du Musée historique de la ville d'Orléans*, passim. Ce catalogue a paru en 1881; le nombre des objets provenant de Mérouville a pu s'augmenter considérablement depuis vingt-six ans.
4. *Ibid.*, Antiques, p. 152, n. 853.
5. *Bulletin des Antiq. de France*, 1878, p. 190.

Digitized by Google

logique d'Eure-et-Loir[1], ce vase aurait été en réalité recueilli à Mérouville; d'après M. de Mély, la découverte aurait eu lieu vers 1868. Mais pourquoi notre confrère veut-il que ce précieux objet provienne des bagages qui suivaient l'armée d'un puissant conquérant[2]? Le sol de Mérouville nous a livré en assez grande abondance des antiquités romaines de toute nature pour rendre absolument vaine et inutile une hypothèse de ce genre. Ramassé en labourant par un charretier qui l'employa au plus vulgaire des usages, le vase d'argent de Mérouville fut d'abord acquis par le juge de paix de Voves, M. Letorsay, puis vendu à vil prix par ce dernier à un marchand de Châteaudun nommé Ballay[3]. En 1869, il faisait partie des célèbres collections du baron R. Sellière; depuis il est malheureusement passé au Musée britannique[4].

« Un de nos confrères, M. Louis-Eugène Lefèvre (d'Étampes), a bien voulu me faire savoir qu'un ancien fermier, retiré à Janville-au-Sel, possédait il y a quelques années une importante collection d'objets recueillis à Mérouville, parmi lesquels on remarquait en particulier une très belle balance romaine[5].

« Les Sociétés locales ont évidemment signalé d'autres découvertes et pourraient nous fournir au besoin des ren-

1. Voir la séance de cette Société du 21 août 1904.

2. *Bulletin des Antiq. de France*, 1905, p. 129; cf. 1904, p. 185.

3. C'est vraisemblablement ce Ballay qui donna une fausse indication d'origine.

4. Sur ce vase, voir A. de Longpérier, *Vase d'argent antique, appartenant à M. le baron R. Sellière*, dans la *Gazette archéologique* : la planche qui le reproduit a été publiée dans le t. VI (1880), pl. I; le texte n'a paru que dans le t. VIII (1883), p. 1-7; cf. *Œuvres*, t. III, p. 419, pl. IX. Voir aussi H. Thédenat et Héron de Villefosse, *Les trésors de vaisselle d'argent trouvés en Gaule*, fasc. 3, p. 79 et pl. IV; Déchelette, *Les bas-reliefs gallo-romains du Musée du Puy*, fig. 3, dans le *Congrès archéologique du Puy* (LXXI[e] session, 1904), p. 225.

5. Sur les objets trouvés à Mérouville, voir aussi *Comptes-rendus de la Soc. fr. de numismatique*, t. IV (1873), p. 3.

Digitized by Google

seignements beaucoup plus complets sur l'importance de Mérouville à l'époque romaine. Pour le moment, je me borne à ces détails en présentant le butin archéologique que M. Legrand m'a prié de soumettre à la Société.

« Ces objets sont au nombre de dix-huit. Je les énumère en les groupant suivant leur matière :

« Marbre blanc. Poids de forme ronde, légèrement ébréché et noirci par le feu. Il pèse 315 grammes : en faisant la part de la déperdition causée par l'usage, le frottement et les petites cassures des bords, il est vraisemblable que c'est un poids d'une livre = 327 gr. 453.

« Bronze. Fibule à disque médian; une large bande arquée et à côtes relie le disque à la traverse. — Fibule plate en forme de panthère découpée marchant vers la droite : les yeux sont creux; les taches du poil sont indiquées par une série de petits creux ronds qui ont dû contenir de l'émail; l'ardillon manque. — Fibule plate formée par un simple ruban à côtes; l'ardillon manque. — Fibule arquée dont le fil est retourné plusieurs fois sur lui-même pour former ressort; patine verdâtre; l'ardillon manque.

« Maillon provenant d'une chaîne; l'un des trous est rempli par du fer oxydé; patine bleuâtre.

« Petite bague de jeune fille, unie et très simple, dont le jonc a été brisé et tordu; le chaton porte l'inscription AMA. On connaît des anneaux de bronze de même forme sur lesquels on lit *ama me*.

« Petit cercle orné de chevrons.

« Couteau de poche dont le manche et la lame sont bien conservés. Le manche est en bronze; il est de forme à peu près rectangulaire; il se présente sous l'aspect d'un pilier ajouré, surmonté d'une base sur laquelle un petit chien se tient debout, la queue relevée. La lame très oxydée est en fer; elle est dans la position fermée, abattue sur le manche et, actuellement, ne peut plus manœuvrer; son dos prend une forme cintrée, s'élargissant vers le milieu et se terminant en pointe à son extrémité. Le

Digitized by Google

couteau étant fermé, cette pointe vient précisément

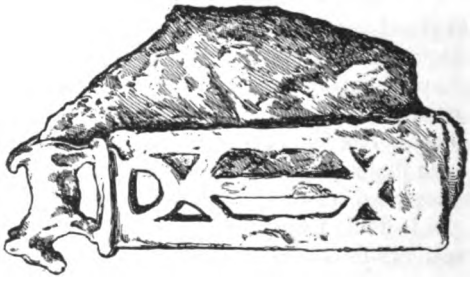

Couteau découvert à Mérouville (Eure-et-Loir).

s'abattre entre les deux fesses du petit chien qui orne l'extrémité du manche; long. : 0m09; larg. : 0m047.

« Fer. Petit instrument en forme de feuille plate et pointue, muni d'un manche qui se termine par un anneau mobile; long. avec l'anneau : 0m11. On a trouvé à Mérou-

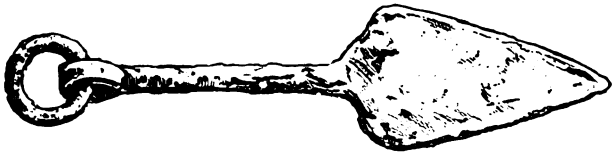

Ustensile en fer trouvé à Mérouville (Eure-et-Loir).

ville environ douze exemplaires plus ou moins complets de ce petit ustensile, dont on ignore l'usage.

« Style pour écrire, enveloppé d'une gaine d'oxyde.

« Os. Petite cuiller ronde (cochlear) avec une partie de son manche. — Débris d'un manche rond terminé par une partie plate.

« Terre cuite. Partie supérieure d'une figurine de Vénus Anadyomène pressant sa chevelure de la main droite; la

Digitized by Google

main gauche était abaissée le long du corps. Terre blanche; travail gaulois.

« Fragment d'un vase décoré à la barbotine et recouvert d'un vernis noir.

« Petite fusaïole.

« Anneau.

« Poids rond minuscule, en terre cuite rougeâtre, pesant 6 gr. 1/2.

« A cette nomenclature il faut ajouter deux monnaies romaines en argent et plusieurs monnaies gauloises. Ce n'est pas la première fois qu'on rencontre des monnaies gauloises à Mérouville[1] : cette constatation tendrait à prouver que ce point avait déjà une certaine importance commerciale avant l'arrivée des Romains.

« Notre confrère M. de la Tour a bien voulu examiner et déterminer ces monnaies. Des deux pièces romaines en argent, la première est une monnaie consulaire de la famille Sulpicia, antérieure à l'ère chrétienne, la seconde est une monnaie de l'empereur Trajan Dèce, mort en 251. Deux des monnaies gauloises sont en potin, coulées, à l'imitation du bronze de Marseille au type du taureau cornupète; deux autres appartiennent au monnayage des Carnutes[2]; la cinquième est une pièce des Aulerci-Eburovices[3].

« De ces dix-huit objets, le couteau est évidemment la pièce la plus curieuse et la plus intéressante avec son manche en bronze ajouré, avec sa lame en fer dont la pointe, par suite d'une idée assez gauloise du fabricant, entre dans le train de derrière du petit chien qui surmonte le manche.

« Les couteaux sont des objets très usuels qu'on égare facilement; aussi, comme on en retrouve souvent dans

1. Muret, *Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque nationale*, n. 6211.

2. De la Tour, *Atlas du catalogue des monnaies gauloises*, pl. XIX, nos 6188 et 6317.

3. *Ibid.*, pl. XXVIII, cf. 7078.

Digitized by Google

les fouilles, nos musées en possèdent de nombreux spécimens. Presque toujours la lame en fer est rongée par l'oxyde ou bien elle est brisée; mais le manche, généralement en bronze ou en os, est mieux conservé. La plupart du temps ces manches sont décorés d'un fleuron ou de motifs d'une variété infinie : deux doigts tenant une boucle, un Amour, une figure en ronde bosse sortant d'un fleuron, un animal, souvent une tête de chien, un chien poursuivant un lièvre, un singe assis sur un chien..., etc. Le Musée du Louvre possède un manche de couteau en ivoire formé par une figure de gladiateur. On connaît quelques exemplaires montés en argent; on a même trouvé en 1864 à Heiligkreuz un couteau à manche d'or, orné de pierreries[1].

« M. Maxime Legrand se propose de dresser une liste des antiquités provenant de Mérouville que possède le Musée d'Étampes et de faire un relevé semblable aux Musées de Chartres et d'Orléans. Nous ne pouvons que l'encourager à exécuter ce projet intéressant. C'est grâce à l'obligeance de M. Ch. Forteau qu'il a obtenu les objets qu'il nous communique. Le cultivateur, qui depuis un certain nombre d'années remet à M. Forteau tout ce qu'il trouve, en a fait la découverte dans des champs situés le long de la voie romaine de Chartres à Sens.

« Cette voie, m'écrit M. Maxime Legrand, que l'on « retrouve très bien au-dessus d'Intreville, à la ferme de « la Croix, passe au nord de Mérouville et traverse le che- « min de Mérouville à Ormeville, au lieu dit la Maulne ou « la Maune. C'est en cet endroit qu'a été trouvée la fibule « en forme de panthère avec de nombreux objets déposés « au Musée d'Étampes. Le couteau, les poids, les autres « fibules, les monnaies proviennent d'un endroit voisin

1. Sur les couteaux antiques, voir l'article *Culter* par Salomon Reinach, dans le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de Saglio; cf. lieutenant-colonel Dervieu, *Le couteau*, dans les *Mém. de la Soc. des Antiq. du Centre*, 1909, t. XXXII, p. 117 et suiv.

Digitized by Google

« des routes de Mérouville à Bandreville et à Gommer-
« ville. Sur tous les points où les fouilles ont été prati-
« quées, des traces d'incendie se retrouvent ; les carreaux,
« les pierres, les morceaux de poteries, tout est calciné,
« mêlé à de la cendre et à des charbons. Les monnaies
« romaines rencontrées à Mérouville sont en général du
« Haut-Empire ; le Musée d'Étampes conserve cependant
« plusieurs Postume en grand bronze et diverses pièces
« du Bas-Empire. M. Forteau possède un assez curieux
« crochet de suspension en fer placé au bout d'une chaîne,
« une lame de poignard en bronze admirablement patiné,
« ainsi qu'un buste de statuette en terre blanche curieu-
« sement coiffé. »

M. Héron de Villefosse présente ensuite, toujours au nom de M. Maxime Legrand, une hache en pierre noire excessivement dure, portant sur chacune de ses faces une arête très saillante et mesurant 0m09 de longueur. Cette hache a été trouvée à Bouray, station de la ligne d'Étampes à Paris, dans un endroit nommé Cochet, non loin du gué de la Juine, où ont été signalés de nombreux vestiges de l'époque préhistorique.

« Enfin, M. Maxime Legrand m'a encore confié un petit buste en ivoire (?) très usé, dont le dessin est ci-contre, et qui aurait été recueilli à Chalon-sur-Saône dans les dragages de la Saône [1]. Ce buste, donné à M. Legrand par M. Patriarche, notaire à Chalon-sur-Saône, mesure 0m05 de hauteur et repose sur une base à peu près rectangulaire qui ne paraît pas intacte sur deux de ses côtés, mais dont le dessous est parfaitement uni, sans trace de cassure; il n'y a aucune apparence que ce buste ait pu surmonter une tige d'épingle. Les cheveux ne sont pas indiqués, ce qui ne permet pas de dire si la tête est celle d'un homme ou d'une femme. Le visage imberbe est

1. C'est aussi dans le lit de la Saône, et probablement à Chalon-sur-Saône, qu'aurait été recueilli le petit plateau décrit plus haut, p. 189-192.

Digitized by Google

allongé, les yeux bien ouverts, la bouche entr'ouverte et les oreilles assez grandes. »

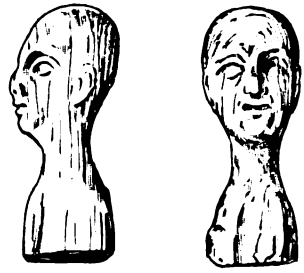

Buste en ivoire trouvé à Chalon-sur-Saône.

M. F. Martroye, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« La chronographie de Théophane contient quelques dates particulièrement précises dans lesquelles le chroniqueur note, en plus de l'année et du quantième du mois, l'heure et le jour de la semaine. Plusieurs de ces dates présentent une singularité qui, à première vue, lorsqu'on considère chacune d'elles isolément, semble le résultat d'une erreur, mais qui paraît systématique quand on remarque dans toutes une même circonstance que mettent en relief les passages suivants :

« An du monde 6046. Cette année, note Théophane, « le 15e jour du mois d'août, IIe indiction, au moment « où luisait l'aube du dimanche, se produisit un terrible « tremblement de terre[1]. » Comme il s'agit d'une date antérieure au 29 août, la réduction en date de notre ère doit se faire par la soustraction du nombre 5492[2], qui

1. Theoph., *Chronogr.* (*Corp. Script. Hist. Byz.*; éd. de Bonn., p. 354, l. 18).

2. D. Serruys, *Les transformations de l'Æra Alexandrina Minor.*, dans la *Revue de philologie*, 1907, p. 262, n. 5.

Digitized by Google

donne l'an 554, date exacte de ce désastre survenu, en effet, en la IIe indiction[1]. En 554, le 3e dimanche d'août était le 16[2]; Théophane marque le 15.

« An du monde 6036. Cette année, rapporte Théophane, « le 6e jour du mois de septembre, 1er de la semaine, se « produisit un tremblement de terre si violent qu'il ruina « la moitié de la ville de Cyzique[3]. » Comme il s'agit d'une date postérieure au 29 août, la réduction en date de notre ère doit se faire par la soustraction du nombre 5493[4]. Elle donne l'an 543; et c'est, en effet, en cette année que le comte Marcellin note cet événement[5]. En 543[6], le 1er lundi de septembre était le 7; Théophane donne néanmoins la date du 6.

« An du monde 6021. Cette année, rapporte Théophane, « le 29e jour du mois de novembre, à la 3e heure, « 4e dimanche, VIIe indiction, un tremblement de terre « causa à Antioche un nouveau désastre, deux ans après « le précédent[7]. » Pour une date du mois de novembre, la réduction devrait se faire par la soustraction du nombre 5493 et donnerait l'an 528, date admise généralement[8]. Mais en 528[9], le 4e dimanche de novembre était le 26. Il est donc certain que Théophane met cet événement en 529 qui coïncide d'ailleurs exactement avec la

1. Malalas, *Chr.*; *C. S. H. B.*, p. 486. Cf. Ch. Diehl, *Justinien*, p. 423.

2. Pascha, non. apr., 5 avril (Victorius Aquitanus, *Cursus paschalis*; éd. Mommsen, *Mon. Germ.*, *Auct. Antiq.*, t. IX, p. 734-735).

3. Theoph., *C. S. H. B.*, p. 347, l. 14.

4. D. Serruys, l. c.

5. Marcellinus Comes, *Chr.*, a. 543, 2 (éd. Mommsen, *M. G.*, *A. A.*, t. XI, p. 107).

6. Pascha, non. apr., 5 avril (Victorius Aquitanus, p. 732-733). Le texte de Théophane porte : 1re indiction. C'est une faute évidente. La 1re indiction était en l'année 538 et l'année 543 coïncidait avec la 6e indiction (Marius Aventicensis, *Chr.*; éd. Mommsen, *M. G.*, *A. A.*, t. XI, p. 236).

7. Theoph., *C. S. H. B.*, p. 272.

8. Ch. Diehl, *Justinien*, p. 579.

9. Pascha, VII kal. apr., 26 mars (Vict. Aquit., p. 730-731).

Digitized by Google

VII[e] indiction[1]. En 529[2], le 4[e] dimanche de novembre était le 30; Théophane indique le 29.

« Ces dates présentent toutes une même circonstance, propre, semble-t-il, à expliquer la particularité qu'on y remarque. Les événements auxquels elles se rapportent se sont accomplis après minuit et avant la 1[re] heure du jour, au sens romain, fixée à 5 heures 17 minutes 30 secondes en été, à 8 heures 17 minutes 30 secondes en hiver[3]. Les Romains distinguaient un jour civil et un jour naturel : le premier se comptait de minuit à minuit, le second du lever du soleil[4]. Or, les jours civils des événements dont il s'agit sont : pour le premier, le 3[e] dimanche d'août; pour le deuxième, le 1[er] lundi de septembre; pour le troisième, le 4[e] dimanche de novembre; mais tous les trois ont eu lieu avant la 1[re] heure du jour naturel, donc dans la nuit qui le précède et qui peut, par conséquent, être désignée par le quantième du jour précédent[5].

« Le fragment du patrice Pierre où se trouve décrite une entrée solennelle de Justinien[6] offre l'exemple d'une date établie de la même façon. Cette entrée se fit « le

1. Malalas, *Chr.*, p. 442-443; Marius Aventic., *Chr.*, a. 529, p. 235.

2. Pascha, XVII kal. maii, 15 avril (Vict. Aquit., p. 732-733).

3. Marquardt, *La vie privée des Romains*, traduct. Victor Henry, t. I, p. 303.

4. Marquardt, *ouvr. cité*, t. I, p. 297-298; Salomon Reinach, *Dies*, dans le *Dict. des ant. gr. et rom.*, t. II, part. I, p. 168-174.

5. Si, au contraire, il s'agit d'événements accomplis après la 1[re] heure du jour naturel, Théophane a soin de donner exactement le quantième du mois correspondant au jour de la semaine. « A. M. 6050. 6 oct., VI[e] indiction, vers le crépuscule du samedi... » (Theoph., p. 357, l. 14). 6050-2493 = 557 : en 557 (Pascha, kal. apr., 1[er] avril) le premier samedi d'octobre était le 6. « A. M. 6051. Le 7 mai, 3[e] jour de la semaine, 5[e] heure... » (Theoph., p. 359). 6051 — 5492 = 559. En 559 (Pascha, Id. apr., 13 avril), le premier samedi de mai est le 7.

6. F. Martroye, *De la date d'une entrée solennelle de Justinien*, dans les *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, VII[e] série, t. IX, 1909, p. 17.

Digitized by Google

« 11e jour du mois d'août, 2e dimanche, *vers* la 1re heure, « l'an du monde 6033 »[1]. Des raisons historiques permettent de supposer que l'an du monde 6033 correspond à l'an 540 de notre ère, et d'un passage de Théophane résulte une présomption très forte en faveur de cette hypothèse : « An du monde 6033. Cette année, la 14e de Jus- « tinien, dit Théophane, le roi des Perses Chosroès fit « une quatrième invasion sur le territoire des Romains[2]. » La 14e année du règne de Justinien, proclamé empereur en avril 527, est bien l'année 540, et ce fut au printemps de 540 que Chosroès envahit l'Empire[3]. Or, en 540, le 2e dimanche d'août était le 12. Mais l'entrée de Justinien s'étant faite vers la 1re heure, donc avant le commencement du jour naturel, selon les Romains[4], le patrice Pierre, tout en marquant le jour civil de la semaine commencé depuis minuit, donne le quantième de la veille, le samedi 11. Si le 2e dimanche d'août eût été le 11, il eût dû, selon ce système, donner le 10, quantième du jour naturel précédent. »

1. Constant. Porphyrog., *De Cerim.*, appendix ad lib. I; *C. S. H. B.*, p. 497.

2. Theoph., p. 340.

3. Procope, *B. P.*, 11, 5 (*C. S. H. B.*, p. 170; éd. Haury, p. 167); cf. Ch. Diehl, *Justinien*, p. 580. Entre le 25 mars et le 29 août, période durant laquelle eurent lieu, d'une part, l'invasion de Chosroès, d'autre part, l'entrée de Justinien, l'ère employée par Théophane coïncide avec l'ère d'Annianos en usage au temps du patrice Pierre. La réduction en dates de notre ère de dates de cette période établies selon l'un ou l'autre de ces deux systèmes devrait, en théorie, se faire par la soustraction de 5492 (D. Serruys, *Transformation de l'Æra Alexandrina Minor.*, p. 262, n. 5). L'an 6033, 14e de Justinien, étant certainement l'an 540, la réduction s'opère, en fait, par la soustraction de 5493, comme dans de nombreux cas analogues (voir *Mém. de la Soc. nat. des Antiq. de France*, 1909, p. 37, n. 3).

4. Nous avions supposé qu'il s'agissait de la première heure de nuit, le samedi soir, la fête du dimanche ayant pu être considérée comme commencée dès ce moment. Mais, au commencement d'août, une entrée a pu se faire vers la première heure du jour, au sens romain, vers cinq heures du matin.

Digitized by Google

M. Ch. Bruston, associé correspondant national, essaie de montrer que l'épitaphe d'Aschandius d'Autun doit être lue et ponctuée comme suit :

'Ιχθύος δ[υρανίου ἁγ]ιον γένος, ἤτορι σεμνῷ
Χρῆσαι[1]. Λαβὼ[ν πηγὴ]ν ἄμβροτον ἐν βροτέοις
Θεσπεσίων ὑδάτων, τήν σὴν, φίλε, θάλπεο ψυχ[ὴν]
Ὕδασιν ἀενάοις πλουτοδότου σοφίης.
Σωτῆρος δ' ἁγίων μελιηδέα λάμβανε βρ[ῶσιν],
Ἔσθιε, πίν' [κὐτὴ]ν, ἰχθὺν ὀχῶν παλάμαις.
'Ιχθὺ, χεῦ[α]ι ἀτὰρ ἀδιδά[κ]τῳ, Δεσπότα Σῶτ[ερ].
Εὖ εὖδοι μ[η]τήρ, σὲ λιτάζομαί[1], φῶ τὸ θανόντων.
'Ασχανδίε, [πατ]ὴρ τώμῷ κε[χα]ρισμένε θυμῷ,
Σὺν μ[ητρὶ σεμνῇ (?) καὶ πᾶσι [φίλ]οισιν (?) ἐμοῖσιν
Ἵ[να σὲ προσέλθω (?)], μνήσαιο[1] Πεκτορίου.

et que l'acrostiche forme les trois mots : ιχθυς ει εασι (= εασει), et non uniquement ιχθυς, comme on le croit généralement.

1. Le texte porte : χρησε, λιταζομε et μνησεο.

Digitized by Google

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 2e TRIMESTRE DE 1910.

Séance du 6 Juillet.

Présidence de M. R. Cagnat, président.

Ouvrages offerts :

Briquet (C.-M.). *Les filigranes ont-ils un sens caché?* Besançon, 1910, in-8°.

Callewaert. *L'architecte Louis Van Boghem miniaturiste?* 1910, in-8°.

Fage (René). *L'église de Hautefage (Corrèze).* Tulle, 1910, in-8°.

Hubert (H.). *La poterie de l'âge du bronze et de l'époque de Hallstatt dans la collection de Baye.* Paris, 1910, in-8°.

Maurice (Jules). *L'origine des seconds Flaviens.* Paris, 1910, in-8°.

Sur le rapport de M. d'Allemagne, M. le Dr Chervin, présenté par MM. de Baye et de la Tour, est élu associé correspondant national.

M. M. Prinet, associé correspondant national, étudie un vitrail de la cathédrale d'Évreux représentant un prélat agenouillé que les archéologues modernes considèrent comme étant Bernard Carit, évêque d'Évreux (1376-1383).

« Cette identification est inadmissible, car les armoiries de Bernard Carit, qui nous sont connues par des

Digitized by Google

sceaux, diffèrent totalement du blason plusieurs fois répété sur le vitrail. »

M. F. Martroye, associé correspondant national, au nom de M. le baron J. de Baye, membre résidant, donne lecture d'une notice, accompagnée de photographies, relative à l'église des saints Boris et Gleb à Smolensk et aux fouilles qui y ont été faites récemment par les soins de la princesse Tenichef.

M. le Dr A. Guebhard, associé correspondant national, présente des objets de bronze, provenant sans doute de la cachette d'un colporteur, découverts à Clans, près Saint-Martin-Vésubie (Alpes-Maritimes).

M. J. Maurice, membre résidant, fait la communication suivante :

« Quelques monnaies frappées sous le règne de Constantin le Grand ont une signification astrologique qui n'a pas encore été signalée.

« J'indiquerai d'abord la plus marquante. C'est une pièce d'or du Musée de Londres portant à l'exergue la signature $\frac{|}{SMT}$ de l'atelier de Tarragone.

« On remarque au revers la légende RECTOR TOTIVS ORBIS et le type suivant : Constantin en habit militaire, assis sur une cuirasse et un bouclier, tient le zodiaque et un *parazonium;* derrière lui une Victoire debout le couronne et tient une palme; au droit on lit CONSTANTINVS P · F · AVG · en légende autour de sa tête laurée à droite[1].

« La légende et le type du revers de cette pièce s'éclairent l'un l'autre. On sait le rôle considérable et unique que le zodiaque a joué en astrologie. Les influences des astres qui dirigent tout en ce monde sont réglées par

1. Cohen, n° 463; J. Maurice, *L'atelier de Tarragone*, dans la *Revue numismatique*, 1900, p. 316, et *Numismatique constantinienne*, t. II, p. 278, émissions de 324 à 326.

Digitized by Google

leur position dans les signes du zodiaque et l'empereur tenant le zodiaque devient le *rector totius orbis*, celui qui gouverne le monde tout entier.

« Les croyances astrologiques exprimées dans les Panégyristes pendant tout le IVe siècle, dans les poésies d'Ausone[1], dans une comédie comme le *Querolus*[2], dans des œuvres de polémique comme celle de Firmius Maternus[3] témoignent de la faveur que ces idées et ces croyances avaient gardée dans le peuple et auprès des lettrés. Les membres de la chancellerie sortaient pour la plupart, ainsi que les hauts fonctionnaires, des écoles publiques où ces idées avaient cours, quoiqu'elles n'y fussent pas formellement enseignées.

« L'empereur est considéré par les astrologues comme placé au-dessus des lois des astres. Il a été plus ou moins assimilé par les cultes solaires orientaux au Βασιλευς Ἥλιος. La flatterie des Panégyristes l'indique même comme supérieur, dans un discours adressé à Constance Chlore : *neque sol ipse neque cuncta sidera humanas res tam perpetuo lumine intuentur quam vos tuemini*[4]. C'est dans le même sens que d'autres orateurs disent à Dioclétien et Maximien Hercule qu'ils ont fait autant ou plus pour leurs peuples que Jupiter ou Hercule. Sous la flatterie se cache la réalité des croyances païennes, et c'est pourquoi la chancellerie, à laquelle toute liberté était accordée de manifester ses opinions religieuses, représente l'empereur tenant le zodiaque au revers de notre médaille. Constantin ne fut pourtant pas favorable après sa conversion aux pratiques astrologiques; car des lois défendirent de 312 à 319 toute pratique privée de magie et de divination[5]. Son fils Constance II, renchérissant sur

1. Ausone, *Parentalia*, IV : sur son grand-père, l'astrologue Arborius.

2. Voir l'analyse de cette comédie dans de la Ville de Mirmont, *L'astrologie chez les Gallo-Romains*, p. 51 et suiv.

3. Firmicus Maternus, *Matheseos*, II, 30, 5, et III, 8, 9.

4. *Paneg.*, V, cap. 4.

5. *Cod. Theod.*, lib. IX, tit. 16, leg. 1, 2, 3.

Digitized by Google

lui, condamna formellement les astrologues ou chaldéens sous le nom de *mathematici*[1]. Mais on voit que, sous Constantin le Grand, en raison de la liberté religieuse accordée par l'édit de Milan, les types astrologiques parurent aux revers des médailles.

« Pour terminer l'interprétation du revers en question, j'ajouterai que le *parazonium* que tient l'empereur est un signe du commandement et que la Victoire est à cette époque pour les orateurs officiels et pour la chancellerie une divinité attachée spécialement au service de l'empereur, dont elle porte les messages[2] et qu'elle accompagne. Elle est aussi un attribut permanent : *Victoria aeterna Augusti*[3].

« La seconde sorte de monnaies sur lesquelles je désire attirer l'attention est représentée par d'innombrables exemplaires dans les collections de l'époque constantinienne. Ces pièces ont été frappées en grande quantité dans les ateliers des Gaules et de Bretagne, Trèves, Lyon, Londres. Elles présentent au revers la légende BEATA TRANQVILLITAS et comme type un autel sur lequel est placé un globe divisé en quatre parties et surmonté de trois étoiles. Sur la face antérieure de l'autel sont inscrits des vœux, VOTIS XX, adressés à l'empereur[4]. Au droit l'on remarque, suivant les pièces, des légendes et effigies variées de Constantin et de ses fils. Ces pièces ont été frappées à partir de l'année 320 dans les états de Constantin[5]; elles célèbrent le repos donné au monde par cet empereur. Le monde est représenté par le globe, mais

1. *Cod. Theod.*, IX, 16, 4. Voy. Bouché-Leclercq. *L'Astrologie grecque*, p. 566. D'autre part, l'apologétique chrétienne s'éleva contre la magie et l'astrologie aux IV^e^ et V^e^ siècles : voy. Cumont, *Les religions orientales*, p. 399, note 47.

2. *Paneg.*, X, c. 32.

3. *Paneg.*, VII, c. 77, et de nombreuses médailles.

4. Cohen, t. VII, n^os^ 15 à 31 de Constantin le Grand.

5. Voir *L'atelier de Trèves*, dans ma *Numismatique constantinienne*, t. I, p. 428 à 436; *Les ateliers de Londres et de Lyon*, dans le t. II en cours de publication.

Digitized by Google

cette représentation est celle du monde considéré au point de vue astrologique. En effet, le globe est divisé en quatre parties. L'on sait l'importance du nombre quatre en astrologie. Ce nombre est celui des quatre éléments et des quatre saisons[1] qui sont sous la dépendance du soleil, et des quatre parties du globe divisé par deux mers : c'est le cas de notre globe. C'est ce qu'exprime un panégyriste qui parle à Constance Chlore en 297 : *elementa quatuor et totidem anni vices, et orbis quadrifariam duplici discretus oceano et emenso quater coelo lustra redeuntia et quadrigae solis et duobus coeli luminibus adjuncti Vesper et Lucifer*[2]; c'est-à-dire les quatre éléments, les quatre saisons, les quatre parties de l'univers séparées par deux mers, les lustres qui reviennent après quatre révolutions du ciel, les quatre coursiers du soleil et Vesper et Lucifer qui, ajoutés aux deux grands luminaires du ciel, forment le nombre quatre.

« La dernière médaille dont je désire parler est le beau médaillon frappé à l'occasion de la conférence de Milan en 313 et décrit par M. Babelon dans les *Mélanges Boissier* en 1903[3]. Je n'en recommencerai pas la description et l'interprétation, que l'on trouvera dans le travail indiqué. L'empereur est associé au soleil sur cette pièce. On voit leurs bustes accolés au droit de la pièce. Le revers représente l'entrée de Constantin à Milan. Je désire seulement attirer l'attention sur la gravure que l'on voit reproduite sur le bouclier que tient le buste de Constantin. Le soleil dans un quadrige, tenant le fouet et levant la droite comme le *Sol Invictus* dans les représentations mithriaques relevées par Cumont[4], s'élance dans les

1. Cumont, *Mon. et myst. de Mithra*, I, 126, et *Religions orientales*, p. 305. Les païens adorent les *elementa*. Firmicus Maternus, *Mathes*, VII.

2. *Paneg.*, V, c. 4.

3. Babelon, *Un nouveau médaillon en or de Constantin le Grand*. Cette belle pièce est dans la collection de M. de Beistegui.

4. F. Cumont, *Monuments et mystères de Mithra*, p. 119 et suiv.

Digitized by Google

espaces célestes au-dessus du buste de l'océan caractérisé par des nageoires et qui émerge des flots et de la terre assise sur le sol et qui tient une plante et une grappe de raisin. Dans le champ on aperçoit le croissant lunaire et une étoile.

« La scène est tout astrologique. Le *Sol Invictus* la préside. L'océan joue un grand rôle dans les scènes astrologiques du temps, on l'appelle : *genitorem illum deorum ignea coeli astra refoventem*[1]. Cette idée est héritée d'Homère, Ὠκεανόν τε θεῶν γένεσιν[2], et Homère forme alors la base de l'enseignement dans les écoles[3]. C'est une composition astrologique que nous avons sous les yeux. L'action de la lune sur le monde matériel était connu des astrologues[4] et l'étoile rappelle le transport parmi les astres des empereurs après leur mort. C'est la thèse de l'orateur païen de 307 et de celui de 313[5].

« Nous pouvons constater une fois de plus que toute liberté était laissée à la chancellerie d'exprimer ses croyances astrologiques et païennes au moment même où Constantin allait donner à la conférence de Milan une preuve formelle de son adhésion au christianisme. »

MM. Ravaisson-Mollien et Monceaux présentent diverses observations.

Séance du 13 Juillet.

Présidence de M. E. Michon, vice-président.

Ouvrages offerts :

Boinet (Amédée). *Les sculptures de la Renaissance à la façade occidentale de la cathédrale de Bourges.* Paris, 1910, in-4°.

1. *Paneg.*, VII, c. 7.
2. *Iliade*, XIV, v. 201.
3. Jullian, *Ausone et Bordeaux*, ch. VI, p. 81.
4. Macrobe, *Saturn.*, I, 19.
5. *Paneg.*, IX, c. 25. L'auteur dit de Constance Chlore : *vocatur ad sidera.*

Digitized by Google

Guebhard (A.). *Supplément à la notice « Presses et moulins à huile primitifs »*. Le Mans, 1910, in-8°.

M. Ch. Bruston, associé correspondant national, s'attache à expliquer les images de l'épitaphe de l'évêque phrygien Abercius, qui offre de grandes analogies avec l'inscription d'Aschandius étudiée par lui à une séance précédente.

M. Monceaux présente diverses observations.

M. P. Monceaux, membre résidant, au nom du R. P. Delattre, associé correspondant national, directeur du Musée Lavigerie, communique des sceaux latins récemment trouvés à Carthage :

« 1. Plomb de bulle. Diamètre : 0m024 à 0m025. La face est complètement fruste. Au revers, un monogramme cruciforme :

V
T
R+S
A

Arsitus?

« Ce nom d'*Arsitus* s'est rencontré déjà sur un autre plomb de Carthage, dans un monogramme où les mêmes lettres sont disposées autrement. Il se lit, en toutes lettres, sur une bague en bronze trouvée à Cherchel.

« 2. Moitié d'un plomb de bulle, qui avait environ 0m023 de diamètre. Sur la face, dans une couronne, buste d'un personnage nimbé; à gauche du personnage, une croix grecque. Au revers, partie droite d'une inscription en quatre lignes :

NA
S PA
CI
VS

[*Gen*]*na*[*diu*]*s pa*[*tri*]*cius?*

Digitized by Google

M. V. Chapot, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« Le midi de la France a hérité de l'occupation romaine un certain nombre de monuments, dont la nature n'a pas encore été fixée de façon certaine : on les a qualifiés mausolées, monuments triomphaux, tours d'observation, de signaux ou de défense, sans alléguer d'arguments meilleurs que les raisons de sentiment personnel ou celles qui se fondent sur des comparaisons. Dans ce groupe, auquel appartient la célèbre « Tour Magne » de Nîmes, figurent les tours colossales élevées à *Aquae Sextiae* (Aix-en-Provence) et qui furent démolies à la fin du XVIII[e] siècle. Notre confrère, M. le commandant Espérandieu, en a reproduit les figures d'après de vieux dessins antérieurs à cette déplorable destruction[1].

« Elles étaient au nombre de trois; deux d'entre elles, presque identiques, entièrement rondes de la base au sommet[2]; la troisième, dont je veux particulièrement m'occuper, se divisait en quatre zones, indépendamment de la toiture, effondrée de si bonne heure que tout souvenir en a disparu. A l'étage inférieur, un soubassement à peu près cubique, décoré dans le haut de deux rangées de moulures séparées par une étroite plate-bande. Immédiatement au-dessus, une sorte de gros tambour circulaire, ayant presque la même hauteur et de diamètre sensiblement égal aux côtés du soubassement, et qui présentait sur son pourtour une douzaine de colonnes engagées.

1. *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine*, I, p. 76. Une reproduction de toutes les trois, à plus grande échelle, se trouve dans l'ouvrage d'un savant local, J. Gilles, *Précis historique et chronologique des monuments triomphaux dans les Gaules depuis Q. Fabius Maximus Allobrogicus jusqu'à Auguste*, Paris, Marseille, 1873, p. 91 et suiv.

2. Un seul croquis suffit à en rendre compte dans Espérandieu; voir Gilles pour les différences : elles ont pareillement deux étages de pilastres, mais l'une seulement des fenêtres cintrées, fort basses, qu'on jugea, tant qu'il fut possible de les étudier, contemporaines de la tour.

Digitized by Google

Ce tambour était surmonté d'un autre, deux fois moins élevé, et contre lequel, extérieurement, des pilastres prolongeaient les dites colonnes. Enfin, quatrième zone, ces pilastres supportaient eux-mêmes une douzaine de colonnes entières, un peu moins longues que les précédentes et de plus faible module. Une galerie circulaire était ménagée entre elles et le noyau central, cylindrique. Avec son couronnement, l'édifice devait atteindre à près de 30 mètres de hauteur; il avait environ $7^{m}50$ de diamètre.

« On considère généralement que, comme les deux autres, cette tour, — dite tour de l'Horloge, car on y plaça un cadran à une époque toute récente, — était un mausolée; « l'absence de tout vide dans les étages inférieurs » a été donnée pour caractéristique à cet égard; argument assez singulier et qui repose du reste sur une erreur. De plus, au moment de la démolition, on découvrit, « à divers points du massif », trois urnes cinéraires qui contenaient notamment un médaillon de bronze du consul L. Aetius Verus, mort en 138 ap. J.-C., une bulle d'or et un anneau si petit qu'il n'avait pu s'adapter qu'au doigt d'un enfant. Enfin, une inscription se lisait sur un marbre qui fut trouvé, brisé à gauche, dans l'épaisseur du mur : elle mentionnait la *legio VIII Aug(usta);* donc, a-t-on dit, la tour a été construite postérieurement à la destruction du monument auquel cette inscription servait de dédicace[1], c'est-à-dire bien après Auguste. La teneur exacte de ce texte n'a été révélée que par M. Hirschfeld[2] : c'est une dédicace à trois patrons de la colonie d'Aix; à la première ligne, il faut lire : *[p]uero laticlavio;* cet enfant était le possesseur, apparemment, de l'anneau minuscule dont j'ai parlé. Millin[3] a entendu rapporter les choses autrement : « Cette inscription fut découverte par « le comte d'Alais, gouverneur de Provence, de 1638 à

1. Cf. Gilles, qui résume toute cette discussion.
2. *Corp. inscr. lat.*, XII, 516.
3. *Voyage dans les départements du midi de la France*, Paris, II (1807), p. 207.

Digitized by Google

« 1645, près du mausolée appelé la tour de l'Horloge du « Palais. »

« Donc la tradition n'est pas uniforme[1]. Or, de deux choses l'une : ou vraiment l'inscription était encastrée, par un côté, dans le mur, et alors elle ne prouve point que la tour ait été bâtie pour servir de mausolée à ces trois personnages, car on n'aurait jamais placé ainsi l'épitaphe; ou bien la relation répétée par Millin est plus plausible, et alors il est évident que le « mausolée » a été ouvert, violé et il n'y a plus rien à conclure, chronologiquement, de la présence d'une monnaie du IIe siècle. Il n'en résulte même pas la certitude que la tour de l'Horloge était dans le principe un mausolée, et je ne vois pas pourquoi l'on attribue la même destination aux deux autres tours, dans lesquelles ni urnes, ni sarcophages, ni inscriptions n'ont été trouvés.

« Qu'étaient donc ces trois tours? Dans l'ouvrage que j'ai nommé, Gilles, sans hésiter, les définit des monuments triomphaux[2]. Il se base sur une analogie générale, trop générale, de forme avec d'autres monuments, comme par exemple celui de Saint-Rémy, dont l'inscription[3] lui paraît à tort apocryphe et qui est bel et bien un mausolée. Il compare également ces tours avec les ruines de la Turbie, comparaison bien meilleure, comme on le voit par la restauration de Niemann, reproduite dans le livre du Centenaire de notre Société par le regretté Benndorf[4]. Entre cet édifice et la tour la différence essentielle est que, au lieu d'une galerie ouverte, à la Turbie nous en avons deux superposées. Et cet exemple mérite d'être retenu; mais je voudrais introduire un autre rapprochement encore plus digne d'attention.

1. Honoré Gibert, *Le Musée d'Aix*, Aix, 1882, p. 121, signale déjà les contradictions des témoignages.

2. M. Espérandieu, qui cite d'autres ouvrages de lui, ne signale pas celui-là et parle encore de mausolées.

3. *Corp. inscr. lat.*, XII, 1012.

4. P. 51, fig. 9.

Digitized by Google

« Dans leurs fouilles d'Éphèse, les Autrichiens ont exhumé, en assez grand nombre pour permettre une reconstitution de l'ensemble, les membres épars d'une construction circulaire, dont les deux étages de colonnes rappellent singulièrement ceux de la tour de l'Horloge[1]. Le problème de sa destination a été examiné par M. Heberdey, qui croit devoir chercher *im Bereiche epideiktischer Prunkbauten*[2]. Il est curieux de trouver en Orient une sorte de prototype de notre tour, antérieur de 100 à 150 ans environ. Certes, les différences sont notables et je suis loin de me les dissimuler. Le monument d'Éphèse est infiniment supérieur, sa silhouette générale plus harmonieuse; le soubassement carré est plus large et plus bas qu'à Aix; l'étage inférieur, à colonnes engagées, a moins de hauteur aussi que celui qui le surmonte, d'où une transition adroitement ménagée (le constructeur d'Aix a voulu la gradation inverse); enfin le travail du sculpteur dans les moulures et les chapiteaux est de tout autre qualité. Néanmoins, les traits communs ne sont pas négligeables; dans le détail, on notera de part et d'autre le goût des profils à bossages, et il se trouve qu'à Aix, comme à Éphèse, la masse cylindrique centrale, dépassant le niveau de l'entablement des colonnes, conduit à penser que la toiture consistait non dans une voûte, mais dans une sorte de pyramide, ou plutôt de cône, peut-être à degrés.

« L'architecte de la Turbie a été mieux inspiré que celui d'Aix : son soubassement est double et, par ses pro-

1. *Forschungen in Ephesos*, I (Wien, 1906), p. 143-165; voir le dessin p. 156, fig. 98, et la pl. V. Le monument est moins considérable : 12 à 13 mètres de hauteur, 5m68 de diamètre.

2. M. Heberdey suppose sous toutes réserves une commémoration de la victoire navale des Éphésiens sur Aristonicos à Cymé (133-132), p. 164. Il allègue comme terme de comparaison le trophée de Leuctres, dont la reconstitution, à ma connaissance, n'a jamais été publiée depuis le jour où Adler la commenta dans une conférence publique (cf. *Archäologische Zeitung*, 1874, p. 148).

Digitized by Google

portions, donne plus d'assiette à l'édifice que ce grand cube étroit et un peu gauche de la tour de l'Horloge. Rappelons-nous cependant que les tours d'Aix formaient un groupe de trois sur un étroit espace et que l'une d'elles se plaçait forcément presque toujours, pour l'observateur, entre les deux autres[1], ce qui devait corriger l'effet produit par ces proportions trop élancées. J'en viens ainsi à penser que toutes trois sont à peu près contemporaines; je crois aussi, sans oser trop affirmer, que c'étaient des édifices d'apparat, en souvenir d'on ne sait plus quel événement, mais destinés à honorer, non point la cité seule ou quelques-uns de ses enfants, bien plutôt l'Empire même et la métropole Rome. Ils pourraient être de l'âge augustéen, vu l'aspect du monument de la Turbie, qui est daté, et les faveurs que la cité d'*Aquae Sextiae* reçut à cette époque. Les trois tours étaient creuses, ce qui ne suffisait pas à en compromettre la solidité. On a pu, après coup, y déposer des urnes cinéraires[2]; mais il ne me semble pas que, même pour la tour de l'Horloge, la destination funéraire fût voulue dès le principe[3]. J'ai peine à admettre que des monuments d'une telle masse et d'une telle élévation aient eu pour objet d'abriter les cendres de quelques notables de l'endroit et qu'on ait justement omis, dans un semblable déploiement d'orgueil provincial, d'indiquer les noms des personnages ensevelis. »

1. La disposition du tout peut se voir dans la pl. XIV du peintre A.-E. Gibelin, *Lettre sur les tours antiques qu'on a démolies à Aix-en-Provence et sur les antiquités qu'elles renfermaient*, Aix, 1787.

2. Il paraît même, d'après les relations confuses qui nous restent, qu'on y avait accumulé des décombres.

3. Les mausolées sont nombreux, parfois luxueux, en Afrique (cf. St. Gsell, *Les monuments antiques de l'Algérie*, II, p. 54-99); aucun n'atteint à des proportions analogues. Il en est à chambre funéraire souterraine; je suppose qu'à Aix le fait n'eût pas manqué, le cas échéant, d'être observé, car il aura bien fallu creuser le sol pour en extraire jusqu'aux fondations des tours.

Digitized by Google

Séance du 20 Juillet.

Présidence de M. R. Cagnat, président.

Ouvrages offerts :

Waitzen-Necker (E.). *Payré-sur-Vendée. Sculptures du siècle des Antonins découvertes à la villa gallo-romaine de La Coudray.* Vannes, 1910, in-8°.

M. E. Michon, membre résidant, dépose sur le bureau le 1er fascicule du *Bulletin* de 1910.

M. C. Enlart, membre résidant, étudie une ruine existant à Newport (Rhode Island), aux États-Unis, et que l'on a considérée tantôt comme un reste de la domination scandinave, tantôt comme un moulin qui ne serait pas antérieur au xviie siècle.

M. le comte P. Durrieu, membre résidant, annonce la mort d'un érudit très distingué, M. Armand d'Herbomez, qui avait collaboré aux travaux de la Société en publiant dans la série des *Mettensia* une édition du *Cartulaire de Gorze* qui a valu à son auteur en 1901 le prix Auguste Prost à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

M. Durrieu ajoute les observations suivantes :

« M'étant rendu au service funèbre de M. d'Herbomez, célébré à Orchies, je me suis arrêté au retour à Douai. Il existe au Musée de cette ville une chasuble dont la forme actuelle n'est pas antérieure au xviie siècle, mais dans l'ornementation de laquelle sont entrées, comme éléments, de très remarquables broderies florentines du xive siècle qui représentent des scènes de la *Vie de la Vierge* et qui constituent des spécimens précieux de ces « broderies de « l'ouvraige de Florence » souvent mentionnées dans les

Digitized by Google

documents français de l'époque de Charles VI (1380-1422) et particulièrement dans les inventaires du duc Jean de Berry, oncle du roi Charles VI.

« J'ai encore été très frappé de la ressemblance qu'un tableau anonyme du Musée, montrant une Vierge glorieuse assise sur un trône, présente avec les œuvres que l'on est convenu de classer sous le nom du « maître de Flémalle ». En rentrant à Paris, j'ai constaté qu'un connaisseur belge, M. Georges Hulin, avait également été porté, avant moi, à rattacher ce tableau à l'école du « maître de Flémalle ».

« Enfin, j'ai vérifié que c'était avec juste raison que Paul Mantz d'abord, puis M. L. Gonse avaient proposé de restituer un tableau des *Malheurs de Job*, attribué anciennement à Jérôme Bosch, au peintre Peter Huys. J'ai recueilli à la vente de Paul Mantz une *Tentation de saint Antoine* qui porte la signature de ce Peter Huys, et dans cette *Tentation de saint Antoine* la facture est la même que dans le prétendu Jérôme Bosch de Douai. »

M. P. Monceaux, membre résidant, au nom du R. P. Delattre, associé correspondant national, directeur du Musée Lavigerie, communique des sceaux byzantins récemment trouvés à Carthage :

« 1. Plomb de bulle. Diamètre : 0^{m}023. Sur la face, dans une couronne, le monogramme cruciforme :

ϐ A+N ω	Ἰωάννου

« Au revers, dans une couronne, au-dessous d'une croix grecque, une inscription en trois lignes :

+ ΤΟΠΟ ΤΗΡΙ ΟΥ	τοποτηρίου

Digitized by Google

« Le titre τοποτήριος est sans doute un équivalent de τοποτηρητής (*vicarius*).

« 2. Plomb de bulle. Diamètre : 0m018 à 0m019. Sur la face, dans une couronne, buste assez fruste d'un personnage nimbé. Au revers, le monogramme cruciforme :

'Αννέου ? ou Νεανίου ?

« 3. Plomb de bulle. Diamètre : 0m022. Sur l'une des faces, presque entièrement fruste, traces d'une inscription. De l'autre côté, inscription où deux groupes de lettres sont disposés en croix :

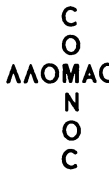

Σολλομάννος

« C'est sans doute une graphie barbare pour Σολομῶνος. Il s'agirait d'un personnage appelé Σολόμων. »

Séance du 27 Juillet.

Présidence de M. E. Michon, vice-président.

Ouvrages offerts :

Clouzot (Henri). *Les maîtres de l'art. Philibert de l'Orme.* Paris, in-8°.

M. H. Stein, membre résidant, offre à la Société, au nom de l'auteur, M. H. Clouzot, associé correspondant national, une monographie consacrée à Philibert de l'Orme.

Digitized by Google

Le président lit le discours suivant de M. R. Cagnat, président de la Société, prononcé aux obsèques de M. L. Delisle, membre honoraire :

« Messieurs,

« Voici la deuxième fois cette année que je dois prendre la parole pour dire adieu à l'un de nos confrères et témoigner publiquement de notre douleur; mais aujourd'hui ce n'est point seulement au cœur, c'est à la tête que nous sommes frappés. Le plus ancien d'entre nous, le plus vénéré de nos membres honoraires, celui dont nous nous faisions gloire entre tous vient de nous être enlevé presque subitement. Il était des nôtres depuis plus d'un demi-siècle; et, tandis que tous ceux qui honoraient alors notre Société, les Waddington, les de Saulcy, les Renan, les Renier, les Emmanuel de Rougé, Quicherat, Longpérier, Le Bas, le comte de Lasteyrie, Brunet de Presle, An. de Barthélemy, ont disparu peu à peu, depuis plus ou moins longtemps, il était resté, comme pour continuer parmi nous leurs traditions. Le voilà disparu à son tour.

« Léopold Delisle avait été élu membre résidant de la Société des Antiquaires de France le 9 juillet 1855. Pendant longtemps, il prit une part active à ses travaux et à ses séances : tantôt il lisait un mémoire, comme il savait en écrire, sur *Un Sacramentaire de l'Église de Paris* (1857) ou sur *Les comtes de Dammartin au XIII^e siècle* (1869); tantôt il communiquait en de courtes notes des découvertes de détail, faites au cours de quelque lecture ou de quelque recherche, — et vous savez le nombre des trouvailles de cette sorte dont la science lui est redevable; tantôt encore il prenait la parole dans les discussions pour remettre les choses au point avec sa prudence et sa sûreté d'érudition coutumières. Ce qui frappe le plus, quand on se reporte à notre *Bulletin*, c'est la variété des connaissances que les notes de Léopold Delisle attestent : l'antiquité gallo-romaine, l'époque mérovingienne, le moyen âge lui sont pareillement familiers; s'il s'occupe surtout des manuscrits et des chartes, de paléographie ou de diplomatique,

Digitized by Google

il n'est pas étranger aux autres parties de la discipline historique; il sait, lorsqu'il y est amené, dire ce qu'il faut sur les *Arènes de Paris au XII^e^ et au XIII^e^ siècle* (1858) ou sur des *Substructions romaines trouvées en 1866 à Paris derrière l'ancien parloir aux bourgeois* (1867); il est également prêt à parler sur un *Buste antique du Musée de Coutances* (1877), sur des *Disques de plomb trouvés dans les tombeaux d'abbés du Mont-Saint-Michel* (1875), sur des *Émaux du château d'Anet* (1870), sur des *Sceaux à légende française* (1859) ou sur des *Sceaux-matrices du moyen âge* (1860), sur des *Inscriptions mérovingiennes* (1859), *carolingiennes* (1872), *médiévales* (1879).

« Son érudition est inépuisable, comme sa curiosité; c'est un charme de voir ce qu'il peut tirer du moindre fait et comment ce qui semblerait à d'autres sans importance fournit à sa perspicacité des comparaisons et des déductions aussi fécondes qu'inattendues. Il est dans ces petites notes insérées à notre *Bulletin* ce qu'il a été toute sa vie dans les grandes œuvres qui l'ont illustré.

« Il aurait certainement continué à apporter régulièrement à nos travaux l'appui de sa présence et de ses encouragements si les conditions matérielles dans lesquelles nous nous réunissons étaient différentes. Mais vous savez que, pour ceux d'entre nos confrères qui sont peu valides ou qui vieillissent, l'accès de notre salle des séances devient pénible. Le 2 décembre 1885, M. Léopold Delisle sollicitait une place vacante de membre honoraire, que nous nous empressions de lui accorder, sans vouloir comprendre que désormais nous ne le verrions plus que par intervalles. Aussi bien, absorbé par les fonctions importantes qu'il exerçait et par les travaux plus importants encore et moins ingrats qu'il poursuivait pour la plus grande gloire de la science française, avait-il, en réalité, tous ses instants comptés; néanmoins, les jours d'élection nous le voyions, jusqu'à ces derniers temps, gravir nos étages, venir de sa démarche placide et comme réfléchie s'asseoir à la table de notre salle et apporter à ses élèves et à ses amis un vote qui était à la fois pour eux un témoignage d'estime

Digitized by Google

dont ils étaient fiers et pour nous une indication discrète. Nous l'avons retrouvé encore une fois lors de la célébration de notre Centenaire ; il a inséré dans le volume de *Mémoires* que nous avons publié à cette occasion une *Lettre autographe du roi Charles V.*

« Mais, tous peinés que nous fussions de ne plus jouir régulièrement de sa présence, il nous appartenait bien ; nous étions fiers de le voir, en France et à l'étranger, entouré de respect, de haute estime et d'honneurs ; il voulait bien admettre que quelque parcelle de la considération où il vivait rejaillît sur notre Société.

« Vous savez, Messieurs, que jusqu'au dernier jour cet homme éminent ne cessa de travailler et de découvrir ; il était de ceux dont la vieillesse semble ne courber le dos que pour les rapprocher chaque jour davantage de la table de travail et rendre plus aisée la lecture du livre ouvert devant eux, en attendant le jour où leur activité scientifique s'éteindra subitement avec la vie. Ceux-là sont heureux entre tous les travailleurs, et Léopold Delisle a eu la joie, si enviable pour chacun de nous, de ne pas sentir son esprit diminué par l'âge. Par là notre deuil peut être, non point atténué, mais adouci. N'oublions pas, d'ailleurs, que si le savant nous restait intact, si l'ami et le confrère étaient toujours aussi sûrs et aussi dévoués, l'homme ne vivait plus sur cette terre depuis cinq ans, mais dans le culte d'un souvenir pieusement entretenu. Pour lui, la mort n'a pas été une séparation, mais une réunion dans l'au delà. »

La séance, à titre exceptionnel, est levée en signe de deuil.

Séance du 21 Septembre.

Présidence de M. Héron de Villefosse, membre honoraire.

Ouvrages offerts :

Babelon et Pottier. *Discours prononcés à la séance géné-*

Digitized by Google

rale du Congrès des Sociétés savantes. Paris, 1910, in-8°.

Baudot (A. de) et Perrault-Dabot (A.). *Archives de la Commission des monuments historiques*, livraisons 1 à 20. Paris, in-fol.

— *Les cathédrales de France*, livraisons 1 à 5. Paris, in-fol.[1].

Daremberg et Saglio. *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, 44e fascicule. Paris, 1910, in-4°.

Jadart (Henri). *Jeanne d'Arc à Reims, ses relations avec Reims, ses lettres aux Rémois. Notes additionnelles publiées en 1887*. Reims, 1910, in-8°.

Villetard (abbé H.). *Deux manuscrits liturgiques conservés à Avallon*. Paris, 1910, in-8°.

Le président exprime les regrets de MM. R. Cagnat et E. Michon qui, l'un et l'autre absents de Paris, ne peuvent assister à la séance.

Il annonce la mort de M. Ad. Michaëlis, professeur à l'Université de Strasbourg, associé correspondant étranger honoraire de la Société.

Les études d'archéologie grecque de M. Michaëlis l'avaient mis au premier rang de la science allemande. Son ouvrage sur le Parthénon est devenu classique. Mais nous ne pouvons pas oublier qu'il s'est également occupé des antiquités de la Gaule et de la Germanie. Nous conserverons le souvenir de ses travaux, de sa courtoisie et de ses libéralités scientifiques. Sa mort nous cause de profonds regrets.

Le président adresse ensuite les félicitations de la Société à M. Ch. Ravaisson-Mollien, membre résidant, qui vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur et conservateur honoraire des Musées nationaux, ainsi qu'à M. Aug. Picard, chef de l'exploitation à la Compagnie des

1. Ces deux importantes publications, offertes en 1909, n'avaient pas encore figuré au bulletin des acquisitions de la Société.

Digitized by Google

chemins de fer de l'Est, associé correspondant national, qui a été promu commandeur de la Légion d'honneur.

« Nous sommes fort heureux de ces deux distinctions décernées à de dévoués confrères. »

M. le chanoine Durville fait la communication suivante :

« La démolition de l'évêché de Nantes a amené plusieurs découvertes intéressantes pour l'archéologie. On a constaté que l'évêché qui vient de disparaître reposait sur les restes d'un plus ancien, élevé par l'évêque Brice, dans la première moitié du XII^e^. Le rez-de-chaussée de l'évêché de Brice formait, dans toute leur étendue, les caves de l'évêché plus récent construit vers 1671.

« La construction du XII^e^ siècle était assez grossière. Les murs, de 1^m^20 d'épaisseur, présentaient une réminiscence de l'appareillage du mur gallo-romain. Le maçon qui avait sous les yeux un échantillon de ce vieil appareillage avait tenté de le reproduire. Il avait employé, sur trois assises, des pierres cubiques provenant de ruines antérieures. Des pierres plates assez minces remplaçaient dans cette construction les chaînes de briques gallo-romaines. C'était le seul genre de décoration que présentait ce mur. Il n'existait que dans la partie élevée au dessus du sol et nullement dans les fondations.

« Ce mur était percé d'une porte en plein cintre et de plusieurs ouvertures assez semblables à des archères. Elles en différaient en ce que l'archère a sa fente verticale extérieurement à fleur du mur, afin de laisser à l'archer toute facilité pour se mouvoir plus à l'aise, tandis que la fente de ces ouvertures est au milieu même de l'épaisseur du mur, présentant intérieurement et extérieurement un double ébrasement.

« Ces ouvertures de 0^m^10 de largeur, semblent avoir eu simplement pour but d'éclairer et d'aérer le rez-de-chaussée de l'édifice, réservé aux différents services : leur peu de largeur dispensait de recourir à des grilles ou à des barres de fer pour garantir la sécurité des parties basses du monument. On trouve le même système d'ouverture

Digitized by Google

employé dans le mur du pourtour du chœur de la crypte de la cathédrale de Nantes, tout près de là.

« Le mur oriental de ce vieil évêché était dans toute sa longueur à cheval, en porte à faux, sur un mur gallo-romain qui faisait partie de la première enceinte de Nantes.

« La découverte de ce mur gallo-romain a permis d'établir que l'enceinte de Nantes avait été modifiée deux fois sur le même point.

« La première enceinte était constituée par ce mur d'une épaisseur de $4^{m}28$. Lors d'un premier prolongement de la cathédrale, on assit les colonnes du déambulatoire de la crypte sur ce mur rasé jusqu'au sol. On reconstruisit alors un second mur qui passait à une petite distance derrière le chœur roman de la cathédrale. Ce second mur subsista, avec de nombreuses retouches, nécessitées par les sièges que la ville eut à subir, jusqu'en 1658. A cette époque, un nouveau projet d'agrandissement du monument fit démolir cette seconde enceinte, et on la reporta un peu plus loin, de façon à lui faire décrire un angle tout autour des fondations, que l'on jeta alors, du chœur terminé dans la dernière partie du siècle dernier.

« Le mur gallo-romain mis à jour par ces fouilles est dans un état admirable de conservation. Les jointures de l'appareillage semblent faites d'hier, on y voit encore dans toute leur netteté les rainures tracées par le fer de l'appareilleur.

« Près de ce mur, on a trouvé un chapiteau de marbre blanc qui a dû appartenir à la cathédrale construite ou plutôt achevée par saint Félix, évêque de Nantes de 550 à 582. C'est le second chapiteau découvert jusqu'ici de cette cathédrale. Son ornementation consiste en feuilles d'acanthe, en volutes, en fleuron central composé d'une marguerite à quatre pétales trilobées.

« Avec le chapiteau on a aussi trouvé des tronçons de colonnes en marbre gris, vert et rouge; les découvertes montrent l'exactitude de la vieille *Chronique de Nantes*

Digitized by Google

quand elle dit que la cathédrale de Saint-Félix était ornée « de marbres variés ».

« Enfin dans les dernières fouilles on vient d'exhumer trois cercueils qui semblent provenir d'un ancien cimetière gallo-romain ou mérovingien situé à la porte de Nantes. C'est la troisième découverte de ce genre que l'on fait sur ce point dans l'espace de 200 mètres environ. Il est à croire que ce cimetière remontait à l'époque où furent plantées, le long de la voie qui conduisait à cette porte de ville, les nombreuses stèles trouvées aux environs.

« Actuellement toutes ces fouilles ne sont, pour ainsi dire, qu'amorcées. Les travaux exécutés par la municipalité de Nantes, qui se propose de faire un square du terrain de l'ancien évêché, n'ont eu pour objet que de niveler le terrain jusqu'au niveau des rues voisines. La nécessité de ce déblaiement a fait enlever des milliers de mètres cubes de remblais apportés sur ce point probablement au x^e^ siècle, dans l'intérêt de la défense de la ville. On est ainsi parvenu au niveau primitif du sol, et l'on y a rencontré les restes d'un dallage établi à la base de la porte gallo-romaine de l'évêché. On est actuellement en présence de nombreuses substructions d'édifices démolis à la suite de l'invasion des Normands. Tout fait espérer que des fouilles reprises en sous-sol, à partir du point où cesseront les travaux actuels de la voierie, amèneront encore des résultats très précieux non seulement pour l'histoire de Nantes, mais encore pour l'archéologie gallo-romaine ou mérovingienne. »

M. Ph. Lauer, membre résidant, entretient la Société de la date des mosaïques de l'oratoire de Jean VII au Vatican, du triclinium de Léon III au Latran et de l'église Sainte-Suzanne à Rome.

« Dans la seconde livraison du *Moyen âge* de cette année, notre confrère M. A. Marignan, poursuivant la publication d'un article sur *Les fresques de S. Angelo in formis*, s'est occupé incidemment de la question du nimbe rectan-

Digitized by Google

gulaire, dont nous avons parlé ici même pour en proposer un nouvel essai d'explication. Contrairement à ce qui était admis jusqu'aujourd'hui, cet article tend à prouver que les exemples connus de ce nimbe sont tous postérieurs au IXe siècle. La tâche n'était pas aisée, car, ainsi qu'on l'a observé, c'est précisément vers cette époque que semblent se grouper les exemples les plus nombreux et les plus topiques.

« Ainsi les mosaïques de l'oratoire de Jean VII ne seraient pas du VIIIe siècle parce que ce petit monument « a été reconstruit plusieurs fois ». Mais les mosaïques ont-elles été retouchées, leur sujet surtout a-t-il été modifié ? Nous ne sommes pas renseignés sur ce point : l'hypothèse d'une reconstruction avec changement des mosaïques ne s'impose pas et paraît même devoir être considéré comme assez hardie. Les archéologues les plus compétents et les mieux informés, De Rossi par exemple, n'ont pas mis en doute la conservation intacte de ces mosaïques jusqu'à l'époque où elles ont été dessinées. Il en existe d'autres, contemporaines ou antérieures, qui ont subsisté sans altération.

« De même, les célèbres mosaïques du triclinium de Léon III au Latran et celles de l'église Sainte-Suzanne à Rome ne seraient pas de l'époque carolingienne.

« Voici les trois principaux arguments, d'où découlent tous les autres qui ont été mis en avant, à l'appui de cette théorie.

« 1° Ces mosaïques ne peuvent être acceptées comme œuvres du IXe siècle, parce qu'elles « indiquent à l'érudit « les efforts continus de la papauté à prouver qu'elle était « au-dessus, par sa puissance morale et par son autorité « religieuse, du pouvoir temporel des rois ». Cette œuvre dénote un temps plus récent où des conceptions nouvelles étaient nées qui considéraient le pouvoir civil comme assujetti à l'autorité des papes. La grande figure de Charlemagne, son autorité sans bornes, sa popularité immense, les conceptions des hauts fonctionnaires du royaume franc auraient empêché le pouvoir spirituel de « représenter

Digitized by Google

« ce premier empereur occidental à genoux dans une posi-
« tion fort humble à la gauche du trône de saint Pierre ».
Le clergé romain de cette époque n'aurait pas conçu ainsi prosterné le puissant Charles. Les origines du développement du pouvoir temporel des papes, le caractère personnel de la royauté franque et germanique, le fait que Charlemagne « considérait Léon III comme un arche-
« vêque franc », enfin le cérémonial byzantin qui dut être employé, où le patriarche se prosterne devant l'empereur après la cérémonie du sacre, tout devait inciter le monarque franc à considérer la papauté comme « trop faible pour
« être son égale », quoiqu'elle fût « reconnue par les évêques
« de son royaume ».

« Pour répondre à cet argument, il suffit de se reporter aux textes très connus et si bien commentés en dernier lieu par Mgr L. Duchesne dans son livre intitulé *Les premiers temps de l'état pontifical.*

« Il convient aussi de distinguer nettement le caractère presque banal d'une représentation comme celle du triclinium, où le pape est agenouillé devant « le prince des
« Apôtres » saint Pierre, de celui, bien différent, des fresques que Calixte II fit exécuter à l'oratoire Saint-Nicolas, monument du Concordat de Worms, c'est-à-dire du triomphe de la papauté sur l'Empire.

« Voyons les textes relatifs à la position occupée par Charlemagne pendant son couronnement, puisque ce serait là le nœud de la question :

Annales Laurissenses, 801 : « Cum rex... ante confessionem beati Petri apostoli ab oratione surgeret. »

Einhard, a. 801 : « Et coram altari ubi ad orationem se inclinaverat adsisteret. »

Poeta Saxo, lib. IV, v. 11-12 :

« Ejus (sc. Petri) et ante sacro artus cum, mente fideli
« Effusis precibus, sese rex inde levaret. »

Annales Laurissenses : « Coram sacratissimum corpus ejus (sc. S. Petri) .. Leo papa coronam capiti ejus imposuit. »

« Donc l'idée que Charlemagne pût s'agenouiller devant

Digitized by Google

saint Pierre n'est pas un anachronisme au IXe siècle. D'ailleurs Pépin n'avait-il pas été couronné par Étienne II et Clovis par saint Rémy ? Pépin est le premier à s'instituer roi « par la grâce de Dieu », comme les Byzantins (Θεόστεφανωμένοι). Que Charlemagne, comme tant d'autres souverains, ait voulu éviter de s'agenouiller devant le pape ou d'en recevoir la couronne, c'est possible. On le croirait en lisant les textes qui font allusion à sa position « devant « la confession de saint Pierre ». Qu'il y ait eu une surprise ménagée par Léon III, c'est probable. Mais le cérémonial byzantin était là, d'après lequel le patriarche devait placer la couronne sur la tête de l'empereur agenouillé durant la cérémonie liturgique, quitte à s'agenouiller ensuite à son tour devant lui, l'office une fois terminé[1].

« Il est à remarquer, en outre, qu'il ne s'agit pas d'une représentation exécutée sur l'ordre de Charlemagne par des Francs, mais bien sur l'ordre de Léon III par des Romains, et cela dans le palais pontifical. Donc le premier argument ne peut être pris en réelle considération et il est inexact de dire que la représentation du triclinium faisait du chef des Francs « l'homme-lige de saint Pierre ».

« 2° Passons au second argument : les invraisemblances des inscriptions. L'épithète accordée à Charlemagne serait étrange, elle sonnerait mal dans la langue du temps, « car « le grand roi est désigné trop simplement pour l'époque : « DŃS NOSTER CAROLUS REX ». On a même oublié de donner à Charles le titre de patrice des Romains « qu'explique le « don de l'étendard par saint Pierre... » et celui d'empereur. L'inscription du cartouche serait non moins curieuse, en tous cas inusitée : *Beate Petre dona vitam Leoni papae et victoriam Carulo regi dona*[2]. Enfin Léon III est qualifié *sanctissimus*, titre inaccoutumé.

« Ces inscriptions ne nous étant connues que par des copies ont subi des altérations dans les détails. Néanmoins, leur forme n'a rien d'insolite. Que Charles soit qualifié sim-

1. Cf. Sickel, dans la *Byzantinische Zeitschrift*, 1898, p. 521.
2. La leçon publiée dans l'article précité est inexacte.

Digitized by Google

plement de *rex* comme dans ses diplômes, avant son couronnement, — et le triclinium fut justement exécuté avant 800, d'après le *Liber Pontificalis*, — ce fait n'est pas de nature à nous surprendre. Moins satisfaisante est l'épithète de *sanctissimus* donnée à Léon III; toutefois, si l'on se souvient des expressions de la *Vita Leonis : venerabilis et almificus presul*, etc., on s'en étonnera moins. Du reste, il a pu y avoir correction ou addition postérieure. Passons à l'inscription du cartouche. Cette inscription n'a rien de curieux ou d'inusité; elle cadre admirablement, d'une manière frappante, avec les propres termes des *laudes* impériales rapportées par le *Liber Pontificalis* et surtout avec ceux des prières pour le pape et l'empereur qui font suite aux Litanies des Saints à la fin du Psautier contemporain de Léon III et de Charlemagne conservé au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale sous le n° latin 13159. Voici ces passages :

Fol. 165 : « Dones te rogamus, audi nos,
Ut fructum terre nobis dones (*ter*).
Ut domnum apostolicum Leonem
In sanctitate et religione conservare
Digneris te rogamus, audi nos.
Ut ei vitam et sanitatem dones (*ter*).
Ut domnum Carolum regem
Conservare digneris (*ter*).
Ut ei vitam et sanitatem atque
Victoriam dones (*ter*).
Ut proles regales conservare
Digneris te rogamus.
Ut civitatem et sanitatem dones (*ter*).
Ut eis vitam et victoriam dones (*ter*).
Ut populo Xpistiano pacem
Et unitatem largiaris
Filius Dei te rogamus. Audi nos.
Agnus Dei qui tollis peccata
Mundi, miserere nobis.
Kyrie eleison. »

Fol. 166 v° : Exaudi Xpiste,

Digitized by Google

Caroli regi
Vita.
Exaudi Deus, prolibus
regalibus
vita.
Exaudi Xpiste,
exercitui
Francorum
vita.
Exaudi Deus,
peccata nobis
indulge.
Exaudi Xpiste
orationes
populi
tui.
Kyrie eleison.
Omnes sancti intercedite pro nobis.
Exaudi Deus. R. P. Leoni
pape vita. »

« Voici maintenant le texte du *Liber Pontificalis* :

« Et tunc venerabilis et almificus presul manibus suis propriis pretiosissima corona coronavit eum. Tunc universi fideles Romani videntes tanta defensione et dilectione quam erga sanctam Romanam ecclesiam et ejus vicarium habuit, unanimiter altisona voce, Dei nutu atque beati Petri clavigeri regni caelorum exclamaverunt : « Karolo piissimo Augusto a Deo coronato, magno et pacifico imperatore *vita et victoria !* » Ante sacram confessionem beati Petri apostoli plures sanctos invocantes ter dictum est ; et ab omnibus constitutus est imperator Romanorum[1]. »

« Il est clair que cette formule *vita et victoria* est tout a fait de style, ainsi que sa triple répétition. Il existe pourtant une seule copie de l'inscription de la mosaïque où on lit : *coronam* au lieu de *victoriam* ; c'est évidemment là une erreur de transcription. Enfin le remplacement du *v* par un *b* qu'on relève dans certaines copies des inscrip-

1. Éd. Duchesne, t. II, p. 7.

Digitized by Google

tions du triclinium et de la mosaïque de Sainte-Suzanne est un trait phonétique de l'époque carolingienne.

« 3° Le troisième argument mis en avant est tiré des invraisemblances du détail des costumes ou des attributs : croix à double traverse tenue par saint Pierre, « cotte « courte », manteau assez ample « formant manches », jambes recouvertes de chausses et pieds chaussés de souliers peu élevés munis d'un éperon à molettes, couronne, etc., vêtement de saint Pierre « serré à la taille par ceinture », « clefs au nombre de trois... sur les genoux », manteau « à broderies » de Charlemagne, l'épée dont on voit le fourreau placé sous le manteau, l'étendard semblable au « gonfanon des chevaliers du XII^e siècle ». On convient d'ailleurs que la composition a pu être mal copiée par les dessinateurs et on se hâte de conclure qu'elle ne peut donner aucune date, qu'elle ne peut fournir aucune preuve extérieure pour indiquer le moment probable de sa naissance.

« Une seule remarque peut porter, c'est celle qui est relative à l'éperon donné à Constantin, depuis longtemps signalé comme suspect. Or ce côté de la composition ne nous est connu que par la gravure exécutée par Alemanni d'après un dessin de Massarelli, archéologue du XVI^e siècle, aujourd'hui perdu, et nous savons par Rasponi que cette partie de la mosaïque était entièrement détruite au début du XVII^e siècle. Il n'y a donc pas à faire fond de cette observation. Mais en ce qui concerne tout le reste, la réponse s'impose : le costume de Charlemagne est à peu de chose près conforme à celui des souverains ou seigneurs francs représentés sur les manuscrits carolingiens[1], et même cette coiffure arrondie très particulière, surmontée d'un fleuron et entourée d'un bandeau ou torsade en turban avec un cabochon qui la relève sur le front, — qu'on retrouve sur les dessins de la Bibliothèque nationale, de la Vaticane et de la Barberine à la fois, tant pour

1. Par exemple la Bible de Charles le Chauve, lat. 1 de la Bibliothèque nationale.

Digitized by Google

Mosaïque du triclinium de Léon III.
Bibliothèque nationale, ms. fr. 9530, fol. 40.

Digitized by Google

le Latran que pour Sainte-Suzanne, est une preuve manifeste de l'origine carolingienne de la mosaïque. Au XII^e^ siècle, on n'aurait jamais imaginé une couronne de ce genre. Quant à l'étendard, il est difficile de le comparer à d'autres modèles carolingiens; nous n'en connaissons pas, et il diffère du gonfanon du XII^e^ siècle.

« Ce n'est pas à cause du nimbe rectangulaire *insigne viventis*, comme on le répète toujours, qu'on a attribué cette mosaïque à l'époque carolingienne, c'est à cause de sa place même dans ce triclinium « léonien » désigné comme tel traditionnellement jusqu'à sa démolition, à cause de son style et de ses inscriptions, enfin à cause du texte formel de la *Vita Leonis*[1] : « *Fecit autem et in palatio Lateranensi triclinium majus super omnia triclinia nomini suo mire magnitudinis decoratum... Et in camera cum absida de musibo seu alias II absidas diversas storias pingens super marmorum constructione pariter in circuitu decoravit.* » La mosaïque fut faite en même temps que le triclinium, et si elle a subi des altérations, du IX^e^ au XVI^e^ siècle, ce ne peut être que dans le détail.

« Il en est de même de la mosaïque de Sainte-Suzanne, ([*Leo*] *aedificavit ecclesiam cum abside de musivo amplissimo*), qui a été détruite par le cardinal Rustinucci en 1595, et que nous ne connaissons plus que par la gravure de Ciampini[2] et par les dessins de la Vaticane que j'ai l'honneur de présenter ici. On y verra que le costume de Charlemagne est semblable à celui de la mosaïque du triclinium de Léon III et qu'il n'y a là ni manteau à manches, ni broderies, ni pèlerine, comme on l'a prétendu. Le fourreau de l'épée n'a rien d'insolite.

« Un mot pour finir : la place occupée par les compositions latérales du tricliuium, dont on a voulu aussi tirer argument pour les considérer comme des additions postérieures, ne doit pas non plus nous surprendre : il en était de même à l'abside de l'*aula concilii*, nous le savons

1. *Liber Pontificalis*, t. II, p. 3.
2. Ciampini, *Vetera monimenta*, II, 140.

Digitized by Google

par les descriptions; et c'est en réalité une simple décoration d'arc triomphal, comme tant d'autres. Quant au symbolisme de l'étendard remis par saint Pierre à Charles, il est admirablement commenté par ce fait que Léon III, à peine élu, avait envoyé au roi franc, avec la copie de l'acte

Mosaïque de Sainte-Suzanne.
Bibliothèque Vaticane, cod. Cappon. 269, fol. 235.

de son élection (*decretalis cartula*), les clefs de la confession de saint Pierre et l'étendard de la ville de Rome, continuant ainsi la politique inaugurée par Étienne II.

« Enfin, il ne faut pas perdre de vue que la légende de Charlemagne, « le grand empereur », n'existait pas encore avant l'an 800, époque à laquelle fut exécutée la mosaïque de cette salle du palais de Latran où, simple roi des Francs

Digitized by Google

d'une dynastie à son berceau, qui devait beaucoup à la papauté, il pouvait être flatté d'être reçu comme protecteur de la ville de Rome et mis en parallèle avec Constantin. »

M. Prou observe que la coiffure de Charlemagne figurée sur les dessins communiqués par M. Lauer est semblable à celle d'un plomb carolingien du département des médailles de la Bibliothèque nationale et à celle du dessin publié par Schopfer dans le *Bulletin* du Comité des travaux historiques.

M. Piton fait la communication suivante :

« Connaissant l'intérêt avec lequel vous accueillez les découvertes même modestes qui ont pour effet d'ajouter quelque chose à notre histoire parisienne, permettez-moi de vous signaler les recherches que je poursuis depuis quelque temps sur un chapitre peu connu de cette histoire.

« Les anciens « Livres des Tailles », les « Censiers » et les « Terriers » ont été l'objet de publications diverses parmi lesquelles plusieurs de tout premier ordre, notamment l'ouvrage de M. le conseiller Tanon. J'estime qu'il reste à faire, à cet égard, un travail méthodique d'ensemble que l'on devrait faire porter surtout sur les époques où notre histoire est, pour ainsi dire, en voie de formation, comme les XII^e^ et XIII^e^ siècles par exemple. Il ne saurait être question de publier tous les « Livres de Tailles » et tous les « Censiers ». Il y a une juste mesure à observer dans le choix des parties à publier intégralement et de celles à dépouiller en les résumant : c'est un labeur qui mériterait l'effort d'une jeune légion de chartistes. Je n'hésite pas, quant à moi, à avancer qu'il y aurait là une intéressante moisson de découvertes.

« J'en citerai un exemple qui m'est personnel.

« En feuilletant, il y a bien longtemps, le « Livre des « Tailles » de 1292, j'avais été frappé d'un rapprochement : « Le Vieux-Temple » à côté de « l'Hôtel de Coucy. »

« Vieux Temple sous-entend l'existence d'un nouveau

Digitized by Google

Temple. En effet, le nouveau Temple, dès lors appelé simplement le Temple, — celui sur lequel devait s'appesantir bientôt la rude main de Philippe le Bel et où, cinq siècles plus tard, viendrait échouer l'avant-dernier représentant direct de la dynastie capétienne, — avait été bâti, dans les vastes proportions que l'on sait, vers 1270-1279, et avant. Les renseignements dès lors abondent sur ce grand établissement.

« Qu'était et où était situé le Vieux Temple mentionné au « Livre des Tailles » de 1292, à côté de l'Hôtel de Coucy?

« La réponse m'a été donnée par les « Livres des Tailles » des années suivantes. Celui de 1296, notamment, contient la désignation suivante : « X..., concierge de l'Hôtel de « Coucy, derrière le chevet de Saint-Jean-en-Grève. »

Le Vieux Temple devait donc se trouver derrière le chevet de Saint-Jean-en-Grève.

« Poursuivant mes recherches et m'appuyant sur des documents qu'il serait trop long d'énumérer, j'arrive à établir que les premiers Templiers eurent leur installation à Paris, vers 1147, en cet endroit, « derrière le chevet de Saint-Jean-en-Grève ». Ils eurent une censive sur les terres environnantes qui leur fut retirée en partie lors de leur transfert dans la plaine de Saint-Martin-des-Champs avant 1279. Ils possédaient, en outre, rue des Barres, à côté de leur première installation, derrière le chevet de Saint Gervais, « la maison neuve du Temple », à *l'huis de fer*, qui était et est restée fort longtemps leur maison de banque. Ce premier emplacement des Templiers explique le nom de la rue Vieille-du-Temple.

« Autre exemple de découverte résultant d'une lecture attentive des registres fiscaux.

« L'abbaye de Maubuisson y étant indiquée comme propriétaire d'une maison de ville dans les mêmes parages, j'ai tenté, il y a peu de jours, une recherche que j'ai d'abord considérée comme bien aventureuse. J'ai eu la bonne fortune de voir ma recherche couronnée de succès. J'ai pu identifier d'une manière certaine cette succursale

Digitized by Google

de l'abbaye de Maubuisson. Elle était située à l'angle sud-est des rues des Barres et Garnier-sur-l'Eau : il subsiste là une pierre portant les armes de l'abbaye qui n'a été signalée par personne, à ma connaissance. Cette pierre,

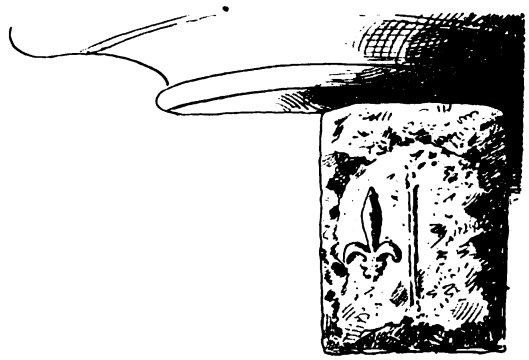

Pierre aux armes de l'abbaye de Maubuisson.
Maison à l'angle des rues des Barres et Garnier-sur-l'Eau.

aux armes de l'abbaye, est un témoin présent et parlant dont personne n'a entendu la voix depuis cinq cents ans. Je me permets de la signaler à la Société des Antiquaires.

« La résurrection du Vieux Temple aidera à comprendre un certain nombre de faits que l'histoire nous a transmis, mais confus et souvent inexplicables. J'en citerai un entre autres.

« C'est au Vieux Temple que descendit Henri III, roi d'Angleterre, quand il vint à Paris, en 1254, pour voir son beau-frère, Louis IX. Il venait alors de Bordeaux et se rendait à Boulogne-sur-Mer. Il passa trois jours à Paris, les 9, 10 et 11 décembre, et non huit, comme le répètent les historiens. La preuve que c'est au Vieux Temple qu'il descendit c'est que pour aller rendre visite à Louis IX, au Palais du roi (Palais de Justice) on énumère minutieusement les voies par lesquelles il passe : place de Grève,

Digitized by Google

rue Saint-Germain-l'Auxerrois, et le Pont-au-Change. Henri III signe des chartes à Paris qu'il date, les unes du Vieux Temple, les autres du Temple tout court, celui que connut Louis XVI. Les mille cavaliers de son escorte furent logés, partie au nouveau Temple, alors en construction (ce qui explique sa mention sur quelques-unes des chartes); partie dans les écuries, *stabulae*, de la Grève et partie *sub divo*, autrement dit à la belle étoile, au mois de décembre. On a les noms des seigneurs anglais qui accompagnaient leur roi. J'ai retrouvé leurs écussons armoriés qu'ils suspendirent, suivant l'usage d'alors, dans la grande salle de réunion des Templiers, à l'occasion du dîner offert par le roi Henri III au roi de France, à sa famille et aux seigneurs français. Les sceaux conservés aux Archives nationales confirment les indications de Mathieu de Paris. C'est donc au Vieux Temple que fut logé le roi anglais, qu'il donna la grande fête, dont l'histoire a conservé le souvenir, à son beau-frère, le roi de France, et non pas au nouveau Temple, alors en cours de construction, et où on relégua une partie de l'escorte.

« A la faveur des documents dont j'ai parlé plus haut, on précisera bien d'autres points intéressants : j'en ai l'intime conviction.

« Il est un point entre autres sur lequel on devrait trouver dans cette voie des renseignements bien nécessaires. Je le signale également à la Société des Antiquaires : à qui aux diverses époques a appartenu la Grève? Pour d'aucuns, je le sais, la question ne se pose pas : la Grève de tout temps aurait appartenu au roi. J'ai une opinion contraire : la Grève a appartenu à l'évêque; elle a même eu d'autres propriétaires. Il serait intéressant, à plusieurs points de vue et spécialement au point de vue des Justices, de déterminer comment et à quelles époques elle est passée dans le domaine de l'évêque et ensuite dans le domaine du roi. Je serais reconnaissant aux membres de la Société qui ont des renseignements sur la question de m'aider de leurs lumières. »

Digitized by Google

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, annonce que notre confrère, le commandant Espérandieu, a été assez heureux pour retrouver à Couternon (Côte-d'Or) un insigne monument, provenant du cimetière de Saint-Pierre-l'Étrier à Autun, et qui, depuis longtemps, était considéré comme perdu ou détruit. Le commandant Espérandieu lui-même n'avait pas conservé l'espoir de le retrouver, car, dans son *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule* (n. 1981), il l'avait reproduit, comme Le Blant l'avait déjà fait avant lui, d'après un dessin de Legouz de Gerland.

« Il s'agit d'un angle de sarcophage. Ce qui subsiste de la face antérieure (partie droite) représente une femme drapée et accoudée. Le sarcophage avait été brisé vraisemblablement à l'époque chrétienne, et comme la face latérale droite était restée unie, au IV^e^ siècle, peut-être même un peu plus tôt, on utilisa cette surface nue en y gravant une inscription funéraire qui renferme trois dates, celle de la naissance, celle du baptême, celle de la mort de la défunte. Une telle inscription mérite toute l'attention des épigraphistes qui pourront en étudier maintenant les caractères avec profit et en fixer mieux la date dont l'importance ne saurait échapper à ceux qui se préoccupent des origines chrétiennes de la Gaule.

« Les photographies qui m'ont été adressées par notre confrère Espérandieu permettent d'en apprécier l'intérêt au point de vue paléographique; les lettres mesurent 0^m^035. Le fragment sculpté mesure 0^m^53 de haut et 0^m^37 de large; du côté de l'inscription, la largeur est de 0^m^43. L'épaisseur de la cuve, puisqu'il s'agit d'un sarcophage, est de 0^m^10 environ. Le monument original sera reproduit en phototypie dans le dernier volume du *Recueil des bas-reliefs* qui contiendra les suppléments de ce grand travail. Le marbre est conservé à Couternon, chez M. des Garets, dans un château qui était autrefois la demeure de Philibert de La Mare[1]. »

1. Voir la bibliographie et les indications données par le *Corp.*

Digitized by Google

M. Héron de Villefosse donne ensuite quelques renseignements sur les fouilles que poursuit le commandant Espérandieu au sommet du Mont-Auxois, au lieu dit la Croix-Saint-Charles. Le vaste édifice dont il a dégagé les ruines est certainement le temple du dieu Moritasgus. Au centre de ce temple, on remarque une piscine rectangulaire pavée en mosaïque et dans laquelle on descend par trois marches. Cette piscine est alimentée par une source fort abondante placée un peu plus haut; les travaux de canalisation destinés à y amener l'eau sont encore dans un parfait état de conservation. Les nombreux fragments des revêtements en marbre de diverses espèces qu'on y recueille prouvent que cet édifice était somptueusement décoré. On y a trouvé aussi plusieurs ex-voto en pierre représentant des parties du corps, notamment des têtes, des torses et des jambes. Trois de ces ex-voto fournissent le nom de Moritasgus et il paraît maintenant certain que la grande inscription de Tib. Claudius Professus Niger, trouvée à Alise en 1652, longtemps conservée dans le couvent des Cordeliers et détruite en 1813, qui mentionnait le portique du dieu Moritasgus, avait été découverte sur ce point. La piscine centrale était l'endroit où les malades se plongeaient et venaient chercher la guérison de leurs maux. A l'époque romaine, le dieu gaulois Moritasgus est assimilé à Apollon, dieu guérisseur, comme le dieu gaulois Vindonnus au temple voisin d'Essarois. Notre confrère, M. le docteur Epéry, ancien maire d'Alise, est le collaborateur dévoué du commandant Espérandieu dans la direction et la surveillance de ces fouilles importantes. C'est lui qui les conduit sur place avec une vigilance et un zèle qui en ont assuré le succès.

inscr. lat., XIII, 2710; cf. Le Blant, *Inscr. chr. de la Gaule*, I, p. 14, n. 5, pl. 2; Espérandieu, *Recueil*, III, n. 1981.

Digitized by Google

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 4e TRIMESTRE DE 1910.

Séance du 9 Novembre.

Présidence de M. R. Cagnat, président.

Ouvrages offerts :

Carton (Dr). *Ornementation et stigmates tégumentaires chez les indigènes de l'Afrique du Nord.* Bruxelles, 1910, in-8°.

— *Note sur un vase chrétien à reliefs figurés trouvé à Thelepte (Tunisie).* Paris, 1910, in-8°.

— *Note sur les fouilles exécutées en 1909 dans les thermes publics de Bulla Regia.* Paris, 1909, in-8°.

— *Travaux antiques d'irrigation et de culture dans la région du Djeb-Onk.* Constantine, 1910, in-8°.

Castellane (comte de). *Un denier inédit du pape Boniface VIII.* Paris, 1910, in-8°.

— *Le denier messin de Charles le Chauve.* Paris, 1910, in-8°.

Celier (Léonce). *Les Dataires du XVe siècle et les origines de la Daterie apostolique.* Paris, 1910, in-8°.

Déchelette (J.). *Manuel d'archéologie préhistorique*, t. II. Paris, 1910, in-8°.

Delattre (R. P.). *Quelques notes d'archéologie chrétienne.* Lyon, 1910, in-8°.

— *Inscriptions chrétiennes de Carthage* (1906-1907). Tunis, 1910, in-8°.

Fage (René). *L'église de Solignac (Haute-Vienne).* Caen, 1910, in-8°.

— *Louis XI et les fortifications de Tulle.* Tulle, 1910, in-8°.

Digitized by Google

Gérin-Ricard (Henry de). *Les stèles énigmatiques d'Orgon et de Trets*. Avignon, 1910, in-8°.

Héron de Villefosse. *Le pape de la Brie*. Meaux, 1910, in-8°. (Extr. de *Brie et Gâtinais*.)

Hirmenech (H.-P.). *Inscriptions dolméniques armoricaines*. Paris, 1910, in-8°.

Hubert. *La poterie de l'âge du bronze et de l'époque de Hallstatt dans la collection de Baye*. Paris, 1910, in-8°.

Lambeau (Lucien). *Bercy*. Paris, 1910, in-4°.

Merlin (Alfred). *Le sanctuaire de Baal et de Tanit près de Siagu*. Paris, 1910, in-4°.

— *Découverte d'une cuirasse italiote près de Ksour-es-Saf (Tunisie)*. Paris, 1910, in-4°.

Michon (Étienne). *Les bas-reliefs historiques romains du Musée du Louvre*. Paris, 1910, in-4°.

Paris (Pierre). *Promenades archéologiques en Espagne*. Paris, 1910, in-12.

Sticotti (Piero). *La vasca battesimale di Pirano*. Parenzo, 1909, in-8°.

— *Epigrafi romane d'Istria*. Parenzo, 1909, in-8°.

— *Timavo*. Trieste, 1910, in-8°.

Valois (Noël). *Deux nouveaux témoignages sur le procès des Templiers*. Paris, 1910, in-8°.

M. E. Michon, membre résidant, dépose sur le bureau, au nom de la Commission des impressions, le 2e fascicule du *Bulletin* de 1910.

M. E. Michon offre à la Société, au nom de l'auteur, diverses brochures de M. le Dr L. Carton, associé correspondant national.

« La première est le compte-rendu des fouilles exécutées en 1909 dans les thermes publics de Bulla Regia et qui, outre diverses constatations techniques intéressantes, ont amené la découverte d'une importante inscription relative à un Rossius, récompensé dans la campagne contre les Quades et les Marcomans lors des guerres de Marc-Aurèle sur le Danube, tribun militaire, préfet de la

Digitized by Google

IIe cohorte des *Hispani*, procurateur *vicesimae hereditatum*, et enfin intendant des domaines impériaux du *tractus* de Carthage.

« Une autre note, également communiquée à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, se rapporte à un curieux vase chrétien en terre cuite, avec reliefs figurés, trouvé à Thelepte.

« Non moins instructives encore sont les observations de M. le Dr Carton sur des *Travaux antiques d'irrigation et de culture dans la région du Djeb-Onk*, au sud de Tébessa. L'auteur les regarde comme d'époque très ancienne et probablement préromaine. Il en a relevé avec grand soin le tracé et la nature et y trouve l'occasion d'exposer comment, à son avis, se sont produites les profondes modifications, sinon de climatologie, du moins de régime des eaux et de culture que la plupart des auteurs admettent en ce qui concerne l'Afrique du Nord.

« Je me borne enfin à mentionner, parce qu'elle se rattache moins directement à nos travaux, une étude très documentée et très complète intitulée : *Ornementation et stigmates tégumentaires chez les indigènes de l'Afrique du Nord.* »

M. J. Toutain, membre résidant, offre à la Société, au nom de M. A. Merlin, associé correspondant national, le quatrième fascicule des *Notes et documents publiés par la Direction des antiquités et des arts de la Régence de Tunis.*

« Ce fascicule renferme la description détaillée et l'étude approfondie du *Sanctuaire de Baal et Tanit près de Siagu*, découvert en 1908 par M. le capitaine Cassaigne. Ce sanctuaire est un des plus curieux qui aient été trouvés depuis plusieurs années dans l'Afrique du Nord. On y retrouve, sans aucun doute, à l'époque romaine, la survivance d'éléments religieux empruntés à la Grèce, à l'Orient phénicien, à l'Égypte.

« Le travail de M. Merlin se distingue par les qualités habituelles de notre confrère, compétence éclairée, érudition précise, élégance de la forme. »

Digitized by Google

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, fait la présentation suivante :

« Il y a dix-huit mois à peine, j'ai eu l'honneur de présenter à la Société le tome I du *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine* de notre associé correspondant national M. J. Déchelette. Ce premier volume a été accueilli avec la plus grande faveur. Notre confrère, avec son activité admirable, a répondu à l'attente légitime des archéologues et vient d'achever le second volume que je dépose en son nom sur le bureau.

« J'ajoute que la matière traitée est particulièrement intéressante : il s'agit de l'âge du bronze, de la détermination et du classement des documents que nous possédons sur cette période. Après des aperçus chronologiques sur les premiers habitants de la Gaule connus des historiens, l'auteur aborde l'histoire de l'introduction et de la diffusion du cuivre et du bronze en Europe; il étudie le problème de l'étain, il passe en revue les villes et bourgades de l'âge du bronze, les sépultures, les dépôts et fonderies, les procédés métallurgiques et le matériel des fondeurs. Les armes, les ustensiles, les instruments, les outils dont on se servait alors, les bijoux, les objets de parure, sans oublier les objets d'une destination problématique, la céramique, les poteries sont l'objet de copieux commentaires accompagnés de figures. Des considérations sur le commerce, sur la religion et sur l'art terminent le volume qui est illustré de 212 figures (dessins ou phototypies), de 5 planches hors texte et d'une carte. L'abondance et la sûreté des informations, la méthode critique avec laquelle elles sont présentées et développées font du présent manuel un guide excellent pour ceux qui veulent aborder l'étude des antiquités de cette période; c'est en même temps le meilleur des répertoires pour ceux qui sont déjà familiarisés avec elle.

« Par un raffinement d'attention, l'auteur a publié à part trois inventaires-statistiques d'une étendue considérable, accompagnés d'indications bibliographiques et intéressant tout le territoire français : 1° un inventaire

Digitized by Google

des dépôts de l'âge du bronze; 2° un inventaire des moules de la même époque; 3° un inventaire des épées et poignards de fer de l'époque de Hallstatt. Ces grands relevés qui lui ont coûté de longues recherches, seront d'une utilité incontestable pour tous les travailleurs et apporteront un important secours à leurs études. »

M. R. Cagnat, membre résidant, offre à la Société, au nom de l'auteur, M. P. Paris, associé correspondant national, un livre intitulé *Promenades archéologiques en Espagne*.

Le président annonce la mort du comte Fl. de Kergorlay et du prince d'Essling, associés correspondants nationaux, et se fait l'interprète des regrets de la Société.

Il rappelle que cinquante ans se sont écoulés depuis l'entrée dans la Société de M. le marquis de Vogüé, membre résidant, et propose qu'une lettre, signée des membres du bureau, lui soit adressée pour lui exprimer les félicitations de tous ses confrères.

La proposition est adoptée aux applaudissements de la Société.

M. le Dr Raymond présente divers objets de l'époque gallo-romaine provenant des environs de Vendôme.

M. Héron de Villefosse fait à leur sujet quelques observations.

M. le Dr A. Guébhard, associé correspondant national, annonce, de la part de M. le marquis de Tryon-Montalembert, la découverte dans l'église de La Ferté-Loupière (Yonne), sous plusieurs couches de badigeon, d'une fresque très importante, de 20 mètres de longueur environ, paraissant remonter au début du XVIe siècle et représentant, dans la partie dégagée, un cortège, peut-être funéraire.

M. de Tryon-Montalembert, ne revendiquant pas d'autre mérite que celui de la découverte, serait heureux si

Digitized by Google

quelque personnalité compétente voulait, avec l'aide indispensable de professionnels, achever la mise à jour et entreprendre l'étude du monument.

M. P. Vitry, membre résidant, proteste contre un plan de travaux qui, d'après un journal d'art, comprendrait le « rétablissement des anciens escaliers du portail de la cathédrale de Paris ».

On sait que, de l'avis unanime des archéologues, ces escaliers n'ont jamais existé.

M. Ch. Bruston, associé correspondant national, cherche à établir que les *Odes de Salomon*, en syriaque, récemment découvertes, sont des cantiques chrétiens composés dans la première partie ou vers le milieu du IIe siècle et non des œuvres juives, du moins pour la plupart, composées avant la ruine de Jérusalem, comme le soutient M. Harnack.

Il donne l'explication des deux passages (odes 4 et 6) où l'on a cru voir que le temple de Jérusalem existait encore, et dont l'un signifierait au contraire qu'il a été détruit.

Il montre enfin que ces *Odes* renferment de très nombreuses allusions à la plupart des livres du Nouveau Testament.

M. A. Mayeux, associé correspondant national, fait la communication suivante sur deux bustes des consuls de Perpignan, beaux morceaux de chêne sculpté du milieu du XVIe siècle :

« Vers le milieu du XVIe siècle, et probablement après le mémorable siège de 1542, soutenu contre les Français commandés par le dauphin Henri en personne, on construisit une clôture à la chapelle des consuls dans la cathédrale de Perpignan.

« De tout temps, et probablement en souvenir des *boni homines* qui jadis, en 1025, avaient fourni une partie des fonds pour la construction de la première église du Vieux-

Digitized by Google

Saint-Jean, les consuls de Perpignan eurent dans l'église une chapelle spéciale. Dans la cathédrale, construite en

Buste en bois sculpté.
Église du Vieux-Saint-Jean, à Perpignan.

1324 et terminée seulement sous Louis XI, la troisième chapelle du côté de l'Épître, aujourd'hui sous le vocable de Notre-Dame du Mont-Carmel, avait été affectée à cet

Digitized by Google

usage. La petite porte latérale, dite de Bethléem, permettait d'y accéder directement sans traverser la nef.

Autre buste en bois sculpté.
Église du Vieux-Saint-Jean, à Perpignan.

« La clôture de la chapelle élevée vers 1542 était en chêne richement sculpté. Malheureusement démontée au XVIII^e^ siècle, ses débris se sont dispersés de tous côtés,

Digitized by Google

et c'est par un vrai hasard que trois bustes, demi-grandeur nature, ont été retrouvés dans un grenier abandonné du Vieux-Saint-Jean.

« La vermine et les champignons avaient tellement endommagé l'un d'eux qu'il n'avait plus forme humaine; les deux autres seuls, quoique passablement mutilés, nous permettent de juger de l'œuvre perdue.

« Ces deux bustes sont des portraits d'un réalisme frappant et, vu leur emplacement, leur costume et leur physionomie, il est à supposer que nous nous trouvons en présence des portraits des consuls qui firent élever cette clôture. Malheureusement, nous n'en n'avons pu trouver la preuve à cause de l'extrême difficulté des recherches dans les archives catalanes. Mais, quelle que soit l'identité véritable des personnages représentés, ils n'en sont pas moins d'admirables morceaux de sculpture, où tout le génie et le réalisme du moyen âge ont encore laissé leur trace profonde.

« Tous deux sont coiffés du béret plat à larges bords en velours, garni d'une cordelette serrée, bien caractéristique de cette époque. Ils sont vêtus de la même blouse de gros drap ou de cuir, à plis amples et cousus. Le col est largement ouvert pour laisser passer la tête; au-dessous paraît une fine chemisette de toile légère plissée autour du cou et garnie d'un fin liseré de dentelle, seul luxe du costume, sévère et rude, comme celui d'un soldat ou d'un marin.

« Et, de fait, n'est-ce pas un marin que nous pouvons reconnaître dans le plus important des deux qui, par ses dimensions un peu plus grandes, devait occuper le milieu, la place d'honneur dans la décoration.

« La tête est pleine, les cheveux courts, le front bas déjà sillonné de rides, les yeux largement ouverts ont ce regard à la fois vague et profond du marin habitué à contempler l'horizon; le nez droit et fin porte, fortement accusées, deux cicatrices profondes. Il semble que le sculpteur en les accentuant ait voulu attirer l'attention sur une marque glorieuse. Sous la moustache courte et

Digitized by Google

droite, la bouche est rectiligne, les lèvres minces, pleine de fermeté tenace qu'accentue encore le menton court et volontaire. C'est bien le type tel qu'on peut se le représenter de ces hardis marins, gens de la *Loge de mer*, quelque peu corsaires, qui faisaient alors le commerce des côtes barbaresques et rapportaient en France tous les produits de la Méditerranée, des Échelles du Levant aux Colonnes d'Hercule.

« L'autre est d'un type tout différent et, malgré la mutilation du temps qui a rongé le nez et une partie des lèvres, il est peut-être supérieur au premier par son intense réalisme et aussi par la grandeur d'expression du regard.

« Celui-là est un montagnard, un Catalan, le front haut, les tempes creuses, la figure longue et émaciée, la moustache et la barbiche frisées, tout indique le montagnard du Valespir ou du Conflent.

« Mais que dire du modèle du visage extraordinairement rendu, que dire des yeux au regard si profond, si rêveur et si doux? L'art gothique, dans sa plus belle période, n'a pas donné mieux ni rendu plus simplement. Peut-être un jour pourrons-nous retrouver quelques traces du marché et le nom de l'artiste, de ce maître *Justa* qui, jusqu'au milieu du XVI^e^ siècle, a si bien conservé la largeur de facture, la simplicité d'exécution et l'intensité de pensée du moyen âge. Quoi qu'il en soit, ces deux débris ignorés sont aujourd'hui sauvés. Nous avons pu les conserver à l'abri du Vieux-Saint-Jean jusqu'au jour où, dans cette nef que nous espérons pouvoir bientôt restaurer, nous pourrons leur donner une place digne de leur valeur artistique et plus digne aussi sans doute de ces consuls dont ils rappellent aujourd'hui la mémoire. »

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, fait connaître de nouveaux exemplaires de pieds romains pliants, en bronze et en os, existant à Brugg (Suisse).

« Dans les volumes LXII et LXIII de nos *Mémoires*[1],

1. *Outils d'artisans romains*, premier et second article.

Digitized by Google

j'ai signalé un certain nombre d'exemplaires antiques, découverts en Gaule, de la mesure usuelle à laquelle les Romains donnaient le nom de *pes*[1] et que nous désignons par le mot « pied ». J'ai donné avec la bibliographie qui les concerne les dessins de quelques-uns de ces instruments. Ce sont tous des pieds en bronze qui se plient en deux parties égales à l'aide d'une charnière, à l'exception du n° 6 qui se plie en trois parties. En voici le relevé :

« 1. — Pied romain trouvé au Châtelet, entre Saint-Dizier et Joinville, en 1773.

« 2. — Moitié d'un pied romain trouvé au Châtelet en 1774. — Musée du Louvre.

« 3. — Moitié d'un pied romain trouvé à Saint-Rémy (Bouches-du-Rhône) avant 1819.

« 4. — Pied romain trouvé dans la forêt de Maulevrier, près de Caudebec-en-Caux (Seine-Inférieure), en 1834. — Musée de Rouen.

« 5. — Moitié d'un pied romain découvert à Besançon (Doubs) avant 1870. — Musée de Besançon.

« 6. — Pied romain se repliant en trois parties à l'aide de deux charnières, découvert près de Mirabeau-sur-Bèze (Côte-d'Or) sur l'emplacement du camp de la VIII[e] légion. — Collection de M. Ferdinand Rey, à Dijon.

« 7 et 8. — Pieds romains trouvés probablement en Gaule. — Musée du Louvre.

« 9. — Pied romain mutilé qui faisait partie du cabinet Campion de Tersan.

« 10. — Pied romain découvert à Apt ou à Vaison (Vaucluse) vers l'année 1835. — Musée de Lyon[2].

« 11. — Pied romain découvert aux environs de Roanne (Loire). — Musée de Roanne.

« 12. — Une aimable communication de M. Protat, de

1. *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* (de Saglio), au mot *pes*.

2. A la bibliographie de cet exemplaire, il convient d'ajouter une note de Jomard qui avait échappé à mes premières recherches : *Comptes-rendus de l'Acad. des inscriptions*, 1858, 1re série, t. II, p. 264.

Digitized by Google

Mâcon, me permet d'ajouter un nouvel exemplaire à cette liste. M. Protat possède dans sa collection un pied en bronze, du type ordinaire, découvert dans les dragages de la Saône, au port de Frans [1], en face de Villefranche-sur-Saône. Cet instrument est très oxydé, il est resté plié et la petite lamelle « halidade » qui servait à maintenir les deux branches ouvertes a été légèrement brisée.

« Nous connaissons donc maintenant une douzaine de ces instruments usuels trouvés en Gaule.

« L'Italie en possède un certain nombre provenant en particulier des fouilles de Rome, de Pompéi [2] et d'Herculanum [3]. C'est le rôle des savants italiens de faire sortir de l'obscurité les exemplaires qui se cachent certainement dans d'autres musées que ceux de Rome et de Naples.

« En 1903, j'en ai signalé deux trouvés en Rétie [4]. Celui qui fut découvert dans le castellum de Weissenburg, près de l'horreum, a fait depuis l'objet d'une publication spéciale [5].

« Enfin, en 1907, le professeur L. Frölich a décrit trois nouveaux exemplaires, conservés à Brugg (Suisse) dans les collections de la Société *Pro Vindonissa*, qui peuvent être utilement comparés avec les objets semblables déjà connus. Tous trois proviennent d'un monceau de décombres exploré près de Königsfelden [6].

1. Arr. et cant. de Trévoux (Ain).

2. Cf. *Mémoires*, t. LXII, p. 220-221; t. LXIII, p. 339-341. Un des derniers trouvés à Pompéi a été recueilli en 1887 avec des instruments de chirurgie et une petite balance; le tout, en bronze, était enfermé dans une cassette, cf. Sogliano, *Notizie degli scavi*, 1887, p. 413; Id., *De alcuni pesi recentemente scoperti in Pompei*, dans les *Atti della reale Accademia di archeologia, lettere e belle arti di Napoli*, t. XIV (1889-1890), parte seconda, p. 75.

3. Carlo Ceci, *Piccoli bronzi del real museo Borbonico*, pl. II, 34, reproduit un pied romain provenant d'Herculanum.

4. *Mémoires*, t. LXIII, p. 336.

5. Fabricius, *Kastell Weissenburg*, dans *Der obergermanisch-rætische Limes des Rœmerreiches*, t. XXVI, 1906, p. 38; pl. VII, fig. 53.

6. L. Frölich, *Über römische Fussmasse*, extrait de l'*Anzeiger für schweizerische Altertumskunde*, n. s. IX, 1907.

Digitized by Google

« Deux des exemplaires de Brugg sont en bronze; sur le métal, il n'y a aucune trace de patine; il est aussi blanc et brillant que s'il avait été doré. Les branches portent, comme à l'ordinaire, des divisions sur trois de leurs faces; les charnières manœuvrent encore facilement.

« Le troisième exemplaire de Brugg est en ivoire. Il se compose de deux branches ayant la forme de réglettes à quatre faces; comme sur les exemplaires en bronze, deux de ces faces sont un peu plus étroites que les deux autres. L'une des branches est incomplète; mais, comme les deux branches étaient d'égale longueur, il est facile d'apprécier ce qui manque. L'exemplaire devait, dans son intégrité, mesurer environ $0^{m}294$. La branche intacte est garnie a son extrémité extérieure d'une sertissure en bronze; les extrémités intérieures des deux branches sont également munies de feuilles de bronze combinées avec une charnière qui fonctionne encore très bien. La division en 4 se lit sur la face inférieure et la division en 12 sur la face supérieure. Sur tous les exemplaires en bronze, au contraire, comme je l'ai répété à diverses reprises dans mes précédentes notes, c'est la division en 16 qui se lit constamment sur la face supérieure. De l'absence de cette division en 16 sur un exemplaire en ivoire, on doit légitimement conclure que la division duodécimale était la plus usitée dans la pratique. Les deux faces latérales ne portent aucune division. Les points servant de marque sont circulaires et d'une dimension assez forte; en les grattant légèrement, on a constaté qu'ils étaient formés par une goutte de plomb ou d'étain incrusté dans un trou. Ainsi on pratiquait d'abord dans la réglette en ivoire de petits trous dans lesquels on introduisait le métal; puis, afin de le faire adhérer plus solidement, on le comprimait avec force. C'est la première fois, à ma connaissance du moins, qu'on signale en dehors de Pompéi un exemplaire en ivoire de cette mesure usuelle. Cagnazzi, qui avait étudié une moitié de pied en ivoire trouvé à Pompéi[1], avait bien

1. Cf. *Mémoires*, t. LXIII, p. 340-341.

Digitized by Google

constaté l'existence d'une feuille de bronze très mince servant de monture, mais il prétendait que la réglette en ivoire ne portait pas les divisions que l'on observe sur les pieds en bronze. Il se trompait certainement, comme je l'ai déjà remarqué. Sur l'exemplaire qu'il avait sous les yeux, les gouttes de plomb introduites dans les branches pour marquer les divisions avaient dû disparaître sous l'influence de la chaleur.

« On a pu recueillir parfois dans les fouilles des réglettes en ivoire, séparées de leurs montures en bronze, sans en reconnaître la destination. Grâce aux observations du professeur L. Frölich, l'attention des conservateurs de musées devra se porter désormais sur ces réglettes. Un examen attentif leur permettra probablement d'y retrouver quelques indices propres à en déterminer l'usage et à les classer.

« Une inscription récemment découverte dans les fouilles d'Announah, l'antique *Thibilis*[1], mérite d'être signalée à la suite de ces documents. Elle apprend qu'un édile, M. Marius Aemilianus, avait pris soin d'établir dans la ville trois étalons de mesures linéaires dont la longueur est donnée par trois gravures exécutées au centre même de l'inscription. La première présente une longueur approximative de $0^{m}30$. Or, on sait que le chiffre adopté généralement aujourd'hui pour la longueur du pied romain, d'après les calculs de Raper, est celui de $0^{m}295,7$. »

Séance du 16 Novembre.

Présidence de M. R. Cagnat, président.

Ouvrages offerts :

Boinet (Amédée). *Compte-rendu du Congrès archéologique de France. Angers-Saumur, 1910.* Paris, 1910, in-4°.

— *Notice sur deux livres d'heures à l'usage d'Amiens et*

1. *Bulletin archéologique du Comité*, 1909, p. 78.

Digitized by Google

sur un manuscrit à miniatures du XIV^e^ siècle d'origine picarde. Amiens, 1910, in-8°.

Bordeaux (Paul). *La médaille frappée en l'honneur de Pierre Lair à Anvers en 1814 et les monnaies obsidionales anversoises émises à la même époque.* Bruxelles, 1910, in-8°.

Campi (Luigi de). *I Campi neri presso Cles nell' Anaunia.* Rovereto, 1888, in-8°.

Chénon (Émile). *Notes archéologiques et historiques sur le Bas-Berry,* 8^e^ série. 1910, in-8°.

Crespellani. *Scavi del Modenese* (1879 et 1881). Modène, 1881-1885, in-8°.

— *Oggetti del età della pietra in Formigine.* Modène, 1878, in-8°.

Lafaye. *Lucilius : Iter Siculum.* Paris, 1910, in-4°.

Rhein. *La seigneurie de Montfort en Iveline.* Versailles, 1910, in-8°.

— *L'église abbatiale de Cerisy-la-Forêt.* Caen, 1910, in-8°.

Witte (Alph. de). *Une médaille religieuse de Notre-Dame d'Alsemberg.* Bruxelles, 1910, in-8°.

— *La médaille religieuse en Belgique.* Anvers, 1910, in-8°.

— *La médaille offerte au duc Charles de Lorraine par son antiquaire Dom Mangeart.* Bruxelles, 1910, in-8°.

M. O. Vauvillé, associé correspondant national, donne quelques détails nouveaux sur l'important cimetière gallo-romain des Longues-Raies, au territoire de Soissons, qui a déjà fait l'objet d'une communication antérieure :

« Dans la séance de la Société du 15 février 1899, j'ai fait une communication sur les découvertes faites en 1897 et en 1898 dans l'important cimetière gallo-romain du lieu dit Les Longues-Raies[1]. A cette époque, M. Langelé Florian avait fouillé 102 fosses[2] à inhumation, de très nombreux objets y avaient été découverts.

1. *Bulletin,* 1899, p. 163.

2. *Bull. de la Société d'anthropologie de Paris,* année 1899, p. 105 (plan).

Digitized by Google

« Je présente à la Société trois photographies représentant des pièces découvertes en 1897 et en 1898. Le plus grand nombre des objets trouvés à cette époque sont maintenant au Musée de la ville de Soissons.

« Peu de temps après ces premières découvertes, le gravier du terrain appartenant à M. Langelé ayant été complètement enlevé, il abandonna le lieu dit Les Longues-Raies; il fit ensuite extraire de la grave dans un autre endroit.

« Il y a environ trois années M. Langelé Florian, ayant acheté un hectare de terrain contigu et à l'ouest de celui qu'il avait exploité en 1897 et en 1898, recommença à faire extraire du gravier au sud de la nécropole gallo-romaine.

« Une première découverte intéressante fut faite : elle consistait en deux coins monétaires romains que j'ai présentés à la Société dans la séance du 22 juillet 1908[1].

« M. Langelé Florian ayant cédé son exploitation à son fils, M. Langelé Émile, ce dernier découvrit, au mois de février 1909, de nouvelles fosses à inhumation du même cimetière gallo-romain.

« Pour faciliter l'exploitation du gravier sans mélange de terre, M. Langelé ayant fait enlever, sur une superficie d'environ cinq ares, la terre recouvrant le dépôt quaternaire, ce fait lui a permis de découvrir soixante-trois fosses à inhumations[2], plus celles de quatre petits enfants, qu'il a fouillées lui-même avec soin.

« Dans ces fouilles, de nombreux objets ont été découverts, vases en terre rouge lustrée et autres très variés d'aspect, vases en verre de différentes formes, etc...

« La pièce la plus intéressante, qui est en verre, est un très beau et curieux vase à déversoir latéral ou biberon,

1. *Bulletin*, 1908, p. 289.
2. *Bull. de la Société d'anthropologie de Paris*, année 1909, p. 216 (pour le plan).

Digitized by Google

avec une anse. Cette curieuse pièce est ornée à l'extérieur de dessins en relief en verre bleu.

« Sept monnaies romaines en bronze ont été découvertes en 1909 dans les fouilles.

« En 1910, M. Langelé Émile a continué les fouilles; le 16 mai, il avait déjà exploré vingt-trois fosses à inhumation. Depuis le mois de mai, beaucoup d'autres fosses, toutes à inhumation, ont été aussi fouillées.

« Je donne un relevé sommaire des découvertes faites en 1910 par M. Langelé Émile :

« *Poteries.*

« 1° Vases en verre de formes diverses, dont un petit lacrymatoire.

« 2° Vases variés en terre rouge lustrée.

« 3° Vases en terre de nuances et formes variées.

« *Objets en métal.*

« 4° Pièces indéterminées en fer.

« 5° Une clef en fer, typique de l'époque gallo-romaine.

« 6° Un compas en fer sur lequel adhèrent des rondelles en os dont il va être question.

« 7° Une bouterolle en fer, trouvée avec une pointe d'épée (?) de même métal.

« 8° Deux fibules en bronze en forme de rouelle à six rayons. Une d'elles porte des traces d'émail.

« 9° Une intéressante fibule en bronze représentant un lion courant à droite; la queue est relevée sur le dos. La forme et l'allure du lion rappellent le même animal figuré sur les monnaies gauloises à la tête de Janus, pièces qui sont très communes dans l'oppidum de Pommiers, situé à environ trois kilomètres et demi du cimetière des Longues-Raies.

« 10° Une petite sonnette en bronze ayant probablement servi d'amulette.

Digitized by Google

« 11° Nombreux petits clous en fer très oxydé et adhérant ensemble, provenant probablement d'une semelle de chaussure, dont voici un fragment.

« *Objets en os.*

« 12° Environ 150 rondelles en os, qui ont été toutes faites à l'aide du tour, probablement pour servir de jetons de jeux. Ces pièces varient d'un diamètre de 0^{m}009 à 0^{m}030, l'épaisseur est de 0^{m}002 à 0^{m}005.

« Le plus grand nombre de ces rondelles sont ornées, d'un seul côté, de deux à cinq cercles concentriques ayant été faits avec le tour.

« Parmi ces rondelles, il s'en trouvait une sur laquelle on peut remarquer que le tourneur a laissé, sur l'un des côtés, orné de trois cercles, une partie saillante tout autour : cela indique qu'elle a été préparée pour servir de bouchon à un vase.

« Il est intéressant de faire remarquer que le compas en fer (n° 6) a été trouvé avec les rondelles en os, dont plusieurs adhèrent encore sur l'instrument par suite d'oxydation.

« Ce fait permet de se demander si ces nombreux objets n'ont pas été déposés, comme mobilier funéraire, avec le cadavre du fabricant.

« En 1910, M. Langelé a recueilli dans ses fouilles neuf monnaies romaines en bronze : elles ont été déterminées par M. de Foville, du Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale.

« Jusqu'à ce jour, cinquante-deux monnaies romaines en bronze ont été trouvées dans les fouilles; toutes ont été déterminées : la plus récente est une pièce de Commode. On peut donc croire que toutes les sépultures à inhumation, qui ont été fouillées jusqu'alors dans le cimetière des Longues-Raies, doivent se rapporter aux deux premiers siècles de notre ère. »

MM. Cagnat et Chénon présentent quelques observations.

Digitized by Google

M. M. Roy, associé correspondant national, signale un nouveau document relatif à la biographie de l'artiste Luca Penni, son testament, daté de 1556, qui contient quelques détails intéressants.

MM. Stein et Durrieu présentent quelques observations.

M. J. Toutain, membre résidant, étudie un fragment de sculpture trouvé dans les fouilles d'Alésia en 1906 par M. le commandant Espérandieu et publié par lui, d'abord dans son *Rapport sur les fouilles d'Alésia en 1906*, dans le troisième volume, récemment paru, de ses *Bas-reliefs de la Gaule romaine*. Il faut voir dans ce fragment non pas le débris d'une statue équestre, mais un morceau, malheureusement très mutilé, d'une image de *Mercure chevauchant le bélier*. Si cette interprétation est exacte, cette sculpture, malgré son mauvais état de conservation, est fort intéressante; car, si l'on connaît plusieurs représentations de *Mercure chevauchant le bélier* sur des vases peints, des gemmes, des lampes et même des monnaies, on n'en a guère cité jusqu'à présent sous la forme de statues en pierre de la dimension de celle d'Alésia. Il faut noter d'ailleurs qu'aucune statue ou statuette de ce type n'est encore signalée en Gaule.

M. F. de Mély, membre résidant, signale divers renseignements qui peuvent être tirés d'un ouvrage intitulé : *La vérité sur Peter Vischer*, publié par un érudit polonais, M. Stasiak.

M. de Mély soumet ensuite à la Société la photographie d'une sculpture de la cathédrale de Lisieux qui représente les armes parlantes de l'évêque Cauchon.

M. Vitry présente quelques observations.

M. J. Maurice, membre résidant, étudie quelques types de divinités d'après les monnaies de l'atelier de Carthage.

Digitized by Google

Séance du 23 Novembre.

Présidence de M. R. Cagnat, président.

Ouvrages offerts :

Durrieu (Comte Paul). *Les manuscrits à peintures de la Cité de Dieu.* Paris, 1910, in-8°.

— *L'enlumineur et le miniaturiste.* Paris, 1910, in-8°.

Lefèvre (L.-E.). *Le parement d'autel de la comtesse d'Étampes au trésor de Sens.* Paris, 1910, in-8°.

— *L'ancien palais royal à Étampes et sa peinture historique.* Paris, 1909, in-8°.

Le président annonce la mort de M. J.-B. Giraud, associé correspondant national, conservateur des Musées archéologiques de Lyon.

Il donne ensuite lecture de la lettre par laquelle M. le marquis de Vogüé, membre résidant, remercie des sentiments exprimés par le bureau de la Société à l'occasion du cinquantenaire de son entrée dans la Compagnie.

M. A. Mayeux, associé cerrespondant national, lit une étude sur la cloche de la cathédrale de Perpignan, datée de 1418.

MM. Stein et Enlart présentent quelques observations.

M. É. Chénon, membre résidant, fait la communication suivante, relative à la présence de la statue de Cujas à Paris :

« Dans la cour de l'École de droit bâtie par Soufflot sur la place du Panthéon (1764-1772), il existe une statue en pierre du célèbre romaniste Cujas et, sur le côté nord de la même École, une rue qui porte son nom. L'on peut regretter que la rue Cujas ait remplacé l'ancienne rue Saint-Étienne-des-Grès, dont le nom rappelait le souve-

Digitized by Google

nir d'une église, que le développement des bâtiments de la Faculté a fait disparaître. L'on peut s'expliquer au contraire la présence de la statue dans la cour de l'École : Cujas en effet n'a pas été complètement étranger à l'ancienne Faculté, où il a fait une apparition en 1576. Il n'a pu toutefois y être professeur, pour deux motifs : d'abord, il était marié[1], et la discipline de la Faculté obligeait alors les régents au célibat; ensuite, il professait le droit romain, et, depuis la décrétale *Super specula*, rendue par Honorius III à la demande de Philippe-Auguste, l'enseignement du droit romain était prohibé à l'Université de Paris[2].

« Sur ce dernier point, cependant, la discipline avait reçu à diverses reprises quelques atteintes. Au XVI^e^ siècle, notamment, dès 1541, dans les vieilles salles de la rue Jean-de-Beauvais, où se trouvait alors la Faculté, plusieurs professeurs, dont quelques-uns illustres, comme Hotman et Baudouin, anciens docteurs régents de l'Université de Bourges, n'avaient pas craint d'enseigner publiquement les *Institutes* de Justinien et différents titres du *Digeste*[3]. En 1559, le Parlement, favorable au fond à cette réforme, se bornait à interdire « de lire ès escoles de « Décret les *Institutes* ni autres volumes de Droit civil « ès heures *ordinaires* »[4] : il tolérait donc les cours faits à d'autres heures, à titre officieux. Quelques années plus tard, en 1568, il les autorisa à titre officiel, concurremment avec le droit canonique; et l'école de Décret, s'enhardissant, commença dès 1570 à conférer des grades

1. A Marguerite du Roure, fille de François, médecin à Avignon; il l'avait épousée en 1557. Après sa mort, arrivée, semble-t-il, en 1581, il épousa en secondes noces Gabrielle Hervé (1586). Cf. E. Chénon, *La veuve de Cujas*, dans les *Mém. des Antiq. du Centre*, année 1906.

2. Cf. E. Chénon, *Le droit romain à la Curia regis*, dans les *Mélanges Fitting*, t. I (1907), p. 198 et suiv.

3. Cf. abbé G. Péries, *La Faculté de droit dans l'ancienne Université de Paris*, Rennes, 1890, in-8°, p. 211-213.

4. Arrêt du 20 décembre 1559; cf. abbé Péries, *ibid.*, p. 214.

Digitized by Google

in utroque jure. Les Facultés de droit d'Orléans, Bourges, Poitiers firent alors opposition, et le Parlement fut contraint de leur donner raison en 1572. Mais l'arrêt ne fut rendu que par défaut, et, le 18 juillet 1573, un second arrêt défendit aux gagnants de mettre le premier à exécution[1].

« Telle était la situation à Paris, lorsque Cujas revint à Bourges pour la troisième fois, à la fin d'août 1575. Il y était installé depuis quelques mois à peine, lorsque la politique flottante de Catherine de Médicis réveilla dans la ville les querelles religieuses. Les cours furent suspendus à l'Université. Cujas, en présence des passions populaires, crut prudent de quitter Bourges, et se rendit à Paris, où il dut arriver dans le courant de mars 1576. Sa réputation l'y ayant précédé, le Parlement, dès le 2 avril, l'autorisait à enseigner officiellement le Droit « civil », rue Jean-de-Beauvais, et en même temps à en délivrer les grades. Mais, le 15 juillet, le duc d'Alençon étant entré à Bourges et le calme s'étant rétabli, les habitants réclamèrent Cujas. Après quelques pourparlers relatifs à ses honoraires, qui furent portés à 1,600 livres par délibération des magistrats municipaux en date du 8 septembre 1576, Cujas quitta Paris et revint à l'Université de Bourges pour ne plus la quitter[2]. C'est le souvenir de son court enseignement à Paris que conserve la statue érigée place du Panthéon et qui serait mieux placée rue Jean-de-Beauvais[3]. »

1. *Ibid.*, p. 214-216.

2. Cf. de Raynal, *Hist. du Berry*, Bourges, 1845, t. III, p. 432-434; et abbé Péries, *ibid.*, p. 273-274, texte et note 1.

3. Trente ans plus tard, en 1606, la fille de Cujas et de Gabrielle Hervé, Suzanne, jeune veuve de dix-neuf ans, dont la réputation était déjà fort mauvaise, vint à son tour à Paris. Elle y logea rue Boutebrie, paroisse de Saint-Séverin. Là, elle eut la bonne fortune de rencontrer messire Georges de Gamaches, chevalier, seigneur de Châteaumeillant, qui lui remit 1,800 livres tournois en remboursement d'une rente de 112 livres dont il était débiteur envers elle. Remariée vers 1615 avec un gentilhomme florentin

Digitized by Google

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, annonce qu'on a découvert il y a quelques jours près de Vaison, au lieu dit Castellas, une inscription gravée sur une belle pierre de 0m55 sur 0m80 et portant cette simple dédicace :

SILVANO · SACRVM

Les lettres sont d'une basse époque, d'après les renseignements transmis par M. Louis de Guyon.

M. Héron de Villefosse ajoute qu'ayant eu l'occasion d'aller à Vaison le 24 octobre dernier, on lui signala une statuette trouvée sur cette commune, au mois de mai 1909, au quartier de Paupera, lieu dit les Crottes. Il apprit que cette statuette avait été transportée de l'autre côté de l'Ozon, à Saint-Romain-en-Viennois, il s'y rendit et trouva le monument chez M. Étienne Charrasse, dans une maison qui borde la route de Saint-Romain à Puyméras.

« La statuette, en pierre calcaire, est très abîmée par l'humidité; elle mesure, dans son état actuel, 0m48; sa hauteur primitive devait être environ de 0m60. Le propriétaire a eu l'idée de l'encastrer dans le pignon de sa maison, au-dessous du toit. C'est une Vénus dont le haut du corps est nu; les jambes sont couvertes par une draperie qui laisse le sexe apparent. Sur un cippe placé auprès d'elle se dresse un bouclier qu'elle tient à pleine main. La tête, le bras droit et les pieds sont brisés. Une figure en bronze de la collection du Louvre[1], qui repré-

nommé Fabio Bernardi, Suzanne Cujas fit, en 1618, un second voyage à Paris avec son mari; mais, très endettés, les deux époux n'en purent revenir que grâce à leur cocher, Christophe Petit, qui retira à ses frais une robe de taffetas engagée par Suzanne, et les reconduisit à Bourges, en les nourrissant durant tout le voyage. Suzanne dut se reconnaitre débitrice de ce chef envers Christophe Petit d'une somme de 92 livres. Cf. E. Chénon, *La fille de Cujas*, dans les *Mém. des Antiq. du Centre*, année 1910.

1. Longpérier, *Notice des bronzes antiques*, n. 166.

Digitized by Google

sente une Vénus Victrix posant la main gauche sur un bouclier placé sur une colonnette, permet de se faire une idée de la statuette de Vaison dans son intégrité. »

M. P. Monceaux, membre résidant, de la part du R. P. Delattre, associé correspondant national, directeur du Musée Lavigerie, communique des plombs latins récemment découverts à Carthage :

« 1. Plomb de bulle. Diamètre : 0m024. La face présente, dans une couronne, le monogramme cruciforme :

R
P+€ *Petru(s)*
U

« Au revers, dans une couronne, inscription en trois lignes, précédée d'une croix grecque :

+ PA
T R I + *patriciu(s)*
C I V

« On connaît deux patrices du nom de Petrus : l'un, du temps de Justinien; l'autre, qui fut exarque d'Afrique en 633. Il s'agit probablement du second, car le premier ne paraît pas être allé en Afrique.

« 2. Plomb de bulle. Diamètre : 0m02. Sur la face, au-dessous d'une croix grecque, un grand monogramme latin, en forme de N, où l'on distingue les lettres A, V, R, S, E. Peut-être faut-il lire + *Narseus*. Au revers, une grande croix monogrammatique ✠. »

Séance du 30 Novembre.

Présidence de M. R. Cagnat, président.

Ouvrages offerts :

Billiard (Raymond). *Notes sur l'abeille et l'apiculture dans l'antiquité.* Lille, 1900, in-8°.

Digitized by Google

Chénon (Émile). *La grande charte du Musée de La Châtre. Commentaire et texte.* La Châtre, 1910, in-8°.

Deshoulières (J.). *L'abbaye de Chezal-Benoît.* Bourges, 1910, in-8°.

M. G. Lafaye, membre résidant, offre à la Société au nom de l'auteur des *Notes sur l'abeille et l'apiculture dans l'antiquité*, par M. Raymond Billiard.

« C'est une revue méthodique de tous les témoignages que les Grecs et les Romains nous ont laissés sur la question; M. Billiard, qui habite la campagne la plus grande partie de l'année, n'a pris la plume qu'après avoir lui-même pratiqué l'apiculture et il en a aussi étudié les principes dans les livres des spécialistes modernes. Il était donc bien préparé pour comprendre les passages qui se rapportent à ce sujet dans la littérature ancienne; il en a fait la critique avec autant de soin que de compétence; son recueil guidera utilement tous ceux qu'intéressent les origines des travaux rustiques. »

M. C. Enlart, membre résidant, étudie un monument d'origine française qui se trouve dans les jardins du Musée de Gênes : c'est l'épitaphe mutilée de Guillaume du Cos de la Hitte, gouverneur de Gênes pour le roi de France, mort entre 1512 et 1514.

M. M. Prinet, associé correspondant national, étudie les armoiries à la croix engrêlée figurées six fois sur la tombe de Jean de Gouhenans, mort en 1401, conservée à la Chartreuse de Lugny (Côte-d'Or).

Il montre que, contrairement à l'opinion autrefois exprimée par M. E. Flouest, il faut y voir le blason de la famille du défunt. C'est, en effet, celui qui est gravé sur les sceaux de Jean de Gouhenans lui-même, de Vauthier, son fils, et de Jeanne, sa petite-fille.

M. A. Boinet, associé correspondant national, étudie

Digitized by Google

un ivoire carolingien de la Bibliothèque nationale, provenant de Metz, sur lequel est figuré le plus ancien exemple connu du thème de la Vierge allaitant l'Enfant, qui fut très en faveur à partir du XIVe siècle.

MM. Cagnat et Mâle présentent quelques observations.

M. E. Babelon, membre résidant, donne lecture de la communication suivante de M. U. Rouchon, associé correspondant national, sur deux importantes découvertes de fresques qui ont eu lieu en ces temps derniers à Peyrusse et à Auzon (Haute-Loire) :

« I. — Entre les deux parties resserrées de la vallée de l'Allier, à mi-chemin environ de Saint-Georges d'Aurac et de la Voûte-Chilhac, se dresse, à quelques centaines de mètres de la route, la chapelle romane de Peyrusse.

« On semble tout ignorer de son passé, et c'est à peine si une mention de septembre 1233 rappelle un accord survenu entre Pons V, vicomte de Polignac, et Austorge de Tailhac et Blau de la Roche au sujet de la seigneurie directe et utile d'un château construit non loin de l'oratoire et mouvant de la vicomté de Polignac.

« La chapelle de Peyrusse mérite cependant mieux que cette indifférence, non qu'elle soit remarquable par la délicatesse ou la profusion des sculptures, mais elle est belle et noble de forme et d'aspect.

« Elle s'élève sur un rocher abrupt avec lequel elle semble faire corps; elle est construite en blocs superbes de pierres de taille rougeâtres assemblés sans mortier apparent : tout, jusqu'aux claveaux des fenêtres, est soigné et tout produit une impression de grandeur et de force que vient d'accentuer la magnifique page picturale mise au jour.

« C'est un pur hasard, un fragment de plâtre tombé des parois intérieures du mur de l'édifice, qui a révélé les richesses dissimulées sous le badigeon. Le grattage a été continué avec soin et achevé dans d'excellentes conditions par M. Gsell-Maury, sous la surveillance de M. Nodet.

« Ce nettoyage a permis de retrouver dans la fraîcheur

Digitized by Google

presque intacte des coloris primitifs une *Mise au tombeau de la Vierge* de bonne composition et d'ordonnance originale.

« La scène principale a pour témoins les Apôtres. Au-dessus, dans un médaillon, on aperçoit le Christ juge, entouré des évangélistes flanqués de leurs attributs symboliques : le bœuf, le lion, l'aigle et l'ange.

« Le peintre a utilisé les embrasures des fenêtres et y a disposé un saint Michel, peseur des âmes, et un saint Pierre, chef de l'Église, qui achèvent de donner de l'ampleur à cette page jusqu'ici totalement insoupçonnée et qu'on peut dater de la fin du XI^e^ siècle ou en tout cas de la première moitié du XII^e^.

« II. — Auzon, vieille bonne ville royale, bizarrement échelonnée sur une crête à pic, entre deux versants élevés, est aujourd'hui un modeste chef-lieu de canton de la Haute-Loire. Des restes de murailles grimpant lentement le long de deux précipices et une vieille porte encore debout à l'entrée, la rapide rue longue qui servait d'accès, l'emplacement pittoresque du château, une église romane veulent encore qu'on la cite.

« C'est dans une chapelle de ce dernier monument, la chapelle des Saints-Anges, qu'on a rencontré des fresques de la fin du XIII^e^ siècle ou du commencement du XIV^e^.

« Les peintures sont en très mauvais état; il n'y a guère qu'un mur qui soit resté indemne à peu près, c'est le mur exposé au nord.

« Les sujets représentés sur cette paroi sont les suivants :

« En bas, l'apparition de saint Michel, à la fin du V^e^ siècle, sur le mont Gargan, aujourd'hui mont Saint-Ange, dans la province de Pouille, en Italie, et que mentionne le bréviaire sous le pontificat de Gélase : 1° un ange apparaît à un évêque pendant son sommeil lui ordonnant d'aller au mont Gargan; 2° la procession fait l'ascension du Gargan sur lequel paraît l'archange.

« En haut, est figurée une vision de saint Jean : le meurtre du Dragon apocalyptique par saint Michel,

Digitized by Google

entouré d'anges aux gestes véhéments qui réclament l'extermination de Lucifer. Il y a ici une réminiscence de la décoration d'une chapelle du palais des papes d'Avignon.

« Le mur sud de l'oratoire des Saints-Anges offre un écrivain (apôtre, père de l'Église?) auquel une sainte paraît dicter un texte. Tout ceci est très mutilé. En haut, une assemblée d'évêques entoure un pape que domine une série d'apôtres dont il reste seulement les pieds posés sur la banderole ainsi libellée, en lettres gothiques :

E + TVRIBVS · APOSTOLO
CORVS

« La voûte enfin montre Marie, reine des anges. La mère de Dieu tient sur ses genoux l'Enfant Jésus, dont on voit encore la tête et le haut de la tunique. De chaque côté, en longues files, passent des anges et des saints.

« Des armoiries circulaires rappellent qu'à la fin du XIII^e^ siècle, la fille de Bompard, seigneur d'Auzon, épousa Hugues, seigneur de Montmorin, famille qui restera propriétaire de la terre jusqu'au mariage de Françoise de Montmorin avec Louis Armand, vicomte de Polignac, dans les dernières années du XVI^e^ siècle. »

M. l'abbé M. Besson, associé correspondant étranger, envoie une note sur un sanglier en bronze trouvé dans le canton de Fribourg (Suisse) :

« Le petit sanglier dont les mauvaises photographies ci-jointes donnent la reproduction, à peu près en grandeur réelle, est en bronze, avec des yeux en grenat. Il a été découvert non loin de Fribourg, à proximité d'une ancienne fontaine, à 1^m^50 de profondeur, sans qu'on sache si quelque autre objet l'accompagnait.

« La photographie qui montre l'animal assis, vu de face, la gueule ouverte, semble indiquer qu'il est creux. D'autre part, les deux œillets de la tête et de la croupe ont dû servir à maintenir les extrémités d'une anse. Aussi songe-t-on, de prime abord, à un récipient.

Digitized by Google

« Le particulier qui possède actuellement cette pièce, achetée par lui à vil prix, l'entoure malheureusement du plus ridicule mystère. Je n'ai pas vu l'objet lui-même, et c'est avec peine que j'ai pu obtenir ces photographies avec les renseignements sommaires que j'ai l'honneur de communiquer à la Société.

« Nous espérons acquérir sous peu ce petit sanglier pour notre Musée. On pourra alors le décrire et l'étudier en connaissance de cause. Il m'a semblé utile cependant d'en donner connaissance, sans tarder davantage, à la Société des Antiquaires de France. »

M. Héron de Villefosse fait observer que les deux petits anneaux fixés, l'un sur la nuque et l'autre sur l'arrière-train de l'animal, au-dessus de la queue, ne peuvent pas être les attaches d'une anse. Ils ont dû servir plus vraisemblablement à passer une chaînette de suspension. Le sanglier de Fribourg était sans doute un ex-voto.

« Dans la célèbre trouvaille de Neuvy-en-Sullias, conservée au Musée d'Orléans, l'ex-voto le plus important, celui qui représente un cheval offert au dieu Rudiobus, est placé sur un socle muni de quatre anneaux, à l'aide desquels il était certainement suspendu dans le temple[1]. Le même ensemble d'ex-voto renferme aussi, avec des anneaux actuellement détachés des objets auxquels ils étaient fixés, un cerf, un taureau et plusieurs sangliers, emblèmes sacrés chez les Gaulois[2]. Parmi les représentations de sangliers trouvés en Gaule, on peut rappeler le bronze de Cahors, aujourd'hui au Musée de Saint-Germain, qui représente une laie, et le magnifique sanglier trouvé près de Luxembourg qui, après avoir fait partie des collections Dupré et Gréau, est maintenant conservé au Musée du Louvre.

« L'ingénieuse remarque de M. Cagnat, à propos des

1. P. Mantellier, *Mémoire sur les bronzes antiques de Neuvy-en-Sullias* (pl. II à IV).

2. *Ibid.*, pl. X à XII.

Digitized by Google

inscriptions offrant la formule *ob natale aprunculorum*, prouve bien que les cohortes auxiliaires des Gaulois avaient pour enseignes des sangliers [1]. Il est possible que le sanglier de Fribourg ait été offert à la divinité par un soldat d'origine gauloise, mais nous ne pouvons rien dire de positif à ce sujet.

« Un aigle en bronze, d'un bon style, trouvé à Reims, a le bec percé et muni d'un anneau mobile, évidemment destiné à le suspendre [2]. C'était un ex-voto à Jupiter.

« Notre confrère M. Pierre de Goy a signalé récemment un petit cheval en bronze très rudimentaire, trouvé à Mehun-sur-Yèvre, paraissant remonter à l'époque gauloise et portant sur le dos une tige qui pouvait servir à le suspendre [3]. Si cette observation est juste, il y a là un intéressant rapprochement à faire avec le cheval de la trouvaille de Neuvy-en-Sullias et on peut en conclure que l'usage de suspendre les ex-voto était pratiqué dans notre pays dès l'époque gauloise. »

Séance du 7 Décembre.

Présidence de M. R. Cagnat, président.

Ouvrages offerts :

Donnet (F.). *Les fiches dans la douane au XVIII^e siècle.* Anvers, 1910, in-8°.

— *Les sceaux anversois particuliers des XIV^e et XV^e siècles.* Anvers, s. d., in-8°.

— *La vie intime anversoise sous le régime républicain.* Anvers, 1910, in-8°.

— *Les tapisseries du maréchal de Vigny.* Bruxelles, 1910, in-8°.

1. *Bulletin*, 1910, p. 207.

2. S. Reinach, *Bronzes figurés de la Gaule romaine*, p. 291, n. 318.

3. *Rapport sur les travaux de la Société des Antiquaires du Centre pendant l'année 1909*, p. 19.

Digitized by Google

GAUCKLER (Paul). *Nouvelles découvertes dans le sanctuaire syrien du Janicule*. Paris, 1910, in-8°.

LEBLOND (Dr V.) et LECOMTE (Maurice). *Les privilèges de l'abbaye de Rebais en Brie*. Melun, 1910, in-8°.

TITOFF (A.-A.). *Troitzky Makariewsky Tcheltowodsky Monastir* (*Le couvent de la Trinité Makarievski-Tcheltovodski*). Moscou, 1910, in-8°.

M. A. Blanchet, membre résidant, présente un mémoire de MM. le Dr V. Leblond et Maurice Lecomte sur *Les privilèges de l'abbaye de Rebais en Brie*.

Les auteurs ont fort bien étudié le diplôme de Dagobert Ier relatif à la fondation du monastère et leur travail fait bien augurer de l'Histoire de l'abbaye qu'ils se proposent de publier prochainement.

Il est procédé aux élections pour le renouvellement du bureau et des commissions.

Sont élus pour 1911 :

Président : M. E. Michon;

1er *Vice-président :* M. G. Lafaye;

2e *Vice-président :* M. A. Blanchet;

Secrétaire : M. F. de Mély;

Secrétaire-adjoint : M. J. Maurice;

Trésorier : M. H. Martin;

Bibliothécaire-archiviste : M. Pallu de Lessert.

Membres de la Commission des impressions : MM. Héron de Villefosse, l'abbé H. Thédenat, H. Omont, M. Prou et Ph. Lauer.

Membres de la Commission des *Mettensia :* MM. H. Omont, M. Collignon, R. Cagnat, A. Blanchet.

Membres de la Commission des fonds : MM. J. Martha, M. Prou, R. Cagnat.

La place de membre honoraire, laissée vacante par la mort de M. Léopold Delisle, est déclarée vacante.

L'élection aura lieu dans un mois. La Commission de

Digitized by Google

présentation se composera de MM. Héron de Villefosse, J. Martha et M. Prou.

Sur le rapport de M. Lafaye, M. R. Billiard, présenté par MM. Martha et Cagnat, est élu associé correspondant national.

Mgr Batiffol, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« L'antiphonaire de Saint-Pierre de Rome (XII^e siècle) a pour l'office de Noël un répons qui n'a pas trouvé place dans l'office romano-franc du temps de Charlemagne, non plus que dans le bréviaire de la curie du temps d'Innocent III et depuis. Le répons est en vers :

℟ *Continet in gremio caelum terramque regentem*
Virgo dei genitrix : proceres comitantur heriles
Per quos orbis ovans Christo sub principe pollet.
℣ *Maternis vehitur qui matrem generat ulnis*
Bisseni comites quem stipant agmine fido.

« La Vierge mère de Dieu porte sur son sein le maître du ciel et de la terre : les princes choisis par le maître (*proceres heriles*) l'accompagnent, par qui le monde joyeux se glorifie d'avoir le Christ pour roi. Celui qui a créé sa mère est porté dans les bras maternels et les douze compagnons l'entourent de leur troupe fidèle.

« M. Delaporte, qui, dans la *Rassegna gregoriana* de 1910[1], appelle l'attention sur ce répons, signale avec raison son caractère épigraphique. Ce n'est pas le premier répons pour lequel on a employé des vers d'inscription : tout dernièrement, Dom Morin, après M. Levison, signalait un fait analogue pour une antienne de l'office de la croix :

O magnum pietatis opus, mors mortua tunc est
In ligno grando mortua vita fuit,

1. Pages 230-247.

Digitized by Google

qui est prise à une inscription du baptistère de Saint-Pierre[1].

« M. Delaporte signale, au-dessous de la mosaïque absidale de Sainte-Françoise-Romaine, *Santa-Maria-Nuova*, qui représente la Vierge avec l'Enfant Jésus sur ses genoux et accostée des quatre apôtres Pierre, Jacques, André, Jean, une inscription que, à la fin du xv^e^ siècle, Pietro Sabino a lue ainsi :

Continet in gremio caelum terramque regentem
Virgo Dei genitrix proceres comitantur herilens (sic).

« Or, on ne peut pas supposer que les cinq vers du répons ont été pris à l'inscription de *Santa-Maria-Nuova*, même en supposant qu'elle ait été mutilée au xv^e^ siècle : 1° parce que la mosaïque de *Santa-Maria-Nuova* est de la seconde moitié du xii^e^ siècle, alors que notre répons peut remonter à l'époque carolingienne; 2° parce que la mosaïque de *Santa-Maria-Nuova* n'a que quatre apôtres, alors que celle que décrit le répons en compte douze. A ces deux raisons et à quelques autres que fait valoir M. Delaporte, je me permettrai d'ajouter une considération.

« L'office de Noël est un office stational qui se célébrait à Sainte-Marie-Majeure. Il est mieux indiqué de placer à Sainte-Marie-Majeure l'inscription que notre répons aura incorporée. L'inscription appartenait peut-être à l'oratoire du *Praesepe* au temps d'Hadrien I^er^ (772-795) ou de Pascal I^er^ (817-824).

« M. Delaporte, avec grande raison, suppose que l'inscription n'a pas été incorporée intégralement : une inscription absidale de plusieurs vers ne peut comporter qu'un nombre pair de vers, six en général (Sainte-Praxède, Sainte-Marie *in Domnica*, Sainte-Marie du Transtevère, etc.), mais pas cinq. Il manque donc un vers à

1. Voy. mon *Histoire du bréviaire romain* (3^e^ édition, 1911), p. 169-170.

Digitized by Google

notre répons, le vers qui contenait sans doute le nom du personnage à qui la mosaïque était due. »

M. C. Besnard, associé correspondant national, rend compte des fouilles qu'il a faites au château de Fougères et déclare que le donjon se présente comme un des échantillons les plus considérables des fortifications du XV^e^ siècle.

Il y ajoute d'intéressantes comparaisons avec d'autres châteaux de la même région.

M. le D^r^ A. Guébhard, associé correspondant national, présente un fragment de béton romain, trouvé par M. le professeur H. Schardt à Saint-Maurice en Valais.

« Le fragment est exclusivement formé de fragments émoussés de calcaire néocomien exotique, du Jura, lié par un ciment rouge extrêmement compact et susceptible d'un beau poli marmoréen, sur lequel ressort cette particularité que chaque élément se montre entouré de zones concentriques, comme dans un poudingue naturel, de formation stalagmitique.

« L'auteur de la trouvaille désirerait savoir si son observation correspond à quelque détail connu de la technique des Romains. »

MM. Lafaye et Mayeux présentent diverses observations.

M. Guébhard soumet ensuite à la Société de petites statuettes en pierre, supposées d'origine orientale, qui ont été achetées à Marseille.

Séance du 14 Décembre.

Présidence de M. R. Cagnat, président.

Ouvrages offerts :

Bonnet (Émile). *Les bijoux wisigoths de la trouvaille de Laurens (Hérault)*. Montpellier, 1910, in-8°.

— *Sur une sépulture gallo-romaine découverte à Pignan (Hérault)*. Montpellier, 1910, in-8°.

Digitized by Google

Bordeaux (Paul). *Les boules-miroirs et les bâtonnets de verre des anciens tombeaux de Locarno (Suisse)*. Nogent-le-Rotrou, 1910, in-8°.

Durrieu (Comte Paul). *Armand d'Herbomez (1852-1910)*. Tournai, 1910, in-8°.

Gout (Paul). *Le Mont-Saint-Michel, histoire de l'abbaye et de la ville*. Paris, 1910, 2 vol. in-4° [1].

Roosval (Johnny). *Om altarskäp i Svenska Kyrkor Och Museer ur Mäster Jan Bormans verkstad i Bryssel*. Stockholm, 1903, in-4°.

M. Piton fait une communication sur la construction de la tour du Louvre sous le règne de Philippe-Auguste.

M. Delaborde présente quelques observations sur la valeur des textes qui ont été utilisés par M. Piton.

M. L. Dumuÿs, associé correspondant national, complète, à l'aide des recherches faites par M. Soyer, archiviste du Loiret, une communication antérieure sur un tableau de la fin du xv^e^ siècle appartenant à un particulier d'Orléans : la signature *Teutonicus* peut être traduite par *Lallement*, qui est le nom d'un peintre tourangeau de cette époque.

M. Dumuÿs signale ensuite l'intérêt d'une tapisserie du xvi^e^ siècle qui a été récemment retrouvée et appartient au Musée historique d'Orléans.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, communique à la Société le texte de plusieurs inscriptions récemment découvertes à Arles et qu'il a copiées au mois d'octobre dernier pendant un séjour de quelques heures dans

1. Les deux beaux volumes de M. P. Gout, architecte en chef des Monuments historiques, qui, par leur texte et leur illustration, constituent une magnifique monographie, historique et architecturale, du Mont-Saint-Michel, ont été adressés à la Société par l'éditeur, la librairie Armand Colin, à qui nous adressons tous nos remerciments.

Digitized by Google

cette ville. Elles ont été trouvées dans la cour du Musée Arlaten, lors des fouilles exécutées pour le compte de l'État par M. Aug. Véran, architecte des monuments historiques.

« Dans la partie de cette cour dépendant de l'ancien palais des comtes de Laval-Castellane, on connaissait depuis longtemps l'existence d'un mur antique de forme circulaire. Sous la haute direction de M. Formigé, architecte du Gouvernement, ce mur a été entièrement dégagé; le sol de la cour a été abaissé jusqu'à 3m70 de profondeur. On a maintenant sous les yeux les restes d'un splendide édifice décoré avec une véritable élégance. La partie dégagée se présente sous la forme d'un hémicycle au centre duquel s'ouvre une grande baie rectangulaire. A l'intérieur de cet hémicycle, on compte douze niches, six à droite de la porte et six à gauche, disposition analogue à celle qu'on retrouve dans le grand temple de Zaghouan en Tunisie : ces niches devaient abriter douze divinités[1]. Une jolie figure de Diane en marbre blanc, trouvée sur le sol, peut avoir rempli une de ces niches.

« La décoration architecturale est fort soignée; le marbre s'y mêle heureusement à la pierre. De petites consoles en marbre blanc, sculptées avec délicatesse, ornent l'intérieur de l'hémicycle. Sur le listel d'une de ces consoles, listel dont la largeur ne dépasse pas 0m03, on lit en caractères minuscules :

PHILISCVS · MA..

1. Voir la photographie donnée par Aug. Véran dans le *Bulletin de la Société des amis du vieil Arles*, n. 4 (octobre 1908), sous le titre : « Vue intérieure de la basilique antique dans la cour du collège (ancien hôtel de Laval, aujourd'hui Museon Arlaten) ». Dans le même *Bulletin*, on trouvera un plan du forum antique d'Arles par M. Aug. Véran, en haut duquel, à droite, on remarquera le plan de la partie de l'édifice en question actuellement dégagée, avec sa grande porte, ses niches, etc. Il est utile de comparer ce plan avec celui du temple de Zaghouan, publié par Caillat dans la *Revue archéologique*, 1873, p. 292 et suiv., avec une planche; cf. *Atlas archéologique de la Tunisie*, livr. 5.

Digitized by Google

« Le coin droit de cette première console est brisé : il manque environ deux lettres. La console qui suit à droite est exactement semblable à la précédente ; elle porte aussi des caractères de la même dimension, mais c'est le coin gauche du texte qui est abîmé : il semble bien que deux ou trois lettres ont dû disparaître :

...RIVS · FACIT

« Les inscriptions de ces deux consoles sont inséparables. En les rapprochant l'une de l'autre et en les complétant on obtient l'intéressante mention que voici :

PHILISCVS · MA*rmora*RIVS · FACIT

« Les compléments ne me semblent pas douteux. Philiscus est donc le marbrier auquel avait été confiée la décoration en marbre du monument.

« Cette mention, discrètement gravée sur le bord de deux petites consoles, rappelle l'ex-voto trouvé en 1739 dans le bassin de la fontaine de Nîmes qui nous a fait connaître le nom du directeur, pour le marbre et la pierre, de l'œuvre d'une basilique romaine construite à Nîmes, probablement celle que l'empereur Hadrien y éleva en l'honneur de Plotine :

Jovi et Nemauso T. Flavius Hermes, exactor operis basilicae marmorarii et lapidarii, votum solvit[1].

« Le surnom *Filiscus* se retrouve sur une inscription de Nîmes[2].

« J'ai expliqué ailleurs[3] que l'édifice récemment déblayé à Arles me paraissait être le Temple du Génie de la colonie d'Arles, en m'appuyant sur sa situation en bordure du

1. *Corp. inscr. lat.*, XII, 3070; Allmer, *Rev. épigr.*, t. I, p. 197, n. 229.

2. *Corp. inscr. lat.*, XII, 3401.

3. *Bulletin archéologique du Comité* (séance de novembre 1910). Je ne puis partager l'opinion de M. Aug. Véran, qui y reconnait une basilique.

Digitized by Google

forum et aussi sur le texte de trois inscriptions votives, dont deux au moins proviennent avec certitude des dernières fouilles. Je me propose de reprendre cette hypothèse et de la développer. Il me suffira de dire dès maintenant que cet édifice était décoré avec une grande magnificence. Outre les élégantes consoles de marbre blanc, sculptées par Philiscus et qui occupent encore leur place primitive, de somptueux caissons de pierre décoraient le haut du monument. L'un de ces caissons encore intact porte au centre un grand masque barbu de l'Océan dont la chevelure est agrémentée de poissons et de reptiles de différentes espèces; de nombreux feuillages l'entourent; le tout, d'une excellente exécution, est encadré dans une belle bordure d'oves et de perles.

« En fouillant à l'intérieur de l'édifice, outre les deux inscriptions votives au Génie de la colonie d'Arles que j'ai déjà fait connaître[1], on a rencontré quatre fragments épigraphiques.

« Le premier appartient à un texte gravé en l'honneur d'un personnage municipal parvenu à l'ordre équestre; son nom ne nous est pas connu. Il est possible que ce texte honorifique provienne du forum qui était absolument voisin :

. . . . *ii* VIR·Q*uinquennali* . . . . .
. . . . O CANDI*dato arelatensium*
. . *e*QVM · PVBLI*cum* · *habenti*

« Ce texte présente de frappantes analogies avec celui de la grande inscription gravée sur le mur du podium dans l'amphithéâtre[2]. La forme des lettres est la même : les Q notamment offrent cette particularité d'être munis de queues fort longues qui s'allongent au-dessous des deux lettres suivantes.

« Outre ce rapprochement purement matériel, on est

1. *Bull. arch. du Comité*, loc. cit.
2. *Corp. inscr. lat.*, XII, 697.

Digitized by Google

frappé de retrouver sur le même fragment l'expression *candidatus Arelatensium* qui n'est connue à Arles que par l'inscription du podium de l'amphithéâtre. Or, cette expression est ici précédée d'un titre qui, au datif, se termine par un O[1]. Dès lors, il est impossible de songer, comme dans l'inscription du podium, à un *quinquennalis candidatus*. Cette remarque a de l'intérêt car elle me confirme dans la pensée que la dalle n. 7 (pars occidentalis) de l'inscription du podium pourrait ne pas être à sa véritable place. A diverses reprises, j'ai déjà fait remarquer que les architectes, chargés du déblaiement de l'amphithéâtre, avaient reposé ces dalles du podium comme ils avaient pu, sans aucune direction scientifique, et que plusieurs d'entre elles n'avaient certainement pas repris leur place primitive. Il y aurait donc à faire un nouveau travail de répartition de ces dalles inscrites, travail fort délicat qui ne peut être entrepris avec succès par l'architecte de l'amphithéâtre que s'il peut s'assurer le concours d'un épigraphiste. C'est une tâche très difficile à mener à bien; l'inscription mériterait pourtant cette tentative.

« Le second fragment est moins clair. Je me contente d'en donner simplement le texte :

. . . . N . . . .
c l a u DIA . . .
. . GALLE. . .
. . C · PR. . . .

« Les caractères sont d'une bonne époque.

« Dans les décombres, on a recueilli deux autres débris plus petits provenant de plaques de marbre assez minces destinées sans doute à reposer sur une surface en pierre. L'un d'eux conserve un reste d'encadrement à sa partie supérieure; il appartient donc à une première ligne ou à une ligne unique :

. . . HECA. . .

1. Probablement [*duumvir*]*o*.

Digitized by Google

« Du second, on ne possède que la moitié inférieure des lettres :

. . POLLII. .

« On est amené à penser à des noms divins, à ceux d'Hécate et d'Apollon, dont les statues pouvaient figurer dans les niches signalées plus haut : *Heca*[*tae*], [*A*]*polli*[*ni*]. Peut-être paraîtra-t-il cependant plus sage de voir là des débris de noms propres, tels que *Hecate*, *Hecataeus*, *Hecale*, *Apollinaris* ou *Pollinius*, en attendant qu'un examen plus approfondi de ces débris permette de se prononcer d'une manière raisonnée sur leur destination primitive. »

M. E. Michon, membre résidant, fait la communication suivante :

« Il existe au Louvre, et cela depuis plus d'un siècle, deux bas-reliefs, deux morceaux d'une étroite frise ornée de masques et de palmettes, que je n'ai aucune prétention d'avoir découverts, mais qui n'ont jamais jusqu'ici attiré l'attention et dont il est pourtant utile de signaler l'existence.

« Vous dire comment au juste ils sont entrés au Louvre est assez difficile. Les inventaires, en effet, qui ont été dressés au commencement du XIX^e^ siècle, tant avant les événements de 1815 — Inventaire Napoléon I^er^ — qu'après les restitutions faites à cette date aux alliés — Inventaire du Musée royal, — sont, sur toute la série des débris de frises, de caractère surtout ornemental, que possédait alors le Musée, d'une concision et d'un manque d'exactitude regrettables, quelque compréhensibles qu'ils puissent être. Voici par exemple à l'Inventaire du Musée royal, sous les n^os^ 1033-1034, « deux fragments de frises « à palmettes en marbre, haut. 0^m^20, long. 0^m^75 », ou, sous les n^os^ 1024-1027, « quatre fragments de frises en « marbre », dont le troisième mesure 0^m^26 de haut sur 0^m^65 de long et le quatrième 0^m^67 de long sur même hau-

Digitized by Google

teur, qui, soit par leur désignation, soit par leurs dimensions approchées, y pourraient à la rigueur être identifiés; mais on trouve encore sous les nos 1028-1031 « quatre fragments de frises en marbre », sans plus ample désignation, qui, malgré les dimensions portées, 0m40 sur 2m45, 0m17 sur 0m38 (deux fois), 0m17 sur 1m60, lesquelles conviennent moins, ne peuvent néanmoins par ce seul fait être écartés.

« Les fragments inscrits sous ces numéros correspondaient respectivement, d'après les renvois portés en marge, aux nos 41, 71 et 82 de la *Description des antiques* de Visconti et Clarac. Qu'il s'agisse d'ailleurs des nos 41, 71 ou 82, le texte de la *Description* est également réduit à presque rien, le numéro s'appliquant avant tout au bas-relief placé au-dessous des frises — n° 41 : « le haut de ce trumeau est orné de plusieurs morceaux de sculpture d'ornement »; n° 71 : « des fragments de frises antiques sont placés au-dessus du bas-relief »; n° 82 : « des fragments de frises antiques ornent le renfoncement où ce bas-relief est placé ». Le seul point à noter est que l'origine « Villa Borghèse » n'est formellement indiquée, tant à l'inventaire qu'au catalogue, que pour les deux derniers numéros. Mais, si l'on remarque que, en désaccord avec l'inventaire, le catalogue ajoute pour le n° 41 : « on y « distingue dans un très petit bas-relief, une pompe ba« chique et le fragment d'une frise qui représente deux « griffons, entre lesquels est un vase », on sera porté à supposer que c'est de préférence entre les nos 71 et 82 que doit porter le choix et que la provenance de la Villa Borghèse est, pour nos frises, à peu près assurée.

« Ignorées ou presque, on le voit, des catalogues, — on ne trouve encore au *Catalogue sommaire des marbres antiques*, sous le n° 1099, que l'indication : « frise formée « de trois éléments étrangers l'un à l'autre, bucranes reliés « par des guirlandes et palmettes », — les frises ou plutôt l'un des fragments a pourtant eu la bonne fortune d'être reproduit dans le *Musée des antiques* de Bouillon[1]

1. T. III, bas-reliefs, supplément, pl. 2, n° 20.

Digitized by Google

et dans le *Musée de sculpture* de Clarac[1], mais sans autre indication dans le premier que ces mots « fragment d'or-« nements, dessin élégant, travail fruste et passable[2] », sans mention aucune dans le second, où il sert à remplir, avec deux autres fragments, une planche consacrée à un grand bas-relief cintré, représentant deux griffons de part et d'autre d'un candélabre, qui occupait et occupe encore, horriblement défiguré par une couche de peinture rouge, le dessus de la porte conduisant de la salle de la Paix à l'atelier des moulages[3] et de qui seul la description est donnée dans le texte[4].

« Les deux fragments, hauts l'un et l'autre de 0^m29, longs, le premier de 0^m67[5], l'autre de 0^m55, représentent, comme on peut le voir d'après le *Musée de sculpture*, une frise bordée en haut et en bas d'une rangée de rais de cœur et ornée de masques et de palmettes alternant; mais le dessin en réalité est un peu plus compliqué que ne l'indique la figure : il se décompose en systèmes qui comprennent deux sortes de fleurs hautes à tige centrale, encadrant un masque avec couronnement stylisé et une palmette placés de part et d'autre d'une autre fleur à triple corolle mais sans tige centrale, le tout relié à la base par des rinceaux. Il n'en faut pas plus pour reconnaître des débris égarés d'une frise dont des fouilles opérées en 1900 à Rome sur le Forum ont fait retrouver ensemble douze morceaux.

« L'ensemble de ces fouilles a permis à M. le professeur

1. T. II, pl. 255 (S. Reinach, *Répertoire de la statuaire grecque et romaine*, t. I, p. 125).

2. *Musée des antiques*, t. III, supplément, p. 3, sans indication de dimensions ni d'origine.

3. Il n'a pas été porté au *Catalogue sommaire des marbres antiques*.

4. *Musée de sculpture*, texte, t. II, 1re partie, p. 285.

5. Il y a sur ce morceau un n° 83 à l'encre noire, sur la bande inférieure, mais je ne sais à quoi il se rapporte. Il serait à la rigueur possible, puisque Bouillon et Clarac ne reproduisent qu'un des fragments, qu'ils ne fussent pas entrés au Musée ensemble et par la même voie.

Digitized by Google

Boni de consacrer, dans les *Notizie degli scavi* de 1901, une savante étude générale au sanctuaire de Juturne, voisin de l'*Atrium Vestae*, sanctuaire dont la fontaine était en quelque sorte à Rome la fontaine officielle de l'État, puisque non seulement elle passait pour celle dont l'eau était la plus salubre, *Juturna fons est in Italia saluberrimus... cui nomen a jurando est inditum*, mais qu'elle servait pour tous les sacrifices, *de hoc autem fonte ad omnia sacrificia aqua afferri consueverat*[1]. Le sanctuaire comprenait un édicule, composé d'un pronaos et d'une cella, le tout de forme rectangulaire un peu trapézoïdale[2], et près de cet édicule précisément ont été mis au jour les morceaux de la frise, soit qu'ils lui appartinssent en propre, soit qu'ils ornassent quelque autre local du sanctuaire[3].

« La figure jointe au rapport de M. Boni convaincra, sans qu'il y ait, je crois, besoin d'insister, de l'appartenance à la même décoration des fragments du Louvre, quoique entre l'un et l'autre il soit possible de remarquer quelques petites variantes. Le plus court, par exemple, le seul qui ait été gravé, — il ne comporte que quatre éléments dont un masque et une palmette, — donne aux rinceaux du bas, aux palmettes et aux couronnements des masques, aux masques eux-mêmes qui ont le menton plus pointu et pourraient presque sembler barbus, un aspect légèrement différent, et c'est le second de nos fragments, — on y voit un système complet avec les deux fleurs hautes à tige centrale aux extrémités, — qui est le plus pleinement semblable aux nouveaux fragments du Forum. Mais pour supposer qu'ils ne viennent pas, sinon proprement de la même frise, du moins de frises d'une seule et même décoration, il faudrait ne pas tenir compte de la hauteur qui est la même[4], 0^m29, et qui concorde presque exactement avec la hauteur de 0^m30 indiquée par M. Boni.

1. *Notizie degli scavi*, 1901, p. 41-144.
2. *Ibid.*, p. 70-76.
3. *Ibid.*, p. 128 et 129, fig. 122.
4. L'épaisseur du fragment le plus court semble un peu moindre que celle de l'autre.

Digitized by Google

« Les douze fragments retrouvés dans le sanctuaire de Juturne en 1900 ne sont d'ailleurs pas les seuls. M. Boni indique trois autres morceaux d'une frise identique, — on aimerait à savoir si là aussi il n'y avait pas de légères différences, — exhumés sous la Via Sacra devant le Temple de Romulus, deux encore dans les *tabernae* à l'est de la Basilique Aemilia et trois enfin entre le *Lacus Juturnae* et la chapelle palatine de Santa Maria Antiqua, auxquels il faut ajouter un petit fragment qui est muré dans le portique d'entrée de l'église de Sainte-Marie-au-Transtevère et un autre dans l'église de Saint-Georges-au-Vélabre[1].

« Il m'a paru qu'il y avait intérêt à ce que les deux fragments un peu perdus jusqu'ici au Louvre ne demeurassent pas plus longtemps inconnus aux archéologues et à ceux en particulier qui s'occupent de la topographie de la Rome antique. »

M. J.-J. Marquet de Vasselot, membre résidant, présente à la Société une écuelle et son couvercle en faïence d'Urbino.

« Ces deux pièces, du milieu du XVI^e^ siècle, proviennent de la collection de M. Georges Berger, président de la Société des Amis du Louvre, décédé récemment; son fils les a données au Musée avec plusieurs autres céramiques italiennes de la Renaissance. Celles-ci ont fait partie d'un de ces petits services de vaisselle élégamment décorés, qu'il était d'usage, en Italie, d'offrir aux accouchées. L'ensemble comprenait habituellement cinq pièces; on n'en connaît aucun qui soit demeuré complet.

1. *Notizie degli scavi*, p. 128.

Digitized by Google

Séance du 21 Décembre.

Présidence de M. R. Cagnat, président.

Ouvrages offerts :

Audollent (A.). *Clermont gallo-romain.* Clermont-Ferrand [1910], in-8°.

Description de l'Afrique du Nord entreprise par ordre de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Catalogue des Musées et collections archéologiques de l'Algérie et de la Tunisie. Musée Alaoui (supplément). Objets en matières diverses, par M. L. Hautecœur. *Tables.* Paris, 1910, in-8°.

Herman (Otto). *Das Artefakt von Oloñek und was dazu gehört (mit Nachträgen).* Budapest, 1910, in-4°, 2 pl.

Serbat (L.). *Société française d'archéologie. A travers le Calvados, notices archéologiques.* Caen, 1910, in-8°.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, offre à la Société, au nom de M. A. Audollent, associé correspondant national, professeur à la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand, un travail intitulé *Clermont gallo-romain*, dans lequel l'auteur s'est efforcé d'étudier et d'interpréter toutes les trouvailles archéologiques, remontant à l'époque romaine, qui ont été faites à Clermont-Ferrand depuis un siècle.

Il en a tiré d'excellents renseignements sur la topographie d'Augustonemetum qui suppléent, dans une certaine mesure, au silence des inscriptions et à l'absence des monuments dont la cité romaine était autrefois parée. C'est une importante contribution à l'histoire de cette ville ; elle épargnera à ses futurs historiens de laborieuses recherches.

M. E. Michon, membre résidant, entretient la Société d'un vase d'argent, orné de deux zones de reliefs, trouvé aux environs d'Arras au xvi^e^ siècle, qui a appartenu au

Digitized by Google

cardinal de Granvelle et se trouve aujourd'hui au Musée impérial de Vienne.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, donne lecture d'une note de M. A. Merlin, associé correspondant national, relative à un grand cylindre de bronze découvert aux environs de Béja :

« Dans des travaux de terrassement exécutés pour la construction de la route qui doit relier Béja et Aïn-Draham, à environ 1,500 mètres de Béja, on a trouvé au mois de février 1910, enfoui sous 40 centimètres de terre, le curieux objet dont le dessin est donné ci-joint et que la Direction générale des Travaux publics de la Régence a bien voulu remettre au Musée du Bardo.

« C'est un grand cylindre en bronze, haut de 0^m621, comptant 0^m363 de diamètre extérieur, 0^m345 de diamètre intérieur et pesant 35 kilogs 200. Dans son état actuel, il est ouvert à ses deux bouts; primitivement, il devait avoir un couvercle, ainsi qu'en témoigne, sur le côté interne de la tranche supérieure, d'abord une petite retraite, haute et large de 0^m003, sur laquelle les bords de cet opercule venaient se reposer, ensuite des traces encore apparentes d'une forte soudure en étain; à la partie inférieure, au contraire, il n'existe rien de semblable et il paraît bien que l'objet est complet et n'a jamais dû être clos à cette extrémité.

« En dedans, sauf les restes de soudure qui font saillie sur le pourtour de l'orifice supérieur, la paroi du tube est complètement lisse; elle ne présente aucune décoration. Il en est tout autrement à l'extérieur.

« Au dehors, en effet, le cylindre est divisé en deux compartiments superposés égaux, limités par des moulures proéminentes, celles qui suivent les bords de l'objet étant plus grosses que celles presque contiguës qui séparent les panneaux l'un de l'autre. Quatre tenons en forme de T, percés d'un trou ovale, étaient soudés, se faisant face deux à deux, sur chaque compartiment, et devaient servir soit à maintenir l'objet à la place qui lui

Digitized by Google

était assignée, soit à permettre de le transporter plus commodément; une seule de ces quatre anses a été retrouvée, encore était-elle détachée, mais la marque de leur adhérence se voit nettement sur le bronze.

« Chacun des deux tableaux et l'étroite zone qui règne entre les deux moulures médianes portent des ornementations qui s'étendent seulement sur une moitié de la périphérie du cylindre, entre les deux tenons, l'autre moitié en demeurant privée. Ces ornements ont été obtenus par damasquinure; ils consistent en plaquettes ou en filets, soit de cuivre, soit d'argent, qui ont été incrustés dans des évidements correspondant à leur surface, pratiqués au préalable dans le bronze.

« Le compartiment inférieur ne présente qu'une ligne de postes vers le bas. Ces enroulements, au nombre de douze, sont répartis symétriquement six à droite six à gauche d'un fleuron qui les domine. Les postes sont en cuivre rouge ainsi que la tige du fleuron; celui-ci est en argent et le bout de la crosse des postes est également rehaussé d'un petit disque de ce métal.

« Entre les deux panneaux, une rangée d'oves alternativement en argent et en cuivre rouge.

« Le registre supérieur est plus richement et plus abondamment décoré. Une ligne de postes, disposées et exécutées comme celles du compartiment inférieur, en occupe le sommet; le fleuron est simplement remplacé par une feuille lancéolée en argent. Au-dessous, deux branches de lierre avec feuilles et corymbes, parties des extrémités du panneau en haut, s'incurvent pour venir se croiser au milieu du champ en bas. A leur naissance et à leur rencontre, des rubans se nouent en grosses boucles. Les touffes de fruits sont en argent; les autres parties de la composition en cuivre rouge. Dans l'intervalle libre entre la ligne de postes, les tiges de lierre et les bouts capricieusement déroulés des rubans, se dresse une figure humaine; un personnage, haut de $0^{m}105$, dont on ne saurait dire s'il est un homme ou une femme, s'avance en exécutant, semble-t-il, un pas de danse; sa chevelure

Digitized by Google

flottante lui retombe sur les épaules; son costume ne comprend qu'une courte tunique très lâche qui s'arrête à mi-cuisse; les jambes et les bras sont nus; ceux-ci s'écartent du corps; de la main gauche levée, le person-

Cylindre en bronze damasquiné
trouvé aux environs de Béja (Tunisie).

nage brandit un bouclier à la manière des Corybantes et des Curètes; de la droite abaissée, il tend en avant une torche. Les chairs visibles, tête, bras et jambes, sont en argent[1], de même la majeure partie du bouclier; les traits

1. La plaquette qui représentait la jambe droite, celle qui constituait le bras gauche et le bouclier ont disparu.

Digitized by Google

du visage, yeux, nez, bouche, sont gravés à la pointe; quant à la tunique, elle est en cuivre rouge cerné sur les contours et rehaussé de-ci de-là d'un mince fil d'argent, avec deux bandes de cuivre jaune qui tombent à peu près verticales des épaules jusqu'au bas du vêtement.

« La destination de notre tube de bronze demeure mystérieuse; ce cylindre au reste ne paraît pas avoir d'analogues auxquels on puisse le comparer; on possède bien, avec des sujets damasquinés de la même manière, de petits coffrets circulaires, ayant quelques centimètres de haut, comme la pyxis de Vaison [1], mais les dimensions ici sont telles qu'elles suffisent à établir une différence radicale entre notre objet et cette catégorie de boîtes minuscules. Il n'en est pas moins vrai que, par sa taille et par sa décoration très soignée, notre tube de bronze est une pièce fort intéressante sur laquelle il est nécessaire d'appeler dès maintenant l'attention. »

M. Héron de Villefosse ajoute qu'il est très frappé de l'intérêt que présente, au point de vue de l'art décoratif, l'objet dont M. Merlin vient de donner une description si exacte :

« Le dessin qui accompagne la note de M. Merlin et les indications précises qu'il donne permettront peut-être de résoudre le problème de la destination de ce cylindre. Son ornementation spéciale était particulièrement soignée. Évidemment, comme le dit M. Merlin, ses dimensions ne permettent pas de le ranger dans la série des petits objets de toilette ou d'étagère, rehaussés d'incrustations analogues, qui faisaient partie des bibelots dont s'entouraient les femmes élégantes. Ces petits objets de bronze, damasquinés de la même façon, sont tous des objets de luxe, encriers, vases, boîtes à fard. Parmi les plus connus, M. Merlin vient de rappeler la jolie pyxide

1. Héron de Villefosse, *Gazette archéologique*, t. III, 1878, p. 110 et suiv., pl. XIX. — Haut. : 0m045; diam. : 0m048.

Digitized by Google

trouvée à Vaison que possède le Louvre et dont les incrustations d'or et d'argent nous montrent Vénus au milieu des Grâces et des Amours. On peut encore signaler la boîte en bronze du Musée de Naples, trouvée en 1745, et qui présente sur chacune de ses faces les figures des divinités de la semaine incrustées en argent[1]; les deux encriers du même genre, conservés à Londres au Musée britannique, provenant du midi de l'Italie : sur l'un, Minervini a reconnu Hercule, Télèphe et la biche, sur l'autre, le combat de Néoptolème et d'Eurypyle en présence de Cassandre[2]. On ne saurait oublier le charmant vase en bronze avec incrustations d'argent (génies occupés à faire la vendange) découvert à Gap et appartenant au Musée de Lyon[3]. Il faut cependant se rappeler que cette même décoration de grand luxe a été appliquée également à des meubles de beaucoup plus grande dimension. Le bisellium du Capitole trouvé dans l'Abruzze, près d'Amiternum, en offre un bel exemple; ses incrustations d'argent nous montrent des Satyres occupés à des scènes de vendanges en présence de Priape[4]. La célèbre litière découverte sur l'Esquilin et conservée au même Musée offre aussi un revêtement de bronze finement ciselé et rehaussé d'incrustations d'argent[5]. Si le cylindre trouvé en Tunisie est complet, s'il était surmonté d'un couronnement soudé comme l'a constaté notre confrère, rien n'empêche de penser qu'il provient d'un grand meuble dont il formait un des montants.

1. Martorelli, *De regia theca calamaria*, Naples, 1756, 2 vol. in-4°; Winckelmann, *Lettre à M. le comte de Brühl, chambellan du roi de Pologne, sur les antiquités d'Herculanum*, p. 3.

2. G. Bechi, *Descrizione di due antichi calamai figurati*, dans *Bull. archeol. napoletano*, t. I, 1843, p. 121 et suiv., tav. VII, fig. 5 à 9; les observations de Minervini se trouvent à la p. 122.

3. De Witte, *Gazette archéologique*, t. III, 1887, pl. 8 et 9.

4. Aug. Castellani, *Bisellio capitolino*, dans *Bullettino comunale*, 1881, p. 214 à 224, pl. XV à XVIII.

5. A. Castellani, *La lettiga capitolina*, dans *Bullettino comunale*, 1874, p. 22 et suiv., tav. II à IV.

Digitized by Google

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, lit ensuite, au nom de M. J. Déchelette, associé correspondant national, une note sur les inscriptions gauloises des trophées de l'arc d'Orange :

« Le problème épigraphique que présentent les noms inscrits sur les boucliers gaulois de l'arc d'Orange, bien que souvent discuté[1], n'a pas encore été complètement résolu. Les anciens auteurs qui ont décrit ce monument ayant remarqué parmi les noms celui de *Mario* s'imaginèrent que l'arc commémorait la victoire de Marius sur les Cimbres et les Teutons. Ch. Lenormant mit en évidence l'invraisemblance de cette hypothèse, mais, de même que quelques-uns de ses prédécesseurs, il considéra les noms inscrits sur les boucliers comme ceux des chefs gaulois dont les sculptures rappelaient la défaite. En outre, ayant remarqué parmi les noms celui de *Sacrovir*, déjà relevé au XVIII^e^ siècle par l'antiquaire Séguier, il s'attacha à démontrer que l'arc commémorait la révolte des Gaulois fomentée sous Tibère par le Trévire Julius Florus et l'Eduen Julius Sacrovir. M. Hirschfeld adopta la même interprétation en ce qui concerne la signification des noms : « *Nomina sunt ducum Gallorum;* AVOT *et* VAVNE « *vocabula nominibus adiecta utrum originem an dignita-* « *tem indicent dubitari potest*[2]. » On sait, en effet, que sur l'un des boucliers, présentant deux cartouches à queue d'aronde, on lit dans celui du haut : (*Bo*)*udillus* et dans celui du bas *avot*, tandis qu'un autre porte, disposés de même, les mots *Boduacus* et... *vaune*.

« Mais, en 1888, à l'aide du rapprochement de diverses marques céramiques, M. Héron de Villefosse montra que le mot *avot* était un mot gaulois équivalant au latin *fecit*

1. Pour la bibliographie des travaux relatifs à l'arc d'Orange, il nous suffira de renvoyer le lecteur à la notice publiée par M. le commandant Espérandieu dans le t. I du *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine*, p. 188.

2. *Corp. inscr. lat.*, XII, 1231.

Digitized by Google

ou présentant du moins une signification analogue[1]. Suivant M. d'Arbois de Jubainville, le mot, sous sa forme complète *avotis*, serait un substantif au nominatif qu'il faudrait traduire par « fabricant » ou quelque chose de semblable[2]. La théorie des noms de chefs devenait dès lors insoutenable. Quelle explication pouvait-on lui substituer? La première hypothèse qui se présentait à l'esprit était évidemment d'interpréter les noms comme des signatures d'artistes. C'est vers cette solution que paraît incliner, non sans quelque hésitation, M. le commandant Espérandieu[3]. *Boudillus* serait le sculpteur qui aurait exécuté les reliefs de la partie de l'arc où son nom figure. « Et comme il serait peu probable qu'on l'eût placé parmi « des noms de vaincus, *Mario*, *Sacrovir*, *Dacurdo*, etc., « deviendraient aussi des noms d'artistes, contrairement « à l'opinion qui veut y trouver des appellations de chefs « gaulois[4]. »

« Mais, là encore, on se heurte à de graves difficultés. Le nombre des noms conservés n'est pas inférieur à neuf et sans doute il serait encore plus élevé si tous les trophées qui ornaient les deux faces de l'arc n'avaient pas subi tant de mutilations. Or, on conçoit malaisément que l'exécution des sculptures ait été confiée à une escouade aussi nombreuse d'artistes; on comprend plus difficilement encore que chacun d'eux ait pu être autorisé à apposer son nom sur la pierre, car le nombre appelle la hiérarchie, et c'est vraisemblablement au seul directeur des travaux qu'aurait été dévolu cet honneur. Une telle multiplicité de signatures sur un seul monument ne serait-elle pas sans exemple parmi les productions de l'art ancien et moderne? Autre difficulté : n'est-il pas singulier que

1. *Revue archéologique*, 1888, t. I, p. 155-159.
2. H. d'Arbois de Jubainville, *Bull. Soc. Antiq. de France*, 1902, p. 167; du même, *Soc. nat. des Antiq. de France, Centenaire, 1804-1904, Recueil de mémoires*, p. 15.
3. Espérandieu, *loc. cit.*, p. 191.
4. *Ibid.*, p. 198.

Digitized by Google

tous les artistes soient d'origine gauloise et plus étrange encore qu'ils aient fait usage de la langue celtique, — (*Bo*)*udillus avot*, — alors qu'il s'agit d'un monument public consacrant officiellement dans la colonie la grandeur et la souveraineté de la domination romaine?

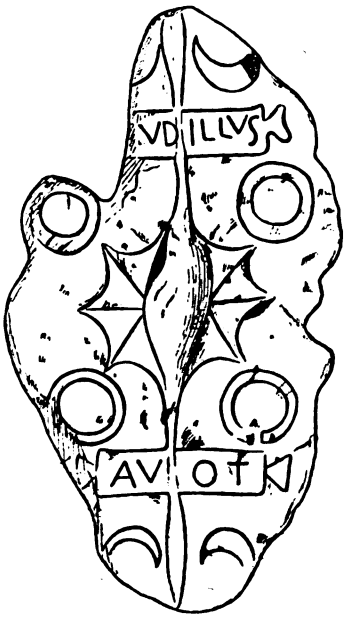

Bouclier gaulois de l'arc d'Orange.

« Il faut donc de toute nécessité chercher une autre interprétation pour ces inscriptions. Or, il me semble que l'on serait tout à fait fondé à les considérer comme de simples marques de fabrique indiquant l'origine gauloise des trophées. Supposons que l'on ait rencontré dans une sépulture du début de l'époque romaine quelque bouclier de type gaulois conforme à ceux de l'arc d'Orange

Digitized by Google

et portant l'inscription *Boudillus avot*, personne n'eût hésité un seul instant à tenir celle-ci pour une estampille de fabricant. D'ailleurs, si la conjecture philologique de M. d'Arbois est exacte, le mot *avot*, tout à fait approprié à une marque de fabrique, ne semblerait pas à sa place dans une signature d'artiste-décorateur. En fait, on ne l'a rencontré que sur des poteries, des figurines et des moules céramiques, c'est-à-dire sur des objets industriels[1].

« Or, s'il est vrai que jusqu'à ce jour nous ne connaissons aucun bouclier marqué d'une estampille de fabricant, nous savons du moins que certains armuriers établis dans les provinces romaines, — je vais en rappeler un exemple, — ne négligeaient pas ce procédé de publicité commerciale. En outre, et cette observation est ici très importante, nous pouvons constater par ce même exemple que parfois leurs marques étaient non seulement écrites en lettres de grandes dimensions, mais encore apposées à la place la plus apparente, comme sur les boucliers de l'arc d'Orange.

« Je veux parler des fourreaux de glaives que fabriquait à *Aquae Helveticae* (aujourd'hui Baden, près de Zurich) l'armurier Gemellianus, objets sur lesquels je n'ai pas à insister, car on en a entretenu tout récemment encore notre Société[2]. On sait que leurs longues bouterolles ajourées portent l'indication du nom et du domicile de Gemellianus. Des onze exemplaires connus, dix ont été recueillis en Germanie, un autre provient de la Rétie. Leur localisation dans ces provinces militaires montre clairement, comme le fait observer M. Héron de Villefosse, qu'elles ont fait partie de l'équipement du soldat romain[3]. Or, la marque de Gemellianus, dont les lettres

1. Holder, *Alt-celtischer Sprachschatz*, t. I, p. 318 (*Avot*). Ajouter un chenet à la tête de bélier découvert à Clermont-Ferrand (moulage au Musée de Roanne) avec la légende *Gavidus avot*.

2. *Bull. Soc. Antiq. de France*, 1909, p. 174; cf. *Bulletin archéologique*, 1893, p. LXXXV.

3. *Bull. Soc. Antiq. de France*, 1909, p. 177.

Digitized by Google

ne mesurent pas moins de 0m014 de haut, recouvrait elle seule le tiers du fourreau. A plusieurs pas du soldat qui portait cette arme, on pouvait en reconnaître la provenance. La bouterolle était formée de deux valves, l'une simplement décorée de rinceaux, l'autre présentant comme motif principal d'ornementation la marque de fabrique. En décrivant un des exemplaires connus, trouvés à Niedergösgen (canton de Soleure), je m'étais demandé si la face anépigraphe représentait le côté antérieur ou postérieur du fourreau. Je crois maintenant que le nom de l'armurier devait être placé en évidence. J'ai, d'ailleurs, rappelé à ce sujet certaines marques de potier ou de verrier occupant également sur la panse du vase et en belle vue, une place qui aurait semblé réservée à la décoration principale. Ainsi, non seulement les Romains s'efforçaient de tirer parti de la publicité industrielle, mais déjà sous l'empereur Auguste on aurait eu prétexte à en condamner les excès et l'intempérance indiscrète. Il se peut donc fort bien que vers l'époque de Tibère quelques fabricants de boucliers établis en Gaule aient eu, comme Gemellianus, l'idée d'inscrire leur nom en toutes lettres sur la face antérieure de ces pièces d'armure, soit à l'aide d'une bande de métal ajourée et clouée sur le bois, soit par tout autre procédé.

« Il me reste à indiquer dans quel but les sculpteurs des trophées gaulois de l'arc d'Orange ont pris soin de reproduire ces marques. Leur intention a été tout simplement, j'imagine, de mettre en évidence par la forme toute celtique de ces estampilles la provenance des trophées et par conséquent la nationalité des vaincus. Dès lors, rien de plus logique que l'emploi du mot celtique *avot* et le choix exclusif de noms gaulois. J'ajoute que, par la variété des marques, le sculpteur indiquait en outre la diversité d'origine des contingents gaulois vaincus par les Romains au cours des combats représentés. On sait quelle était l'uniformité des armes gauloises sur tout le territoire celtique, des îles Britanniques à la Hongrie.

« Partout, dans les diverses régions de la Gaule comme

Digitized by Google

au dehors, l'épée et le bouclier présentaient un type uniforme. Le sculpteur se trouvait donc obligé de recourir à quelque expédient s'il entendait rappeler le souvenir d'une coalition des nations indigènes. Sans doute, il eût suffi d'inscrire sur la pierre les noms des états confédérés ou de leurs chefs, mais l'autorité romaine, guidée par une politique prévoyante et soucieuse de ménager l'orgueil des nations asservies, avait intérêt à ne pas infliger à celles-ci une humiliation excessive, de nature à compromettre pour l'avenir la pacification définitive des provinces conquises.

« Je dois ajouter que si les marques de fabrique ont été placées sur les boucliers, de préférence aux autres armes, la raison de ce choix est que les boucliers seuls présentaient une surface suffisante pour recevoir une inscription lisible d'en bas. Il eût été évidemment impossible d'inscrire ces marques sur les épées, les faisceaux de lances, les enseignes, les casques ou les carnyx.

« Les épigraphistes qui ont étudié l'arc d'Orange ont reconnu que la dédicace, autrefois inscrite au bas de son fronton, était postérieure à l'édification du monument. Cette dédicace, aujourd'hui entièrement disparue, a pu en effet être partiellement reconstituée par un examen attentif de la disposition des trous de scellement que la chute des lettres de bronze a laissée apparente. S'il est hors de doute que l'inscription appartient à l'époque de Tibère, il est en même temps tout à fait probable que la frise sur laquelle on l'a fixée n'était pas destinée à la recevoir. MM. de Witte et Espérandieu supposent qu'elle aura été placée, à la suite de la défaite de Sacrovir, sur un monument commémorant d'autres victoires plus anciennes.

« Dans ces conditions, on peut se demander si les inscriptions des boucliers ne seraient pas elles aussi une adjonction postérieure à l'œuvre primitive et si elles n'auraient pas été gravées à la même date que la dédicace sur les bas-reliefs précédemment anépigraphes. Peut-être un examen direct du monument original permettrait-il de solutionner cette conjecture sur laquelle je ne peux aucu-

Digitized by Google

nement me prononcer, faute d'éléments suffisants d'appréciation. Au cas où l'on croirait pouvoir la retenir, je verrais volontiers dans le choix du nom de Sacrovir une allusion transparente à un fait rapporté par Tacite dans sa relation sur ce soulèvement des Gaulois. Sacrovir, maître d'Autun, s'était hâté d'y distribuer à la jeunesse des écoles les armes fabriquées secrètement, — à coup sûr sur son initiative, — durant la préparation de la révolte : *Simul arma occulte fabricata juventuti dispertit*[1].

« Le nom de Sacrovir s'est rencontré déjà plusieurs fois dans l'onomastique gauloise. Il se pourrait donc que le lapicide d'Orange, en le choisissant, n'ait nullement songé au célèbre Éduen. Néanmoins, comme le dit M. le commandant Espérandieu, ce nom inscrit sur ces trophées d'armes celtiques demeure troublant. Si donc il ne désignait ici qu'un modeste fabricant de boucliers, il n'en évoquerait pas moins le souvenir du chef héroïque pour qui les forges gauloises préparèrent clandestinement des armes destinées à la cause de l'indépendance nationale et qui se donna la mort lorsque ces armes lui eurent refusé la victoire. »

M. H. de la Tour, membre résidant, communique la note suivante de M. le commandant R. Mowat, membre honoraire :

« *Agadir.* — Peu de personnes qui ont suivi les récentes controverses de politique internationale sur Agadir se doutent que ce nom d'un petit port de la côte marocaine est exactement le même, lettre à lettre, que le nom primitif du célèbre Cadix espagnol conservé dans son intégrité originale. Il est facile de se convaincre que cette assertion n'est nullement un paradoxe. En effet, la preuve matérielle en est explicitement inscrite sur les plus anciennes monnaies d'argent et de bronze frappées en cette dernière ville par les Carthaginois établis dans le

1. Tacite, *Ann.* III, 43.

Digitized by Google

sud de l'Espagne. En voici la description d'après l'ouvrage classique de Heiss, *Monnaies antiques de l'Espagne*, pl. LI et LII, p. 347, que l'on peut suivre et comprendre sans être grand clerc.

« Au droit, tête de l'Héraclès tyrien, héros national, coiffé de la dépouille d'un lion; au revers, un ou deux poissons, tantôt thons, tantôt dauphins, avec légende punique dont la partie inférieure est invariablement composée du nom de ville en quatre lettres dénommées comme en hébreu, *alef* (quelquefois *hé*), *ghimel*, *daleth* et *resh;* soit, à la lecture, *agadir* ou *hégadir*, suivant la forme de l'initiale. Cette première lettre représente l'article; les trois suivantes le mot *gadir*, dont on ne connaîtrait pas la signification, « enclos, enceinte », si Pline l'Ancien, IV, 36, ne nous l'avait transmise par la plus rare bonne fortune, *gadir ita lingua punica sepem significante*. C'est ce mot que les Grecs ont orthographié Γάδειρα, les Latins *Gades*, les Arabes *Gadiss*, que les Espagnols prononcent *Cádiz* et les Français *Cadix*. Par là on voit que le nom du port marocain d'Agadir reproduit identiquement le nom de ville inscrit sur les monnaies puniques de Gadès-Cadix et que, par une insigne exception, nous en possédons la signification, *enceinte*, pour l'une et pour l'autre. Nous apprenons, en outre, qu'Agadir est une fondation phénicienne, contemporaine de Cadix.

« Je doute que le même assemblage phonétique existe dans la langue berbère ou en arabe avec une signification déterminée quelconque, ce qui serait une coïncidence singulière. Cette hypothèse étant écartée, il reste avéré que les Arabes, en envahissant le Moghreb, ancienne Maurétanie, ont conservé le nom de lieu Agadir tel qu'ils l'avaient trouvé dans la prononciation indigène et qu'ils ont continué à l'employer sans la moindre altération, sans aucune de ces corruptions de langage dont une bouche européenne ne se serait pas fait faute; en quoi ils ont justifié leur proverbe qui dit que l'articulation de la langue est la pierre de touche de l'homme, *telfizz él-les-*

Digitized by Google

sān-teftañét él-eñsañ. La terre africaine nous offre d'ailleurs de remarquables exemples de la persistance des anciens noms de lieu si utile pour la reconstitution de la toponymie et de la géographie antiques, *Simitthu*, *Capsa*, *Sitifis*, *Madaurus*, *Thibursicum*, *Theveste*, *Calama*, *Thabraca*, *Thamugadis*, *Thermis*, *Constantina*, encore reconnaissables à première audition dans Chemtou, Gafsa, Sétif, M'daouroush, Téboursouk, Tébessa, Guelma, Tabarka, Timgad, Dermèche, Gessentynah. De même, on retrouve facilement dans la nomenclature territoriale de l'Asie-Mineure et de la Syrie les dénominations anciennes : Adana, tristement célèbre par les récents massacres de chrétiens, a fidèlement conservé son nom depuis plus de deux mille ans, ainsi que le prouvent ses anciennes monnaies; *Laodicaea* est devenue Latakieh, renommée pour son tabac; *Trapezus*, ou mieux son génitif *Trapezountos*, est reconnaissable dans Trébizonde, *Sinopè* dans Sinab, *Adramytium* dans Edremit, *Apollonia* dans Abullona, *Lampsakos* dans Lapseki, *Berytus* dans Beïrout, *Seleucia* dans Sélefke.

« Moins bien partagés sont les noms gallo-romains et gaulois, *Gratianopolis*, *Gratianopolitanus tractus*, *Bellovacis*, *Pictavis*, *Andecavi*, *Augustodunum*, *Arausio*, *Autessiodurum* défigurés en Grenoble, Grésivaudan, Beauvais, Poitou, Anjou, Autun, Orange, Auxerre, et quantité d'autres. Tous ces mots que nous avons mutilés et gâtés par apocope, systole, aphérèse, épenthèse, métathèse, contraction, suivant la terminologie grammaticale, sont une œuvre d'absolue barbarie linguistique que l'on croit excuser en les décorant par un sentiment de chauvinisme latent des termes flatteurs de francisation ou déformation française des anciens noms de lieu. Le même fléau a, du reste, sévi chez nos voisins; que dire de *Moguntiacum* mué en Mainz, *Aquis Granni* en Aachen, *Noviomagum* en Nimwegen, *Treveri* en Trier, *Leodicum* en Luik, *Lugdunum* en Leyden, *Milano* en Mailand, terre de Mai? »

M. M. Roy, associé correspondant national, fait la com-

Digitized by Google

munication suivante concernant le céramiste rouennais Masséot Abaquesne :

« En dehors du concours des artistes italiens et avant que Bernard Palissy eût tenté ses premiers essais de céramique, il existait à Rouen un atelier de faïence émaillée qui a produit des carreaux ornés de motifs polychromes et divers objets usuels dont nous voyons de beaux échantillons aux Musées du Louvre, de Cluny, de Sèvres, à Chantilly, etc. Le potier émailleur qui avait fondé cet atelier, Masséot Abaquesne, est bien connu depuis les recherches faites en 1869 par M. E. Gosselin dans les archives de l'ancien tabellionage de Rouen[1]. On sait qu'il habitait, dès 1543, la paroisse Saint-Vincent de Rouen et à Sotteville en 1548. A son œuvre considérable appartiennent les magnifiques carrelages du château d'Écouen exécutés pour le connétable de Montmorency et dont quelques pièces portent la mention : « A Rouen, 1542 », ainsi que ceux du château de la Bastie d'Urfé en Forez; on peut encore attribuer à son atelier les pavages de Polisy, en Champagne, datés de 1545, de la chapelle de la Sainte-Croix dans la cathédrale de Langres (1550)[2] et la frise du colombier de Boos en Normandie. Il eut dans son fils Laurent un collaborateur habile qui s'établit plus tard sur la paroisse Saint-Pierre-l'Honoré de Rouen.

« Indépendamment des grands travaux que nous venons de citer, Masséot composa de nombreux objets d'un usage pratique, comme les vases de pharmacie qui lui furent commandés par un apothicaire de Rouen suivant marché du 24 mai 1545. M. l'abbé Porée a signalé deux vases analogues sur lesquels se trouve le monogramme d'Abaquesne[3], et notre confrère, M. Marquet de Vasselot, appe-

1. E. Gosselin, *Glanes hist. normandes à travers les XV^e^, XVI^e^, XVII^e^ et XVIII^e^ siècles*, Rouen, 1869 (extrait de la *Revue de Normandie*).

2. *Réunion des Sociétés des beaux-arts des départements*, t. VIII (1884), p. 372-383.

3. *Réunion des Soc. des beaux-arts*, t. XXII (1898), p. 392-396.

Digitized by Google

lait, en 1904, l'attention de la Société des Antiquaires[1] sur un autre pot de même fabrication offert au Musée du Louvre.

« Enfin, au cours de mes investigations parmi les archives notariales parisiennes, le hasard vient de mettre sous mes yeux un acte du 10 septembre 1546 dans lequel « Macyot » Abaquesne comparaît en qualité d' « esmail-« leur en terre, demeurant à Saint-Germain-des-Prez-lez-« Paris ». Il s'agit d'un marché avec François Tardif, élu de Paris, pour la confection, moyennant le prix de 12 écus d'or, d'un poêle de terre cuite « plombmée de vert à « troys mouslures de retraicte pourportionnées en archi-« tecture, painctes d'esmail de telle coulleur qu'il sera « advisé », ledit poêle établi dans les dimensions de 3 pieds 3 pouces de diamètre intérieur sur 8 pieds de haut et destiné à être placé pour le 1er novembre suivant dans la salle de sa maison rue Saint-Paul.

« Ce document est une nouvelle preuve de l'activité de notre potier émailleur, mais l'intérêt qu'il présente réside surtout, à notre avis, dans la constatation faite pour la première fois d'un domicile d'Abaquesne à Paris; ce qui permet de supposer l'existence d'un atelier au bourg Saint-Germain-des-Prés où s'exécutèrent dès le milieu du XVIe siècle, en même temps qu'en Normandie, ces belles faïences artistiques d'une application courante que l'on croyait jusqu'ici d'origine exclusivement rouennaise :

10 septembre 1546. — Macyot Abaquesne, esmailleur en terre, dem. à Saint Germain des Prez lez Paris, confesse avoir promis et promet à noble homme Me Françoys Tardif, esleu de Paris, à ce present, de faire pour luy ung poisle de terre cuytte plombmée de vert à troys mouslures de rectraicte pourportionnées en architecture, lesd. mouslures painctes d'esmail de telle coulleur qu'il sera advisé entre eulx pour le myeulx, lequel poisle aura de dedans en dedans troys piedz troys poulces en diamectre et de haulteur huict piedz depuis le plancher de la salle en amont selon et en ensuivant le pourtraict qui a ceste fin luy a esté baillé et delivré par

1. *Bulletin*, 1904, p. 123.

Digitized by Google

led. Tardif en la presence des notaires soubscriptz et paraphé à ceste fin par eulx ne varietur, et led. poisle rendre faict et parfaict bien et deument comme il apartient . . . . . et assis en la salle de sa maison à Paris rue Saint Pol, dedans le jour de Toussains prochain venant. Ceste promesse et marché faitz moiennant le pris et somme de douze escuz d'or au soleil de laquelle led. Abaquesne confesse avoir eu et receu dud. Tardif qui luy en a baillé et payé comptans en la presence desd. notaires soubscriptz quatre escuz d'or sol . . . . . et le reste luy sera payé au feur et ainsy qu'il besongnera à faire led. poisle tel que dessus. Prom...., obl...., ren.... Fait et passé double l'an mil V^c XLVI, le vendredi dixiesme jour de septembre. »

MM. Prou et Marquet de Vasselot présentent quelques observations.

Séance du 28 Décembre.

Présidence de M. R. Cagnat, président.

Ouvrages offerts :

Chauvet (Gustave). *Allocution prononcée à la Société archéologique et historique de la Charente (9 novembre 1910)*. Angoulême, s. d., in-8°.

Demaison (Louis). *La cathédrale de Reims*. Paris, 1910, in-8°.

M. E. Michon, membre résidant, dépose sur le bureau le 3^e^ fascicule du *Bulletin* de la Société pour 1910.

M. E. Durand-Gréville, associé correspondant national, présente un dessin du Musée Wicar à Lille qu'il attribue à Raphaël.

« J'ai eu l'occasion d'affirmer que toutes les figures du *Baptême du Christ*, qui fait partie de la prédelle du Pérugin du Musée de Rouen, ont été exécutées par Raphaël encore adolescent, élève et collaborateur de son maître,

Digitized by Google

que la main de Raphaël se reconnaissait également dans l'exécution de plusieurs figures de l'*Adoration des mages* qui fait partie de la même prédelle.

« Le dessin qui reproduit fidèlement le groupe des Mages et de leur suite est conservé au Musée Wicar de Lille. Sa ressemblance avec le tableau de Rouen l'a fait attribuer, dans le catalogue du Musée de Lille, au Pérugin. Mais l'exécution de ce dessin est, à notre avis, absolument raphaëlesque. D'autre part, la qualité artistique du dessin est supérieure à celle du tableau. Il paraît donc nécessaire de conclure que Raphaël a collaboré non seulement à l'exécution, mais à la conception d'une partie importante de la prédelle du Pérugin du Musée de Rouen. »

M. F. de Mély, membre résidant, montre à la Société un morceau de quartz au milieu duquel est une grosse goutte d'eau.

« J'ai étudié il y a quelques années, dans la *Revue de philologie*[1], un passage de Platon sur l'origine des minéraux. Sur un mot, j'étais demeuré fort longtemps hésitant : « Si l'eau se condense au-dessus de la terre, alors « elle se transforme en grêle, si c'est sur la terre, en « κρύσταλλος. » Cousin avait traduit « en cristal », Chauvet « en glace ». Je me demandais quel mot je devais choisir; pendant longtemps j'ai cru que Chauvet donnait l'expression juste, car nous voyons effectivement l'eau se transformer en glace sur la terre. Mais, après avoir étudié la légende chinoise et les *Questions naturelles* de Sénèque, j'ai fini par croire que ce passage du *Timée* devait être traduit par « cristal » et non par « glace ».

« Le globe contient, dit Sénèque[2], nombre d'humeurs analogues à celles du corps et quelques-unes se durcissent à l'époque de la maturité. De là les terres métalliques d'où l'avarice extrait l'or et l'argent et les substances

1. Année 1901, p. 108.
2. L. III, §§ XV et XXV.

Digitized by Google

liquides qui ne sont que des liquides pétrifiés. Qui ne croirait que le cristal se forme des eaux les plus pesantes? C'est tout le contraire. Ce sont les gouttes les plus légères qui lui donnent naissance et leur légèreté même permet au froid de les congeler plus facilement. La formation du cristal est suffisamment indiquée par le nom que les Grecs lui ont donné. Le nom de κρύσταλλος, en effet, désigne et la pierre transparente et la glace dont on la croit formée. L'eau du ciel, presque pure du mélange des parties terreuses, se durcit et se condense de plus en plus par la continuité du froid, jusqu'à ce que le dégagement total de l'air détermine sa compression sur elle-même et alors le liquide se change en pierre.

« Ainsi, pas d'hésitation : c'est bien par « cristal » qu'il faut traduire le κρύσταλλος du *Timée*.

« Je ne serais pas revenu sur cette question, dont pourtant, comme pour tant d'autres légendes, il serait intéressant de rechercher les origines, souvent beaucoup plus scientifiques qu'on ne le soupçonne, si, cet automne, en voyage, je n'avais découvert deux cristaux qui, certainement, sont de ceux qui doivent être considérés comme la source de la légende. Dans un morceau de quartz, absolument ferme, on voit quelques grammes d'eau remuer; comment l'eau est-elle enfermée dans cette masse? Comme pour bien d'autres problèmes, qu'on assure impossibles, on doit cependant s'incliner, puisque le fait est là, visible, indéniable. Et j'ajouterai alors que, plus que probablement, c'est une concrétion semblable qui était vénérée à Vendôme, comme une *Larme du Christ*. Comme le *Lait de la Vierge*, comme les ongles de griffons, comme tant de reliques dont il leur était impossible d'expliquer l'origine, les Croisés avaient rapporté d'Orient les produits naturels autour desquels, pendant des siècles, les Orientaux avaient groupé les plus fabuleuses légendes, au nombre desquelles celle que nous venons de lire dans le *Timée* et qui est un des chapitres les plus curieux de l'histoire des sciences. »

Digitized by Google

M. Durand-Gréville présente quelques observations.

M. L. Demaison, associé correspondant national, signale l'intérêt que présente une tête antique de Mercure découverte à Reims.

« Au mois d'août dernier, des ouvriers qui creusaient des fondations dans un terrain situé à Reims, au faubourg de Laon, en face de l'église Saint-Benoît, ont découvert une tête colossale en pierre, de l'époque romaine. Cette tête, qui mesure environ $0^{m}60$ de hauteur, a un visage imberbe et des cheveux bouclés. On distingue comme une aile du côté droit, au-dessus de la chevelure; une cassure paraît avoir fait disparaître l'aile du côté gauche; ces caractères permettent d'y reconnaître une représentation de Mercure. Elle ne faisait pas partie d'une statue, mais elle a toujours été isolée et appliquée contre une construction; peut-être était-elle destinée à supporter un entablement; il est probable qu'elle était placée au fronton d'un temple ou de quelque autre grand édifice.

« Comme la plupart des œuvres exécutées chez nous par des sculpteurs indigènes, dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, elle est d'un travail fort grossier. Les traits, dépourvus de proportion, sont taillés à grands coups de ciseau; le front est bas, la bouche énorme, les arcades sourcilières gauchement tracées et les pupilles des yeux creusées assez profondément. C'est le produit d'un art fort rustique, où se révèle la main d'un ouvrier très inhabile. Au reste, cette tête était destinée sans doute à être vue d'en bas, à une assez grande hauteur, et elle pouvait produire à distance, par son relief même, un certain effet. Elle a subi plusieurs mutilations et le nez est en partie brisé.

« La ville de Reims en a fait l'acquisition et elle a été transportée au Musée lapidaire installé dans le cloître de l'ancienne abbaye de Saint-Remi.

« Le quartier où elle a été trouvée abonde en débris antiques. On a découvert tout près de là, en 1903, une borne milliaire avec inscription que j'ai signalée dans

Digitized by Google

notre *Bulletin*[1]. Dans le même canton, au lieu dit *les Trois-Piliers*, — nom qui, d'ailleurs, disons-le en passant, ne fait point allusion, comme on pourrait le croire, à une ruine romaine, mais rappelle simplement un gibet qui se dressait en cet endroit jusqu'à la fin de l'ancien régime, — sur une terrasse dont le talus assez escarpé paraît avoir été travaillé de main d'homme, s'élevait un monument très important dont la destination n'a pu être encore déterminée. On voyait là encore, il y a peu d'années, des substructions d'épaisses murailles qui affleuraient à la surface du sol. A diverses reprises on a exhumé des fûts de colonnes, des morceaux d'entablement, des chapiteaux et des débris de marbre; en 1837, on a rencontré une mosaïque en creusant les fondations d'une usine[2]. La tête de Mercure provient peut-être de l'édifice qui a laissé tous ces vestiges.

« Un peu plus loin, vers l'ouest, près de l'avenue de Neufchâtel, on a dégagé, à la fin de l'année 1903, un pan de mur antique construit en blocailles et revêtu d'un parement de pierres de petit appareil, disposées par assises régulières et cimentées avec soin, dont les joints étaient indiqués par des lignes tracées en rouge.

« Il eût été à souhaiter que l'on pût entreprendre dans tous ces terrains des fouilles méthodiques, mais les constructions qui les envahissent maintenant rendent ces fouilles de plus en plus difficiles. »

M. Cagnat ajoute quelques observations.

M. le comte Durrieu, membre résidant, pour faire suite à la communication de M. Dumuÿs dans la séance du 14 décembre dernier, soumet à la Société une photographie qui lui a été envoyée par M. Joseph Soyer, archiviste du Loiret.

Cette photographie reproduit le tableau peint sur bois

1. Année 1903, p. 233.
2. *Inventaire des mosaïques de la Gaule*, t. II, p. 84.

Digitized by Google

représentant un *Ecce Homo* (figure vue à mi-corps) qui porte au revers une inscription relevée et commentée par M. Soyer, d'où il résulte que la susdite peinture a été exécutée en 1494 sur la commande de Jean Cueillette, notaire et secrétaire du roi Charles VIII, par un artiste désigné sous le nom de Jean-Henri « Teutonicus ». Suivant M. Soyer, cet artiste pourrait être identifié avec un certain Henri Lallement cité dans un document comme étant peintre à Tours en 1491.

M. de Mély fait observer qu'il pourrait s'agir, d'après la légende inscrite au verso de la peinture, d'un peintre très connu de la fin du xv^e^ siècle, nommé Jean Heyt, signalé par Jean Lemaire de Belges, dans une strophe où il se trouve réuni aux plus illustres artistes de son époque.

M. Dimier apporte quelques observations et objections.

Le président, jugeant que la question ne pourra être utilement discutée qu'en présence d'une photographie, décide qu'elle sera reprise ultérieurement.

M. E. Michon, membre résidant, fait la communication suivante :

« M. Ed. Rietmann, vice-consul de Norvège à Sousse, à la demande de notre confrère M. le D^r^ L. Carton, m'a remis les empreintes d'une pierre gravée de sa collection, trouvée en Tunisie, que je soumets à la Société.

« Il s'agit d'un cristal de roche très limpide dont l'une des faces, à peine convexe, porte un oiseau, aux ailes éployées, debout sur un poisson, et l'autre beaucoup plus bombée l'image de Chnouphis ou Chnoumis, le serpent à tête de lion, dressé sur sa queue, comme dans les représentations talismaniques analogues, la gueule ouverte, la langue tirée, mais sans l'accompagnement ordinaire des sept rayons, symboles des sept planètes. Il me suffira de rappeler ici, à titre d'exemple et de comparaison, une lentille d'émeraude, gravée sur les deux côtés, du Musée du Bardo, publiée par notre confrère M. L. Poinssot dans le dernier volume des *Mémoires* de la Société.

Digitized by Google

Sur le pourtour, de droite à gauche, la légende CAPAB-ΔOY XωXEωX, empruntée au vocabulaire gnostique et dont je n'ai pas relevé d'équivalent[1].

« M. Rietmann possède aussi une autre pierre gravée, de provenance tunisienne également, une cornaline rose, montrant un personnage agenouillé derrière un terme priapique. »

M. L. Chatelain, associé correspondant national, adresse à la Société la note suivante concernant des inscriptions latines de Tunisie, dont lecture est donnée par M. Héron de Villefosse, membre honoraire :

« Au cours d'une mission archéologique à Mactar, en Tunisie, j'ai relevé dans cette ville et dans la région voisine un certain nombre d'inscriptions inédites. Les quelques textes dont il s'agit proviennent de Mactar, du Kef et de Djamâ.

« 1. — En cherchant à retrouver le plan et à fixer la destination d'un édifice en blocage qui passe tour à tour pour être une curie, une basilique ou des thermes[2], j'ai mis à jour deux fragments d'une grande inscription dédicatoire dont nous devons déjà trois autres fragments à MM. Cagnat et Schmidt[3]. C'est un texte contemporain de Marc-Aurèle et nous reportant à l'an 170 de notre ère; il mentionne un proconsul de la province d'Afrique, Sextius Lateranus, et l'un de ses légats, L. Rupilius Au[gustus] :

« 4e fragment : [*Pro*] RESTITVTA · SA[*lute imp*(*eratoris*) *M. Aureli*].

« 5e fragment : [*Ant*]ONINI · AVG · ARMENIACI · PAR-

1. Dom Leclercq, dans la liste qu'il a jointe à son article « Abrasax » du *Dictionnaire d'archéologie chrétienne* de Dom Cabrol, cite, avec un point d'interrogation, XωXYO, qu'il rapproche de Nekhao.

2. J'espère pouvoir bientôt en retrouver la destination et en rendre compte à la Société.

3. *C. I. L.*, VIII, 11799.

Digitized by Google

THICI · MEDICI, *etc...* Les éditeurs du *Corpus* latin avaient restitué *medici parthici*.

« Lors d'un précédent séjour à Mactar, en avril-mai 1909, j'avais trouvé, en dégageant une voûte de la grande construction en blocage qu'on suppose être des thermes, deux inscriptions dont voici le texte. Elles sont encore inédites.

« 2. — Stèle brisée de pierre commune; incomplète en haut et à droite. Haut. : 0m38; larg. : 0m30; épais. : 0m095. — Au bordj du Contrôle civil.

« Écriture médiocre. Haut. des lettres : 0m03 à la première, à la quatrième et la cinquième ligne; 0m033 aux deuxième et troisième lignes :

D M
· LAVIVS · I
NATVS·PIVS
VI·X·ANN·LXXX ·
H · S · E

D(is) M(anibus) ([s]acrum) ...? Flauius [Re]natus pius vix(it) an(nos) (octoginta) H(ic) s(itus) e(st).

« J'ai préféré, comme premier surnom, Renatus à Fortunatus, qui eût été trop long.

« 3. — La seconde, d'une meilleure écriture, est une inscription chrétienne surmontée d'un chrisme. Elle mesure 0m46 de hauteur, 0m47 de largeur, 0m13 d'épaisseur. Les lettres ont de 0m047 à 0m049 de hauteur. Le diamètre du chrisme est de 0m123. — Au bordj du Contrôle.

A *(chrisme)* ω
L · FLAVIVS ꝺ Ic . . . . . .
NVS VICXIT An . . . . . .
NIS ꝺ L ꝺ MENSES ꝺ I .
DIES ꝺ XV ꝺ ORAS ꝺ XI

L. Flauius I[cna]nus uicxit annis (quinquaginta), menses (duos?), dies (quindecim), oras (undecim).

Digitized by Google

« J'avais d'abord songé au surnom J[ovia]nus, qui se rencontre sur une autre inscription chrétienne de Mactar sous la forme Jobianus, inscription trouvée dans la basilique byzantine dite de Rutilius et publiée par M. Gauckler[1]. Ce nom était trop long. La haste et le fragment de boucle qui suivent le mot Flavius étant très rapprochés, j'ai cru ensuite qu'il s'agissait d'une R et admettais volontiers un mot comme R[oga]nus, R[ogia]nus ou R[egi]nus, ce dernier bien connu en Afrique[2]. Il y avait encore une lettre de trop. Revenu à ma première lecture, IO... ou IC..., je me suis arrêté au surnom chrétien Icnanus, que De Vit croit d'origine punique[3]. Ce nom nous est connu par une inscription d'Henschir el Hamascha, aux environs de Tébessa[4].

« A ces inscriptions, j'ajouterai quelques fragments qui ne figuraient pas dans mes notes et pourraient bien être inédits. Leur peu d'importance et leur mauvais état m'ont dispensé d'en mesurer les caractères. Ils sont conservés au Contrôle.

4. —
M
ANAC
DON

5. — *(chrisme)*
CASSIVS BRV
MASIVS VIXIT
MENSES. . . . . .

Cassius Brumasius vixit menses...

6. —
SOR
AVC ST
FAIPA . . IIII . .
VIIII . . . . . .
DEMIVLN . . III

1. *Bull. archéol.*, 1893, p. 127.
2. *C. I. L.*, VIII, 883, 2761, 3029 *bis*, 10598.
3. *Onomasticon*, t. III, p. 488.
4. *C. I. L.*, VIII, 10688.

Digitized by Google

7. — IILLI FIDELIS

8. — AIRANIVS peut-être *Afranius ?*

9. — XMV / ℬ III DI CI ... [*ui*]*x*(*it*) *ann*(*is*) *ter*, ? *d*(*ie*) *uno*.

10. — . SERVS FIDELIS . ... *seru*(*u*)*s ? fidelis*
. . CRISPINA. . ... *Crispina* ...

« 11. — Stèle représentant un personnage à tête imberbe, aux cheveux frisés, vêtu d'une tunique à plis. Haut. : 0m855; larg. : 0m29; épaiss. : 0m20. Haut. des lettres : 0m02 à 0m025.

CORNELIVS
P · V · A N
XXV H S
E

... *Cornelius p*(*ius*) *u*(*ixit*) *an*(*nos*) (*viginti quinque*). *H*(*ic*) *s*(*itus*) *e*(*st*).

« Je joins quelques inscriptions du Kef, conservées dans la cour de l'église et communiquées par M. l'abbé Bonnel, curé du Kef.

« Les trois premières sont gravées sur une pierre calcaire à grain grossier.

« 12. — La première, trouvée en août 1910, n'occupe qu'un côté de la pierre; celle-ci était destinée à une nouvelle inscription. Haut. : 0m57; larg. : 0m52; épaiss. : 0m10. Haut. des lettres : 0m06 aux cinq premières lignes, 0m025 à la dernière.

D M S
LATILIVS
ROCATVS
VIXITANIS
LXX VII
H S E

Digitized by Google

D(is) M(anibus) s(acrum). L. Atilius Rogatus uixit an[n]is (septuaginta septem). H(ic) s(itus) e(st).

« 13. — La seconde inscription a été trouvée en mars 1909, derrière l'église. Haut. : 1^{m}15; larg. : 0^{m}39; épaiss. : 0^{m}16. Haut. des lettres : 0^{m}045 à la première ligne, 0^{m}04 aux autres (l'R de la seconde ligne a 0^{m}05).

D M S
IVLIA MAR
CELLA PIA
VIXIT
A N N
XXXI
H S E

D(is) M(anibus) s(acrum). Julia Marcella pia uixit ann[os] (triginta et unum). H(ic) s(ita) e(st).

« 14. — La dernière, trouvée au même endroit que la précédente, a été découverte au commencement d'octobre. Haut. : 0^{m}38; larg. : 0^{m}31; épaiss. : 0^{m}12. Haut. des lettres : 0^{m}04 aux trois premières lignes, 0^{m}03 à la quatrième.

M ◦ ARTILEIVS
RVFVS ◦ VIXIT
ANNIS XXXVII
H ◦ S ◦ E ◦

M. Artileius Rufus uixit annis (triginta septem). H(ic) s(itus) e(st).

« Si le prénom Rufus est des plus répandus, notamment en Afrique, le gentilice Artileius est rare et se rencontre peut-être même ici pour la première fois. On peut rapprocher de ce mot le gentilice Artilius sur une ins-

Digitized by Google

cription de Brescia[1] et sur un vase d'Aquila[2], le nom Artilia sur une inscription de Lyon[3], le surnom Artillus sur une autre inscription de Lyon[4] et le surnom Artullia sur une inscription de Sâo Bartholomeu de Mesines, en Portugal[5].

« 15. — Fragment d'inscription funéraire découvert à Djamâ, dans la cour d'un gourbi, en septembre 1910. Hauteur des lettres : 0m04.

?..... RNI FI...
?..... S PVLE*x?*
DVLCIS·VIX*it*
ANN·II·H·S·*e*

... *rni fi*[*l*(*ius*)]? ou *fi*[*delis*]? *Pule*[*x*]? Cf. ce nom sur une inscription d'Aïn Kissa, aux environs de Tébessa[6], ou un nom terminé en *puleius*.

« 16. — A Djamâ, dans un champ, au bord d'un chemin. Haut. des lettres : 0m025.

d M *s*
..*iu*LIVS ꝏ D..
...R ꝏ VIX·A*nn.*
H S Ł

[*D*(*is*)] *M*(*anibus*) [*s*(*acrum*)]... [*Ju*]*lius D*[*aba*]*r uix*(*it*) *ann*(*os*)... *H*(*ic*) *s*(*itus*) [*e*(*st*)].

« Le nom *Dabar*, d'origine punique, se retrouve sur une inscription néo-punique de Mactar[7]. »

1. *C. I. L.*, V, 4535.
2. *Ibid.*, 8123.
3. *C. I. L.*, XIII, 1937.
4. *Ibid.*, 1860.
5. *C. I. L.*, II, 8.
6. *C. I. L.*, VIII, 2139.
7. Cf. *Ibid.*, 6704, *Dabaris*.

Digitized by Google

MUSÉE DU LOUVRE

DÉPARTEMENT

DES

ANTIQUITÉS GRECQUES ET ROMAINES

ACQUISITIONS DE L'ANNÉE 1910.

PAR MM. A. HÉRON DE VILLEFOSSE ET E. MICHON.

I. MARBRE ET PIERRE[1].

A) Statues et bustes.

1. — « Apollon » archaïque. La chevelure, ceinte d'un bandeau, forme sur le front une rangée de spirales et tombe en arrière en une large masse quadrillée. Le nez et les lèvres sont mutilés. Manquent le bras droit et le bas des jambes[2]. Rubensohn, *Paros*, *Athenische Mittheilungen*, 1902, p. 230-232 et pl. XI; *Revue des études grecques*, 1904, p. 82-83; S. Reinach, *Répertoire de la statuaire*, t. III, p. 233, n° 2. **Paros.**

2. — Tête d'homme d'ancien style attique. La chevelure, simplement brettelée, est bordée autour du front et en

1. Les monuments dont la matière n'est pas indiquée sont en marbre blanc.

2. Le Musée a acquis en même temps un fragment de jambe qui ne paraît pas appartenir à la statue.

Digitized by Google

arrière, sur la nuque, d'une rangée de boucles recroquevillées. Le nez est mutilé. **Athènes**.

3. — Femme assise sur un siège sans dossier, les mains reposant de chaque côté des genoux; statuette de style archaïque. La chevelure tombe sur chaque épaule en une large masse évasée à la base. Sur la tunique, ornements gravés en forme d'étoiles. Ch. Picard, *Revue archéologique*, 1910, t. I, p. 66-92. Pierre calcaire. Cession du département des antiquités orientales et de la céramique antique. **Chalcis**.

4. — Groupe découpé représentant un cavalier imberbe au galop, vêtu d'une chlamyde qui flotte au vent et tenant de la main droite, par les pattes de derrière, le corps d'une biche que mordent deux chiens. Sur la base allongée, inscription grecque de deux lignes en partie effacées : ex-voto d'Aulou[selmès] ? **Thrace**.

5. — Tête de Romain imberbe. La chevelure tombe en mèches plates sur le front. Le nez est mutilé. **Ile de Céos**.

B) Bas-reliefs.

6. — Fragment d'un bas-relief archaïque. Dans une sorte de niche arrondie au sommet et surmontée d'une moulure, tête d'un personnage imberbe de face. La chevelure, divisée sur le sommet en petites mèches parallèles, forme sur le front une rangée de boucles symétriques et tombe de part et d'autre sur les épaules en trois longues boucles recoupées de lignes obliques. L'iris des yeux, creux, était peut-être incrusté. Le nez est mutilé. Pierre calcaire. **Malessina** (Locride).

7. — Grande stèle à fronton à cinq personnages. Deux femmes drapées, l'une debout, l'autre assise, se donnant la main. Entre elles, dans le fond, une servante tenant un coffret, la main droite portée à son visage. Un enfant, placé aux pieds des deux femmes, la poitrine à demi découverte, lève la tête et la main droite vers la femme debout. Derrière la femme assise, sur le pilastre de

Digitized by Google

droite, une servante tenant un poupon emmaillotté. Sur l'architrave, les noms des personnages, presque effacés. E. Michon, *Les Musées de France*, 1911, p. 7. **Athènes.**

8. — Stèle à fronton : dans un encadrement rectangulaire, coureur nu, la main gauche appuyée sur un bâton, tenant de la main droite levée un flambeau allumé. Alb. Martin, dans le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de Saglio, t. III, p. 913, fig. 4334. Don de M. Bulgaridès, vice-consul honoraire de France à Cavalla. **Thasos.**

9. — Stèle funéraire : à gauche, homme debout drapé; dans l'angle opposé, un serviteur debout, les jambes croisées. Manque le haut de la stèle. Don de M. Bulgaridès. **Thasos.**

10. — Stèle funéraire de Tertia : dans un champ rectangulaire, surmonté d'un fronton orné d'une rosace, femme drapée étendue sur un lit, le haut du corps de face, devant une table ronde chargée d'objets divers. Envoi du R. P. Séb. Ronzevalle, correspondant de l'Institut, professeur à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth. **Antioche.**

11. — Stèle funéraire d'Hélias : dans un champ cintré à la partie supérieure, femme drapée, assise sur un siège à haut dossier; devant elle, une table ronde chargée d'objets divers. Travail très médiocre. Envoi du R. P. Ronzevalle. **Antioche.**

12. — Fragment d'un rebord de plat ou de bassin orné de reliefs; restes d'un animal, arbre, bœuf au pâturage, homme nu tenant un épieu; bordure d'oves et de perles. **Mersina.**

C) Inscriptions et divers.

13. — Fragment d'une inscription grecque brisée de toutes parts; restes de 8 lignes. Don de M^me^ Delamarre.

Digitized by Google

II. Bronzes.

14. — Jeune femme drapée, debout, relevant gracieusement sa tunique de la main gauche. La jambe gauche est légèrement fléchie; l'avant-bras droit étendu est brisé au poignet; la chevelure ramenée en arrière forme un chignon pointu. Manque le pied gauche. Patine olivâtre écaillée. **Athènes.**

15. — Disque convexe, au centre duquel est appliqué le buste en ronde-bosse d'un dieu barbu : la chevelure est abondante, la barbe bien fournie et bouclée; un pan de manteau passe sur l'épaule gauche, laissant à découvert l'épaule droite et la poitrine. Manque un fragment du bord du disque. **Égypte.**

16. — Harpocrate, nu, debout, incliné à droite, la jambe gauche légèrement reportée en arrière. Il pose sur sa bouche l'index de la main droite et porte une corne d'abondance au bras gauche; une bulle suspendue à son cou pend sur sa poitrine; sa tête, couronnée de feuillage, est surmontée du pschent; la tresse caractéristique de l'enfance se dégage de la chevelure. Patine verdâtre. Don de M. Lucien Mellerio. Tr. dans la Basse-Égypte, à **Soumbellahouin.**

17. — Harpocrate entièrement nu, la tête tournée à droite. Il est assis sur un sphinx dont les pattes de devant sont étendues; la jambe droite du petit dieu est allongée, la jambe gauche repliée; la main droite, abaissée sur la cuisse, porte un attribut indistinct (corde ou baguette); le bras gauche est accoudé sur la tête du sphinx, la main soutenait un objet qui a disparu avec l'avant-bras; la chevelure paraît être enveloppée d'une coiffe avec deux oreillettes et se termine en arrière par une tresse descendant sur la nuque. **Rhodes.**

18. — Plaque rectangulaire, ornée de scènes de chasse, provenant d'un objet mobilier; elle est percée aux angles de quatre trous ronds qui servaient à la fixer. Un autel

Digitized by Google

autour duquel s'enroule un serpent, des arbustes, quelques touffes d'herbe, une corne de chasse et un bouclier, disséminés à terre, forment le décor du tableau. A la partie supérieure un homme à pied, armé d'une lance, excite deux grands chiens qui poursuivent un bouquetin et un autre quadrupède. Au-dessous, deux cavaliers sont aux prises avec des bêtes féroces : une panthère est étendue morte, deux autres sont blessées; un lion se précipite sur le cavalier principal dont le cheval s'enfuit tandis que le cavalier, vêtu d'un manteau soulevé par le vent, se retourne avec résolution pour transpercer le lion de sa lance; l'autre cavalier arrive au galop au secours de son compagnon; l'avant-corps d'un bouquetin gît à terre. Toutes les figures ont été gravées dans la plaque de bronze d'un ton noirâtre : elles sont revêtues d'une feuille de métal incrusté, les unes d'une feuille d'argent, les autres d'une feuille de cuivre qui a pris une teinte verdâtre. Travail de basse époque. Héron de Villefosse, *Les Musées de France*, 1911, p. 1-3, pl. I. Anc. collection Campe, de Hambourg. Don de la Société des Amis du Louvre.

III. Métaux précieux et gemmes.

Argent.

19 et 20. Deux coupes, de basse époque, formant paire, montées sur pied bas, avec bords rabattus, décorées d'une croix et de cercles concentriques. — 19. Croix niellée dont chaque branche se termine par deux annelets. Sous le pied cinq poinçons byzantins : croix et monogrammes en lettres grecques; la même croix a été poinçonnée deux fois et l'un des monogrammes également. — 20. Cercle dentelé entourant une croix de Saint-André, le tout niellé. Sous le pied cinq poinçons : une croix répétée deux fois; une tête de profil précédée d'une palme et répétée deux fois; une inscription de trois lignes avec lettres en relief, + AR‖BAL‖DO +; style des monnaies mérovingiennes de Marseille. H. de Gérin-Ricard, *Bulletin archéologique du*

Digitized by Google

Comité, 1901, p. 27-31, pl. 11; *Catalogue de la vente Canessa-Sambon du 21 mai 1910*, n° 262; Héron de Villefosse et Prou, *Bulletin des Antiquaires de France*, 1910, p. 246-256, avec deux figures. Tr. sur la commune de Peipin (Bouches-du-Rhône), au hameau de **Valdonne**.

IV. Verrerie.

21 et 22. Deux petits vases à panse arrondie. — 21. La panse est ornée d'un double masque d'enfant souriant, aux cheveux bouclés; le goulot qui la surmontait est brisé. Verre vert d'eau. — 22. La panse porte un double masque d'enfant, de face, aux cheveux abondants et bouclés. Verre violet. — Envoi du R. P. Ronzevalle. Tr. en Syrie, dans le **Haourân**.

23. — Tessère ronde, ornée d'un buste d'homme drapé, de face, entouré de la légende + ЄΠΙ ΘЄΟΔΟΤΟΥ ЄΠΑΡΧΩ. Verre blanc moulé. Envoi du R. P. Ronzevalle. **Homs**.

V. Objets divers.

A) Terre cuite[1].

24. — Moule de lampe, de l'époque chrétienne. A l'intérieur, de grandes palmes et des ornements géométriques sont gravés au trait; à l'extérieur, sur le dos du moule, un poisson est représenté au trait. **Tyr**.

25. — Fragment d'amphore portant les restes d'un graffite tracé à la pointe INU. Envoi du commandant Guénin, commandant supérieur du cercle de Tébessa;

1. La section de céramique antique est réunie au département des antiquités orientales. Il n'a été fait d'exception que pour certaines terres cuites classées dans la série des antiquités africaines ou dans la série des antiquités chrétiennes : ce sont les seules mentionnées dans cette liste.

Digitized by Google

remis par M. R. Cagnat, membre de l'Institut. Environs de **Tébessa.**

26 à 29. Quatre tessons de poteries (*ostraca*) portant des inscriptions où sont mentionnées des localités de la Numidie. — 26. Huit lignes en cursive, à l'encre noire :

. . . caricis agrarie . . . . . .
Casarum nigrensium cerd d. . . . . .
fundi Puteos riastime agra . . . . . .
. . apros r d . . idem lit urte . . . . .
te x . . . . . .
. . . . . nu. . . . . .
. . . . um m̃ s aprilio Ind
undecima

— 27. Six lignes en cursive, à l'encre noire :

C mitubicari. . . . . .
aggrarie c. ssus . . . . . .
Nigrensium bu . . . . . .
p . ari . sa hic aggr. . . . . .
ri . eta Indic
il nis

— 28. Sept lignes en cursive, à l'encre noire :

notti CL de . . os . . oduds . . . . . .
de capras mi . sies c. edo[s . . . . . .
de obes musclos . . tã XXXCIII
. . . . aic CCXLV

notti CLI de . . ra . . . .
agrabinus s . . unde . . .
. CCXXIIII . . . . .

— 29. Trois lignes en cursive, à l'encre noire :

. .
. . . . das . . . .
Hiulreos XCI
. . . ia IOS

Digitized by Google

— Cagnat et Omont, *Bulletin archéologique du Comité*, 1908, p. CCXLVIII et CCXLIX. Envoi du commandant Guénin, remis par M. R. Cagnat. Tr. aux environs de Tébessa, à **Henchir-el-Abiod**.

30 et 31. Deux tessons de poteries (*ostraca*) portant des restes de comptes indiqués en sesterces. — 30. Six lignes en écriture cursive, tracées à l'encre noire :

Januarius lanarius IS *CCCL*
Brumasius ded IS *C*
. . .*na. inus dd* IS *CCL*
. . . . *delile dd* IS *CCL*
. . . . . *nus dd* IS *C*
. . . . . *ded* IS *LX*
. . . . . .

— 31. Neuf lignes en écriture cursive, à l'encre noire :

. . . . . *nius* IS *C*
. . . . . *diu* IS *L*
. . . . . IS *CLXXV*
. . . . . IS *CLXXV*
. . . . . *LXXV*
. . . . . *CC*
. . . . . *CXXV*
. . . . . *C*
. . . . . *C*

— Cagnat et Omont, *Bulletin archéologique du Comité*, 1908, p. CCXLVIII. Envoi du commandant Guénin, remis par M. R. Cagnat. Tr., près du bordj de Telidjène, aux environs de Tébessa, dans les ruines d'une maison d'**Henchir-Touta**.

VI. Moulages et fac-similés.

32. — Moulage patiné en bronze de l'hermès de Dionysos, œuvre de Boéthos, recueilli au fond de la mer près

Digitized by Google

de Mahdia. Merlin et Poinssot, *Monuments Piot*, t. XVII, pl. IV. Envoi de M. A. Merlin, directeur des antiquités et des arts de la Régence de Tunis.

DONATEURS.

Amis du Louvre (Société des), 18.
Bulgaridès, vice-consul honoraire de France à Cavalla, 8, 9.
Cagnat (René), membre de l'Institut, 26 à 31.
Delamarre (Mme), 13.
Département des antiquités orientales et de la céramique antique du Louvre, 3.
Guénin (le commandant), commandant supérieur du cercle de Tébessa, 26 à 31.
Mellerio (Lucien), 16.
Merlin (Alfred), directeur des antiquités et des arts de la Régence de Tunis, 32.
Ronzevalle (le R. P. Sébastien), correspondant de l'Institut, professeur à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, 10, 11, 21 à 23.

Digitized by Google

PROVENANCES.

Algérie, voir Henchir-el-Abiod, Henchir-Touta, Tébessa.
Antioche, 10, 11.
Asie Mineure, voir Mersina, Rhodes.
Athènes, 2, 7, 14.
Céos, 5.
Chalcis, 3.
Égypte, 15; voir Soumbellahouin.
France, voir Valdonne.
Grèce, voir Athènes, Céos, Chalcis, Malessina, Paros.
Haourân, 21, 22.
Henchir-el-Abiod, 26 à 29.
Henchir-Touta, 30 à 31.
Homs, 23.
Malessina, 6.
Mersina, 12.
Paros, 1.
Rhodes, 17.
Soumbellahouin, 16.
Syrie, voir Antioche, Haourân, Homs, Tyr.
Tébessa, 25; voir Henchir-el-Abiod, Henchir-Touta.
Thasos, 8, 9.
Thrace, 4.
Tyr, 24.
Valdonne, 19, 20.

Digitized by Google

LISTE DES PÉRIODIQUES

REÇUS PAR LA SOCIÉTÉ

EN 1910.

FRANCE.

AIN. — *Société d'émulation et d'agriculture de l'Ain, Annales,* 42e année, octobre-décembre 1909; 43e année, janvier-septembre 1909. Bourg, 1909-1910, in-8°.

AISNE. — *Société archéologique, historique et scientifique de Soissons. Bulletin,* t. XV (1908). Soissons, 1910, in-8°.

Société académique de Laon, t. XXXIII. Laon, 1910, in-8°.

ALLIER. — *Société d'émulation du Bourbonnais. Bulletin,* 1909, fasc. 8-12; 1910, fasc. 1-3. Moulins, 1909, in-8°.

ALPES (HAUTES-). — *Société d'études des Hautes-Alpes. Bulletin,* 29e année, nos 33-35 (1910). Gap, in-8°.

AUBE. — *Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube. Mémoires,* 3e sér., t. XLVI, année 1909. Troyes, in-8°.

BELFORT (TERRITOIRE DE). — *Société belfortaine d'émulation. Bulletin,* n° 29. Belfort, 1910, in-8°.

BOUCHES-DU-RHÔNE. — *Annales des Facultés de droit et des lettres d'Aix,* t. III, nos 1-4 (Lettres); t. II, nos 3 et 4; t. III, nos 1 à 4; t. IV, nos 1-2 (Droit). 1909-1910, in-8°.

Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres. Séance publique de l'Académie. 1909, in-8°.

Digitized by Google

Société archéologique de Provence. Bulletin n° 14 (1909); n° 15 (1910). Marseille, in-8°.

CALVADOS. — *Bulletin monumental*, t. LXXIII, fasc. 5 et 6; t. LXXIV, fasc. 1-2. Paris-Caen, 1909-1910, in-8°.

Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen. Mémoires (1909). Caen, 1909, in-8°.

Société des sciences, arts et belles-lettres de Bayeux. Mémoires, 11e vol. Bayeux, 1910, in-8°.

Congrès archéologique de France. 75e session tenue à Caen. Paris-Caen, 1909. Deux volumes in-8°.

CANTAL. — *Société des lettres, sciences et arts de la « Haute-Auvergne ». Revue de la Haute-Auvergne*, 11e année, 1909, fasc. 2-4; 12e année, 1910, fasc. 1-3. Aurillac, in-8°.

CHARENTE. — *Société archéologique et historique de la Charente. Bulletin et Mémoires*, 7e série, t. IX, année 1908-1909. Angoulême, in-8°.

CHARENTE-INFÉRIEURE. — *Société des archives historiques. Revue de Saintonge et d'Aunis*, t. XXX. Saintes, 1910, in-8°.

CHER. — *Société historique, littéraire et scientifique du Cher. Mémoires*, 4e série, 23e volume (1909). Bourges, in-8°. — *Société des Antiquaires du Centre. Mémoires*, t. XXXII (1908-1909). Bourges, 1910, in-8°.

CORRÈZE. — *Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze. Bulletin*, t. XXXII, livr. 1 et 2. Brive, 1910, in-8°.

CÔTE-D'OR. — *Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or. Mémoires*, t. XV, 2e et 3e fasc., 1907-1909. Dijon, in-4°.

Société d'histoire, d'archéologie et de littérature de l'arrondissement de Beaune. Mémoires, année 1908. Beaune, 1909, in-8°.

Digitized by Google

Société des sciences historiques et naturelles de Semur-en-Auxois. Bulletin, t. XXXVI, année 1908-1909. Semur, in-8°.

Côtes-du-Nord. — *Société d'émulation des Côtes-du-Nord. Bulletins et Mémoires*, t. XLVII, 1909. Saint-Brieuc, in-8°.

Creuse. — *Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse. Mémoires*, t. XVII, 1re partie. Guéret, 1909, in-8°.

Dordogne. — *Société historique et archéologique du Périgord. Bulletin*, t. XXXVII. Périgueux, 1910, in-8°.

Doubs. — *Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon. Procès-verbaux et Mémoires*, année 1909. Besançon, in-8°.

Société d'émulation du Doubs. Mémoires, 8e série, t. IV (1909). Besançon, in-8°.

Société d'émulation de Montbéliard. Mémoires, t. XXXVII, XXXVIII, XXXIX (1910). Montbéliard, in-8°.

Drôme. — *Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme*, 172e à 175e livr. Valence, 1910, in-8°.

Eure-et-Loir. — *Société archéologique d'Eure-et-Loir. Bulletin* 1910. Chartres, in-8°.

Société dunoise. Bulletin, année 1909, nos 156 à 159. Châteaudun, in-8°.

Finistère. — *Société académique de Brest. Bulletin*, 2e série, t. XXXIV (1908-1910). Brest, 1910, in-8°.

Garonne (Haute-). — *Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres. Mémoires*, 10e série, t. IX. Toulouse, 1909, in-8°.

Bibliothèque méridionale publiée sous les auspices de

Digitized by Google

la Faculté des lettres de Toulouse. 1re série, t. XII, *Poésies complètes du Troubadour Marcabru,* par Dejeanne, 1909; t. XIII, *Petit atlas de linguistique d'une région des Landes,* et t. XIV, *Études de dialectologie landaise,* par Georges Millardet, 1910. — 2e série, t. IX et X, *Coutumes et privilèges du Rouergue,* par Baillaud et Verlaguet, 2 vol., 1910; t. XIII, *Les documents sur l'histoire de l'Université de Toulouse,* par René Gadave, 1910.

Hérault. — *Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers. Bulletin,* 3e série, t. VIII, 2e livr. Béziers, 1910, in-8°.

Académie des sciences et lettres de Montpellier. Bulletin mensuel, 1910, nos 1-7. *Mémoires,* 2e série, t. V, 1909. Montpellier, in-8°.

Société archéologique de Montpellier. Cartulaires des abbayes d'Aniane et de Gellone, 3e fasc., in-4°.

Ille-et-Vilaine. — *Société archéologique d'Ille-et-Vilaine. Bulletin et mémoires,* t. XXXIX, 2e partie; t. XL, 1re partie, 1910, in-8°.

Indre-et-Loire. — *Société archéologique de Touraine. Bulletins,* 2e série, t. I, 1909-1910. *Mémoires,* t. XLVII (1909); t. XLVIII (1910). Tours, in-8°.

Isère. — *Société de statistique des sciences naturelles et des arts industriels de l'Isère. Bulletin,* 4e série, t. XI. Grenoble, 1910, in-8°.

Académie delphinale. Bulletin, 5e série, t. II et III. Grenoble, 1909-1910, in-8°.

Jura. — *Société d'émulation du Jura. Mémoires,* 8e série, t. III et IV. Lons-le-Saulnier, 1910, in-8°.

Landes. — *Société de Borda. Bulletin,* t. XXXIV, 4e trim.; t. XXXV, 1er à 3e trim. Dax, 1909-1910, in-8°.

Loir-et-Cher. — *Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois. Bulletin,* 48e vol., 1909. *Table*

Digitized by Google

méthodique des quarante premières années du Bulletin, 1902, in-8°. Vendôme, in-8°.

Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher. Mémoires, t. XIX et XX. Blois, 1909-1910.

Loire. — *Bulletin de la Diana*, t. XVI, nos 6 à 7. Montbrison, 1909, in-8°.

Loire-Inférieure. — *Société archéologique de Nantes. Bulletin*, t. L. Nantes, 1910, in-8°.

Loiret. — *Société archéologique et historique de l'Orléanais. Bulletin*, t. XV, nos 194 à 197. Orléans, in-8°.

Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans. Mémoires, t. IX, 1909. Orléans, in-8°.

Lozère. — *Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère. Bulletin*, 1907, 1908, 1909. Mende, in-8°.

Maine-et-Loire. — *Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers. Mémoires*, 5e sér., t. XII. Angers, 1909, in-8°.

Marne. — *Académie nationale de Reims. Mémoires*, 126e vol. (1908-1909), et 127e vol. (1909-1910). Reims, in-8°.

Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne. Mémoires, 2e série, 12e vol., 1908-1909. Châlons-sur-Marne, in-8°.

Société des sciences et arts de Vitry-le-François, t. XXVI, 1907. Vitry, 1909, in-8°.

Marne (Haute-). — *Société historique et archéologique de Langres. Bulletin*, t. VI, nos 82 et 83. Langres, 1910, in-8°. *Mémoires*, t. IV, n° 1. Langres, 1909.

Meurthe-et-Moselle. — *Académie de Stanislas. Mémoires*, 6e série, t. VII, 160e année. Nancy, 1910, in-8°.

Digitized by Google

Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain. Mémoires, t. LIX. Nancy, 1909, in-8°.

MEUSE. — *Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc. Mémoires*, 4e série, t. VII. Bar-le-Duc, 1909, in-8°.

MORBIHAN. — *Société polymathique du Morbihan. Procès-verbaux et Mémoires*, 1909, fasc. 1 et 2. Vannes, in-8°.

NORD. — *Société dunkerquoise. Mémoires*, vol. L. Dunkerque, 1910, in-8°.

Revue de l'art chrétien, 53e année, t. LX, 1re à 5e livr. Lille, 1910, in-4°.

Société archéologique de l'arrondissement d'Avesnes. Mémoires, t. VIII, année 1910. Avesnes, in-8°.

Société d'émulation de Cambrai. Mémoires, t. LXIII. Cambrai, 1909, in-8°.

Société d'agriculture, sciences et arts, centrale du Nord. Mémoires, 3e série, t. IX (1903-1904); t. X (1905-1906). Douai, in-8°.

Société d'émulation de Roubaix. Mémoires, t. XXVIII. Roubaix, 1910, in-8°.

OISE. — *Société historique de Compiègne. Compiègne pendant les guerres de religion et la Ligue*, par le baron de Bonnault d'Houët. Compiègne, 1910, in-8°.

PAS-DE-CALAIS. — *Société des Antiquaires de la Morinie. Bulletin historique*, t. XII, 232e à 235e livr. Saint-Omer, 1909-1910, in-8°.

Académie des sciences, lettres et arts d'Arras. Mémoires, vol. XL, 1909. Arras, in-8°.

RHÔNE. — *Bulletin historique du diocèse de Lyon*, 10e année, nos 61 à 66. Lyon, 1910, in-8°.

Société des sciences et arts du Beaujolais. Bulletin, 11e année (1909), no 40; 11e année (1910), nos 41-43. Villefranche, in-8°.

Digitized by Google

Société des sciences naturelles de Tarare. Bulletin, 16e année, n° 1. 1910, in-8°.

Saône-et-Loire. — *Société éduenne. Mémoires*, nouv. série, t. XXXVII. Autun, 1909, in-8°.

Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône. Mémoires, 2e série, t. III, 2e partie. Chalon-sur-Saône, 1910, in-8°.

Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire. Bulletin, nouv. série, t. XV, 4e trim.; t. XVI, 1er et 2e trim. Chalon-sur-Saône, 1909-1910, in-8°.

Sarthe. — *Revue historique et archéologique du Maine*, t. LXV, fasc. 1 et 2. Le Mans, 1909, in-8°.

Savoie. — *Société savoisienne d'histoire et d'archéologie. Mémoires et documents*, t. XLVIII et XLIX. Chambéry, 1910, in-8°.

Savoie (Haute-). — *Société florimontane d'Annecy. Revue savoisienne*, 51e année (1910). Annecy, in-8°.

Seine. — *Académie des inscriptions et belles-lettres. Comptes-rendus des séances de l'année* 1909, déc.; 1910, janvier-octobre. Paris, in-8°.

Association pour l'encouragement des études grecques. Revue des études grecques, t. XXII, n° 100; XXIII, nos 101-103. Paris, 1909-1910, in-8°.

Bulletin de correspondance hellénique, t. XXXIV, fasc. 1 à 7. Athènes et Paris, 1909, in-8°.

Journal des Savants, année 1910, in-4°.

Ministère de l'Instruction publique. Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques, année 1909, fasc. 3; année 1910, fasc. 1. — *Bulletin de géographie historique et scientifique du Comité*, année 1909, fasc. 3, in-8°. — *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements*, t. XXXIX.

Digitized by Google

Reims (table des matières, 2e partie); t. XXXIX *bis*. *Reims, collection P. Tarbé*, 1909. — *Paris*, t. I. *Bibliothèque du Sénat*. Paris, 1908. — *Bibliographie des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France*, t. V, 3e livr. Paris, 1908, in-4°. — *Bibliographie annuelle des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France*, dressée par R. de Lasteyrie et Vidier. Année 1905-1906. Paris, 1908, in-4°. — *Documents inédits sur l'histoire de France. Testaments de l'officialité de Besançon*, par Ulysse Robert, t. II. Paris, 1907, in-4°. *Lettres de Catherine de Médicis*, publiées par le comte Baguenault de Puchesse, t. X, supplément. Paris, 1909, in-4°.

Société française de numismatique. Procès-verbaux de 1909. Paris, 1910, in-8°.

Société de l'histoire de France. Annuaire-Bulletin, 1909. Paris, in-8°. — *Histoire universelle* d'Agrippa d'Aubigné, t. X, 1909, in-8°. — *Mémoires du maréchal de Turenne*, édités par Paul Marichal, t. I, 1909, in-8°. — *Lettres de Louis XI*, t. XI, 1909, in-8°. — *Chronique des règnes de Jean II et de Charles V*, publiée par M. de Lachenal, t. I, 1910, in-8°. — *Journal de Clément de Fauquembergue*, publié par Tuetey et Lacaille, t. II, 1909, in-8°. — *Mémoires du maréchal d'Estrées*, publiés par Paul Bonnefon. Paris, 1910, in-8°. — *Mémoires de Martin et Guillaume du Bellay*, publiés par Bourrilly et Vindry, t. II, 1910, in-8°.

Société d'anthropologie de Paris. Bulletins et mémoires, 5e série, t. X, n° 3; 6e série, t. I, nos 1 à 5. Paris, 1910, in-8°.

Société de Saint-Jean. Notes d'art et d'archéologie, 21e année, 1910.

Ville de Paris. Commission municipale du Vieux-Paris. Procès-verbaux, année 1909, nos 4 à 6; année

Digitized by Google

1910, nos 1 à 3. Paris, in-4°. *Une opération de voirie au XVIIIe siècle : démolition des maisons construites sur les ponts de Paris*, par Taxil. 1909, in-4°.

Seine-et-Marne. — *Société historique et archéologique du Gâtinais. Annales*, 1909, 3e et 4e trim.; 1910, 1er et 2e trim. Fontainebleau, in-8°.

Seine-et-Oise. — *Département de Seine-et-Oise. Commission des antiquités et des arts*, t. XXX. Versailles, 1910, in-8°.

Société des sciences morales de Seine-et-Oise. Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise, 12e année, 1910. Versailles, in-8°.

Société archéologique de Rambouillet. Mémoires, t. XXI. Versailles, 1910, in-8°.

Seine-Inférieure. — *Société havraise d'études diverses. Recueil*, 1909. Le Havre, in-8°.

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. Précis analytique des travaux de l'année 1908-1909. Rouen, 1910, in-8°.

Commission des antiquités de la Seine-Inférieure. Bulletin, t. XV, 1re livr. Rouen, 1910, in-8°.

Somme. — *Académie des sciences, des lettres et des arts d'Amiens*, t. LVI, année 1909. Amiens, 1909, in-8°.

Société des Antiquaires de Picardie. La Picardie historique et monumentale, t. IV, n° 2, 1909, in-4°. — *Album archéologique*, 17e fascicule, 1909. — *Bulletin*, année 1909, 4e trim.; 1910, 1er, 2e et 3e trim. — *Mémoires*, 4e série, t. VI, 1910. — *Dictionnaire historique et archéologique de la Picardie*, t. I, *arrondissement d'Amiens*, 1909, in-8°.

Société d'émulation d'Abbeville. Bulletin trimestriel, année 1909, nos 3 et 4; 1910, nos 1 et 2. — *Mémoires*, 4e série, t. VI, 2e partie. 1909, in-8°.

Digitized by Google

VAR. — *Académie du Var*, 77e année (1909). Toulon, 1910, in-8°.

VAUCLUSE. — *Académie de Vaucluse. Mémoires*, 2e série, t. V, année 1905, 1re livr.; t. X. Avignon, 1910, in-8°.

VIENNE. — *Société des Antiquaires de l'Ouest. Bulletins*, 3e série, t. I, 1909, 3e et 4e trim. 1910, 1er trim. Poitiers, in-8°. — *Mémoires*, 3e série, t. III (1909). Poitiers, 1910, in-8°.

VIENNE (HAUTE-). —*Société archéologique et historique du Limousin. Bulletin*, t. LIX, 2e livr. Limoges, 1910, in-8°.

VOSGES. — *Société d'émulation du département des Vosges. Annales*, 86e année (1910). Épinal, in-8°.

Société philomatique vosgienne, 35e année, 1909-1910. Saint-Dié, 1910, in-8°.

YONNE. — *Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 62e vol., 2e fasc. (1908); 63e vol. (1909), 1er fasc. Auxerre, in-8°.

ALGÉRIE. — *Société historique algérienne. Revue africaine*, 53e année, 4e trim. 1909; 54e année. 1910. Alger, in-8°.

Société archéologique du département de Constantine. Recueil des notices et mémoires, t. XLIII (année 1909). Constantine, 1910, in-8°.

Société de géographie et d'archéologie de la province d'Oran. Bulletin trimestriel de géographie et d'archéologie, fasc. 122 à 125. Oran, 1910, in-8°.

Académie d'Hippone. Bulletin, nouv. série, n° 1. Bône, 1910, in-8°.

ALLEMAGNE.

BONN. — *Bonner Jahrbücher. Jahrbücher des Vereins von Altertumsfreunden im Rheinlande*, vol. 118. Bonn, 1909,

Digitized by Google

in-8°. *Bericht der Provinzial Kommission für Denkmalpflege*, 1907-1908. Bonn, in-8°.

Iéna. — *Zeitschrift des Vereins für Thüringische Geschichte und Altertumskunde*, nouv. série, t. XIX, livr. 2; t. XX, livr. 1. Iéna, 1909-1910, in-8°.

Thüringische Geschichtsquellen, nouv. série, t. VI, 1909, in-8°.

Trèves. — *Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst*, t. XXVIII, livr. 4; t. XXIX, livr. 1 à 3. Trèves, 1909-1910, in-8°. *Römisch-Germanisches Korrespondanzblatt*, 1909, n^os 1 à 6.

ALSACE-LORRAINE.

Metz. — *Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde*, 21^e année (1909); 22^e année (1910). Leipzig, in-8°.

Mulhouse. — *Société industrielle de Mulhouse. Bulletin*, nov.-déc. 1909; janv.-sept. 1910. Mulhouse, in-8°.

AUTRICHE-HONGRIE.

Budapest. — *Académie hongroise. Archeologiai ertesito, Indicateur archéologique*, nouv. série, t. XXX, livr. 1 à 5. Budapest, 1909.

Laibach-Ljublijani. — *Carniola. Mitteilungen des Musealvereins für Krain*, 2^e année, 1910. Laibach, in-8°. — *Jsvestju Muzeiskega Drutsva ze Krajsko*. XIX, fasc. 1 à 6. Ljublijani, 1909. *Carniola-Zeitschift für Heimatkunde herausgegeben vom Musealverein für Krain*, 2^e année. Laibach, 1909.

Prague. — *Pamatky archæologické a mistopisné*, t. XXIII, fasc. 7-8; t. XXIV, fasc. 1. Prague, 1909-1910, in-4°. — *Bericht über das Museum der Königreiches Böhmen für das Jahr 1909*. Prague, 1910, in-8°. — *Staritnosti zena Cashe*, fasc. 3. Prague, 1909, in-4°.

Digitized by Google

TRIESTE. — *Archeografo Triestino*, t. VI. Trieste, 1910, in-4°.

VIENNE. — *Akademie der Wissenschaften. Philos.-histor. Klasse. Sitzungsberichte*, vol. 164-166 (1909-1910). — *Archiv für österreichische Geschichte*, vol. 100 et 101. Vienne, 1910.

Mitteilungen der anthropologischen Gesellschaft in Wien, 39e vol.; 40e vol., livr., 1 à 4. Wien, 1909-1910, in-4°.

Jahreshefte des Oesterreichischen Archaeologischen Institutes in Wien, t. XII, 2e fasc., et t. XIII, 1er fasc. Vienne, 1910, in-4°.

BELGIQUE.

ANVERS. — *Académie royale d'archéologie de Belgique. Annales*, 6e série, t. II, 1re et 3e livr. — *Bulletin*, 1909, 3e et 4e livr.; 1910, 1re et 2e livr. Anvers, 1909-1910, in-8°.

BRUGES. — *Société d'émulation. Annales*, 60e vol. (1910). Bruges, in-8°.

BRUXELLES. — *Académie royale de Belgique. Bulletin de la classe des lettres*, 1909, nos 9 à 12; 1910, nos 1 à 6. — *Annuaire*, 1910, 76e année. Bruxelles, 1909-1910, in-8°.

Analecta Bollandiana, t. XXIX, fasc. 1 à 4. Bruxelles, 1909, in-8°.

Société d'archéologie de Bruxelles. Annales, t. XXIII, livr. 3-4; t. XXIV, livr. 1 et 2. Bruxelles, 1909-1910, in-8°. — *Annuaire 1910*.

Revue belge de numismatique, année 1910, livr. 1 à 3. Bruxelles, in-8°.

COURTRAI. — *Cercle historique et archéologique de Courtrai. Bulletin*, 7e année (1909-1910), livr. 1 et 2, in-8°. — *Mémoires*, t. IV. Courtrai, 1910.

Digitized by Google

GAND. — *Société d'histoire et d'archéologie de Gand. Bulletin*, 18e année, nos 1 à 10. Gand, 1910, in-8°. — *Annales*, t. X, fasc. 1. 1910, in-8°. — *Inventaire archéologique*, fasc. 50 à 52. Gand, 1910.

LIÈGE. — *Bulletin du dictionnaire général de langue wallonne*, 4e année, nos 3 et 4, 1909; 5e année, nos 1 à 4, 1910. — *Annuaire de la Société liégeoise de littérature wallonne*, t. XXIII, 1910. — *Bulletin de la Société liégeoise de littérature wallonne*, t. LII, 2e partie, LIII, 1re partie. Liège, 1909, in-8°.

NAMUR. — *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XXVIII. Namur, 1909, in-8°. — *Rapport sur la situation de la Société en 1908*. Namur, 1909.

DANEMARK.

COPENHAGUE. — *Aarboeger for nordisk oldkyndighed og historie, udgivne af det kongelige nordiske oldskriftselskab*, 2e sér., 24e vol. Copenhague, 1909, in-8°.

Mémoires de la Société royale des Antiquaires du Nord, nouv. série, 1908-1909.

ÉGYPTE.

LE CAIRE. — *Comité de conservation des monuments de l'art arabe*, exercice 1909, fasc. 26. Le Caire, 1910, in-8°.

ESPAGNE.

BARCELONE. — *Institut d'estudis Catalans. Les monedes catalanes*, par Joaquim Botet y Siro, vol. II. Barcelone, 1909, in-4°. — *Annuaire*, 1908, in-4°.

MADRID. — *Boletin de la Real Academia de la Historia*, t. LVI, LVII. Madrid, 1910, in-8°.

Revista de archivos, bibliotecas y museos, 3e série,

Digitized by Google

13e année, nos 11-12; 14e année, nos 1 à 10. Madrid, 1909-1910, in-8°.

Boletin de la Societad española de excursiones, 18e année. Madrid, 1910, in-4°.

VALLADOLID. — *Boletin de la Societad castellana de excursiones*, 8e année, nos 85 à 96. Valladolid, 1909, in-4°.

ÉTATS-UNIS.

BALTIMORE. — *John Hopkins University. Studies in historical and political science*, 27e série, nos 8-12. Baltimore, 1908-1909, in-8°.

CHICAGO. — *Chicago Academy of sciences*, vol. 3, n° 3, 1910.

PHILADELPHIE. — *American philosophical Society. Proceedings*, t. XLVIII, n° 193; t. XLIX, nos 194 à 196. Philadelphie, 1909-1910, in-8°.

WASHINGTON. — *Archeological Institute of America. American Journal of archæology*, 2e série, t. XIV, nos 1 à 4. Norwood, 1909-1910, in-8°. — *Bulletin of the Archeological Institute of America*, vol. 1, nos 2 à 4, 1910. — *Smithsonian Institution. Bureau of American ethnology. 26e annual Report* (1904-1905). Washington, 1909, in-4°; *Bulletin* nos 38, 39, 48. — *Report of the progress and condition of the U. S. National Museum for the year* 1909-1910. Washington, 1910, in-8°.

WORCESTER. — *American Antiquarian Society. Proceedings*, nouv. série, vol. XX, 1re et 2e parties, 1909-1910. Worcester, in-8°.

GRANDE-BRETAGNE.

CAMBRIDGE. — *Cambridge antiquarian Society. Proceedings*, nos 55-57. Cambridge, 1909-1910, in-8°.

Digitized by Google

DUBLIN. — *Royal Irish Academy. Section C, archæology, linguistic and litterature. Proceedings*, t. XXVIII, nos 1 à 12. Dublin, 1910, in-8°.

ÉDIMBOURG. — *Society of Antiquaries of Scotland. Proceedings*, vol. XLIII. Edimburgh, 1909, in-8°.

Royal Society of Edimburg. Proceedings, t. XXX, nos 3 à 5, 1909-1910. Edimburgh, in-8°. — *Transactions*, t. XLVII, part. 1, 2 (1909-1910). Edimburgh, in-4°.

JERSEY. — *Société jersiaise*, 34e bulletin annuel, 1909, in-4°. — *Journal de Jean Chevalier*, fasc. 5, 1909, in-8°.

LONDRES. — *Society of Antiquaries of London. Proceedings*, 2e série, vol. XXII, n° 2; XXIII, n° 1, in-8°. — *Archaeologia*, vol. LXI, part. 2; LXII, part 1. Londres, 1909-1910, in-4°.

GRÈCE.

ATHÈNES. — *Mitteilungen des k. deutschen archæologischen Instituts, Athenische Abtheilung*, vol. 34, livr. 4; vol. 35, livr. 1 à 3, 1909-1910, in-8°.

ITALIE.

BOLOGNE. — *R. Deputazione di storia patria per le provincie di Romagna. Atti e memorie*, vol. XXVII, fasc. 4 à 6; XXVIII, fasc. 1 à 3, 1909-1910.

CATANE. — *Società di storia patria per la Sicilia orientale. Archivio storico*, 6e année, fasc. 2 et 3; 7e année, fasc. 1 et 2, 1909-1910, in-4°.

FLORENCE. — *Bibliotheca nazionale centrale di Firenze. Bullettino delle publicazioni italiane ricevute per diritto di stampa*. Années 1901 à 1910 complètes. In-8°.

MODÈNE. — *Regia Accademia di scienze, lettere ed arti in Modena*, 3e série, vol. VIII. Modène, 1909, in-4°.

Digitized by Google

PADOUE. — *Rivista di storia antica*, nouv. série, 13e année, fasc. 2. Padova, 1910, in-8°.

ROME. — *Accademia dei Lincei. Serie quinta. Classe di scienze morali, storiche e filologiche. Notizie degli scavi*, année 1909, fasc. 9 à 12; année 1910, fasc. 1 à 8. Roma, in-4°. — *Rendiconti, serie quinta*, vol. XVIII, fac. 4 à 12; vol. XIX, fasc. 1 à 6. Roma, 1909-1910, in-8°. — *Rendiconto dell' adunanza solenne del 6 giugno* 1910. Roma, 1910, in-4°. — *Memorie, serie quinta*, vol. XIII; vol. XIV, fasc. 3-4. Roma, 1910, in-4°.

Mitteilungen des k. deutschen archæologischen Instituts. Rœmische Abteilung, vol. XXIV, fasc. 1 à 4; XXV, fasc. 1 à 3. Rome, 1909-1910, in-8°.

TURIN. — *Accademia delle scienze di Torino. Atti*, vol. XLV, fasc. 1 à 10. Torino, 1909-1910, in-8°. — *Memorie*, 2e série, vol. LVIII et LIX. Torino, 1908-1909, in-4°.

LUXEMBOURG.

LUXEMBOURG. — *Publications de la section historique de l'Institut grand-ducal de Luxembourg*, t. XXXIII, 1879, in-8°.

PAYS-BAS.

LEEUWARDEN. — *Friesch Genootschafs Van Geschied ondheid en Taalkunde te Leeuwarden. 81e Verslag*, 1908-1909, in-8°.

PORTUGAL.

LISBONNE. — *Academia Real das sciencias de Lisboa. Sciencias moraës e politicas e belles lettres. Boletim da segunda Classe*, vol. III, fasc. 1 à 4. Lisbonne, 1910, in-8°.

Digitized by Google

RUSSIE.

DORPAT. — *Acta et commentationes Universitatis Juriavensis olim Dorpatensis*, t. XVII, nos 1 à 10. Dorpat, 1909, in-8°.

EKATERINEBOURG. — *Société ouralienne d'amateurs des sciences naturelles. Bulletins*, t. XXVIII, 1909.

HELSINGSFORS. — *Suomen Muinaismuisto-Yhdistyks. Société archéologique finlandaise. Suomen Museo, Finkst Museum*, XVI, 1909. *Die Steinzeitlichen Wohnplatzfunde in Finland*, von Julius Ailio, 1re et 2e part. Helsingsfors, 1909, in-4°.

SAINT-PÉTERSBOURG. — *Bulletin de l'Académie impériale des sciences*, 6e série, t. IV, 1909.

SUÈDE.

STOCKHOLM. — *Kungl. Vitterhots Historie och Antiquitats Akademier. Antiquarisk Tidskrift*, t. XVIII, 2. — *Fornwannen Meddelanden*, t. IV, 1909.

UPSAL. — *Acta philologica Suecana*, t. VIII, fasc. 4; t. IX, fasc. 1, 2, 3, 1908-1909, in-8°.

Skrifter utzifna af kungl. humanistika Vetenskap' Samfundet i Uppsal, t. XII. Upsal, in-8°. Arbeten. — *Katalog ofver Linköpings stifts och Läroverks biblioteks inkunabler*. Upsal, 1909, in-8°. — *Eranos*, vol. IX, fasc. 4; vol. X, fasc. 1-3. Goteborg, 1909-1910, in-8°.

SUISSE.

BÂLE. — *Historische und antiquarische Gesellschaft zu Basel. Basler Zeitschrift*, t. IX, livr. 2; t. X, livr. 1. Basel, 1909-1910, in-8°.

Digitized by Google

GENÈVE. — *Société d'histoire et d'archéologie de Genève. Bulletin*, t. III, livr. 4. Genève, 1909, in-8°. — *Mémoires et documents*, t. XXXI, fasc. 2. Genève, 1909, in-8°.

STANS. — *Historische Vereins der fünf Orte. Der Geschichtsfreund*, vol. LXV, 1910, in-8°.

ZURICH. — *Schweizerisches Landesmuseum, Musée national suisse. Anzeiger für schweizerische Alterthumskunde*, nouv. série, vol. XI, fasc. 3; vol. XII, fasc. 1 et 2, 1909-1910. *18ᵉ rapport annuel*, 1908. Zürich, 1909.

Antiquarische Gesellschaft in Zürich. Mitteilungen, t. XXVI, 7ᵉ livr. Zurich, 1909.

TUNISIE.

SOUSSE. — *Société archéologique de Sousse. Bulletin*, année 1909, n° 13. Sousse, in-8°.

TUNIS. — *Revue tunisienne, organe de l'Institut de Carthage*, 1910, nᵒˢ 79 à 84. Tunis, in-8°.

TURQUIE.

BEYROUTH. — *Université Saint-Joseph. Al-Machriq, revue catholique orientale bimensuelle*, année 1910. Beyrouth, in-8°.

[NOTA. — La Société ayant, dans le courant de cette année, adressé un appel à diverses sociétés correspondantes en vue de combler les lacunes de ses collections, plusieurs d'entre elles ont bien voulu répondre à sa demande. Parmi celles qui ont fait les envois les plus importants, il convient de mentionner la Société des Antiquaires de Picardie, la Revue de l'art chrétien, la Société d'histoire et d'archéologie de Gand, la Société d'émulation d'Abbeville, etc. Sur la proposition du Bureau, des remerciements leur ont été votés.]

Digitized by Google

ADDITION.

P. 292, après la ligne 2, *ajoutez :* « A propos des renseignements donnés, dans la séance du 29 juin 1910, sur les objets antiques recueillis à Mérouville, notre confrère M. Louis-Eugène Lefèvre a bien voulu m'écrire pour compléter ce qu'il m'avait appris sur la collection d'un ancien fermier retiré à Janville-au-Sel. Il s'agissait de M. Neveu, propriétaire, route du Puiset, à Janville, mort depuis une douzaine d'années. Après le décès de M. Neveu, sa veuve remit la collection d'objets romains, avec une somme assez forte pour la conserver et l'accroître, à son neveu, M. Édouard Sigrist, horloger à Janville. Cette collection comprend plusieurs pièces intéressantes : débris d'armes, fragments d'instruments de musique, morceaux de mosaïques provenant de piscines, bracelets en bronze, bijoux divers avec leurs accessoires, statuettes de bronze, parmi lesquelles on remarque un Mercure d'une certaine valeur. La pièce la plus appréciée paraît être une balance romaine dont le fléau porte des indications pondérales. Les médailles, de diverses époques, sont au nombre de 500 environ.

« Jusqu'en 1864, M. Neveu était fermier à la Fauconnière, commune de Bazoches-les-Hautes, à 10 kilomètres du Puiset. En faisant extraire des débris de démolitions, pour l'amendement de ses champs, dans les terrains voisins de la voie romaine dite de Blois à Paris, il a découvert un certain nombre d'objets. La même voie passe à Mérouville, où M. le Dr Marchand, d'Arbouville, décédé il y a vingt-cinq ans, recueillit aussi quelques objets. Il

Digitized by Google

laissa sa collection à son neveu, châtelain à Franerainville, dont le petit-fils, M. René Leveau, habite aujourd'hui Orléans et conserve encore une partie de cette collection.

« Notre confrère M. Lefèvre doit ces renseignements complémentaires à l'obligeance de M. Denizot, membre de la Société archéologique d'Eure-et-Loir. »

Digitized by Google

TABLES

DU

BULLETIN DE 1910.

I.

Index par noms d'auteurs.

Pages

Allemagne (Henry d'), M. R. Rapport sur une candidature 297
Arbois de Jubainville (Henry d'), M. R. Sa mort . 195
Aubert (Marcel), A. C. N. L'alternance dans l'église romane de Jumièges 220

Babelon (Ernest), M. R. Observations 216
Batiffol (Mgr Pierre), A. C. N. Caractère épigraphique du répons de l'antiphonaire de Saint-Pierre de Rome pour l'office de Noël (XII^e siècle). 365
Baye (le baron Joseph de), M. R. Fibules gothiques de la collection Massonneau en Crimée. . . . 108
— Casques barbares découverts dans la Russie méridionale. 213
— Notice sur l'église des saints Boris et Gleb de Smolensk 298
Besnard (C.), A. C. N. 215
— Église primitive du Mont-Saint-Michel, détruite en 1103. 246
— Fouilles du château de Fougères 367
Besson (l'abbé Maurice), A. C. É. Sanglier de bronze trouvé dans le canton de Fribourg (Suisse) . . 361

Digitized by Google

Billiard (R.), A. C. N. 365
Blanchet (Adrien), M. R. Étude de M. É. Chanel sur la villa gallo-romaine de Pérignat (Ain) . . 107
— Rapport sur une candidature 107
— Sceau médiéval de bronze, de la collection G. Schlumberger, représentant Aristote et Campaspe, et autres sceaux des collections Schuermans et Charvet 110
— Découvertes de Saint-Ambroix (Cher) 243
— Hommage d'un mémoire de MM. le Dr V. Leblond et M. Lecomte 364
— Observations. 213, 215, 216
Boinet (A.), A. C. N. Document relatif au pupitre de cuivre de Germain Pilon, exécuté pour l'église des Célestins 183
— Sculpture romane du Musée de Lyon encadrée d'une pseudo-inscription arabe 215
— Statues des contreforts de la tour nord de la façade occidentale de la cathédrale de Bourges . 224
— Ivoire carolingien de la Bibliothèque nationale avec le thème de la Vierge allaitant l'Enfant . . 359
Boirot (Max), A. C. N. Bague de la Renaissance trouvée à Saint-Servan. 200
Bordeaux (P.). Objet recueillis dans les sépultures romaines ou préromaines de Locarno 159
Bosse (E.), A. C. N. 107
Bouclier (Alfred), A. C. N. 107
Bruston (Charles), A. C. N. Sculpture du chœur de Saint-Sernin de Toulouse relative à la légende de Calvin 257
— Le sens général de l'inscription hiéroglyphique du disque d'argile découvert à Phaestos (Crète) . 273
— Ponctuation de l'épitaphe d'Aschandius d'Autun. 296
— Commentaire de l'épitaphe de l'évêque phrygien Abercius 303
— La composition des Odes de Salomon 339

Cagnat (René), M. R. Discours prononcé aux obsèques de M. H. d'Arbois de Jubainville 195

Digitized by Google

— Inscriptions romaines des environs d'Astorge (Espagne) 206
— Discours prononcé aux obsèques de M. L. Delisle, membre honoraire 312
— Hommage d'un ouvrage de M. P. Paris . . . 338
— Observations. 272, 351, 399
Chanel (Émile), A. C. N. La villa gallo-romaine de Pérignat (Ain). 107
Chapot (Victor), A. C. N. Les tours antiques dites « d'observation » dans le midi de la France (Nîmes, Aix, la Turbie) 304
Charencey (le comte de), A. C. N. Étymologies françaises 203
Châtel (E.), A. C. N. Sa mort 227
Chatelain (Louis), A. C. N. Inscriptions latines de Mactar, du Kef et de Djamâ (Tunisie) 401
Chénon (Émile), M. R.. 258
— Noël sur la mort du cardinal de Richelieu . . 216
— Le puits gallo-romain de Châteaumeillant (Cher). 229
— La statue de Cujas à l'École de droit de Paris . 353
— Observations. 216, 351
Chervin (le Dr), A. C. N. 297

Déchelette (Joseph), A. C. N. Les inscriptions gauloises des trophées de l'arc d'Orange 384
Delaborde (le comte H.-François), M. R. Observations 198, 368
Delattre (le R. P. Louis), A. C. N. — Voy. Monceaux (Paul).
Demaison (L.), A. C. N. La date des statues du portail occidental de la cathédrale de Reims . . . 210
— Tête antique de Mercure découverte à Reims . 398
Deshoulières (François), A. C. N. L'église abbatiale de Bourg-Dieu d'après D. Anselme Le Michel . 120
Des Robert (Ferdinand), A. C. N. Sa mort . . . 279
Dimier (Louis), A. C. N. Remarques sur les inscriptions des portraits au crayon de Chantilly . 124, 134
— Santorinus et les dessins du manuscrit de Vidius de la Bibliothèque nationale 172

Digitized by Google

— Observations. 400
Duchesne (Mgr Louis), M. R. Élu membre de l'Académie française, reçoit les félicitations de la Société. 258
Dumuÿs (Léon), A. C. N. Moule mérovingien de Gémigny (Loiret). 145
— La signature *Teutonicus* sur un tableau du xv^e^ s. conservé à Orléans 368
— Tapisserie du xvi^e^ siècle du Musée historique d'Orléans 368
Durand-Gréville (Émile-Alix), A. C. N. Attribution de dessins à Tierry Bouts 202
— Attribution à Raphaël d'un dessin du Musée Wicar à Lille 395
— Observations. 398
Durrieu (le comte Paul), M. R. Miniature d'un livre d'heures du roi René représentant Jérusalem. 120
— Un livre d'heures signé du calligraphe « Johannes de Porzellis » de Milan. 202
— Miniatures des Heures de Turin représentant le comte de Hollande et Hainaut, Guillaume IV de Bavière, sa fille Jacqueline et son gendre Jean de France 219
— Broderies florentines et tableaux du « maître de Flémalle » et de Peter Huys au Musée de Douai . 309
— Tableau représentant un *Ecce Homo*, attribué par M. Soyer à Jean-Henri *Teutonicus* 400
— Observations 156, 198, 206, 275, 352
Durville (M. le chanoine), A. C. N. Découverte de ruines gallo-romaines au cours de la démolition de l'évêché de Nantes 316

Enlart (Camille), M. R. Une ruine à Newport (Rhode Island, États-Unis d'Amérique) 309
— Épitaphe de Guillaume du Cos de la Hitte, gouverneur français de Gênes, mort entre 1512 et 1514 358
— Observations. 244, 353

Digitized by Google

Espérandieu (le commandant Émile), M. R. Inscriptions celtiques découvertes aux Girardes, près de Cavaillon (Vaucluse). 200
— Inscription funéraire romaine du Musée de Langres 237
— Fouilles du Mont-Auxois 333
Essling (Prince d'), A. C. N. Sa mort 338

Gaidoz (Henri), M. R. Observations 244
Gauckler (Paul), A. C. N. Statues de la « Fanciulla » d'Anzio. 279
Giraud (Jean-Baptiste), A. C. N. Sa mort. . . . 353
Guébhard (le Dr Adrien). Poteries de Chastel-sur-Murat et de La Motte de la Nocherie en Saint-Bomer-les-Forges 136, 141
— Objets de bronze découverts à Clans (Alpes-Maritimes) 298
— Découverte, par M. le marquis de Tryon-Montalembert), d'une fresque du xvie siècle dans l'église de La Ferté-Loupière (Yonne) 338
— Béton romain trouvé par H. Schardt à Saint-Maurice-en-Valais 367
— Statuettes de pierre d'origine orientale achetées à Marseille 367

Héron de Villefosse (Antoine), M. H. Moule mérovingien de Gémigny (Loiret) 145
— Plateau d'argent trouvé dans le lit de la Saône à Chalon-sur-Saône 189
— *Tabula lusoria* et plomb byzantin trouvés dans l'amphithéâtre de Carthage par le P. Delattre. . 208
— Fontaine romaine de marbre blanc trouvée à Beaurepaire (Isère) 225
— Lampe au nom des *Anicii* trouvée à Carthage et tablette de marbre avec caractères hébraïques découverte dans la nécropole de Gamart . . 225, 226
— Demande le dépôt d'un pli cacheté du colonel de Ville-d'Avray entre les mains du trésorier. . . 226

Digitized by Google

— Lanterne en terre cuite trouvée près d'Émèse . 238
— Coupes d'argent de basse époque découvertes à Valdonne (Bouches-du-Rhône). 246
— Hommage d'un ouvrage de M. A. Audollent . . 279
— Hommage d'un mémoire de M. Louis Châtelain . 284
— Objets recueillis dans les fouilles de Mérouville (Eure-et-Loir). 284
— Fragment de sarcophage de Saint-Pierre-l'Étrier d'Autun retrouvé à Couternon par M. le commandant Espérandieu 332
— Les fouilles de M. le commandant Espérandieu au Mont-Auxois, au lieu dit la Croix-Saint-Charles. 333
— Hache en pierre noire de Bouray et buste d'ivoire de Chalon-sur-Saône 291
— Hommage du *Manuel d'archéologie* de M. J. Déchelette 337
— Pieds romains pliants en bronze et os de Brugg (Suisse). 343
— Statuette de Vénus en calcaire trouvée près de Vaison 356
— Inscription découverte à Castellas, près de Vaison 356
— A propos du sanglier de Fribourg considéré comme ex-voto 362
— Inscriptions découvertes à Arles (cour du Musée Arlaten) 369
— Hommage d'un travail de M. A. Audollent . . 378
— La destination du cylindre de Béja 382
— Observations. 338
Herbomez (Armand d'). Collaborateur des *Mettensia*. Sa mort 309

Joulin (Léon), A. C. N. Les fouilles d'Ampurias et leurs résultats 280

Kergorlay (le comte Florian de), A. C. N. Sa mort. 338
Khanenko (S. Exc. Bogan de), A. C. É. Antiquités de la région de Dniépre 108

Digitized by Google

Lafaye (Georges), M. R. Hommage d'un ouvrage de M. R. Billiard. 358
— Rapport sur une candidature. 365
— Observations. 367
La Tour (Henri de), M. R. Rapport sur une candidature 136
Lauer (Philippe), M. R. Hommage d'une brochure du R. P. Édouard d'Alençon 119
— Peintures de la chapelle de l'ancienne commanderie du temple de Blanzac (Charente) 155
— De la date des mosaïques de l'oratoire de Jean VII au Vatican, du triclinium de Léon III au Latran et de l'église Sainte-Suzanne à Rome 318
— Observations. 134, 272
Leblond (le Dr Victor), A. C. N. Mémoire sur Bratuspantium 136
Lefebvre des Noëttes (le commandant), A. C. N. La ferrure des chevaux dans l'antiquité . . . 216
— Les hipposandales et les théories de M. Joly. . 220
— Origine médiévale des prétendus fers de chevaux romains des fouilles Jacobi au Saalburg-Muséum. 227
— Les plats sassanides de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg et l'histoire du cheval 257
— Observations. 272
Lefèvre (L.-E.), A. C. N. La sibylle de Tibur représentée sur une tapisserie du Musée de Cluny . . 198
Lefèvre-Pontalis (Eugène), M. R. Rapports sur des candidatures 233, 258
Le Sourd (Auguste), A. C. N. 215

Mandach (Conrad de), A. C. É. Interprétation du mot « timpanon » dans la lettre du duc d'Urbin à Léonardi relative à un tableau de Titien . . . 150
Marquet de Vasselot (Jean-J.), M. R. Inscriptions des émaux limousins du groupe Monvaerni . . 213
— Écuelle « d'accouchée » en faïence d'Urbino, de la collection Georges Berger 377
— Observations. 215, 244, 272, 395

Digitized by Google

Martha (Jules), M. R. Rapport sur une candidature 215
— Observations. 220
Martin (Henry), M. R. Rapport sur la situation financière de la Société. 221
Martroye (François), A. C. N. La chaire épiscopale de Ravenne 267
— Chronologie de Théophane 292
Maurice (Jules), M. R. Monnaies du règne de Constantin ayant une signification astrologique. . . 298
— Types de divinités d'après les monnaies de l'atelier de Carthage 352
Mayeux (Albert), A. C. N. Sarcophage de Guillaume II de l'Abbaye en l'église Saint-Genis-des-Fontaines (Pyrénées-Orientales) 148
— Bustes en chêne sculpté des consuls de Perpignan 339
— Étude sur la cloche de la cathédrale de Perpignan 353
— Observations. 367
Méloizes (le marquis Albert des), A. C. N. Sa mort. 208
Mély (Fernand de), M. R. Nommé membre du Comité des Sociétés des beaux-arts des départements . 107
— Inscriptions du chapiteau de Clermont-Ferrand du XII^e^ siècle et du lambris du chœur de l'église paroissiale d'Artins 144
— Signatures dans les manuscrits des *Miracles de la Vierge* 197
— Les signatures des miniaturistes, à propos des *Miracles de la Vierge*, et celle d'Allaert à Bruxelles 208
— Explication d'un émail représentant Mahomet lapidant saint Étienne 219
— Jean Cloet mentionné dans le *Keuren* des peintres de Bruges 220
— La comète de Halley et la *stella* de la tapisserie de Bayeux 226
— Les Heures de Boussu de la bibliothèque de l'Ar-

Digitized by Google

senal et la légende du pélican du bestiaire des Cyranides 236
— Le droit seigneurial d'assister aux offices en costume de chasse, faucon sur le poing. 244
— Observations de M. Folgheraiter sur la distribution magnétique des vases antiques en argile . . 245
— Les signatures de Pavo (de Pauw) et de Watreleus sur deux manuscrits de Paris 274
— L'ouvrage de Stasiak sur Peter Vischer et les armes de l'évêque Cauchon à la cathédrale de Lisieux. 352
— Le cristal à goutte d'eau et les reliques appelées Larmes du Christ 396
— Attribution au peintre Jean Heyt d'un *Ecce Homo*, communiqué par M. Soyer. 400
— Observations. . 156, 159, 213, 215, 220, 257, 272
Merlin (Alfred), A. C. N. Inscription chrétienne découverte près de Kassrine (Tunisie) 198
— Grand cylindre de bronze découvert aux environs de Béja (Tunisie). 379
Michaëlis (Adolf), A. C. É. H. Sa mort 315
Michon (Étienne), M. R. Hommages d'ouvrages du Dr L. Carton 234, 335
— Miroirs antiques de verre doublé de plomb du Musée impérial de Vienne 168
— Dépose sur le bureau le 4e fascicule du *Bulletin* de 1909 258
— Rapprochement de deux morceaux de frise antique du Musée du Louvre avec ceux découverts à Rome, au forum, en 1900 373
— Vase d'argent du cardinal de Granvelle au Musée impérial de Vienne 378
— Pierre gravée talismanique de la collection Ed. Rietmann trouvée en Tunisie 400
— Observations. 216, 257
Mirot (Léon), A. C. N. Lettres de Jean de Piles, concernant les obélisques de Rome au xvie siècle. . 272

Digitized by Google

Monceaux (Paul), M. R. Objets antiques trouvés à Carthage par le R. P. Delattre 181
— Inscription chrétienne découverte près de Kassrine (Tunisie) 198
— Plombs byzantins découverts à Carthage par le R. P. Delattre. 227
— Sceaux byzantins découverts à Carthage par le R. P. Delattre. 242
— Sceaux byzantins du Musée Lavigerie trouvés à Carthage 310
— Plombs latins du Musée Lavigerie découverts à Carthage 357
— Observations. 150, 220, 272, 302, 303
Mowat (le commandant Robert), M. H. Le nom d'Agadir (Maroc) et les transformations des noms de lieux de l'antiquité 390

Pagès-Allary (J.), A. C. N. Poteries de Chastel-sur-Murat 136
Pasquier (Félix), A. C. N. Murailles gallo-romaines de Saint-Lizier (Ariège) 213
— Débris d'enceinte gallo-romaine découverts place du Capitole, à Toulouse 218
Picard (Auguste), A. C. N. Nommé commandeur de la Légion d'honneur. 316
Piton. La population de Paris sous Philippe le Bel . 233
— L'emplacement du Vieux Temple à Paris et la pierre aux armes de l'abbaye de Maubuisson à l'angle des rues des Barres et Garnier-sur-l'Eau . 328
— Construction de la tour du Louvre sous Philippe-Auguste 368
Prinet (Max), A. C. N. Le « Trésor de noblesse » traduit de Diego de Valera et attribué à Antoine Vérard 206
— La crosse et la mitre dans le blason français . . 257
— Armoiries d'un vitrail d'Évreux. 296
— Armoiries de Jean de Gouhenans à la Chartreuse de Lugny (Côte-d'Or) 358

Digitized by Google

— Observations. 156
Prou (Maurice), M. R. Discours prononcé en quittant la présidence 87
— Hommage d'une publication de MM. H. Pirenne et G. Espinas 152
— Hommage de mémoires de M. L. Germain de Maidy 155
— Note de l'abbé Lebœuf concernant une inscription romaine relative à l'Yonne 238
— Contremarques mérovingiennes des coupes d'argent de Valdonne 252
— Observations 118, 156, 395

Ravaisson-Mollien (Charles), M. R. Observations . 302
— Nommé chevalier de la Légion d'honneur. . . 315
Raymond (Dr). Objets de l'époque gallo-romaine provenant des environs de Vendôme. 338
Rhein (André), A. C. N. 223
Rhôné (Arthur), A. C. N. Sa mort 266
Robert (Ulysse), M. R. Notice nécrologique . 69, 108
Roman (Joseph), M. R. Sceaux de l'abbaye de Saint-Taurin d'Évreux 156
— Rapport sur une candidature 215
— Hommage d'un ouvrage de M. le Dr A. Guebhard. 221
Rouchon (Ulysse), A. C. N. Fresques des XIIe et XIIIe siècles découvertes à Peyrusse et Auzon (Haute-Loire). 359
Roy (Maurice), A. C. N. Marché passé, en 1555, par Dominique Florentin avec Benoît Leboucher pour la fonte d'une statue 121
— Documents nouveaux sur les artistes italiens Lucca Penni et Francesco di Pellegrino . . . 258
— Testament de l'artiste Lucas Penni (1556). . . 352
— Le céramiste rouennais Masséot Abaquesne . . 392
Ruelle (Charles-Émile), M. R. Œuvres de l'Arabe Apomasar contenues dans des manuscrits grecs de Paris et de Rome. 194

Digitized by Google

Schlumberger (Gustave), M. R. Sceau de bronze de sa collection 110
— Observations 120, 156
Serbat (Louis), A. C. N. Notes sur Saint-Julien-en-Grève, à Paris 272
Stein (Henri), M. R. Rapport sur une candidature. 107
— Manuscrit de l'exposition du Burlington Club enluminé par « maître François » 135
— Lecture de l'inscription de l'église d'Artins . . 155
— Tapisserie cataloguée à tort « Règne de Julie » au lieu de « Règne de police » 206
— Hommage d'un ouvrage de M. H. Clouzot . . 311
— Observations. 134, 150, 208, 352, 353

Teil (le baron Joseph du), A. C. N. Œuvres de Michel-Ange consacrées à l'épilogue du drame du Golgotha 224
Toutain (Jules), M. R. Notice nécrologique sur Ulysse Robert. 69, 108
— Le cadastre de l'Afrique romaine et l'historien arabe El-Kerouani 194
— La borne de délimitation du territoire des Nybgenii à Sidi Gnaoui 194
— L'autel antique découvert à Djemila (Cuicul) et son inscription déchiffrée par M. Cagnat . . . 275
— Hommage d'un travail de M. J. Merlin . . . 336
— Fragment « de Mercure chevauchant le bélier » trouvé dans les fouilles d'Alésia 352
— Observations. 215, 216, 220
Vauvillé (O.), A. C. N. Cimetière gallo-romain des Longues-Raies (Aisne) 348
Véronne (G. de la), A. C. N.. 258
Vitry (Paul), M. R. Morceaux de sculpture française des XV^e^ et XVI^e^ siècles récemment entrés au Musée du Louvre 135
— Livre d'heures enluminé dans le style de Bourdichon appartenant à S. A. R. le duc de Cumberland 175

Digitized by Google

— La porte Sainte-Anne à Notre-Dame de Paris . 234
— Sculptures des XVe et XVIe siècles des églises du Roumois 244
— Contre l'établissement d'escaliers au portail de Notre-Dame de Paris 339
— Observations. 352
Vogüé (le marquis Melchior de), M. R. Cinquantenaire de son entrée dans la Société 338
— Lettre remerciant la Société des sentiments exprimés par elle à l'occasion du cinquantenaire de son entrée dans la Compagnie 353

II.

Index géographique.

Abullona, 392.
Acheripoetos (Chypre), 252.
Adana, 392.
Adriatique, 268.
Afrique romaine, 194, 276, 277, 308, n. 3, 336, 403.
Agadir (Maroc), 390 et suiv.
Aïn-Draham (Tunisie), 379.
Aïn el-Hout (Tunisie), 241.
Aïn Kissa (Tunisie), 406.
Aïn-Moularès (Tunisie), 198.
Aix-en-Provence, 304, 307, 308.
Alais, 305.
Albi, 123.
Alésia, 352. Voy. Alise-Sainte-Reine et Mont-Auxois.
Alicante (Espagne), 283.
Alt-Szöny (Hongrie), 170.
Amiterdum (Abruzze), 383.
Ampurias, 280 et suiv.
Anet, 313.
Angers, 392.
Angleterre, 260, 261, 265, 330, 388.
Announah (Tunisie), 347.
Antioche, 293.
Apt, 344.
Aquila, 406.
Arezzo, 245.
Arles, 368 et suiv.
Arras, 378.
Artémision, 283.
Artins (Loir-et-Cher), 144, 155.
Asie Mineure, 169, 392.
Astorge (Espagne), 206.
Athènes, 315.
Autun, 256, 296, 332, 390, 392.
Auxerre, 244, 392.
Auzon (Haute-Loire), 359 et suiv.
Avignon, 354, n. 1, 361.

Digitized by Google

Baden, près Zurich (Suisse), 387.
Bailleul-sur-Thérain (Oise), 136.
Bamberg, 211, 212.
Banassac (Lozère), 256.
Bandreville (Eure-et-Loir), 291.
Barcelone, 280, 281, 282.
Bas-Berry, 217.
Bastie d'Urfé (La) (Forez), 393.
Beaurepaire (Isère), 225.
Beauvais, 392.
Beïrout, 392.
Béja (Tunisie), 379.
Bernay, 194.
Besançon, 344.
Beyrouth, 238.
Blanzac (Charente), 155.
Bled-Maknassi (Tunisie), 241.
Boinville-au-Chemin, 284.
Boos (Seine-Inférieure), 393.
Bordeaux, 139, 140, 201, 330.
Boscoreale, 189.
Boulogne-sur-Mer, 330.
Bouray (Seine-et-Oise), 291.
Bourg-Dieu (Indre), 120.
Bourges, 120; *Université*, 354, 355.
Brescia, 406.
Bretagne, 300.
Brugg (Suisse), 343 et suiv.
Bruxelles, *Musée*, 208.
Bulla regia, 335.

Cadix, 390, 391.
Cadouin, 113.
Caen, 112.
Cahors, 362.
Carthage, 181, 182, 183, 208, 209, 225, 227, 303, 310, 336, 352, 357.
Castellas, lieu dit, près de Vaison, 356.
Catalogne, 149.
Caudebec-en-Caux, 344.
Caumont, 214.
Cavaillon (Vaucluse), 200.
Celles (Cantal), 139.
Chalon-sur-Saône, 189, 291.
Champagne, 189, 198, 285.
Chantilly, 393; *Musée Condé*, 124.
Chartres, 245, 284, 285, 290.
Chastel-sur-Murat (Cantal), 136.
Chastellux (Yonne), 244.
Chateaudun, 286.
Châteaumeillant (Cher), 229, 230, 232.
Châteauroux, 120.
Châtelet (Le) (Haute-Marne), 344.
Châtre (La) (Indre), 216.
Chaumont (Haute-Marne), 135.
Chemtou, 392.
Cherchel (Algérie), 248, 249, 303.
Chypre, 252.
Cillium, aujourd'hui Kassrine (Tunisie), 198.
Cimiez, 278.
Cintra (Italie), 159.
Cirta (Algérie), 277.
Clermont-Ferrand, 378, 387.
Clans (Alpes-Maritimes), 298.
Classe (Italie), 268.
Cluny, 123.

Digitized by Google

Comminges, 214.
Conflent, pays, 343.
Constantine, 279.
Couserans, 213.
Coutances, *Musée*, 313.
Couterdon (Côte-d'Or), 332.
Crète, île, 274.
Crottes (Les) (Vaucluse), 356.
Cuicul. Voy. Djemila.
Curzola, île (Italie), 269.
Cymé (Asie Mineure), 307.
Cyzique, 293.

Dalmatie, 268, 269.
Dammartin, 312.
Danube, 335.
Déols. Voy. Bourg-Dieu.
Dermèche, 392.
Deynze, 153.
Dijon, 344.
Djamâ (Tunisie), 401 et suiv.
Djeb-Onk (Tunisie),
Djemila (Tunisie), 275, 277, 278.
Domfront, 142.
Douai, 153, 154; *Musée*, 309.
Dougga (Tunisie), 235.

Edremit, 392.
Egypte, 274, 336.
Emèse (Syrie), 238.
Emporion. Voy. Ampurias.
Ephèse, 307.
Espagne, 207, 391.
Essarois (Côte-d'Or), 333.
Esvres (Indre-et-Loire), 163.
Etampes, 285, 290, 291.
Etats-Unis d'Amérique, 309.
Europe, 337.
Evreux, 156, 157, 158, 245, 297.

Fécamp, 123.
Ferté-Loupière (La) (Yonne), 338.
Flandre, 152.
Fleurigny, 198.
Florence, 258, 309; *Dôme*, 224; *Palais Pitti*, 150.
Fontainebleau, 258, 259.
Forez, 393.
Fougères, 367.
France, 189, 198, 258, 261, 265.
Frans (Ain), 345.
Fribourg (Suisse), 361.

Gabès, 194.
Gafsa, 241, 392.
Gaillon, 113.
Gamart (Tunisie), 226.
Gand, 153, 154, 176.
Gap, 383.
Gargan (Mont) (Italie), 360.
Gaule, 300, 315, 337, 344, 345, 352, 388.
Gémigny (Loiret), 145.
Gênes, 258, 358.
Germanie, 268, 315, 387.
Gérone (Catalogne), 149, 280, 281, 282.
Gessentynah, 392.
Girardes (Les), lieu dit près de Cavaillon (Vaucluse), 200.
Gmunden (Autriche), 176.
Gommerville (Eure-et-Loir), 291.
Grèce, 336.
Grenoble, 225, 392.
Grésivaudan, 392.

Digitized by Google

Guelma, 392.

Haïdra (Tunisie), 279.
Halsstatt, 282, 338.
Hanovre, 176.
Heiligkreuz (Allemagne), 290.
Henschir el Hamascha (Tunisie), 403.
Herculanum, 345.
Hermes (Oise), 136.
Homs (Syrie), 238.
Hongrie, 388.
Hulst, 153.

Indica, 280.
Intréville (Eure-et-Loir), 290.
Istrie, 268.
Italie, 189, 258, 260, 261, 265, 266, 383.

Janville (Eure-et-Loir), 284, 286.
Javols (Lozère), 256.
Jérusalem, 120, 339.
Joinville (Haute-Marne), 344.
Jublains, 143.

Kassrine (Tunisie), 198.
Kef (Le) (Tunisie), 401 et suiv.
Kertch (Crimée), 108, 109.
Kiev (Russie), 108, 109.
Königsfelden (Suisse), 345.

Lambèse (Tunisie), 225.
Lampsaque, 251.
Langres, 393; *Musée*, 237.
Lapseki, 392.
Latakieh, 392.
Latène, 282.
Lausanne, 113.
Laval, 143.
Leptis Magna, 278.
Le Puy-en-Velay, 286, n. 4.
Lesina, île (Italie), 269.
Leuctres, 307, n. 2.
Leyde, 392.
Liège, 392.
Lille, *Musée Wicar*, 395, 396.
Limoges, 217.
Lisieux, 352.
Lithuanie, 109.
Locarno (Italie), 159 et suiv.
Londres, 120, 248, 261, 298, 300; *Musée britannique*, 286, 383.
Longues-Raies (Les) (Aisne), 348 et suiv.
Lourouër-Saint-Laurent (Indre), 216, 217.
Lucques, 258.
Lugny (Côte-d'Or), 358.
Luxembourg, 362.
Lyon, 112, 123, 151, 225, 300, 406; *Musée*, 225, 353, 383.

Mâcon, 345.
Mactar (Tunisie), 401 et suiv.
Maintenon, 244.
Marmoutier, 123.
Marseille, 253, 255, 283, 289.
Massandra (Crimée), 108.
Maubuisson, 329, 330.
Maulevrier (Seine-Inférieure), 344.

Digitized by Google

Maune (La) lieu dit (Eure-et-Loir), 290.
Maurétanie, 391.
Mayence, 392.
Méditerranée, 343.
Mehun-sur-Yèvre, 362.
Mérouville (Eure-et-Loir), 189, 284 et suiv.
Metlaoui (Tunisie), 241.
Metz, 123.
M'daouroush, 392.
Milan, 161, 202, 300, 301, 392.
Mileu, 277.
Mirabeau-sur-Bèze (Côte-d'Or), 344.
Mons, 177.
Mont-Auxois, 333.
Mont-Saint-Michel, 246, 313.
Mostchina (Russie), 108, 109.
Motte de la Nocherie (La) (Orne), 141.
Muralto (Italie), 159.

Nancy, 123.
Nantes, 316 et suiv.
Naples, 345, 383.
Narbonne, 123, 139.
Narona (Dalmatie), 169.
Neapolis, 280.
Niedergösgen (Suisse), 388.
Nimègue, 392.
Nîmes, 200, 304, 370.
Nogent-sur-Vernisson, 123.
Normandie, 393.
Novare (Italie), 160.
Numidie, 225.
Neuvy-en-Sullias (Loiret), 362, 363.
Newport (États-Unis d'Amérique), 309.

Orange, 384 et suiv., 392.
Orléans, 285, 290, 368; *Faculté de droit*, 355; *Musée*, 145, 362.
Ormeville (Eure-et-Loir), 290.
Oxford, *Bibliothèque Bodléienne*, 197, 198.
Ornavasso (Italie), 165.

Palaiopolis, 280.
Paris, 121, 123, 167, 260 à 266, 291, 312, 313, 355; *Archives nationales*, 183; *Bibliothèque de l'Arsenal*, 236; *Bibliothèque nationale*, 194, 197, 198, 274, 275, 322, 324, 328; *École de droit*, 353, 354; *Église des Célestins*, 183; *Église Saint-Étienne-des-Grés*, 353, 354; *Église Saint-Germain-des-Prés*, 394; *Église Saint-Julien-en-Grève*, 272; *Grève*, 329; *Musée de Cluny*, 198, 393; *Musée des arts décoratifs*, 213; *Musée du Louvre*, 172, 192, 193, 225, 234, 238, 246, 268, 290, 344, 362, 373 et suiv., 377, 383, 393; *Musée du Trocadéro*, 210; *Notre-Dame*, 234, 339; *Rue Saint-Paul*, 394, 395, *Tour du Louvre*, 368; *Université*, 354; *Vieux Temple*, 329 et suiv.
Pérignat (Ain), 107.

*

Digitized by Google

Perm (Russie), 248, 239.
Perpignan, 339 et suiv., 353.
Peypin (Bouches-du-Rhône), 246.
Peyrat-l'Annonier (Creuse), 217.
Peyrusse (Haute-Loire), 359.
Phaestos (Crète), 273.
Philippopoli, 269.
Poitiers, 392; *Crypte de Mellebaude*, 146.
Polignac (Vicomté), 359.
Polisy (Aube), 393.
Pommiers (Aisne), 350.
Pompéi, 225, 246, 345, 346.
Pouille (Italie), 360.
Puyméras (Vaucluse), 356.
Provence, 305.

Raguse, 269.
Ravenne, 267 et suiv.
Reims, 123, 210, 211, 212, 363; *Cathédrale*, 225; *Musée lapidaire*, 398.
Rétie, 345, 387.
Rhodes, 172, 174.
Roanne, 344, 387.
Rochelle (La), 216.
Rome, 122, 268, 269, 272, 308, 345; *Bibliothèque du Vatican*, 195; *Esquilin*, 383; *Latran*, 318 et suiv.; *Musée des Thermes*, 279; *Musée du Capitole*, 383; *Saint-Georges-au-Vélabre*, 377; *Saint-Pierre*, 224, 365, 366; *Sainte-Marie-au-Transtévère*, 366, 377; *Sainte-Marie-Majeure*, 366; *Sainte-Praxède*, 366; *Sainte-Suzanne*, 318, 324, 326; *Santa-Francesca Romana*, 366; *Santa Maria Antiqua*, 377; *Santa-Maria-in-Domnica*, 366; *Santa-Maria-Nuova*, 366; *Vatican*, 318, 319; *Villa Borghèse*, 374; *Forum*, 375, 376, 377.
Rouen, 111, 112, 122, 123, 393; *Musée*, 395, 396.
Roumois, 244.
Rusicade, 277.
Russie, 213.

Saalburg, 227.
Saint-Ambroix (Cher), 243.
Saint-Bômer-les-Forges (Orne), 141.
Saint-Dizier (Haute-Marne), 344.
Saint-Genis-des-Fontaines (Pyrénées-Orientales), 147, 148.
Saint-Georges-d'Aurac (Haute-Loire), 359.
Saint-Germain. *Musée*, 139, 362.
Saint-Girons (Ariège), 213.
Saint-Lizier (Ariège), 213, 214.
Saint-Martin, île voisine d'Ampurias, 280.
Saint-Martin-Vésubie (Alpes-Maritimes), 298.
Saint-Maurice-en-Valais, 367.
Saint-Pétersbourg. *Musée de l'Ermitage*, 248, 249.
Saint-Rémy (Bouches-du-Rhône), 306, 344.
Saint-Romain-en-Viennois (Vaucluse), 356.

Digitized by Google

Saint-Servan, 200.
Sainte-Gemmes-le-Robert (Mayenne), 142, 143.
Salat (Le), 214.
Salone, 269, 270, 271, 272.
Sampuy, lieu dit (Eure-et-Loir), 284.
São Bartholomeu de Mesines (Portugal), 406.
Sardique, 269.
Sassay (Loir-et-Cher), 245.
Sbeitla (Tunisie), 198.
Sélefke, 392.
Sens, 198, 284, 290.
Sermaises, 284.
Sétif, 277, 392.
Sèvres. *Manufacture*, 393.
Sfax, 241.
Siagu (Tunisie), 336.
Sidi Guenaou, ou Sidi Gnaoui (Tunisie), 194.
Sinab (Sinope), 392.
Smolensk, 298.
Soissons, 348, 349.
Soleure, 388.
Sotteville, 393.
Souk-Arrhas (Tunisie), 241.
Sousse (Tunisie), 400; *Musée*, 240.
Spalato, 268, 269.
Stockholm, 108.
Syrie, 238, 392.

Tabarka, 392.
Tacape (Gabès), 194.
Tarragone, 298.
Tébessa (Tunisie), 276, 336, 392, 403, 406.
Téboursouk, 392.
Tenero (Italie), 159.
Tessin, pays, 167.
Thala, 278.
Thelepte, 336.
Théra (Rhodes), 174.
Théveste, 276, 278.
Thibilis, 347.
Thignica, 276.
Thubursicum Numidarum, 278.
Thugga, voy. Dougga.
Timgad, 392.
Tipasa de Maurétanie, 182.
Toul, 123.
Toulouse, 217, 218.
Trébizonde, 172, 392.
Tréguier, 244.
Trèves, 300, 392.
Troyes, 121.
Tunis, 336; *Musée du Bardo*, 379.
Tunisie, 198, 284, 369.
Turbie (La), 306, 307, 308.

Ukraine, 109.
Urbino (Italie), 377.

Vaison, 344, 356, 382, 383.
Valdonne (Bouches-du-Rhône), 246.
Valence (Drôme), 123.
Valence (Espagne), 282.
Valespir, pays, 343.
Vendée, 142.
Vendel (Suède), 108, 109.
Vendôme, 397.
Venise, 150.
Verdun, 123.
Vérone. S. Fermo-Maggiore, 149.
Vicence. *S. Lorenzo*, 149.
Vienne (Autriche). *Musée impérial*, 168 et suiv., 248, 379.
Vienne (Isère), 225.

Digitized by Google

Viévy-le-Rayé (Loir-et-Cher), 143.
Villefranche-sur-Saône, 345.
Vilna (Russie), 108.
Vindonissa, 345.
Voves (Eure-et-Loir), 286.
Weissenburg (Bavière), 345.
Worms, 320.
Yalta (Crimée), 108.
Zaghouan (Tunisie), 369.
Zurich, 387.

III.

Index des illustrations.

1. Sceau de bronze de la collection G. Schlumberger (Aristote et la courtisane Campaspe) . . . 110
2. Sceau de bronze. L'oiselet et le vilain (anciennes collections Schuermans et Charvet). 113
3. Bol trouvé à Chastel-sur-Murat. 137
4. Sarcophage de Guillaume II de l'Abbaye (église de Saint-Genis-des-Fontaines, Pyrénées-Orientales) 148
5. Sceau de l'abbaye de Saint-Taurin d'Évreux (Bibliothèque nationale) 157
6. Sceau de Jean, abbé de Saint-Taurin d'Évreux (Bibliothèque nationale) 158
7. Miroir trouvé à Narona (Musée impérial de Vienne) 170
8. Miroir trouvé à Alt-Szöny (Musée impérial de Vienne) 171
9. Plateau d'argent trouvé dans la Saône (collection de M. Fr. Combette) 191
10. Revers du plateau d'argent trouvé dans la Saône. 192
11. Plateau d'argent provenant de la collection Campana (Musée du Louvre) 193
12. *Tabula lusoria* de Carthage 209
13. Objets divers retirés d'un puits gallo-romain au faubourg Saint-Martin à Châteaumeillant (Cher) 231

Digitized by Google

14. Lanterne en terre cuite trouvée à Émèse (Musée du Louvre) 239
15. Lanterne en terre cuite trouvée dans le sud de la Tunisie (Musée de Sousse) 241
16. Contremarques sous la première coupe trouvée à Valdonne (Musée du Louvre) 251
17. Contremarques sous la seconde coupe trouvée à Valdonne (Musée du Louvre) 255
18. Monogramme de la chaire de Maximien (chapelle de l'évêché de Ravenne) 270
19. Couteau découvert à Mérouville (Eure-et-Loir). 288
20. Ustensile en fer trouvé à Mérouville (Eure-et-Loir) 288
21. Buste en ivoire trouvé à Chalon-sur-Saône . . 292
22. Mosaïque du triclinium de Léon III (bibliothèque nationale, ms. fr. 9530, fol. 40) 325
23. Mosaïque de Sainte-Suzanne (Bibliothèque Vaticane, cod. Cappon. 269, fol. 235) 327
24. Pierre aux armes de l'abbaye de Maubuisson (maison à l'angle des rues des Barres et Garnier-sur-l'Eau) 330
25 et 26. Bustes en bois sculpté (église du Vieux-Saint-Jean à Perpignan) 340, 341
27. Cylindre en bronze damasquiné trouvé aux environs de Béja (Tunisie) 381
28. Bouclier gaulois de l'arc d'Orange. 386

IV.

Renseignements généraux.

Bureau de la Société pour 1910. 5
Membres honoraires 7
Correspondants étrangers honoraires 9
Membres résidants. 10
Associés correspondants nationaux classés par départements 16

Digitized by Google

Associés correspondants nationaux résidant à l'étranger 42
Associés correspondants étrangers 43
Associés correspondants nationaux et étrangers classés par ordre alphabétique 48
Sociétés savantes avec lesquelles la Société est en correspondance 60
Bibliothèques recevant les publications de la Société. 68
Notice nécrologique sur Ulysse Robert 69
Discours de M. Prou, président sortant 87
Fixation au 1er juin de l'élection d'un membre résidant. 215
Rapport financier du trésorier 221
Renouvellement du bureau et des commissions pour 1911 364
Fixation au mois de janvier 1911 de l'élection d'un membre résidant. 364
Acquisitions du département des antiquités grecques et romaines du Musée du Louvre pendant l'année 1910 407
Liste des périodiques reçus par la Société en 1910. 417
Addition 435
Index par noms d'auteurs 437
Index géographique 449
Index des illustrations. 456
Renseignements généraux 457

Digitized by Google

MEMBRES

DE LA COMMISSION DES IMPRESSIONS

(Art. 18 des Statuts).

MM.

A. HÉRON DE VILLEFOSSE.
L'abbé H. THÉDENAT.
H. OMONT.
M. PROU.
Ph. LAUER.

Nogent-le-Rotrou, impr. DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

1910

PUBLICATIONS

En vente à la Librairie *C. Klincksieck*, 11, rue de Lille, *à Paris*.

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE CELTIQUE.

5 vol. in-8°, avec planches. Paris, 1807-1812. (Pour qu'un exemplaire soit complet, il faut joindre les 128 pages du VI° volume, seules publiées, à la suite du tome V.) *Épuisés*.

MÉMOIRES ET DISSERTATIONS

SUR LES ANTIQUITÉS NATIONALES ET ÉTRANGÈRES

publiés par la Société nationale des Antiquaires de France.

1re série, 10 vol. in-8°. Paris, 1817-1834, — ou tomes I à X.
2e série, 10 vol. in-8°. Paris, 1835-1850, — ou tomes XI à XX.
3e série, 10 vol. in-8°. Paris, 1852-1868, — ou tomes XXI à XXX.
4e série, 10 vol. in-8°. Paris, 1869-1879, — ou tomes XXXI à XL.
5e série, 10 vol. in-8°. Paris, 1880-1889, — ou tomes XLI à L.
6e série, 10 vol. in-8°. Paris, 1890-1899, — ou tomes LI à LX.
7e série, 9 vol. in-8°. Paris, 1900-1909, — ou t. LXI à LXIX.

Les tomes I à XIX, XXVI, XXVII, *épuisés*. Chaque exemplaire des tomes XXII à XXV, XXVIII à XLI, à 4 francs; XLII à XLV, à 12 francs; XLVI à LXVIII, à 8 francs.

BULLETINS.

De 1857 à 1884, 3 francs chaque année. Les années 1863, 1865, 1866, 1869, 1870, 1872 et 1882 ne se vendent qu'avec les volumes correspondants des *Mémoires* de la Société. — Les *Bulletins* peuvent être réunis aux *Mémoires;* ceux de 1868 et de 1871 doivent être reliés à part. — 1885 à 1910, 8 francs chaque année.

Paris, *8 fr.* — Départements, *9 fr.* — Union Postale, *10 fr.*

ANNUAIRES.

1848 à 1855, 8 volumes in-12, à 1 fr. 50 chaque, sauf 1848 et 1850 qui sont *épuisés*.

CARTE DE LA GAULE ANTIQUE. Réduction aux 2/3 de la partie de la Carte de Peutinger qui concerne la Gaule. Prix : 1 franc.

LE COSTUME DE GUERRE ET D'APPARAT d'après les sceaux du moyen âge, par G. DEMAY. In-8°, 56 p. et 26 pl., 5 fr.; Chine, 10 fr.

METTENSIA.

Mémoires et Documents. — Fondation Auguste PROST.

I (1897). AUGUSTE PROST, sa vie, ses œuvres, ses collections (1817-1896). In-8°, 167 pages, avec portrait, **5 fr.**

II (1898 à 1901). CARTULAIRE DE L'ABBAYE DE GORZE, publié par A. D'HERBOMEZ. In-8° de 673 pages, avec fac-similé et carte, **15 fr.**

III (1902). REMARQUES CHRONOLOGIQUES ET TOPOGRAPHIQUES SUR LE CARTULAIRE DE GORZE, par Paul MARICHAL. In-8° de 105 p., **3 fr.**

IV (1903-1905). CARTULAIRE DE L'ÉVÊCHÉ DE METZ, tome I, par Paul MARICHAL, fasc. 1 à 3. In-8°, chaque **5 fr.**

V (1906-1908). — Tome II, fasc. 1 à 3. In-8°, chaque **5 fr.**

TABLE ALPHABÉTIQUE

Des publications de l'Académie Celtique et de la Société nationale des Antiquaires de France (1807 à 1889)

Rédigée, sous la direction de M. R. DE LASTEYRIE, par M. PROU. Volume in-8° de XXXII et 676 pages, **20 fr.**

CENTENAIRE (1804-1904).

Recueil de mémoires. In-4°, 1904, XVIII-495 p. et 25 pl., **30 fr.**
Compte-rendu de la journée du 11 avril 1904. In-4°, 51 p., **3 fr.**

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google